



HAL
open science

**Problèmes de Détermination en indo-européen,
principalement dans le germanique de l'ouest et dans
une langue chamito-sémitique.**

Pieter Reesink

► **To cite this version:**

Pieter Reesink. Problèmes de Détermination en indo-européen, principalement dans le germanique de l'ouest et dans une langue chamito-sémitique.. Linguistique. École Pratique des Hautes Etudes, 1979. Français. NNT: . tel-01237429

HAL Id: tel-01237429

<https://hal.science/tel-01237429v1>

Submitted on 3 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE PARIS III
ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

PROBLEMES DE DETERMINATION

en indo-européen, principalement dans le germanique de l'ouest
et dans une langue chamito-sémitique.

Thèse de doctorat de 3e cycle présentée par

Pieter REESINK

Sous la direction de L. Galand,

Directeur d'Etudes à la

IVe section de

l'E.P.H.E.

Mars 1979

Je tiens à exprimer ici mes plus vifs remerciements à
Mr et Mme Galand, qui ont toujours pris sur leur temps précieux,
lors de mes passages à Paris, pour m'accueillir et m'encourager.
Je remercie également mes collègues d'Algérie, de France et de
Hollande, qui m'ont donné du temps et de l'espace pour mener à
bien cette étude.

Mes remerciements vont encore aux parents et amis hollandais
qui m'ont aidé de leur cordiale sympathie lors de la dactylographie.

mɣif leħbab ɣef rebbi

tagmaɣ yellan d atmaten.

I N T R O D U C T I O N

La linguistique générale et la linguistique descriptive ont une dépendance réciproque. C'est le rapport entre l'universel et le singulier ou, comme le disent C. Fuchs et P. Le Goffic 1975:123, il s'agit d'un "balancement dialectique entre théorisation et observation". Il est donc utile, sinon nécessaire, d'avoir un cadre de référence plus vaste que les limites d'une langue donnée.

C'est pour cela que nous proposons deux parties : une première où nous abordons la détermination dans quelques langues indo-européennes, surtout dans le germanique de l'ouest et ceci dans une perspective comparative et historique. Il ne s'agit pas dans cette première partie de traiter ce problème de syntaxe d'une façon systématique et exhaustive : ce sont plutôt des sondages qui permettent de découvrir certaines veines ou lignes de force, utiles comme points de départ ou hypothèses de travail pour la deuxième partie.

Par détermination, au sens large du terme, nous entendons d'une façon globale non seulement les procédés qui rendent un nominal défini ou indéfini tels que déterminants, articles, pronoms ou adjectifs démonstratifs, mais encore les procédés selon lesquels un nominal est déterminé par une phrase (proposition relative) ou par un autre nominal (complément de nom, participe, adjectif...). Nous examinerons comment ces deux formes de détermination sont liées, en particulier comment les morphèmes de détermination du nominal ou les pronoms démonstratifs peuvent devenir des pronoms relatifs ou morphèmes de syndèse. Une autre source qui fournit ou renouvelle les relatifs est constituée par les indéfinis-interrogatifs.

Le plan de notre première partie se présente donc ainsi : un premier chapitre montre, en indo-iranien, grec et latin, le fonctionnement des démonstratifs (1.1), les rapports entre relatif et article (1.2) et entre relatif et interrogatif (1.3). Le slave (2) a une forme originale de détermination dans l'adjectif déterminé.

Après des considérations générales sur les liens entre interrogatif et indéfini (3), nous examinerons la synthèse, proposée par Benveniste (4).

Le germanique de l'ouest connaît une évolution assez parallèle de la proposition relative quant aux pronoms démonstratifs, particules et problèmes d'asyndète ou de syndèse, au moins en gotique (5), vieil allemand (6), vieil et moyen anglais (7). Nous terminons par la détermination en anglais moderne (8)(9).

Dans une deuxième partie, qui termine sur un coup d'oeil dans quelques langues sémitiques, nous aborderons la description de l'essentiel du système nominal et verbal d'une langue particulière du domaine chamito-sémitique, le berbère (dialecte kabyle) pour ensuite voir la continuité et discontinuité de la détermination dans cette langue par rapport aux langues indo-européennes vues dans la première partie.

On pourrait objecter que la famille indo-européenne est trop distante et trop différente de la famille chamito-sémitique pour tenter une comparaison. Notre comparaison cependant n'est pas directe comme cela se passe en mathématiques avec une application injection point par point. L'indo-européen nous fournit un tremplan, comme cela a été fait p.ex. pour le système verbal. L'étude de la valeur aspectuelle des temps dans les langues slaves est à la base de ces mêmes études en sémitique et l'évolution du verbe en i.e. et en sémitique suit des voies parallèles. La comparaison ou parenté, aussi bien à l'intérieur des langues i.e. qu'avec le chamito-sémitique, n'est pas génétique, dans le sens d'un apparemment historique, mais plutôt typologique c.à.d. une parenté de fonctionnement. "La parenté génétique... consiste dans le fait que chaque élément d'une langue est relié par une fonction à un élément d'expression d'une autre. La parenté typologique... consiste en ce que des catégories de l'une sont liées par une fonction à des catégories de chacune des autres". (Hjelmslev 1966 : 158).

Pour échapper à une description trop synchronique nous préposons donc comme contre-poids la première partie, plutôt diachronique, qui permettra de découvrir les éléments stables en i.e.

P R E M I E R E P A R T I E

Les problèmes de détermination dans quelques langues i.e.

Habituellement (cf. Lawrand et Lauras 1963 : 474) ce terme comprend les langues suivantes :

- 1 l'Indo-iranien avec le védique, le sanskrit, le vieux persan et l'aveistique.
- 2 le grec
- 3 les langues italiques : l'osco-ombrien, le latin.
- 4 le celtique : le gaulois, le brittonique, le gaélique.
- 5 le germanique : - le germanique de l'est : le gotique
- le germanique du nord : le suédois, le danois, l'islandais.
- le germanique de l'ouest : l'allemand, l'anglais, le néerlandais.
- 6 le balto-slave - le baltique : le vieux prussien, le lituanien, le lette.
- le slave : le russe, le polonais etc.
- 7 l'albanais
- 8 l'arménien
- 9 le tokharien
- 10 le hittite.

De toutes ces langues nous n'aborderons que celles mentionnées sous 1, 2, 3, 5 et 6 .

N.B. Dans cette première partie la terminologie sera celle de la linguistique pré-structurale : la nôtre sera définie d'une façon plus précise dans la deuxième partie.

1 DETERMINANTS ET RELATIFS en indo-iranien, grec et latin.

1.1 Pronoms démonstratifs

1.1.1. En sanskrit

Le sanskrit, considéré comme langue parfaite *sāṃskṛtam*, est issu de l'indo-européen le plus archaïque. Contrairement à ce que l'on a cru longtemps, ce n'est ni l'ancêtre des autres langues i.e., ni la langue la plus archaïque. Le védique est le sanskrit classique des textes religieux, qui s'est constitué entre 1800 et 500 avant J.Ch. Panini en est le plus célèbre grammairien.

Bien avant que Jakobson ne parle d'embrayeurs (1963 :176 sq.) ou que Benveniste n'attire l'attention sur la différence entre pronom des deux premières personnes et celui de la troisième (1966 228-36, 251-57), la distinction entre le proche ou présent et entre le lointain ou l'absent était connue au sanskrit.

Voici les deux séries de pronoms démonstratifs :

A	<u>PROCHE</u> <u>PRESENT</u>	B	<u>LOINTAIN</u> , <u>ABSENT</u>
1	esas (masc), celui-ci, ceci		sas , celui-là, cela
	etaḍ (neutre) " " " "		tad , " " "
2	ayam (masc) " " " "		asau " " "
	idam (neutre) " " " "		adas " " "

P.ex. ayam agnih, ce feu-ci (sur terre)

asâ vagnih , ce feu-là (au ciel)

On peut utiliser indifféremment l'un ou l'autre pronom (1 ou 2), mais seul ta est régulièrement employé pour suppléer le pronom de la 3e personne (cf. Varenne 1971 : 69). Ceci fait penser au latin is, ea, id.

Dans les quatre cas l'emploi peut être substantival ou adjectival p.ex.

ta. : substantival : celui-là, il

adjectival : ce...-là, le ...déjà cité, bien connu.

Le démonstratif lointain a donc un emploi fort (démonstratif ou déictique) et un emploi faible (pronom purement anaphorique). On voit donc dans quel sens

le pronom évolue (cf l'emploi homérique de o). En voici deux exemples :

dhāma tat sandhehu , ceins-toi de ton antique vigueur (celle bien connue);
apa evar sasa jā tāsū bījam avasrjat, il produisit d'abord les eaux et y (en
elles = tāsū) déposa la semence.

Le sanskrit connaît un pronom relatif distinct yad, yas qui se comporte morphologiquement comme tad. Comme corrélatif avec tad ce pronom fournit la forme principale de subordination ya...ta., celui, qui..., celui-là... Comme conjonction yad peut introduire une phrase complétive (dire que, croire que) ou causale.

Voici comment Renou dans sa Terminologie grammaticale du sanskrit I 45-46 explique le terme anvādeṣa : " référence à quelque chose d'antérieur", cf. Panini II 4, 32, 34. D'autres p.ex. Kāśika de Yayāditya et Vāmana glosent le même mot par "anukathana", litt. remention c.à.d. reprise, emploi ultérieur d'une forme.

On reprend une notion, déjà fournie auparavant, par le pronom a., as aux cas obliques et sans le ton aigu comme substitut de ce même pronom muni de l'aigu :
asyā chatrasya sobhonam silam atho asya prabhutam svam
De cet étudiant le caractère est bon et ses (de lui = asya) biens sont importants.
En Panini II 4, 34 il y a une autre forme de anvādeṣa, quand le pronom ena- sans le ton aigu est le substitut de a. ou de eta- p.ex. :

imam chattram chando dhyāpaya, atho enam vyā karanam apy adhyāpaya

A cet étudiant apprends la métrique et apprends lui (enam) aussi la grammaire.

On a déjà vu l'emploi anaphorique de tad (cf p.4, B 1). Etad (A 1) peut également servir à indiquer du déjà dit, en s'opposant ainsi à idam (A 2), qui annonce quelque chose à venir. Adas (B 2), selon Windisch 1869, revêt les trois valeurs de déictique lointain, anaphorique et pronom annonçant et introduisant une relative :

kê vâ i bhavantah, kaś k' a asau jasjaham duta ipsitah (Nal. III 2)

Qui êtes-vous et qui est celui (asau) dont je dois être le messager

CONCLUSION

En sanskrit les déictiques, proches ou lointains, s'affaiblissent et évoluent en pronoms anaphoriques qui reportent soit en arrière (fléchage arrière) soit en avant (fléchage avant).

Le radical du relatif est morphologiquement très proche du démonstratif, mais son emploi syntaxique est surtout corrélatif, (cf Seiler 1960 : 69, 183 pour le RigVeda). Ya- augmenté d'un suffixe devient conjonction (Varenne 1971 : II6).

1. 1.2. DEMONSTRATIF ET RELATIF EN AVESTIQUE

Le sanskrit ayant constitué avec l'iranien ancien une langue commune (l'indo-iranien), il serait intéressant de voir les démonstratifs en avestique. On peut distinguer le Gatha-avestique de 1500 à 800 et le néo-avestique de 800 à 600. L'étude excellente de Seiler 1960 aborde le démonstratif presque uniquement par rapport au "relatif-article". Par une mauvaise application du principe de commutation (son premier chapitre) et une confusion de catégorie et fonction Seiler appelle *dieser* dans *dieser Mann* noyau (Nukleus) et *Mann* satellite (Satellit). Les pronoms démonstratifs sont, selon lui op. cit. p. 13, 172, des noyaux par excellence et les phrases relatives sont satellites par excellence. Il y a donc complémentarité et "Zusammengehörigkeit" entre les deux, ce qui se manifeste par une ressemblance formelle, dans plusieurs langues, du relatif avec le démonstratif et l'article. Cet argument nous semble trop à priori.

RACINES PRONOMINALES

hō (h<s)	hā	tat	anaphorique au sens strict et fléchage avant
aēšo	aēša	aētāt	seulement anaphorique et emphatique
aēm	īm	imat	proche du locuteur et fléchage avant

kva hē aoshō vindāma ?

Comment de celui-ci (aoshō), voudrions-nous la mort ?

haū daēvanam enathō, il (haū) est le fléau de Deus

N.B. 1 Le h de hō est phonétiquement relié au s sanskrit : hō < sō < sa·h·sa·s

2 hau peut aussi avoir le sens d'un locatif : là-bas

Comme en sanskrit il y a un relatif distinct qui s'emploie également comme corrélatif : soit yō...hō , soit hō...yō...

qui.., celui..; celui... , qui...

yō yaom kārāyēti , hō aśem kārāyete

celui qui cultive des céréales, celui-là cultive la vérité.

La relation entre démonstratif et relatif est traitée par Seiler au chap. 6. Selon cet auteur de nombreux indices morphologiques et syntaxiques aboutissent à l'établissement de deux classes grammaticales et sémantiques distinctes et ceci s'applique aussi bien aux adjectifs qu'aux constructions relatives. Il y a la classe des appositives et celle des attributives (Seiler 1960: 182).

Voici quelques exemples de démonstratifs dans des constructions relatives nominales

tamcit yim karasānim , celui-ci, le Krsani (dieser, den Krsani)

aeso yo Ratus, celui-ci, le Ratu; (dieser, der Ratu)

hō yō haomahe madc, cette, celle de Haomah, ivresse; (dieser, des Haomah Kausch)

aom starem yim tištrim, cette étoile, le Tištr; (jener Stern, den Tištr)

Selon Windisch 1869, qui distingue entre le Zend-avestique et l'avestique, ava-, ce..là, celui-là (jener), en avestique, a les valeurs suivantes :

1 une valeur déictique :

para avanke hū...dāhim (Y, 19, 20), de la création de ce soleil

2 une valeur de célébrité : le connu, le célèbre :

aat hōcraoshō ashyō aom mereghem fraghrāyēiti parōdarsh nāma (Vend. 18, 51)

Alors ce saint Craosha éveille cet oiseau, appelé Parōdarsh

3 le pronom annonce ou introduit une relative :

āvāis urvātāis, yā tū, mazdā, didereghzho (Y 43, 15)

D'après ces lois, que toi, ô Mazda, tu enseignes.

4 une valeur anaphorique :

yōi avē paḡkāt vayanti , nōit avē āfentē (Y 56, 11,5)

Qui courent après ceux-ci, ne les atteignent pas.

CONCLUSION

L'iranien montre donc la même évolution que l'ancien indien : affaiblissement de la valeur déictique, ce qui rend possible le fléchage arrière (reprise, anaphore) ou le fléchage avant, quand le pronom annonce ou introduit une relative.

1.1.3. LE DEMONSTRATIF EN GREC

Apollonius Dyscole, vivant au 2^e siècle après J.Ch., définit ainsi, dans son traité *περὶ ἀντωνυμίας* de qu'il appelle les antonomiai : *λέγεται αὐτὸ ὀνομαστος πρόσωπων ὠριθμῶν παρὰ στατικῆν διαφορῶν κατὰ τὴν πτωδὴν καὶ ἀριθμὸν ὅτι καὶ γένους ἔστι κατὰ τὴν φωνὴν ἀπαρεμφατος*

Un mot qui vient à la place du nom des personnes déjà définies, se différenciant selon le cas et le nombre et aussi le genre selon les sons pré-cités."

Il divise les antonomiai en déictiques et anaphoriques. Les déictiques se réfèrent à un objet réel dans le monde, qui était jusque là inconnu, ou, au moins, pas encore mentionné dans le discours. Apollonius appelle ceci "une première connaissance" (prōtē gnōsis). Il y a anaphora*, quand un objet déjà mentionné est repris une deuxième fois par un pronom (deutera gnōsis).

Sont pour lui déictiques : - les pronoms de la 1^{ère} et 2^e personne

- *ekeinos* *ἐκεῖνος*, *hōde* *ὁδε* , *houtos* *οὗτος*.

Sont anaphoriques : *hi* *ἵ*, *hoi* *οἱ*, et les pronoms "arthra" c.à.d. l'article *ho* *ὁ*, *hē* *ἡ*, *to* *το*, et le relatif *hos* *ὅς*, *hē* *ἣ*, *ho* *ὅ*.

* M.A.Bailly traduit, dans son dictionnaire, anaferēin par "porter en haut, porter en arrière, rapporter, en référer à, reporter jusqu'à, faire remonter".

Les indéfinis et interrogatifs sont appelés anista moria; ἀριστάμορια (particules indéfinies). Pour Apollonius hōdē, ὅδε indique une première connaissance :
 elege tade, ἐλεγε ταδε, il dit ceci : "... ." (fléchage avant).

Il semble que chez Tucidide hōde peut être anaphorique (fléchage arrière).

Malgré la division d'Apollonius houtos οὗτος semble surtout anaphorique. De même ekeinos ἐκείνος, vrai déictique, peut devenir "anaphorique par analogie", en introduisant une relative.

La distinction n'est donc pas très nette puisque houtos οὗτος, ekeinos ἐκείνος, et hōde ὅδε, ont aussi des emplois de fléchage avant :

ekeinei tei hēmerai, ἐκείνῃ τῇ ἡμέρῃ, in illa die, en ce jour-là (cf. kabyle ass-an)
 ekeinos ...hos..., celui-là...qui...

Windisch 1869 appelle ce dernier exemple une "erläuterende Relativsatz".

Le fait qu'ekeinos, ἐκείνος peut introduire une relative embarrasse Apollonius, car il ne s'agit pas de reprise, mais d'anticipation. Il appelle cela "anaphorique par euphémisme" (euphēmizomenos εὐφημιζόμενος)

keinos d'au peri kerī makertatos exochon allon, hos ke s'eednoisi brisas oikon
 κείνος δ'αὐ περὶ κερὶ μακέρτατος ἑξοχὸν ἄλλων, ὃς κε σ'εἰδνοῖσι βρισῶς οἶκον

d'agagētai . Litt. Celui aussi dans le cœur est bienheureux, qui avec dons de
 διαγαγήται . mariage chargé, à sa maison est emporté. (Odyssée Z 158)

Bérard traduit : Bienheureux le mortel dont les présents vainqueurs t'emmèneront.

N.B. Il est intéressant de noter l'origine morphologique de houtos, οὗτος :
 houtos, οὗτος < so (article) + au (particule d'insistance) + tos (article).

CONCLUSION

En grec les démonstratifs sont soit principalement déictiques tels que hōde soit déictiques et anaphoriques, p.ex. houtos, ekeinos, soit seulement et purement anaphoriques tels que autos, qui n'a jamais l'accent et renvoie toujours à ce qui précède immédiatement. Pour d'autres emplois de ὅ (et ὃς) cf. p. 20-22 et 44-45.

Il faut, bien sûr, tenir compte des particularités de chaque auteur ainsi que de l'évolution dans le temps* mais, ceci respecté, on voit le même glissement des pronoms déjà constaté en sanskrit et en avestique.

1. 1.4. LE DEMONSTRATIF EN LATIN **

La distribution des pronoms se fait ici autrement qu'en grec.

1ere pers. près de moi hic, celui-ci ;	} déictiques s. str.	} dé-	
2e pers. près de toi iste, celui-là; mépris			} mon-
3e pers. absent, ille, celui-là; admiration			

Du point de vue morphologique on note une particule (épi)-déictique :

hi-e, is-te, il-le, cf. le neutre pluriel illaec < illa-i-ce; istaec < ista-i-ce.

Outre cette série, reliée aux pronoms personnels le latin possède un anaphorique pur : is, ea, id, qui ne prend jamais de suffixe déictique -ce :

is ager, ce champ (dont on vient de parler).

is qui, celui qui..

Morphologiquement et génétiquement le latin is est relié au sanskrit id-am, pronom proche, gardant toute sa force déictique et pouvant introduire une phrase relative ; id-am, par contre, ne peut pas reprendre en sanskr, alors qu'en latin is renvoie toujours en arrière ou en avant. Les emplois de is sont donc typologiquement comparables au skr. sa-s, tad et au gr. ho

On voit donc comment chaque langue a son propre système d'organisation de pronoms.

Les pronoms sont à la base de beaucoup de dérivés, qui peuvent être des pronoms à leur tour, des conjonctions (souvent des formes adverbiales d'un relatif), ou des adverbes : si-c vient, selon Ernout, de *so-c, so étant un ancien démonstratif. D'autres dérivent sic d'un locatif du réfléchi : si, de cette manière, ainsi.

* En grec moderne autos, celui-ci, s'oppose à ekeinos, celui-là.

** cf. Ernout 1945 : I28-I58

Is a comme composés : idem < ^{*}is-dem; ipse < ^{*}i(s)-p-se.

Is indique souvent la 3e personne alors que ille deviendra plus tard article (cf. le fr. le).

Il est éclairant de voir comment Cicéron traduit en latin le démonstr. grec :
hode ho kosmos, hic mundus, ce bas monde
taut'eipè, haec ille dixit, il dit cela
kai dia tauta ek te de touton toiouton, et ob eam causam et ab iis rebus, et à cause de cette raison et à partir de ces choses.



En terminant ce chapitre (1.1) sur les démonstratifs et avant d'aborder les liens entre article-démonstratif et relatif, récapitulons dans un tableau les formes déjà vues pour constater la permanence de la racine indo-européenne.

	<u>démonstratif</u>			<u>relatif</u>	<u>interrogatif</u>
i.e.	so	sa	tod	yo-	
skt.	sa-s	sa	tad	ya-	ka-
avest.	ho	ha	tat	yo-	
gr.	ho	he	to	hos	tis
lat.	is	ea	id	qui	quis
got.	sa	so	that(a)		hv-



1.2. RELATIF ^{et} / ou ARTICLE

Il est difficile, sinon impossible, de définir les termes de relatif et article en dehors d'une langue bien précise. Pourtant beaucoup d'auteurs projettent les définitions de ces termes spécifiques pour leurs langues d'origine dans la langue à étudier ou font l'inverse. Seule une étude structurale à l'intérieur de chaque langue peut donner des résultats, comparables ensuite à d'autres langues par le biais d'une typologie fonctionnelle.

Dans les écoles historiques du siècle passé, surtout en Allemagne, on discutait de la priorité du relatif par rapport à l'article (l'article se serait développé à partir du relatif) ou de l'article par rapport au relatif (le relatif serait issu de l'article). D'autres attestent l'existence d'un morphème connectif et lui attribuent en même temps les deux fonctions de relatif et article c.à.d. un connectif ambivalent.

Souvent on explique la non-existence ou l'apparition tardive du relatif par le fait que l'évolution des langues se fait de la parataxe à l'hypotaxe, de la juxtaposition à la subordination. Si cela semble une tendance assez sûre dans les langues écrites ou littéraires, il n'en est pas autant des langues parlées, même aujourd'hui. Selon ces a priori, le relatif est présenté comme une des premières formes de subordination et on présume que dans un ancien état de langue il n'y a pas eu de relatif, puisqu'il n'y avait pas de subordination. Or, on a déjà vu qu'en sanskrit et en avestique il existe un relatif: examinons de plus près son fonctionnement.

1.2.I LE RELATIF EN SANSKRIT

La morphologie de *yas ya yad* est très proche de celle du démonstratif *sa, sa, tad*, qui est d'ailleurs son paradigme de déclinaison.

Selon Renou, Grammaire sanscrite I § 88 sq., le composé déterminatif suit l'ordre Déterminant - Déterminé c.à.d. que le substantif est précédé du participe ou de l'adjectif :

milōt pala, litt. bleu lotus, le lotus bleu.

rāja purusa, roi serviteur, le serviteur du roi.

Les conjonctions sont des composés de ya : les propositions complétives (croire que, dire que) ainsi que les propositions causales sont introduites par yat; les propositions finales et les comparatives par yathā, les temporelles par yadā ou yat.

Voici ce que dit Renou, Gramm. Sanscrite II § 385, de l'emploi, dit "déterminatif" par Benvéniste 1966 208-22, du relatif sanskrit :

" A date ancienne se présentent des relatives purement formelles, en proposition nominale, englobant un substantif, soit

1 - pour rompre une série de noms coordonnés :

sarvan rasan apoheta...paḡavo ye ca manusah

qu'il s'abstienne de vendre des sucs végétaux, du bétail, des hommes.

2- soit pour mettre en évidence, à l'initiale de la phrase et sous forme nominative, un nom qui a une fonction oblique :

ye duragus tesam ayam maḡah, voici la méthode des Duragas

3- ou simplement pour obtenir une corrélation :

ye lpah kelahinah...te, les vulgaires sont querelleurs. "

Il est clair de ces exemples que ya est employé comme connectif entre deux noms, comme particule d'insistance ou encore comme connectif entre deux phrases. Ce dernier emploi est appelé par Benvéniste, op.cit., "relatif au sens restreint". Le deuxième emploi est également mentionné par Meillet 1949 : 371, qui montre qu'une particule d'insistance à usage nominal peut servir comme morphème de liaison de deux phrases.

Cela correspond à la définition de Gonda 1954a:1-41 du relatif indo-européen :

"Originally it must have been a distinguishing, defining, isolating, explicative, annunciatory includer". Selon lui il ne s'agit donc pas d'un relatif mais d'un pronom introduisant une phrase ou partie de phrase: "pour mettre en évidence le sujet par rapport à d'autres éléments de l'énoncé, le pronom a pour but d'isoler, d'attirer l'attention ou de signaler quelque chose de connu". Sa traduction pourrait être "quant à" (anglais *to*).

Pour Gonda la fonction et le sens du pronom relatif en indo-européen étaient plutôt vagues. C'est à partir des corrélatives que *ya* aurait obtenu son emploi de relatif. D'ailleurs, l'auteur refuse le nom d'article, relatif ou anaphorique. En fait sa description revient à ceci: connectif de noms, particule d'insistance anaphorique avec un emploi qui flotte entre l'article et le relatif: "c'est un procédé qui insère un mot ou groupe de mots dans une unité plus vaste".

Pour Delbrück et Wináisch, 1871 t. I, la proposition secondaire (*Nebensatz*) doit contenir une idée secondaire, alors que la proposition principale contient l'idée principale (proposition principale = *Hauptsatz*). Puisque pour eux le relatif est un anaphorique, se trouvant au début de la phrase secondaire et renvoyant à un nom de la phrase principale, chaque proposition relative vient normalement après la phrase principale. Les autres cas sont des exceptions. Ces auteurs sont donc très gênés pour expliquer tous les cas de corrélation *ya...ta*.

Porzig, 1923: 210-303, fait un inventaire rigoureux et exemplaire, - une merveille d'exposé formel -, des propositions avec *ya* dans le Rig Véda, le sanskrit le plus ancien. Il distingue un *ya* adjectival, où l'accord se fait en cas (rect genre et nombre avec le nom, et un *ya* substantival, sans accord.

Voici quelques exemples des possibilités du relatif en sanskrit. Les abréviations sont celles de Seiler 1960: N = nukleus, noyau; R = relatif; V = verbe; N' = autre nom; $\overline{\quad}$ = accord en genre (g) ou nombre (n), ou rectio pour le cas (c); nom. = nominatif; acc. = accusatif; dém. = démonstratif.

- V R N veda yas (R) trini vidathany...viprah (N)
celui qui connaît une triple information, le sage.
- N R N' agnim tam (N) manye yo (R) vasuh (N')
Agni, celui-là je désire, qui est Vasu
etasam ..nama (N) yad (R) gavam (N')
ce nom-ci, celui de la vache.
- N N'R asva (N) prthupajaso (N')ye (R)
les chevaux ceux de grande taille
- N'N R pauruseyo (N') vadho (N) yah (R)
la mort par main d'homme
sunavo (N') amrtasya (N) ye (R)
les fils, ceux de l'immortalité (litt. fils immortalité les(ceux))
- ^{acc. nom.}
N..R N' somam svasti bhuvanasya yas (R) patih (N')
(invoquons) le Soma pour le salut, celui du monde Seigneur
- ^{gén.}
N R N' tad yad ghrtam tat striyai payah
ce que mange Ghrtam, c'est le lait de femme

CONCLUSION

On voit donc que ya- dans le Rig Véda a une grande mobilité et joue tantôt le rôle d'article (emploi déterminatif), tantôt celui de relatif au sens restreint. Ces problèmes se retrouveront d'une façon analogue en avestique.

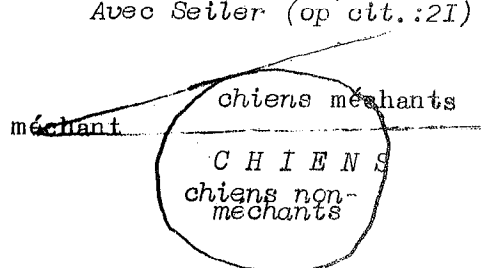
1.2.2. LE RELATIF EN AVESTIQUE

C'est H.-J. Seiler qui a traité la construction relative en vieil iranien dans une étude approfondie : *Relativsatz, Attribut und Apposition*, 1960, Wiesbaden.

L'auteur appelle, dans un syntagme, Nukleus (n) ou représentant le terme qui à lui seul peut représenter le syntagme et qui appartient à la même classe de substitution; le reste est appelé satellite (s). Les relations dans le

syntagme peuvent varier d'après l'accent : dans chiens méchants le sélecteur (méchants) divise la classe des chiens en méchants et non-méchants. Ceci s'appelle spécification ou construction attributive (n^s). Dans la caractérisation (s^n), qui a lieu dans chiens méchants c'est méchants qui forme une classe, qui est divisée en chiens (méchants) et non chien (méchant). C'est la construction appositive.

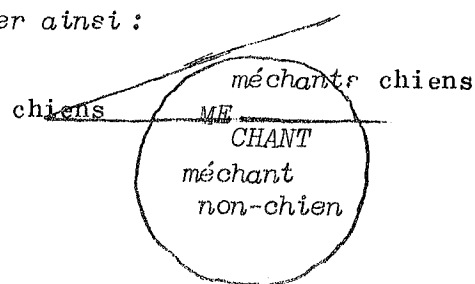
Avec Seiler (op. cit. : 21) on peut schématiser ainsi :



Spécification n^s

Attribution

Ce qui est chien peut être méchant ou non-méchant.



Caractérisation s^n

Apposition

Ce qui est méchant peut être chien ou non-chien.

Le danger d'une telle schématisation est que l'on perd de vue dans quelle succession les opérations se succèdent. Nous pensons arriver aux mêmes résultats, mais en distinguant les étapes, si on part de deux prédications différentes à la base. La structure de surface doit donc être dérivée de deux structures sous-jacentes différentes.

Mais revenons à Seiler pour voir à partir de quels éléments il établit ces deux classes en avestique. Il tient compte de :

- l'ordre ou la position de R, N, N' ou V (cf. p. 14 en bas)
- l'accord (congruence ou réaction) : accord total ou partiel
- la corrélation démonstratif/relatif
- la présence ou absence d'une particule ca. (cf. lat. -que < kwe)

L'interprétation de ces critères est souvent forcée et la division en

deux classes (appositives et attributives) dépend souvent d'une interprétation sémantique ou subjective de ces indices morphologiques, p. ex. lorsqu'il fait appel à la mythologie ou à l'extra-linguistique. Il appelle va résolument un relatif, même si sa définition dépasse en fait le sens restreint de ce terme et inclut l'emploi dit déterminatif. Pour Seiler (op. cit.:166) le relatif avestique est toujours "zusigleisig", c.à.d. à deux pistes, une pour l'accord en genre et nombre, l'autre pour la rection (le cas).

Voici comment Seiler définit ou caractérise la classe des constructions relatives appositives :

- 1) $\overset{g,n}{N} \overset{c}{R} \overset{c}{V}$ 2) $\overset{g,n}{N} \overset{c}{R} \overset{c}{N'}$ 3) $\overset{c}{R} \overset{c}{N'}$ N (absence d'accord entre R et N)

Le groupe relatif en 1) est R V où R s'accorde en genre et nombre avec N alors que son cas est régi par le Verbe.

En 2) le groupe relatif est R N' : l'accord de R en cas est avec N'

Voici les points communs de ces constructions relatives appositives :

- Pour les trois groupes relatifs il n'y a jamais d'accord en cas entre R et N.
- Il y a plusieurs satellites possibles c.à.d. plus d'un groupe relatif
- Si le groupe relatif (RN') est en tête, N est toujours un démonstratif
- Les éléments du groupe relatif appositif sont séparables.

Exemples :

- 1) N R V arštiš N yam R anghayeti V,

la lance que jette le Mithra

- 2) N R N' mithrem N^{acc} yo R^{nom} asunam asuš N^{nom}

le Mithra, celui parmi les rapides rapide

ahum N^{acc} ye R^{nom} vangheuš $N^{gén}$ mananghō

la vie, celle de bonne intention

- 3) R N' N aoi yam R^{acc} astvaitim N^{acc} gaëtham N^{acc}

contre le monde, celui, le matériel

Les attributives se présentent ainsi :

$$1) \overset{c}{\text{R N' N}} \quad 2) \text{N} \overset{g, n}{\underset{c}{\text{R}}} \text{N'}$$

Points communs :

- R et N s'accordent en cas
- un seul satellite est possible
- à une position initiale du groupe relatif (1) ne correspond jamais, plus loin, un démonstratif
- les éléments du groupe relatif sont séparables.

Exemples :

R N' N ya R^{nom} ašaonam N^{gén} ... fravašao N^{nom}

les des hommes esprits protecteurs; les esprits protecteurs des hommes.

N R N' upa tam kehrpem N^{acc} franguharaiti yam R^{acc} iristahe N^{gén}

il mange les corps, ceux des hommes morts

Pour Seiler le relatif, aussi bien dans les appositives que dans les attributives, garde toujours la même fonction : il a toujours deux relations bien distinctes (genre et nombre d'un côté, cas de l'autre), même si ces relations peuvent coïncider en se référant à un même nom comme c'est le cas pour les attributives. D'autres auteurs préfèrent alors parler d'article.

Selon l'auteur les deux catégories sont très anciennes : il ne s'agit pas d'admettre une priorité historique de l'une sur l'autre ou de faire évoluer l'une pour que l'autre en soit dérivée, comme font Brugmann et Benvéniste. Ces derniers considèrent le manque d'accord entre R et N dans les appositives comme une preuve que cette construction est plus ancienne que celle des attributives, qui seraient dérivées "par voie de normalisation secondaire" (Benvéniste 1966 : 217) des appositives, bien que Benvéniste n'utilise pas la même terminologie que Seiler.

Brugmann, V.G.I.S. 659, opte aussi pour l'ancienneté du relatif, qui évolue en article avec accord entre R et N.

Seiler affirme, à juste titre, que l'accord en cas, dans les attributives, n'est pas une évolution tardive et il ne veut donc pas entendre parler d'un relatif affaibli en article (op.cit.200) : le relatif garde partout la même fonction "Anschluss- ou Gelenk-junktion" (o.c.201). Le lien ou l'articulation entre le noyau N et le groupe relatif (phrase relative R V ou syntagme nominal relatif R N') est assuré par le relatif lui-même et son accord avec N, au moins en genre et nombre dans les appositives, sinon en cas dans les attributives.

Nous notons en passant que sémantiquement Gelenk et article sont très proches, mais le fait reste -et c'est cela qui est important-, que les deux constructions avec et sans accord sont très anciennes et se trouvent parfois dans le même texte.

L'explication de Seiler qu'à ces deux constructions correspondent deux catégories syntaxiques et sémantiques bien distinctes, est une théorie qui ne semble pas absolument prouvée.

CONCLUSION

Quoi qu'il en soit, il suffit de constater que le ya avestique et le ya sanskrit sont très anciens et qu'ils ont des emplois sinon des fonctions diverses, que l'on peut regrouper sous un même dénominateur commun avec Seiler 1960 et Benvéniste 1966. Ce relatif ou déterminant, -peu importe le nom qu'on lui donne-, est bien distinct des pronoms démonstratifs ou anaphoriques.

Si évolution il y a, au moins pour l'avestique, elle va de "Zweigeleisigkeit" ou bipolarité à "Eingleisigkeit" ou monopolarité : le relatif-déterminant se restreint à un article. Nous verrons qu'en grec le processus inverse s'accomplit : le démonstratif devient relatif.

1.2.3. RELATIF ^{et/} ou ARTICLE EN GREC

Le démonstratif-article grec remonte au démonstratif i.e. so, sa, tod, avec changement de s en h.

Les emplois de l'article ressemblent, typologiquement, beaucoup plus aux emplois du relatif ya en sanskrit et avestique qu'aux emplois du démonstratif dans ces mêmes langues, auquel l'article grec est pourtant génétiquement apparenté.

Le grec connaît également, déjà à une époque ancienne, un relatif.

	<u>A R T I C L E</u>			<u>R E L A T I F</u>			
sg	N	ὁ	ἡ	το	ὅς	ἣ	ὅ
	A	τοῦ	τῆς	το	ὅν	ἣν	ὄ
	G	τοῦ	τῆς	του	οὗ	ἧς	οὔ
	D	τῷ	τῇ	τῷ	ᾧ	ᾗ	ᾧ
pl	N	οἱ	αἱ	τα	οἷ	αἷ	ᾶ
	A	τοῦς	τας	τα	οἷς	αἷς	ᾶ
	G	των	των	των	ᾧν	ᾧν	ᾧν
	D	τοῖς	ταῖς	τοῖς	οἷς	αἷς	οἷς

En comparant la déclinaison des deux tableaux, on constate ceci :

- l'article a non seulement des formes en h- au singulier (< s i.e.) mais encore au masc. et fém. pluriel du nominatif. Cette innovation (cf. p. ex. ces mêmes formes en t(h) en gotique p.50) est peut-être dûe à une analogie avec le singulier.
- l'article ho, masc. sing. nom., est sans -s final. C'est un trait archaïque, resté de l'indéclinabilité de l'i.e., également présente en i.e. dans les noms de nombre, pronoms personnels et certains pluriels féminins.
- le relatif a toutes ses formes en h- et a reçu la marque -s de la déclinaison au nom. masc. sing. (cf. l'indo-iranien sa-s). Faut-il chercher son origine dans le relatif i.e. yo- ou plutôt y voir une autre évolution du dém. i.e. so, qui aurait donné en même temps l'article, issu du démonstr., et le relatif, issu de ce même démonstr. avec le sens d'anaphorique affaibli "celui, lui, il", de même que le

lat. ille a donné en fr. l'article le et le pr. pers. il.

Cette dernière hypothèse expliquerait en même temps pourquoi, à l'époque préclassique, il y a des cas de confusion entre article et relatif.

Une autre raison vient d'une mauvaise traduction. Chez Homère on traduit trop facilement, pour les cas obliques, par un relatif les formes qui ne sont que des pronoms déictiques ou anaphoriques. Voici ce que dit Meillet, dans *Aperçus d'une histoire de la langue grecque*, en parlant de la création de l'article, ch. VII p. 181: "Dans la plupart des cas δ renvoie souvent à ce dont il vient d'être question. On enseigne même qu'il sert de relatif chez Homère: illusion qui vient de la traduction".

Un tel enseignement se trouve p. ex. chez Laurand et Lauras, 1963: 556, § 207, surtout pour les formes en $t-$.

Jolly, 1872, fait une étude des phrases secondaires (*lebensätze*) en Zend et vieux persan en les comparant à leurs homologues en sanskrit et grec. Il semble insinuer (op. cit. p. 61) que chez Homère les phrases relatives avec δ ne sont pas encore séparées des principales: aurait donc la même jonction anaphorique que δ .

Cette remarque est confirmée par V. Magnien, dans *Grammaire comparée du grec et du latin*, t. II, p. 240. Il donne comme nominatif singulier du démonstr. δ la forme $\delta\varsigma$ dans les locutions comme: $\kappa\alpha\iota\ \delta\varsigma$, et lui; ou $\eta\ \delta\omicron\varsigma$, dit-il.

W. Indisch, 1869, ch. II, montre que le relatif i. e. $ya\cdot s, yo\cdot s$, a gardé un caractère de démonstratif affaibli, évolué en anaphorique. Ceci expliquerait non seulement les emplois divers de $ya\cdot$ en sanskrit et avestique, mais aussi la confusion en grec entre relatif et article. Cet auteur attribue à Homère et en général au grec attique le relatif $\delta\varsigma\ \eta\ \delta$ et à Hérodote $\delta\eta\ \omega$ (o. c. : 374). Même chez Homère les formes en $t-$ de l'article, avec sa force démonstrative, s'emploient parfois comme relatif cf Goodwin, *The Homeric use of the article*, 935, 939. S'agit-il donc de plus que d'une mauvaise traduction? (cf. supra Meillet).

Le raisonnement de Windisch 1869 est le suivant : un démonstratif s'affaiblit, devient anaphorique et devient ainsi capable d'être un relatif, liant des phrases (Satzverbindend). Ceci est arrivé en grec, avestique et sanskrit pour les racines \sqrt{i} (ya) et \sqrt{a} (ay), qui sont devenues relatif. "Ailleurs où ce procès n'est pas encore achevé, ces racines ont un sens anaphorique et sont restées pronoms démonstratifs. Le démonstr. en grec ayant évolué en article, a créé un vide qui a été comblé par un pronom réfléchi \sqrt{sva} , qui, à son tour, a évolué ainsi : soi-même, lui-même, lui. (αὐτός)

CONCLUSION

Sans accorder un crédit trop grand aux acrobaties génétiques de Windisch avec des racines et leur parenté historique par une application trop mécanique des lois phonétiques, on peut le suivre là où il établit un lien étroit entre démonstratif et relatif. Le démonstratif perd sa force démonstrative et devient un connectif, soit en reprenant ou en rappelant et devenant ainsi un anaphorique (Meillet parle d'apposition), soit en annonçant en préparant ou en appelant.

Ceci est très bien illustré par le démonstratif grec δ , qui garde, même en tant qu'article, une grande autonomie syntaxique, rappelant les emplois du relatif-article^{*} avestique. On trouve l'article isolé, séparé de son nominal par des particules ou des membres de phrases (cf. l'article en allemand), suivi d'un participe ou même d'un infinitif. Son double rôle de déterminant nominal et pronom démonstr. introduisant une détermination adjectivale ressort bien dans : δ ἀνὴρ δ ἀγαθός, l'homme celui bon; l'homme bon, l'homme de bien. Il n'est donc pas étonnant de constater une confusion entre relatif et article : ce qui est étonnant c'est que le relatif a pu se maintenir malgré la présence envahissante du démonstratif-article.

* le relatif δ connaît aussi des emplois avec déterminations nominales cf. p.45 et Benveniste 1966 : 217.

1.3. RELATIF ET INTERROGATIF

Jusqu'ici nous avons traité les rapports entre l'article-démonstratif et le relatif. Abordons maintenant le lien entre le relatif et l'interrogatif.

Beaucoup d'auteurs ont constaté le fait ou l'existence de ce lien. Peu en ont cherché la cause ou l'origine. Pourtant on est frappé par la fréquence de ce phénomène dans des langues aussi variées que le latin, l'allemand, l'anglais le français d'une part, l'hébreu ou le berbère d'autre part.

J. Boullé 1972 : 29 dit ceci sur l'origine des relatifs : " Les morphèmes relatifs... dérivent toujours des morphèmes interrogatifs... ou des morphèmes définis". Il attribue le lien entre relatif et interrogatif 1) à ce que une même modalité revêt deux formes fondamentales : le défini (assertion) et le parcours (interrogation), 2) au caractère ambigu des relatifs (défini, non-défini).

Kuroda 1968 : 244-66 affirme le caractère défini des relatifs, vue également partagée par Schwarz 1971.

Schwarz o.cit. p.1 écrit par ailleurs : "it is well known that relative pronouns sometimes take the form of interrogative pronouns. Why this development should take place in only certain kinds of relative clauses is obscure. Why the development should take place at all is still more obscure".

1.3.1 La morphologie du relatif et interrogatif en latin

<u>Relatif</u>			<u>interrogatif</u>		
masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
qui	quae	quod	quis	quis quae	quod (adject.) quid (subst.)

Les ressemblances sont évidentes. L'absence de -s pour le nom. masc. sg. montre l'ancienneté de cette forme du relatif (cf p.20). Nous avons déjà rencontré d'autres formes anciennes sans -s : hic, iste, ille (cf. p.10).

L'origine du relatif peut être retracé à *que*, ou *quo + i* qui (masc.). Ce *i* est un élément déictique, que l'on retrouve également dans la formation de l'aspect verbal en latin. L'i.e. *gwome* a donné en lat. $\bar{v}ene+i = \bar{v}eni(t)$,

. De même le relatif féminin *quae* vient de *qua + i*.

L'interrogatif ne connaissait pas de différenciation de genre : on avait *quis* pour le masc. et le fém. Celle-ci s'est opérée plus tard sur le modèle du relatif.

Le thème en *i* (sans *-s*) du relatif avec son double genre laisse croire que le relatif latin est très ancien et qu'il n'est pas dérivé de l'interrogatif. Pourtant nous verrons plus tard (cf. pour l'anglais p. 82, pour le berbère p. 326) que l'évolution se fait plutôt d'interrogatif à relatif. Comment une telle évolution est-elle possible du point de vue syntaxique ou sémantique, comme nous l'avons vu pour le démonstratif-article et le relatif ? Comment se fait-il que le relatif i.e. rencontré en sanskrit, avestique et grec ne se retrouve pas en latin ? Passons en revue quelques solutions et opinions.

1.3.2. Quelle évolution et comment ?

Meillet 1965 t.1 : 166-68 explique comment des conjonctions se renouvellent, parfois en disparaissant. Bien que les langues parlées emploient peu de conjonctions, en tout cas beaucoup moins que les langues écrites, le besoin d'expressivité fait que ces mots accessoires s'usent assez vite : usure phonétique et sémantique. Comme exemple le maître de la linguistique comparée donne justement le renouvellement du relatif en indo-européen. Il indique trois voies :

- a) le relatif s'adjoint une particule, comme en grec , ou v. slave *ji-že*
- b) ou un démonstratif *hya* (v. persan), *iz- (ei)* (got.)
- c) l'ancien interrogatif devient relatif p.ex. par intermédiaire de la question indirecte cf. aussi Delbrück V.S. III : 389.

Pour Meillet c'est donc surtout par le biais de l'interrogation indirecte

que l'interrogatif en latin a détrôné l'ancien relatif *i e.*

Voici ce que l'on pourrait objecter :

- la question indirecte semble une base assez étroite pour aboutir au renouvellement d'une conjonction d'un emploi beaucoup plus vaste.
- quelle a été la conjonction avant qu'elle ne soit renouvelée ?
- pourquoi est-ce seulement à telle époque et dans telle langue donnée ?
- pourquoi l'évolution n'a-t-elle pas continué et s'est-elle arrêtée à l'interrogatif ?

La première objection peut être infirmée par des exemples analogues d'évolution : p.ex. la négation en français (pas), le mot *man* (en all.), *on* (en fr.) .

La troisième n'est qu'une autre façon de constater le caractère universel du lien interrogatif-relatif.

La quatrième suggère que cette évolution n'est pas purement gratuite et nous oblige à chercher un lien sémantique et (ou) syntaxique entre interrogatif et relatif.

Windisch 1869 attribue, à tort, à la racine \sqrt{kwi} deux valeurs 1) celle de déictique et anaphorique cf. Lat. *ce, cis*; got. *himma, hita*; lit. *szis* et 2) celle d'interrogatif et indéfini cf. lat. *ku* (*quis, quid, quod*); got. *hwas, hwat*; lit. *kas*. Selon lui l'interrogation aurait déjà été employée en sanskrit pour lier deux phrases (o.c. 1869 : 329). Plus loin o.c. : 405 il affirme que le déictique affaibli est devenu d'abord un indéfini et ensuite un interrogatif. Mais "nous ne comprenons pas comment, dans cette racine \sqrt{ki} apparentée intimement à l'indéfini-interrogatif, comment la force originale de la racine \sqrt{i} , déictique affaibli, a pu continuer".

L'auteur, tributaire de son époque, fait de la morphologie historique ou de l'histoire morphologique, en suivant une racine à travers plusieurs langues, sans en voir la place structurale à l'intérieur de chaque langue. Ainsi p.ex.

nous savons que l'i.e., au stade pré-centum, avait deux phonèmes distincts

1) la racine vélaire ke, ki à valeur déictique 2) la racine labio-vélaire kwe, à valeur d'interrogatif.

Ernout 1945 : I49 voit à l'origine deux thèmes bien distincts 1) quo n.c. qua (jéa.), un relatif de forme analogue à la racine démonstrative *so 2) qui, interrogatif-indéfini. Le relatif a été augmenté d'un élément déictique \bar{i} : on obtient donc quo+ \bar{i} > que+ \bar{i} > qui (cf. latilla+i+ce > illuc, pour le masc. et qua+ \bar{i} > quae pour le jém. Ensuite entre relatif et interrogatif il y a eu emprunt mutuel des traits de déclinaison : l'interrogatif (quis masc. et jém.) s'est différencié en genre et nombre d'après son paradigme, qui quae.

Notons que quis reste toujours interrogatif et ne devient jamais relatif, exception faite chez Plaute, qui emploie qui, si une consonne suit, et quis, si une voyelle suit.

Les composés indéfinis sont dérivés de l'interrogatif puisque la quasi-totalité garde un -s : quisquis, aliquis, ecquis, quisnam, quisquam, quispiam. Même les formes sans s : quīdam, quīvis, quilibet viennent peut-être de l'interrogatif avec élision du s cf. idem, ipse. Cependant Ernout 1945 dérive l'indéfini quicumque du relatif quī.

Cet auteur ne fait que repousser le problème des relations entre relatif et interrogatif en posant une racine commune pour les deux, avec vocalisation o pour le relatif (*quo), i pour l'interrogatif (qui-s), la racine étant \sqrt{qu} .

Courvin 1944 montre d'abord comment en sanskrit le démonstratif sah était utilisé comme corrélatif, lié au relatif yas. Il continue o.c. : 70 : "Au thème *yo l'italique (et le latin) a substitué le thème interrogatif-indéfini *kwo (comme relatif), réservant le thème *kwei pour l'interrogatif-indéfini : il n'en a pas moins laissé la valeur corrélative à certains couples : tum quom; tot quot; tam quam; tantus quantus; talis qualis; tandis que la forme du corrélatif de quo

est empruntée à l'anaphorique *is* et qu'il en est de même dans les adverbes de lieu *ibi ubi, eo quo, ea qua, inde unde...*"

Cousin conçoit l'évolution de la relative et de la subordonnée en général ainsi : de la parataxe on passe à l'hypotaxe, d'abord sans particules, ensuite avec particules. Dans le cas de la relative on aurait eu d'abord les interrogations directes p'ex. *pecuniam quis nancitur habeto, de l'argent et quelqu'un en veut, qu'il l'ait.* Ensuite viennent les interrogations indirectes : *audio quae loquitur, j'entends ce qu'il dit.* Ainsi **kwo* devient relatif avec ou sans *is*, corrélatif qui reprend ou annonce. Il rejoint donc la position de Meillet.

Brugmann a une théorie plus confuse. D'une part il affirme V.G.I.S : 659 qu'à l'époque i.e. l'hypotaxe se faisait sans morphème : la première phrase est la plus importante, la seconde s'y ajoute. Ceci explique selon lui le relatif i.e. **yo*, qui à l'origine n'était qu'un pronom anaphorique, renvoyant à "une idée substantive nominale ou pronominale". L'évolution en relatif est déjà terminée à l'époque i.e. Ainsi Brugmann et Benvéniste 1966 s'accordent quant au sens de l'évolution de *yo* car pour Benvéniste il y a d'abord absence d'accord, ensuite accord par régularisation secondaire (o.c.217).

Nous avons déjà montré qu'en avestique le relatif peut se trouver avant la principale cf. p.6,7 et qu'on y trouve, en même temps, accord et absence d'accord (p.18,19).

D'autre part, comme Meillet et Cousin, Brugmann retrace l'origine de l'emploi de la racine de l'interrogatif-indéfini comme relatif à la question indirecte. Il dit cependant que cet emploi "repose sur une évolution particulière dans chaque langue" (V.G.I.S. 496, p.402)

Voici en résumé quelle origine Brugmann voit à la phrase relative :

- 1) Les phrases principale et secondaire fusionnent parce que le "Berugswort" (le mot de référence) est tiré dans la relative
- 2) La racine de l'interrogatif-indéfini est introduite et employée comme relatif

p.ex. en italique, en germanique de l'ouest, en baltique et en slave (cf V.G.I.S 660 soit par le biais de la question indirecte soit par un pronom indéfini cf. le fr. actuel : qui ne peut venir, qu'il s'annonce.

Ces quelques auteurs sont loin d'être exhaustifs et n'abordent le problème que dans un petit nombre de langues. Néanmoins nous pouvons tirer quelques conclusions :

- le lien entre relatif et interrogatif ne va pas de soi, même si on peut admettre que la question indirecte ou le pronom indéfini constitue une des portes d'entrée par laquelle l'interrogatif(-indéfini) peut évoluer en relatif.
- l'évolution semble toujours se faire dans un même sens : c'est l'interrogatif qui devient relatif et non pas l'inverse : un relatif ne devient jamais interrogatif.
- le relatif renouvelé garde, malgré son changement morphologique, sa double jonction de déterminant nominal et relatif s.str., comme cela se faisait en avestique, sanskrit et grec. Benvéniste 1966 : 220-21 donne des exemples de qui en latin avec la fonction de déterminatif nominal. Selon sa théorie le relatif, au sens large, était d'abord un déterminatif nominal, qui plus tard a étendu sa jonction déterminante à la phrase. D'où la ressemblance, dans de nombreuses langues, entre morphèmes du défini et relatifs. Nous y reviendrons.

N.B. Nous rappelons également que la racine interrogative-indéfinie ne devient pas seulement pronom relatif, mais est également, par le truchement du relatif, le point de départ de conjonctions, qui, souvent, ne sont que des formes adverbiales de relatif, p.ex. hwileiks (got.), le quel; hwanta. (v.h.all.), puisque; kad (lit.), lorsque.

1.3.3. Le pronom i.e. yo selon la théorie de Gonda 1954a, 1-41

Gonda o.c. refuse de réduire yo à un pr.démonstr., un anaphorique ou un

relatif selon un principe louable de ne pas faire de l'anachronisme ou de l'interprétation. En empruntant de nombreux exemples à des langues non-occidentales aussi différentes que le javanais, le malais, le chinois et l'akkadien, il pratique de la syntaxe sémantique en cherchant un dénominateur commun à toutes ces langues. Ceci l'amène à voir dans le relatif quelque chose de vague, syntaxiquement et sémantiquement. Sa définition veut donc englober l'ensemble d'emplois et de significations : *yo était "an introductory announcing isolating explaining qualifying defining distinguishing pronominal word, which included the word or wordgroup to which it drew attention or which it introduced in a larger whole".* (

En plus des emplois que nous avons déjà mentionnés, il insiste sur l'aspect de "Herausstellung", la mise en relief ou la mise à part, l'insistance. Avec cette valeur *yo* se traduirait par "quant à", "en ce qui concerne", *ka to* (angl.).

Il va de soi que nous ne prenons pas à notre compte la méthode de Gonda

1.3.4. Relatif *qu-* et particule *-que* en latin

La particule *-que*, et, avec, relié au sanskr. *ca*, avestique *ča*, bien que souvent employé en compagnie d'un relatif, a-t-elle un lien avec la racine du relatif latin ? Gonda 1954 b : 117-214, 266-96 traite différentes théories.

S'agit-il d'un connectif ou non ?

Meillet 1937 : 353 se demande si, à l'origine au moins, la particule n'est pas liée "à la famille d'indéfinis et interrogatifs". Meillet n'est pas seul à rapprocher les deux, d'autres auteurs, cités par Gonda 1954 b en font autant : Hartung, 1832-33 t I : 66, Baron 1891 : 51, Walde-Pokorny I 1930 : 507.

La comparaison de *-que* avec le *τε* grec ne fait que repousser le problème, puisqu'il n'est pas facile de distinguer, en grec, entre le *τε* connectif et le *τε* dit épique au sens indéfini "en quelque sorte, d'une certaine façon".

J. Bouille (communication personnelle) pense que les deux *τε* ont une origi-

ne et sens communs, également applicables au -que lat. (racine kue interrogatif indéfini) : domi militiae-que signifierait à l'origine : chez soi, à l'armée, tout cela (n'importe quoi). D'où la traduction classique : chez soi et à l'armée. On note en passant que eta en basque et ak^w en berbère (kabyle) sont en même temps des morphèmes connectifs et signifient tous deux "totalité, ensemble".

En tout cas le copulatif ou connectif, aussi bien en grec qu'en latin, disparaît peu à peu. Est-ce pour des raisons syntaxiques comme le suggère Meillet 1965 t.I : 161 ou extra-linguistiques comme le voudrait Gonda 1954b ? Ce dernier considère la particule non pas comme un connectif ordinaire mais comme " un copulatif ou connectif spécialisé pour lier deux synonymes ou deux contraires ". .. car "l'homme primitif considère deux synonymes ou deux contraires comme complémentaires, comme une paire", un peu comme l'anglais moderne (ou primitif ?) considère le lien entre "bacon and eggs".

2 LA DETERMINATION EN SLAVE *

L'indo-européen est la langue-mère de plusieurs langues-filles: l'indo-iranien, le grec, l'italique, le celtique, le germanique, les langues slaves et baltiques (lette, lithuanien, prussien).

Les langues slaves à leur tour se divisent en trois grandes classes:

- le russe
- le slave occidental avec le polonais, le polabe, le sorabe, le tchèque et slovaque
- le slave méridional avec le bulgare, le serbo-croate, le slovène.

Grâce à l'unité linguistique on peut reconstituer le slave commun. Comme l'i.e. le slave commun n'est pas une langue attestée.

Le vieux slave, très proche du slave commun, est un parler slave méridional avec des traits archaïques, surtout phonétiques et morphologiques, utilisé dans les traductions des textes destinés à l'exercice du culte chrétien.

2.1 Les démonstratifs en slave

Le groupe des démonstratifs, caractérisé par la sonante η indiquant l'objet éloigné, attesté notamment par le v.h.a. enēr et l'arm. ayn et na, est représenté en lithuanien par aĩs et en slave par onũ.

Comme le latin le slave commun possédait trois degrés, en plus de l'anaphor

celui qui parle	hic	si ^v	èvo	òvāj
celui à qui on parle	iste	tũ	èto	tāj
éloigné, absent	ille	onũ	adverbe	pronom
	latin	v. slave		serbo-croate

Remarques sur la morphologie

i) si: de la racine * \sqrt{k} prépalatal qui indique en i.e. l'objet rapproché, cf. got. hi, lat. cis, citrā, gr. $\epsilon\eta\mu\epsilon\rho\upsilon\nu$ *ky. āmera

* Nos renseignements viennent surtout de Vaillant 1964

2) Le démonstr. *tŭ* ne vient pas directement de la racine i.e. **√so* ; *tŭ* fourni à l'anaphorique i son nominatif et ses formes emphatiques. (*tu* < *√tos* i.e.)

Ceⁿ pronom *tŭ*, de même que *si*, peut se postposer au substantif et même se souder à lui, mais il garde toujours sa valeur plus ou moins forte de démonstr. ^{Le v. fl. accuse déjà l'amorce d'un article défini, mais il ne présente encore que les conditions qui permettent à *tŭ* postposé de se développer en article défini en moyen bulgare. L'indice de détermination était *i*, qui ne se joignait pas au substantif " (Vaillant 1964 II : 141), mais seulement à l'adjectif (cf § 2.2)}

N.B. La flexion de *tŭ* sert comme paradigme de déclinaison aux adjectifs possessifs (*mon, ton..*) ou ce qui y correspond, à l'interrogatif, l'indéfini et à tous les autres démonstratifs

Voici les flexions de *si, je(i), tu* avec un rappel du *sk., gr. et got.*

		s i n g u l i e r			p l u r i e l		
		masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
<i>si</i>	nom.	<i>si</i>	<i>si</i>	<i>se</i>			
	acc.	<i>si</i>	<i>sja</i>	<i>se</i>			
	gén.	<i>sego</i>					
	dat.	<i>semu</i>					
<i>je, i</i>	nom.	-	-			<i>je-ze</i>	
	acc.	<i>je, i</i>			<i>je(ze)</i>	<i>ji-ze</i>	
	gén.	<i>jego</i>					
	instr.	<i>jimi</i>					
<i>tu</i>	nom.	<i>tŭ</i>	<i>ta</i>	<i>to</i>	<i>ti</i>	<i>ty</i>	<i>ta</i>
	gén. abl.	<i>togo</i>					
	acc.	<i>tŭ</i>	<i>to</i>	<i>to</i>	<i>ti</i>	<i>ty</i>	<i>ta</i>
<i>sk.</i>	nom.	<i>sa</i>	<i>sā</i>	<i>tat</i>			
	acc.	<i>tam</i>	<i>tam</i>	<i>tat</i>			
<i>gr.</i>	nom.	<i>ō</i>	<i>Ń</i>	<i>to</i>			
	acc.	<i>toŭ</i>	<i>taŭ</i>	<i>to</i>			
<i>got</i>	nom	<i>sa</i>	<i>so</i>	<i>that(a,</i>			
	acc	<i>thana</i>	<i>tho</i>				

N.B. Le vieux slave avec le v.h.a. ($\text{der} < \text{to} + \text{is}$, $\text{diu} < \text{to} + \text{iya}$, $\text{dass} < \text{to} + \text{d}$), est seul à avoir pour tu, au nom. masc. et fém., la dentale, contrairement au sanskr. et got. qui ont une sifflante, devenue h en grec. Heller 1956 : 7-8 tente une explication de cette alternance en s- et t-. Son hypothèse est basée sur la place de l'accent et la contraction de $t + t = s$. Cette loi ne peut pas avoir joué pour le v.sl. Ici les formes en dentale sont peut-être une régularisation à partir du neutre.

2.2. 1. L'adjectif déterminé : morphologie

Vaillant 1964 II : 119 et 172 présente ainsi l'origine de la flexion déterminée de l'adjectif en slave : " Cette flexion résulte de l'addition aux formes indéterminées d'un élément enclitique masc. -i, fém. ja, neutre je, qui joue le rôle d'article "(dējini). Il s'agit du seul adjectif : p.ex.

narodũ , peuple, un peuple, le peuple

zũľũ narodũ , un peuple mauvais

zũľũ-ji († zũľyj) narodu , le peuple mauvais

Cet élément a sa flexion propre, du type pronominal, qui est à peu près identique à celle de l'anaphorique i (acc.) et du relatif i-že.

Les formes de l'adjectif déterminé sont transparentes dans les textes archaïques du vieux slave, là où la finale de l'adjectif simple est monosyllabique et où la flexion du relatif ne comporte pas deux j p.ex. bosũ , nu-pieds.

	sg.			pluriel		
	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
N. *	bosũ-ji	bosa-ja	boso-je	bosi-ji	bosy-ję	bosa-ja
A	bosyi	bosę-ję	boso-je	bosy-ję	bosy-ję	bosa-ja
G.	bosa-jego					

A cause des accidents phonétiques, qui ont obscurci les formes qui étaient claires d'abord, il y a eu des contractions (transformation de l'intonation ou

accentuation à cause de l'addition de l'enclitique). Dès lors, l'adjectif déterminé a produit l'effet d'une flexion démonstrative de l'adjectif. La flexion de l'adjectif composé est devenue celle de l'adjectif purement et simplement : ainsi s'est réalisée une innovation capitale : une flexion distincte de celle du substantif.

2.2.2 Les conditions d'emploi de l'adjectif déterminé

La forme déterminée de l'adjectif est usuelle avec les démonstratifs; elle apparaît avec des participes en apposition, même de sens indéterminé, comme p.ex. dans la traduction de : dans une ville appelée Naïm.

Avec les adjectifs ou participes coordonnés il est fréquent que le premier seul présente la forme déterminée n'ex. :

vupadušo ago i prezirena - ꝥ (o ago < a-jego) (supra-silencis)
celui qui est tombé et (qui) il est méprisé

La forme déterminée caractérise aussi le vocatif de l'adjectif et elle se rencontre encore dans le tour expressif

Mais l'emploi le plus courant de cette forme déterminée est celle de l'adjectif lié à un substantif qu'il qualifie c.à.d. l'adjectif épithète. Parfois l'adjectif seul, sans substantif, a cette forme.

Par contre, un adjectif prédicat ou un adjectif épithète mais d'un substantif indéterminé n'a jamais cette forme :

mađrŭ člověku, sage homme; un homme sage. σοφος άνθρωπος
mađru-i (mađryj) člověku, sage-le homme; l'homme sage. ὁ σοφος άνθρωπος

Quant à la place de l'adjectif, voici ce qu'en dit Meillet-Vaillant 1965:482 :

"Les adjectifs peuvent se placer avant ou après le nom qu'ils qualifient. Chaque langue slave a un ordre plus habituel que l'autre. Le plus souvent on a l'ordre adjectif-substantif, surtout dans les langues slaves méridionales."

2.3. RELATIF ET ANAPHORIQUE EN SLAVE *

Le relatif *i-že* et le pronom anaphorique *i* ont la même flexion et ne diffèrent que par l'élément *že* postposé au relatif, exception faite pour le vieux tchèque ou vieux polonais où on peut avoir soit *jen* soit *jen-ž(e)*.

L'anaphorique n'a pas de forme pour son nominatif, il est suppléé par

1) le démonstratif d'éloignement moyen *tŭ*. Meillet-Vaillant o.c. donne aussi ce rôle à *onu*, démonstr. l'éloignement lointain, ou plutôt à une forme renforcée de *onu*: *ònāj* (serbo-croate), *onen* (tchèque).

Notons que le bulgare utilise *toj*.

2) *jego*. Cet ancien anaphorique est devenu souvent méconnaissable dans les langues slaves modernes soit parce que *je* s'est adjoint le *n* final de certaines prépositions soit parce que ces langues ont créé des formes réduites enclitiques à côté des formes accentuées. Cependant le russe moderne garde bien les anciennes formes au nom., acc. et gén., et dat.

La particule *-že* qui s'ajoute à l'anaphorique pour en faire un relatif, est toujours inaccentué et marque soit l'insistance sur un mot p.ex. *i...tŭ že je*, celui, qui. c'est lui, soit une opposition légère lorsqu'elle sert à relier des phrases (cf. ir. *da*, gr. *δε*, lat. *-que*) Elle sert encore, en combinaison avec la négation renforcée *ni*, à former les indéfinis de sens négatif p.ex. *ni kŭto-že*, personne (cf. sanskr. *yo-ha*, l'équivalent du slave *je-že*).

Vaillant 1964 : 358-59 donne un emploi de *i-že* devant un groupe nominal correspondant à l'article grec : *ὁ ἐπὶ τοῦ δώματος*, le sur le toit, celui (qui est) sur le toit. Et encore : votre père, le dans les cieux, votre père qui (est) dans les cieux. Ou encore : la lumière, la en toi, la lumière qui (est) en toi. Ces exemples nous rappellent le grec, l'iranien et l'aveistique. Vaillant lui-même appelle cette construction avec *i-že* apposition ou proposition relative sans copule.

* cf Vaillant 1964 : 145, §96.

(op. cit. : 355)

"Contrairement à l'article grec, i-že introduit un nominal au nominatif et reste donc non fléchi". Vaillant semble présenter cet usage comme un calque sur le grec (o.c.:359).

Pour Meillet-Vaillant (1965 : 437) je a deux emplois et deux origines différentes 1) le relatif i-že ou je-že qui correspond à l'indo-ir. ya-, au gr. ὅς et au lit. jas, conservé dans les conjonctions.

2) un anaphorique enclitique (cf. lit. jis) : "c'est sans doute un mot originellement distinct du relatif et apparenté au groupe multiforme de skr. ayam, lat. is, got. is." (o.c.).

D'après ce qui précède (cf. chap. I) il s'agit pour nous d'un seul emploi et d'une seule origine. S'il y a apparemment, typologique et non phonétique, ce serait avec le sanskr. tad (sas) et non pas avec idam (ayam), qui n'est jamais anaphorique.

2.4. RELATIF ET INTERROGATIF EN SLAVE

En i.e. les phrases interrogatives se semblent avoir, selon Meillet-Vaillant 1965 : 476, § 541, de formes propres. En slave l'ancien interrogatif ku-to, qui?, (avec la flexion de tu), apparenté au skr. kah, got. was, et či-to, quoi?, ne se distinguent en rien de l'indéfini, conformément à l'usage i.e.

Comme l'ir., l'italique et le baltique, le slave a connu la fixation de son relatif i-že et son renouvellement par l'interrogatif kŭii, lequel, dès la fin du v. sl. cf. Vaillant 1964 : 146, § 96.

Seul le slavon maintient i-že et encore seulement dans des constructions artificielles. En tchèque moderne jež est un archaïsme ; on trouve encore une trace de l'ancien relatif dans les conjonctions : v. sl. jako, comme ; v. sl. zanj, parce que ; serbo-croate jer, issu de jezd ; pol. że, iż, issu de iže.

Une des raisons pour lesquelles le passage du relatif à l'interrogatif, -ce dernier reprenant les fonctions du premier-, a été facilité vient du libre choix que l'on avait dans les propositions interrogatives indirectes entre l'interrogatif et le relatif, p.ex.:

διελάλου	προς ἀλλήλους	τι	ἄν ποιήσαιεν
ils se demandaient	entre eux	ce que quoi	ils feraient
glagolaaxo	drugŭ kŭ drugŭ	dito	ubo biše sŭtvorili

Voici d'autres interrogatifs devenus relatifs:

serbe: ko, što, koji

russe: kotoryjĭ (cf. skr. katarah, lequel)

slouène: katéri

pol.: który

N.B. Ces dernières formes sont à rapprocher du lat. *utrum* < k^wo-tero, lequel, et de l'angl. *whether* < h^wo-tero

2.5. RELATIF ET ADJECTIF DÉTERMINÉ: théories, appellations, hypothèses

Ce lien en slave et baltique ancien entre le pronom relatif (j)i, ja, je suffixé de -ze et la forme de l'adjectif déterminé (c.à.d. l'adjectif, augmenté de la racine i.e. *yo) a été découvert depuis longtemps: Winisch 1869, Brugmann VGLS, Porzig 1923 en parlaient déjà.

- 1) Certains l'appellent un relatif (Brugmann, Porzig 1923)
- 2) D'autres un adjectif déterminé (Schwyser K.Z.63, 1936: 146; Vaillant 1964)
- 3) Wiseman 1957: 60-72 le dénomme "adjectif recevant une détermination"
- 4) Van Wijk 1935 et Heinrichs 1954 l'appellent un anaphorique
- 5) On l'appelle encore article défini.

Winisch 1869 considère le i suffixé comme une 3e pers. fléchie, comme en grec et er en all.

Benvéniste y reconnaît la fonction déterminante de l'ancien relatif, qui à l'origine a été un déterminatif nominal, appliqué plus tard au verbe. Ou, pour le dire avec ses propres mots, *op.cit.*: 218 : " Nous avons donc dans l'état ancien du slave et du baltique les deux fonctions du pronom *yo : la fonction déterminante (nominale) dans l'adjectif déterminé et la fonction relative (verbale) dans la forme élargie avec la particule -že du relatif v.sl. i-že ".

La position de Meillet-Vaillant 1965 : 437, 445-46 a été exposée à la p.36. Van Wijk 1935 : 19 conteste que l'adjectif déterminé du slave et v.bulg. vienne de la suffixation de *yo-s, le relatif l.e. Selon lui, il faut plutôt y voir, à l'instar du got. sa-ei (*op.cit.* p.52) un pronom démonstr. ou anaphorique (*op.cit.* le v.bulg. jego-že, ji-že)

Wiseman 1957 croit que le terme "adjectif défini" est une interprétation trop restreinte : il préfère parler d'un adjectif recevant une détermination. Son argumentation se base sur la traduction du grec. Souvent l'adjectif gr. sans article est traduit en lithuanien (lith.) par l'adjectif pourvu de l'article, *op.cit.* :

gr. : ἑὼντων δὲ εἰδὼν λύκοι ἀρπυγῆς

lit. : viduje yra plėšrie-ji vilkai (-ji est la marque du défini ou déterminé, *

fr. : au dedans ce sont des loups rapaces

Le grec et le fr. traduisent par un indéfini là où le lit. utilise la forme de l'adjectif déterminé.

En fait Wiseman reprend un article de Gamillscheg 1936 : 329 où cet auteur montre la double jonction de l'article grec (*op.cit.* p.22) : "articulus, ἄρτυρον : 1) article défini (Artikel) 2) Gelenkpartikel, particule articulaire, faisant l'articulation entre un déterminé et un déterminant. Gamillscheg parle de "Verbindung von Substantiven und attributiver Ergänzung", liaison de substantifs complétés par un attribut. Il pense retrouver ce même emploi articulaire

* Nous distinguerons plus tard "défini" et "déterminé" *op.cit.* p. 107.

en latin porcus ille silvaticus , (un, le, du) porc sauvage.

en roumain porcul cel șalbatec , " " " "

La liaison se fait aussi sans particule ; porcus silvaticus , porcul șalbatec.

La différence selon Gamillscheg est que ille et cel "macht das Adjektiv silvaticus psychisch selbständig " rend l'adjectif psychologiquement indépendant.

Il cherche donc à trouver un sens à ce support de détermination.

Nous dirions plutôt que le substantif ou le premier terme auquel on ajoute la particule, demande à être complété par une détermination.

Pour un phénomène analogue en berbère cf. Galand 1974 : 205-224 traitant des supports de la détermination en touareg et Reesink 1973 : 71 abordant une particule du défini en kabyle, qui introduit en même temps une détermination.

Wissemann explique donc ainsi que -ji dans l'exemple lithuanien cité (ples-rie-ji vilkai) est un "Gelenkpartikel", une particule de jointure, de liaison.

Un autre exemple traduit du grec : ix jis duoty gyvo-jo vandeus (en gr. ὕδωρ ζῶν)

il te donnerait de l'eau vive.

Ici jo, selon l'auteur, sépare deux notions et insiste sur la "psychische Selbstständigkeit der beiden Begriffe", l'autonomie psychologique des deux notions.

Le vieux bulgare, par contre, a dans cet exemple une forme indéfinie : vođo živo, vive eau, de l'eau vive. L'emploi de la forme définie en v. bulg. existe mais signifie un emploi anaphorique : vođo-ji živo, vive-la (cette) eau, cette eau vive. Pour Wissemann 1957 la fonction de Gelenkpartikel a évolué en v. bulg. en fonction anaphorique : ceci est contraire à notre théorie générale, qui pose une évolution en sens inverse : démonstratif éloigné, anaphorique, support de détermination (= Gelenkpartikel). Les emplois de la forme définie de l'adjectif dans le vocatif (ou dans le prédicat) sont pour Wissemann des survivances du Gelenkpartikel : p. ex. gr. πονηρὲς λουλὲς , v. bulg. zulu-ji rabe, lit. netkus-is tarne, mauvais serviteur ! gr. μὴ φοβοῦ, τὸ μικρὸν πειννιον, v. bulg. ne boite se malo-je stado, lit. nebijok, mažas-is bury , ne crains pas, petit troupeau.

L'adjectif seul, en v. bulg.* et en lit., peut s'employer à la forme définie ou indéfinie. La suffixation d'un élément pronominal à l'adjectif fait donc autre chose que substantiver l'adjectif, puisque ce dernier n'en a pas besoin pour se trouver seul. C'est pour cela que Wisseman parle dans ce cas de "Ergänzungsbedürftigkeit des Adjektivs durch auf ein ganz bestimmtes Substantiv hin zu weisen", un besoin de l'adjectif d'être achevé par un renvoi à un substantif défini.

Cet adjectif seul, à la forme définie, a souvent en v. bulg. le sens d'une reprise anaphorique : Wisseman dira donc que l'évolution s'est faite plus vite en v. bulg. qu'en lith. Ce qui reste primaire pour lui-et ici nous pouvons le suivre- est la fonction articulaire : *dobrũ jĩ dõrẽkũ*, bon-le homme, l'homme bon, dans l'ordre suivant habituel (cf. p. 34 en bas) : adjectif - pronom-substantif.

Pour Schwyzer 1936 : 151 le suffixe *je* dans l'ex. *vino novo-je*, vin nouveau-le, est d'abord un démonstr., qui a pris le sens d'un relatif.

Heinrichs 1954 voit, comme Windisch, dans le suffixe un pronom : *gerasis* (*geras-jis*) *vyras*, vieux-lui homme, le vieil homme.

CONCLUSION

L'origine de la flexion spéciale de l'adjectif en slave et baltique est claire : c'est un juxta-posé de la forme fléchie normalement et du relatif-article au sens de Benvéniste 1966. Par le biais de l'anaphorique enclitique, l'adjectif devient support de détermination et a souvent, mais pas nécessairement, un sens défini. Ce même anaphorique, renforcé par *-ze* est devenu relatif. La ressemblance de flexion avec les démonstratifs, la suppléance que fournissent *onũ* et *tũ* pour compléter le nominatif et les formes emphatiques montrent une fois de plus le lien étroit entre démonstratif d'éloignement, anaphorique et relatif.

* Le bulg. moderne a développé un article postposé (-t) pour le nom, alors que le russe moderne a continué l'ancien slave.

Il n'y a donc pas deux emplois ou deux origines différentes pour -je- (že), comme le dit Meillet-Vaillant 1965 : 437. La comparaison avec le yo iranien est donc tout à fait justifiée, mais ce n'est pas "le seul dialecte i.e." où on trouve cet emploi particulier du thème *yo. D'ailleurs le relatif iranien ne se met pas toujours au même cas que le substantif, comme l'affirme Meillet-Vaillant 1965 : 446. Nous reviendrons sur les problèmes d'accord plus loin.

Le v.sl., comme le latin et le berbère, n'a pas de morphème pour marquer le caractère défini ou indéfini du nominal : vilkai (lit.), lupi (lat.), uššanən (berb, k. peut être traduit par : loups, des loups, les loups. Nous appellerons ceci (cf. p.110) une détermination au niveau compréhensionnel, c.à.d. au niveau des choix notionnels. Ceci s'oppose à une détermination au niveau extensionnel dans les langues à article : ici la détermination se fait au niveau du discours, de la situation. Beaucoup de langues évoluent d'une détermination compréhensionnelle à une détermination extensionnelle : le slave a eu l'occasion avec le relatif-article, suffixé au seul adjectif : l'extension n'a pas été poussée jusqu'au système nominal. Le relatif-article a été incorporé à l'adjectif, ce qui a produit une déclinaison adjectivale spéciale.

3. INTERROGATIF ET INDEFINI

A plusieurs reprises nous avons remarqué que la racine de l'interrogatif est la même que celle de l'indéfinit : quels sont les rapports entre les deux ? Frei 1940 a essayé d'y répondre et nous résumons d'abord son exposé avant de donner notre point de vue.

Frei fait le tour de nombreux auteurs. Certains admettent la priorité de l'indéfinit sur l'interrogatif : Hirt 1921, Meillet 1922 : 19-20, 1934 : 371, Meillet-Vendryès 1927, § 852, ^Aretschner 1912 : 518-19, Wegener 1855 : 76. D'autres optent pour une évolution de l'interrogatif en indéfini : Frei lui-même, Gardiner 1933 : 307-8, Hofmann 1928 : 645, Leumann 1928 : 288 et Meunier 1875 : 246-60.

Après quoi Frei constate que la linguistique historique n'a pas les moyens d'en sortir et propose de transformer ce problème de linguistique historique en problème de linguistique synchronique ou statique, en prenant comme point de départ le fonctionnement des interrogatifs et indéfinis dans de nombreuses langues actuelles. Il découvre alors que l'indéfinit est toujours formé à partir de l'interrogatif, soit

- 1) par un élément rajouté, dont le sens peut être multiple p. ex. fr. qui que ce soit, n'importe qui, angl. whosoever, néerl. wie dan ook, lat. quisque, got. hazuh...
- 2) soit par la répétition de l'interrogatif : lat. quisquis, chinois, nalnal, partout où;
- 3) soit par un changement de ton ou absence d'intonation interrogative.*

Ce sont trois procédés que Frei appelle des signes de "transposition" qui permettent le passage, sur le plan synchronique, de l'interrogatif à l'indéfinit.

Nous pensons que cette théorie serait tout à fait valable s'il n'y avait que le premier signe de transposition. Les deux autres procédés infirment la

* Brugmann dérive l'indéfinit comme une forme inaccentuée de l'interrogatif accentué.

théorie car cela revient à une pétition de principe. Le troisième signe reste délicat à interpréter surtout quand il s'agit de langues mortes ou mal attestées dans le passé.

En sémitique la question n'est pas aussi tranchée que ne laissent parfois croire Blake 1912 : 182 et Brockelmann 1908 : 328, 1913 : 81, 1961 : 76 sq., 370 sq.

" In Assyrian and abyssinian languages, very rarely in Ethiopic, the indefinite idea of some, any may be expressed by pronominal adjectives, identical with* or derived from the interrogatives" (Blake op.cit.).

En berbère aussi il y a parfois identité entre l'interrogatif et l'indéfinit, cf. *wi*, quiconque, qui? ay ce qui, quoi? (kab.), mais ici l'indéfinit semble prioritaire. (cf. p. 326)

Pour le latin cf. 1.3.2. p. 25-28.

Sur les rapports entre indéfinit, interrogatif et relatif en angl. cf. p. D'autres comme Prokosch 1938 : 277-78 pensent que l'indéfinit et l'interrogatif sont toujours allés de pair sans que l'on puisse décider de la priorité de l'un sur l'autre : il donne un exemple de l'allemand : was brennt da ? (qu'est-ce qui brûle ?) Da brennt was, il y a quelque chose qui brûle.

* C'est nous qui soulignons.

4. LA SYNTHÈSE DE BENVENISTE

4.1. Dans l'étude magistrale que Benveniste 1966 : 208-22 a consacrée à la phrase relative comme exemple de typologie structurale, il constate qu'un morphème caractérisant la forme nominale définie, que ce soit un suffixe ou un article défini, un démonstratif ou un autre déterminant, peut être transféré à une forme verbale, qui ainsi se substantive. Cela est particulièrement clair pour le grec, le védique et l'avestique où *ya introduit une détermination soit nominale soit verbale. De même en slave et baltique *yo a une fonction déterminante (nominale) dans l'adjectif déterminé, une fonction relative (verbale) dans la forme du relatif i-ze. Benveniste conclut donc que le déterminant du nom ou de l'adjectif est aussi déterminant de phrase (=relatif) : le même morphème a une double fonction, même si les langues l.e. ont parfois favorisé un peu plus le développement des seuls déterminants nominaux. Quelle que soit sa manière de rattachement à l'antécédent (pronom, particule...), la phrase relative se comporte comme "un adjectif syntaxique" déterminé, de même que le pronom relatif joue le rôle "d'un article syntaxique déterminatif". (o.c. 122).

Le bien fondé de cette synthèse a été abondamment illustré et détaillé par les pages précédentes. Dans ce qui suit nous nous posons seulement

4.2 quelques questions à propos de cette théorie.

- si le relatif a été d'abord un déterminant nominal, comment expliquer qu'en skr. on ne trouve point cet emploi pour ya : son seul emploi est substantival ou absolu : ya...ta..., celui qui..., celui-là...

- en gr. ós, au sens d'un relatif s.str., est très ancien et existe chez Homère en même temps que le démonstratif. C'est ce dernier qui a le double rôle de déterminant nominal et de pronom articulatoire p.ex. ὁ ἀνὴρ ὁ ἀγαθός, cet homme celui bon, cet homme bien; le premier ὁ est le démonstratif, devenant plus tard article, le deuxième ὁ est un support de détermination (cf. p. 20-22). Par contre

ὅς peut bien déterminer un nominal (fonction déterminative) et une forme verbale (fonction relative) mais ne joue jamais le rôle de connectif, comme le deuxième ὅ dans l'exemple cité. Là où en avestique ya inclut dans sa fonction de déterminatif aussi celle de support de détermination, le gr. réserve une partie de cette tâche au démonstratif et non pas au relatif ὅς, qui, lui, a d'autres tâches articulaires, comme le montre Benvéniste o.c. 217.

- quant au problème d'accord : nous n'admettons pas le parallélisme entre le relatif dans le syntagme verbal et dans le syntagme nominal, tel que Benvéniste le propose. " Si on trouve naturel, que dans la séquence (χρῆ) τὸν μὲν κατὰ θάπτε μὲν, ὅς κε θάψῃ βίβλιν (...enterrer² celui qui mourra¹;) .. (proposition verbale) le relatif ὅς soit au nominatif, il faut admettre comme également régulier que dans ὅς κ' ἐπιδευῆς ..., celui du besoin, le nécessaire..., (syntagme nominal) le pronom relatif reste au nominatif, quel que soit le cas de l'antécédent" (o.c. 217). Ce qu'il y a de parallèle dans les deux emplois de ὅς, est sa fonction articulaire : ὅς est suivi d'une détermination, soit nominale soit verbale. Mais dans la proposition verbale le nominatif s'explique car ὅς est sujet du verbe dans la phrase relative, tandis que dans le syntagme nominal il importe de distinguer entre relatif=déterminatif, qui s'accorde en cas avec le nom et relatif=articulant, connectif ou support, dans quel cas il n'y a pas nécessairement accord en cas : cette absence d'accord existe aussi en védique : agnim (acc.) yo (nom.) vasuh, Agni (acc), le (nom.) bon. Pour Seiler 1960 le manque d'accord est justement un des indices de la catégorie appositive, alors que l'accord montre l'appartenance à la catégorie attributive (cf. p.6, 7 et 15 sq.). Et ce manque d'accord n'est pas plus ancien que l'accord comme nous avons déjà montré : il n'y a donc pas "normalisation secondaire" comme le voudrait Benvéniste o.c. 217.

Ces problèmes d'accord (ou de rection) reviendront en germanique.

Voyons d'un peu plus près ce qui se passe en avestique, selon Seiler 1960.

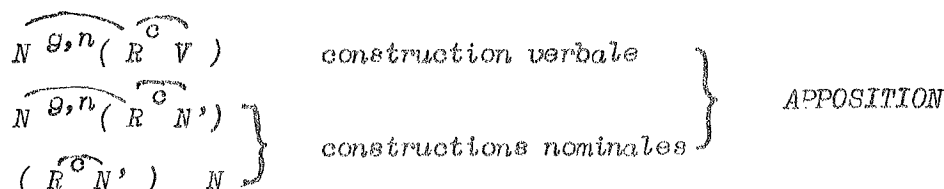
1) C'est nous qui traduisons.

4.3. L'ACCORD* EN AVESTIQUE

Nous venons de voir que le relatif avait dans plusieurs langues i.e. un double statut : déterminatif nominal et relatif s.str. L'absence ou la présence d'accord en cas pose le problème de la fonction syntaxique et (ou) sémantique de cette différence et l'ancienneté de l'une ou de l'autre construction.

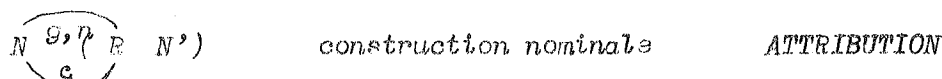
Pour la terminologie et l'abréviation des termes cf. p.14 en bas.

Voici, schématisés, les constructions où il y a manque d'accord en cas, en avestique, entre R (relatif) et N (nukleus) :



Par contre il y a accord

entre R et N :



Notons tout de suite que le manque d'accord se trouve aussi bien dans les constructions verbales que nominales : il est cependant plus significatif dans les constructions nominales puisque l'on trouve l'accord dans la construction nominale attributive : ainsi les deux constructions s'opposent :

- 1) mithrem yim vouru gaoyaitim, $\underbrace{N}^c (\overbrace{R}^{g,n} \overbrace{N'}^c)$ construction attributive
den Vertrag, den mit weiten Trijten; le contrat aux larges prairies.
- 2) mithrem yo vouru gaoyaitiš, $N \overbrace{R}^c \overbrace{N'}^c$ construction appositive
den Vertrag, der mit weiten Trijten
- 3) yo yimo xšaeto, le Yama brillant; $\overbrace{R}^c \overbrace{N'}^c N$ construction appositive

Les deux premiers exemples rendent donc impossible la théorie de normalisation de l'accord, proposée par Denvéniste. Nous avons déjà vu la solution de

* Le terme "accord", au sens large, comprend également la rection, en cas de verbe.

Seiler (p.45, 46). Dans le premier exemple, $N \overset{\circ}{(R N')}$, mithrem yim ..., on peut se demander quels rapports existent entre $R(yim)$ et N' (gaoyaoitim). Que R soit yim comme en 1) ou yo(nom.) comme en 2), il s'agit toujours d'un déterminatif. Mais déterminatif de quoi ? De N ou de N' ? Si c'est de N' , nous nous trouvons devant la fonction articulaire de R , ce qui est plus qu'un pronom article ou déterminatif pur. Ce dernier pourrait être caractérisé comme mono-polaire, c.a.d. $R \rightarrow$ ou $\leftarrow R$, tandis que la fonction articulaire est toujours bi-polaire, c.a.d. $\leftarrow R \rightarrow$. Un autre terme serait pronom d'appui ou "support de détermination" (Galand 1974 : 205), encore faudrait-il préciser les rapports syntaxiques entre R et N (présence ou absence d'accord en cas) ou entre le support et ce qu'il reprend. Le problème de l'accord reste donc posé.

Nous terminons sur

4.4 quelques rapprochements entre avestique et berbère

L'accord en avestique reste restreint à trois cas : le nom., acc. instr. En cas d'absence d'accord entre R et N , R peut être à l'instrumental. Cet instrumental (cf. Jakobson 1936 : 267) contient l'idée de neutre et de collectivité, comme l'a montré Seiler 1974. La traduction de cet instrumental se laisse paraphraser par "ce qui contient, ce qui implique, ce qui comporte, ce qui va avec, ce qui se trouve dans une situation" etc. On ne peut s'empêcher de penser ici à la préposition berbère s qui a, le neutre excepté, les mêmes significations de collectivité et d'instrumentalité p.ex. (cf. aussi p.287-88) :

- a) yegzem s almus, il coupe avec un couteau (instrument)
- b) tella s tadist, elle se trouve avec un ventre, elle est enceinte (ambiance)
- c) nek'ni s yergazen, nous autres hommes (collectivité)
- d) wi s tlata, celui qui va avec, qui implique ^{*}trois, le troisième (cf b)

Ceci est d'autant plus intéressant que l'instrumental en avestique est

* C'est donc une autre explication du nombre numéral que celle donnée par A. Basset HAL 1969 : 29, celui au moyen duquel trois (est complet).

est appelée également "Nennfunktion" (cf. Seiler 1960 : 143 - 56), fonction d'appellation ou fonction explicative, explicitante.

En i.e. ancien, comme encore en latin et grec, et en sémitique le verbe contient nécessairement à la 3e personne un sujet formel incorporé. Mais ce sujet a besoin d'être précisé, explicité : ceci est fait par l'instrumental en avestique, par le cas ou complément explicatif (= complément reprenant cf. p.) en berbère. On peut donc faire la comparaison suivante :

avestique : verbe (sujet formel inclus) nom (instrumental)

berbère : verbe " " " " " " nom (cas explicatif ou reprenant) cf. p. 166

Par ailleurs le cas explicatif en berbère a d'autres emplois assez proches des exemples c) et d) p.ex. at wədrar, ceux c.a.d. montagne, ceux (de) la montagne;

sin yərgazən, deux c.a.d. hommes, deux hommes;

Notons enfin que l'instrumental (russe) (cf. Jakobson o.c.) est considéré comme un cas périphérique par rapport au nom et acc. : le cas explicatif ou reprenant, et le complément déterminatif, en berbère, sont aussi des fonctions secondaires.

LE GERMANIQUE

Après avoir vu quelques aspects de la détermination en indo-iranien, grec, latin, slave et baltique, il nous reste à entrer plus en détail dans quelques langues germaniques.

Le tableau du germanique varie selon les auteurs, surtout dans les divisions et sousdivisions du *westique* (germanique de l'ouest) : ici les répartitions géographiques et historiques ne sont pas toujours les mêmes.

Le tableau de base qui suit est basé sur Mossé 1955, I : 22 et Braune 1964 : 7-9.

Le germanique peut se diviser en

- 1) *ostique* : la bible gotique de Wulfila (4^e siècle)
 - 2) *nordique* : - les inscriptions runiques (3^e - 5^e siècle)
 - le nordique de l'est (suédois, danois)
 - le nordique de l'ouest (norvégien, islandais)
 - le vieux norrois : 1150 - 1350
- } 9^e siècle
- 3) *westique* :
 - { le v. angl. (6^e s. - 1066), le moyen angl. (± 1100 - 1450), l'anglais moderne
 - { le frison
 - { le vieux bas francique, le m. bas francique, le néerlandais.
 - { le vieux saxon, le moyen bas allemand, le Plattdeutsch,
 - le vieil haut allemand (700-1050), le m. bas all. (1050-1500), l'all. moderne.

Les traits les plus importants que toutes ces langues germaniques ont en commun sont : accent d'intensité, finale de mot, adjectif à 2 flexions, prétérit des verbes faibles, vocabulaire (cf. Mossé 1955 : 23).

Nous traiterons de la phrase relative en gotique (chap. 5), v. dl (chap. 6), v. et m. angl. (chap. 7) et en anglais moderne (chap. 8).

5. LE GERMANIQUE DE L'EST : LE GOTIQUE

5.I. Morphologie et emplois du démonstratif cf. Mossé, M.G. p.102-3 :

	s i n g u l i e r			p l u r i e l		
	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
nom.	sa	sō	thata	thai	thōs	thō
acc.	thana	thō	thata	thans	thōs	thō
gén.	this	thizōs	this	thizē	thizō	thizē
dat.	thamma	thizai	thamma	thaim	thaim	thaim
instr.	-	-	the			

N.B. Pour la différence entre les formes en s. et t. cf. Heller 1956 : 7-8

Le sens de ce pronom démonstratif est ce, celui-là, mais il peut prendre la valeur de l'article défini "le" (cf. δ en grec, p.20 sq.) ou celle d'un anaphorique : d'où la traduction de Mossé (o.c.) celui-ci.

Un démonstratif dérivé de sa est sah, issu de *sa + uh : celui-ci. Ce sah garde toujours sa force déictique et ne devient jamais article défini comme sa. La particule uh est à relier à la racine i.e. déictique √k (ou √kʷ ?).

Mossé M.G. § 256, p.192-93 donne deux exemples, un avec sa, l'autre avec sah pour montrer comment les propositions subordonnées sont sorties peu à peu des phrases juxtaposées ou coordonnées.

sa : Jn 18,13 : gatauhun ina du Annin frumist sa was auk swaihra Kajafin

ils le menèrent d'abord chez Anne celui-ci était le beau-père de Caïphe.

sah : Lc 7,15-16 : ains thizē gewandida sik... sah was Samareitis

un d'eux revint . . . il (c')était un Samaritain.

Alors que le grec et le latin ont plusieurs séries de démonstratifs (ὁδὲ, οὗτος, αὐτός, hic, iste, ille,), le got. n'a qu'une série, qui englobe et réunit ces différentes valeurs.

5.2. Le pronom personnel en gotique

	s i n g u l i e r			p l u r i e l		
	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
nom.	is	si	ita	eis	(ijos)	ija
gén.	is	izōs	is	ize	izō	ize
dat.	imma	izai	imma	im	im	im
acc.	ina	ija	it	ins	(ijos)	(ija)

Ce pronom personnel *is, si, ita* (cf. lat. *is, ea, id* p. IO) sert souvent à traduire le pronom grec *αὐτός* et *ὁδὲ* p.ex. :

Mc. I, 7 *λυθαι του ἱμαντα των ὑποδηματων αὐτου*

..antbindan skandareith skōhe is

.. (pour) délier les courroies des sandales de lui (per sandales)

οὐδὲ ἑβλιπων

ith eis thahaidēdun, mais eux se taisaient.

N.B. Le got. connaît encore, contrairement au v.a. et v.all. un pronom réfléchi : *seina, sis, sik*, distinct de *is* p.ex.

Mt. 8, 22 : *ἀφες τους νεκρους θαφαι τους ἑαυτων νεκρους*

lēt thans dauthans filhan seinans dauthans

laisse les morts enterrer (les) leurs morts (leurs=d'eux-mêmes)

5.3 Origine et évolution du démonstratif

Selon Windisch 1869 le démonstr. *sa so that(-a)*, n'est qu'une des formes de la racine i.e. √ *ta (pour nous √ *so, *sa tod* cf p. II), racine à valeur démonstrative, qui aurait perdu partout, sauf en gotique, sa force de "deixis" (=démonstration) pour ne garder qu'une valeur anaphorique. Comme exemple et argument il affirme qu'en gr. homérique on n'a jamais *τα ἔλεγε, il dit cela, mais ταυτα ἔλεγε.

Nous avons parlé du démonstr. grec aux pages 8, 9, 20-22, 44-45; en plus,

nous avons déjà fait remarquer qu'à l'intérieur de chaque langue les pronoms forment un système. Si donc il y a plusieurs séries, comme en grec, chaque série se spécialise. Même si phonétiquement il y a un lien entre \sqrt{ta} et le skr. sa, sâ, tad, le gr. ὁ ἦ το et le got. sa, so, that(-a), cela ne dit rien ni sur la fonction ni sur le sens de cette même racine dans les autres langues.

Il est vrai que souvent une des séries, indiquant l'éloignement, faiblit pour ne garder qu'une valeur anaphorique : mais l'évolution est graduelle et les deux valeurs peuvent être présentes, surtout quand il n'y a qu'une série, p.ex. : Mc 9,7: sa ist sunus meins sa liuba

celui-ci est fils de moi le bien-aimé, celui-ci est mon fils bien-aimé. Le premier sa traduit le οὗτος du gr. et la force démonstrative reste présente (celui-ci). Le deuxième sa n'est plus une "première connaissance, protè gnōsis" (cf. p.8) mais indique une reprise.

5.4. Particules en gotique : sens, emplois, origine.

Les particules que le got. utilisera dans les subordonnées relatives sont : thei, sei, izei et surtout ei, prononcé ĩ, ce dernier la plupart du temps précédé du démonstr. sa; on a donc sa-ei, so-ei, that-ei.

Cette particule, ancien locatif du thème pronominal cf. Neckel 1900, a dû avoir une valeur d'insistance et une valeur copulative (cf. p.29 et Gonda 1954a) Voici un exemple net de cette valeur d'insistance :

Cor.15,1: aththan kannja izwis, brothrjus, that ei aiwaggeli that ei merida izwis
je rappelle à vous, frères, justement cet évangile que je vous ai annoncé.

anglais : that very gospel

Cette valeur d'insistance ne s'oppose pas à une valeur copulative comme le montre, dans l'exemple précédent, le deuxième that ei.

that ei aiwaggeli that ei merida izwis, cet évangile celui (que) je vous ai annoncé

Cette valeur anaphorique se trouve encore en :

Eph. 5,6 : ni manna izwis usluto lausaim waurdam thairh tho-ei

que personne ne vous abuse par de vaines paroles par celles-ci (par quoi..)

La particule peut aussi annoncer (fléchage avant) : Gonda l'appellerait (1954)

"an annunciatory includer" et Klinghardt 1877 y voit une valeur expécatrice :

ce sont tous les emplois de sa + ei qui introduisent une citation ou constatation :

Mc 16,4 : jah insaihwandeins gaumidedun thamm-ei afwalwiths ist sa stans

puis en regardant elles virent ceci(?) avait été roulée de côté la pierre.

Tit. 1,5 : in thizos-ei wahtais bilaith thus in Kretai, in this-ei : ...

pour ceux-ci je t'ai laissé en Crète , pour ceci : ...

La valeur copulative fonctionne donc soit en arrière, soit en avant.

Parfois la valeur de ei est moins nette :

Jn 16,17 : letil ei ni sahwith mik jah aftra letil jah gasai with mik

un peu vous ne me verrez pas, puis un peu vous me verrez.

Mossé voit ici le sens de et : un peu et vous ne me verrez pas...

D'autres exemples montrent ei avec une valeur de conjonction :

thana dag ei, le jour où..; thar ei, là où...

Rom. 9,20 : thu hvas is ei andvaurdjais gutha

toi qui es-tu que tu répondes à Dieu

Jn 16,2 : qimith breila ei sahvazuh iz-ei, vient le moment où quiconque

Toutes les citations sont introduites par eiou that-ei :

Jn 14,28 : hausideduth ei ik qath izwis..

vous avez entendu que je vous ai dit..

Gal. 1,23 : ...that ei, ... (dire) que... cf. gr. lat. quia.

Lc. 2,10 : spillo izwis faheid mikila sei wairthith allai managein that-ei gebaurans

ist, je vous annonce une grande jote qui sera pour tout le peuple : qu'il (vous) est né. .

Dans ces derniers exemples et de nombreux autres que cite Autenrieth 1893 *ei* apparaît comme un morphème de syndèse, un copulatif ou conjonction liant deux propositions. Selon Mossé M.G.p.193 cet emploi de *ei* seul a été antérieur à celui de *sa-ei*.

L'origine locative de la particule (Neckel 1900, Johansen 1935 : 187-9) est confirmée par une comparaison avec d'autres langues germaniques : le vieux norrois connaît les particules *er, es*¹⁾ le v.h.all. *thaer, the*, le frison *ther*.

Dans plusieurs langues modernes occidentales (fr., angl., all., néerl.,) on utilise une construction locative (*il y a, there is, es gibt, eris*) avec une certaine valeur déterminative au sens large au niveau de l'assertion : cette construction donne une situationalisation minimale, grâce à laquelle un terme indéfini peut commencer une phrase. Dans les opérations nécessaires à l'assertion c'est une des valeurs que Culioli attribue au méta-opérateur ξ (Cours de linguistique générale, Institut de Charles V, Paris VII, 1972).

Neckel (1900) dit qu'en got. les particules permettent de construire des "verbale Adnominalbestimmungen", des déterminations verbales adnominales.

5.5. Démonstratif ou relatif ? Parataxe ou hypotaxe ?

Ces deux problèmes sont liés : s'il s'agit d'un démonstratif, on reste dans la parataxe ; s'il s'agit d'un vrai relatif, on a affaire à l'hypotaxe.

Parfois la présence de l'accord permet de trancher :

R. II, 22 : *ana thaim (dat.) thai-ei (nom.) gadrusun*

pour ceux qui sont tombés.

Le premier pronom est régi par la préposition (*ana thaim*) et le second (*thai-ei*) est sujet de la subordonnée. Ici on peut donc parler de relatif et d'hypotaxe.

Mais ceci n'est pas la construction la plus ancienne. cf Mossé, M.G.p.194.

Lorsque *sa-ei* n'est pas précédé d'un démonstratif, il est soit au cas demandé

1) *es* est peut-être à dériver du got. *is*

par le verbe de la principale, soit au cas exigé par le verbe de la subordonnée, si on peut parler de "principale" et "subordonnée". Prenons p. ex.

Mc15,12: hwa wileith ei taujau thamm-ei qithith thiudan Iudaie ?

que voulez-vous que je jasse à celui (que) vous appelez roi des juifs ?
On aurait pu avoir thamma (dat.) than-ei (acc.), à celui que... mais, en fait, le démonstratif n'apparaît qu'une fois (thamm-ei) et fait partie de la première proposition. Certains auteurs comme Gabelentz-Loebe 1846 y voient une absorption ou disparition de than.

Curme 1911: 344 parle d'une construction d'asyndète, puisque pour lui thamm-ei fait partie de la première proposition et que le relatif n'est pas exprimé. Il ne mentionne pas la présence (ou le déplacement) de la particule ei.

La plupart des savants allemands tirent thamm-ei dans la première proposition mais le considèrent quand même comme un relatif: la différence de cas (datif au lieu d'accusatif) est expliquée par la théorie de "l'attractio". Est-ce par référence à la grammaire latine¹⁾ ? En tout cas ils parlent d'une proposition subordonnée et donc d'hypotaxe.

On peut se demander si la théorie de l'attractio ne met pas la charrue avant les boeufs; en d'autres mots, quelle est la construction la première ou la plus ancienne, celle avec double démonstratif et accord régulier (thamma than-ei, ou celle au démonstr. unique et accord irrégulier, à régulariser par l'attraction ? Les deux procédés existent en même temps :

Col. 3,2: thaim-ei iupa sind frathjeth ni thaim- tho-ei ana arthai sind

ceux (qui) en haut sont cherchez, pas ceux qui sur terre sont;

cherchez les choses d'en haut, pas celles de la terre.

Pour Curme la première proposition, avec thaim-ei, est en asyndète, malgré la présence de la particule de syndèse, la deuxième, avec tho-ei, est une relative. cf Curme, 1911 et 1912. Pour les auteurs allemands il s'agit dans les deux cas d'une propo-

1) ou allemande ?

sition relative avec hypotaxe, mais la première seule connaît l'attraction.

Voici encore un autre exemple sans attraction :

Jn 18,9: thanz ei atgaft mis, atta, ni fraqistida ize ainummehe
ceux que tu me confias, père, je n'en ai pas perdu un seul.

C'est ainsi que Gabelentz et Loeb 1846 : 265 définissent l'attraction :

"Attraktion entsteht entweder in dem wirklichen Herüberziehen eines Wortes aus dem abhängigen Satze in den Hauptsatz oder in der Assimilation der Construction eines Wortes des Nebensatzes mit der eines Wortes des Hauptsatzes, oder in der Verschlingung eines Wortes des Hauptsatzes durch eines des Nebensatzes, welches dann die Construction des verschlungenes annimmt".

L'Attraction consiste soit en l'extraction effective d'un mot hors de la proposition subordonnée pour le tirer dans la proposition principale, soit en l'assimilation de la construction d'un mot de la subordonnée à celle de la principale, ou encore en l'absorption d'un mot de la principale par un mot de la subordonnée, qui adopte alors la construction de ce qui a été absorbé.*

Les auteurs partent donc d'une division présumée en principale et subordonnée. Dans cette dernière un mot, présent réellement ou jugé présent virtuellement, est déplacé dans la principale par une sorte de transformation. La théorie de l'attraction est déjà une interprétation et un choix quant à l'option sur la genèse de la phrase relative.

Voici encore deux exemples où le relatif a (les attractionnistes diraient "prend") un accord régi par un mot de la principale :

Lc 2,20: hazidedun guth in allaize ^othiz·ei gahausidedun (et non pas *tho·ei aca
ils louaient Dieu pour tout ceci (qu') ils entendaient (gr. ἐν ἅλλοις οἷς)

Mc.6,22: bidei mik thiswizuh thei jah giba thus

demande- moi ce que tu veux (all. bitte mich wessen du willst)

Il est à noter que le got. n'est pas seul à utiliser une particule dans

* C'est nous qui traduisons.

les constructions subordonnées : le v. norrois (er, es) et le v. ang. (the) en font autant. En got. cependant la particule est obligatoire, en v. ang. elle peut ne pas paraître.

Le problème central dans tous ces exemples reste l'analyse du lien syntaxique entre le relatif (ou démonstr.) et la proposition qui précède. Est-ce de la parataxe ou de l'hypotaxe ? Mossé, M.G.p. 192, § 256 dit : " Les phrases subordonnées sont sorties peu à peu des phrases juxtaposées ou coordonnées ". Nous verrons plus tard que juxtaposition n'équivaut pas forcément coordination. Beaucoup dépend de l'interprétation que l'on donne à ei : tant qu'on n'y voit pas un morphème de syndèse, on peut continuer, avec Curme, à parler d'asyndète, et, avec Mossé, du stade de pré-subordination, où tout était encore parataxe et juxtaposition. Ceci semble confirmé par l'emploi des pronoms sa et sah suivis de ei.

Reste la question de la forme la plus ancienne ou du sens de l'évolution : 1) y a-t-il eu d'abord deux démonstratifs, dont le second est pourvu de -ei, étant une sorte de reprise du premier ou 2) n'y avait-il d'abord qu'un seul démonstr., appartenant à la première proposition et entrant graduellement, par le biais de la particule, dans ce qui deviendra la subordonnée ? Les cas d'attraction ne seraient que des survivances de la première étape de 2).

Malheureusement nous ne disposons pas de données sur la ponctuation des vieux manuscrits ou l'intonation des propositions en question. Pour ajouter à notre confusion, la bible de Wulfila, seule source du got., connaît les deux constructions.

L'argument du calque sur le grec pour expliquer l'attraction a été rejeté par Curme 1911 à cause d'un manque de correspondances entre les exemples dans les deux langues.

La racine interrogative *bras* a fourni, comme en lat. et ailleurs, les moyens

de renouveler le relatif: hwileiks (litt. de quel aspect), lequel (aj. all. welcher), mais il y avait aussi d'autres façons de remplacer sa-ei: sahetsveh, comment, ainsi que les particules thei, sei, izei.

5.6. CONCLUSION

L'emploi substantival du pronom démonstratif, qui a en même temps une valeur déictique et anaphorique, conjointement ou non avec la particule d'origine locative ei à valeur copulative et d'insistance, a permis au got. de relier deux phrases, soit I parce que le démonstr. se met en apposition à un nom, en s'accordant en cas a) directement suivi de ei et de la 2e proposition ou b) directement suivi d'un 2e démonstr., lui-même suivi de -ei, soit II parce que le démonstr., par sa seule force anaphorique ou annonciatrice suffit pour faire ce lien.

Y a-t-il eu contraction ou télé-copage de deux démonstr. en un seul (Ia) ou reprise du premier démonstr. par un second (Ib)? Les exemples consultés ne permettent pas de trancher. Même si on peut appeler ei un morphème de syndèse (et donc sa-ei un relatif), il reste difficile, en dehors des propositions introduites par prépositions, de dire à quelle proposition appartient le démonstr. ou le relatif. Dans l'exemple suivant divers emplois de ei et du démonstr. sont illustrés: Cor. 15, 1:

aththan kannja izwis, brothrjus, that-ei aiwaggeli that-ei merida izwis,
mais je rappelle à vous, frères, ce même évangile que je vous ai annoncé,
that-uh jah andnemuth in thamm-ei jah standith thairh that-ei jah ganisith
que vous avez reçu, dans lequel vous tenez debout, par lequel vous êtes guéris.
Dans les phrases débutant par sa-ei, celui qui... la difficulté reste:

sa-ei sandida mik mith mis ist

who sent me, with me is; celui qui m'a envoyé, est avec moi.

A quelle proposition appartient sa-ei? Ce problème restera dans tous les traités

sur les phrases relatives de *espersen, M. F. G., III, 2^e vol. § 3, jusqu'aux transformationalistes, qui recourent à un "dummy".*

Pour Johansen 1935, qui étudie l'histoire de l'évolution des constructions relatives dans le vieux germanique, le composé relatif était à l'origine un démonstr., placé en apposition à un mot de la principale (cf. notre Ia p. 58), un peu comme l'exemple suivant en anglais moderne : *give me the new books those I bought yesterday; donne-moi les nouveaux livres^{ceux} que j'ai achetés hier* (cf. danois, *han, der, lui, qui..*). Le démonstr. passe ensuite de la principale dans la subordonnée. L'auteur (op. cit. : 182) admet deux périodes pour le v. angl. et le nordique :

- 1) le (relatif) composé introduit une phrase adjectivale (*adjektivischer Kompositionssatz*)
- 2) la phrase adjectivale devenant rare, elle est accrochée (*angeknüpft*) au moyen de particules, qui, d'ailleurs, se renouvellent (v. angl. *that*, norr. *sem, thaer*). En got. l'évolution serait à l'envers : de la phrase à particule on passe à la phrase avec composé. C'est ainsi qu'il résume, à la fin de sa thèse (o. c. 187), sa pensée sur le got. : "Le got. se distingue des autres dialectes, connus par la priorité absolue de la subordination par relatif composé. On n'emploie la simple particule que pour lier des constructions prépositionnelles et le démonstr. simple que dans les constructions modales ou temporelles. Le démonstr. est sorti de la principale pour entrer dans la subordonnée où il s'est joint avec la particule pour devenir un relatif proprement dit, aussi bien dans les constructions pronominales qu'adverbiales." (c'est nous qui traduisons).

Cette distribution du démonstr. simple et de la particule ne correspond pas aux exemples donnés (cf. p. 51-53). En plus, il se trouve qu'en got. il n'y a aucune opposition entre le composé et la particule, puisque le composé est un dém. suivi de la particule. Enfin, on peut mettre en doute le présumé de Johansen, selon lequel les particules sont plus simples et moins lourdes et que donc l'évolution en v. angl. et en norr. est plus normale.

6. LE VIEIL ALLEMAND 800-10506.I. Morphologie des pronoms

Le pronom personnel de la 3e personne : cf Jolivet-Mossé, *M. All. Ma.* : II0-III :

	s i n g u l i e r			p l u r i e l		
	masc.	fém.	neutre	masc.	fém.	neutre
nom.	ër	siu, si	iz	sie	sio	siu
acc.	in(an)	sia	iz	sie	sio	siu
gén.	(sin)	ir ^o _a	ës,(is)	iro	iro	iro
dat.	im ^u _o	ir ^u _o	im ^u _o	im, in	im, in	in

Le pronom démonstratif :

	s i n g u l i e r			p l u r i e l		
	m.	f.	n.	m.	f.	n.
nom.	dër	diu	daz	di ^e _a	d ^e _i o	diu, dei
acc.	dën	d ^e _i a	daz	di ^e _a	d ^e _i o	diu, dei
gén.	dës	dëra	des	dero	dero	dero
dat.	dë ^u _o	dër ^u _o	dëm ^u _o	dēm, dën	dem, den	dem, den
instr.	diu		diu			

Remarques

- le pronom personnel de la 3e personne est en réalité un pronom démonstratif que le germanique s'est constitué sur les deux thèmes du démonstratif *i- et *sī (op.cit. : III, § 102) cf. lat. is.

- le pronom (simple) dër est aussi bien employé comme article défini que comme adjectif et pronom démonstratifs et pronom relatif (o.c. : II3, § 104).

"Petit mot d'un usage très courant, souvent inaccentué, le pronom dër possède des formes abrégées ou élidées : en v.h.a. une forme dē, di, peut s'employer au MFNsg, F^r Asg et au NA pl pour les trois genres. Cette même forme dē, di, soit seule, soit

en combinaison avec dër (dër de, daz de, diu de) sert de particule relative et peut, à tous les cas, remplacer le pronom relatif dër." (o. c. II4, cf. Braune 1964 50)

Après ce que nous venons de voir en got. on peut se demander si dē, di, sont vraiment les formes abrégées ou élidées de dër: ils sont typologiquement et fonctionnellement comparables au ei got. et the du v. angl. (cf. injra), c. à d. une particule de synthèse avec un minimum d'autonomie, pouvant être précédée d'un pronom démonstratif.

- l'instrumental diu, avec cela, se combine avec des prépositions pour former des conjonctions: after diu, après que, in diu, en ce que, mit diu, afin que, diu daz, diu wanta, parce que.

6.2. Emplois du démonstratif-relatif dër

Les nombreux emplois de dër font penser au sa got. (cf. p. 50 sq.) et nous montrent le processus habituel du démonstratif, affaibli en anaphorique (déterminant d'un nominal ou pronom de reprise), prêt à devenir relatif.

Les exemples, tirés de Jolivet-Mossé, gardent les mêmes références.

I 77,2 fundameno .. einemo diuremo meregrioze.. coufta then

ayant trouvé une perle précieuse. . . , il l'acheta

P 253,1 nach den kom ein herzogin

après elles venait une duchesse.

On a également l'emploi du pronom personnel neutre pour annoncer ou introduire une proposition:

O 1,23 39-40 ni tharf es man beginnan so er sih beginnit belgan eohwergin

on ne doit pas commencer (de ceci) lorsqu'il se met en colère à quelque part
sih gbergan fou sinemo abulge, se cacher pour sa colère.

Comme sa en got., se en v. angl., dër peut s'employer seul et servir comme relatif, de même que le pr. personnel de la 1ère et 2e personne.

T 2,9 then tag in themo thesie werdent

le jour où (dans lui) ces choses arriveront.

Wil.I,5 O sponse den ih mit allen chreften minno

O épouse que j'aime de toutes mes forces.

"b. II Got almachtig du himel enti erda gaworahtos

néerl. God almachtig gij (lie)hemel en aarde gewrocht (hebt)

Dieu tout-puissant toi (qui) créas ciel et terre

Le démonstratif est souvent suivi de l'adverbe *dār*, employé comme particule (cf p.54,5.4) et qui peut prendre les formes affaiblies *dar*, *der* :

T 2,9 mīnen wortun (dat.) thiu thār gifultu werdent (thiu non.)

néerl. mijn woorden die vervuld worden

mes paroles qui seront accomplies

Les adverbes relatifs à sens locatif peuvent même s'employer seuls sans pron.

N 2,10 buchchamera tār dū gerno inne sāze

néerl. (de)"boekenkamer" daar(waar)je gaarne in zat.

la bibliothèque là (où) tu aimais t'asseoir.

Ce relatif adverbial est fréquent en moyen haut allemand :

Iwein 5,89 die ketene dā ez hanget bī

néerl. de ketting waar het aanhangt (néerl. populaire : de ketting daar het...)

la chaîne à laquelle il est suspendu.

N.B. Les complexes indéfinis utilisent la racine *hw-* de l'indéfini-interrogatif :

so hwer so, quiconque (cf. v. angl. swa hwa swa), so hwar so, partout où, so hwaz so, quoi que ce soit

Un dernier exemple où *dār* se présente sous forme de *dā* (cf. p.60 en bas et 61)

K 389,2 die wurme die dā solden in dem grase gān

les serpents qui auraient dû se mouvoir dans l'herbe

Mossé explique cette évolution du démonstratif en relatif ainsi (o.c. : 185) :

1) il y a l'emploi corrélatif du démonstratif :

N 3,50 ter demo dienot ter ist kōllūn vri

celui (qui) le sert celui (-là) est vraiment libre.

2) le démonstratif devient anaphorique ou annonce, introduit une proposition :

Hf 2805-7 durch den palas irate (:, der lūhte algemeine

.. vivement à travers le palais (:) celui-ci brillait partout.

Même si ces deux procédés rendent compte de beaucoup d'emplois du démonstratif comme relatif, surtout dans les phrases relatives explicatives et déterminatives (cf. plus loin p.101), ils n'expliquent pas les cas où la phrase relative n'a pas besoin d'un démonstratif :

Mossé en parle d'ailleurs lui-même (o.c.185-86) : " Il arrive également que l'expression du relatif fasse défaut, on dit alors qu'on a à faire au relatif zéro," p'ex. :

O.I.17,74 the weg sie faran scoltun , le chemin (qu')ils devaient suivre

Ces mêmes constructions se rencontrent dans *Parzival* de Wolfram :

398,22-23 mit sehu gewan er kuende erbuwens lands hiez Ascalun

il s'aperçut d'un lieu inhabité (qui) s'appela Ascalon.

483,6 wir gewunn ein wurz, heizt trachonte

nous trouvâmes une plante, (qui) s'appela trachonté.

476,17-18 der mochte mich ergetzen niht des maers mir iwer munt vergiht

il ne pouvait pas me distraire de la mauvaise nouvelle (que) votre bouche me raconte

6.3. Accord et attraction

Les problèmes d'accord et d'attraction sont semblables à ceux déjà rencontrés en got. (cf. p.51) : voyons d'abord quelques exemples où l'accord ou cas dépend de la première proposition (antécédent ou verbe) :

Wi 40 allero ubilo (gén.) gihwelih thero (gén.) manne giterian megī

chacun des moux, quel qu'il soit, qui puissent nuire à l'homme

Parz. 156, 12-13 dō sagete Parzivāle danc prises(gén)des(gén)erwart sīn hant
alors il remercia Parcival pour l'honneur lequel sa main avait acquis.

Parz. 324, 29 gott hūete al der ich lāze hie
que Dieu garde tous ceux (que) je laisse ici

O. I 24, 7 so wer so ouh muas eigi, gebe demo ni eigi
quiconque a de la nourriture, qu'il en donne à celui (qui) n'(en) a pas.

A la même époque et dans les mêmes écrits on trouve des exemples où le cas
dépend du verbe de la 2e proposition :

O. I 17, 38 mit worton(dat.) then(acc.) er thie altun forasagon zaltun
avec paroles que les anciens avaient prédites

Parz. 792, 29-30 mit des grāls insigel hie kumt uns des(gén)wie gerten ie
avec (les) sceaux du Gral nous vient ici d'après qui nous désirions si longtemps

L'emploi du démonstratif comme article défini est selon Jolivet-Mossé
op. cit. 172, §167, "très libre et échappe à des règles fixes". Cette liberté
reste même lorsqu'un substantif est complété par un autre, ou que le substantif
est accompagné d'un adjectif possessif (mīn fater, fater mīn, der mīn fater) ou
qualificatif (hwhite scelti, les blancs boucliers)

CONCLUSION

Le parallélisme entre le v.a. et le got. est frappant : le pronom démonstratif,
seul (v.a. dēr, got. sa) ou suivi d'une particule (v.a. dē, di, got. ei), peut fonction-
ner comme relatif. En got. cependant la particule a un nombre d'emplois plus éten-
dus qu'en v.a. Dans les deux langues la particule seule fonctionne également com-
me morphème de syndèse. Le démonstratif-relatif appartient syntaxiquement soit
à la première proposition (quelle que soit l'explication qu'on en donne p'ex.
l'attraction) soit à la seconde, dans quel cas l'évolution a abouti à un vrai re-
latif au s. str. du terme. Le dém. évoluera plus tard en article défini. On trouve
donc ainsi la même tendance qu'en indo-iranien et en grec : un déterminant nominal
devient déterminant verbal i.e. relatif (avant même de devenir article défini).

7. LE VIEIL ET MOYEN ANGLAIS

La période du vieil anglais (v.a.), autrefois appelé anglo-saxon, va de 450 - 1150 ou en pratique, à cause de l'absence de documents écrits antérieurs au 8e siècle, de 700 à 1150 (cf. Mossé, 1955 M. A. Ma. : 19).

On peut y apercevoir quatre subdivisions :

- le vieil anglais pré-alfrédien : early old english (8e et 9e siècle)
- la langue d'Alfred (884-890)
- la langue d'Aelfric et de Wulfstan (± 1000)
- la transition entre le vieil et le moyen anglais (transition old english).

La conquête normande (1066) annonce déjà le moyen anglais, que l'on situe habituellement entre 1150 et 1500.

7.1. LE VIEIL ANGLAIS

7.1.1. Morphologie et emplois des pronoms démonstratif et personnel (west-saxon)

Le démonstratif-article cf Mossé o.c. : 81 (\bar{f} est transcrit par th)

s i n g u l i e r			pluriel	
ma.sc.	fém.	neutre	m.f.n.	
n.	sē	sēo; sīo	thaet	thā
a.	thone	thā	thaet	thā
g.	thaes	thāere	thaes	thāra, thāera
d.	thāem, thām	thāere	thāem, thām	thāem, thām
t.	thȳ, thon			

Le pronom de troisième personne (o.c. 80)

n.	hē	hēo, hīo	hit	hīe, hī
a.	hine, hien	hīe	hit	hīe, hī
g.	his	hire, hierē	hit	hiera, heora, hira
d.	him	hire, hierē	him	him

Comme en v.all.af.p.61 l'instrumental du démonstratif sert à former des conjonctions : mith·thy, lorsque.

De même que le v.all. connaît un pronom démonstratif composé dēse, dēser, disēr composé de dēr suivi d'une particule -si (cf. Mossé, M.All.Ma.:II5), ainsi le v.angl. a un démonstratif composé, thēs, thēos thīos.this, pl. thās, avec valeur de fléchage en avant seulement.

Le démonstratif simple, par contre, a une valeur anaphorique et devient peu à peu article défini. Ce dernier doit se constituer entre 700 et 900 car chez Beowulf (± 730) on ne trouve qu'un seul article sur plus de cent vers et on trouve des phrases entières dépourvues d'article p.ex. mannes sunu, (le) fils de l'homme.

De cette valeur anaphorique découle également l'emploi de sē comme substitut du pronom personnel.

La même liberté d'emploi du (démonstratif)-article, que nous avons déjà rencontrée en v.all. (cf.p.64) se retrouve en v.angl. Voici ce qu'en dit Mossé, o.c. II6, § 166 : "La prose des IXe-XIe siècles connaît.. un emploi courant de l'article; mais cet emploi reste limité et n'obéit pas à des règles fixes. On peut seulement dire que l'emploi de l'article est possible :

a) lorsqu'il s'agit d'un objet déjà mentionné ou connu...

sum feoll on thornas; thā stigon thā thornas

une partie tomba sur des épines.alors les épines poussèrent

b) avec les adjectifs pris substantivement : sē gingra, le calet, ou en apposition à un nom propre : Eadweard sē langa, Édouard le long, et d'une façon générale lorsque l'adjectif est postposé au nom : haeleth min sē leofa, ô mon héros (le) bien-aimé.

c) lorsque le nom est suffisamment défini par un autre élément de la phrase ou par le contexte : sē Godes wer, l'homme de Dieu; thā tǣcnu the hē worhte, les miracles qu'il fit."

7.1.2 Démonstratif ou relatif

Bien que Mossé (o.c. § 68 et § 75) n'admette pas de pronom relatif en v.a., il traite des subordonnées relatives dans les § 181-82.

Nous utilisons les mêmes exemples que Mossé mais nous les classons différemment. Ils sont tous tirés des textes west-saxons et datent, Beowulf excepté, de la période entre 900 et 1150.

Comme en got. et en v.all., on peut distinguer trois cas :

- I Utilisation d'une particule invariable
- II Utilisation du démonstratif-article seul
- III Utilisation du démonstratif et de la particule en même temps (procédé le plus fréquent)

I La particule du v.a. est *the* (cf. 7.1.5.)

Hēr is ān cnape the hæft fīf berene hlāfas, I 95* (Évangiles, 9^e siècle)

Ici est un garçon qui a cinq pains bruns.

Aelfric, Dialogue des métiers l.10, (± 1000) :

Ic hæbbe sumne cnapan thywende oxan... the eac... nu has is for ciele

J'ai un garçon poussant (les) boeufs... qui maintenant est aussi enrouté à cause du froid.

Pourquoi Aelfric écrit IX, 4 (± 1000) :

..tō sumum mynstre the is Cernel gehāten

..à un monastère qui est appelé Cernel

La chronique de Peterborough XIII, l. 25-26 (12^e siècle) :

hē hæfde eorlas... the dydan on gēan his willan

il avait des comtes qui agissaient contre sa volonté

N.B. Dans les gloses de Lindisfarne (970), en dialecte northumbrien, on trouve

the avec le sens d'un pronom personnel ou anaphorique, cf. Mossé, o.c. 337, l. 6 :

the geonwardende cueth, celui-ci en répondant dit

II Comme sa en got. (p. 50) et der en v.all. (p. 61) le démonstratif *se* du v.a.

* Les références sont à Mossé 1955, Manuel de l'anglais du moyen âge, voir l'anglais

peut également s'employer seul sans particule pour devenir morphème de syndèse;
l'accord montrera à quelle proposition le démonstratif-relatif appartient:

L'Épopée de Beowulf v.1398 (700):

Gode thancode..thaes sē man gespraec, *il remercia* Dieu de ce (que) l'homme disait.

Cynewulf, Cyneheard et Osric v.9 (fin 9e siècle):

āne aetheling sē waes Cyneheard hāten, un noble ^{celui-ci} qui s'appelait Cyneheard

Évangile, Mc.2,3 (9e siècle):

and hīe cōmon aenne lāman (acc) tō him berende thone (acc) feower menn bāeron
et ils vinrent, un paralytique à lui apportent ^{celui-là} que 4 hommes portaient

Évangile Mt,1 (9e siècle):

tha Galileiscan sae seo is Tiberiadis, la mer de Galilée ^{celle-ci} qui est de Tibériade

Évangile dans le northumbrien tardif des gloses de Lindisfarne (970):

in ēg-hwelic word thaet sothlic cuōm , (thaet peut être à l'acc. ou au nom.)
de chaque parole qui vient vraie.

Évangile dans le dialecte mercien (970):

in aeg-hwelcun worde thaem (dat.) the forth gaeta
de chaque parole qui procède..

Drihten ys on his halgan temple, se Drihten se thaes setl ys on heofenum ¹⁾

The Lord is in his holy temple, the Lord, he ^{of that} _{whose} seat is in heaven.

Le Seigneur est dans son temple saint, le Seigneur celui ^{de lui} _{dont} (le) siège est au ciel

III La majorité des cas cependant présentent une formule composée du démonstratif sē et de la particule the

a) les deux sont séparés par le substantif:

Évangile, Mc 2,4 (9e siècle): and hīe thā un asendon thaet bedd the sē lama on laeg

and they then sent down the bed which the lame (man) lay on

et eux descendirent le lit que le paralytique était couché sur (sur lequel)

1) King Alfred's Psalms, 10-4

Aelfric, Dialogus des métiers, l. 97 (1000) :

for thaem wē selfe magon seōthan thā thing the tō seōthenne sint

car nous-mêmes pouvons cuire les choses qui à cuire sont (qui sont à cuire)

Conversion du roi Edwin l. 13-14 (10e siècle) :

thaem riče onfiage the thu wilnaðest..

..tu as reçu le règne que tu désirais

Idem, l. 23 : sceolde thaem geleaƿan onfōn the hē learde

il voulait recevoir la foi qu'il enseignait

Wulfstan, Sermon aux Anglais l. 14-15 (1050-1100) :

wē gearnodon tha yrntha the ūs on sittath

nous méritions les calamités qui nous tombent dessus

La chronique de Peterborough l. 40-41 (12 e siècle) ; dialecte mercien :

sona hē forlēas thā limu the hē mid pleagode

aussitôt il perdit les membres avec lesquels il jouait

b) *se* the s'emploie comme le *sa-ei got.* (cf. p. 52), que le substantif qui précède soit déterminé par un deuxième démonstratif ou non

Alfred Législateur, l. 37 (9e siècle) :

...sē mōn sē the bōc-land haebbe l'homme qui possède une terre

Alfred Educateur, l. 39 (885) :

ūre ieldran tha the thās stōwa aēr hiōldon ,nos ancêtres qui jadis tenaient ces lieux.

Boèce d'Alfred, l. 23-24 (Éditions de Sidgefield p. 112) :

faerth thonne micel folc and yrnath ealle endemes thā the hiora aerninge trewath
then manu people come and run all for the price, those (who) in their running
have confidence. Alors beaucoup de gens viennent et courent tous pour le prix,
ceux qui en leur course ont confiance.

Beowulf 506 : eart thu se Beowulf se the with Breca n wunne ?

are you that Beowulf^{he} the one (who) with Breca strove ?

es-tu ce Beowulf, celui (qui) rivalisa avec Breca ?

Dans les exemples de II et III on retrouve la même problématique déjà vue en got. et en v.all. : à quelle proposition appartient *se-* (the), à la première ou à la seconde ? Comme en got. (cf. p. 54) et en v.all. (cf. p. 64) l'évolution du démonstratif en relatif est assurée par sa capacité anaphorique (accord en genre et nombre) et son appartenance syntaxique à la seconde proposition, qui lui fournit sa fonction i.e. son cas. La théorie de l'attraction, une sorte d'haplologie syntaxique, semble une explication anachronique car elle part des lois grammaticales actuelles pour résoudre un problème de diachronie.

Le démonstratif ne sert pas seulement à fournir le noyau de syllepse pour les subordonnées relatives : il est aussi à la base des conjonctions ou adverbes : c'est toujours le même emploi anaphorique de *se-* mais grammaticalisé (cf. Tooby 1966 131-139). Cet apparentement des relatifs, d'origine démonstrative ou interrogative, avec des conjonctions dépasse largement le germanique et même l'indo-européen : on le retrouve également en berbère.

Voici quelques conjonctions en v.a., dérivées du démonstratif-relatif :

for thaem-the, à cause de ceci; betham, concernant ceci; mith thy, lorsque; thonne, lorsque; thaes, et ainsi; thā, alors (tunc). P.ex. *Dialogus des métiers*, l. 77-78 :
 for thaem ic nylle fēdan hīe on sumera for thaem-the hīe thearle etath
 car je ne veux pas les nourrir en été, car ils mangent trop.

7.1.3 Le relatif zéro ou la construction *apo koinou*

Cette construction, déjà rencontrée en v.all. (cf. p. 63) mais pas en got., s'emploie en v.a. surtout avec le verbe "s'appeler", ou au début d'un récit (il y avait...) dans une phrase que nous nommerons "existentielle".

sum welig man was haefde summe..., il y avait un riche (qui) avait un.

La chronique de Peterborough, l. 28-29 :

hē ne sparode his āgenne brōthor Odo hēt

il n'épargnait pas son propre frère, (qui) s'appelait Odo.

Conversion du Roi Edwin, l.33-34, (10^e siècle) :

him thā answarode his ealdor-bideop, Cēfi waes hāten
alors lui-répondit son grand-prêtre, (qui) s'appelait Cēfi.

Mais cette construction n'est pas la seule possible; nous avons déjà vu :

..tō sunum mynstre the is Cernel gehaten p.67

..āne aetheling sē waes Dyneheard hāten p.68

Ce procédé avec relatif zéro est souvent appelé apo koinou. Voici comment Mossé, o.c. § 193 remarque I le décrit : "Lorsque la corrélation ... repose sur deux éléments identiques au contact, l'un peut être sous-entendu et celui qui reste peut être sujet dans une proposition et complément dans l'autre ou complément dans les deux". Il interprète donc cette construction comme une transformation de 2 propositions télescopées. Il reconstruit ainsi l'exemple de la p.70 : hē ne sparode his āgenne brōthor, his āgenne brothor Odo hēt. Mais cette reconstruction, -qui n'est pas historique- ne résout pas le problème si, dans les deux cas, il s'agit d'une juxtaposition avec parataxe ou hypotaxe (subordination).

Conclusion

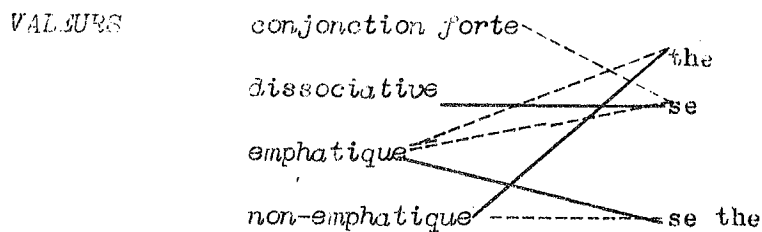
Comme en v.all. le v.a. connaît une particule de syndèse the, qui se combine souvent avec le démonstratif sē, lequel s'emploie aussi seul. Le relatif zéro ne se trouve que dans des conditions bien précises.

7.1.4. La distribution des constructions avec the, sē et sē the

Cette triple formule et le parallélisme avec le v.all. pourrait nous suggérer l'explication suivante à priori : la particule, utilisée d'abord pour souligner, accentuer, déterminer, lie ensuite deux phrases, aidées en cela par la puissance conjunctive du démonstratif. Cela se voit aussi dans les nombreuses "conjonctions" (de subordination ou de coordination ?) p.ex. for thaem- the, pour ceci, que l'on pourrait aussi bien ou mal appeler "jonctifs" ou "démarcatifs" cf. thā, alors, thonne, thaenne, alors etc.

C'est d'ailleurs un phénomène plus général qui se retrouve non seulement dans d'autres langues i.e. cf. Togeby 1966, mais encore en chamito-sémitique cf. Galand 1971-72 : 95-97, où l'auteur montre l'interférence, en berbère, entre pronoms personnels et adverbes de lieu.

Dans une étude approfondie sur la proposition en v.a., Bourcier 1972 : 44 donne la distribution suivante de *se*, *se-the* et *the*, sur la base des textes du 9e siècle : (avec antécédent sg. masc. nom.) :



Bourcier,
op. cit. : 44

----- = valeur principale

----- = valeur secondaire, soit rendement médiocre de l'opposition

il y a cependant des cas où *the* est nécessairement présent selon Bourcier o.c. 52 après *thone* + acc. (antécédent).

Dans les conclusions pour les écrits alfrédiens (west-saxons) Bourcier écrit (o.c. : 113) : " Si les latitudes existent, avec possibilité de choix (valeurs), deux couples de critères, liaison forte/faible, contenu trivial/relevance intensive vont orienter (encore vaguement) les interventions de *the/ se* *the/ se the*. Toutefois la gamme complète *se/ the/ se the* ne sera disponible que dans un nombre d'entourages à tout prendre assez restreint, impliquant p.ex. un antécédent au sg. masc. nom. et un connecteur au nom. aussi". Les facteurs qui déterminent le choix sont (cf. op. cit. : 114) : les déterminants et leurs désinences, le fléchage contextuel avant, la liaison forte, le rang fonctionnel du relatif, le contact entre l'antécédent et la relative.

A la fin de la période du v.a. (cf. o.c. : 525) *se* et *se the* ont "un chevauchement de valeurs", *se the* a un "caractère ambigu", *the* a "les valeurs contradictoires" (Bourcier, op. cit. : 525) dans une relation à antécédent neutre, l'adjectif parlant de *thun the*.

Conclusion

Malgré les fines nuances de Bourcier la distribution des trois constructions n'est pas évidente : car les différentes valeurs du schéma (cf.p.72) sont susceptibles d'interprétation sans parler des valeurs principales et secondaires ou des restrictions et évolutions, qui aboutissent à un chevauchement des valeurs.

7.1.5. Origine et emplois de la particule the

On sait que le got. *ei* est d'origine locative (cf.p.52 sq.); peut-être en est-il de même avec la particule du v.a. *the*. En tout cas c'est l'opinion de Curme 1912, selon lequel *the* est dérivé de *thaer*. En v.all. (cf.p.60-61 et 62 en bas) la vibrante finale peut tomber : *hier, hie; dār, dā; wār, wā*; mais ceci ne se produit pas en v.a. Si on admet que *ei* en got. provient d'un ancien locatif du pr.pers. *is*, on est tenté de pousser le parallélisme jusqu'à chercher une même origine pour le *the* en v.a., c.à.d. un locatif d'une racine pronominale.

the n'est jamais précédé d'une préposition : Curme 1912 explique ceci à cause du fléchage avant signifié par *the*, ou plus tard *thaet*, introduisant, en tant que démonstratif, toute la proposition qui suit. Il est cependant plus probable que *the* ne peut pas être régi par une préposition à cause de son caractère de particule. Quoi qu'il en soit, la préposition est rejetée devant le verbe et devient plutôt adverbe, p.ex. *Beowulf*, v. 344 :

from thissum earde the ge her on standath

de cette terre que vous êtes dessus; *from this earth you stand on*; de cette terre sur laquelle vous êtes.

Par contre se peut être régi par une préposition, même si on la répète sous forme d'adverbe devant le verbe :

thaet..land on thaem Sodoma and Gomorra on waeron

ce pays sur lequel sont Sodome et Gomorre

N.B. Comme en v.all¹⁾ les adverbes à sens locatif suffisent à eux seuls comme morphème de syndèse : voici quelques exemples où *thāer* signifie là (où) :

¹⁾cf.p.62

Beowulf, v.II88 : hwearf tha bi bence thaer hyre byre waeron

elle se tourna alors vers le banc là (où) étaient ses garçons.

Mc 2,4 (9e siècle, west-saxon) :

hīc openodon thone hrōf thaer se Hæland waes

ils ouvrirent le toit là (où) le Sauveur était.

Dialogue des métiers, Aelfric, l.I29 (1000) :

and gethwaerieu simble mid thaem ierthlinge thaer we bileofan us

et entendons-nous ensemble avec le laboureur là (où) nous avons nourriture pour nous

and fōdor horsum ūrum habbath.

et fourrage pour nos chevaux.

Là où le got. utilise ei ou sa-ei pour introduire une citation ou une proposition subordonnée (cf. p.53), le v.a. se sert plutôt du pronom neutre, seul

thaet ou suivi de la particule thaette (thaet+ the)

7.1.6 Evolution et renouvellement du démonstratif-relatif

Nous avons déjà fait remarquer (cf. p.66) que le démonstratif devient article défini entre 700 et 900. Même après cette date il continue à fonctionner comme pronom autonome avec valeur anaphorique ou de pr. personnel.

Chronique de Peterborough, l.I4 (début 12e siècle) :

and tha leofodan hœora lif. et ceux-ci (eux) vivaient leur vie.

Dans ce dernier exemple tha ne peut pas avoir le sens de "ensuite, alors".

Le renouvellement du relatif se fait, comme on peut s'y attendre, par l'interrogatif, soit à partir de l'interrogation indirecte, p.ex. :

Evangile, Jn 6,6 (9e siècle) :

hē wiste hwaet hē dōn wolde, il savait ^{qu'est-ce qu'} _{ce qu'} il voulait faire.

soit par la formule swā hwaet swā, tout ce que, quoi que ;

Aelfric, Dialogue des métiers, l.57 :

ic selle cyninge swā hwaet swā ic gefō, je donne au roi tout ce que je prends.

L'expression swā...swā...signifie autant que, as much as p. ex.

..thaem fisdum swā micel swā hīe woldon, du poteron tant qu'ils voulaient .
 Dans ces deux derniers exemples il s'agit d'un emploi indéfini ou générique,
 qui est le résultat d'une opération de parcours.

Bourcier, o.c.:9 caractérise swā hwa swā ainsi: " hwa témoigne d'une interroga-
 tion latente, indéfiniment suspendue, posée à propos de chaque élément de la clas-
 se, tandis que la récurrence symbolique, analogique de swā montre l'itération
 infinie du processus". (cf. aussi Frei 1940).

Le passage de hwa à sens indéfini et générique au relatif who (hwa)
 avec antécédent défini et concret pose un problème, sur lequel nous reviendrons
 en 7.3.

7.1.7. Les constructions en asyndète dans les gloses de Lindisfarne

Les gloses de Lindisfarne ont été annotées vers 950 dans le dialecte nor-
 1)
 thumbrien et contiennent de nombreux exemples d'asyndète:

monigo witgo and sothfaste gewillnadon gesea tha ilcox ge seas Mt.13,17
 beaucoup de prophètes et justes ont voulu voir les choses (que) vous voyez
 and saegden him tha uundra dyde se Haelend Jn II,46,
 et ils leur dirent les miracles (que) fit le Seigneur.

ongann him cuoetha tha dingo woeren him toweardo , Mc 10,32
 il commença à lui dire les choses (qui) devaient lui arriver.

and alle yfle hāefdon gehaelde, Mt. 8,16:

et tous (qui) avaient des maux il guérissait.

with tha hwile geendad sīe , Lc.12,50, jusqu'au moment (où) elle soit terminée

embihta me tha hwile ic eto, Lc.17,8, serve me the while I eat;

sers-moi le moment (que) je mange.

Cette même phrase dans la langue plus littéraire du sud aurait donné:

1) Dans beaucoup d'exemples, cités par Curme 1912, le latin emploie le relatif qu-

thena me tha hwile the ic ete

Malgré donc la construction latine où l'hypotaxe est formellement exprimée, le glossateur du nord a préféré la construction en asyndète, plus proche de la langue populaire. Le sud finira quand même par adopter la même formule bien qu'il la considère comme familière : il la supprimera de nouveau à tel point qu'elle est à peine trouvable en 1370 (cf. Eichenkel 1891) mais elle proliférera de nouveau vers la fin du 14^e siècle, au moins dans le peuple et plus tard chez Shakespeare.

Certains expliquent cette prédominance de l'asyndète dans le nord par une influence du danois sur l'anglais; cette influence se voit dès le règne du roi Aethelstan II, qui se voit obligé de frapper une monnaie danoise (878-890). 1)

Bourcier 1972 : 45-46, note 23, est très sceptique quant à l'influence du latin sur l'anglais en général et nous avons vu que, dans les gloses de Lindisfarne, une similitude ou ressemblance formelle est même évitée : sur un point cependant les gloses sont plus proches du latin que la langue du sud, c.a.d. dans les constructions prépositionnelles. Comparons les versions du nord et du sud pour les deux phrases suivantes

nord : gloses de Lindisfarne

sud (corpus M.S.)

Mc.2,4 : grabatus in quo paralyticus iacebat

thaet bed on thaem se..crippel laeg thaet bed the se lana on laeg
le lit sur lequel le paralytique était ; le lit le paralytique était sur

Jn.13,24 : quis est de quo dixit

hwaelc is of thaem cwaeth

hwaet is se the he hyt big segth

qui est de qui il dit.

litt. qu'est-ce lui que il a dit de lui
qui est-ce dont il a dit..

Curme 1912 attribue la différence entre le nord et le sud à une différence de tradition littéraire et non pas à une différence de dialecte.

N.B. Notez l'emploi du neutre (hwaet, pour renvoyer à un animé : thaet sind friend ce sont des amis.

1) Ce même roi bat les danois en 937 à Brunanburh.

7.2. LE MOYEN ANGLAIS

Pour le v.a. la situation des pronoms est assez claire, même si on peut discuter sur la fonction de *se* (démonstratif ou relatif), la priorité ou la distribution de *tel* ou *tel* procédé (cf. 7.I.4) ou l'origine de la particule (cf. 7.I.5.).

Le moyen anglais, qui commence vers 1150 ou 1200 ne présente pas, à première vue, un développement homogène d'un état antérieur. Peut-être est-ce à cause de l'étouffement de la langue de culture à partir de la conquête normande. Toujours est-il que l'on se trouve devant une coupure, dont les traits les plus saillants sont les suivants :

- l'ancien démonstratif (simple) est devenu article (cf. p. 66, 74) mais les formes sont réduites à *the*, *that* et *tho* avec disparition des formes en *s-*.
- Certains pronoms indéfinis (p.ex. *swa hwa swa*) changent de forme et de sens.
- Il y a une perte progressive des flexions.
- On constate la disparition de la formule *se the* et l'apparition de *the quilk*, *the which*, *which* en même temps que des formes de l'interrogatif-indéfini *hwaem* (acc.), *hwaes* (avec antécédent humain, générique) et de *tha(æt)*, ce dernier reprenant, surtout dans le sud où *the* n'apparaît plus, les fonctions mais non la forme du v.a. *the*.

La généralisation de *that* et le retrait de *the* sont expliqués par W. Horn 1923 : 72, cité par Bourcier 1972 : 702 : "The ist einfach durch that ersetzt worden. Aber warum ? Schon im Ae. war the nicht nur Relativ sondern vor allem auch Nebensatzeinleitende Konjunktion in der Bedeutung "dass" : schlusslich bedeutete es "oder" im zweiten Glied einer Doppelfrage und "als" nach einem Komparativ. Im frühmittelenglischem kam noch ein neues the hinzu : der bestimmte Artikel. Dadurch wurde der Aufgabenbereich des Wörtchens gewaltig erweitert; the war nunmehr mit Aufgaben überlastet. Sprachbestandteile, die zu viele Aufgaben zu erfüllen haben, können sich auf die Dauer nicht halten, ebenso wenig wie solche, die keine Aufgaben

mehr erfüllen. In einer seiner Funktionen - in der als Konjunktion "dass" - hatte the einen Stellvertreter: thaet, that. Der Stellvertreter verdrängte allmählich den alten Inhaber des Amtes: die Konjunktion that nahm die Funktion der Nebensatzeinleitenden Konjunktion ganz an sich und ersetzte zugleich auch das alte the in seiner Funktion als Relativpronomen".

En résumant l'argumentation de Horn, on peut dire que the, relatif et conjonction (que), a été remplacé par that, également conjonction au même sens, à cause de l'apparition de l'article the. Le remplaçant (that) a également pris la fonction du relatif.

Il faut y ajouter que that a assumé d'autant plus facilement le rôle de relatif qu'il renvoyait déjà à un être animé et n'était plus strictement réservé au neutre.

Rennhard 1962 donne plusieurs formes pour le démonstratif entre 1200 et 1500: Le démonstratif composé (de proximité): A) this, thise B) theos, theose C) thus, thuse D) thes, these

Le démonstratif simple (d'éloignement):

A) tho, thoo B) tha, thaa C) theo

Pour Rennhard thilke et thos(e), démonstratifs, continuent à s'opposer à tho (article défini). La différenciation entre tho et the est lente au sud et à l'ouest: encore au 15^e siècle tho est employé comme démonstr. faible (=article).

Vers 1300 on trouve those who, thilke who.

Au 15^e siècle: thai who, they who. Au lieu de tho, they on peut utiliser the p.ex. the that, those who.

7.3. INTERPRÉTATIONS, HYPOTHÈSES et THÉORIES sur la construction relative en v. et m.a

Nous avons déjà abordé la répartition ou la différence des trois constructions en v.a. (cf. p. 67, 71): il ne s'agit pas d'un ordre ou priorité historique, mais d'une accentuation de valeurs (cf. p. 72).

Il n'est pas étonnant cependant que, dans l'ambiance historique de la linguistique du siècle passé, certains ont voulu établir un ordre chronologique : Noach (1882) pense à l'ordre suivant : 1) se 2) se the 3) the.

Pour Grossmann 1906 la plus ancienne formule serait (se)...the, cf. 67:I, 68:IIIa. Le deuxième pronom en se...se the aurait été ajouté pour renforcer le premier et par besoin de flexion.

Les statistiques cependant chez Beowulf, vers 700, donnent 27x se the contre 1x the.

Andrew 1936 propose une distribution basée sur le caractère limitatif ou explicatif de la phrase relative : the introduirait une phrase limitative (restrictive, distinctive) alors que se serait réservé à la phrase explicative, p.ex. :

se eahtateoþa daeg thaes monthes the we hatath Martius, thone ge hattath Hlyda.
Le 18e jour du mois que nous appelons mars, lequel vous appelez Hlyda.

Cette hypothèse d'Andrew est infirmée par nos exemples cf. p. 67-69.

Pour Curme 1912 la construction en asyndète avec relatif zéro est la plus ancienne. La construction simple (sans the) était à l'origine la forme normale, alors que la forme plus complète (avec the) était employée pour rendre plus définie une référence particulière (se). A la suite cette dernière (se et surtout se the) était sentie comme une meilleure expression formelle de l'hypotaxe en latin et sous l'influence du latin elle a supplanté la forme simple, alors qu'en allemand la phrase relative la plus courante avec der est un développement de la construction plus ancienne et plus simple.

La vraie phrase relative, selon Curme toujours, est celle où le relatif est signe de syndèse et d'hypotaxe : elle se trouve p.ex. dans les gloses de Lindisfarne avec on thaem, of thaem (cf. p. 76). Avec Mossé, mais d'une façon plus explicite, il considère qu'en v.a. il n'y a que parataxe et asyndète : se (the) reste pour lui un démonstr.

Cette problématique (cf. 7.1.2. p. 67) est la même que celle du got. (cf. 5.5. p. 54)

et du v.all. (cf. 6.3. p.63).

Curme a tort de parler d'asyndète quand il y a une particule de syndèse (the). Il a cependant raison de ne pas appeler cette particule un vrai relatif: un de ses arguments est l'absence de prépositions devant the (cf. p.73), p.ex.:

..the him big stoden, litt. qui lui auprès se tenaient, qui se tenaient auprès de lui
cf. die hem bij stonden (néerl.).

Ce rejet de la préposition (adverbe) devant le verbe est peut-être aussi relié à l'ordre des mots dans la phrase. En tout cas, cette place de la préposition devient, pour Curme, un critère pour savoir s'il s'agit d'hypotaxe ou de parataxe.

Ainsi p.ex. dans les gloses de Lindisfarne:

wae homini illi per quem filius hominis traditus est

wae thaem men therh thone sunu mannes gesald bith : hypotaxe

wae thaem men the dorh hine sunu mannes gesald bith: parataxe

La plupart du temps, au moins dans le sud, on a the. préposition + verbe (cf. p.73)

Or the va être remplacé en m.a. par that (cf. p.77-78) : on comprend donc pourquoi Curme 1912 et plus tard kruisinga 1924 refusent de donner le titre de "relatif" à that.

Andrew (1936) traite se, au moins en position initiale, comme un vrai relatif.

Ses arguments, peu convaincants, sont 1) l'ordre des mots dans la principale
2) le fait que se traduit toujours un relatif latin, jamais un démonstr. latin.

L'évolution de l'asyndète avec parataxe à la syndèse avec hypotaxe est présentée par Curme de la façon suivante. Il se base sur un exemple du début du m.a., qui existe en deux versions (Brut de Layamon) 26336-7:

1ère version: ± I200: to the tealdes dore tharinne was the caisere

à la porte de la tente là était l'empereur

2è version: ± I250: to the tealdes dore warinne was the caisere

à la porte de la tente où (nrl. waarin) était l'empereur.

Cf. aussi nos exemples p.73 en bas et p.74.

A l'aide de ces deux versions Curme Curme interprète ou reconstruit l'évolution :

1ère phase : ..dore/ thar/ inne asyndète et parataxe

2e phase : ..dore/ tharinne asyndète et parataxe

3e phase : ..dore/ warinne syndèse et hypotaxe

On trouve un exemple analogue dans "The owl and the nightingale" de Nicolas de Guilford, I250, I 1727 : heo mizte speke hwar heo wilde, (v.a. = swā hwār swā,

she might speak wherever she would

Le Brute le Layman fournit aussi un exemple avec un antécédent humain défini :

2è version, I 26417 : Belyn and Brenne of hwam we beoth of spronge

Belyn and Brenne from whom we both have sprung.

A plusieurs reprises (cf. p. 23-28, 36, 75) nous avons montré comment le relatif se laisse volontiers renouveler par l'interrogatif, qui lui, à son tour, est souvent relié à l'indéfini (cf. p. 42-43). Cette évolution qui se retrouve dans beaucoup de langues germaniques et au-delà, s'est également réalisée en m.a. Ici la forme de l'indéfini-interrogatif (hwa) va remplacer la construction se the du v.a. Tous les auteurs conviennent du fait de cette évolution : le comment et le pourquoi connaissent plusieurs interprétations.

En v.a. le pronom indéfini quiconque est formé par l'interrogatif hwa suivi par et précédé de swa, p.ex. swā hwār swā, où que ce soit que; swā hwā swā et swā hwylc swā, quiconque (cf. p. 42, procédé I).

Pour indiquer un endroit précis on mettait thaer thaer p.ex. :

Corpus M.S. Jn I2, 26 : and min then bith thaer thaer ic com

et mon serviteur sera là où je suis.

Un des deux swa's peut tomber : c'est ainsi à l'époque d'Aelfric on trouve fréquemment swa hwa et swa hwelc. Ensuite la construction serait devenue complexe : se the swa hwelc, qui a abouti à the hwelc ou, dialectalement, the quilk et se the swa hwaem^s, simplifiée à hwaem^s.

Entre le v.a. et le m.a. il y a donc eu non seulement un changement de formes mais aussi un changement de sens : de sens indéfini et général, (swa) hwa, quiconque, a pris un sens défini et particulier (qui).

Ceci pose un problème de linguistique générale : habituellement les valeurs générales ou génériques sont dérivées des valeurs situationnelles ou concrètes p.ex. l'article défini générique, ici c'est l'inverse qui se produit, ou semble se produire. En fait, nous pensons que cette loi reste valable mais qu'il faut préciser le terme "indéfini". Beaucoup de démonstratifs sont susceptibles d'une double signification : définie et indéfinie cf. v.a. se, angl. moderne who, all. der etc. au sens de "celui qui". Ce caractère ambivalent déjà présent dans l'emploi de se the est reporté sur (swa)hwa, qui à l'origine n'avait que le sens indéfini (interrogation latente, parcurs) : hwa, le remplaçant de se, reçoit donc sa double valeur.

En effet se the a toujours eu ce sens indéfini et général :

Jn 14,12 : se the gelyft on me..., celui qui croit en moi

Curme 1912 montre l'amalgame de l'ancienne et de la nouvelle forme : (gloses de Lindisfarne) Lc. 17,33 : se the swa hwelc soecath sawel his sal gewyrca spilled hi
celui qui cherche à sauver son âme, la perdra

an of thaem gebundenum thone suae hwaelcne hia gegiuudon

one of the prisoners the one whomsoever they desired

un des prisonniers, celui, quel qu'il soit, qu'ils désiraient

Puisqu'il y avait équivalence entre swa hw- (hwa ou hwelc) et se the et que se the pouvait aussi se référer à un antécédent défini, Curme 1912 pense - et ici nous le suivons - que c'est par analogie que hw- a reçu son nouvel emploi de relatif défini renvoyant à un antécédent défini. Ou pour schématiser :

se the	1) sens indéfini et général	2) sens défini et particulier
swa hw- swa	1) sens indéfini et général (sens déjà présent)	2) sens défini et particulier (sens nouvellement acquis)

Le renouvellement de *se the* par *hw-* ne vaut que pour le génitif (*hwaes*) et datif (*hwaem*); à l'accusatif et surtout au nom. *hw-* gardera encore longtemps le sens indéfini de quiconque ; à ces cas le relatif pour antécédent défini reste *the quilk*.

Pour Curme les formes *hwaes ethwaem* remplacent *thaes ethhaem* parceque

- 1) ces dernières perdent leur déclinaison
- 2) la ressemblance est déjà grande
- 3) *hwaes* et *hwaem* correspondent à des besoins de flexion
- 4) le changement de la première consonne était tout naturel.

En somme, des arguments insuffisants et discutables.

Est-ce que la nouvelle construction avec *the quilk* devient de la syndèse avec hypotaxe ? Cela dépend de l'accentuation, répond Curme 1912. En cas d'absence d'accentuation il s'agit de l'article et la phrase est en asyndète; en cas d'accentuation il s'agit du nouveau démonstr. et la phrase avec *the quilk* est en syndèse, p.ex. *Cursur* 145-6 :

how god began the law hym gyfe / the quilk / the Iuus in suld life
how God began to give him the law, the one, the jews should live by
 comment Dieu commença à lui donner la loi, celle, selon laquelle les juifs devraie vivre.

Dans cet exemple ni *the* (art. défini) dans *the law*, ni *the quilk* (démonstr.) n'est accentué : il s'agit donc, pour Curme, d'asyndète.

Par contre, dans l'exemple suivant, *that* (démonstr.) est accentué ainsi que *the quilk*, qui devient un véritable relatif, introduisant une phrase avec syndèse :

Cursur 13109-9: *thåt man sal forblisced be. the quilk him sclanders nocht*

thåt man shall be blessed, who for my sake does not disgrace himself.

Bienheureux cet homme-là qui pour moi ne se déshonore pas.

Le démonstr. accentué devient un corrélatif, appelant la phrase syndétique ;

the quilk devient un pur relatif. Plus tard la forme sera the which > which.
C'est donc ainsi que Curme conçoit l'évolution de la parataxe du v.a. à l'hypotaxe du m.a. avec une période transitoire où l'accentuation forme un stade de passage.

Johnsen 1913, discutant le renouvellement du relatif, n'admet pas que dans le composé se swa hwelc ou se the swa hwa l'antécédent soit se, ni que la phrase relative (définie) soit introduite par swa hwelc car on trouve aussi (dans cet ordre) : swa hwelc se the. En plus il y a des cas où se ne peut pas être antécédent p.ex. eal tha the swa hwelc, omnia quaecumque, tout ce qui; c'est eal qui est antécédent et non pas tha.

Johnsen 1913 conteste encore l'évolution de the v.a. en that m.a. car il trouve déjà en v.a. des exemples où se thaet signifie "quiconque" :

Oldest English Texts 7 ic bedde and gebeode swaelc (swa hwelc) monn thaet ..
je demande et ordonne à tout homme qui..

Par ailleurs il prouve que se man thaet est l'équivalent de se man the, de même que hwelc the est employé côte à côte avec hwaelc thaet, p.ex. Cursus 6078-80 :
wit therf bred and letus wild the quilk that grous on the feild
avec du pain non-levé et de la salade laquelle pousse dans le champ

Johnsen 1913 résume ainsi le développement de la formule complexe à sens indéfini

swa hwelc swa > swa hwelc the > swa hwelc thaet

hwelc swa > hwelc the > hwelc thaet

thaet est tellement lié à la phrase relative indéfinie, que lorsque le passage se fait à un antécédent défini, thaet est maintenu. L'étape intermédiaire que Johnsen propose entre l'indéfini et le défini est un antécédent vague comme dans :
eal swa hwaet swa, tout ce que.

Pour ce qui est du passage de l'indéfini au défini nous préférons le point de vue exposé à la p.82 ; pour l'évolution de the en that cf. p.77-78.

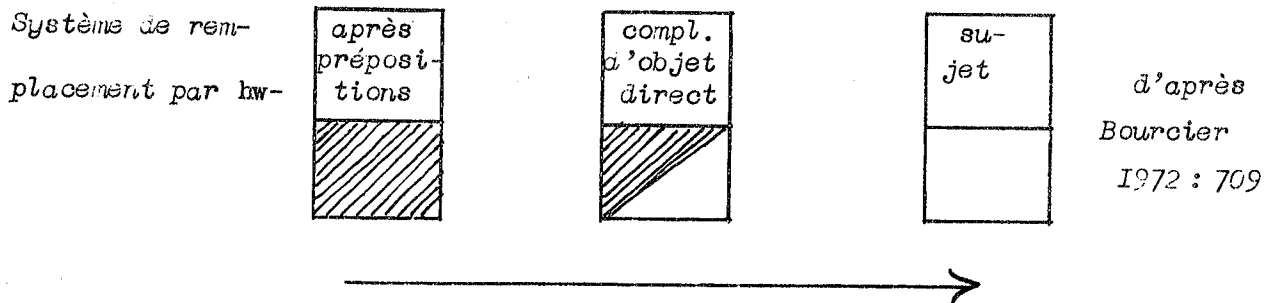
Bourcier 1972 : 707 sq. explique l'apparition des relatifs en wh- par les questions indirectes et la pression des relatifs "indépendants" ou indéfinis c.a.d. les formes en wh-.

Il répond aussi à la question pourquoi les formes en wh- se sont d'abord manifestées dans les agencements prépositionnels i.e. les cas autres que nom. et acc.

Dans les constructions prépositionnelles on avait en v.a. le choix entre

- 1) X on tham (the)
 - 2) X the ...on
 - 3) X thaet...on
- rejet de la postposition(adverbe)

Avec la disparition en n.a. des formes fléchies, il ne reste que 2) et à la longue 3). Les termes the et that "réduits à la condition de simples outils de liaison se voyaient interdire toute valeur anaphorique forte". Cette lacune est remplie par les formes en wh-, surtout hwaes, hwaem. Pour le c.o.d. et le sujet ce remplacement était moins urgent. Ceci explique pourquoi "la poussée des formes en wh- (hw-) décroît dans ce sens":



Pour compléter Bourcier il faut dire que le premier emploi de hw- après un antécédent défini n'est pas après une préposition, mais après un locatif¹⁾: cet exemple, cité par Johnsen 1913, § 12, se trouve dans les gloses de Lindisfarne :

In terra ubi aerugo : eortho thaer huer rust...

eortho hwaer huer rust...

terre (là) où est la rouille...

1) en néerl. l'emploi de la racine w- (hw) est resté restreint aux phrases relatives introduites par une préposition ou un locatif. (cf. p. 337-38).

* Bourcier 1972 : 708

L'introduction des formes en *hw-* pour renouveler le relatif a certainement aussi été facilitée par les questions indirectes, cf. Mossé, o.c. 158, §18 :

God āna wāt hwa thāere wael-stōwe wealdan mōte

Dieu seul sait qui restera maître du champ de bataille.

hē wiste hwaet hē dōn wolde , il savait ce qu'(quoi)il voulait faire.

Ces questions indirectes étaient déjà présentes en v.a., cf. Brunner 1962 : 65.

CONCLUSION

Le renouvellement, entre 1100 et 1500, des procédés assez simples du v.a. (se the, se, the) par l'indéfinit-interrogatif s'accompagne d'une multitude variée de formules complexes (cf. Kock 1897 : 75) d'où sortiront finalement who et which d'une part, that en remplacement de the d'autre part. Les voies de réduction des formules complexes aux nouveaux relatifs simples ne sont ni faciles à élucider ni claires : c'est en même temps une des raisons pourquoi le passage du sens indéfini de *hwa* (quiconque) au sens défini (X who, X (déf.) qui) est difficile à suivre. Nous l'avons pourtant essayé, surtout aux p. 82 et 85.

En guise de corollaire à ce qui précède, et pour introduire déjà l'anglais moderne, nous voulons donner quelques opinions et explications à propos d'une construction relative, que nous n'avons rencontrée jusqu'ici dans notre exposé qu'en germanique : il s'agit de

7.4. LA PHRASE ELLIPTIQUE

Nous avons déjà parlé (cf. 7.1.3.p.70) des relatifs dits zéro, une forme particulière d'asyndète. Bien que cette construction soit très ancienne, elle disparaît un moment dans le sud pour connaître un véritable regain à partir de 1370. C'est une expression populaire, qui se retrouve chez des auteurs employant

un langage populaire comme p.ex. dans les *Mystères* du 15^e siècle. Selon Fijn van Draat 1912 ce n'est qu'avec Shakespeare que la construction devient partie intégrante de la langue.

Voyons les termes que les auteurs utilisent pour appeler cette tournure aussi bien en anglais que dans d'autres langues germaniques telles que le norrois, le v.all., le danois, le suédois etc; le got. fait exception.

Einenkel 1891-2 parle de "phrase relative elliptique" et suggère une origine étrangère, française peut-être. En ceci il est suivi par Fijn van Draat 1912.

D'autres tels que Flebbe, citent également Grimm, Kölbing, Tobler, font mention d'ellipse, d'omission ou de réduction.

Phillipps* utilise le terme "asyndetic relative clause", en rejetant "omission" comme un mauvais terme. Curme 1912 a la même désignation.

Grimm (cf. Flebbe 1878) parle d'omission du relatif après le verbe "s'appeler" ...hath einen Sohn, was Karl genannt,..avait un fils (qui)était appelé Charles. was ein Mann, lac vorme gral, il y avait un homme (qui)était devant le Graal.

Flebbe 1878 suppose l'omission d'un pronom personnel ou démonstr. après les verbes "s'appeler," et "être".

he had a cosyn, hight Egbricht, il avait un cousin (qui) s'appelle Egbert.

with him there was a Ploughman, was his brother (Chaucer, C.T. 529)

Avec lui il y avait un paysan (qui) était son frère.

Voici l'argument sémantique que Flebbe avance : la proposition principale annonce ou indique (weist hin nach) ici une phrase relative. Le substantif, sujet du verbe "être" "winkt gleichsam asyndetisch fort". Ceci vaut aussi pour les ellipses après une négation, une comparaison ou un superlatif. Par ces renforcements l'appel à un "complément" est tellement fort que l'on peut se passer d'un relatif; p.ex. ye faren like a man has lost his wit (Chaucer C.T. 6677), vous allez comme un homme (qui) a perdu la raison.

* 1965

Cours 1912 explique de façon analogue l'origine de l'asyndète avec hypotaxe, lors de la transition du v.a. vers le m.a. :

1ère phase : the tre that was sua swete (asyndète, parataxe)

2e phase : that tre that was sua swete (syndèse, hypotaxe) Cursur 8292

3e phase : that tre was sua swete

Le démonstr. (1er that) est si fort qu'un deuxième that devient superflu.

Les raisons du regain de la construction, données par Phillipps 1965 sont toutes circulaires, exc. la dernière :

1) le principe d'apo koinou. Ce principe est expliqué par Jespersen III 7-13 :

"Something is expressed only once in stead of twice but in such a way that the hearer connects it both with what precedes and with what follows".

2) l'absence de distinction nette entre une proposition subordonnée et coordonnée.

3) l'omission du pronom personnel

4) Une confusion entre l'ancien ordre synthétique, où l'objet précède le verbe et le nouvel ordre analytique, où le sujet se place devant le verbe :

ancien: I shrew the handys it(objet) drogh, I curse the hands (that) drew it

nouveau: I shrew the handys it(sujet) drogh, I curse the hands it drew.

Cette fluctuation dans l'ordre des mots a, selon Phillipps, favorisé la construction en asyndète (avec omission du relatif c.o.d.) puisque la place devant le verbe devient réservée au sujet.

Nous verrons plus tard (275-76) que la construction relative en berbère est toujours avec relatif zéro : la différence avec le germanique est qu'en berbère le démonstratif reste toujours antécédent et n'évolue jamais en relatif; en plus, la phrase relative, presque toujours restrictive, a, comme marque de subordination et d'hypotaxe, l'inversion des satellites (e.a. pronoms personnels affixes) par rapport au verbe de la phrase relative. Même si le démonstr. berbère est souvent matériellement un connecteur, puisque, apposé à l'antécédent il devient l'axe ou le support de la phrase relative déterminative, il ne devient jamais grammaticalement morphème de syndèse.

En abordant les problèmes de détermination en anglais moderne, nous considérons d'abord la phrase relative (8), ensuite les rapports entre "défini" et "déterminé". (9).

8. LA PHRASE RELATIVE EN ANGLAIS MODERNE

Notre plan sera le suivant :

8.1. Division formelle

8.1.1 Phrases avec wh-

8.1.2 Phrases avec that

8.1.3 Phrases avec relatif zéro : contact-clauses.

8.2. Division logique ou sémantique

8.1.1. Phrases relatives avec wh-

Jespersen dans son oeuvre monumentale "A modern english grammar on historical principles", III, divise les phrases, comme les mots, en primaires et adjuncts. Ceci correspond, grosso modo, à la fonction primaire et non-primaire de Martinet, E.L.G.4-18. Les mots à fonction primaire reçoivent une fonction par rapport au prédicat, ceux à fonction non-primaire dépendent des premiers. P.ex. :

Les beaux arbres du jardin de mon voisin ont été abattus hier.

———— = fonction primaire : arbres, hier

----- = fonction non primaire (adjuncts) : les, beaux, jardin, mon voisin.

Les phrases relatives avec wh- sans antécédent sont appelées par Jespersen "relative clauses as primaries", puisqu'elles sont, du point de vue de la fonction, l'équivalent d'un sujet, objet ou complément circonstanciel dans la proposition principale.

Par contre, les relatives avec wh-, précédé d'un antécédent sont considérées comme "adjuncts" (cf. Jespersen, o.c. III 4.1.) : ces phrases fonctionnent comme qualificatif de l'antécédent. C'est ici que Benveniste (cf. p. 44) et Jespersen se rejoignent.

Le premier le prouve diachroniquement cf. Benveniste 1966: 208-222, en montrant le relatif comme un déterminant nominal, appliqué à la détermination d'une phrase, le second se limite à une analyse synchronique, en traitant la phrase relative (avec antécédent) comme un "adjunct", du même rang que p.ex. l'adjectif. La preuve est fournie par la coordination d'une phrase relative à un adjectif, car on peut toujours relier par un coordinateur deux fonctions du même niveau:

- Miss Barneveld, a lady of masculine features

and

whose mind belied not those features (Richardson G.52)¹⁾

Mlle B., une dame aux traits masculins et dont l'esprit ne démentait pas ces traits

Nous avons vu (cf. p. 81 sq.) que l'indéfinit-interrogatif s'est introduit en anglais à partir de la fin du 13e siècle pour renouveler le relatif et ceci justement grâce au sens indéfini et général de (swa)hwa(swa) dans les phrases sans antécédent. Il n'est donc pas étonnant de constater une ressemblance actuelle entre le pronom interrogatif et le pronom relatif sans antécédent (tous deux primaires): ces deux diffèrent de wh- adjunct de la façon suivante:

WH- PRIMARY

WH-ADJUNCT (wh-= relatif)

- absence d'antécédent	who	présence d'antécédent
- peut être interrogatif	who	jamais interrogatif
what général, indéfini, choses (what= all that)		that what, = the thing that
who général, indéfini, personnes (archaïque)		personnes
which choix défini entre plusieurs personnes ou choses		choses

N.B. wh-peut être adjunct et interrogatif indirect:

I shall take what measures I think proper: what garde un sens indéfini.

I cannot tell you which one I like best.

Il n'est pas facile de distinguer relatif et interrogatif.²⁾ Les critères

1) Les références sont celles de Jespersen o.c.

2) cf. Fuchs et Milner 1974:17 sq.

donnés par différents auteurs pour distinguer les deux ne sont pas toujours décisifs cf. p. ex. les phrases suivantes :

I determined to find where to sleep, je me décidai à trouver où dormir.

I do not know who did it, je ne sais pas qui l'a fait.

Voici trois critères mentionnés par Jespersen (o. c. 3.8.1.) :

a°) un critère sémantique : si le verbe de la proposition principale exprime, soit par son contenu, soit par ses modalités ou aspects, un doute, une question, de l'incertitude ou de la curiosité, la subordonnée commence par un interrogatif¹⁾, p. ex. :

I do not know who did it.

b°) un critère d'ordre ou de place : l'interrogatif, dans une question indirecte n'est jamais au début de la phrase p. ex. :

Which of them had gone, was quite clear. Ici "which" est relatif pour Jespersen.

I cannot tell you which of them I like best. Ici "which" est interrogatif.

Mais : it was quite clear which of them had gone : which est relatif (cf a°, note 1)

c°) un critère d'accentuation : seuls les interrogatifs peuvent être accentués.

I insist on knowing who^h planned this crime. Ici who est interrogatif et répond à la question : what do you insist on knowing ? et non pas à la question : whom do you insist on knowing ? La réponse serait : I insist on making the acquaintance of the man who planned this crime.

Les relatifs, avec ou sans antécédent, ne reçoivent jamais d'accent. Il se peut donc qu'une même phrase puisse avoir deux interprétations, d'après l'accent :

(1) I don't remember what he said (= the things he said)

(2) I don't remember whàt he said (what did he say ?)

Jespersen fait donc appel à des transformations sans expliciter les règles.

Il reste des cas douteux, tel l'exemple de Jespersen o. c. 3.8.5. :

She had shown what she was made of (what = interrogatif)

and what she was made of, was unquestionably marvellous (what = relatif).

1) Après des verbes ou mots impliquant une narration, assertion, perception, connaissance ou un souvenir, il peut s'agir soit d'un interrogatif, soit d'un relatif.

Il n'est pas évident pourquoi Jespersen considère le premier *what* comme un interrogatif : pense-t-il à la seule accentuation ?

D'autres exemples discutables montrent la difficulté de faire la distinction :

(3) I didn't see where she sat. (*where* = interrogatif pour Jespersen)

(4) I didn't see her where she sat (*where* = relatif, " " " ")

Si *where* en (3) est un interrogatif à cause du critère a^o), on pourrait en dire autant de *where* en (4). Si on dit que *where* en (4) n'introduit pas une question indirecte puisque la phrase a la fonction d'un complément circonstanciel de lieu, alors on peut dire qu'en (3) *where* introduit une phrase qui a la fonction de complément d'objet direct: dans ce cas *where* en (3) pourrait donc également être considéré comme relatif, mais c'est à cause de la négation (I didn't see..) que Jespersen tranche en faveur d'un interrogatif. Dans une phrase :

(3a) I noticed where she sat, il considère *where* comme relatif (critère a., note 1, p.91). Le critère de distinction entre relatif et interrogatif est donc surtout sémantique, et non pas syntaxique.

Le même problème se rencontre pour *when*, tantôt relatif (conjonction), tantôt interrogatif :

(5) When he went out, I didn't hear him : relatif

(6) I didn't hear when he went out : interrogatif

(7) When he went out, he didn't tell me when he would be back. (1er=rel., 2e=interr.)

(8) When I went out, I knew quite well when he had come back (2x relatif).

Selon nous l'interprétation sémantique est insuffisante car les fonctions sont différentes. Nous ne voulons pas résoudre ce problème maintenant mais simplement constater que phrases relatives et interrogatives ne peuvent pas toujours être distinguées. D'ailleurs en langage familier on utilise volontiers une relative là où une interrogative serait de rigueur :

Remember the father I was

Se wondered what there was for dinner and the kind of mood that her father would be in.

Cf. aussi la question répétée en fr. : Que croyez-vous qu'il faille faire ?

Ce que je croy qu'il faille faire (Molière, Médecin malgré lui, II, 4)

L'extension des formes en wh-

Les formes en wh- s'étendent de plus en plus pour repousser l'ancien that : en voici les raisons. That est réservée aux relatives restrictives et suit immédiatement l'antécédent, ce qui dans le cas de deux restrictives coordonnées oblige à employer who à portée plus longue (carrying force). Le fait donc que who ne suit pas nécessairement l'antécédent immédiatement en fait un relatif de choix dans ces phrases relatives coordonnées p.ex. :

The penal laws we have passed and which have been severe...

Une autre raison avancée pour laquelle who a gagné, au moins en langage littéraire, est qu'il rappelait les pronoms latins et était considéré comme "plus raffiné et digne" (Jespersen, o.c. 4.3) que le that populaire.

Voici comment who, that et relatif zéro se répartissent statistiquement selon v.d. Broeck 1973 : 39, note 5, citant Carls, et d'après Quirk 1957.

	<u>who</u>	<u>that</u>	0
J. v. d. Broeck	68,6%	17,5%	13,7%
Carls	44,4%	25,7%	29,9%
Quirk	46,6%	33,2%	20,2%

Which a connu une autre évolution que who : d'abord adjectif, which est devenu par la suite "a primary", se comportant du point de vue syntaxique comme un substantif, utilisé pour toute sorte de questions. Cet emploi est resté aujourd'hui mais avec une restriction de choix pour l'interrogation (quel, lequel?) et une restriction d'application aux choses pour le relatif :

<u>interrogatif</u>	<u>relatif</u>
-sans antécédent	-avec antécédent
-substantif(primary) ou adjectif(adjunct)	- la phrase est toujours adjunct
-personnes et choses	- choses seulement

A l'époque où which et who s'employaient tous les deux pour indiquer des personnes, p.ex. au 17^e siècle, on a parfois pu préférer who pour éviter une confusion par rapport à l'antécédent, p.ex. dans l'ancienne version de la Bible :

God which brought thee forth out of the land of Egypt, who fed thee, who...

8.I.2. Phrases relatives avec that

That that I say is this : that "that" that that gentleman has advanced is not that, that he should have proved to your Lordships. (Jespersen, o.c.4.3.2.)

Ce que je veux dire est ceci : ce "ce", que ce monsieur a proposé, n'est pas celui qu'il aurait dû prouver à vos seigneuries.

Comment appeler that ? Relatif, conjonction, connectif ou particule ?

Le remplacement typologique et fonctionnel de the par that a déjà été expliqué (cf. p. 77-78). Au début de l'anglais moderne that était plus fréquemment employé que les formes en wh-, lesquels ont gagné de plus en plus de terrain (cf. p. 93).

En v.a. the et plus tard that en m.a. n'étaient pas seulement utilisés dans les phrases relatives restrictives, contrairement à ce que dit Andrew 1936 : 283-93.

La spécialisation de that pour les restrictives est assez tardive, cf. Jespersen o.c.8.I.2. et 8.2. et Jacobsen 1963 : 409 sq.

Lorsque l'on a une particule invariable comme morphème de syndèse dans une phrase relative, cette particule ne peut avoir qu'un rôle connectif : elle ne peut exprimer les rapports syntaxiques entre l'antécédent et le prédicat de la phrase relative : d'où la dissociation des 2 rôles, que souvent, dans nos langues occidentales modernes, le relatif assume lui-même, cf. p.ex.

espagnol : el cabdal rio que todos beben delli (ou alla quale...)

litt. le fleuve principal que tous boivent de lui (duquel, dont tous boivent)

italien : è una cosa che non ci credo

litt. c'est une chose que je n'y crois pas (à laquelle je ne crois pas).

dialecte scandinave: the wumman at ye kaen hyr sun

litt. la femme que tu connais son fils (dont tu connais le fils).

l'angl. parlé en Irlande: poor brave Mat Donovan that everyone is proud of him

litt. le pauvre et courageux Mat D., que chacun est fier de lui (dont chacun est fier)

néerl. populaire: de man, die zijn huis verbrand is..

litt. l'homme le quel sa maison a brûlé .. (l'homme dont la maison a brûlé)

Dans le dernier exemple les deux fonctions sont bien dissociées mais il ne s'agit plus d'une particule invariable. Est-ce un archaïsme conservé en langage populaire ou un procès analogue renouvelé ?

Dans tous ces exemples il y a une économie ou un gain syntaxique, non pas sur le plan syntagmatique (car la fonction est reprise par un pronom personnel ou possessif), mais sur le plan paradigmatique cf. Meillet 1965, t. I, p. 36-43.

La dissociation des deux fonctions se pratique aussi en sémitique: p. ex. en arabe classique le relatif (ismu lmawsūl) est traité comme un adjectif démonstratif ou un article défini décliné, postposé au nom (=antécédent) et s'accordant en tout (genre, nombre et cas) avec celui-ci, faisant même partie de la principale.¹⁾ La fonction dans la phrase relative est assumée par un pronom "revenant" (razi'e, ea'id al waladu alladi xaragtu masa-hu (ar. cl.) le garçon le quel je suis sorti avec lui al uləd əlli xrezt masa-h (ar. dial.) (avec lequel je suis sorti)

Par contre le berbère utilise ni particule, ni relatif, ni pronom de reprise ou de rappel.

En v.a. et m.a. la particule invariable the, plus tard that, jouait donc également le rôle d'un connectif et la fonction était assurée par un pronom personnel: Bw. 44I: thaer gelyfan sceal dryhtnes dome the hine death nimeth

.. is a welle that in the day it is so cold and in the nyght it is so hoot

il y a une source qui le jour (elle) est si froide et la nuit (elle) est si chaude

Le caractère de particule de the et that est confirmé par le comportement

¹⁾ cf. cependant p. 386.

des prépositions cf. p. 73 : celles-ci n'ont jamais the ou that comme régime : ces prépositions ou plutôt adverbes étaient rejetées en v.a. devant et en m.a. après le verbe.

Les considérations précédentes autorisent donc à appeler that (inaccentué) une particule; le thàt accentué est toujours indiscutablement un pronom démonstratif.

Peut-on aller plus loin et appeler le that inaccentué également un pronom ou une conjonction ?

Selon Curme 1912, Hockett 1955, Poutsma 1914-29, Quirk 1957, Ryden 1968, that est un pronom.

Kruisinga 1924 le considère comme conjonction.

Van der Laan 1929, malgré le titre de son article "that as a relative pronoun" prouve que the est toujours inaccentué et que that a un statut de connectif: selon lui il y a eu affaiblissement de l'accent tonique du groupe contenant l'antécédent; c'est la raison pourquoi the, qu'il appelle relatif, a été remplacé par that.

Kruisinga 1924 : 141-44 se base sur 6 caractéristiques de that pour prouver que c'est une conjonction avec fonction de relatif :

- 1) that a nécessairement un antécédent
- 2) that n'est jamais employé dans des phrases clairement coordonnées
- 3) that n'a pas de genre et peut renvoyer à toute sorte d'antécédent
- 4) that peut être employé dans une proposition adverbiale sans préposition p. ex. the time that..et non pas the time *which
- 5) that n'est jamais précédé d'une préposition
- 6) that n'a pas d'accentuation

Pour Jespersen o.c. 8.7.4. that est une conjonction ou particule connective : "it is used to cement two closely connected parts of the sentence": il montre la fonction unique de that en rapprochant les emplois suivants, où that est partout

It was for his independence (that) he fought

It was his independence (that) he fought for

I know (that) you mentioned the man

I know the man (that) you mentioned

Cet emploi de connectif existait déjà antérieurement selon Jespersen, p. ex. dans *if that, lest that, because that, for that, though that, who that, which that, what that*. Ces trois derniers emplois se trouvent fréquemment chez Chaucer et ses contemporains.

D'autres langues germaniques intègrent ce même that dans leurs conjonctions : néerl. *nadat*, après *que*; *voordat*, avant *que*; *opdat*, afin *que* (notez que l'équivalent typologique en fr. est que)

Conclusion

Historiquement et synchroniquement that est plus particule connective ou conjonction que relatif. Ce n'est pas par hasard qu'en anglais moderne après *all, every, any, much, little, few, un comparatif ou superlatif-tous termes indéfinis ou peu définis*- on trouve souvent that avec une proposition restrictive pour préciser et restreindre l'antécédent sémantiquement trop vague.

8.1.3. Contact-clauses

Nous avons déjà parlé de ces propositions sous d'autres titres cf. p. 70, 86. Les désignations sont nombreuses : phrases apo koinou, phrases à relatif zéro ou sans relatif, phrases "contact" : nous préférons ce dernier terme car il est le plus neutre : il ne présume d'aucune interprétation a priori.

Quel est le principe de l'apo koinou ? Quelque chose est exprimée une fois au lieu de deux. Au plan phonologique cela s'appelle haplogogie : le mot haplogie (avec élimination de la syllabe lo) en est un exemple. Il s'agit donc d'une simplification ou réduction.

Jespersen o.c.7.I.3. objecte que l'élément en commun des deux propositions n'a pas toujours le même cas et, en plus, n'est pas nécessairement au milieu des deux propositions. Il donne une autre explication, qui pour nous n'en est pas une o.c.7.I.4. : "Il est peut-être prudent de dire que le phénomène est un restant d'anciennes habitudes de langage de l'époque où les pronoms n'étaient pas exigés au même point que plus tard... Deux phrases, à l'origine deux propositions indépendantes, étaient prononcées rapidement l'une après l'autre et commençaient ainsi à être senties comme une unité grammaticale c.a.d. une phrase (unique) et cette façon de lier des pensées a continué après que l'on avait pris l'habitude de mettre un pronom comme sujet (faute d'autre sujet) et que ces groupes sans sujet pouvaient être sentis comme des propositions dépendantes. De même dans le cas où le pronom, s'il avait été exprimé, eût été l'objet. Ces phrases sans pronom étaient particulièrement utiles et facilement comprises, lorsqu'un substantif jouait pour ainsi dire le rôle de connectif, qui pouvait être lié aussi bien au début qu'à la fin de l'ensemble".

D'autres font appel au français ou danois comme facteur d'influence étrangère. Les phrases contact où le pronom relatif eût été en fonction de sujet, ont toujours existé cf. p. 70 et 86. Aujourd'hui elles se limitent aux cas suivants :

- lorsqu'il y a une phrase du genre existentiel, incomplète en elle-même et qui seule n'aurait pas beaucoup de sens p.ex. it's you,¹⁾ must explain.

I wonder who it was, defined man as a rational animal.

I had several men, died in my ship. (cf. van Zantvoort 1965³ : 468)

Une classe spéciale de cette catégorie est constituée par la mise en relief :

Goldenberg 1977 : 127-33 parle de "imperfectly transformed cleft sentences", e.g. :

- it isn't everyone could do it
- it's yourself should have been there

1) Par besoin de clarté nous mettons une virgule pour séparer les deux propositions

- quand la phrase relative commence par *there is* :

- after all the talk there is
- she taught me the difference there is

L'omission du relatif en fonction de sujet n'est donc pas une question de rythme, comme le propose Fijn van Draat 1912.

Les phrases "contact" peuvent aussi indiquer une relation de temps, où l'antécédent joue le même rôle qu'une conjonction :

- the moment he approached me cf. when he approached me...
- by the time he was married cf. Now he is married...

C'est ainsi qu'ont commencé en berbère un certain nombre de conjonctions à partir d'éléments pronominaux suivis d'une proposition relative :

i ss ara swəy ce simultanément à (quoi) je boirai; le temps que je boive. (kabyle)
i ʏ ifulky usəggas ar d fəssin tamgra cité par L. Goland, *Langues du Monde* 3.52.

ce dans (quoi) est bonne l'année, ils ouvrent la moisson; lorsque, au cas où l'année est bonne, ils ouvrent la moisson.

imnas a s e siklin daʔ edrar s ewilən e tən eqqedin dāren , cf Cortade 1969 : 158
 les chameaux ce simultanément à (quoi) ils voyagent ..; les chameaux, quand ils voyagent l'été dans la montagne, se brûlent les pieds.

Ici *i ss* , *i ʏ* , *a s e* sont devenus comme des conjonctions; la différence avec l'anglais est 1) que celui-ci n'a pas de préposition entre l'antécédent et la relative comme en berbère (*ʏ, s*) 2) que l'antécédent en berbère est un pronom indéfini, donc un morphème, alors que l'anglais utilise des lexèmes.

Dans l'état actuel de la langue ces phrases "contact" en anglais, sans aucun morphème de syndèse formel, sont une des formes les plus fortes d'hypotaxe (asyn-détique). Il y a cependant d'autres signes de la subordination : l'ordre dans la phrase et en particulier la place de la préposition, l'intonation et le manque d'arrêt entre les deux propositions. Il est intéressant de noter que ces mêmes critères (ordre, intonation) valent en berbère. Peut-on dans ces deux langues parler

d'un morphème zéro, alors que l'absence d'un relatif n'est pas le seul signe de la subordination? Comparons :

I saw the man zriy argaz (berbère, kabyle)

The man I saw... argaz zriy...

He was in the house yella deg wəxxam

The house he was in... axxam deg yella (litt. the house in he was)

En m.a. l'ordre était : the house he in(ne) was.

En néerlandais actuel on peut garder cet ordre du m.a. :

Het huis waar hij in was... On peut aussi dire : het huis waarin hij was
the house where in he was.

En néerlandais et en anglais ce sont des adverbes plutôt que des prépositions.

En berbère, la préposition, dans la proposition relative, n'a pas de régime : c'est peut-être à cause de cela que Galand l'appelle (1974:40) dans son introduction linguistique aux Contes touaregs de l'Aïr "particule de relation". Cela est vrai au niveau sémantique; au niveau syntaxique le terme pourrait faire croire que la relation entre les deux propositions est assurée par la préposition (deg). Il y a parallélisme de construction entre :

axxam deg yella... la maison dans (laquelle) il était ...

et axxam zriy.... la maison (que) j'ai vue...

Le problème de la définition de la phrase "contact" est lié à la définition que l'on donne de syndèse au plan morphologique, et de para- ou hypotaxe au plan syntaxique. Si donc à priori on définit la syndèse dans une phrase relative comme un morphème formellement visible et bien segmentable tel que quis (lat.), wh- (angl.) etc., alors on risque d'appeler asyndète l'absence d'un tel morphème.

Nous y reviendrons dans la deuxième partie au chapitre "séquence de propositions".

* cf. P. Galand-Pernet, "Préposition et subjonction. Quelques faits berbères", dans GLECS VIII 38-41. M. Cohen avait suggéré un équivalent de "Verhältnisword" (Stumme).

8.2. DIVISION LOGIQUE OU SEMANTIQUE

8.2.1. Définitions et formes

Nous venons de voir que la division formelle est basée sur la présence, dans la phrase relative, de *wh-*, *that* ou un relatif zéro (contact-clause).

La division logique ou sémantique, bien qu'en partie manifestée par des critères de pause, intonation et quelques uns des critères de la division formelle* (cf. Drubig 1968 : I sq.), est surtout basée sur les rapports sémantiques qu'entretient la phrase relative avec l'antécédent. Si elle restreint, sélectionne ou détermine l'antécédent, c'est une phrase relative restrictive. Si elle ne fait que qualifier ou décrire l'antécédent, qui garde son identité propre, indépendamment de la qualification, elle est descriptive ou explicative.

Henry 1975 : 81-84 montre la base de la détermination restrictive et explicative. Dans la détermination restrictive "l'ordre des choses ou de la pensée explicative l'ordre du discours", alors que dans la relative explicative "le déterminant se rapporte au déterminé dans l'ordre du discours et non plus dans celui des choses ou de la pensée" (op. cit. 82). Cf. aussi Rohrer 1971 : 204 sq.

La phrase relative a cette division en commun avec d'autres catégories de déterminations et ceci dans beaucoup de langues :

	<u>restrictif</u>	<u>non-restrictif</u>
adjectif qualificatif - une femme pauvre (épithète)	- a beautiful girl	mon pauvre garçon ! beautiful Helen is dead
complément de nom	- la ville de mes rêves - tamɣart n yusef la vieille de Joseph	la ville de Paris tamɣart n yemma (kabyle) la vieille de ma mère, ma vieille mère

Cette division s'applique même aux phrases circonstancielles avec *when* :

- restrictive : he longed for the morning when he would see Mrs X again, i.e.

* Pour les critères de reconnaissance des relatives restrictives et explicatives cf. Grésillon 1974.

he longed for that morning in which he would see her : il ne sait pas quel matin il la verra. La phrase avec when détermine morning; il y a fléchage avant, l'article défini concerne l'ensemble du syntagme: morning est défini et déterminé.

- non-restrictive : he longed for the morning, when he would see Mrs X again, i.e. he longed for next morning, on which morning he would see her; il est sûr qu'il la verra le lendemain matin; morning est défini, sans être déterminé.

Voici quelques autres termes, que donne surtout Ryden 1968, pour indiquer

<u>restrictif</u>	<u>non-restrictif</u>
adjectival (Kruisinga 1921, Mätzner 1885)	descriptif
	augmentatif (Ryden 1968)
déterminatif (Johansen 1935, Palmer 1955)	explicatif, parenthétique (Palmer 1955)
nécessaire, spécifique (Seiler 1960)	appositif, caractéristique (Seiler 1960)
limitatif	identifiant
modifiant (Fries 1952)	amplifiant (van Zandvoort 1965)
définissant (Hornby 1954, Jespersen o.c.)	progressif (Kock 1897, Poutsma 1914-29)
	loosely appended (Jespersen o.c.)
	anknüpfend, anschlussend
	continuant (Jespersen o.c.)

La phrase relative restrictive restreint donc ou limite la référence de l'antécédent: une telle proposition a une force sélective plus ou moins marquée; elle précise de quelles personnes ou choses il s'agit: c'est une détermination sémantiquement nécessaire à l'antécédent; sans elle la classe de référence de l'antécédent changerait (cf. Jespersen o.c. 4.3.4). Le critère prosodique pour ces phrases est une jonction non terminale c.à.d. il y a ni pause ni arrêt: l'intonation reste au même niveau cf. aussi Fries 1952: 226, Francis 1958: 157, Hill 1958: 357. Quirk 1957: 101 parle de "close syntactic juncture", jonction syntaxique serrée.

La restriction de l'antécédent peut se faire de plusieurs façons :

- à un ou plusieurs membres ou sous-classes d'une catégorie :

arrows served to pursue animals that were quick

- à un ou des individus particuliers dans une même classe :

..the wise men that were in his company

Dans la relative non-restrictive l'antécédent n'est pas déterminé : la proposition relative donne une information supplémentaire. Ici l'antécédent peut être une phrase entière, ce qui est impossible pour une restrictive. Quant à la prosodie, la jonction reste ouverte et l'intonation change de niveau. Si on enlève la non-restrictive, l'antécédent garde le même référent.

Dans les non-restrictives on peut distinguer, avec Ryden 1968, des progressives et des non-progressives.

Les progressives (appelées par Jespersen "continuanes") continuent le développement de la narration, en introduisant un nouvel élément d'action, p.ex. :

Il tira dans le troupeau, qui s'éparpilla (= et le troupeau s'éparpilla).

Il y a un progrès par rapport aux événements, relatés dans la principale cf. Scheurweghs 1964: § 449. La progressive se place en fin de la principale.

N.B. Kock 1897, Poutsma 1914-29 et Sweet 1900-03 emploient non-progressif avec le sens de non-restrictif

Les non-progressives laissent, par l'intonation spéciale accordée à la relative, la suite d'événements de la principale inaltérée : elles peuvent se situer au milieu de la principale.

8.2.2. Division logique et division formelle

En indiquant les phrases relatives restrictives par A, les non-restrictives par B, les "contact-clauses" par I, les relatives avec that par II, celles avec wh- par III on peut faire les correspondances suivantes :

1) En fr. lequel indique toujours une non-restrictive tandis que le subjonctif dans la phrase relative est signe d'une restrictive cf. Sandfeld 1965 t. II:250.

- I Phrases "contact" sont exclusivement des restrictives (A)
 II Phrases avec that sont principalement des restrictives (A)
 III Phrases avec wh- sont restrictives^{*}(A) ou non-restrictives (B)

Quelques exemples illustreront ces correspondances :

There were very few passengers that escaped without serious injury, c.à.d. que très peu de passagers s'échappèrent sans blessures graves. (IIA)

There were very few passengers, who escaped without serious injury (III B)

Il n'y avait que peu de passagers et ceux-là s'échappèrent tous sans blessures graves

They divide women into two classes: those they want to kiss (I A) and those they want to kick (I A), who are (III B) all those they don't want to kiss (I A).

Which of us that is thirty years old, has not... (II A)

Which of us, who are thirty years old... (III B)

Jespersen o.c.4.6. traite comme une sous-classe des relatives restrictives ce que l'on peut appeler la tournure de mise en relief. En effet, cette construction utilise de préférence des relatives avec that (II) ou des phrases "contact" (I):

It was the battle of Waterloo that decided the fate of Europe.

It's we that run the country for them.

It was the colonel I was looking for.

Il est vrai que ces propositions (avec that ou à contact) sont sémantiquement indispensables à la principale comme les phrases relatives restrictives sont nécessaires à l'antécédent. On peut se demander s'il s'agit de relatives avec antécédent. n'est-ce pas plutôt une relative à jonction primaire ou une subordonnée à conjonction (that) du même genre que celui mentionné par Jespersen o.c.3.7.6. :
 it was splendid that you were able to come.

8.2.3. Caractère fluctuant de l'opposition restrictif / non-restrictif

La distinction entre restrictif et non-restrictif n'est pas absolue : ce sont plutôt deux pôles ou extrêmes sur une échelle mobile. J. van de Broeck 1973 : 39

* Selon Quirk 1957 wh- est statistiquement plus souvent employé que that pour indiquer une restrictive.

parle de " a scale from restrictiveness to non-restrictiveness" et il donne 8 types . Il y a des cas d' overlapping ou des cas douteux : cf. Jespersen o.c.5.I.8 :
 The sea makes me think of my mama that's dead
 The radiance of her dark eyes that had once been handsome, seem handsome anew.
 Cf. aussi Jacobsen 1963 : 409, Zandvoort 1965, chap.6 et les exemples sous 8.2.5.

8.2.4 Relatives nécessaires non-déterminatives et relatives augmentatives

Dans les deux derniers exemples la relative est nécessaire à l'antécédent, car on peut difficilement l'enlever dans le contexte. Elle n'est cependant pas distinctive ou déterminative. Cf. aussi Schulze 1895 : 407-8.

Certaines phrases relatives non-restrictives, non progressives, descriptives, ajoutent une information qui explicite l'adjectif qualificatif épithète de l'antécédent plutôt que l'antécédent lui-même :

He was quite a merry chap who liked to grease his work with a salacious joke.
 Ryden 1968 propose pour celles-ci le terme "augmentatives".

8.2.5. Compatibilité de l'antécédent avec une restrictive ou non-restrictive *)

Jusqu'ici nous avons présenté la restriction comme venant de la relative. Dans quelle mesure l'antécédent peut-il imposer une restriction ?

1) Les pronoms personnels et démonstratifs, au sens général et indéfini, sont toujours suivis d'une restrictive :

He that fights and runs away, may live to fight another day (archaïque)

She is always married too soon who gets a bad husband

Lorsque le pronom personnel n'a pas le sens de "quiconque", la phrase peut être restrictive ou non-restrictive :

Restr. It seems probable that he who seemed to lead was really forced to follow

* cf. Jespersen o.c.5.I., C. Smith 1964 : 37-52, v d Broeck 1973 : 37-61

We girls; girls défini et constitue la classe de we.

Non-restr. He, who had never looked strong nor well, looked ghastly now.

Dans ce cas le pronom est accentué et individualisé.

Les cas suivants sont difficiles à trancher :

I that was left his guardian...

I that have rocked you in your cradle...

We that have loved him so much...

Dans ces exemples il n'y a pas de restriction dans la classe de personnes (I, we) mais soit une restriction qualitative (cf. 8.2.3 p.105) soit une restriction, basée sur une division dans le temps.

2) L'article défini peut être suivi d'une restrictive :

I met 2 men; the man that took off his hat was X., the other...

I'll show you the letter that I received yesterday.

ou suivi d'une non-restrictive :

I met the old couple yesterday; the man, who took off his hat, greeted me; the woman

I'll show you the letter (in question), which I received yesterday. (laquelle).

3) Le pronom possessif connaît également les deux possibilités :

restr. Your letter that (ou which) I received...

non-restr. Your letter, which I received yesterday, ...

4) De même le pronom démonstratif :

restr. This man that she had never seen...

non-restr. This man, whom she had never seen

Les divisions formelles peuvent aider à reconnaître les divisions logiques et vice versa. Mais cette classification ne considère que les relations entre l'antécédent et la phrase relative. Les relations qui existent entre la phrase relative et l'ensemble de la principale, sont surtout notionnelles, p.ex. :

She thanked my father who had saved her (=because he had saved her). Cet aspect a été abordé par Ryden 1974 : 542-45.

D'autres critères peuvent attester la présence d'une non-restrictive p.ex. les adverbes tels que "malheureusement, évidemment, certainement" etc. cf. Bach 1965 : 7.

9. DEFINI ET DETERMINE

9.1. Définitions

Chez beaucoup d'auteurs et dans les pages précédentes ces termes ont été employés l'un pour l'autre : on parle de déterminants ou d'articles, de l'article défini ou déterminé, d'une phrase relative définissante ou déterminante. Cela s'explique : les morphèmes du défini dépassent le cadre strict du seul nominal et concernent également le complément de nom, le qualificatif, la phrase relative etc., qui ne sont que des formes de détermination.

Appelons défini ce qui correspond à une opération de fléchage : c'est une définition au niveau sémantique p.ex. le mot berbère argaz, homme, peut être défini (l'homme) ou indéfini (un homme) d'après le contexte.

La détermination joue au niveau formel : elle a lieu quand un nominal reçoit une expansion soit par une particule adnominale*, soit par un autre nominal ou par un verbe : p.ex. argaz-anni (kab.), homme en question; l'homme

argaz zriɣ (kab.), homme j'ai vu; l'homme que j'ai vu

waladu lğari (ar.), enfant du voisin; l'enfant du voisin

Un nominal peut donc être :

- indéfini mais déterminé : un homme de la ville
- défini, mais indéterminé : l'homme
- défini parce que déterminé : argaz-anni, l'homme; waladu lğari, l'enfant du voisin.

ales wa n. (touareg), homme celui de : l'homme de.
(tahaggart)

* Pour la terminologie cf. p. 131, 216

Quelques exemples en anglais :

(1) I'll show you the letter I received yesterday .

Phrase relative restrictive avec antécédent défini et déterminé (fléchage avant)

Bally 1965 : 155 dirait que le substantif est actualisé par la relative.

(2) I'll show you the letter, which -by the way- I received yesterday.

Phrase relative non-restrictive avec antécédent défini (fléchage arrière), mais non-déterminé. Pour Bally le substantif est actualisé par l'article.

Bourcier 1972:27 parle en (1) de liaison forte, en (2) de liaison faible.

(3) I'll show you a letter (that) I received yesterday.

Phrase relative restrictive avec antécédent indéfini mais déterminé.

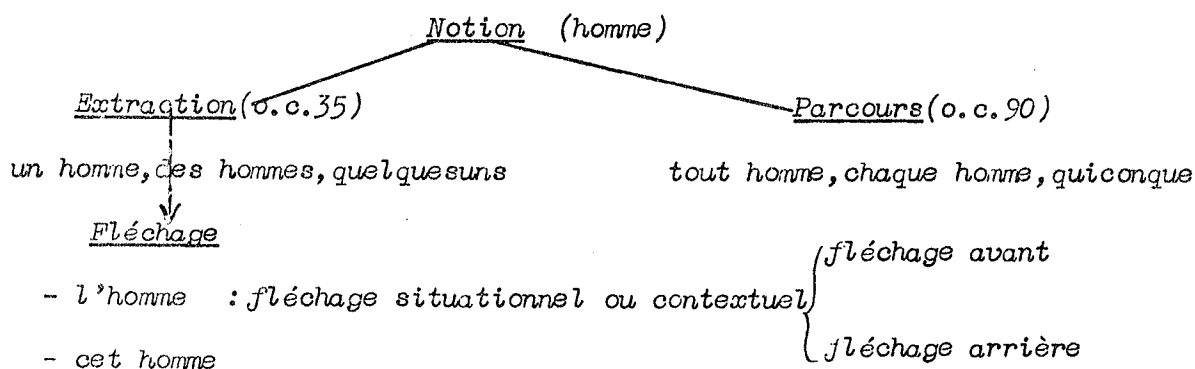
La traduction française, plus ambiguë, peut avoir une interprétation non-restrictive et plutôt descriptive. Bourcier 1972:30, note 92, appelle cette liaison indécidable.

(4) * I'll show you a letter , -which I received yesterday.

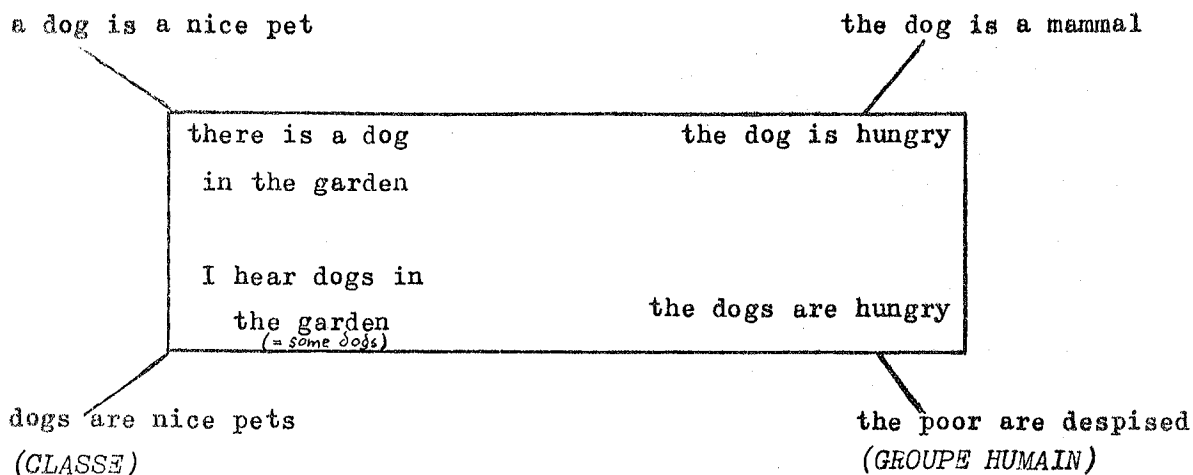
Cette phrase est incorrecte car il y a incompatibilité d'une phrase relative non-restrictive avec un antécédent indéfini. D'autres contestent cette incompatibilité.

9.2. Emploi situationnel ou générique de l'article

Les articles défini et indéfini ne se situent pas au même niveau et correspondent à des opérations fort différentes : cf. Fuchs, Culioli, Pécheux 1970:35, 90 :



Un autre tableau, présenté par Boullé 1971 : 1-2 montre la priorité de l'emploi situationnel des articles par rapport aux valeurs génériques ou générales :



Le carré contient les valeurs situationnelles, résultat d'une énonciation au niveau du discours. Les antennes, à l'extérieur, représentent les valeurs générales et dérivées.

Nous pensons qu'il y a des gradations entre ces deux extrêmes, qui seraient mieux représentées par des cercles concentriques. Prenons les gradations dans l'emploi de l'article indéfini :

(1) There is a dog in the garden.

Emploi situationnel, extraction de la classe; l'animal est individualisé, identifié, existant et présent.

(2) I am looking for a dog which has run away.

Emploi situationnel, extraction de la classe; l'animal est individualisé, identifié, existant mais non présent.

(3) I am looking for a dog with a long tail

Emploi situationnel ou non, identifié ou non, mais identifiable, existant¹⁾ ou non.

(4) I want a dog which might speak. Un chien qui puisse parler cf. Kohrer 1971:205-7.

Emploi non-situationnel, non-identifiable?, inexistant, mais particularisé cf. Kohrer o.c.207. Pour la différence entre "individualisé" (2) et "particularisé" (4) cf.

Coserin 1962:300.

(5) A dog is a mammal.

Emploi non-situationnel, générique; il s'agit de n'importe quel chien comme archétype de la classe.

1) L'emploi non-situationnel est appelé par les transformationalistes "want-context"

Il y a donc une gradation progressive d'un maximum de concrétisation et situationnalisation vers une généralisation, où l'extraction et l'individualisation s'effacent par un effet de balayage pour céder à la classe.

Un emploi qui est à la charnière entre valeurs générales et situationnelles est : (5a) : Passengers¹⁾ are asked to wait here

Boys go to the left, girls to the right.

On s'adresse ici à ceux d'une classe, qui sont éventuellement là : passengers, if there are any. La valeur générale est appliquée, par l'interpellation, à une situation concrète.



Comment se fait-il que les grammaires traditionnelles distinguent à peine ces différents emplois ? D'abord parce qu'elles évitent d'aborder le langage en situation, fidèles à une définition ou conception de la langue qui se veut scientifique et qui ne traite donc que du général. Dès que l'on fait intervenir la situation, l'émetteur et le récepteur, bref l'énonciation, on voit que le message a plus qu'une signification linguistique et univoque : il y a aussi la signification référentielle et complète cf. Fuchs et Le Gaffic 1975 : 117. "La signification d'un énoncé apparaît comme quelque chose qui met en jeu l'émetteur et le récepteur, engagés l'un et l'autre, de façon dissymétrique, dans un travail de reconstitution de cette signification" (o.c. : 115). Cf. aussi Dik 1968 : 257.

Plus on s'éloigne du carré ou des cercles situationnels (les phrases 3, 4, 5) moins il s'agit d'extraction ou de détermination au sens extensionnel du terme : nous sommes en face d'une détermination compréhensionnelle.*

Ceci explique pourquoi, en anglais, l'article défini, indéfini et zéro se rejoignent pratiquement au niveau des valeurs générales : the dog is a mammal; a dog is a mammal; Ø dogs are mammals.

* Je dois cette distinction à J. Boulle.

1) Boulle 1972 : 4 parle d'une opération de parcours en situation avec extraction conditionnelle; en (5) il y a parcours-liaison. Pour le fr. cf. o.c. : 5

Il est probable que les déterminations telles que complément de nom, qualificatif, participe, phrase relative connaissent également cette distinction en détermination compréhensionnelle et extensionnelle. Le niveau compréhensionnel reste au niveau des notions : il vaut pour les nominaux et les adjectifs : eau et non pas vin : c'est de l'eau et non pas du vin
eau vive : c'est de l'eau qui est vive.

Cette qualification ou détermination, élémentaire pour le nominal, est obtenue par prédication.

Le niveau extensionnel, par contre, est obtenu par une opération ou intervention au niveau de la situation et du discours :

- l'eau en question, dont on a parlé : fléchage
- cette eau vive : deixis
- de l'eau vive, un peu d'eau : extraction Mais : it's \emptyset water, c'est de l'eau
- quelle eau ? : interrogation
- n'importe quelle eau : indéfini (parcours)

Les langues favorisent l'un ou l'autre niveau : ainsi le latin et le berbère optent pour une approche compréhensionnelle, le français et l'anglais moderne pour une approche plutôt extensionnelle.

Les rapports entre défini et déterminé à l'intérieur d'un syntagme nominal diffèrent d'une langue à l'autre :

fr. un homme bon, l'homme bon; un homme de Rio, l'homme de Rio.

angl. a good man, the good man;

ar. al raḏulu al ḥasanu (l'homme le bon); raḏulun ḥasanun (un homme un bon)

gr. ὁ ἀνδρῶνος ὁ ἀγαθός

néerl. het mooie meisje (la belle fille); een mooi meisje (une belle fille)

bulg. mod. nauka, science; naukata, la science; eziki, langues; ezikite, les langues

slavjanski eziki, des langues slaves; slavjanskite eziki, les langues slaves.

berb. touareg. ales wa yulāyən, homme celui étant bon, l'homme bon;

ales i yulāyən, homme un étant bon, un homme bon.

En berbère et en bulg. moderne de même qu'en v. slave, mais d'une autre façon, ce n'est que la détermination du nominal qui renseigne sur son caractère défini ou indéfini, alors que le nominal reste morphologiquement inaltéré.

En grec et en arabe classique les morphèmes du défini affectent aussi bien le nominal que l'adjectif, alors que la plupart des langues occidentales modernes ne connaissent que des morphèmes définissants le seul nominal. Restent enfin ces langues où le caractère défini ou indéfini du nominal seul dépend du contexte (latin, berbère): ici le nominal est non-défini (ni indéfini, ni défini) et l'absence de morphème n'est pas significative.

En islandais cette absence équivaut à un indéfini :

hestur-inn, le cheval ; hestur- \emptyset , un cheval.

Les rapports entre défini et déterminé sont donc complexes : l'un peut inclure ou exclure l'autre.

La distinction entre détermination extensionnelle et compréhensionnelle n'est qu'une hypothèse et on peut se demander si elle ne coïncide pas en partie avec notre distinction en défini (=compréhension) et détermination (extension) de p.107

La détermination en extension et celle en compréhension sont nécessaires pour expliquer des phrases comme : un ami c'est un ami ; les affaires sont les affaires ; boys will be boys. Le sujet dans ces phrases (détermination extensionnelle) n'a pas la même acceptation que le prédicat (détermination compréhensionnelle) : le premier indique une classe ou une appartenance à une classe, le second des propriétés.

Habituellement le nom envisagé sous son aspect de détermination compréhensionnelle ne comporte pas de déterminants : ceux-ci indiquent justement quel aspect extensionnel on vise : quel ami? un ami; l'ami; cet ami; tout ami; quelques amis etc. Ceci explique également pourquoi, en anglais, un nom à déterminant zéro (dét. compr.) est senti comme un prédicat : cf (5a) p.110 : passengers, boys : such as are passengers; what passengers are present, any passengers that are present.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE (p. I-II2)

Dans cette première partie nous avons traité, dans quelques langues i.e., surtout en indo-iranien, grec, slave et germanique, des morphèmes du défini et du déterminé par rapport au relatif et la phrase relative. Puisque cette dernière est une forme de détermination nominale, nous avons examiné les liens de la phrase relative et du relatif avec d'autres déterminants au sens large du mot.

On retient I La parenté du relatif avec l'article

II La formation du relatif à partir du démonstratif

III Le renouvellement du relatif par l'interrogatif-indéfini.

I LA PARENTE DU RELATIF AVEC L'ARTICLE

Les emplois de la racine pronominale $\sqrt{*yo}$ en indo-iranien (7, 12-19, 46-47)¹⁾ et en grec (20-22, 45) dans les constructions verbales ou nominales font conclure à une fonction de détermination par un syntagme, soit nominal soit verbal, ou pour utiliser la distinction de Seiler (46) par une construction appositive ou attributive. Le pronom relatif est donc syntaxiquement un article défini, qui se relie au si bien à des verbes qu'à des noms. (44).

Cette même racine, postposée en forme de suffixe -i, a fourni au v. slave en même temps la flexion de l'adjectif déterminé (33) et le relatif i-de (35, 36). Ce dernier, devant un groupe nominal, a le même emploi que l'article grec (22).

Dans quelques langues germaniques actuelles les deux fonctions de 1) relatif ou support d'une détermination verbale et de 2) déterminant d'un syntagme nominal vont encore de pair :

1) Der Mann der da geht, ist mein freund. (all.) L'homme qui...

2) Der Mann der da mit dem Hund, ist mein freund (all.) L'homme celui avec...

1) De man die daar gaat, is mijn vriend. (néerl.)

2) De man die met de hond, is mijn vriend. (néerl.)

1) Les renvois sont aux pages

Mais avec ces exemples de langues germaniques nous abordons déjà une autre source du relatif, c.a.d. le démonstratif.

II LE DEVELOPPEMENT DU RELATIF A PARTIR DU DEMONSTRATIF

Le démonstratif d'éloignement, en s'affaiblissant, devient facilement un pronom anaphorique, un pronom de reprise (4-8, 10, 22). Par son sens et sa capacité de déclinaison (46) il se prête facilement à devenir morphème de syndèse. C'est ainsi que le germanique (50, 60, 65) a façonné ses relatifs : le démonstratif est employé comme nominal (emploi substantival), soit seul, soit renforcé par une particule : *ei* en got. (5) de en v.h.all. (61) et *the* en v.a. Ces particules, souvent d'origine locative*, sont devenues des particules d'insistance et des morphèmes de syndèse. Ceci explique les problèmes d'accord et d'attraction (54, 63, 67) car d'après le degré d'évolution le pronom reste plus ou moins rattaché à la première phrase. Parfois la particule seule suffit (53, 61, 67) et dans les phrases "contact" (63, 70, 75, 86, 97) aucun morphème de syndèse n'est présent, bien qu'il s'agisse d'hypotaxe (subordination).

On pourrait donc s'imaginer l'évolution suivante : 1) phrases à contact sans morphème de syndèse (parataxe ou hypotaxe) 2) syndèse par particule 3) utilisation du démonstratif, seul ou conjointement avec la particule. En fait l'évolution n'a jamais été si logique. Les trois procédés sont employés différemment et parfois simultanément dans chaque langue (71).

Le démonstratif peut aussi devenir un article p.ex. en grec (20-22) et surtout en germanique (52, 60, 66)

III RENOUVELLEMENT DU RELATIF PAR L'INTERROGATIF-INDEFINI

Le relatif est souvent renouvelé ou remplacé par l'interrogatif-indéfini p.ex. en latin (23-28), slave (36), gotique (57-58) et moyen anglais (74).

* En grammaire générative et transformationnelle, J.P. Thorne, FOL. 8 (1972): 562-68 et FOL. 11 (1974) 111-114, dérive l'article défini the d'une phrase sous-jacente déictique avec there : *the man man who is there*.

Il est important de noter que cette évolution se fait toujours en sens unique : l'interrogatif devient relatif et non pas l'inverse. Ce phénomène est trop fréquent et trop général pour trouver son explication dans l'évolution d'une langue particulière. Nous sommes face à la contradiction suivante, déjà abordée par la citation de Schwarz (23) : comment se fait-il que le relatif, morphème déterminant, article syntaxique et donc renvoyant à du défini, est remplacé par l'interrogatif, qui est relié à l'indéfini ? Cette incompatibilité semble encore renforcée par notre principe que les valeurs situationnelles et particulières sont prioritaires par rapport aux valeurs générales et indéfinies, qui sont toujours dérivées. (108-10). Une première tentative d'explication a été fournie (82).

Une autre montre l'évolution de l'interrogatif en relatif par le biais de l'interrogation indirecte : cette voie, déjà suggérée par Meillet, Brugmann etc. (23-28) nécessite une élucidation quant au comment de ce passage. Nous le ferons grâce à une réflexion, communiquée par J. Boulle.

Les rapports entre interrogatif et indéfini ont déjà été exposés (42) cf. aussi Culioli, Fuchs, Pécheux 1970 : 47. Les deux sont le résultat d'une opération de parcours. (Qui ? Lequel ?) L'interrogatif, par une sorte de suspension, prend la place du sujet de l'énonciation et désigne une personne ou chose, pas encore définie mais qui sera bientôt définie par la réponse à la question. Il y a donc une tension entre celui qui pose la question et ne connaît pas encore la réponse et celui qui donne la réponse et connaît. Nous avons déjà vu que what (91) est capable d'une double interprétation : I don't remember what he said. Dans la première (1) interprétation what ne correspond pas à la question : What did he say? mais signifie plutôt all that, the things that. De même dans l'exemple suivant :

he tried to make friends with what people still lived in that forgotten land

Il essaya de se faire des amis avec ce qu'il y avait éventuellement comme habitants dans ce pays inconnu.

L'aspect extensionnel (110-112) de people est ignoré ou à peine effleuré.

Par une anticipation what people désigne d'une façon imprécise : rien n'est dit sur la quantité ou l'extension de la classe des habitants : on met presque en doute leur existence. Nous sommes entre le défini et l'indéfini cf. l'exemple 5a de la p.110. De là à passer à la phrase suivante il n'y a qu'un pas :

He tried to make friends with such people as still lived...

He tried to make friends with the people which still lived...

Ainsi, grâce à son utilisation au niveau compréhensionnel l'interrogatif se prête à devenir relatif, alors que le démonstratif-article (II3, II4) évolue en relatif grâce à son emploi extensionnel.

Quel que soit le niveau, extensionnel pour l'article et le démonstratif, compréhensionnel pour l'interrogatif, la phrase relative, surtout restrictive, apparaît comme une détermination et donc une activité essentielle du langage car le langage est activité langagière (assertion, prélication, détermination...) autant sinon plus que simple moyen de communication ou code neutre et statique, qu'émetteur et récepteur se renverraient mutuellement : l'activité langagière porte, bien sûr, la marque de l'émetteur, mais le récepteur n'est pas purement passif, en recevant le message. (cf. Fuchs, Le Goffic 1975:120-22). D'où toutes les distinctions, divisions et nuances dans le défini et le déterminé, qui ont forcément leur répercussion sur la phrase relative et d'autres formes de détermination car c'est par elles que se constitue l'énonciation, qui signifie pour Benvéniste (1970, Langages 17 p.12) "la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation".

DEUXIEME PARTIE

10.1. Objet, méthode plan

10.1.1. Méthodes extensive et intensive, diachronique et synchronique.

Dans la première partie (p. I-II6) nous nous mouvions principalement sur l'axe diachronique pour comparer quelques langues i.e., surtout germaniques de l'ouest, quant à l'évolution de cette forme spéciale de détermination qu'est la phrase relative. C'est cela que Houis 1974 I: I4-I5 appelle de la linguistique extensive dans laquelle nous avons voulu combiner, tout en les distinguant, linguistique historique et linguistique typologique.

Dans cette deuxième partie, selon une méthode plus intensive, nous nous arrêtons à une description plus synchronique, à travers l'essentiel du système nominal et verbal, des problèmes de détermination dans un parler ou dialecte berbère, tel qu'il se manifeste à une période donnée (1945-1975) et sur un espace humain et géographique bien circonscrit, celui des At Mangellat (A.M.)

10.1.2. Synchronie et comparaison dialectologique

Il n'est ni possible ni souhaitable de s'enfermer dans une étude strictement descriptive. Bien sûr, nous convenons avec A. Basset de la nécessité d'une bonne localisation: " Je vous remercie des fascicules du F.D.B.... J'en ai apprécié... le souci de localisation. Etant donné l'intensité de la vie locale, l'autonomie mutuable des faits linguistiques, nous ne pouvons jamais inférer que la langue d'un village est toujours absolument identique à celle d'un village voisin et nous ne pouvons jamais prévoir pour chacune des aires linguistiques où passe exactement la limite. De là pour nous l'obligation de considérer au moins chaque village comme l'unité de base". (lettre du 27.6.48 à J.M. Dillet). Pour notre étude, qui se veut surtout syntaxique, nous prenons comme unité de base celle de la tribu.

Nous sommes cependant convaincus de la profonde unité de la langue berbère, particulièrement en syntaxe. C'est pour cela que, tout en prenant la tribu des A.M. comme base et point de départ pédagogique et heuristique, nous jugeons utile et nécessaire de dépasser les limites de ce parler pour le comparer à d'autres parlers, kabyles et berbères, surtout là où la cohérence et les structures internes du parler sont insuffisantes pour que l'on puisse en rendre compte, sans faire appel à des structures pankabyles ou panberbères. Mais où faire commencer et arrêter la comparaison ? Pendant la description plus générale du parler la comparaison restera partielle et comme une incidente. Elle sera plus explicite, lorsque nous comparerons la phrase relative en kabyle avec celle en ouargli, dwiri, chaouia et au Bissa. Ces parlers ont été choisis 1) parce que nous tenons pour eux des informations de première main 2) parce que ces dialectes sont moins connus que leurs grands frères, le touareg et le chleuh, qui ont eu droit à maintes publications.

10.1.3. Délimitation géographique

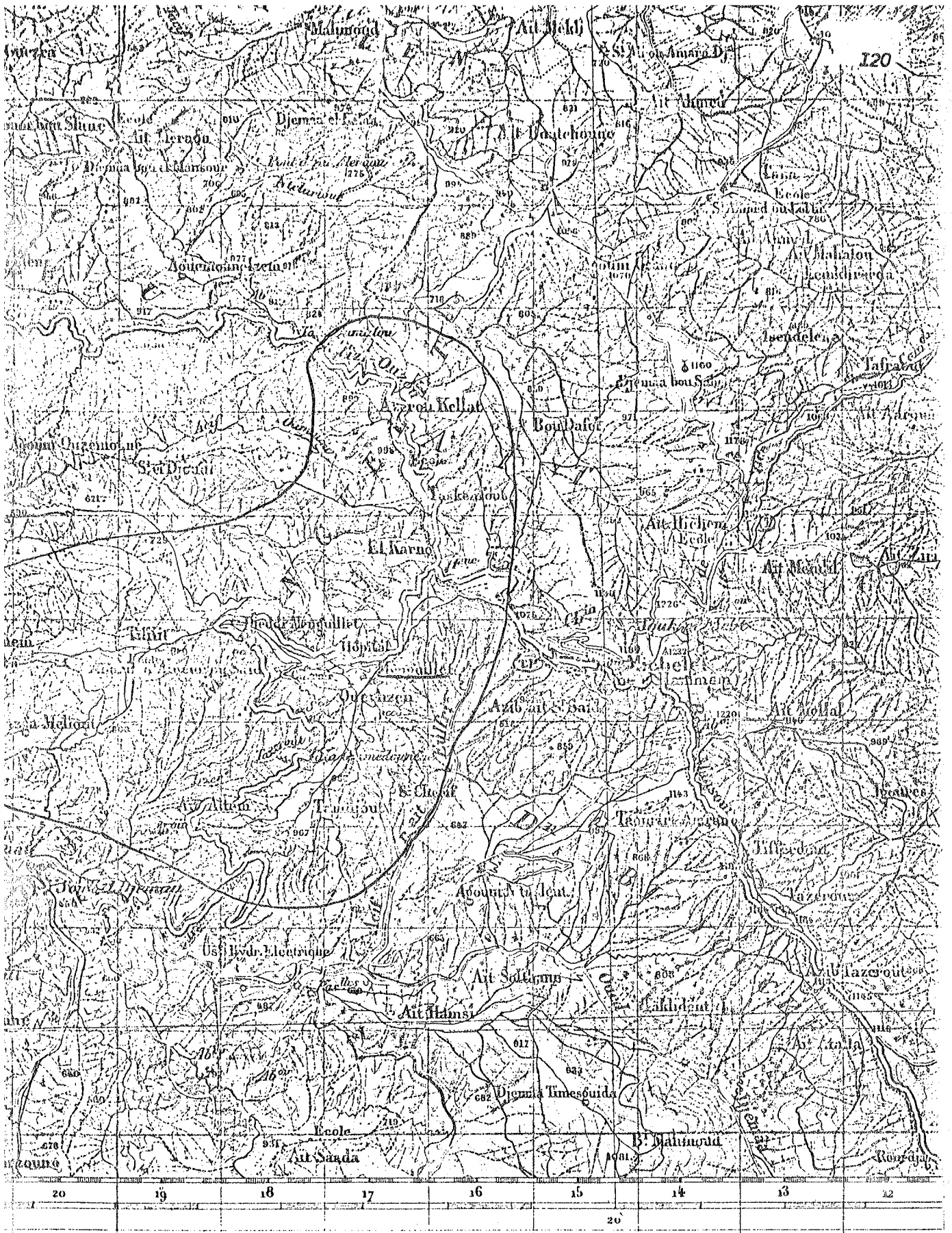
Les At Mangellat se situent à 50 km. au sud de Tizi Ouzou, tout près du massif du Djurjura, montagne de neige, qui entoure, au sud, comme un couronne, ce qui fut jadis appelé la Grande Kabylie. Les villages Tawrirt (tawrirt) et Ouaghzen (wagzen), à peine séparés, constituent, historiquement (cf. F.D.B. n° 64, 65, 66, 67 et 69) sinon numériquement, le centre et noyau de la tribu. C'est à eux deux que proviennent la majorité des textes et documents, que le F.D.B. et le F.P. ont publiés pendant 30 ans depuis 1946 et qui concernent non seulement les A.M. ou la Kabylie, mais encore d'autres régions berbérophones du Maghreb central. Les références aux textes des At Mangellat comme celles relatives aux autres textes et documents publiés jusqu'à Décembre 1974, se trouvent dans le F.P. n° I24 (1974) p. 68 sq. Depuis 1965 on en trouve également la recension dans L'Annuaire de l'Afrique du Nord sous la rubrique : Chronique scientifique (Etudes linguistiques berbères) par L. Galand.

Ces textes, surtout ceux en prose, qui sont le reflet du langage ordinaire parlé (le kabyle parlé^{*}), forment la base de notre analyse linguistique ainsi que la source de nos exemples et citations, à moins d'autres indications.

Pour découvrir d'une façon plus détaillée la situation géographique des A.M on peut se reporter aux cartes suivantes :

- la carte d'état major (région Tazmalt) cf. p. 120 : la partie encadrée représente les A.M. Presque partout, au sud-est, au sud, à l'ouest, au nord-ouest, les limites naturelles de la tribu sont formées par des ravins. C'est par la route nationale que la crête de la tribu est reliée à une autre crête qui, venant de la montagne et s'orientant vers les voisins du nord-ouest (At Yiraten), traverse le nord de la tribu. C'est probablement par cette voie que quelques villages du nord de la tribu p. ex. azru uqellal (marqué sur la carte Azerou Kellat) ont adopté une caractéristique linguistique, propre aux At Yiraten : l'assimilation du n et t dans certains morphèmes : xedmett pour xedment; nuttti pour nutenti; tett- pour -tent.
- les At Mangellat et leur environnement en Grande Kabylie cf. p. 121 (cf. F.P. n° 124 1974 p. 69.)
- les Kabylies par rapport aux autres zones berbérophones au Maghreb central et oriental cf. p. 121 (F.P. n° 124 1974 p. 7)

* Le kabyle connaît à peine les divisions de la langue en niveaux ou styles : il n'y a pas de clivage en kabyle littéraire et ordinaire, ni en kabyle académique, populaire, familier etc.



639 640 641 642 643 Tazmalt 644 645 646 647 6

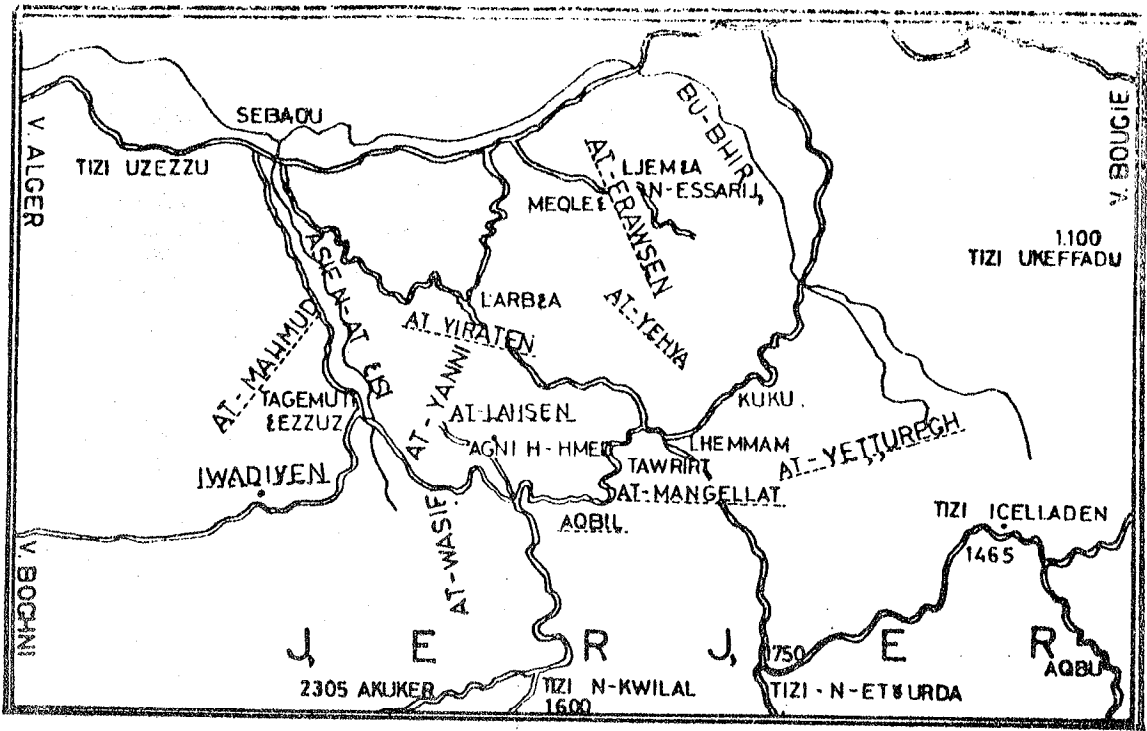
L'échelle est figurée en Kilomètres sur les 4 côtés du cadre intérieur.

Echelle (50.000)

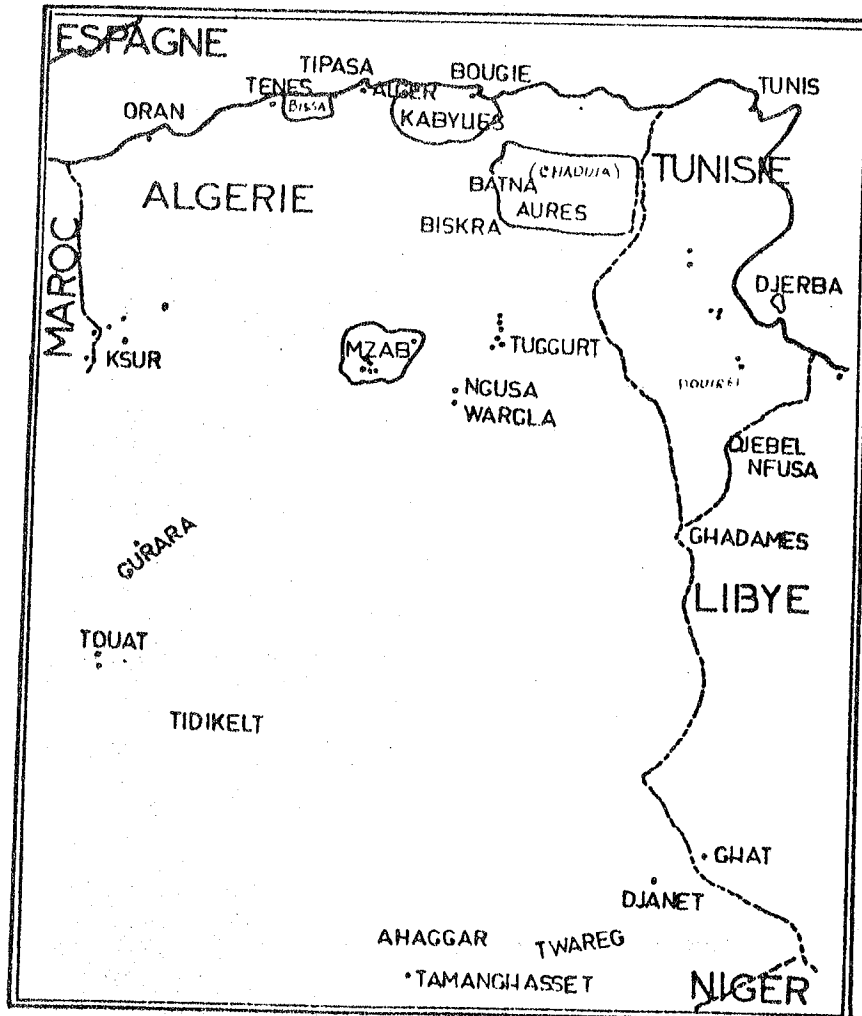


Nota: Les écritures droites désignent les Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Fermes ou Maisons et en général tous les lieux habités. Les écritures penchées se rapportent aux Forêts, Bois, Rivières, Cols et Lacs - dits durs.

CARTE LES AT - MANGELLAT ET LEUR ENVIRONNEMENT - Gde KABYLIE



ROUTE COURS D'EAU AT WASIF TRIBU



ZONES BERBEROPHONES EN MAGHREB CENTRAL ET ORIENTAL

10.1.4. Méthode

La description de la détermination et en particulier de la phrase relative en kabyle se situe nécessairement dans une description plus générale de ce parler. Et cette dernière, à son tour, est redevable pour ses outils, sa méthodologie et son approche d'un cadre théorique plus vaste. Nous avons opté pour le cadre de la linguistique structurale.

Ceci ne veut pas dire que nous refusons à priori la grammaire générative et transformationnelle : celle-ci a renouvelé aussi bien l'objet que les méthodes de la linguistique d'une façon fructueuse. Mais nous partageons les critiques formulées par Gros 1975 : 27-46 à l'encontre des grammaires transformationnelles et de la grammaire générative : surestimation de la formalisation (cf. aussi Culicoli 1968), emploi de modèles trop abstraits et trop puissants, transformations théoriquement mal fondées etc.

Cette linguistique, à notre avis, est plus adaptée et applicable aux langues bien connues et donc bien "nanties" qu'aux langues en voie de développement, qui nécessitent encore des descriptions plus complètes et plus détaillées.

Il ne suffit pas de plaquer un vocabulaire technique sur les données de la grammaire traditionnelle comme l'a fait Blohm 1969 en traitant de la phrase relative en arabe classique moderne ou Abdel Massih 1971 dans la description du parler des Ayt Seghrouchen.

D'ailleurs, le traitement qu'a reçu la phrase relative jusqu'ici en grammaire transformationnelle et générative est loin d'être satisfaisant cf. Grésillon, 1975 : 99-121, et Fuchs-Milner 1974, chap. 2, 3 et 4.

En admettant comme hypothèses pour le berbère les résultats de notre première partie, c.a.d. que défini et déterminé sont liés, que la phrase relative est une forme de détermination nominale, que les pronoms jouent un rôle important, nous sommes amenés à traiter du nom, du verbe et des pronoms.

Ces trois signifiants ont en berbère comme en chaque langue leur organisation propre, non seulement sur le plan paradigmatique ou corrélatif, par lequel chaque signe appartient à une classe (nom, verbe...) mais aussi sur le plan syntagmatique ou tactique, où les signes s'organisent en structures syntaxiques ou schèmes d'énoncés (sujet, prédicat...).

La description doit découvrir et décrire les classes avec leurs relations réciproques (systèmes et sous-systèmes) : c'est ce que Houis¹⁾ appelle la taxinomie différentielle.

L'étude des structures ou schèmes d'énoncés, où les classes s'organisent d'après les fonctions qu'elles assument, est la combinatoire ou syntaxe.

Taxinomie et combinatoire vont ensemble : on peut commencer par l'une ou l'autre : la structure syntaxique montre quelles fonctions les classes assument ; les classes sont, en partie, définies par leurs places dans la structure d'énoncé.

Nous commencerons par la combinatoire ou la syntaxe de la phrase : c'est la réduction des énoncés innombrables des textes à un nombre fini de structures ou schèmes, dans lesquels on assigne des fonctions à ce que l'on appelle, par hypothèse et anticipation, un nominal ou un verbal. P.ex.

Classes :	<u>Nominal</u>	<u>Verbal</u>	(<u>Nominal</u>)	(<u>Nominal</u>)	TAXINOMIE
Fonctions :	Sujet	Prédicat	(Objet)	(Circonstant)	COMBINATOIRE

ou en abrégé et plus simplement : NS VP (NO) (NC).

Ensuite, dans la taxinomie, on rend compte des éléments constitutifs de l'énoncé : c'est l'identification des classes : Constituants Nominaux, Constituants Verbaux et leurs assemblages (syntagmes). Le C.V. (constituant verbal) est seul à prendre la fonction prédicative, les fonctions non-prédicatives reviennent au C.N.

N.B. Pour justifier notre transcription, qui est celle du F.P., et à cause des interférences entre phonologie et morphologie, nous mettrons comme préambule quelques considérations sur la phonétique et la phonologie.

1) Pour ce passage et la terminologie nous devons beaucoup à Houis 1974 et 1977

10.1.4. Nous aurons donc le plan suivant :

- I0.2. Notions opératoires, définitions.
- II Remarques sur la phonétique et phonologie kabyles
- I2 La syntaxe de la phrase ou la combinatoire.
- I3 Le Constituant Nominal et ses déterminants
- I4 Le Constituant Verbal
- I5 Les séquences de Constituants Noninaux (syntagmes noninaux)
- I6 Pronoms, référents, supports de détermination
- I7 Séquences de Constituants Verbaux (séquence de propositions)
- I8 La phrase relative en d'autres parlers berbères
- I9 Un regard en (chamito-)sémitique

10.2. Notions opératoires, définitions

10.2.1. Énoncé

"Pour procéder à l'analyse linguistique et décomposer la chaîne parlée en unités de plus en plus petites, nous commençons au niveau de l'énoncé. L'énoncé minimum est la phrase..." (Jakobson 1963 : 163).

Une des difficultés de définir l'énoncé vient de ce qu'il ne s'insère pas dans un ensemble syntaxique plus vaste. Un des points faibles de la linguistique structurale est son incapacité de dépasser le niveau de la phrase : la linguistique du discours, non pas sur le plan socio-linguistique ou sémantique, mais sur le plan syntaxique, n'a pas encore vu le jour. Ceci a des répercussions immédiates sur notre sujet car l'analyse des anaphoriques (pronoms démonstratifs, personnels etc.) - que ce soient des reprises ou des annonces, des jonctifs ou des démarcatifs¹⁾, nécessite une théorie du discours, où la phrase n'est qu'un segment.

Le terme "énoncé" est plus vaste que "phrase" car il inclut des exclamations, interjections, réponses etc. Sans négliger cette distinction nous voulons surtout saisir ce qui nous semble important à retenir pour une définition de l'énoncé en berbère. En glanant dans les manuels et chez les grands maîtres on est étonné par la diversité de ces définitions : cf. p. ex. Benvéniste 1966 : 154, Bloomfield, cité par Lyons 1969 : 171, Buyssens 1967 : 109, de Groot 1968 : 52-3, Jakobson 1963 : 163, Marouzeau 1944 : 33, Martinet E.L.G. § 4-33, Meillet 1952 t. II : 1-8, Palmer 1971 : 70-82, Prieto 1964 : 81, Robins 1967, § 5.2, Vendryes 1921 : 82, 85, 171, 143, 169.

Beaucoup d'auteurs retiennent des critères syntaxiques : ils parlent de schèmes syntaxiques, d'organisation interne, d'entité de base, d'indépendance syntaxique. Tout cela est nécessaire mais insuffisant. C'est à raison que Benvéniste 1966 : 154 repris par Houis 1974 II : 10 insiste sur le critère de l'intonation et des pauses. Pour le berbère cf. Willms 1972 : 280, § 6II : "Die verschiedenen Bestandteile des

1) Pour un procédé de démarcation ou d'enchaînement du récit cf. Galand 1973 : 91.

Satzes werden durch Verlagerung des Druckakzents und / oder das Hochtonprosodem als weiterweisende Sprechzeichen in Zusammenwirken mit Konjunktionen sowie dem Status annexus des Nomens und den ihm korrespondierenden Formen bestimmter Pronomina als Kopplungssignale zusammengehalten. Zur Abgrenzung eines Satzes gegenüber dem folgenden steht das Tieftonprosodem als Grenzsignal zur Verfügung."

Avec Houis 1974 II: 11 nous proposons la définition suivante: "sous la condition qu'il est reconnu comme sémantiquement valable par les usagers, l'énoncé est le lieu des actualisations de la langue, susceptible d'être limité dans sa manifestation par deux pauses absolues, réductible à un schème qui rend compte de l'organisation de sa cohérence sémantique."

Nous illustrons l'importance des pauses absolues par un exemple en kabyle:

- 1) irgazen¹-enni² ruhen³. mazal⁴ ã-yekkir⁵ yitiž⁶.
- 2) irgazen¹-enni² ruhen³ mazal⁴ ã-yekkir⁵ yitiž⁶
- 1) Les¹ hommes² partirent³. Le soleil⁴ n'était pas⁵ encore⁶ levé⁷.
- 2) Les¹ hommes² partirent³ avant que le soleil⁴ ne se lève⁵.

L'intonation et la pause sont les seuls moyens de déterminer le nombre de phrases.

En 1) il y a 2 phrases, en 2) il y a une phrase avec 2 prédicats.

Un autre exemple est donné par Galand, *Les Langues du Monde*, § 3.29: (touareg):
ur¹ teswid² 1) tu³ n'as pas⁴ bu⁵ 2) né bois⁶ pas⁷.

Ici l'intonation doit distinguer entre une phrase négative et l'impératif négatif.

Le caractère de "marginalité" et de "dépendance" de mazal ã-yekkir yitiž (2) de notre premier exemple vient uniquement de l'intonation. On ne peut donc pas se dispenser de faire intervenir l'intonation dans la définition de la phrase (contre Martinet E.L.G. § 4 33).

10.2.1.1. Énoncés en situation; énoncés révélateurs et marginaux

Certains auteurs excluent de leur description les énoncés en situation comme étant des faits de parole (exclamations, salutations) plus que de langue.*

* Sur l'opposition langue/parole cf. Fuchs et Le Goffic 1975: 11-12.

Il n'y a aucune raison de les exclure car ces énoncés (cf. Houis 1967 : 321-24) peuvent être construits sur un schème fondamental. En voici un exemple en kab. : msel' xir' fall¹-awən², litt. bon' après-midi sur³ vous³, bon après-midi. Cette salutation est construit sur un des schèmes de l'énoncé nominal. De même le souhait suivant à la naissance d'un garçon : d' amerbuh¹ waqsis², litt. qu'il soit béni², le garçon³, mes félicitations avec le garçon.

Mieux vaut, pour classer les schèmes d'énoncés, les diviser en énoncés révélateurs et énoncés marginaux (cf. Houis 1974 II : 11). Un énoncé est révélateur d'une structure essentielle de la langue si rien en dehors des contraintes sémantiques ne s'oppose à la saturation par le lexique de ce schème. Dans le cas contraire il s'agit d'énoncés marginaux.

10.2.1.2 Énoncé minimal

Le problème de l'énoncé minimal est souvent mal posé. D'après Martinet E.L.G. § 4-24 c'est " ce qui à lui seul constitue le message (le syntagme prédicatif) après avoir enlevé tout ce qui peut l'être sans invalider l'énoncé ". (c'est nous qui soulignons). De quelle validité s'agit-il ? Une validité syntaxique ou sémantique ? Deux exemples en berbère montreront l'ambiguïté d'une telle définition : yuɣal, il revint. Mais : yuɣal d' argaz³, il est devenu un homme³ (litt. c'est un homme³) yufa-t²-id, il le² trouva. Mais : yufa-t²-id ulas³-it, il le² trouva il n'est pas là³, il le trouva absent.

Dans les deux cas on peut enlever des segments (p.ex. d' argaz et ulas-it) sans syntaxiquement invalider l'énoncé qui reste, bien que sémantiquement l'énoncé soit bel et bien invalidé. Les contraintes sémantiques de chaque langue sont telles qu'une définition pareille de l'énoncé minimal est peu opératoire (cf. François 1962 : 45-46). Houis maintient un segment minimal de l'énoncé, mais seulement au niveau des schèmes syntaxiques (o.c. 16) : "un énoncé se réduit à un contraste de deux structures, un support nécessaire et morphologiquement spécifique, et des apport en d'autres termes, un nexus et ses expansions ". Un énoncé a autant de propositions

qu'il a de nexus. Le nexus peut être à 1 terme p.ex. $\frac{\text{Verbal}}{\text{Prédicat}} = \frac{V}{P} = VP$ (nexus verbal) ou : $\frac{d + \text{Nominal}}{\text{Prédicat}} = \frac{d N}{P}$ (nexus nominal).

Le nexus à 2 termes est p.ex. $\frac{\text{Nominal}}{\text{Sujet}} \frac{\text{Circonstant}}{\text{Prédicat}} = NS CP$.

Tout ce qui est en relation directe avec le nexus est une expansion primaire (p.e objet, circonstant), tandis que les expansions secondaires sont en relation avec un terme non prédicatif p.ex. toutes les déterminations du Nominal (qualificatif, complément de nom, participe...)

10.2.2. Le Constituant

L'énoncé verbal suivant : ruhen yergazn-anni, ils sont partis, les hommes,
se réduit au schème suivant : $\frac{\text{Verbe}}{\text{Prédicat}} \frac{\text{Nominal}}{\text{Reprenant}} \text{)} = VP \text{ (Nrt) N.B. () = facultatif}$
nexus expansion

Le nexus est ici constitué par le Constituant Verbal (CV), composé par un ensemble de monèmes (genre, nombre, aspect, sens). Un monème est une unité minimale significative soit au niveau lexical (lexème) soit au niveau grammatical (morphème). Le nexus comporte une expansion facultative, constituée par un Nominal, qui lui aussi contient plusieurs monèmes. C'est grâce à sa fonction de prédicat que le verbe obtient son titre de CV et c'est, en partie, grâce à la fonction de Rt ¹⁾ que le nom acquiert son indépendance syntaxique comme CN. Le Constituant se situe donc sur un autre niveau que le monème : c'est une notion opératoire au plan tactique ou syntaxique, tandis que le monème est une unité minimale significative. La syntaxe est plus qu'un réseau de monèmes : c'est un ensemble de relations entre Constituants ou ensembles de Constituants (syntagmes). La définition Martinétienne de syntaxe "l'étude de la combinaison des unités significatives" ne montre pas la hiérarchie et la complexification croissante, que nous y voyons : monème, constituant, syntagme, énoncé.

1) Pour la fonction de Reprenant cf. infra p.164-67.

Le Constituant n'est pas un ensemble quelconque de monèmes (= syntagme au sens de Martinet) mais un ensemble de monèmes qui soit apte à assumer des fonctions dans une structure syntaxique.

Il n'est pas non plus à confondre avec le syntagme nominal (SN) ou verbal (SV) de la grammaire transformationnelle et générative, même si le mot anglais original "constituent" y ressemble beaucoup.

Nos définitions de Constituant et fonction sont plus précises et plus restreintes que chez Dik 1968¹, 1972²: 170. Celui-ci appelle p.ex. l'article défini une fonction et étend la notion de "constituent" à toutes les unités des différents niveaux d'analyse: il parle de "ultimate constituents": *the smallest grammatically relevant elements of which a linguistic expression is built up*". (o.c. 164).

Sur l'idée de fonction chez Martinet cf. *ELG* chap. IV; *La linguistique synchronique* 1965: 206-29; *Elements of functional syntax*, 1960, *Word* 16: 1-10; *Travaux de la faculté de philosophie et de Lettres de l'Université de Louvain*, VIII, section de philologie germanique, 1971, 1-12; Martinet 1972.

10.2.3. MORPHEME

La division des monèmes en lexèmes et morphèmes, peu pratiquée par l'école américaine, est basée sur le caractère ouvert ou fermé de l'inventaire lexical. Les lexèmes sont les unités minimales significatives à inventaire ouvert, les morphèmes celles à inventaire fermé: ces derniers sont les éléments grammaticaux et ont une récurrence plus forte et donc un taux d'occurrence plus élevé.

Mais cette distinction, déjà atténuée par Martinet dans sa postface de juin 1973 aux *Eléments de Linguistique Générale* (p. 208), n'est pas absolue: *ammas*, *milieu*; *tama*, *côté*; peuvent aussi bien être des lexèmes que des morphèmes (prépositions).

Une définition plus syntaxique des morphèmes serait de dire qu'ils sont a-syntaxiques au sens de a-fonctionnels : c'est généralement le cas de tous les morphèmes, exception faite pour les pronoms. En dehors de ceux-ci les morphèmes ne peuvent donc pas figurer dans un schème d'énoncé au même titre qu'un CN ou CV : ils peuvent indiquer une fonction (p.ex. les prépositions) mais par eux-mêmes ils n'ont pas de fonction : ils ont un statut.

La différenciation des morphèmes

Les morphèmes qui n'impliquent pas de relations entre termes syntaxiques, sont appelés par Houis 1974 II : 27-33 marqueurs : p.ex. -agi, -anni en kabyle : argaz-agi, (cet)homme-ci; argaz-anni, (l')homme en question.

Martinet, ELG § 4-18, 19 les appelle "déterminants grammaticaux" ou "modalités". Pour nous le terme "modalités" a un sens plus restreint : ils ne couvrent qu'une partie des marqueurs, à savoir ceux qui sont indispensables à la constitution ou composition du Constituant. Par contre les marqueurs qui s'ajoutent au Constituant pleinement constitué, sont des particules. On peut peut-être dire que les modalités prennent en charge la détermination compréhensionnelle (cf. p. IIO) du Constituant et assurent son fonctionnement minimal, tandis que les particules se chargent de la détermination extensionnelle et garantissent un fonctionnement complet et optimal.

Les morphèmes qui impliquent une relation (de fonction) entre des termes syntaxiques s'appellent des relateurs (monèmes fonctionnels de Martinet) p.ex. les prépositions ou la marque de l'Etat d'Annexion qui est le signe du Reprenant p.ex. y-dans : ruhañ yargazeñ¹, ils sont partis les hommes², les hommes sont partis. Nous avons ici une relation fondamentale entre nombre (modalité et marqueur) et Etat (modalité et relateur) En berbère genre et nombre sont des marqueurs (modalités) incorporés au Constituant nominal. On voit donc la différence avec nos langues occidentales modernes où les articles (p.ex. le, la, les; der, die, das, die ..) nécessaires à la détermination extensionnelle et au fonctionnement complet et

optimal du Constituant Nominal, ne sont jamais des éléments constitutifs du nom et restent toujours des éléments centripètes par rapport au nom (centre). (cf. Martinet *ELG* § 4-20). En berbère, dans l'exemple cité, y- est, synchroniquement, en même temps centripète et centrifuge : ruhen←-y→ergazen , ils sont partis, hommes. En tant que relateur il indique une fonction, en tant que marqueur il indique, ensemble avec le -n, le genre (masc.) et le nombre (pluriel).

Les morphèmes se différencient également d'après leur appartenance : à un radical ou racine, un Constituant ou une proposition.

Morphèmes se rapportant à un radical ou racine (cf. p.197)

Ce sont les voyelles (ou consonnes) qui étoffent la racine pour en faire un schème ou thème nominal ou verbal, simple ou dérivé. Ce sont surtout les voyelles (et consonnes) qui constituent et différencient le Constituant Nominal (genre et nombre) et Verbal (indices de personnes en forme de pronoms incorporés souvent discontinus).

Tous ces morphèmes sont nécessaires à la racine ou au radical pour que ceux-ci puissent obtenir leur autonomie syntaxique comme CV ou CN.

Morphèmes se rapportant à un Constituant (cf. p.216)

Ce sont- le prédicatif nominal d (c'est)

- les particules adnominales pour le nom, p.ex. -agi, -inna, -anni etc; ce sont des déterminants démonstratifs ou particules démonstratives. Probablement faut-il y ajouter les pronoms affixés de noms -iw, de moi; -ik, de toi; -im, de toi (f.); -is, de lui, d'elle;

- les particules adverbiales (< ad-verbum et non pas < adverbe), sont les particules d'orientation : -d, -n, les particules d'aspect (ad, ara, a, la, ar..) et de négation¹⁾ (war, ur...ara). Peut-être peut on inclure les pronoms affixés de verbes (directs et indirects).

N.B. 1) L'hésitation pour inclure les pronoms s'explique : ils ont une fonction.

1) Les particules d'aspect et de négation se rapportent aussi à toute la phrase.

2) Nous réservons donc le terme de modalité pour tout ce qui est au delà du CN ou CV et celui de particule pour ce qui est au delà du C. En ceci nous différons de Penchoen 1973 : 13, § 2.4, qui, en bon disciple de Martinet, parle de "modalités démonstratives".

Les arabisants et berbérissants appellent généralement particule tout ce qui est ni nom, ni verbe. Pour nous les particules sont ces morphèmes, qui se rapportent à un CN ou CV ou à une proposition.

Les morphèmes peuvent être a-syntaxiques ou syntaxiques. Les morphèmes syntaxiques sont les pronoms : ils diffèrent en ceci des autres morphèmes qu'ils ont une fonction syntaxique : d'où notre hésitation pour les classer avec les particules.

Morphèmes se rapportant à une proposition

Ici on peut placer les conjonctions comme morphèmes relateurs, marques de syndèse dans une proposition dépendante. Pour la proposition indépendante on peut penser aux particules dicto-modales (cf. Houis 1974 II : 31) p.ex. les morphèmes de l'interrogation dans la mesure où ce ne sont pas de pronoms, et les particules de serment, si ce ne sont pas des particules aspectuelles ou adverbales.

S'y trouvent également les conjonctions de coordination et tout ce que Dallet 1960 I : 120-130 énumère comme "locutions conjonctives". (cf. Basset-Picard, 1948, § 681-696).

Nous faisons suivre un tableau de morphèmes récapitulatif. Bien qu'il s'inspire de Houis o.c. 31, certaines modifications ont été apportées en fonction du berbère, en particulier pour les morphèmes des syntagmes nominaux, lesquels ont été simplifiés.

Le point faible dans ce tableau reste la place des pronoms, qui nécessiteraient une réflexion théorique à part sur la substitution, référence etc.

Le point d'interrogation représente la fonction qu'assume, en d'autres langues, le pronom relatif : celui-ci n'existe pas en berbère : nous verrons plus tard quels morphèmes ou procédés le berbère utilise dans l'expression de la phrase relative.

M O R P H E M E S

		a s s y n t a x i q u e s		p r o p o s i t i o n a l e s		s y n t a x i q u e s			
r a d i c a l e		c o n s t i t u a n t		p r o p o s i t i o n					
n o m i n a l		n o m i n a l		v e r b a l		p r o p o s i t i o n			
s c h e m e n o m i n a l d e r i v a t i f s g e n r e n o m b r e		s c h . v e r b a l d e r i v a t i f s d e s i n e n c e s F P V *		p a r t . d ' o r i e n t a t i o n d ' a s p e c t d e n e g a t i o n		p a r t i c u l e s d i c t o - m o d a l e s		p r o n o m s	
v o y e l l e o u c o n s o n n e d e l ' e t a t d ' A n - n e a t i o n .		p r e p o s i t i o n s (c o r r e c t i f d e n o m s) c o o r d i n a t i f d e n o m s		p a r t . d ' a s p e c t a r e		c o n j o n c t i o n s		?	

* F P V = f o n c t i o n p r e d i c a t i v e v e r b a l e

F P N = f o n c t i o n p r e d i c a t i v e n o m i n a l e

relateurs

marquants

II. REMARQUES SUR LA PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE DU KABYLE

II.1. Difficultés, diversité et unité.

La phonologie étant une branche relativement récente de la linguistique moderne, il faut chercher chez les anciens berbérissants sous le chapitre phonétique pour glaner des éléments sur la phonologie.

Même à l'époque actuelle il n'existe, à notre connaissance, aucun traité de phonologie berbère en général ni aucune description exhaustive d'un parler berbère particulier.

Il est vrai que les interférences entre phonologie, morphologie et syntaxe sont nombreuses. Un autre facteur qui ne facilite pas l'élaboration d'une phonologie berbère est la multiplicité des parlers ou dialectes, même si A. Basset en a exagéré le nombre. A travers ceux-ci, même réduits à une dizaine de groupes dialectaux, il est difficile de saisir l'unité sur le plan phonologique à cause des altérations, assimilations dues à des lois phonétiques ou morphologiques, souvent différentes de parler à parler. (cf. Wilms 1972 § II3).

On comprend donc la tentation de Prasse 1972 MGT I-III de vouloir reconstruire un système phonologique proto-berbère, mais le passage du présent au passé n'est pas toujours clair chez lui, ni la distinction entre phonétique et phonologie. En plus on peut parfois contester l'importance accordée aux faits touaregs dans cette reconstruction qui se veut panberbère.

En fait le chapitre de la phonétique et phonologie berbère ne fait que refléter la dialectique générale qui se retrouve à tous les niveaux de la description : celle du conservatisme et particularisme, de l'unité et de la diversité de la langue berbère cf. A. Basset 1959 ADB : 27. Ces deux aspects apparemment opposés se retrouvent non seulement sur le plan du vocabulaire (cf. Galand 1969-70 : 6-20), mais encore sur les niveaux syntaxique et phonologique.

II.2. Un tableau phonétique ou phonologique unique ?

Déjà en 1946 A. Basset (GLECS t. IV : 33-36) donnait le système phonologique panberbère. Il ne s'agit pas d'une reconstruction du proto-berbère, telle que la propose Prasse o.c. : 105. Dans son livre "La langue berbère" (1969 = 1950 : 5) Basset reprend le même tableau, suivi dans l'encyclopédie de l'Islam, 2e édition col. 121 par Galand. Ce dernier ne présente plus de tableau général du berbère dans Les Langues du Monde § 2.4-2.15 mais le tableau du parler des Ighchan (iγššan) de l'Atlas :

f	t	s	š	k	x	q	h	h
b	d	z	ž	g	γ			ε
	r							
	l							
	ṭ	ṣ		k ^w	x ^w	q ^w		
	ḍ	ẓ	ẓ̌	g ^w	γ ^w			
	ṛ							
	ḷ							
m	n			j	w			

Quels que soient les dangers d'un tel tableau général ou les justifications (et techniques, comparatistes...), il est utile d'en prendre acte : Basset, o.c. : 5 *

	t		k	
b	d		g	γ
	ḍ			
		s	š	
		z	ž	
		ẓ		

Basset ajoute que m, n sont des nasales et l, r des liquides (o.c. : 6).

Prasse 1972 : 105 ajoute x, h

Bynon 1975 : 168 conteste le γ comme appartenant au système fondamental.

II.3 Spirantisme et sonorité

Dans la plupart des parlers algériens non-sahariens, ceux du centre et nord Maroc, les occlusives b t d ḍ k g connaissent une spirantisation. Plusieurs

* Nous changeons légèrement l'ordre de présentation.

tentatives ont été faites pour expliquer le passage des occlusives aux spirantes. Chaker 1971-72 GLHCS XVI: 3-7 fait appel à une théorie chère à Martinet: l'économie des changements phonétiques. Vycichl 1975 suggère, en se basant sur le phénomène *Begaḏfekāt* en hébreu, que ces consonnes étaient primitivement spirantes seulement après des voyelles, ensuite il y a eu généralisation et extension.

Pour Rössler 1964: 199-216 le spirantisme représente l'état ancien du berbère. Contrairement à ce que présente A. Basset 1969: 5, la tendance à la spirantisation des labiales (b) et dentales (t d ḏ) ne marche pas toujours de pair: le parler kabyle du Bissa au Maghreb central (cf. F.P.n° II7, 1973: 17) ne connaît qu'une bilabiale b toujours occlusive.

Sonorité

Les emphatiques de base, sourdes en proto-sénitique, sont sonores en berbère, donc ḏ ḡ. ¹⁾ Pour illustrer cette loi voici quelques emprunts du kabyle à l'arabe: *ḏbax* < √ t b x طبخ; *ḏbbal* < √ t bb l طبل; *ḏbee* < √ t b ʕ طبع; *ḏggar* < √ t yy r طير; *zzall* < √ salli صلي; *uzum* √ s w m سوم;

Exception faite pour certains parlers orientaux (Siwa) et *Bedjata* (Bougie), ce phénomène semble bien panberbère: *ḏḏfli* (Mzab) < √ t f l طفل; *ḏḏalim* (chleuh) < √ b s l طلس; *ḏḏarif* (chleuh, Ghadamès, kabyle, Ghat) < ḡarif (hébreu, punique).

Pour ces trois derniers mots cf. Vycichl 1958: 149, 1975: 315-17.

Le principe de *Begaḏfekāt* s'applique, selon Vycichl, également aux emphatiques sourdes t s k(=q) qui par la spirantisation acquièrent le trait de sonorité: ḏ ḡ ḡ. D'après lui il faudrait donc inclure dans le tableau de base du proto-berbère les emphatiques sourdes occlusives:

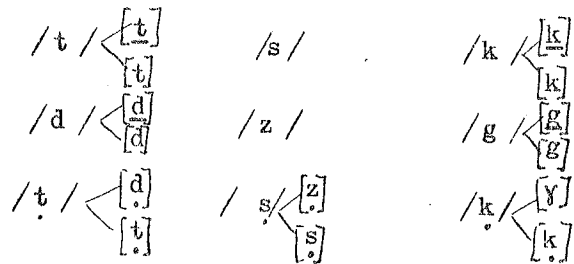
t	s	k
b	d	z
	ḏ	ḡ
	ḡ	ḡ(q)
	ḡ	ḡ

N.B. ḡ ou q ? cf. Cantineau 1947: 193-207

1951: 64-105

1) Pour ḡ cf. P. Galand-Pernet 1965: 39-47

Mais ce tableau peut être simplifié car la spirantisation se faisait, toujours selon Vycichl, selon la distribution des phonèmes sur la chaîne syntagmatique : les traits occlusif et spirant n'étaient donc pas des traits oppositionnels mais contrastifs (pour les emphatiques). Chaque phonème aurait eu deux réalisations différentes (allophones) selon le contexte vocalique :



Ainsi les traits sourd et sonore seraient oppositionnels pour les non-emphatiques, alors que la série des emphatiques garde ce trait comme simplement contrastif. Il est assez peu probable qu'un même trait (voix ou sonorité) puisse être en même temps distinctif et non-distinctif (=contrastif).

Pour Willms 1972a : 39, § 2II, ṣ ḥ ṭ ne se trouvent dans les parlers berabers du sud marocain que dans les emprunts à l'arabe.

Pour A. Basset ṭ ṣ q̣ n'existent pas dans le système panberbère de base (af. o.c. :6), pas plus que ḥ ɛ x(=ḥ) et ḥ. Ces phonèmes ont été introduits soit par l'assourdissement p.ex. x venant d'un ɣ assourdi, soit par l'allongement, p.ex. ḍ + ḍ = ṭ; ɣ + ɣ = q̣; soit "par de très nombreux emprunts de vocabulaire à l'arabe". Roux 1954 : 267 émet des réserves sur l'apport en phonèmes venant des emprunts à l'arabe.

II.4. Etat actuel des études

Il y a un quart de siècle que Galand 1953 : 225-233 déplorait le manque d'une phonétique berbère. Il exposait les raisons de ce retard : manque de formation linguistique et de terminologie précise technique, souci de comparatisme. Il abordait alors quelques problèmes particuliers tels que les affriquées, les vélaires labialisées, les emprunts et les assimilations.

Depuis cette date des travaux de phonétique, modestes mais précis, ont vu le jour: l'intonation a été abordée brièvement par Willms 1965: 37-49, la durée des voyelles par Prasse 1972 MGT I-III: 21 sq., 77 sq. et 1975 dans *Hamito-semitica*, la tension consonantique par Willms 1962: 103-09, 1964: 289-93 et 1972: 44-52, Chaker 1975: 151-68 et 1977: 173-214, Mitchell 1957: 182-205.

Quelques-uns (Willms 1962, 1964, Chaker 1975 et surtout 1977) débordent la phonétique mais nous manquons toujours une description phonologique complète d'un parler. Prasse 1972 MGT I-III: 13-144 fournit bien une masse de détails phonétiques, mais il est regrettable que la présentation soit tellement analytique et morcelée, tout en étant entachée d'un souci de reconstruction du proto-berbère, que la lecture en est très ardue. Les nombreuses remarques sur les sons et leurs changements cachent comme une forêt le petit nombre des phonèmes.

II.5. Tableaux phonétiques du kabyle

Nous présentons d'abord un tableau phonétique du parler des At Mangellat selon les conventions de l'I.P.A. Un tableau suivant proposera notre transcription, qui est-grosso modo- celle de Dallet 1960, I: I-13¹⁾, modifiée pour les alvéo-palatales (cf. F.P. 1973 IV n° 120: 45-50).

Quelques remarques à propos de notre transcription:

- un point sous la consonne, p.ex. ḍ, marque la pharyngalisation, que les arabisants et berbérissants préfèrent appeler "emphasis".
- un point au dessus de la consonne, p.ex. ṭ, ḏ, ḵ, marque l'occlusion (simple!).
- pour ne pas charger le tableau nous n'incluons pas les nombreuses labio-vélarisées au niveau des articulations palatales, vélaires et uvulaires: pour ce trait de labio-vélarisation et son statut phonématique cf Chaker 1977: 178-184.

1) Nous signalons dans ce manuel extrêmement riche et pratique (mais malheureusement épuisé) deux petites erreurs mineures: 1) une confusion de la luette avec l'épiglotte (p. 8, 12) 2) la place de la vélaire x(h) parmi les pharyngales. (p. 12).

TABLEAU PHONÉTIQUE du kabyle selon l'I.P.A.

		lab.	dent.	siffl.	chuint.	palat.	vél.	uvulaire	pharyng.	laryng.
OCCLUSIVES	non-pharyng.	(p)	t	ts	tʃ		k	q		
		b	d	dz	dʒ		g			
OCCLUSIVES	pharyngal.		ṭ	(tṣ)						
			ḍ							
SPIRANTES	non-pharyng.	β w	θ	s	ʃ	ʂ		x ¹⁾	ħ	
			ɸ	z	ʒ	j j ^l		χ	ʕ	h
SPIRANTES	pharyngal.			ṣ	ʃ̣					
			ɸ̣	ẓ	ʒ̣					
nasales		m	n							
latér.vib.			l	r						
			ḷ	ṛ						

Notre transcription

OCCLUSIVES	non-pharyng.	t	ṭ(ṭ)	ḍ(ḍ)		k	q ²⁾		
		b	ḍ	ʒ̣(ʒ̣)	g̣(g̣)	g			
OCCLUSIVES	pharyng.	ṭ	ṣ(ṣ)						
			ḍ	ẓ	ʒ̣				
SPIRANTES	non-pharyng.	t	s	ʃ	k	x(h)	ħ	h	
		b w	d	z	ʒ	j g	χ	ʕ	
SPIRANTES	pharyng.		ṣ	ʃ̣					
			ḍ	ẓ	ʒ̣				
nasales		m	n	l	r				
latér.vib.			l	r					
			ḷ	ṛ					

1) Martinet inverse x et χ cf. ELG § 2.30

2) Dans la zone postpalatale il y a un flottement: certains appellent (post)-vélaire ce que nous appelons uvulaire. (cf. Martinet o.c. § 2.30)

Les problèmes de transcription, souvent débattus avec plus de passion que de science, ne sont importants que dans la mesure où ils reflètent une théorie linguistique générale et une prise de position particulière cohérente et justifiée par rapport à la langue à décrire. (cf. Cours de Galand à l'E.P.H.E., section IV, 1973-74).

Une transcription dite large suppose résolue la description phonologique. Or celle-ci n'a pas encore été faite pour le kabyle. Notre tendance (cf. F.P. 1973 n° 120 : 45-50) sera de viser une transcription phonologique au niveau de l'unité lexical (Constituant nominal ou verbal) : il se peut que, malgré nous, elle soit parfois morphologique, phonétique ou syntaxique.

Pour expliquer pourquoi nous utilisons les graphèmes ordinaires (sans points diacritiques) pour indiquer les spirantes (b, t, d, k, g,), alors que les graphèmes surmontés d'un point représentent les occlusives, il nous faut exposer une problématique spécifique à la phonologie des parlers spirants.

II.6 Tension et occlusion

En regardant le tableau phonétique (p. 139), on constate qu'il y a des séries occlusives et des séries spirantes¹⁾ (avec double corrélation de sonorité et d'emphase). Or il y a des parlers berbères p.ex. le touareg et le chleuh qui ne connaissent pas la spirantisation. On peut donc se demander quels sont les rapports en kabyle entre les occlusives et les spirantes. La question est d'autant plus justifiée que chaque parler a une corrélation de tension : celle-ci coiffe en kabyle les deux autres corrélations à la manière d'un emboîtement. Or le correspondant tendu des spirantes kabyles est une occlusive. On peut donc se demander si les traits de tension et occlusion coïncident de même qu'absence de tension et spirantisation. L'opposition, qui existe dans les parlers occlusifs entre le phonème simple occlusif et l'occlusive tendue p.ex. t/ tt, d/ dd deviendrait dans les parlers spirants une opposition de spirante (t̥) à occlusive (t) : t̥/t, d̥/d car la consonne simple

¹⁾ Le terme spirantes est plus correct, pour le kabyle, que constrictives ou fricatives.

occlusive p.ex. au chleuh devient spirante en kabyle.

Basset-Crouzet 1937: 5 le formulait ainsi: " Si le son long reste occlusif (en kabyle) ou devient sémi-occlusif, le son bref reste spirant ". cf. aussi A. Basset 1951 BSLP p. XXXI-XXXII et Galand 1953: 229-230. Le trait de tension serait donc de trop.

Bentolila 1974: 7-8 note pour les Ayt Seghrouchen du Maroc: "Chez beaucoup de locuteurs, les oppositions de non-tendue à tendue deviennent des oppositions de spirante à occlusive".

Cette théorie si séduisante qu'elle soit à première vue et si conforme à la théorie de Martinet sur l'économie des changements phonétiques, n'a pas manqué d'avoir des défenseurs pour le kabyle: Chaker 1971-72 GLECS: 3-7. Bien qu'elle ait sa place dans une phonologie diachronique du kabyle, elle ne rend pas compte du fonctionnement actuel des phonèmes.

Voyons rapidement la terminologie appliquée à la longueur consonantique: tension, durée, redoublement, gémiation.

Ahmed Ben Khouas 1881: 59, 68 parle de redoublement de même que Hanoteau 1858: 106, 122. A. Basset 1929 préfère allongement, terme repris dans Basset-Crouzet 1937: 46, où on trouve aussi mention de "sons longs" (p. 5). En 1946 GLECS IV: 35 A. Basset distingue allongement et redoublement: "L'allongement morphologique ne se confond pas avec un redoublement ou une gémiation... Il paraît préférable de considérer toute longue comme une longue morphologique tant que, pour chaque cas déterminé, le caractère spécifiquement secondaire de la longue, soit par assimilation, soit par allongement compensatoire, n'est pas prouvé".

Basset-Picard 1948: II, § 26 dit: "... tout se passe comme si labiales, dentales et gutturales, normalement occlusives, sont maintenues occlusives quand elles sont longues et tendent vers le spirantisme quand elles sont brèves...". Un peu plus loin, § 29 p. 13, les auteurs parlent d'une certaine intensité dans le cas où le rapport brève/longue entraîne celui de sonore/sourde: d / tt; ʃ / qq; w / kk.

Dans *La Langue berbère*, 1969 : 6, A. Basset ne parle plus que des consonnes longues : " Longes ou conditionnés, les sons précédents (b, t, d, ḍ, k, g) sont occlusifs dans tous les parlers". Pour l'aoriste intensif du verbe il parle " d'un allongement de la 2e radicale" (o.c. 16).

Galand 1953 : 230 parle de tension, en anticipant sur Mitchell 1957 : 182-205 : "... la tension intervient sans doute à côté de la durée... Et même, qui sait si la tension je joue pas le rôle principal ? L'opposition de forte à douce coifferait alors celle de longue à brève ou d'occlusive à spirante. Pas de réponse à ces questions sans étude phonétique préalable" (Galand, o.c.).

Dallet 1960 I : 37 emploie les termes d'allongement ou redoublement.
Willms 1962 : 103-9 et 1972 : § 221 se sert indifféremment de "consonnes longues ou géménées"

Prasse MGT 1972, 1973 a recours à "réduplication" ou "gémination".
Chaker 1975 : 151-68 examine les paramètres acoustiques de la tension consonantique en kabyle et découvre que la tendue a une durée plus importante que la non-tendue

De tout ce qui précède il est clair que la tension, gémination... n'a pas partout la même origine ou la même fonction. Il y a longues et longues. Avant de tenter une classification des longues pour ensuite se demander si la longueur est un trait pertinent phonologique, nous voulons consacrer quelques lignes à des considérations théoriques sur le cadre à l'intérieur duquel on peut procéder à des oppositions phonologiques.

II.7. Préliminaires à une analyse phonologique

II.7.1. Prémises théoriques

Avec Houis 1974 II : 5, Pike 1947 et l'école de Firth nous pensons qu'il n'y a pas de coupure entre phonologie et grammaire. Ceci n'est pas l'opinion de Martinet 1965 : 16-31, Hockett 1947 : 321-43 et d'autres, qui, au début de la linguistique structurale, et Martinet encore maintenant, suivaient l'adage classique : "don't mix your

levels", "ne confondez pas vos niveaux". Selon eux l'analyse phonologique devrait se faire dans l'ignorance des structures grammaticales: surtout Martinet qui veut une étanchéité absolue entre phonologie et autres niveaux de la description, en particulier la morphologie; d'où son rejet catégorique de la morpho-phonologie. Aujourd'hui la plupart des linguistes sont convaincus du contraire et suivent Pike, qui, déjà en 1947: 155-172, parlait de "grammatical prerequisites to phonemic analysis". Avec lui et Bonvini 1974 nous croyons que, pour faire des commutations valables et ainsi aboutir à des paires minimales optimales, il faut s'imposer un cadre rigoureux c.a.d. des conditions et restrictions dans les unités à opposer.

On trouve tout naturel de ne pas opposer ou comparer des maisons à des voitures: on oppose des maisons à des maisons et des voitures à des voitures. Pour opposer des unités de même structure, il faut connaître ces structures, ce qui est le propre de la syntaxe.

Quelles unités faut-il alors soumettre à l'analyse phonologique ? Martinet SLG § 3.6 et 3.7 propose "des segments, non susceptibles d'être interrompus par une pause virtuelle, c.a.d. des mots, ... comportant les mêmes traits prosodiques". Les exemples français donnés sont effectivement des mots. Comment cependant segmenter des mots sans critère syntaxique au moins implicite ? Or, en berbère comme en sémitique et dans les langues africaines (Bonvini 1974) les mots sont des unités syntaxiques fonctionnelles: ce sont des bases ou racines, étoffées en schèmes ou thèmes, augmentés de modalités nominales ou verbales (cf. p. 130-32): nous les avons appelées Constituants. Chaque C. est nécessairement composé d'éléments lexicaux (racine) et grammaticaux (voyelles ou consonnes thématiques, modalités). Les thèmes ou schèmes des CV ne sont pas les mêmes que ceux des CN, d'où la nécessité d'opposer des CV à des CV et des CN à des CN, si au moins on veut garder le même contexte d'opposition (cf. Martinet 1968: 124).

Pourquoi ne pas opposer des racines à des racines ? D'abord parce que la racine en berbère est une réalité moins nette qu'en sémitique, ensuite parce qu'elle

représente un degré d'abstraction trop avancé pour être opératoire au niveau de la commutation.

En plus, voyelles et consonnes ne sont pas sur un plan d'égalité : les voyelles sont souvent, sinon exclusivement, en berbère comme ailleurs en (chamito-)sémitique, du domaine grammatical.

Ce dont il faut se méfier -et en ceci Martinet a parfaitement raison-, c'est de confondre procédé morphologique et opposition phonologique. Si on poussait la nécessité d'un même contexte ou d'une même structure trop loin, on ne pourrait plus opposer, pour un verbe donné, l'aoriste à l'accompli p.ex. *yili/ yella* ou *yini/ yanna*. On n'opposerait, comme opposition phonologique, que *yili/ yini* (tous deux aoriste) ou *yella/ yanna* (tous deux accompli). De même, pour les nominaux, un sg. ne formerait pas une paire minimale avec son pluriel p.ex. *tazeqqa/ tizeywin* ou *tasetta/ tisedwin* mais *tazeqqa/ tasetta* ou *tizeywin/ tisedwin*. Ainsi nous hésiterions à opposer des verbes à des noms (cf. Chaker 1975 : 158) car ils n'ont jamais le même contexte. Est-ce que le même contexte exige également que la structure syllabique soit identique ? Si oui, les oppositions suivantes seraient à éviter : *yæxdəm/ ixæddəm* (aoriste/intensif); *aləqqaf/ argaz* en faveur de *yæxdəm/ yakšəm* (tous deux aoriste, même structure syllabique) et *ixæddəm/ ikæçdəm* (tous deux intensif, mais même structure syllabique), pour les verbes et *aləqqaf/ abəhhar*, *argaz/ azger* pour les noms. Cela suppose une étude sur le rôle de la syllabe et le statut du *shwa* (ə) en kabyle.

II.7.2. Peut-on classer les longues ?

Willms 1962 : 105 et 1972^A : 44 distingue, dans les parlers berbères du sud marocain les consonnes longues suivantes :

- 1) Longueur primaire : dans des mots dont on ne peut montrer "die Ableitung" (la dérivation) p.ex. *taddart*, maison; *uššn*, chacal; *ffY*, sortir.
- 2) gémination formative : dans la formation de l'intensif (Habitativ) p.ex. *bddu* de l'aoriste *bdu*, commencer; *ddal* de *dl*, couvrir.

3) Longueur provenant d'une assimilation de deux consonnes en contact, mais n'appartenant pas aux mêmes lexèmes ou morphèmes : elles dépassent donc le cadre phonologique du lexème.

4) rencontre de deux consonnes identiques, dont l'une fait partie d'un lexème, et l'autre représente un élément grammatical p.ex. le n du pluriel dans uššann (venant du sg. uššn)

5) longueur compensatoire : aui-tt-dd pour * aui-tt-id .

Notons tout de suite que la définition de "longueur primaire" laisse à désirer. S'agit-il d'une dérivation étymologique ou morphologique ? Apparemment non. Car taddart est dérivé, étymologiquement et morphologiquement, de idir, ddr, vivre. Les deux chuintantes dans uššn sont probablement le résultat d'une assimilation, régressive et progressive en même temps, de -sk- cf. chleuh uskay, touar. oska. Le verbe ffɣ a comme racine √ w i ɣ cf. le nom d'action ufuy; le verbe dérivé sufay. Quant aux longues mentionnées sous 3) 4) et 5), elles ont ce trait par un accident de parcours : restent la longue primaire (1) et la longue formative (2), que l'on peut aussi appeler longues morphologiques et longues non-morphologiques.

Nous considérons la longueur comme morphologique quand elle constitue un procédé morphologique vivant et synchronique : le passage de la simple à la tendue, de la brève à la longue* doit être régulier. Voici des exemples de longues morphologiques en kabyle :

1) pour le CV:	acriste / intensif		
- opposition d'aspect	yəxdəm	ixəddəm	travailler
	izdig	zəddig	être propre
	ərsu	irəḡḡu	enfoncer, être enfoncé
	yini	yənnə	dire
- opposition verbe / nom d'action :	aməs	ammus	être sale
	əəyu	əəḡḡu	être fatigué

* ou l'inverse

2) pour le CN : opposition de sg. au pluriel :

s	ss	afus	ifassen main
r	rr	aḍar	idarran pied
t	d	azəttā	izəḍwan métier à tisser
kk	k	azəkka	izəkwan tombe
*ww	w	akək ^w az	iəwzan bâton
ss	s	ssuq	ləswaq marché (article arabe assimilé au sg)

3) pour les pronoms : p.ex. t/ṭ (masc./fém)

ḍḍan-t ils l'ont mangé; ḍḍan-ṭ, ils l'ont mangés.

La longueur est non-morphologique lorsque le passage de la brève à la longue, ou de la longue à la brève, n'est pas régulier ou vivant synchroniquement (nous excluons les longues 3), 4) et 5) de p.145). Exemples de longues non-morphologiques en kabyle, venant d'assimilations historiques (en dehors des morphèmes).

- certains morphèmes : neṭṭa, lui; neṭṭat, elle; nek, moi; zdeffir, derrière;

- des CN ou CV :

sk>śś: usśan, chacal; usśay<*uskay, lévrier; isśer<isker, lunule (sur l'ongle)

ŷŷ>qq: qqn<*ŷŷn<*wŷn, lier cf. aseywan, instrument à lier=corde

qqd<*ŷŷd<*wŷd, cautériser; cf. uyud trou à brûler (les poteries)

nk>kk: kkr, se lever; intensif yeṭṭenkar

N.B. Dans ces trois derniers exemples (qqn, qqd, kkr,) une consonne ré-apparaît (aseywan, uyud, yeṭṭenkar) mais le passage de la longue à la brève n'est pas un procédé vivant et régulier.

kś>ḍḍ: aḍḍ, manger; cf. touareg akś, chleu śś;

xy>xx: axxam < axyam √ x y m

Remarques

1) Nous avons déjà exclu les longues qui sont le résultat de l'assimilation d'une consonne-morphème à une consonne-lexème p.ex.:

uw^w>bb^w: yawed/ *yuwed<*yəwwəd>yəbbwəd : u marque l'aspect, w fait partie de la racine

Ceci vaut également pour le passage du masc. au fém. des mots, qui ont comme consonne finale une dentale sonore :

dt t: azdid tazdit *tazdidt, neuf; abrid tabrit *tabridt

dt t: ablad tablat tabladt, dalle rocheuse.

cf. Dallet 1960 :15, 16, 6.

Dans ces derniers exemples a'ailleurs, contrairement à ce que disent Basset et Picard 1948 : 19, § 47, l'occlusive emphatique sourde n'est plus une longue: il est vrai qu'il s'agit d'un parler voisin (les Irjen); nous contestons quand même les longues notées danstazdidt et tayazitt (de ayazid, coq).

2) Willms 1962 :107 mentionne pour le kabyle 300 exemples de ce qu'il appelle "longues primaires": il est évident que les longues morphologiques sont beaucoup plus nombreuses. La longueur a donc surtout une valeur morphologique.

3) On pourrait objecter que dans qqn, qqd, kkr, axxam la longue caractérise un type de schème nominal ou verbal: cela est vrai, mais ici il ne s'agit pas d'un procédé de variation morphologique de la longue, comme c'est le cas des exemples sous 1) 2) et 3) des p. 145-46. On pourrait parler de la valeur contractive de la longue, qui, tout en étant constante, est un des éléments constitutifs d'un schème nominal ou verbal: l'allemand parle de "Fortkonstituierend".

4) Quel est l'intérêt de cette division en longues morphologiques et non-morphologiques, puisqu'elle ne semble pas absolument étanche? D'abord elle est importante dans une étude diachronique et comparative, ensuite elle permet, dans une description synchronique, d'éviter de prendre des oppositions morphologiques pour des oppositions phonologiques et d'émettre pour le kabyle une hypothèse sur les relations entre spirantes, longues et occlusives (simples) cf. II.7.4. Mais voyons d'abord

II.7.3. La valeur phonologique de la longueur ou de l'occlusion

Willms 1962 et Chaker 1975, 1977 montrent que du point de vue phonétique le kabyle a, en plus des longues et spirantes, des occlusives simples: certaines peuvent être expliquées comme des variantes contextuelles des phonèmes spirants:

/k/ (spirant)	a une réalisation occlusive après n, r f b (s ?)
/g/	" " " " " " r, z b n
/d/	" " " " " " n
/t/	" " " " " " n, parfois après m

(cf. Chaker 1975 : 155)

Le statut de ces occlusives est donc clair : ce sont des allophones de phonèmes spirants.

Toutes les consonnes occlusives simples cependant ne se laissent pas réduire à ce statut de variantes contextuelles conditionnées. Prenons p.ex. la particule adnominale -agi, où le g est occlusif sans être tendu ou long. Historiquement cette particule provient probablement de *ayyi aggi agi.

Chaker 1975 :164 affirme que ces occlusives, caractérisées au niveau phonétique par une tension moyenne, ont la même distribution que les spirantes. Nous en doutons.

Le statut des longues

Dans la liste des phonèmes que présentent Penchoen 1973:4 et Chaker 1973:9, ces auteurs incluent d'emblée les longues ou tendues comme autant de phonèmes nouveaux. Ils supposent prouvé que la longue a une fonction de différenciation c.a.d. que le trait de longueur ou de tension est un trait pertinent oppositionnel.

Willms 1962 : 108-9 essaie de trouver des paires minimales parmi les longues primaires (cf. p. 144). Voici ses résultats (les références sont à Dallet 1953) :

əbrəd n° 91, être à bout de forces / bərrəd n° 93, limer
 sib n° 2534 être insoumis / sibb n° 2535 injurier
 qqudər n° 2165 boiter / qquddər n° 2166 s'égoutter.

Le premier exemple ne correspond pas aux exigences et conditions, formulées à la p. 144 : il s'agit de classes différentes de verbes. Le deuxième exemple comporte un doublet : sib n° 2534 est un doublet de sab n° 2533. Plusieurs verbes sont des emprunts à l'arabe. Willms lui-même considère ces exemples comme trop peu nombreux pour accorder une valeur différenciative à la seule longueur (primaire).

Willms o.c.109 doit se rabattre sur les longues morphologiques pour voir si la seule longueur suffit à constituer une opposition grammaticale. Après avoir exclu les oppositions aoriste/accompli et sg./pl., il retient l'opposition, par l'allongement d'une radicale, de l'accompli à l'intensif (habitativ), et cela encore seulement pour les classes e R R e R (cf. Dallet 1953 groupe I.1: B R N)

e R R u (cf. Dallet 1953 groupe 5.5: B R $\frac{u}{i}$ a)

Pour la 3e personne cette opposition n'est pas valable à cause du contexte de structure syllabique différente: $\text{yexd\ddot{e}m}$, il travailla / $\text{ixed\ddot{d}em}$, il travaille habituellement. A la première personne l'opposition joue: $\text{xedme\ddot{x}}$ / $\text{xeddme\ddot{x}}$, de même à la 2e pers.: $\text{txedme\ddot{d}}$ / $\text{txeddme\ddot{d}}$. Mais pour le reste du paradigme structure et accent sont différents. Willms conclut que la seule longueur morphologique ne suffit pas à différencier deux catégories grammaticales. Ayant déjà exclu une valeur éventuelle oppositionnelle de la longue primaire, il peut donc conclure qu'en général la longueur en kabyle n'est pas "Wortdifferenzierend" mais "Wortkonstituierend": c'est un trait contrastif plutôt qu'oppositionnel.

Nous sommes moins catégoriques que Willms pour la valeur non-phonologique de la longue primaire: même si les paires minimales sont rares p.ex. $\text{u\ddot{s}s\ddot{e}n}$, chacoal / $\text{u\ddot{c}\ddot{c}i}$, nourriture (paire minimale imparfaite) et même si on sait par l'histoire ou la comparaison que l'origine des deux longues est différente, le trait occlusif est ici distinctif. Or si on pousse l'hypothèse ou la conclusion de Willms au bout en faisant de $\text{c\ddot{c}}$ $\text{g\ddot{g}}$ $\text{t\ddot{t}}$ $\text{z\ddot{z}}$ $\text{t\ddot{t}}$ $\text{q\ddot{q}}$ des variantes longues de s z t z d y , la tension réaliserait une neutralisation du trait d'occlusif pour toutes ces longues ($\text{u\ddot{s}s\ddot{i}}$ / $\text{u\ddot{c}\ddot{c}i}$ ne s'opposeraient pas) et du trait de sonorité pour $\text{t\ddot{t}}$ et $\text{q\ddot{q}}$. En fait les oppositions $\text{c\ddot{c}}$ / $\text{s\ddot{s}}$, $\text{g\ddot{g}}$ / $\text{z\ddot{z}}$, $\text{t\ddot{t}}$ / tt ou $\text{t\ddot{t}}$ / ss , $\text{z\ddot{z}}$ / zz , $\text{t\ddot{t}}$ / $\text{d\ddot{d}}$, $\text{q\ddot{q}}$ / $\text{y\ddot{y}}$ sont extrêmement rares et pratiquement inexistantes: dans la grande majorité des cas ces longues auront donc une valeur purement contrastive à cause de la neutralisation. D'ailleurs dans l'opposition $\text{y\ddot{e}\ddot{c}\ddot{c}a}$ / $\text{y\ddot{e}\ddot{g}\ddot{g}a}$, il manger / il laissa, ce n'est pas le trait d'occlusif qui est distinctif mais celui de sonorité. Par cette seule

paire minimale on peut seulement prouver que dd et gg appartiennent à des phonèmes différents. Pour trouver la valeur distinctive de la longueur¹⁾

en dehors des procédés morphologiques, il faut chercher des oppositions : $\check{s} / \check{s}\check{s}$, $\check{\sigma} / \check{s}\check{s}$, $\check{s} / \check{c}\check{c}$, $\check{c} / \check{c}\check{c}$, \check{s} / \check{c} etc. Or celles-ci sont très rares.

Par contre l'occlusion est distinctive par rapport à la spirante dans t / \check{t} (cf. Chaker 1977 : 189) et q / \check{q} (Chaker 1977 : 194).

Un ou deux phonèmes ?

La longue ou tendue peut être considérée comme une suite de deux phonèmes :

1) la commutation restant le critère principal (cf. Martinet 1968 : 109-23), le manque de paires minimales pour les longues primaires est assez frappant.

2) Dans la structure syllabique une longue est traitée comme une suite de deux consonnes : l'indice de personne pour la 3e pers. masc. sing. est y -devant deux consonnes (ou une voyelle) et i -devant une consonne : p.ex. $y\check{x}d\check{e}m$, $i\check{r}u\check{h}$, $i\check{g}$; or on a $y\check{e}\check{t}\check{t}u$, $y\check{e}\check{q}\check{q}u\check{r}$, $ad\ y\check{e}\check{c}\check{c}$.

Pike 1947, 1968¹¹ : 139a écrit : "When long consonants are phonemically in contrast to short consonants and are structurally analogous to clusters of diverse consonants the long consonants constitute sequences of identical short consonants".

Détension, redondance

Dans les cas où la longueur s'accompagne d'une occlusion p.ex. $y + y = gg$; $\check{y} + \check{y} = qq$; $w + w = kk$ ou bb ^W; ou sémi-occlusion $\check{s} + \check{s} = \check{c}\check{c}$; $\check{z} + \check{z} = \check{g}\check{g}$; $z + z = \check{z}\check{z}$ ou d'une perte de la sonorité $\check{d} + \check{d} = \check{t}\check{t}$; $\check{y} + \check{y} = qq$, on peut se demander si ces traits secondaires ne prennent pas en partie en charge la fonction de différenciation. La durée serait redondante, facilitant ainsi une détension ou un abrègement de la longue (cf. Jakobson 1969⁹ : 4-8). En fait Chaker 1975 : 165 constate, pour le kabyle, que "les tendues ne se confondent jamais avec les occlusives simples". Ses mesures ont été faites sur une sifflante z et trois occlusives d, k, g . La tension ne produit

1) il s'agit de la longueur consonantique; la longueur vocalique (cf. plus loin p. 156) n'est sûrement qu'un trait contractif

dans ces quatre consonnes qu'un changement quantitatif : les longues morphologiques dépassent en durée les autres. Peut-être en serait-il autrement pour les consonnes à changement qualitatif, c.a.d. les affriquées et tt, qq.

La détension est nette si la longue résulte de l'assimilation d'un morphème t final à une dentale : tayazit̄, tazdit̄, tayat̄ etc. cf. p. 147. La longue a aussi une durée plus courte quand elle est suivie d'une consonne p.ex. ur irəgg^wl ara, il ne s'enfuira pas (à comparer à irəgg^wəl, il s'enfuit habituellement).

II.7.4. Les occlusives simples et leurs rapports avec les longues et les spirantes

Nous avons déjà mentionné en passant (p. 147-48) l'existence de consonnes occlusives simples : elles ne sont pas toutes des variantes contextuelles d'un phonème spirant p.ex. q, k, g, t, b, d, ʒ : elles ont ni la même fréquence, ni la même distribution. Si les consonnes post-palatales (q, k, g) se prêtent volontiers à l'épreuve de la commutation (aqsiš, garçon/ amsiš, chat; aqadum, visage/ akanaf, viande grillée), cela est plus difficile pour les autres, en particulier pour les affriquées p.ex. c̣ : tadinaṭ/ taṣit̄, orange/cime; pour beaucoup de ces consonnes, antérieures et postérieures, les emprunts¹⁾ à l'arabe et autres langues (p.ex. français) ont joué. Une étude détaillée du comportement phonologique des emprunts permettra de percevoir l'avancement d'une nouvelle série d'occlusives simples. D'ailleurs l'occlusion existait déjà comme réalisation (phonétique) d'un phonème spirant conditionné et à la suite d'une détension (cf. p. 150). L'occlusion, qui était donc à l'origine pour le kabyle un trait contrastif, devient, peu à peu, un trait pertinent et distinctif. Ce trait se laisse donc difficilement intégrer dans un tableau phonologique synchronique pour la raison que ces phonèmes de récente date s'ajoutent au système existant et que l'occlusive simple ne s'oppose que difficilement à la longue ou à la spirante : le rendement (functional yield) variera de nul, faible à moyen.

1) Peut-être faut-il préciser emprunts récents car les anciens emprunts p.ex. au latin sont bien intégrés : causa > tayawsa; peccatum, > abəkkad; acumen > agəmmun; cf. Swadesh 1934 : II7-II9, repris dans Phonology 1973 : 45.

Quel sera notre tableau phonologique final, quels traits faut-il sélectionner ? Remarquons d'abord que le trait de tension diffère des autres tels que l'occlusion, la sonorité, l'emphase. Ceux-ci sont des traits de phonétique articulatoire et composés d'une seule marque. Le trait de tension vient de la phonétique acoustique cf. Jakobson 1969 : 36-39 et 1963 : 150-157. Le trait de tension, bien qu'unique au plan phonologique, correspond en phonétique articulatoire à un trait complexe où interviennent, différemment pour divers phonèmes et non pas simultanément, les traits suivants : l'occlusion pour tt, dd, tṭ, bb^w, gg, la sémi-occlusion ou affrication pour dḍ, tṭ, gg̣ ou la perte de la sonorité pour tṭ, alors que la plus grande durée vaut pour toutes les tendues.

Le tableau phonologique du kabyle devrait contenir trois ensembles de phonèmes qui sont comme le loup, la chèvre et le chou : I les spirantes (non-tendues) II les occlusives (tendues) correspondantes III les occlusives simples. L'ancien système structural est formé par I et II, les nouveaux phonèmes III s'ajoutent et essaient de s'intégrer. Si on retient le trait de tension pour caractériser II comme les tendues et I comme les non-tendues, on ne peut plus utiliser les traits d'occlusion et de sonorité ailleurs (p.ex. en III) car ces deux traits sont inclus dans le trait de tension. Or le trait caractéristique des phonèmes de III est l'occlusion. Mais ce groupe de phonèmes III n'est pas encore structuralement intégré et reste donc un peu hors série. Sans l'existence de III on n'a pas besoin du trait de spirantisation pour caractériser I par rapport à II car entre I et II il y a une corrélation de tension (longueur); par contre I est spirant par rapport à III, comme III est occlusif par rapport à I, mais I et III n'ont pas de rapports structuraux.

Le tableau (p. 153) est donc un compromis entre une présentation purement diachronique (I et II) et un tableau exclusivement synchronique (fusion de I, II et III).

	lab.	dent.	siffl.	alv-pal.	pal-vél.	uvul.	phar.	laryng.		
Tendues	non-emphat.	t	s	ʃ	k	x	h	h	}	
		b	d	z	ʒ	ɣ	ɛ			
	emphat.			ṣ	ʃ̣					
			ḍ	ẓ	ʒ̣					
	nasales	m	n							
	vibr.lat.			ṛ ḷ						
				ṛ̣ ḷ̣						
		w			y					
	non-emphat.	tt	ṭṭ	ḍḍ	kk	xx qq	hh	hh		}
		bb	dd	zz	gg		ee			
emphat.	ṭṭ	ṭ̣ṭ̣								
nasales	mm	nn								
vibr.lat.			rr ll							
			rṛ lḷ							
	bb ^w			gg						
non-emph.	p	ṭ	ṭ	ḍ	k	q		}		
	b	ḍ	ẓ	ʒ̣	g					
emphat.		ṭ̣						}		

Remarques :

- 1) Le terme de spirantes dans le sens de Martinet *ELG* §2-24 s'applique surtout à b, t, d, k, g, les autres étant plutôt des fricatives ou constrictives ou, si on inclut aussi m, n, r, l, on pourrait parler de continues (angl. continuants).
- 2) Toutes les tendues ne changent pas qualitativement p.ex. xx, hh, hh, ee, et , bien sûr, rr, ll, mm, nn.
- 3) Dans certaines longues ou tendues la tension n'aboutit pas toujours à une (sémi-) occlusion : ces réalisations sont assez rares et probablement à titre expressif ou pour obtenir un effet d'onomatopée p.ex. : ʒ̣ʒ̣, ʒ̣̣ʒ̣̣, ɣɣ, dd, kk... Nous les avons omises dans le tableau.

- 4) La labiovélarisation est, en kabyle, un trait distinctif qui peut s'ajouter à toutes les consonnes de la 2e moitié du palais (post-palatales, vélares, uvulaires) pour les trois groupes de phonèmes. (cf. Chaker 1977 :184 sq.)
- 5) Nous constatons que, indépendamment de lui et par d'autres voies, nous arrivons à peu près au même tableau que Chaker 1977 :210. Chaker répartit le trait de tension sur les trois groupes, en attribuant à nos spirantes (I) une tension faible, nos occlusives (III) une tension moyenne, et nos tendues (II) une tension de 3e degré. Parmi les tendues il ne mentionne pas les affriquées t^{h} et g^{h} , bien qu'il marque le changement qualitatif pour t^{h} et q^{h} ; q^{h} est placé avec les sonores, bien que cette uvulaire ou arrière-vélaire ait perdu, par la tension et l'occlusion, son caractère voisé. Parmi les occlusives simples il y a bien t^{s} (= t^{h}), mais non pas g^{h} ou d^{h} .
- 6) On peut nous reprocher que le tableau n'est pas synchronique, mais plutôt diachronique, morphologique ou comparatif. Ceci est vrai dans la mesure où nous tenons compte de l'évolution en cours du système phonologique, de l'influence des procédés morphologiques et des emprunts sur les nouveaux phonèmes.

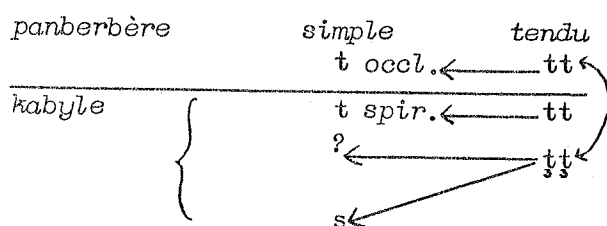
Transcription

On comprend maintenant mieux notre système de transcription : les phonèmes de base (I) sont transcrits sans point diacritique : ils correspondent aux phonèmes des parlers occlusifs (chleuh, touareg). Les phonèmes d'apport, plus récents, moins intégrés et moins fréquents, sont notés avec un signe diacritique, quand il est nécessaire de les distinguer des spirantes (b , t , d , k , g). Cette notation tient donc compte du génie propre du kabyle (spirantisme), du lien avec les autres parlers en vue d'une typologie phonologique, de l'évolution du système (occlusives simples) et de la commodité (point diacritique pour les phonèmes les moins fréquents).

II.8. LIMITES DE LA PHONOLOGIE SYNCHRONIQUE

II.8.I Phonologie interdialectale, typologique et diachronique

En regardant le système phonologique panberbère de A. Basset (cf. p. 135), qui correspond à notre groupe de phonèmes I (p. 153), les consonnes postérieures x h et h exclues, on y cherchera en vain les affriquées $t̥$, $ʒ$, $č$, $ǰ$ (cf. III p. 153) du kabyle. La genèse de ces nouveaux phonèmes a été expliquée en II.7.4. Le rapport de l'affriquée avec son ancien phonème de base panberbère reste parfois synchroniquement visible p.ex. par une variation morphologique : $ččär$, remplir / $tašert$ remplissage (cf. Dallet 1953 : n° 303) : dans un classement lexicographique il faudra décider où placer le verbe : sous $šr$ (la racine) ou sous $ččr$ (le thème ou radical). Très souvent cependant l'ancien phonème de base (de la racine pan-berbère) ne réapparaît sous aucune forme : $yəčča$, il mangea ; $učči$, nourriture (cf. Dallet n° 167), cf. chleuh $išša$. De même $yəttu$, il oublie (cf. Dallet n° 2794) bien qu'une des variantes du nom d'action soit $tatut$. (cf. chleuh $ittu$). La comparaison avec le chleuh montre que le $t̥t̥$ du kabyle (p.ex. $naṭṭa$) correspond à la longue tt dans ce parler occlusif : ($ntta$, chl.). Mais alors que la longue $čč$ (p. 153 II) a son correspondant (s) bref en I, rien de cela pour $t̥t̥$, si on excepte pour l'instant la sifflante s .



Le t panberbère devient spirant en kabyle ; le correspondant tendu de cette spirante kabyle est tt . L'affriquée $t̥t̥$ kabyle est une réalisation de la longue panberbère tt et non pas de l'occlusive simple kabyle t (en III). L'origine de la longue $t̥t̥$ en kabyle en II, sans correspondant bref en I, pose un problème qu'aucune phonologie synchronique stricte du kabyle ne peut résoudre.

La phonologie du kabyle nous invite donc à une comparaison interdialectale, qui est en même temps diachronique car on compare deux états de langue à un stade différent de leur évolution. Cette approche peut corriger et compléter une description trop synchronique, qui risquerait de négliger ou éliminer des problèmes non-expliqués.

Deux exemples en arabe et deux autres en berbère illustreront la nécessité d'une typologie interdialectale au niveau de la phonologie.

1) A Malte les consonnes emphatiques de l'arabe ont perdu leur trait d'emphase ou plutôt ce trait a été reporté sur le système vocalique. En arabe l'emphase ou pharyngalisation de la consonne colore l'entourage vocalique : il s'agit d'un conditionnement phonétique.

arabe : *sif* (i fermé), épée / *ṣif* (i plus ouvert), été; *s* et *ṣ* sont deux phonèmes.

maltais : *səyf* / *sayf* ; sifflante unique, mais voyelles différentes.

2) Dans le parler arabe des juifs de Tunis (cf. D. Cohen 19) on prononce le *h* de *dhan*, graisse, soit comme *ddan* après assimilation de *dh* > *dd*, soit comme *dān* par longueur vocalique compensatoire, soit comme *d'an* par glottalisation de la laryngale. Il n'y a plus de réalisation de *h* dans ce contexte. Ce sont donc trois allophones d'un phonème, qui lui n'apparaît plus. Seule la comparaison interarabe donne la clef.

3) Grâce à la notation très fidèle de Dallet, nous avons pour le kabyle une voyelle longue pour le verbe ¹⁾ *zūr* (cf. Dallet 1953 : 331, n° 3160). Or à l'exception du touareg et peut-être l'un ou l'autre parler berbère oriental, la longueur vocalique n'est pas distinctive en berbère. La comparaison interberbère permet de rétablir la racine : $\sqrt{\text{zuwr}}$: cf. touareg *huhər*, Ghadamès *zuwər*, Nefoussa *zwər*. L'instabilité de la deuxième radicale a favorisé sa disparition et la longueur phonétique de *ū* en kabyle en est le souvenir.

4) Dans notre introduction phonétique au parler du Djebel Bissa (F.P. 1973 I, n° II7 :

15) nous avons noté une difficulté quant à la description de la voyelle dans hisīnoft, aiguille. Si la lecture du bel article de A. Basset 1923 : 73-81 nous aide

1) A. Basset 1929 102 marque pour le kabyle *zur*, prét. *izwər* et *uzur*, prét. *yuzur*. Ces deux prétérits sont inconnus aux A.M.

à expliquer l'allongement vocalique du \bar{i} pour compenser un g disparu, ou, comme nous pensons, devenu spirante, ensuite palatale (sonante), l'article ne nous renseigne en rien sur la voyelle \bar{e} en question. La notation pour aiguille au Mzab, fournie par R. Basset 1892 : 37 est $tisə\dot{z}neft$. Une fois de plus, grâce à Dallet 1969 : 9 (Vérification des notations berbères par A. Gourliaud) nous avons $tise\dot{z}neft$, pl. $tise\dot{z}nefiwin$. Après vérification de la vérification par J. Delheure -qu'il soit remercié- nous sommes bien sûr qu'il s'agit d'une emphatique \dot{z} qui colore tout l'entourage : $tise\dot{z}neft$. La disparition ou mutation, au Bissa, du \dot{z} au profit du \bar{i} long actuel explique non seulement la longueur vocalique, mais encore l'emphase du $shwa$ (\bar{a}) dans la dernière syllabe car dans ce parler cf. F.P. n° II7 : I4 l'emphase s'étend, contrairement à ce qui se passe en Grande Kabylie, au delà de la syllabe. L'intérêt de ce détail peut, en plus, prouver un apparentement linguistique, sinon historique, entre le Bissa et le Mzab car les Beni Mzab sont partis du royaume de Tahert.

On voit donc l'importance d'une notation phonétique exacte, la nécessité d'une phonétique et phonologie interdialectales, qui permettent de rendre compte des éléments contrastifs, autrement non-expliqués par une approche trop exclusivement synchronique.

II.8.2. Phonologie et morpho-phonologie

La morphophonologie est définie, appréciée ou condamnée de différentes façons : cf. Martinet 1965 : I6-3I, Dik-Kooy 1970 : I20-27, Lyons 1969 : I3I-2. Il ne s'agit pas d'une simple projection de la phonologie sur la grammaire. Si p.ex. le traitement de certaines unités minimales grammaticales (morphèmes)¹⁾ // \dot{d} //, // s // correspond à une loi unique, tout en étant différent du traitement de ces mêmes sons en tant que phonèmes, c'est au nom d'une plus grande unité, cohérence et simplicité que l'on peut les traiter, synchroniquement, à part : c'est la morphophonologie.

1) Les auteurs américains, anglais et allemands (p.ex. Willms 1972) utilisent morphème dans le sens d'une unité minimale significative (=monème cf. p. I29)

//d// morpho-phonème

blended [Id]

worked [t]

lied [d]

//s// morpho-phonème

fishes [Iz]

pots [s]

sins [z]
leaves [z]

Dans les deux cas on a trois réalisations différentes mais complémentaires de morphèmes (passé, pluriel): une même règle unique peut généraliser ceci, car on a un même conditionnement phonétique, affectant de la même façon deux faits grammaticaux différents, l'un dans le système verbal, l'autre dans le système nominal.

En anglais t/d comme s/z : ce sont donc 4 phonèmes bien distincts. Mais lorsque t et d sont des variantes d'une unité grammaticale (le passé), leur différence phonologique sert à une utilisation morphologique" (cf. Trubetzkoy 1929 : 85). Ceci est mal exprimé, car t et d perdent leur opposition distinctive, non pas à cause d'un contexte purement phonique (ceci serait de la neutralisation), mais à cause d'un procédé morphologique, qui distribue les 3 variantes [Id], [t], [d] d'après la qualité de la consonne ou voyelle finale. Parfois conditionnement morphologique et conditionnement phonétique d'un phonème (neutralisation) peuvent coïncider comme dans worked, pots leaves mais ce n'est pas le cas dans lied [layd], puisqu'on a light [layt], ni dans sins [sinz], car on a since [sins]. Malgré ces cas frontières on a intérêt à garder bien distincts les domaines de la phonologie et de la morphologie c.a.d. le conditionnement phonétique des phonèmes et celui des morphèmes (unités grammaticales).

En kabyle la rencontre de deux sonantes palatales yy ou iy aboutit presque automatiquement à la tendue gg: *eəyyəd > eəggəd, crier; axxam n²yamina³ > axxam*yyamina axxam ggamina, (la) maison de Yamina³; d¹naṭṭa² i³yəffyəñ > d¹naṭṭa i³gəffyəñ, c'est lui² qui est sorti. Mais la contraction et l'occlusion n'ont pas lieu dans l'exemple suivant où les mêmes sons se succèdent: yənná-y-asən² i³yərgazən, il leur² dit à³ (les) hommes, il dit aux hommes. La préposition i se comporte donc autrement devant la sonante palatale que la particule ou l'élément pronominal i.

Nous avons déjà vu (cf. p. 147-150) comment les tendues, autrefois des variantes d'autres phonèmes, ont obtenu une valeur distinctive de même que les occlusives simples. Synchroniquement on peut donc dire que š et čč , žetgg , sont des morphophonèmes, utilisés dans plusieurs procédés morphologiques : ceci ne les empêche pas de rester des phonèmes, même si leur existence doit beaucoup à la morphologie.

L'importance de la morphologie ressort encore d'autres arguments :

- la syllabisation en kabyle reste inexplicable si on ne tient compte de la distinction entre consonnes radicales et consonnes formatives (désinences ou autres).
- la succession et distribution syntagmatique des voyelles dans le parler berbère de Zuara (cf. Mitchell 1957) déterminent le schème nominal, auquel un mot appartient. D'une façon plus générale on peut dire que les voyelles en berbère ont essentiellement sinon uniquement un rôle grammatical. Le méconnaître en phonologie serait trahir la langue.
- l'absence de ressaut vocalique au Mzab modifie les règles de la syllabisation par rapport au ouargli, qui n'admet pas * $\text{C}_r \text{C}_r \text{C}_d \text{ni V C}_r \text{C}_d$ (C_r =consonne radicale; C_d =consonne désinentielle).
- le paradigme syntaxique des pronoms personnels régimes directs au Mzab permet peut-être de trancher le problème de savoir si on a un ou deux phonèmes en $\text{yag}^u\text{-i}$, $\text{yagg}^u\text{-i}$ ou $\text{yadz}^u\text{-i}$.

II.8.3 Souhails

En terminant ces préliminaires d'une phonologie kabyle, nous formulons quelques vœux :

- ne pas à priori compartimenter description phonologique et autres niveaux (morphologie, syntaxe)
- étudier les traits contrastifs, les différentes unités hiérarchiques sur l'axe syntagmatique (harmonie vocalique, schèmes...) et paradigmatic : phonème, syllabe, mot phonologique (cf. Bonvini 1974).

- pratiquer une phonologie typologique et interdialectale
- résoudre le problème des phonèmes latents ou absents (cf. p. 155-56).
- examiner le comportement des emprunts anciens et récents.
- distinguer emphatiques et emphatisées cf. GLECS V : 64 et Picard 1958 I : p. XIII
- étudier le rôle de l'accent (cf. Viciychl 1973 : 129) et de l'intonation.

Avant d'aborder la description du C.V. et du C.N. comme classes ou catégories morphologiques (taxinomie différentielle cf. p. 123), nous voulons voir quelle fonction le C.V. et le C.N. peuvent assumer par rapport au prédicat : c'est la syntaxe de la phrase ou la combinatoire.

La réduction des énoncés à un nombre fini de schèmes se fait le long de la ligne de clivage entre l'énoncé verbal et l'énoncé nominal. D'où notre plan :

- I2. La syntaxe de la phrase
 - I2.1.1 Définition de la phrase verbale
 - I2.1.2. Définition de la phrase nominale
 - I2.2. Un problème commun : le pseudo-sujet ou le complément de reprise
 - I2.3.1 Principaux schèmes d'énoncés nominaux
 - I2.3.2 Phrases nominales sans nom
 - I2.3.3 La proposition nominale reprenante ou explicative
 - I2.3.4 Un cas particulier de phrase nominale : la mise en relief

I2. LA SYNTAXE DE LA PHRASE

I2.I.I. La phrase verbale

La phrase verbale est une phrase où le prédicat est un verbe.

En comparant deux constituants de même racine : xədmə¹γ, j'ai travaillé, et axəddam, travailleur, on constate que le terme xədməγ peut, à lui seul, avoir valeur prédicative, ce qui n'est pas le cas pour axəddam. Le terme xədməγ contient donc une fonction prédicative (FP) alors que axəddam n'en a pas (FNP). La fonction prédicative vient du thème aspectuel (xədm-) auquel s'ajoute l'indice de personne (le sujet) γ. C'est par ce dernier que le CV devient complet et autonome, c'est grâce à la désinence, qui est une modalité verbale cf. p. 130-31, que le verbe devient constituant et donc unité minimale syntaxique, où prédicat et sujet sont inséparablement liés. L'indice de personne ou la désinence est donc une partie intégrante et indispensable du CV. Le berbère partage avec le sémitique et les anciennes langues i.e. la caractéristique d'avoir sujet et verbe amalgamés. Le prédicat verbal est donc contenu dans le CV de même que le sujet.

Le sujet de la première personne (γ) indique l'énonciateur, le locuteur, c'est plus qu'une personne grammaticale, c'est une Personne (avec référence à la réalité extra-linguistique) : ceci vaut également pour la 2e personne : "l'allocuté". Comme l'a bien montré Benveniste (1966:228-236, 251-57), la notion de Personne, propre à je et tu, fait défaut dans il. La 3e personne est une non-Personne. Je et tu n'ont pas d'autre référence que celle du locuteur et de l'allocuté : il y a "une référence constante et nécessaire à l'instance du discours". (Benveniste o.c.253). Cette référence constante s'applique encore dans les adverbes tels que maintenant, ici... ce sont des signes vides, non-référentiels à la réalité objective, mais qui deviennent pleins dans l'exercice du langage (cf. Jakobson 1963: 176 sq.).

Chaque énoncé verbal est le lieu de l'actualisation de l'infinitif du verbe dans l'instance du discours : pour je et tu il y a auto-référence, c.à.d. il n'y a

qu'instances personnelles individuelles, alors que la 3e personne, la non-Personne, renvoie nécessairement, non pas à elle-même, mais à une situation objective. Il n'y a donc pas d'homogénéité entre les trois personnes, malgré la présentation de nombreuses grammaires. La coupure peut se schématiser ainsi :

Je, tu, maintenant, ici, celui-ci = présent = auto-référence = signe vide

il alors là celui-là = absent = altéro-référence substitut

La 3e personne, qu'il soit intégré au verbe ou non, est donc toujours un représentant, un peu comme les pronoms sont des substituts.

La 3e personne de l'accompli¹⁾ en arabe classique est appelée *alḡa'ib*, l'absent, et n'a pas de désinence propre : cet indice zéro indique donc n'importe quel sujet, mais ce sujet n'est jamais posé en Personne : "il ne fait qu'ajouter en apposition une précision jugée nécessaire pour l'intelligence du contenu, non pour la détermination de la forme" (Benveniste 1966 : 231). De même que le pronom celui-là reprend ou anticipe, de la même façon l'indice de personne est anaphorique ou annonciateur.

Dans un ancien état du berbère dont témoignent encore en kabyle aujourd'hui les verbes de qualité, la 3e personne masc. sing. a aussi un indice zéro (à l'acc.)

məqq*rəY je suis grand

məqq*rəd tu es grand

məqq*rə∅ il est grand

məqq*rət elle est grande

Pour les autres verbes l'indice est y-pour la 3e pers. masc. sing., t-pour le fém. Basset 1932 : 66-67 voit dans les éléments désinentiels à la 3e pers. du sg. des indices de genre : "... Les 3es personnes du singulier et du pluriel ne sont pas du tout de même nature que les 1re et 2e personnes : ce sont, en quelque sorte, des "personnes" impersonnelles en regard des "personnes" proprement personnelles; les mêmes indices de genre et nombre apparaissent à la 3e pers. de l'aoriste, dans le nom et, dans une certaine mesure aussi, dans le participe; à la 3e pers. de l'aoriste ains

1) Contrairement à l'arabe le berbère n'a qu'un seul jeu de désinences pour l'accompli, l'intensif et l'aoriste, cf. Prasse 1973 MGT VI : 10, note 4.

qu'au nom, la distinction de genre est fondamentale au singulier, secondaire au pluriel" (Basset 1932:66). Mais cet indice de genre dans le verbe n'en reste pas moins indice de personne (=sujet).

Si le sujet formel est toujours inclus dans le CV., on se pose tout naturellement la question comment appeler l'autre sujet, ajouté en apposition. Nous y reviendrons après avoir défini brièvement la phrase nominale.

12.1.2. La phrase nominale

La phrase nominale en kabyle est une phrase, où le prédicat est formé par un nom ou pronom, la plupart du temps précédé par une particule ad-nominale prédicative d, c'est p. ex. tamttut¹-agi² d³ yamma⁴, femme-ci² c'est³ mère⁴ (de moi), cette femme est ma mère. Ou ism¹-is² elmulud³, nom¹ de lui² Mouloud³, son nom est Mouloud.

Contrairement au CV. le CN seul ne constitue jamais un prédicat: il lui faut un autre nominal ou au moins le prédicatif d.

On parle aussi de phrase sans verbe: le terme peut faire croire qu'il s'agit d'une phrase privée de verbe ou dérivée d'un verbe, dit "sousentendu" ou se situant en structure profonde (cf. Harries 1971: II5).

Benvéniste définit la phrase nominale pour l'indo-européen comme "un énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale ou hors de la subjectivité du locuteur" (1966:160). Si cette définition reste en partie vraie pour le berbère, on ne peut pas en dire autant pour les conclusions (o.c.162-63), tirées des exemples grecs: "la phrase nominale...sert toujours à des assertions de caractère général.. la phrase verbale convient...à la description d'une manière d'être ou d'une situation"(o.c.162).

En grammaire arabe traditionnelle une phrase est dite nominale lorsqu'elle ne commence pas par une forme verbale p. ex. al¹ walad² maridun³, l'enfant² (est) malade³; al¹ walad² xaraga³, l'enfant² est sorti³; al¹ walad² xaraga³ abū⁴ hu⁵, l'enfant², est sorti³ son⁴ père⁵, le père de l'enfant est sorti. Dans ces trois phrases nominales

al waladu est analysé comme inchoatif (mubtada'), le reste comme attribut (xabar). Comme l'a montré D. Cohen dans *Mélanges Marcel Cohen* p.224-228, il ne s'agit pas d'une analyse syntaxique. L'analogie entre :

Zaydu¹ yadrubu² hu³ Bisrun⁴ , Zayd¹, Bisr² le³ frappé²(ra), et
 Bisrun¹ yadrubu² Zaydan³ , Bisr² frappé²(ra) Zayd³

n'est que factice à cause de "l'aspect pléonastique de l'expression du sujet", qui "mis en tête de phrase ne change rien à la composition morphématique de l'ensemble" (cf. yadrubu Bisrun Zaydan) (o.c.228). Nous verrons qu'en berbère la mise après le verbe du sujet pléonastique apporte un changement morphologique au terme nominal. Mais la conclusion de D. Cohen quant à l'absence de parallélisme entre prédication verbale et nominale est aussi valable pour le berbère : "C'est en tant qu'elle est référée formellement et constamment à un sujet extérieur qui la domine, que la forme verbale, constituant par elle-même une proposition complète, peut, à un niveau d'intégration supérieur, entrer avec un terme nominal dans cette relation que les grammairiens (arabes) ont considérées comme une sorte de prédication" (o.c.228).

Comment analyser en berbère la relation entre le terme nominal inchoatif et la forme verbale (proposition complète), s'il faut rejeter l'analyse d'une phrase à sujet-prédicat ?

12.2 Pseudo-sujet ou complément de reprise

Pourquoi le berbère occupe-t-il une place particulière parmi les langues, sémitiques ou i.e., qui, comme lui, amalgament le sujet et le prédicat à l'intérieur d'une seule forme verbale et qui ont donc nécessairement un sujet pléonastique avant ou après le verbe ? Comparons :

latin : avis¹ volat² ; volat² avis¹ l'oiseau¹ vole²

arabe : al' waladu¹ xaraga² ; xaraga² l' waladu¹ l'enfant² est³ sorti³

berbère : aḡrum¹ yaḡha² ; yaḡha² waḡrum¹ le pain¹ est² bon².

On note la modification de la voyelle initiale du nom: aɣrum est à l'état libre, wəɣrum à l'état d'annexion (cf. p. 201).

En 1945 Basset résume (1959:94) l'enseignement traditionnel: le sujet suit le verbe à l'état d'annexion ou le précède à l'état libre. Ensuite il dit que "ce que l'on considère comme un sujet avant verbe, à l'état libre, n'est qu'une anticipation du sujet, parallèle à l'anticipation de régime" (o.c. 94, §3). Il continue ensuite à comparer cette anticipation, dite "élémentaire", à une autre forme d'anticipation, qu'il appelle "renforcée". Basset n'explique pas pourquoi le nom après le verbe est à l'état d'annexion.

Galand 1964: 33-53 montre que le nom à l'état d'annexion, comme sujet après verbe, n'est qu'un cas particulier du complément explicatif (o.c. 43-44). Nous proposons la même analyse mais procédons différemment, en adoptant également une autre terminologie. Sous A nous plaçons les phrases verbales, sous B les nominales; en I le nom est avant le prédicat, en II après.

A	B
I aɣrum ¹ y ² alhā ³ , (le) pain ¹ il ² est ³ bon ³	aɣrum ¹ d ¹ amella ³ , (le) pain ¹ c'est ² blanc ³
II y ² alhā ³ wəɣrum ¹ , il ² est ³ bon ³ (le) pain ¹	d ¹ amella ³ wəɣrum ¹ , c'est ² blanc ³ (le) pain ¹

En A le sujet formel est y²-, indice de personne; c'est en même temps une modalité verbale, c.a.d. un élément formatif du CV. Cette même modalité indique le genre et le nombre, c'est donc un morphème marqueur (cf. p. 130) et non pas relateur. Il y a pourtant des relations entre y- et aɣrum en A I et y- et wəɣrum en A II mais ce sont des relations sémantiques de substitut à substitué comme dans les pronoms.

En faisant abstraction du caractère verbal ou nominal de l'énoncé on peut réduire I à un prédicat précédé d'un CN et II à un prédicat suivi d'un CN. Dans les deux cas, quelle est la fonction du CN ?

En IIA et II B le nom est à l'état d'annexion: cette modification morphologique dans la voyelle initiale du nom se retrouve encore, en kabyle, dans les cas suivants (qui ne sont pas exhaustifs) cf. Dallet 1957: 17-18 :

a-t-² an wəɣrum³, le² voici, le pain³

ulaš-it² wəɣrum³, il n'y² en a pas, du pain³

ism-is² wəɣrum³ aǧi⁴, nom (de) lui², ce⁴ pain³; quel est le nom de ce pain? ¹⁾

Dans tous ces cas " le nom est en apposition au sujet inclus dans le verbe et exprimé par les indices flexionnels" (Dallet o.c.:18) ou comme le dit A. Basset 1959: 89: "le nom fait étroitement corps avec le mot qui le précède immédiatement".

Nous préférons dire que le morphème w- , dans les exemples cités, reprénd, en explicitant ou en expliquant, un autre morphème, souvent pronominal, précédent. Le CN en question est une expansion facultative en fonction non-primaire.

Appellations

Galand 1964: 41 l'appelle complément explicatif.

Dallet 1957: 17-18 parle d'apposition mais remplace ce terme en 1960 I: 155, § 101 par pléonasme. On pourrait encore le nommer complément d'annexion. Tous ces termes sont valables. Si nous préférons quand même complément de reprise ou Reprenant, c'est d'abord parce que ce nom est sans relent sémantique, ensuite parce qu'il s'oppose à la fonction de Repris, auquel nous reviendrons bientôt.

Ce qui se rapproche le plus de cette fonction en grammaire arabe est le badal alkull min alkull, بَدَلَ الْكُلِّ مِنَ الْكُلِّ, cf. aššartūnī, mabadi'u l sarabiyya, vol. 4, ch. 47, p. 349.

Le schème de II A devient donc : Prédicat (Reprenant), ou VP (NRt) c.a.d. le CV a la fonction de prédicat et sujet, la forme verbale étant suivie d'une expansion non-nécessaire sous forme d'un CN à la fonction de Reprenant

N.B. Tous les CN qui ont la fonction de Reprenant, sont à l'état d'annexion, mais tous les CN qui sont à l'état d'annexion n'ont pas forcément la fonction de Rt.

Peut-on appliquer le même schème et la même analyse en B II ? Galand 1964: 45, § 2.3.3. le suggère d'abord pour le mettre en doute plus tard (Galand 1969: 92, note 23). Nous pensons que le parallélisme entre A II et B II est suffisant pour

1) La plupart des autres parlars berbères ne connaissent plus l'état d'annexion dans ces exemples et dans II B; certains parlars orientaux ne connaissent même plus l'état d'annexion pour II A.

répondre affirmativement.

IIA yəlhá wəʔrum, il' est bon le pain;

IIB d' aməllal wəʔrum, c'est blanc le pain;

Dans les deux cas wəʔrum est une expansion facultative : le sujet formel en IIA est l'indice de personne y-. Où est le sujet en IIB? Galand (1964 : 38, §I.7 et note 9) considère la phrase nominale d aməllal comme une phrase sans sujet. Chaker 1975^b : 80, 83 84, prend la particule prédicative d comme actualisateur (sujet) du prédicat nominal. Ce parallélisme entre y- et d est contestable car y-, modalité verbale, indique la 3e pers. du masc. sing. alors que d, particule, fait abstraction non seulement du genre et nombre, mais même des trois personnes grammaticales. Dans le prédicat d aməllal on peut dire qu'il y a un sujet masc. sing. inclus, qui a besoin d'être restreint et précisé car on peut indifféremment ajouter nəkkini, wəʔrum, wərgaz :

d' aməllal	{	nəkkini	c'est blanc	{	moi, je suis blanc;
		wəʔrum		{	le pain, le pain est blanc
		wərgaz		{	l'homme, l'homme est blanc.

Aux A.M. il n'y a pas de flottement entre l'état d'annexion et l'état libre, comme cela semble se faire ailleurs (Chaker 1975^b : 85 : "...on constate...un certain flottement chez les locuteurs".)

Notons en passant une construction analogue en copte cf. GLECS V : 28 :
upnewmā-pe² pnuti, Esprit-ce² (est) Dieu, c'est un esprit, Dieu.

L'Indicateur de thème ou le Repris

En faisant passer le nom avant le prédicat, on obtient :

ayrum' yəlhá, le pain' il' est bon

ayrum' d' aməllal, le pain' c'est blanc

ayrum' a-t-an, le pain' le ucilā

ayrum' ulaš-it, le pain' il' n'est pas là

ayrum' agi ism-is' ? ce pain' nom de lui', ce pain comment s'appelle-t-il ?

ayrum' uyəʔ-t, le pain' je l'ai acheté

ayrum' dəg-s awrañ, le pain' en lui farine, dans le pain il y a de la farine.

Dans tous ces exemples le nom initial est repris par un élément pronominal; c'est donc le processus inverse de complément de reprise : à l'explicitant correspond l'explicité, à l'apposé le préposé, au Reprenant le Repris (Rs).

L'arabe classique l'appelle *almubtada' bih*, ce par quoi on commence c.à.d. l'inchoatif; l'élément pronominal qui reprend, se nomme *al rābit*, le liant, le joignant.

De même que le Reprenant ne dit rien de la fonction de l'élément pronominal qui précède, ainsi le "terme initial ne laisse prévoir la fonction du morphème qui reprendra ce nom" (Galand 1964 : 41). Ce qui est commun au Rt et au Rs est qu'ils n'ont pas de fonction propre comme p.ex. le Complément d'objet direct ou le Circostant. Quelle est la fonction syntaxique du Repris ? Il n'en a pas. " En fait, l'ensemble se présente comme une construction dont l'un des termes apparaît simultanément sous deux formes dissociées, l'un portant la valeur lexicale, l'autre remplissant la fonction syntaxique. Cette dernière forme est un substitut pronominal dont le seul rôle est de représentation générale de la classe à laquelle appartient le terme substitué, tandis que celui-ci, détaché de l'ensemble de la construction, apparaît proprement comme un exposant sémantique, le signifié référentiel, sans aucune sorte de fonction grammaticale" (D. Cohen o.c. 227). Aussi Galand 1964 : 42, § 2.2.2 l'appelle-t-il Indicateur de Thème. Il se défend contre une définition sémantique (note I7) en faisant allusion " aux critères formels de la fonction qu'il désigne", mais ces critères ne sont pas mentionnés dans la définition de la fonction, qui " consiste à désigner le "sujet" au sens vulgaire du terme, c'est à dire ce dont on va parler" (aa42). L'indicateur de thème semble appartenir à la corrélation suivante, qui, elle, est un emprunt à la logique d'Aristote :

<u>al</u>	<u>mu</u>	<u>btada'</u>	<u>topic</u>	<u>thème</u>	<u>sujet</u>	<u>psychologique, logique</u>	cf Ducrot, Todorov 1972 : 344
xabar	comment	rhème, propos			p r é d i c a t		

L'avantage des termes "Reprenant" "Repris" est qu'ils montrent le mécanisme

inverse que représentent ces deux compléments. Leurs fonctions, ou absence de fonctions, sont basées sur les mêmes critères : d'où un terme qui les unit et les oppose.

Le Reprenant et le Repris s'excluent mutuellement dans le même énoncé.

Le danger des termes "thème" etc. est qu'ils proposent une division binaire de l'énoncé, où le thème semble s'opposer à tout le reste (cf. *mubtada'et xabar*) alors que le terme "Repris" renvoie à son substitut.

En grammaire transformationnelle et générative on traite le problème de la thématization par une extraposition du terme initial hors de l'arbre : ainsi il échappe à l'analyse syntaxique. Cette extraposition ou le caractère périphérique (non-primaire) de sa fonction (cf. Jakobson 1936 : 240-88) explique sa "grande autonomie qui favorise des constructions très lâches" (Galand o.c. 42, § 2.2.3), à tel point que parfois le Rs n'est pas repris par une rupture de construction.

Le Reprenant (complément explicatif) est également une fonction non-centrale, périphérique ; les appellations mêmes l'indiquent : complément explicatif, apposition, pléonasmе, fonction "epexegetisch" (Seiler 1960 : 158). Ce dernier auteur a rencontré un problème analogue en iranien, où il distingue (o.c. : 152-53) entre *Subjektsfunktion* et *Nennfunktion*. Le sujet du verbe iranien est explicité par un nom à l'instrumental. ¹⁾

Voici les convergences et différences de ces deux compléments :

REPRIS (ind. de thème)

REPRENANT (c. explicatif)

Points communs : fonction non-primaire, périphérique ; reprise

Différences

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| - formelles : | état libre | état d'annexion |
| - place par rapport au prédicat | avant | après |
| - ordre de substitution : | en avant | en arrière (anaphorique) |
| - mode de substitution : | lexème repris par morphème | morphème repris par lexème. |

1) Les rapports que Seiler 1974 : 215-47 établit entre l'instrumental, le comitatif et le collectif sont éclairants pour le berbère.

Notre complément de reprise ou Reprenant est donc toute autre chose qu'une reprise d'un lexème par un autre comme c'est le cas dans le syntagme de reprise de Galand 1969 : 87-89. L'un et l'autre sont bien des appositions mais notre Rt a des liens syntaxiques plus étroits avec le morphème qui précède ; c'est un cas particulier de reprise, plus conditionné. Voici quelques différences :

R E P R I S E (Galand 1969 o.c.)

R E P R E N A N T

- | | |
|---|--|
| 1 le 2e terme reprend un lexème | - Le 2e terme reprend un morphème |
| 2 le 2e terme reste à l'état libre | - le 2e terme est à l'état d'annexion |
| 3 le 2e terme est plus précis ou plus vague | - le 2e terme explicite, est plus précis |
| 4 absence d'accord en genre et nombre | --accord en genre et nombre |
| 5 les deux termes peuvent être remplacés par l'un ou l'autre des deux | - le 2e terme seul peut être enlevé |
| 6 le 2e terme peut être précédé d'une pause | = le 2e terme suit, de très près et sans pause, le morphème qu'il explicite. |

Principaux schèmes de la phrase verbale

Puisque le Rs et le Rt s'excluent dans le même énoncé, on peut réduire les phrases verbales à deux schèmes :

- I ay¹rum² y³lha³, le pain¹ il² est bon³: (NRs) VP (..) (..) .. (..)=expansion facultative
- II y¹lha³ wəy²rum², il² est bon³ le pain¹: VP (Rt) (..) (..) ..

Qu'est-ce qui préside à l'un ou l'autre schème ? Quelle est leur distribution ?

Pour Picard 1960 : 314 l'ordre logique, normal, non-marqué est en I, tandis que l'ordre anormal, marquée se trouve en II. Mais ses arguments sont basés sur 2 principes faux :

- l'état d'annexion serait une marque d'expressivité
- le pronom ne devrait pas précéder ce qu'il remplace ; si c'est quand même le cas, "cette anticipation (du pronom) est un procédé morphologique expressif" (o.c. 304).

Pour Dallet 1960 I : 156 l'ordre de II est le plus fréquent.

Basset 1959 : 20, partant de "la position initiale (comme) la principale", "le verbe vient normalement en tête". Il est suivi en cela par Galand 1960 : 430 : "Il me paraît difficile... de ne plus considérer l'ordre verbe-sujet comme le plus banal et

et le moins expressif en berbère.." Galand 1957: 34 donne comme ordre normal pour l'énoncé verbal II, mais pour l'énoncé nominal I car en II "l'ordre des termes est à peu près neutre du point de vue de l'expressivité: l'initiale, position forte, est normalement réservée au verbe" (o.c.28), cf. aussi *Les Langues du Monde*, §3.24. Pourquoi l'indicateur de thème (Rs) occupe normalement la place initiale dans un énoncé non-verbal, et pourquoi le schème I B (cf.p.165) est donc prioritaire par rapport à IIB est expliqué par le tableau suivant (Galand 1957: 34, exemples chleuhs)

	ORDRE NORMAL	ORDRE INVERSE
	PREDICAT SUJET	SUJET PREDICAT
propositions verbales	ikərz ufəllah a labouré le paysan	afəllah , ikərz le paysan, il a labouré
propositions non verbales	afəllah a (ikərzən) le paysan ce (ayant labouré)	a (ikərzən), d-ufəllah ce (ayant , c'est le labouré) paysan
	↑ terme mis en relief	↑ terme mis en relief

N.B. En 1969 Galand a remplacé "sujet" par complément explicatif ou indicateur de thème.

Les propositions non-verbales du tableau sont des formes de mise en relief ou, comme le disait Basset, des formes d'anticipation renforcée. La mise en relief, toujours une proposition non verbale, est ici présentée comme ayant deux schèmes correspondant aux deux schèmes des propositions verbales: "Aussi l'anticipation renforcée apparaît-elle..comme un moyen de mettre en valeur n'importe quel autre élément de la phrase tout en sauvegardant l'ordre le plus habituel." (Galand 1957:34).

La mise en relief n'est cependant pas liée au schème I ou II de la proposition verbale; elle n'est même pas liée à une proposition verbale. La proposition nominale suivante (en kabyle): wāgí d' əgma³, celui-ci est² mon frère³, est susceptible d'une double mise en relief: d' wāgí i d' əgma⁵, c'est celui-ci qui est⁴ mon frère⁵, et d' əgma⁴ i d' wāgí, c'est mon frère⁴ celui-ci⁵.

Le propre de la mise en relief n'est pas de sauvegarder l'ordre le plus habituel, ni même d'invertir les termes. Il est vrai que la mise en relief commence nécessairement par le prédicat, mais cela vaut aussi pour les schèmes IIA et IIB (p.165). On peut donc dire que la mise en relief ne fournit aucun argument pour trancher si l'un ou l'autre schème est prioritaire, fondamental, normal ou logique. Reste l'argument de Basset 1959 et Galand 1957, 1960 de la position initiale comme position principale ou forte. Ceci reste à prouver.¹⁾ Ensuite il faudrait prouver que la position initiale est "normalement" occupée par le verbe dans une phrase verbale, et par le nom dans une phrase nominale. Alors seulement peut on affirmer que le schème I B est fondamental pour la proposition nominale, et le schème II A fondamental pour la proposition verbale.

Harries 1971:117 part du schème IIA comme "basic verb-first order" dans une grammaire générative pour y appliquer ensuite les "phrase structure rules".

Galand 1964:48 avoue qu'aucune des deux structures (IA, IIA) n'est par elle-même plus expressive que l'autre".

Dans les Langues du Monde § 3.24 Galand dit que "le berbère se range parmi les langues qui placent normalement le complément après le complété." Mais ces termes, au contenu sémantique vague, peuvent s'appliquer aux deux schèmes :

	<u>Complété</u>	<u>Complément</u>	mais	<u>Complément</u>	<u>Complété</u>
IIA	yəlha	wəyrum		d ayrum	i yəlhan (mise en relief)
IA	ayrum	yəlha		c'est le pain	qui est bon

Chaker 1975:85 parle de "position normale" du nom après le verbe (donc IIA), alors que "l'expansion placée en tête de l'énoncé prend un relief, une importance..". Pour lui il s'agit de variantes stylistiques. Encore faudrait-il voir si ces variantes ont une signification, et quand la distribution de ces deux schèmes est libre.

Une étude reste donc à faire sur la fréquence des deux schèmes, leurs contextes et la signification, stylistique ou autre, de ces deux variantes.

1) Penchoen 1966,II : 278-82 prouve le contraire. Cf. plus loin p.184.

Après avoir vu ce qu'est une phrase verbale et nominale, quel changement subit un nom du point de vue de sa fonction lorsqu'il précède ou suit le prédicat et les deux schèmes principaux de phrase verbale qui s'ensuivent, retournons aux schèmes à grande saturation de la phrase nominale.

12.3.1 Schémes principaux d'encadrés nominaux

Deux schèmes ont déjà été abordés :

I $\left(\frac{N}{Rs}\right) \frac{d N}{P}$ aqšiš¹-a² d³ əmmi-k⁵, enfant¹-ce² c'est³ fils⁴ de toi⁵, cet enfant est ton fils

II $\frac{d N}{P} \left(\frac{N}{Rt}\right)$ d³ əmmi-k⁵ wəqšiš-a², c'est³ ton⁵ fils⁴, cet enfant²

Ces deux schèmes sont à grouper ensemble pour les raisons suivantes :

- Rs et Rt sont deux expansions facultatives; Rt, aux A.M., est à l'état d'annexion.

Il n'y a pas de flottement en II entre wəqšiš (E.A.) et aqšiš (E.L.) cf. Chaker

1975^b: 85.

- la particule prédicative d est présente à moins qu'il s'agisse d'un nom propre,¹⁾ (quand on demande à quelqu'un son nom), un terme quantitatif ou un nom qui est l'équivalent d'un complément circonstanciel, p.ex.

I axxam¹ ənnsən² yiwən³, maison¹ d'eux² (est) une³; ils partagent une seule maison
ism-iw² əlmulud³, mon² nom³ (est) Mouloud³.

tanəkkra-w² ləfzər³, lever² de moi² (est) l'aurore³; je me lève à l'aurore.

II yiwən wəxxam-ənnsən, ils n'ont qu'une seule maison

- la mise en relief est applicable

d¹ aqšiš²-a³ i⁴ d⁵ əmmi-k⁶, c'est bien cet enfant²-ci³ qui est ton⁶ fils⁶ ?

d¹ əmmi-k⁶ i⁴ d⁵ aqšiš²-a³, c'est bien ton⁶ fils⁶, cet enfant²-ci³

En appelant Rs le nominal initial en I et Rt le nominal final en II, on présuppose que le prédicat inclut le sujet. La même raison qui nous fait appeler wəqšiš-a en II le Rt, explicitant le sujet inclus dans d əmmi-k, nous permet également de donner à

1) cf. Penchoen 1966 I: II8

aqšiš- a en I la fonction de Rs.

Voici deux autres schèmes de phrase nominale :

III	N	Ø	<u>prép.N</u> <u>Circ.</u>	nakk' di ¹ lqaeā ³ , moi ² sur ² le sol ³ ; je suis par terre.
	S		P	bæssif' fall- ² as ³ , nécessité ¹ sur ² lui ³ ; il ne peut y échapper.
				əhdas' n ² əssnā ³ di ⁴ ləemr- ⁵ is ⁶ , II ¹ ans ³ dans ⁴ son ⁶ âge ⁵ ; il a II ans.
				axxam'- ² a ³ enneŷ ⁴ , maison'-ci ² de ³ nous ⁴ ; cette maison est à nous.
				abərnus'- ² a ³ in ⁴ u ⁴ , burnous'-ci ² de ³ moi ⁴ ; ce burnous est à moi.

IV	<u>prép.N(pronom)</u>	N
	<u>Circonst.</u>	---
	P	S

ɣur-¹ i² akal³, chez¹ moi² terre³; j'ai de la terre.
 imɣarən¹ dəg-² sən³ əlbarakā⁴, vieux¹ en² eux³ bénédiction⁴; sur les vieux repose la bénédiction.
 ənneŷ¹ axxam-² aɣi³, de¹ nous² cette maison³; elle est à nous cette maison.
 in¹ u² abərnus-³ a⁴, de¹ moi² ce burnous³; il est à moi ce burnous.
 dg'-¹ i² aħərħur³, en¹ moi² une bronchite³; j'ai une bronchite

Le nom (final) reste bien à l'état libre, aux A.M., contrairement à ce que Chaker 1975^b: 82 présente pour ailleurs, où il y aurait un fléchissement.

Pour le schème IV on a noté depuis longtemps (cf. Harries 1971: II6, § 4, Galand, L.d.M § 3.4) la nécessité pour la préposition d'être suivie d'un pronom personnel affixe : on ne peut donc avoir : * dəg ɣərgazən əlbarakəmais imɣarən dəg- sən əlbarakə

ni * ɣur wərgaz akal mais aɣgaz ɣurəs akal¹⁾

Les schèmes III et IV peuvent se grouper, bien que leur parallélisme inversé ne soit pas aussi net que pour I et II. Voici les raisons de ce regroupement :
 - III et IV peuvent être inversés, mais il est nécessaire que le complément prépositionnel de III (prép.+N) soit transformé en IV en N prép.+prcn.pers.aff.; en d'autres mots : le N, régime de la prép. en III, doit être topicalisé en IV et devenir ainsi Rs ou indicateur de thème c.à.d. une expansion facultative : nous l'aurions pu

1) cf. p. 347-18

(N)
ajouter entre parenthèses, en position initiale, en IV : (Rs)

- la différence de ces 2 schèmes avec I et II est que le N initial en III et le N final en IV, (toujours à l'état libre), sont tous deux nécessaires pour avoir un énoncé minimal, aussi nécessaires que le complément circonstanciel ou prépositionnel. On peut donc discuter ce que l'on appellera en III et IV sujet et prédicat car dans les deux schèmes aussi bien le N que le Circonstant¹⁾ sont indispensables au même degré. Puisque ces deux N appartiennent aux mêmes inventaires (le N initial de III devient final en IV), il est souhaitable de leur attribuer la même fonction dans les deux cas, d'autant plus qu'ils restent tous deux à l'état libre. Nous avons opté pour l'analyse en III de $\frac{N}{S} \emptyset \frac{\text{Circonst.}}{P}$ et en IV de $\frac{\text{Circonst.}}{P} \frac{N}{S}$. Nous revenons sur les fondements de ce choix.

- une autre différence avec I et II est l'absence obligatoire de la particule prédicative d; cette absence se réalise dans les mêmes conditions que lorsque les prédicats de III et IV deviennent les termes mis en relief d'une phrase verbale.

- l'application de la mise en relief au schème III est pratiquement inexistante sinon impossible, au schème IV elle est possible (excepté pour les énoncés possessifs inu, ənnəy..) mais rare p.ex. d'ahərħur² ayidg⁵-i⁵, c'est une bronchite² que³ j'ai⁴⁵.

- de même que I peut être transformé en II, ainsi III en IV à condition de topicaliser et pronominaliser le N, régi par la prép. (cf. p.174 en bas).

Harrier 1971 : 113, 1974 : 183 appelle les phrases nominales de III et IV "prepositional predications".

L'arabe les appelle *zumal ismiyya darfiyya*, *جمل اسمية ظرفية*, phrases nominales circonstancielles : le Circonstant représente un complément de lieu ou de temps ou tout complément prépositionnel; l'analyse en III reste *mubtada'et xabar*, alors qu'en IV le nom final est appelé "inchoatif mis en arrière" et le reste "prédicat mis en avant".

En copte on parle de phrase nominale adverbiale (cf. GLECS V : 27).

1) Le Circonstant correspond au syntagme autonome de Martinet, cf. E.L.G.4-13 sq.

12.3.2. Phrases nominales sans nom

La plupart des phrases nominales, citées par Basset-Picard 1948 : 76-90 et Dal-let 1960 I : 160-62 peuvent être réduites aux 4 schèmes proposés.

Chaker ajoute (1975^b : 82) un énoncé prédicatif possessif : ce n'est qu'un cas particulier de III ou de IV, où, au sg., la préposition est précédée d'un *i* (historiquement un démonstratif *inu, inək, inəs*).

Il reste cependant une série d'énoncés non-réductibles à un de ces 4 schèmes : il s'agit d'énoncés en situation dont le premier élément peut varier (origine nominale ou pronominale, présentatif, interrogatif) alors que le second terme est un nom ou, plus souvent, un pronom. Voici quelques exemples¹⁾:

mazal'-ay² ayrum³, encoré à nous² du pain³, nous avons encore du pain.

aql'-iyi², mé² voici

a'-t² - an², là² voilà

(d) ašū-t², (c'est) quoi-le³, qu'est-ce que c'est ?

šwi' amudin², mieux² le malade³; le malade va mieux.

šwi'-t² umudin³, mieux-lui² le malade³, il va mieux, le malade.

ansi-k² ? dbū-toi² ? D'où es-tu ? sani-k, où vas-tu ?

ulaš' aman², il n'y a pas eau²; il n'y a pas d'eau.

ulaš'-itən² (waman³), il n'y en a pas (de l'eau³).

Ces énoncés existent aussi dans d'autres parlars berbères : cf. Galand 1966 : 291 :

chleuh : lah' tafunast², il n'y a pas vaché², la vache n'est pas là

lah'-tt², elle² n'est pas là

touareg : aba' iškān², il y a absence d'herbes²; il n'y a pas d'herbe.

aba'-tən², il n'y en a pas.

Ces énoncés ont ceci en commun :

- si la construction admet comme deuxième terme un nominal, p. ex. šwi et ulaš en kabyle, lah en chleuh, et aba en touareg, ce deuxième terme est toujours à l'état

1) Pour des exemples analogues en sémitique cf. Brockelmann 1966 II : 264 sq.

libre, comme en IV, et peut être remplacé par un pronom, ce qui est impossible en IV. Ce pronom est pris dans la série réservée au régime direct. Pour les rapports entre état libre et pronom pers. rég. dir. cf. Galand 1966 : 290-92. Tout se passe comme si le premier terme est l'équivalent d'un prédicat verbal régissant un complément d'objet direct. En cas de pronom, le nom peut devenir *Rs : aman ulaš-itan* ou *Rt : ulaš-itan waman*.

- les premier et deuxième termes ne peuvent pas être inversés comme en III et IV.

Nous proposons donc le schème suivant, où X représente le premier terme :

$$\begin{array}{ccc} V & X & N \\ & P & S \end{array}$$

Prédicat et sujet dans les schèmes III, IV et V

Dans l'énoncé verbal l'indice de personne ou la désinence est en même temps une modalité verbale, qui confère au CV son indépendance et autonomie syntaxique en tant que unité minimale syntaxique opératoire, et sujet. Le verbe ne peut pas exercer sa fonction cohésive et assertive (Benveniste 1966 : 154-155) sans la présence de l'indice de personne. L'énoncé minimum *yaxdam, il travailla*, est identique à l'élément syntaxique minimum, que nous avons appelé Constituant Verbal. La forme verbale c.a.d. le support matériel et morphologique qui inclut nécessairement le sujet, coïncide avec le CV. et la fonction prédicative. Or seul le verbe - et le verbe seul - a par lui même une fonction prédicative. La forme nominale coïncide bien avec l'unité syntaxique minimale (CN), mais n'a jamais par lui-même une valeur de fonction prédicative : cela vient, en kabyle, soit de la particule nominale prédicative *d, c'est*, soit *-et c'est* le procédé le plus fréquent dans d'autres parlers berbères - de la juxtaposition de deux nominaux. (cf. p. 173). Or si nous analysons, dans les phrases nominales, le nom initial du schème I comme *Rs*, expansion facultative, et le nom final du schème II comme *Rt*, également expansion facultative, le prédicat en I et II (cf. p. 173) sera à suivre du nominal à l'état libre. Selon cette analyse le sujet doit être inclus dans cet énoncé nominal minimum. Chaker 1975^b : 83

va jusqu'à appeler la particule nominale elle-même "l'actualisateur" de l'énoncé. Dans ce cas nous préférons le terme "prédicatif", c.a.d. ce qui aide à constituer le prédicat nominal. Le nom initial dans le schème III et le nom final en IV ne sont point des expansions facultatives. Dans les deux schèmes ce nom est indispensable à l'énoncé nominal minimal de même que le Circonstant (prép.+nom) est indispensable. Les deux termes actualisent ensemble l'énoncé. Sur quels critères faut-il donc se baser pour appeler l'un prédicat (ou sujet) plutôt que l'autre ? "On devra considérer comme actualisateur celui des deux monèmes qui appartient à l'inventaire le plus restreint, c'est à dire... les éléments in- et ha- dans les énoncés possessifs et présentatifs puisqu'ils ne commutent avec rien" (Chaker 1975⁶: 84). Cette commutation existe bel et bien aussi bien pour les possessifs (cf. p. 174) que pour les présentatifs (p. 176). D'ailleurs dans le schème III les inventaires sont aussi ouverts pour l'un que pour l'autre terme.

Peut-on dire avec Galand, *Les Langues du Monde* § 3.4, que, dans le schème IV, le pronom personnel affixe "actualise le message" et est donc sujet ? Ainsi dans l'exemple chleuh brahim¹ dar²s³ tarwa⁴ Brahim¹ chez² lui³ enfants⁴ = Brahim a des enfants, il analyse tarwa comme prédicat, le pronom indispensable comme sujet : "on ne dit pas des enfants qu'ils appartiennent à Brahim; on dit de Brahim qu'il a des enfants". Nous ne voyons pas le fondement syntaxique de cet argument.

Il nous semble que pour sortir de l'impasse on peut recourir à un argument fourni par l'absence de la particule d en III, absence fonctionnant de la même façon dans la mise en relief (cf. I2.3.4), qui n'est qu'une forme particulière de phrase nominale. Nous appellerons donc la prép. et son régime ou son équivalent (c.a.d. le Circonstant) le prédicat, le nom initial le sujet. Le Circonstant n'a pas toujours besoin d'une préposition : tanəkkra¹ w² lafzər³, lever¹ (de) moi² aurore³, mon lever est à l'aurore. D'où en III : S P et, en IV, à cause du parallélisme inversé (cf. p. 174), P S.

Dans le schème V l'élément cohérent et donc le prédicat nous semble le premier terme p.ex. mazal, ašu, ulaš (p. 176), qui, recevant des pronoms personnels affixés

régimes directs, ressemble morphologiquement au CV s'annexant ces mêmes pronoms affixes, et, en plus, s'emploie parfois seul dans un énoncé en situation ou en réponse à une question.

Nous hésitons à admettre un morphème zéro dans le schème III et éventuellement dans le schème I lorsque la particule d est absente. Cela est d'autant plus risqué que la motivation n'est pas d'ordre synchronique mais plutôt diachronique et pour des raisons comparatistes. Ce morphème zéro serait autant pour séparer le sujet du prédicat que pour compenser l'absence de la particule.

Par la comparaison interberbère nous savons que la particule prédicative n'est plus vivante en chleuh et n'existe que sous forme figée ; le touareg ne la connaît pas du tout, sauf dans hun(d), comme.

Dans d'autres langues chamito-sémitiques l'énoncé nominal se constitue par la simple juxtaposition de deux nominaux. Le besoin d'un signe positif en forme de copule au lieu d'une simple pause fait naître des morphèmes différents : c'est ainsi p.ex. qu'en arabe le pronom personnel peut jouer le rôle de pronom de séparation (damir alfasli) : 'ana¹ huwa² al rabbu³, moi lui le Seigneur, je (suis) le Seigneur. Pour le ge'ez cf. GLECS V : 10, le syriaque GLECS V : 32. En copte cf. GLECS V. 28-29 c'est un pronom démonstratif¹⁾ qui prend le statut de copule, de même que dans une partie des langues iraniennes (Benveniste 1966 : 191). Peut-être peut-on concevoir ainsi l'origine de la copule en berbère, en la reliant à la particule ad-nominale déictique telle qu'elle fonctionne encore actuellement en chleuh :

argaz' ad¹, hommè'-ci², cet homme-ci;

argaz' ann², hommè'-là³, cet homme-là

Cette origine démonstrative de la copule prédicative expliquerait en même temps pourquoi les conclusions de Benveniste 1966 : 161-66 pour la phrase nominale en i.e. ne s'appliquent pas en berbère. En i.e. la phrase nominale, liée au discours direct, pose des assertions à caractère général et absolu pour convaincre, tandis que la phrase avec "être" ne se trouve que dans la description ou narration de ce qui

1) Ce démonstratif en copte est enclitique cf. l'exemple de p. 167.

est actuel, particulier ou contingent et qui sert à informer. En berbère il n'y a aucune opposition de ce genre entre la phrase nominale avec d et la même phrase avec ili, être. Il s'agit d'une distribution syntaxique complémentaire qui fait que la phrase nominale, transformée p.ex. en participe, nécessite le verbe ili en plus de la particule prédicative;

naṭṭa' d¹ argaž n³ leali⁵, lui' c'est² homme³ de⁴ bien⁵, c'est un homme bien

win' yellan² d³ argaž n⁴ leali... celui étant² homme⁴ de⁵ bien⁶, celui qui est un homme...

12.3.3. La phrase nominale explicative ou reprenante

La phrase nominale, réduite à sa forme la plus simple, c.a.d. à un terme précédé de la particule prédicative, peut se trouver insérée dans un énoncé dont elle fait partie. Quel est alors le rapport de ce prédicat nominal avec l'autre énoncé ? Il s'agit d'une proposition dépendante enchâssée, dont il sera question dans le chapitre "séquence de propositions". Si nous en parlons ici, c'est à cause de son caractère explicatif et reprenant et donc sa ressemblance avec le complément de reprise, et à cause de sa grammaticalisation, lorsque la particule prédicative devient morphème conjoint d'un autre morphème. Cette grammaticalisation est parfois liée au sémantisme du verbe p.ex. pour dčar, remplir.

Voici quelques exemples :

ɣur' i aqžun³ d⁴ amellal⁵ 1), chez moi chien³ c'est⁴ blanc⁵; j'ai un chien blanc.

yəṭṭərdəq' d² imətti³, il' éclaté c'est² pleur³; il éclate en pleurs.

yəččur' d² aman³, il' est plein c'est² eau³; il est rempli d'eau.

ašū' təbyid' d² imənsi⁴, que veux-tu² c'est³ souper⁴; que veux-tu comme souper ?

šukkəy' t' d² aməssəbrid⁴, je le croyais c'est³ un voyageur⁴; je le pris pour un voyageur.

llan' sin² d³ atmātən⁴ 2), ils' sont deux² c'est³ frères⁴; il y avait deux frères.

ašhal' d² abrid³, combien c'est² fois³; combien de fois

ma' d² aqšiš³, si' c'est² garçon³; quant au garçon

1) En kabyle on dit aussi bien : ɣur' i aqžun amellal

2) " " " " " " llan sin watmatən

ula d' nakkini, même moi
 ad' iruh² alamma d' asif⁵, il² partira¹ jusqu'à³ (c'est⁴) la rivière⁵
 yaxdam' armi d' assbah⁴, il¹ travailla¹ jusqu'² au (c'est³) matin⁴
 amzun' d' idelli, comme si c'est hier³

Dans les 5 derniers exemples la phrase nominale s'ajoute à une conjonction, ou préposition et ne peut être enlevée sans enlever en même temps ces morphèmes qui précèdent: ce sont donc des cas de grammaticalisation.

Dans les parlers qui ont perdu l'emploi vivant de la particule prédicative on peut trouver des exemples analogues, survivants résiduels de l'ancien système:

chleuh: urd, ce n'est pas: is d, est-ce que c'est

tcuareg: hun(d) comme, cf. Pellat 1957: 97-105.

Dans les 7 premiers exemples la phrase nominale reprend, explique, spécifie ou qualifie soit le prédicat lui-même soit un autre terme de l'énoncé. Elle a en commun avec le Repréant (ou complément explicatif)

- d'être une expansion facultative en fonction non-primaire
- d'être placé après le prédicat
- de reprendre en précisant ce à quoi elle réfère.

Les différences entre la phrase nominale dépendante explicative et le Repréant sont évidentes au niveau formel: le nominal reste à l'état libre, précédé de la particule prédicative, tandis que le Rt. n'a pas de fonction prédicative et a son nominal à l'état d'annexion. Au niveau sémantique les différences sont moins nettes.

La formulation suivante n'est qu'un essai:

NOMINAL EN FONCTION DE REPRENANT

PHRASE NOMINALE REPRENANTE OU EXPLICATIVE

- le substitut est remplacé par le référent, lequel identifie le subst.
- le Rt. explique de qui ou quoi il s'agit
- l'identification est déjà faite
- la phrase nominale explique aussi la manière, le "comment"
- le Rt explicite mais est co-extensif
- il y a restriction du champ sémantique

Ces différences sémantiques disparaissent tout à fait lorsque ces deux procédés, en cas de grammaticalisation, sont des variantes libres p.ex. :

llan' sin³ watmatən³, ils' sont² deux², à savoir, frères³, il y avait deux frères.

llan' sin² d' atmatən³, ils' sont² deux² c'est³ frères⁴, il y avait deux frères.

Dans ce cas donc la phrase nominale a la même fonction que le Rt. Elle peut aussi jouer le rôle d'un complément déterminatif :

d' asū² təbyid³ d' aksum⁵ ? c'est² quoi² tu³ veux³ c'est⁵ viande⁵? Que veux tu comme viande ?

d' asū² təbyid³ n' wəksūm⁵ ¹⁾? c'est² quoi² tu³ veux³ de⁴ viande⁵? Que veux-tu comme viande ?

Ici encore la variation est libre. Par contre dans :

ašhal' d' abrid³ .. combien² c'est² fois³, combien de fois

ašhal' n' yərgazən³ ¹⁾. combien² d'² hommes³

la variation est conditionnée par le lexème.

Ainsi se trouve démontrée la parenté structurale de la phrase nominale enchâssée avec le complément de reprise (Rt = complément explicatif) et le complément de nom.

Ce sont trois formes de détermination, qui se rencontrent souvent dans les noms de nombre (cf. Galand 1967 : 253-259). En kabyle on emploie (cf. Dallet 1960 I : 79-82)

de 3 à 10 le complément explicatif (p.ex. easfa yərgazən, dix hommes), de 11 à 99 le complément de nom : əhdaš n' yərgazən¹⁾, onze (d')hommes, et pour 1 et 2 les deux construc-

tions sont possibles : sin watmatən, sin n' watmatən¹⁾ (et même sin d' atmatən cf. supra)

deux frères. Au Bissa (cf. le F.P. n° II7 (1973) : 66-69) le complément de nom et la phrase nominale sont en variation libre (à partir de 11) : hədaš yəryazən = hədaš d' iryazən, onze hommes.

Nous reviendrons sur les rapports entre le complément de reprise (compl. explicatif) et le complément de nom dans le chapitre qui traite des syntagmes de détermination.

Sur la phrase nominale ayant la fonction d'un adjectif qualificatif épithète se rapportant à un nom indéfini, dans d'autres parlers berbères, cf. plus loin p.

1) La réalisation phonétique, après assimilation phonétique, est bb^w<ww pour n' w- et gg<yy pour n' y-.

12.3.4. UN CAS PARTICULIER DE PHRASE NOMINALE : LA MISE EN RELIEF (M.R.)

C'est le titre, à peine modifié, d'un article par Galand 1957 : 27-37 :

Un cas particulier de phrase non verbale : "l'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère. Ce titre montre déjà qu'il s'agit de beaucoup plus que d'un simple procédé stylistique. Ce n'est pas seulement un cas particulier de phrase nominale, c'est aussi un cas particulier de proposition relative et de phrase complexe. La place de la M.R. peut donc se justifier à plusieurs endroits de la description, p.ex. lorsque l'on traite la proposition relative, la séquence de propositions, les pronoms ou supports de détermination ou encore la phrase nominale. C'est à ce dernier titre que nous insérons ici, dans la syntaxe de l'énoncé, cette construction de la M.R. pour la comparer aux schèmes déjà vus précédemment.

Après quelques mots sur la terminologie et les exemples nous examinerons si la M.R. se laisse assimiler à un schème connu.

Terminologie

Les termes ont varié pour désigner la M.R. La plupart des anciens auteurs de grammaires kabyles ont copié Hanoteau 1858 : 78-79 : "Lorsqu'on veut confirmer l'idée de l'action exprimée par le verbe, on place devant le verbe la particule ai pour le temps passé et r'a (quelquefois par euphonie ar'a) pour le futur : d'eg' oukhkham² iou³ ai⁴ ts⁵ izera⁶ 1) c'est dans¹ ma³ maison² qu'il⁶ l'a⁵ vue⁶... Sans les particules ai et r'a ces phrases n'indiqueraient que l'expression simple : il l'a vue dans ma maison... Cette influence confirmative de la particule ai se retrouve dans l'expression du superlatif".

Ahmed Ben Khouas 1881 : 72, Belkarem Bensedira 1887 : CXXII-III et Boulifa 1897 : 163 ne font que répéter cet enseignement de Hanoteau, réprimandé, à tort d'ailleurs,

1) d'eg wəxxam- iw ay ṭ-yəzra, dans notre transcription de même que aya.

par Boulifa pour son écriture de aya au lieu de ara.

Plus près de nous Dallet 1960 I: 138 parle de "mise en vedette par antéposition dans un cas d'inversion de style."

Penchoen 1966 : II : 278 englobe dans le terme de mise en valeur "l'anticipation thématique" (notre Rs) et la "mise en relief démonstrative".

A. Basset 1957 : I7-27 oppose "anticipation élémentaire" à "anticipation renforcée", alors que syntaxiquement ces deux structures ont peu en commun.

L'anticipation thématique ou élémentaire correspond à notre Rs et à ce que Galand appelle l'Indicateur de thème. (1964). L'anticipation renforcée est l'équivalent de ce que les anglais appellent "cleft sentences". Harries 1974 : 181 parle de "nomino-verbal sentences (with) contrastive focus". Nous l'appelons M.R. d'après Galand, qui a clairement analysé le mécanisme grammatical de cette structure (1957 : 27-37 et surtout dans ses cours à l'École des Langues Orientales entre 1969-72).

Basset parlait bien de "dédoublément de proposition" et de "proposition subséquente relative", mais il voulait surtout montrer "le renversement de l'ordre normal" (verbe suivi du nom) par l'anticipation du nominal. "Le rôle de l'anticipation (élémentaire) est justement de le (=le verbe) déposséder de cette position" initiale. (A. Basset 1959 : 92, 96)¹⁾.

Penchoen 1966 II : 278-82, travaillant sur le corpus de textes fourni par A. Basset et utilisé par ce dernier pour ses exemples (Basset 1957 = 1959), prouve à l'aide de statistiques que la position initiale n'est pas nécessairement la position forte, même si, dans un même énoncé, on utilise la position initiale pour contraster deux nominaux.

1) A. Basset 1957 : I7-27 = 1959 : 90-100 .

Exemples de M.R.

- 1 mmər d² nək³ i⁴ d⁵ nəttá (Bel.¹)
 si' c'est² moi³ qu.^{4,2} c'est⁵ lui⁶; si j'étais à sa place
- 2 d' winná i³ d' id⁵ anəggarú (Bel),
 c'est¹ celle-là² qui³ est⁴ la dernière⁶ nuit⁵.
- 3 d' ahərhur² ay³ i dg⁴ i⁵,
 c'est¹ bronchite² qu.³ ce en⁴ moi⁵; c'est une bronchite que j'ai.
- 4 ʔər' lamin² i³ təllá
 (c'est) vers¹ le chef² qu'³elle⁴ est⁵; c'est au chef du village que l'affaire revient.
- 5 ul' iw² din³ i⁴ yəllá⁵
 mon² cœur¹ (c'est) là³ qu'⁴il⁵ est⁵; c'est là où est mon cœur.
- 6 lgənnət dæg ufus-ənnk^w ənt⁴ i⁵ təllá
 le paradis (c'est) dans² votre³ main³ qu'⁵il⁶ est⁶; le paradis c'est de vous qu'il dépend.
- 7 bxiř i² lliř,
 (c'est) avec¹ le bien² qu.³ je³ suis³; je vais bien.
- 8 d' əggú kən³ ay⁴ əyiř⁵
 c'est¹ la fatigue² seulement³ qu.⁴ je⁵ suis⁵ fatigué⁵; je suis seulement fatigué.
- 9 d' idʔaʔən² i³ təsmər⁴
 c'est¹ pierres² qu.³ 'elle⁴ versa⁴; ce sont des pierres qu'elle versa.
- 10 d' tin¹ i² inəfəən⁴
 c'est¹ celle-là² qui³ est⁴ utile⁴.
- 11 d' nək² ará t³ yənʔən⁵
 c'est¹ moi² qu.³ sera³ là⁴ tuant⁵; c'est moi qui la tuera.
- 12 din' ará d-təkkəmət³ ibawən⁴ (Bel)
 c'est là¹ que² vous³ cueillerez² les fèves⁴
- 13 azəkka' ará təmmət³
 c'est demain¹ qu'²elle^{2,3} mourra³

1) Belaid, originaire de azr^u uqəllal cf. p. II9 (cf. aussi F.P. n° I24, 1974 : 61)

2) qu. représente, dans la traduction littérale, la particule de M.R.

I4 akkən¹ təseā² lǧəttā³ ləmhadrá⁴ i⁵ ṭ-yəsseā⁷ ula⁸ ḍ ul⁹

(c'est) commé le corps³ á ses précautions⁴ qu⁵.lés á aussi⁸ le coeur⁹. Le coeur doit être traité aussi délicatement que le corps.

I5 akkən¹ thəbbərəd² i³ ddunit⁴-is⁵ aa⁶ thəbbərəd⁷ i⁸ laxərt⁹-is¹⁰

(c'est) commé tu² te² soucies² de² sa⁵ vie⁴ d'ici⁴ bas⁴, qu⁶.tu⁷ t'occupe⁷ras de⁸ son¹⁰ au-delà⁹.

De même que l'on s'occupe de sa vie d'ici bas, faut-il s'occuper de son au-delà.

I6 lbie¹ alamma² yəhwəg³ bnaðəm⁴ ara⁵ yəzzənz⁶

la vente¹ (c'est) jusqu'à² ce qu'il³ a besoin³ qu⁵.il vendra⁵; l'homme ne procède à la vente que s'il en a besoin.

La construction de M.R. consiste en deux parties : 1) le segment mis en relief, par où commence l'énoncé 2) le segment introduit par i ouay . Les deux parties sont aussi indispensables l'une que l'autre comme dans le tour expressif en français : c'est demain qu'il viendra. Il ne conviendrait pas de prendre comme énoncé minimal : c'est demain. On voit ici la nécessité de la paraphrase ou transformation, qui prend comme point de départ : demain il viendra ou il viendra demain.

Examinons la structure de la première partie de la MR en kabyle. On peut laisser hors considération le nominal initial en 6 (lǧənnət) et I6 (lbie) car en tant que Rs (ou indicateurs de thème) ils sont repris ou appartiennent à la 2e partie. Les ex. I4, I5 et I6 commencent par des conjonctions de subordination (akkən, alamma). Dans les ex. 4, 5, 6, 7, I2, et I3 il n'y a pas de particule prédicative d car le segment mis en relief est un Circonstant, soit avec préposition (4 yər lamin, 6 dəg ufus, 7 bxir,¹⁾ soit sans préposition (5, I2 din, I3 azəkka).

En résumant on peut donc dire que la première partie a la structure suivante :

A conjonction (de subordination) + verbe /

B d + nom (état libre) /

C Circonstant /

Or B correspond au début du schème II cf. p. I73 et C au début du schème IV p. I74.

1) La préposition b de l'arabe n'existe que dans des expressions empruntées à l'arabe.

Cette première partie correspond donc à ce qui est prédicat dans les 4 schèmes de phrase nominale: la MR est, par conséquent, bien une forme de phrase nominale.

La deuxième partie est constituée par *i* ou *ay*, suivi d'une phrase verbale ou nominale. Aux A.M. *i* est de loin le plus fréquent, même si *ay* est "reconnu" et même "produit". Quel genre de morphème est-ce ? Une particule ou un pronom ? Galand 1957: 30 et Laoust-Chantréaux 1957: 61-68 l'appellent un (pronom) démonstratif. Quelle serait sa fonction ? Admettons par hypothèse que la MR. corresponde au schèmes II et IV: *i* (*ay*) aurait la fonction de Rt en II, de S en IV. Voyons comment *i* (*ay*) se comporte en dehors de la MR., en assumant les mêmes fonctions (Rt. ou S) ou d'autres (Rs., O).

- *i* (*ay*) a la fonction de Rs dans le schème I: Rs P (P est phrase nominale ou verbale)

2a *i* d' ¹id² anəggar⁴ d' ⁵winna⁶, ce' qui est² la dernière⁴ nuit³, c'est⁵ celle-là⁶

4a *i* ¹ʔər² tella³ d' ⁴lamin⁵, ce' à² qui incombe³ l'affaire, c'est⁴ le chef⁵ du village⁶.

9a *i* ¹təsmar² d' ³idʔaʔən⁴, ce' qu'elle² versa², ce sont³ des pierres⁴.

10a *i* ¹inəfəən² d' ³tinna⁴, ce' qui est² utile², c'est³ celle-là⁴.

11a *ara* ¹t-ʔənʔən³ d' ⁴nəkk⁵, ce' qui la² tuera³ c'est⁴ moi⁵.

Comme on voit aisément, les deux parties de la MR. ont été inverties dans ces exemples (d'où un prédicat avec phrase nominale). Dans les exemples suivants *i* sera

Repris dans une phrase verbale:

¹*i* ²yaf ³yədd-it⁴, ce' qu'il² trouve², qu'il³ le⁴ mange³.

¹*i* ²yəšban ³əlhəmm- ⁴iw ⁵ur ⁶yəlli⁶, ce' qui ressemble² à mon⁴ malheur³, n'existe⁶ pas⁵.

¹*i* ²ixəddan² ³fəll-i⁴ ⁵ur ⁶as- ⁷zmirʔ ⁸ara⁵, ce' qui m'est³ arrivé², est trop² pour moi⁸

- *i* (*ay*) a la fonction d'O. (complément d'objet direct):

¹a' ²wər ³təseid³ ⁴i ⁵ixišən¹, que' tu² n'aies² jamais² ce³ qui t'inspire⁴ pitié⁴

¹ur ²təseid² ³i ⁴d' ⁵ir ⁶ədg- ⁷i², tu² n'as² pas³ ce³ (qui) est⁴ mal⁵ en moi⁶; il n'y a rien de mauvais en moi.

¹yug^w ²ar ³i ⁴la ⁵ixəddmən³ ⁶əššərr⁴ ⁷i ⁸la ⁹ixəddmən ¹⁰lxir⁷, dépassé² ce³ faisant³ le mal⁴ ce⁵ faisant⁶ le bien⁷; ceux qui font le mal sont plus nombreux que ceux qui font le bien.

¹tasa² ³tʔušš² ⁴ay ⁵turəw⁴, le foie² (la mère) a¹ rejeté² ce³ qu'il⁴ a⁴ engendré⁴ (les enfants).

1) Réponse à l'exclamation féminine: xiš!

Cependant les fonctions de Rs et O ne nécessitent pas l'état d'annexion : car le propre de ces fonctions est de maintenir le nominal à l'état libre. Cherchons donc des exemples où i(ay) a une fonction le soumettant à l'état d'annexion :

-après une préposition :

təmlal' tasa² d-way³ turəw⁴, se' rencontra⁵ le foie² (la mère) avec³ ce⁴ qu'il⁵ engendra⁶; la mère se retrouva avec ses enfants. (L'expression traditionnelle est avec way mais on pourrait dire : tasa² d-wi³ turəw⁴)

d'əlbərə² d-wi³ t-yəttabaən⁴...ou d'əlbərə² d-way³ ət-yəttabaən...c'est la tuberculose avec³ ce⁴ qui la⁵ suit⁶; c'est la tuberculose et ses suites...

isʔarən' s wi² s³ (ou s way əs) arə siʔəʔ⁶ timəss⁷...le bois¹ avec² ce³ avec⁴ (quoi) j'allumerai⁵ le feu⁶...; le bois avec lequel j'allumerai le feu...

axxam' dəg way² əg³ (ou dəg wi² dəg³), la maison¹ dans² ce³ dans⁴ (quoi) il est né⁵; la maison où il est né...

- en tant que Rt ou complément explicatif.

a-t'aya wi yəllan, le² voici³ ce⁴ étant⁵; voici ce qu'il en est. (Bel.)

ifut' wi ifutan, est¹ passé² ce³ étant⁴ passé⁵; le passé est passé. (Bel.)

ur' yəlli wi dəg arə tex⁵ləə, il² n'y a pas³ ce⁴ de quoi elle⁶ puisse⁵ avoir⁶ peur⁶; il n'y a pas de quoi avoir peur. (Bel.)

N.B. 1) Notons que tous ces exemples de wi en tant que Rs proviennent de Belaid (Dallet-Degezelle 1964)

2) wi, dans cette position, ne semble pas avoir de variante way comme après une préposition.

3) Nous n'avons pas retenu les exemples avec wara, qui peut avoir une triple interprétation : a) wi ara, où wi représente l'interrogatif indéfini personnel p.ex. Dallet-Degezelle 1964 : 60 l.I422 : ulaš' w¹ arə t³ iḏ-iwəlin⁵, il n'y a pas qui la² verra³; personne ne pourrait la voir (wi est sujet, après ulaš on a l'état libre)

b) wi ara, où wi est l'état d'annexion de i cf. supra. c) wara est l'état d'annexion de ara : cf. o.c. : 54 l.II95 ur' yəlli...arə tag²ad³, il² n'y avait pas³ de quoi avoir⁴ peur⁵

et o.c. 70 l. 1826 : ur' yelli^{1,2} wara³ nag⁴ ad, il² n'y a⁴ pas, pour nous, de quoi³ avoir peur.
Dallet écrit tantôt w-ara, tantôt wara. Parfois deux ou trois interprétations sont possibles en même temps.

Conclusion de l'argumentation

Nous venons donc de voir comment, en dehors de la MR., i(ay) fonctionne syntaxiquement comme un pronom, pouvant assumer des fonctions avec état libre et celles avec état d'annexion : wi et way après préposition, wi seul comme Rt. L'absence de way comme Rs s'explique difficilement car les dérivés de ay (ay-agi, ay-en..) ne connaissent pas cette restriction : ce sont eux d'ailleurs qui suppléent : cf.

ay' tanni² dir-it, ce que tu dis² est mauvais⁴, et
d'ir-it way-en tanni⁵, c'est mauvais^{2,3} ce que tu dis⁵.

La parenté structurale entre i(ay) et les dérivés de ay ressort encore de la possibilité de remplacer presque tous les emplois de (w)i et (w)ay par (w)ay-en, en dehors de la MR. Un autre remplaçant, lorsqu'il s'agit plus explicitement de personnes, est win, celui, tin, celle ou leurs pluriels widak, tidak :

ieəššiwən, i² tən-izədyən⁴ ala igəllilən⁶, gourbis, ce² les³ habitant⁴ sauf⁵ pauvres⁶; les gourbis ne sont guère habités que par les pauvres.

= ieəššiwən, widak itən-izədyən ala igəllilən.

Un autre argument pour admettre l'équivalence syntaxique entre i,(ay), ay-en vient de l'expression suivante :²⁾

bb'wi yi-šban ¹⁾ (<n wi yi-šban) (Tawrirt), pour ce qui me concerne ³	} →	wi =
bbway-en i k ^w ən-yəšban ³ (Belaid) (<n way-en..), pour ce qui vous concerne ³		way-en

Les conclusions quant au caractère vivant du démonstratif i(ay) en dehors de la MR. ont un revers négatif pour ce même démonstratif dans la MR. On ne dit jamais : d argaz *wi iruħən mais d argaz i iruħən, c'est l'homme² qui est parti⁴; ni d argaz *wara iruħən, mais d argaz arā iruħən, c'est l'homme² qui partira³.

La mise en relief ne se laisse donc pas réduire au schème II : P Rt car i et ara

1) Pour un sens analogue du morphème n à Ouargla cf. F.P. n° II9 (1973) : 60-63.

2) et de l'emploi de i et ay comme support d'une exclamation (cf. Dallet 1957: 21-22)

n'ont pas la fonction de Rt. Bien qu'historiquement un démonstratif, son fonctionnement s'est fortement grammaticalisé au point de devenir invariable : nous préférons l'appeler particule de MR.

Harries 1971: 114, 117 appelle, à tort, le même élément ai en tamazight "pronom relatif"; Bentclila 1974: 31 parle d'anaphorique, relatif, conjonction.

C'est en même temps un morphème de syndèse car la deuxième partie de la MR. est indispensable (cf. p. 186), ce qui constitue une autre différence avec le schème II, dans lequel le Rt est une expansion facultative.

Notre conclusion quant à la particule rejoint cette remarque de Galand 1957: 36: "La valeur originelle du pronom risque donc de s'estomper au point qu'il ne soit plus qu'une marque de la mise en relief".

Une conséquence de cette grammaticalisation avancée du pronom dans la MR. en kabyle est que la préposition passe souvent, mais pas nécessairement, dans la première partie cf. les ex. 4 et 6 de la p. 185, et :

dəg wəxxam i llan c'est dans la maison qu'ils sont. Au lieu de d'axxam i dəg llan, voilà la maison où ils sont.

Cette dernière phrase n'est plus une mise en relief, mais une proposition relative normale où l'antécédent (axxam) est déterminé par la relative. Ici intervient encore un autre critère d'ordre supra-segmental c.a.d. l'intonation spéciale réservée à la MR. En kabyle le i de la MR. accuse une montée d'intonation brusque, ce qui rend la pause ou l'arrêt avant la particule impossible, alors que la pause, au moins virtuelle, reste praticable pour le Rt du schème II. Ce phénomène prosodique serait à vérifier plus systématiquement.

Une autre conséquence de la grammaticalisation de i est que la première partie de la MR. peut être constituée par une subordonnée cf. les ex. 14, 15, 16 (p. 185) et :

ma tuyałəd ay axir ak, (c'est) si tu retournes, qu'il vaut mieux pour toi; retourner vaut mieux pour toi.

armi ffyañt i yi-taskən əmmi-s, (c'est) jusqu'à ce qu'elles furent sorties, qu'elle me montra son fils; elle ne montra son fils que lorsqu'elles furent sorties.

Rapport entre i et ay

Laquelle est la variante de l'autre ? Ou, en d'autres mots, quelle est la particule de base ? Tenant compte du caractère archaïque de certaines expressions (tasa d¹ way³ turaw⁴, le foie avec² ce³ qu'il⁴ a engendré⁴; d¹ ay mi³ = d¹ i mi, c'est ce² pour³ quoi, c'est pour cela que; ay¹ yar² ? pourquoi?), de la comparaison avec d'autres parlers kabyles et berbères, nous pensons que ay est le pronom (ou particule) de base, qui a été supplantée dans certaines régions telles que les A.M. et les At Yahya (cf. Lacust-Chantréaux 1957) par i, déjà plus fréquent comme support et antécédent de phrase relative (cf. i⁴ p.).

Nous venons donc de voir, au chapitre I2, les fonctions du CV et du CN dans la phrase verbale ou nominale. Il nous reste à identifier ces deux Constituants comme classes. On pourrait objecter que la description de la forme nominale ou verbale appartient à la morphologie et serait donc à exclure d'une étude syntaxique. Soit. Cependant la structure morphologique du nom est indispensable à la compréhension des problèmes de détermination en berbère. Il n'y a de détermination extensionnelle (cf. p. I10-I2) que pour le CN. On ne peut parler de particules de détermination extensionnelle qu'après avoir défini les éléments essentiels et indispensables à la composition du CN c.a.d. les modalités nominales (genre, nombre, état). Celles-ci aident à constituer le CN quant à sa détermination compréhensionnelle mais sont à distinguer des particules déterminatives, qui s'ajoutent au CN pleinement achevé.

Nous aurons donc le plan suivant :

I3.1 Définitions

I3.2 Les modalités nominales ou la détermination compréhensionnelle

I3.3 Les particules déterminatives ou la détermination extensionnelle

I3.4 Déterminé et défini

I3.5 Un article d'histoire ou l'histoire de l'article.

13 LE C O N S T I T U A N T N O M I N A L

13.1 Définitions

La racine est la base consonantique d'un mot : c'est le squelette qui porte le sens. En théorie une racine est ni nominale ni verbale. En pratique certaines racines n'ont produit que des verbes, d'autres seulement des noms. Les voyelles *i* et *u* font partie de la racine lorsque ce sont des variantes des consonnes *y* et *w*.

Lorsque l'on élargit ou étajfe, au plan syntagmatique, une racine, celle-ci devient un radical, auquel s'ajoutent des désinences (suffixes, préfixes). La même réalité vue sous l'angle paradigmatique s'appelle thème. Le thème p.ex. d'argaz, homme, est -rgaz alors que celui d'afallah, cultivateur, est -fallah. En schématisant ces thèmes on obtient resp. $C^1 C^2$ a C^3 C^1 a CC^2 a C^3 c.a.d. deux schèmes nominaux.

Pour Prasse 1972 MGT I : II9 le thème est une racine vocalisée : la gémation d'une consonne radicale p.ex. ll en afallah n'appartient pas au thème, ni les consonnes formatives non-radicales telles que p.ex. m ou s.

Le thème est intermédiaire entre la racine (base lexicale) et le Constituant (unité minimale syntaxique) : c'est une unité morphologique, qui a encore besoin d'autres modalités pour fonctionner comme Constituant.

Les rapports entre les morphèmes du thème et les modalités du C. ne sont pas faciles à établir. Le thème se définit par rapport à la racine, les modalités par rapport au C. Le thème est souvent lié à une ou plusieurs modalités : les deux font partie de la grammaire tandis que la racine fait partie du lexique.

Quelles voyelles peut-on faire entrer dans le thème et lesquelles faut-il exclure ? Il serait utile, d'une part, d'y faire entrer la voyelle stable initiale et d'en exclure la voyelle-préfixe d'état (cf. I3.2.3) : ainsi le thème de aggur, lune, est /aggur/ car le a est stable mais celui d'argaz est /-rgaz/ car ici la voyelle initiale n'est que préfixe d'état. Une voyelle stable au sg. ne signifie pas nécessairement une voyelle stable au pl. p.ex. le thème sg. de talast, borne, est /alast/ alors

que celui du pl. *tilisa*, bornes, est /*lisa*/ (cf. Dallet 1960 I: 185).

D'autre part, l'article de Mitchell 1957 a montré, au moins pour le parler de Zuara en Libye, les liens structuraux entre la voyelle initiale (préfixe d'état) et les autres voyelles du schème nominal.

L'étude des schèmes nominaux a été abordée surtout par Mitchell 1957, Prasse 1974 MGT IV, et Vycichl 1952, 1954, 1955, 1957, 1972, 1973a, 1973b, 1974, lequel a souvent et trop vite recours à des comparaisons en dehors du domaine berbère.

La définition des modalités nominales chez Martinet ELG 4-18, 4-19, se fait par rapport à ses monèmes autonomes et fonctionnels. Pour lui ce sont des monèmes dépendants, en fonction non-primaire, grammaticaux. Cette définition, trop lâche, est peu opératoire en berbère car elle ne différencie pas assez les morphèmes. Dans l'exemple suivant tout ce qui est souligné est pour Martinet déterminant grammatical¹⁾ ou modalité: tixxamin' anni² in³ as timəqq^wranin⁵.., chambres' en question² de lui³ grandes⁵, ces grandes chambres à lui. Ce qu'il importe de distinguer ce sont les modalités de genre et nombre (ti...in) et les déterminations (extensionnelles): -anni, inas et timəqq^wranin.

Voici comment Basset-Picard définit, 1948: I5, §34, radical et thème:

"Un radical consonantique, soumis ou non à l'allongement de l'un de ses éléments ou à un redoublement partiel ou total, accompagné ou non d'éléments formatifs, - préfixe, suffixe et peut-être infixe- également consonantiques ou à base consonantique; pourvu d'un vocalisme déterminé, lequel peut être zéro, constitue un thème: thème radical, thème dérivé. Le thème à son tour, pourvu de consonnes désinentielles, elles-mêmes affectées ou non d'un vocalisme au degré plein ou au degré zéro, constitue un mot. En cas de désinence zéro, le thème peut être lui-même un mot."

Basset appelle "radical consonantique" ce que nous avons appelé "racine". Il inclut donc dans le thème les éléments formatifs, mais exclut les désinences.

1) timəqq^wranin est un déterminant lexical

On voit difficilement pourquoi les affixes *t-* et *-t* du fém. sing. font partie du thème p.ex. dans *taqšiš*t, fille, alors que la désinence *-ən* du pluriel p.ex. dans *ixxamən* n'en fait pas partie. Les morphèmes *t-*, *-t* et *-n* ont le même statut, celui de modalité nominale. Le CN a autant besoin de modalités nominales qu'elles ont besoin du CN. Il reste cependant difficile à dire dans quelle mesure thème nominal et modalités nominales s'incluent ou s'excluent.

Y a-t-il des thèmes nomino-verbaux ? En faisant abstraction des modalités, on peut se demander s'il n'y a pas de thèmes communs aux noms et aux verbes : les modalités nominales en feraient des noms, les modalités verbales des verbes. Ici encore la réponse dépend de la possibilité ou impossibilité de disjoindre thème et modalités. Selon Prasse 1974 MGT IV:9 le nom serait plus primitif que le verbe. Il devrait donc être possible de dériver, au moins historiquement, le verbe du nom. Vyčichl 1974 : 51-55 donne quelques thèmes communs à des noms verbaux et des noms d'agent; ces derniers cependant sont dérivés de verbes géminés ayant un sens duratif.

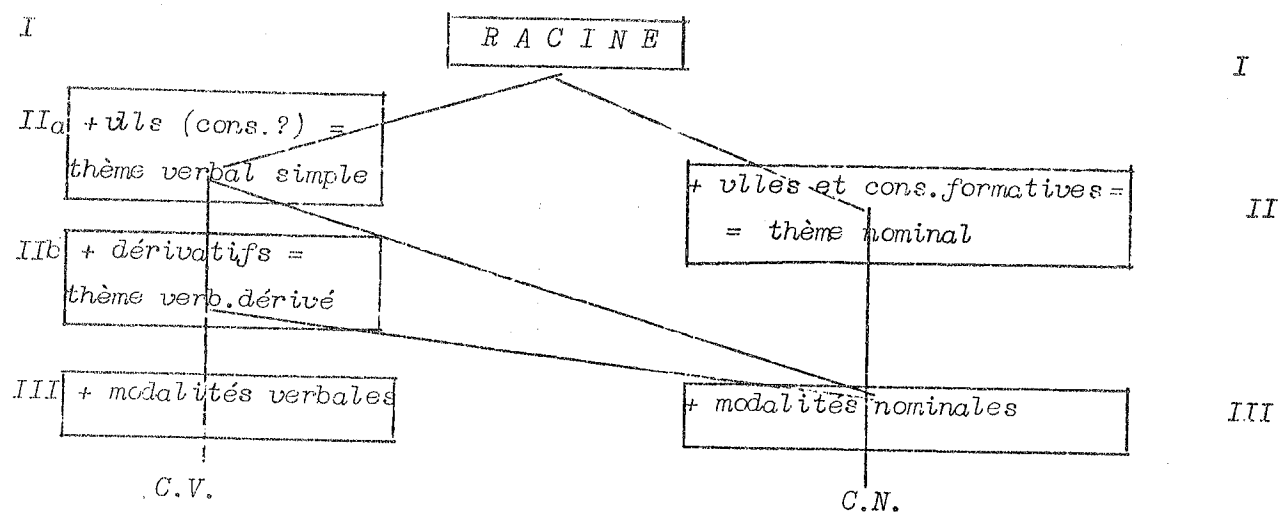
Les similitudes et divergences du nom et du verbe en berbère ont été étudiées par P. Galand-Permet 1959 : 35-47. Ce qui nous occupe ici est de savoir s'il y a des consonnes ou voyelles formatives, spécifiques pour le CN et d'autres, spécifiques pour le CV. Cela existe au niveau du système dérivationnel du verbe : les morphèmes dérivatifs indiquant la transitivité, l'intransitivité et la réciprocité sont des consonnes formatives réservées au seul verbe, mais qui se retrouvent dans les noms dérivés de ces verbes (dérivés), cf. Chaker 1973.

Certains procédés servent à une formation strictement nominale p.ex. le préfixe *am-* cf. *aks*, paître, *amaksa*, berger; *ak^wər*, voler, *amak^wər*, voleur; *adən*, être malade, *amadun*, malade. Ceci rappelle la formation des participes (actifs et passifs) en arabe classique : *εallama*, enseigner, *mucallim*, enseignant, *mucallam*, enseigné.

Dans la nominalisation productive actuelle le verbe semble prioritaire : les noms se forment à partir du verbe plutôt que le contraire.

Rapports entre racine, thème et modalités

Le passage de la racine au C. ne s'effectue pas par addition graduelle ou linéaire de morphèmes à une base, ni par superposition de cercles concentriques à un noyau; à la rigueur on pourrait parler d'une spirale irrégulière. Si nous avons recours à des images, c'est parce que les rapports entre racine et thème en berbère n'ont pas été systématiquement étudiés. Ceci restera difficile car la racine berbère est plus polyvalente que la racine arabe, ce qui veut dire que les consonnes et voyelles formatives au niveau du thème jouent un rôle important pour désambigüiser la racine. La question reste posée (cf. p. 194) : est-ce que ces éléments formatifs sont différents pour le verbe et le nom ? C'est ici qu'intervient la notion de valence (Houis 1977 : 19) : " Il importe de définir les grandes classes de lexèmes en dégagant, au sein des Constituants, les conditions qui autorisent leur association à des séries de morphèmes. La valence d'une classe de lexèmes caractérise celle-ci quant à ses aptitudes d'association". En supposant qu'on ait thèmes verbaux et thèmes nominaux, on peut faire le schéma de valences suivant :



Au niveau I se trouve l'élément central la racine d'ordre lexical; au niveau III se trouvent les éléments périphériques les modalités, nettement grammaticales.

Le niveau II pose des problèmes par rapport à I : dans quelles conditions les voyelles *i* et *u* font partie du thème et quand appartiennent-elles, sous forme de *ye* et *w* à la racine ? et par rapport à III : dans quelle mesure y a-t-il interférence entre

éléments formatifs du thème et modalités ?

Le passage de la racine au thème verbal simple est bien connu grâce à l'Étude de Thèmes de A. Basset 1929. Dallet 1953 s'en est inspiré pour son "Verbe kabyle", formes simples. Chaker 1973, partant des formes simples de Dallet, nous a donné, toujours pour le kabyle, une description du "système dérivationnel verbal". Prasse 1959^b: I47-60 a fourni une analyse sémantique des verbes dérivés par préfixes en t en touareg.

Le système nominal n'a pas été favorisé de la même façon, surtout quand il s'agit du thème nominal. Alors que la séparation entre les niveaux II et III est assez nette pour le CV, il n'en est pas de même pour le CN. Le thème nominal du masc. sing. (forme non-marquée) présente nécessairement le squelette vocalique de la modalité de nombre p.ex. amadun, malade, a comme voyelles radicales au sg. /-a-u/ et au pluriel imudan /-u-a/. Nous distinguons la voyelle radicale a de la voyelle initiale non-radical a, appelée par Basset-Picard 1948: 36 pré-radical; cette dernière est préfixe d'état et donc une modalité strictement nominale, au moins dans cet exemple. Car il arrive que non seulement la modalité de nombre, mais aussi celles de genre et d'état se trouvent amalgamées avec les voyelles du thème nominal. Dans iruh wamsiš, il est parti le chat, le CN amšiš a la fonction de Rt et est à l'état d'annexion: wamsiš; le morphème indicateur de cet état est w-. En opposant cette phrase aux suivantes :

iruh¹ wamsiš², il est parti le chat²
 truh¹ tamsiš², elle est partie la chatte²
 ruhən¹ yamsāš² ils sont partis les chats²

on constate que w- n'est pas seulement un morphème fonctionnel, mais en même temps, et par ricochet, une modalité puisqu'il est la marque du masc. et du sing. Genre et nombre sont donc ici liés à l'état d'annexion. À l'état libre (amšiš) c'est l'absence de marque qui caractérise le nom comme masc. et sg. Plus loin nous verrons que nombre et état sont liés.

Toutes ces interférences expliquent pourquoi les grammaires traitent habituellement ensemble les modalités de genre, nombre et état, même si le morphème d'état est un relateur (cf. p. 130, 133) tandis que ceux de genre et nombre sont des marqueurs.

Voyons en détail ces modalités nominales que sont le genre, le nombre et l'état.

13.2. Les modalités nominales ou la détermination compréhensionnelle

13.2.1 Le genre

Le genre n'est fondamental que pour le sg.

Même si A. Basset 1959 : 86 disait que "la voyelle initiale elle-même n'est jamais affectée par la question du genre", on peut dire que le genre d'un nom, au sg. et au pl., à l'état libre et à l'état d'annexion, est reconnu à sa forme même. Il est plus correct de dire que le masc. commence directement, à l'état libre, sans indice de genre (indice zéro) sur la voyelle initiale a, i ou u cf. Basset-Picard 1948 : 17, § 37, que d'affirmer "que le nom masc. se reconnaît... par la voyelle initiale" (Dallet 1960 I : 67).

Le fém. est une forme marquée par rapport au masc. Il se forme par un préfixe t- au sg. et au pl. et, sauf terminaison sur i ou a p. ex. taɣma, cuisse, au sg. seulement, par un suffixe -t, que A. Basset prenait d'abord pour un singulatif (1932 : 68 et 1969 : 23).

La marque du fém. peut faire réapparaître des consonnes éliminées au masc. p. ex. aɣarda, rat, taɣardayt; amaksa, berger, tamaksawt; cf. GLECS V : 51-52.

1)

Le fém. correspond sémantiquement, comme en sémitique, à plusieurs significations:

- une valeur subjective, sentimentale ou affective, soit comme hypocoristique et appréciatif, soit comme dépréciatif ou diminutif : taqerrut-ik, ta petite tête (appr.); amahraz, pilon en fer; tamahrazt, pilon (fragile) en bois (dépréciatif)
- Si le masc. devient la forme marquée, il aura un sens augmentatif p. ex. tašašit, chéchia normale; ašašiw, grande chéchia;
- un singulatif ou nom d'unité face au masc. qui représente alors un collectif et

1) Le fém. peut indiquer aussi le récipient ou l'instrument : tasaksut, coucoucouter; tasaruɣ, chef (litt. ce qui fait ouvrir).

l'espèce cf. A. Basset 1969 : 23 et le F.P. n° 117 (1973) : 55. Ainsi *ləbæəl*, de l'oignon, des oignons; *tibsəlt*, un oignon; *aslan*, les frênes; *taslant*, un frêne; *azəmmur*, des olive. des oliviers; *tazəmmurt*, un arbre d'olivier; *taçinaɣ*, une orange;

Selon Prasse 1974 MGT IV ce sens est dû à l'influence de l'arabe.

- le fém. sexué : *aqšiš*, garçon; *taqšiš*, fille; *aqbayli*, kabyle; *taqbaylit*, une kabyle;
- la langue ou une idée abstraite : *taqbaylit* 1) la langue kabyle 2) l'honneur kabyle ou la "kabyllité"; *tirugza*, virilité; *tiggužalt*, état d'orphelin (= *agužil*).
- le fém. plur. est souvent utilisé comme nom verbal en kabyle : *tuyin* du verbe *ay*, prendre; *tuytin* de *tu*, oublier; *tixsin*, de *əksi*, être éteint.

A. Basset 1932 : 63-71 a établi des rapports entre les indices de genre dans le verbe, le nom et le pronom. Résumons les indices du genre au sg. car c'est seulement à la 3e pers. du sg. pour le verbe et au sg. pour le nom que la différenciation de genre se fait fondamentalement:

	VERBE		NOM		PRONOM DEMONSTR.
	ord.	qualité (cf. p. I 62)	ét. d'ann.	ét. libre	
masc.	y...	...∅	w... y...	∅...	w...
fém.	t...	...t	t...	t...	t...

Basset ne voit qu'un double indice pour le masc. ∅ pour le verbe de qualité et le nom à l'état libre, w- comme indice d'autres verbes, devenu y-, dans le système verbal et comme marque d'annexion, parfois devenant y devant une palatale p. ex. *yifer* < **wifer*, dans le système nominal. En voulant trop uniformiser le genre il est obligé d'admettre que "w est palatalisé devant palatale" (o. c. 71). Ainsi peut il conclure : "...les éléments désinentiels de genre au masculin, leur relation, sont identiques dans toutes les catégories nominales" (o. c. 70).

On peut objecter que le sémitique ou chamito-sémitique ne connaît pas de véritable (w) comme indice de pers. à la 3e pers. du masc. sing. du verbe. Mais ce qui est phonétiquement difficile à admettre est l'assimilation de w à y ou à i.

Il reste donc pour nous une double alternance pour l'indice du masc. dans le

1) Il n'est donc pas "inusité" (Basset-Picard 1918 : 130, § 111)

verbe et une triple alternance d'indices masc. dans le nom :

verbe	masc.	y	∅
	fém.	t	t
nom	masc.	y	w ∅
	fém.	t	t t

N.B. Pour les cas particuliers : noms sans voyelle initiale (cf. I3.2.3.6), noms avec voyelle supplémentaire au fém., et emprunts nous renvoyons à Dallet 1960 I : 67-71, Basset-Picard 1948 : 17-21, Prasse 1974 MGT IV : 39-47.

I3.2.2. Le nombre

Les procédés pan-berbères pour la formation du pluriel pour les deux genres sont : 1) le jeu des voyelles alternantes (non-initiales)

2) la suffixation d'une désinence contenant la nasale dentale n

3) la variation consonantique du radical.

Ces trois procédés peuvent se combiner.

Exemples et remarques :

1) azru, rocher, pl. izra; ayaziḍ, coq, pl. iyuzad;

tazruṭ, pierre, p. tizra; tayaziṭ, poule, pl. tiyuzad.

Cette opposition vocalique est appelée par A. Basset 1959 : 87, note 2 et 1942 : 255 alternance vocalique. Dans son article sur le pluriel nominal en berbère (1942 : 255-60) Basset stigmatise les termes, empruntés à la grammaire arabe, "pluriel brisé", "pluriel interne" pour les remplacer par "pluriel par voyelle a". Cette remarque rejoint celle de Prasse 1974 MGT IV : 48, 1b : selon lui les vocalismes du pluriel berbère sont plus restreints que ceux du sémitique.

Il n'y a aucune différence entre le pl. masc. et le pl. fém., l'indice de genre excepté.

2) argaz, homme, pl. irgazən; axxam, maison, pl. ixxamən; taxxamt, chambre, pl. tixxamin.

La répartition de -n pour le masc. et -in pour le fém. est, du point de vue historique une différenciation secondaire cf. Basset 1942 : 257-58 et 1969 : 24-25.

Car on trouve en kabyle le pluriel fém. *tiɣəttən*, chèvres (sg. *taɣat*) c.a.d. sans i(n) et ailleurs le participe connaît un pluriel, commun au masc. et fém., en -in.

Dans le système verbal le fém.pl. se forme par adjonction de la marque du fém. :

txədmən, vous (pl. masc.) avez fait; *txədmənt*, vous (pl. fém.) avez fait;

xədmən, ils ont fait ; *xədmənt*, elles ont fait.

Voici ce que dit Prasse 1974 MGT IV : 50, 2a de ce i du fém.pluriel : " On doit peut-être l'identifier avec la marque du f. i des pronoms sémitiques". Mais dans la note 26 à la même page et par son renvoi à 1972 III B 1 c p. 166 il compare ce i avec celui des pronoms affixes berbères, quand il a comme rôle de séparer un lexème d'un morphème (cf. i² de p. 313). Bien que i puisse être un morphème de disjonction dans le cas du participe pluriel -nin, pour séparer les deux nasales, on ne voit pas bien ce qu'il doit disjoindre ou séparer dans le suffixe du plur.fém. et qui ne serait pas à disjoindre dans le plur.masc. Sa seule raison d'être est donc de "créer une distinction secondaire des genres" (cf. Prasse o.c. note 26).

3) *afus*, main, pl. *ifassən*; *tazəqqa*, maison, pl. *tizəɣwin*; *azəttə*, métier à tisser, *izədwın*. Bien que ce 3e procédé soit moins fréquent que les deux premiers, on le trouve en pays touareg, au Mزاب, à Ouargla et au Bissa ainsi qu'au pays chleuh. Que donc veut dire A. Basset 1969 : 25 quand il écrit : ce procédé "mériterait d'être éclairci en soi et géographiquement".

Deux ou trois procédés de formation du pluriel peuvent s'appliquer en même temps p.ex. *afus*, *ifassən* 1, 2, 3

ikərri, mouton, *akrarən*, 1, 2

tarbaət, troupe, groupe, *tirəbbuyas* 1, 3

tazəmmurt, olive, olivier, *tizəmrin*, 2, 3

Par contre, un procédé géographiquement isolé (cf. A. Basset 1942 : 257) est la particule *id*, suivi du singulier. Cette formule est très vivante à Ouargla p.ex. :

nanna, mère; pl. *id nanna*; *təlbəgra*, vache, pl. *it təlbəgra*. Delheure 1972 : 50 ajoute :

" Cette particule *id* se retrouve dans un certain nombre d'autres parlars berbères.

"M. Laouet dans son *Cours de berbère (Dialectes du Maroc central)* 1924 : 26, lui attribue le sens de : gens, peuple, fils, à l'instar de *ayt* ou de *ida* (Sous). On la trouve aussi sous une forme un peu différente à Ghadamès "*ənd*" ex. *ənd-wələtma-y-is*, ses soeurs; *ənd-tatti-s*, ses tantes (Lanfry, Ghadamès I, divers exemples)."

En chleuh¹⁾ cette formule avec *id* s'emploie surtout pour former des pluriels d'emprunts et des noms de formation complexe p.ex. *id bu thanut*, boutiquiers ou de structure peu canonique : *id wagrzam*, léopards.

En touareg on trouve *d-agg*, les fils de (cf. Prasse 1974 MGT IV : 62, pluriel !1), pluriel de *aw*, fils : c'est le seul exemple de *d* employé comme marque du pluriel. En touareg méridional *idd* forme le pluriel de tous les noms sans pluriel régulier cf. Prasse 1974 MGT. IV : 62-63, qui ne manque pas de comparer cette particule avec la préposition du nord *d-* ou *id-* devant pronoms p.ex. *nəkk id-ək*, moi avec toi; *nəṭṭa d-wələtma-s*, lui avec sa soeur. En kabyle *d-* et *id-* sont des prépositions et ne servent jamais à la formation du pluriel; cette absence dans le nord et la présence de plus en plus forte dans les parlers berbères méridionaux s'explique peut-être si on admet une influence de la part des langues bantoues : ces langues à classes utilisent fréquemment des particules de ce genre comme modalités nominales.

Pour la formation du pluriel les auteurs distinguent la voyelle initiale du reste du mot. Ceci parce que il y a dans le traitement de la voyelle initiale une relation fondamentale de nombre et d'état.

13.2.3 L'état

13.2.3.1 Définition

Le nom a deux états : l'état libre et l'état d'annexion, parfois appelée à tort en berbère, état construit. Car chez les sémitisants et égyptologues cf. Brockelmann 1966 II : 229, §154 et Prasse MGT IV 1974 : 11, note 2, l'état construit a un tout autre sens : c'est la forme que prend un nominal, déterminé par un autre nominal. Il

1) renseignement aimablement communiqué par L. Galand

s'agit donc d'un changement phonétique-souvent une réduction en finale-du déterminé c.a.d. du premier terme p.ex. en arabe kalbu l'raguli, le chien de l'homme, mais kalbun, un chien. En hébreu la vocalisation est réduite : dāḅar hammelek, la parole du roi, mais dāḅar, parole. Cf. aussi D. Cohen 1968, Enc. de la Pléiade 1319-21.

En berbère il s'agit de la modification à l'initiale d'un nom, qui soit

- 1) a la fonction de complément de reprise (cf. p. 164 sq.) soit
- 2) a la fonction de déterminant (cf. chap. 15) soit
- 3) est régi par une préposition.

Pour les règles pratiques de cette modification en kabyle cf. Dallet 1960 I: 74-78; Basset-Picard 1948: 33-40.

13.2.3.2 Formation et analyse de l'état d'annexion (selon Basset).

L'article de base sur l'état reste l'article de A. Basset 1945: 82-88 = 1959: 83-89 " Sur la voyelle initiale en berbère".

Nous suivrons l'exposé de Basset en adaptant les exemples au kabyle. Ensuite nous émettrons des réserves sur quelques points de son analyse, soit parce que la situation particulière du kabyle nous y invite, soit parce que nous doutons de la validité des arguments phonétiques qu'il avance pour prouver un parallélisme trop poussé entre système verbal et nominal.

En examinant le tableau de la page 203 on constate que la voyelle initiale en IA dans les colonnes 1 et 3 pour le msc., 5 et 7 pour le fém., ne change pas: elle ne varie donc pas entre le sg. et le plur.; elle est non-alternante, il n'y a pas d'alternance vocalique.

Par contre, en IB, dans les col. 1 et 3, 5 et 7 la voyelle du sg. est remplacée au pluriel par une autre: il s'agit donc d'une voyelle alternante ou d'alternance vocalique.

En comparant en IA et IB les colonnes 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, et 7 et 8 on constate que la voyelle initiale reste aussi bien à l'état libre qu'à l'état d'annexion: c'est une voyelle dite constante. Le terme de constance est réservé à l'état, celui

M A S C U L I N				F E M I N I N				
singulier		pluriel		singulier		pluriel		
Libre	Annex.	Libre	Annex.	Libre	Annex.	Libre	Annex.	
IA	aggur ilaf u ^{ss} en	waggur yilaf w ^{ss} en	agguran ilfan u ^{ss} anen	wagguran yilfan w ^{ss} anen	luna sangulier chacal	takna tilaf tussant	takna tilaf tussanin	coépouse laie chacal (fem.)
IB	ass i ^{ss}	wass yiss	ussan ass ^{ss} ien	wussan wass ^{ss} ien	jour corne	taddart tissart	taddart tissart	village lunule, ail
II	axxam izimar	w xxam i zimar	ixxamen izamaran	y xxamen i zamaran	raison agneau	taxxamt tizimart	t xxamt tizamarin	chambre agnelle

D'après Basset 1959 : 85 (avec modifications).

d'alternance au nombre.

En I les voyelles sont constantes, en II non-constantes.

En IB elles sont alternantes, en IA non-alternantes; en II elles sont à pluriel en *i* car elles ne sont ni constantes (elles disparaissent à l'état d'annexion), ni alternantes (aux voyelles *a* et *i* correspond une voyelle unique au pluriel).

Dans notre terminologie on peut donc dire que la voyelle constante fait partie du thème (IA et IB), tandis que la voyelle non-constante en II n'est qu'un préfixe d'état, qui ne fait pas partie du thème.

Mettre un mot à l'annexion signifie préfixer au thème du masc. la sonante vélaire *w* ou palatale *y* (qui provient, selon Basset, de la vélaire à la suite d'une assimilation), au thème du fém. la dentale sourde *t*. Il y a donc, en kabyle, deux étapes : a) la voyelle non-constante disparaît

b) on préfixe *w* ou *y*.

En touareg (tahaggart) on n'applique que la première étape, en kabyle les deux.

La qualité de la voyelle initiale est donc très différente en IA et II pour prendre deux classes nominales qui s'opposent nettement.

A IA appartiennent des noms verbaux des verbes comportant une alternance (aspectuelle) vocalique pré-radical (c.a.d. la voyelle qui précède une radicale à l'aspect oriste change à l'accompli, cf. groupe 3 p255) p.ex. *ammus*, nom verbal de *-aməs*, *-umes*, être sale; *tusmin*, nom verbal de *-asəm*, *-usəm*, être jaloux; *aṭan* de *-aḍən*, *-uḍən*, être malade; *tuḡin*, *tiḡin*, nom verbal de *-aḡ*, *-uḡ*, prendre. Cette voyelle fait donc partie du thème nominal et verbal, du radical. Par contre, en III, la voyelle est une modalité strictement nominale.

En IB la situation est moins claire car la voyelle fait bien partie du thème, mais semble en même temps une marque de nombre, à cause de son alternance (*a/u*). La constance de la voyelle importe plus que son timbre.

A l'exception des termes de thème et modalité nominale nous venons d'exposer la théorie de A. Basset sur la voyelle initiale, où il met en relief "une relation

fondamentale entre nombre et état" (Basset-Picard 1948 : 34, § 88). Comme on le voit, Basset a donc repris sa théorie en 1948.

On peut se demander si cette relation de nombre et état n'est pas, en partie, une reconstruction diachronique. Car il est difficile d'y faire entrer les faits actuels du kabyle des A.M., sans faire des entorses soit à la théorie soit à la langue. Cette relation reste valable en IA au masculin pour les voyelles initiales (non-alternantes) a e u. Pour i les exceptions sont nombreuses, où la voyelle (i) est constante au sg., non-constante au plur.

sg.	plur.			
y/iɣəss/	yə/ɣsan/	os	/	/ = thème
y/ibiw/	i/bawən/	fève		
y/iɣil/	i/ɣallən/	bras		

Le préfixe est yə· devant 2 consonnes, i devant une consonne.

Il n'est donc pas vrai que " pour un genre donné, il (=préfixe) est le même au singulier et au pluriel..." (Basset-Picard 1948 : 33, § 85). Il y a également de nombreux exemples (cf. Dallet 1960 I : 185-86) de noms féminins à voyelle constante au sg. qui ont une voyelle non-constante au pluriel : le sg. a donc sa place en IB et le plur. en II p.ex. tala, tiliwa, fontaine; talast, tilisa, borne; etc. Il s'agit surtout de noms féminins dont le sg. (à voyelle constante) est bisyllabique commençant par ta· et le pluriel trisyllabique, commençant par le préfixe ti· et terminant en -a : tiCiCa. Mais non seulement il y a rupture entre le nombre et l'état, mais aussi entre le genre et l'état. Il n'y a pas, dans le tableau (cf. p. 203), automatiquement une continuité entre les colonnes 1-4 et 5-8, comme le laisse croire Basset. La voyelle constante du masc. n'est pas forcément reconduite au fém. pluriel : p.ex. agmar, agmarən, mulet, a une voyelle constante au masc. (sg. et pluriel); tagmart, mule a seulement une voyelle constante au sg. car au pluriel on a tigmarin (EL), tɛgmarin (EA).

On dirait donc que les féminins pluriels en ti· soient casés de préférence en II 8. De même qu'un verbe peut changer de groupe verbal (cf. Galand, 1978 Chamito-

Semitica III), ainsi le fém.pluriel, sous la pression de l'analogie, peut passer de IB col.8 à II col.8. Le principe de la relation fondamentale de nombre et d'état s'applique donc mal, actuellement en kab.aux A.M. Peut-on encore appliquer la politique de l'autruche en disant que " les cas, s'il s'en trouve, où ce principe ne s'applique pas, ne peuvent être qu'accidentels " (Basset-Picard 1948 : 34, § 88) ?

La structure vocalique et syllabique du nom interviennent peut-être également dans l'état.

Sur un autre point nous ne pouvons pas suivre A.Basset : il n'admet qu'un préfixe d'état unique pour le masc. : w-. Pour lui la sonante vélaire devient palatale y, par assimilation, devant palatale i (voyelle constante) ou devant consonne par attraction de la palatale de l'état libre.

Déjà en 1932 : 65 il disait que " l'élément y (désinence de la 3e personne) n'est pas autre chose qu'une forme seconde de l'élément w caractéristique du masc. " (cf. loc. p.198-99). Ceci ne va pas seulement à l'encontre du système verbal en charito-sémitique, mais aussi contre le système nominal en berbère car y est bien préfixe d'état et en même temps indice de genre.

Il y a peut-être une explication pour n'admettre qu'un préfixe unique au masc. Basset tient à montrer que dans l'état d'annexion il n'y a qu'un procédé unique pour le masc. et le fém., sans que le nombre intervienne : on préfixe un w- au masc. et un t- au fém. :

	et un t-	au fém. :	w uššən		t uššənt	
M			w uššanən		t uššanin	F
A			*w iləf	>	y iləf	E
S			*w ilfan	>	y ilfan	M
C			*w ilfan	>	y ilfan	I
U			w xxam		t xxamt	N
L			*w xxamən	>	y xxamən	I
I			*u zimər	>	i zimər	N
N			*u zamarən	>	i zamarən	
					t zimərt	
					t zamarin	

En comparant ces exemples (cf. p.203) on constate que les seules colonnes 2 et 4 en II font problème. Voici comment A.Basset s'explique 1959 : 86 : "Le pluriel yəxxamən,

izamarən et sg. izimər¹⁾ sont plus délicats car la sonante vélaire n'étant pas devant palatale, on attendrait à l'état d'annexion *wəxxamən, *uzamarən pour le pluriel et *uzimər pour le singulier. Il est évident que les deux lois de l'état d'annexion ont joué ici encore mais que, par attraction, la palatale de l'état libre a déterminé le passage à la palatale de la vélaire de l'état d'annexion..." (c'est nous qui soulignons).

Pourquoi cette loi d'attraction jouerait-elle seulement pour *wəxxamən yəxxamən, et non pas pour wəxxam *yəxxam car l'état d'annexion fonctionne sans que le nombre doive intervenir ?

Une comparaison des préfixes d'état avec les pronoms démonstratifs en kabyle (commençant par w- au masc.sg.et pl. et par t- au fém.sg.et pl.) donnerait raison à Basset pour éliminer y- comme préfixe d'état et ne maintenir que w-. Mais il y a des parlars, dits zénètes, qui forment le pluriel des pr.démonstr.en y- cf. Destaing 1922 : 198 . Dans une théorie panberbère il faudra donc tenir compte de y- comme marque du masc.pluriel.

Plusieurs auteurs ont fait d'ailleurs le rapprochement avec les démonstratifs; mais aucun n'a réussi, dans ses recherches historiques, à résoudre en même temps l'origine de la voyelle initiale (état libre) et l'origine du ou des préfixes d'état d'annexion. Passons en revue quelques unes des théories ou hypothèses.

13.2.3.3 La voyelle initiale est un ancien article figé

C'est l'hypothèse de Vycichl 1957 : 139-146, qui a essayé d'expliquer l'origine de la voyelle initiale en ayant recours à un ancien article défini figé, qui n'explique pas l'état d'annexion.

Voici les arguments proposés par l'auteur pour considérer l'initiale vocalique comme un ancien article défini:

1) Cette initiale n'était pas toujours indissolublement fixée au nom : " en berbère

1) Nous transposons nos exemples.

canarien, nous trouvons les mêmes formes avec et sans préfixe p.ex... Galdar, Agaldar; ... Les tribus des Ihahan, Ibeqqoyen, Izayan sont appelées, en arabe, Haha, Beqqoya, Zayan" (o.c. :139). Ceci l'amène à son deuxième argument

2) Le préfixe correspond, dans les emprunts berbères à l'arabe, à l'article arabe de même que l'article arabe correspond dans les emprunts de l'arabe au berbère au préfixe berbère. "Dans certains cas les deux formes (arabe et berbère) sont signalées dans le même parler p.ex. tamdint à côté de lmdint, ville, au parler de Tazerwalt. Dans ces cas, les préfixes berbères remplacent effectivement l'article arabe. (o.c. :140). Par contre dans l'arabe de l'Ouargha " les noms d'origine ou d'aspect berbère... sont traités, en général, comme déterminés : atay... le thé, ne prend pas l'article arabe".¹⁾ (o.c. 140).

3) "quelques rares noms berbères désignant des objets toujours indéterminés sont dépourvus de préfixe. C'est p.ex. le cas de kra, quelque chose, en kabyle..." (o.c. 140).¹⁾

4) Les noms de parenté et ceux tels que u, at, bu, peuvent se dispenser du préfixe-article, car ils sont toujours suivi d'une détermination (suffixe pronominal simple sans n ou nom sans n (cf. p. 219), qui, comme en sémitique, suffit pour leur donner un caractère défini et exclut même l'emploi simultané de l'article.

L'origine de cet élément préradical, selon Vycichl, est la série des démonstratifs wa, ta, wi, ti (On note en passant que la forme du pluriel zénète en y- est dérivée de w-, comme chez Basset pour le préfixe). Comment passer de ces démonstratifs, préfixés au radical, aux voyelles initiales actuelles ? C'est là que l'auteur propose des changements phonétiques, qui forment la partie la plus discutable et la plus faible de son argumentation.

D'abord les formes du masculin, primitivement munies d'un w-initial (wa-, wi-,) l'ont perdu exc. quelques noms d'animaux ou de plantes.²⁾ Il reste donc comme voyelle initiale au sg. a-, au plur. i-. Comment alors expliquer les voyelles actuelles (i et u

1) Nous dirions (in)définis

2) A propos de ceux-ci, nombreux dans le chleuh de l'Anti-Atlas, Laoust 1920 : 486

avait déjà émis l'hypothèse que démonstratif arabe au nom avec préfixe d'un berbère.

pour le sg., a et u pour le plur.)? C'est ici que s'applique la loi suivante de la monophthongisation, loi apparemment panberbère :

sg.	{	a + y- = i- (é en touareg)	p.ex. *taynzert > tinzert
		a + w- = u-	*awfuɣ > ufuɣ
pl.	{	i + y- = a-	*iymiyun > aman
		i + w- = iw ou u	iwtman ; tiwkkwin ou tukka

Enfin la loi de l'assimilation vocalique (régressive) permet de rendre compte des divergences dialectales :

kab.: iɣil, bras; idmim, aubépine; isli, fiancé;

B. Snous aɣil, " "; admim, " " "; asli, " " ;

Au rapport d'annexion le w- de wa- wi- reste, p.ex. yəgəldan *yigəldan *wigəldan
rois, (EA).

Evaluation de l'hypothèse

Des 4 arguments donnés pour prouver l'existence d'un ancien article, le second et troisième nous semblent convaincants.

Les règles phonétiques de la monophthongisation, même corrigées par la loi de l'assimilation vocalique, sont ni structurales ni phonétiques ni panberbères.

La chute à l'état libre de w- et sa conservation à l'état d'annexion ne sont pas suffisamment justifiées et expliquées comme d'ailleurs le passage de w à y, dans tous les parlers, pour l'état d'annexion, et, dans les parlers zénètes, pour les pronoms démonstratifs.

Malgré ces objections mineures, surtout d'ordre phonétique, l'hypothèse reste séduisante et en accord avec une théorie générale de l'article (cf. Boulle 1972 et I3.5) où des éléments démonstr. évoluent en articles, lesquels, à leur tour, peuvent perdre leur fonction comme en araméen et en berbère.

I3.2.3.4 Les hypothèses de Prasse

Une première hypothèse est ébauchée en 1959^a: 69-70. " Que sont les voyelles d'état? On a depuis longtemps reconnu que ce devaient être des éléments pronominaux

préfixés au nom, et l'on s'est demandé s'ils pouvaient avoir eu la fonction d'un article défini. Pourtant comme a dû le constater A. Basset, rien ne permet de leur attribuer un tel sens.

" Je propose ici une autre hypothèse. Les voyelles d'état étaient des éléments pronominaux destinés à rompre l'unité accentuelle qui s'imposait aux groupes de nom défini + nom apposition et de nom complété + nom complément. Par ce procédé chaque membre retrouvait son autonomie accentuelle. A un certain moment on n'a donc plus dit : ti' mənũkal¹, mon' père, le chef² suprême³, mais : ti' a-mənũkal¹, mon' père, cela², le chef³ suprême⁴. De même on a cessé de dire : kəl' haggār¹, les gens² du Hoggār³, et on a préféré : kəl' a-haggār¹, les gens², cela³ du Hoggār⁴. Le démonstratif inséré était de sens neutre et signifiait aussi bien "ceci", ou encore "celui-là", "celui-ci". La relation qui devrait unir les deux noms, s'établit entre le dernier nom et l'élément pronominal, qui est l'apposition du premier nom. "

Prasse compare cet emploi de a avec son emploi actuel comme particule de mise en relief : ti' a¹ dd-yusān², mon' père est ce³ qui est⁴ venu⁵.

Galand 1964 : 47, note 31 a fait remarquer que les deux a dans ti amənukal, et kəl ahəggār n'ont pas le même statut. Dans le premier exemple amənukal forme le prédicat et est donc à l'état libre. Dans le deuxième ahəggār est à l'état d'annexion après kəl.

Dans son 1974 MGT IV : 12 Prasse définit le rôle de ce pronom démonstratif comme un "indicateur de rapports syntaxiques déterminés (prédicat-sujet; nom-complément)."

Les exemples donnés montrent que a et wa sont toujours traités comme des pronoms d'appui, suivis d'une détermination :

- 1) tala-hin' *a¹ -madal² wā-rəy³, (c'est) propriété⁴ (de) moi, cela⁵ terre-ci⁶,
c'est ma propriété cette terre.
- 2) *aw¹ wā² xamũk³, fils⁴ celui⁵ (d') Akhamuk⁶, le fils d' Akhamuk; >ag_gaxamuk > agg axamuk.
- 3) iyān' *wā¹ zəl² > iyan āhəl³, un⁴ ce⁵ jour⁶, un seul jour.

Dans tous ces exemples a signifie "cela" et indique "le membre subordonné

1) Mon père est le chef suprême; c'est une phrase nominale en touareg cf. p. 163, 177

(complémentaire) de phrase au sens large" (o.c.I2). Du point de vue de la fonction a correspond à notre complément de reprise (cf.p.I66), au moins diachroniquement. Prasse l'appelle d'ailleurs "complément appositionnel". Il continue à comparer ce a aux deux tournures actuellement très vivantes en touareg :

(4) ehän' a² ykräsän³, (c'est) la tente' ce² (qui) a été dressée³

(5) ehan' wa² ykräsän³, la tente' celle² (qui) a été dressée³

Mais, comme le fait remarquer Galand 1974 : 221, aet wa n'appartiennent pas aux mêmes séries, même s'ils sont tous deux des pronoms d'appui: a est non-défini, sans référent lexical, wa est défini, avec référent lexical. (le a non-défini correspond en kab. à la particule de M.R. ay(i) cf.p.I87-I90).

Prasse traduit a par "ce(la)" et l'appelle un indéfini ou collectif défini, mais d'un sens défini primitif (cf. 1972 MGT III:189 2d). Sur cette contradiction cf. Galand 1974 : 221.

L'auteur formule lui-même les objections à son hypothèse (MGT IV : 12-13) :

"Si elle donne une explication très satisfaisante du préfixe de l'état d'annexion, elle semble à première vue éluder la question de savoir comment le préfixe de l'état libre, n'étant nullement réduit à être la marque du sujet postposé de proposition nominale invertie, a pu obtenir l'extrême extension actuelle de son emploi".

Ainsi on peut se demander pourquoi dans l'ex. 1) de p.210 on a amadal au lieu de wamadal, alors que dans l'ex.3) le w de wazal a disparu. Prasse répond qu'en touareg le w du préfixe d'état d'annexion est tombé par analogie avec les préfixes de l'état libre (o.c.:16). Mais à la p.15 il dit que le préfixe d'état libre, d'abord indéclinable, "a fini par se fléchir en genre et nombre par analogie avec le préfixe d'état d'annexion" (o.c.:15) : cette argumentation semble circulaire.

Il cherche encore un autre point de départ pour expliquer le préfixe de l'état libre : l'extension de la particule de MR. a, à partir de la proposition birème, ensuite monorème pour finalement atteindre "son extension ultérieure à tous les cas où le préfixe d'état d'annexion n'était pas de règle" (o.c.I3)

Cette évolution syntaxique est peu probable; en plus, a comme particule de MR n'est pas panberbère : beaucoup de parlers ont ay, le chleuh a ad.

La théorie de Prasse, contrairement à celle de Vycichl, explique mieux les préfixes de l'état d'annexion, mais moins bien, ou pas du tout, ceux de l'état libre.

13.2.3.5 Résumé des hypothèses et position de Galand

Galand 1964 : 47-48 résume les hypothèses ainsi : " La syllabe initiale des noms ou des pronoms qui connaissent l'opposition d'état a depuis longtemps été rapprochée de éléments démonstratifs. Sans doute faut-il partir de là pour retracer la genèse de l'opposition d'état". Pour résoudre le problème des deux états du nom "il serait nécessaire de retrouver, sous le mécanisme de l'opposition d'état, les syntagmes qui l'ont précédé au cours de l'évolution du berbère". Il ajoute, en note, : "Une hypothèse de travail est suggérée par la prédilection du berbère pour un procédé syntaxique élémentaire, qui consiste à reprendre et à préciser un terme par un autre, simplement juxtaposé au premier : touareg aləs yən, homme, un; un homme". Il compare ainsi : aləm wā² rəy³, le chameau / celui-ci³, ce chameau (touar.)

aləm wā n³ aləs⁴, le chameau / celui de l'homme⁴; le chameau de l'homme (touar)

argaz² a, l'homme, ce; cet homme (chleuh, kabyle)

ykrz¹ w² rgaz³, il a labouré, celui homme³; l'homme a labouré (chl., kab.)

tkrz¹ t² myart^{3/1}, elle a labouré, celle femme³; la femme a labouré (chl. kab)

"Il faudrait encore expliquer la présence d'une voyelle dans la syllabe initiale de l'état libre.." (c.c. : 48).

Ce procédé syntaxique de reprise par élément juxtaposé est courant en (chamito) sémitique : on le retrouve en égyptien, akkadien et éthiopien.

Malgré les rapprochements que font tous les auteurs entre éléments démonstratifs et préfixes d'état, aucune théorie, phonétique ou syntaxique, explique, diachroniquement ou synchroniquement, n'explique simultanément les deux états du nom.

1) t(a)myart, vieille, a pris, par euphémisme ou à cause de l'interdit, en chleuh le sens de "femme".

13.2.3.6 La chute de la voyelle initiale

Que penser de la chute de la voyelle initiale, qui n'a lieu que dans certains parlers dits zénètes (parlers libyens, chaouia, Mzab, Bissa)? A. Basset 1969 : 26 la présente comme conditionnée par la structure du nom c.a.d. C v C ; cette chute, à l'état libre du sg. seulement, a lieu " quand la consonne qui suit immédiatement la voyelle est brève et est elle-même suivie immédiatement d'une voyelle pleine ". Ainsi Chaouia Ait Frah, fus < afus, main, yil < ayil, avant-bras, dar < adar, pied, madun < amadun, pied, tfukt tafukt, soleil".

Voici quelques autres parlers qui connaissent le même phénomène, mais inégalement pour les mêmes mots et dans des conditions différentes de structure vocalique ou consonantique :

Dj. Nejcusa (Fassato):	džartilt, natte;			funas, boeuf;	yeled	brid	drar
Zuara (Libye)				tafunast, vache	rue	chemin	montagne
Mzab	tažertilt		tyat, chèvre;	afunas	aylad	abrid	
Bissa			hyat	funas			
				hafunast			
Dj Nef. tmattut	məkli	mənsi	tnelli				
<i>féminine</i>	diner	souper	ficelle				
Zuara	aməkli						
Mzab	tamtut	tmart	amənsi	tinelli	bəd	{ ybəšša, matin trašša, piège	
		barbe		fōrd			
Bissa	hamttut	hmart	amənsi			əhračča	

On voit donc que la consonne initiale n'est pas toujours brève (brid, drar, ybəšša), ni la voyelle pleine (məkli, bəd)

Les deux parlers libyens, assez proches géographiquement, diffèrent entre eux.

Voici ce que l'on peut dire :

- la perte de la voyelle concerne toujours la modalité nominale (voyelle non-const.)
- elle n'a lieu qu'au sg. de l'état libre
- elle n'existe que dans les parlers dits zénètes, mais dans des conditions différentes.

Ces parlers ont encore un autre trait en commun, qui pourrait avoir une influence sur la chute de la voyelle initiale : il s'agit de l'accent. Cet accent a été bien noté par Mitchell 1957 : 83-96 pour le parler de Zuara, où il semble être fixe (sur l'avant-dernière syllabe : 'əfud, 'ədar, t'əsa, 'adus, taziri, tm'ukhəlt, ax'əmmas) ; ici il n'intervient donc pas dans la chute de la voyelle. L'accent existe aussi à Fassato (cf. Beguinot 1942), en pays chaouia, dans le sud-tunisien (cf. pour Djerba, Vycichl 1973a : 129) et au Mzab (cf. Dallet 1969)

La belle étude de Mitchell (o.c.) montre que les noms, appelés par lui "R2 patterns" ont des schèmes en distribution complémentaire : l'absence ou présence de a ou i comme voyelle initiale (préfixe d'état) est déterminée et conditionnée par la structure vocalique et syllabique du thème p.ex. le schème CvCv n'aura jamais de préfixe lorsque la succession de voyelles est a-a ('šara, chose), i-a (tziwa, plat), u-a (ty'usa, chose), u-u (r'uku, ustensile), mais aura nécessairement un préfixe lorsque le schème comporte u-i (ta'yuri, argile) ou i-i (taziri, lune). Il donne ainsi de nombreux schèmes (o.c. 87-90) d'après la structure de la syllabe et le contraste vocalique syntagmatique.

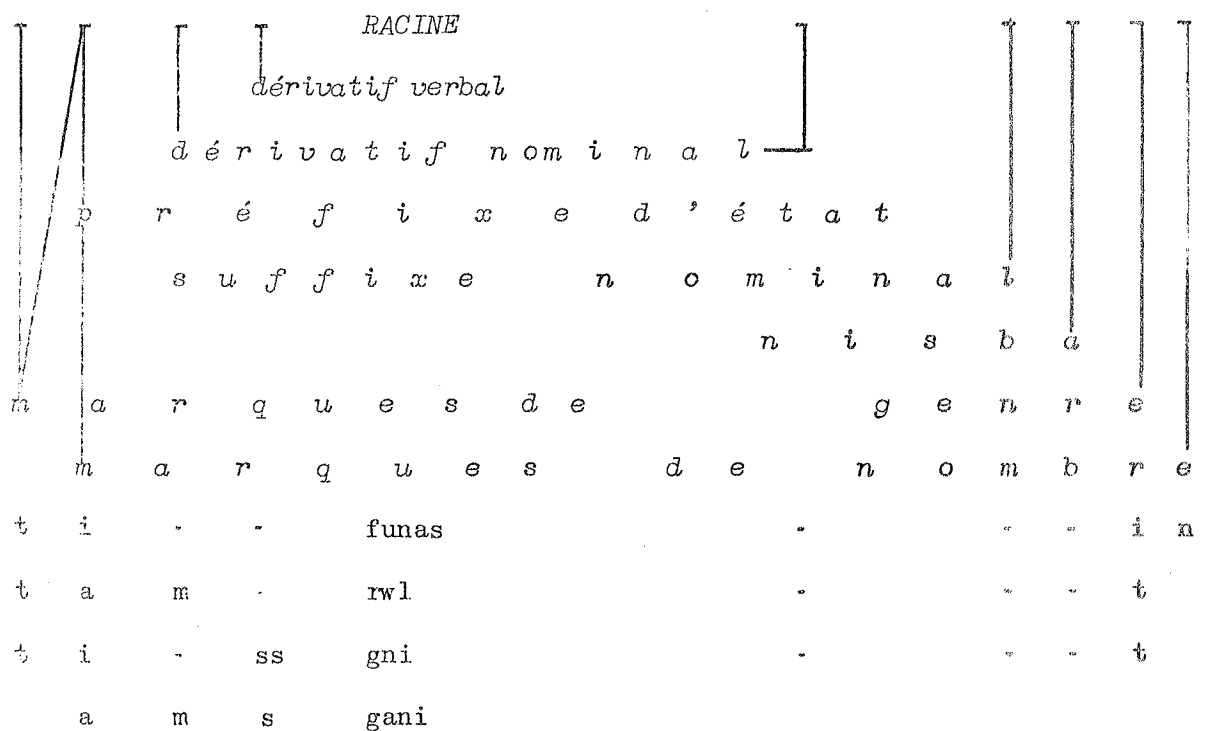
Si cette analyse s'appliquait également aux autres parlers zénètes, chacun ayant son organisation interne de schèmes nominaux propres, et peut-être aux autres parlers berbères, cela nous donnerait une clef sinon pour l'existence de la voyelle initiale, au moins pour son timbre.

Ceci confirme, une fois de plus, l'importance du thème ou la valeur grammaticale des voyelles, la nécessité de distinguer entre voyelles strictement appartenant aux modalités nominales (p.ex. préfixes d'état) et celles, constantes et non-alternantes (cf. IA p. 203), qui sont intégrées au thème.

13.2.4. L'ordre ou la hiérarchie des modalités nominales

Peut-on encore parler d'un ordre parmi les modalités, après tout ce qu'on vient de dire sur leurs interférences entre elles et avec les thèmes nominaux ?

S'il y a une hiérarchie, elle n'est que relative. Ainsi p.ex. les voyelles du thème verbal simple sont plus centrales que les morphèmes du verbe dérivé. A cet ensemble ainsi formé s'ajoutent, par devant, les morphèmes de nominalisation p.ex. -m- : ce nouveau thème (nominal) élargi est précédé des préfixes d'état (p.ex. ta-). Les modalités nominales sont donc plus périphériques ou centrifuges que les dérivatifs nominaux ou verbaux. Le thème verbal ou nominal simple est plus central ou centripète. Cf. le schéma suivant :



Il est plus facile d'assigner des places aux morphèmes consonnes qu'aux morphèmes voyelles : les voyelles p.ex., caractéristiques d'un schème nominal - C a C i C ^u, (sg) indiquent en même temps le nombre par rapport au pl. - C u C a C, a m a d u n .
 i m u d a n (plur.)

Basset parle d'une voyelle préradicale (Basset-Picard 1948 : 36, §93) si elle précède directement une consonne radicale p.ex. le 2e a dans amadun, malade. La voyelle préformative précède une consonne formative p.ex. le 1er a dans amadun : cette voyelle est normalement non-constante, alors que la voyelle préradicale peut être soit constante, comme dans les noms verbaux de verbes à alternance préradicale p.ex. atan,

tudin, soit non-constante p.ex. *afraq*, clôture du verbe trilitère *fraq*, *enclore*. (comme tous les noms verbaux des verbes du groupe I cf. Dallet 1953 : 373 sq.).

N.B. Dans les parlers orientaux, y compris le *cuargli* et le *mzabi*, l'état d'annexion se perd pour les noms qui ont la fonction de *kt* après verbe c.a.d. qui reprennent le sujet inclus dans le verbe. Même si morphologiquement on trouve encore des traces de cet état comme à Douiret, Ghadamès (cf. GLECS t.XVI : 179-83) et au *Mzab*, il n'y a plus d'opposition, pour le nom après verbe, entre état libre et état d'annexion.

— — — — —

Nous venons donc de voir ce que sont les modalités nominales, en général (I3.1) et en particulier : le genre (I3.2.1), le nombre (I3.2.2.) et l'état (I3.2.3). Tous ces éléments grammaticaux s'associent et s'intègrent, dans un certain ordre (I3.2.4), à un thème, lui-même dérivé d'une base à sens lexical (racine). Cet ensemble structuré peut fonctionner comme une unité syntaxique : le CN. Il n'y a pas d'unités plus petites que lui, qui puissent assumer des fonctions syntaxiques dans un énoncé. Il y a cependant des unités plus grandes : cet élargissement ou expansion du CN. peut se faire par des déterminations extensionnelles (cf. p. 107, 110-12). Celles-ci sont de deux sortes : détermination par Constituant ou détermination par particules. La détermination par CN, qui aboutit à un syntagme nominal, et par CV, qui produit une phrase relative, sera traitée au chapitre " séquences de Constituants ".

Dans ce qui suit nous nous limiterons donc à la détermination du CN par particules ad-nominales

I3.3. La détermination par particules ad-nominales ou la détermination extensionnelle

Une particule ad-nominale a un sens très précis (cf. p. 130-32) : c'est un morphème non syntaxique marqueur, qui s'ajoute à un CN. Il s'agit ni d'une modalité, ni d'un déterminant au sens Martinétien (cf. p. 193).

Ces particules ad-nominales peuvent être démonstratives ou possessives.

Les possessives n'ont droit à ce statut que pour les 3 personnes du sg. :

axxam iw, maison de moi, ma maison; axxam ik, maison de toi; axxam-is, maison de lui (elle)
tasa-w, foie de moi, mon foie; tasa-k, ton foie; tasa-s, son foie; le pluriel est
traité comme un complément déterminatif introduit par la préposition n .

Comme on le voit, il s'agit de pronoms personnels affixes. Bien qu'ils aient le
statut des particules ad-nominales, au sg. au moins, nous ne les traitons pas ici à
cause de leur caractère de pronoms.

Les particules ad-nominales démonstratives du kabyle, d'origine locative et
apparentées aux particules ad-verbales d'orientation -d et -n , peuvent se diviser
formellement ainsi :

<u>CN - a(gi)</u> / CN - n(ni)	correspondant à	<u>proximité</u> /	rappel (anaphorique)
CN - (ah) in(na)		éloignement	
déictiques anaphorique	2)	déictiques	

La particule d'éloignement peut être -ahin, -ihin, -ahinna, -ihinna et surtout -inna.

Toutes ces variantes partent probablement de la particule d'orientation n renforcée
et augmentées, par besoin d'expressivité, de plusieurs façons. (redoublement, adjonction
d'un h déictique).¹⁾

La particule de proximité -a < *ad, liée à la particule ad-verbale d'orientation vers
le locuteur, connaît les variantes suivantes aux A.M. : - ahi, (- *ayyi) - agi, - agik, - agi-
kana (ailleurs en Kabylie -adi ou aki) , toutes à base vocalique a.

L'opposition synchronique entre proximité et éloignement n'est jamais -a / -i
aux A.M.; -i ne s'utilise jamais seul. L'opposition vocalique a / i n'est qu'une
"répartition secondaire et dialectale" (Basset-Picard 1948 : 92, § 209)

Basset, qui appelle les particules du terme peu heureux de "démonstratifs en
emploi d'adjectifs" (o.c. 91) méconnaît l'opposition structurale entre la proximité
et l'éloignement (o.c. § 206, 209), en traitant l'éloignement de secondaire. Cela est

1) Sur les particules d'orientation (ad-verbales) chez les Ayt Seghrouchen, cf. Ben-
tolila, F., 1969.

2) Sur la différence entre "deictis" et "fléchage" (anaphorique) cf. Boullé 1972 : 17 nq.

pour la particule de rappel, déictique affaibli (cf. Ière partie).

Exemples : tamttut'-a, cette femme-ci; aʔarda-y-agi, ce rat-ci;

axxam'-inna, cette maison-là;

ass'-enni, ce jour(-là); = ass-en; aqsis'-enni, l'enfant en question;

La différence avec les modalités nominales est que celles-ci sont nécessairement incluses dans le CN. Le locuteur peut bien choisir dans le nombre entre sg. ou plur., et dans le genre entre masc. et fém. mais le CN comporte obligatoirement des indices de nombre et de genre. Les particules ad-nominales peuvent être présentes ou absentes : elles ont besoin du CN mais le CN n'a pas besoin d'elles. C'est pour cela que nous ne voulons pas les appeler "modalités démonstratives", comme le fait, en suivant Martinet, Penchoen 1966 I: 9 : "Tout nom... accompagné d'une modalité de nombre, et éventuellement de genre peut être déterminé par l'un d'une série de déterminants démonstratifs. Ceux-ci sont de nombre limité et forment un système cohérent et fermé. Ils sont de ce fait grammaticaux et seront donc appelés modalités démonstratives. Leur statut syntaxique est comparable à celui de la modalité du fém dans les cas où le genre fait objet d'un choix..." Il est clair cependant que ce ne sont pas des "déterminants" au même titre que les modalités de genre, nombre et état. Ces dernières ont, entre autres, le rôle d'achever l'autonomie syntaxique du CN. Avec les particules ad-nominales on passe à un autre degré de complexification : elles déterminent l'ensemble du CN (détermination extensionnelle) et ressemblent ainsi en partie aux articles de nos langues occidentales modernes mais elles ne partagent pas leur caractère "obligatoire" (cf. I3.4.).

Il ne s'agit pas d'une simple question de terminologie : c'est une conception de la syntaxe différente de celle où des morphèmes s'ajoutent à des morphèmes pour former un ensemble (syntagme ou synthème, terme non-syntaxique) : pour nous il y a une hiérarchie de niveaux : avec le CN (ou CV) on atteint un niveau qualitativement différent des morphèmes ou éléments qui le composent.

1) -alli ne fonctionne plus comme particule vivante; il faut donc écrire idalli, hier, et non pas id-alli, litt. cette nuit-là (écriture diachronique).

L'ordre des particules

En présentant les particules ad-nominales déterminatives nous avons peut-être donné l'impression qu'il s'agit de suffixes de même rang et classe du point de vue paradigmatique p.ex.

- axxam·iw², maison' de moi², ma maison
 " " ·nni¹, la maison' en question²
 " " ·agi², maison'-ci¹, cette maison-ci²
 " " nnwən¹, maison' de vous³ (m. pl.), votre maison
 " " inəs¹, maison' de lui³, sa maison.

Ceci n'est qu'une apparence; en fait on a la hiérarchie suivante :

- 1) particules possessives c.a.d. suffixes pronominaux simples : -(i)w, -(i)k, -(i)u, -(i)j
- 2) particules déictiques : -agi, -inna etc. (cf. p. 217)
- 3) particule anaphorique : -enni

Ensuite suivent les autres déterminations : complément qualificatif ou participe, complément déterminatif avec n (les suffixes pronominaux complexes ne sont qu'une forme particulière : inu, inək, inəm, inəs pour le sg., -nnəy, -nnwən, -nnk'wənt, -ənsən, -ənsənt¹⁾) et phrase relative.

Ex.	1	2	3					
yalli·	k ²	-agi ³	-nni ⁴	nnwən ⁵	, fille' (de) toi ² ,	en question ⁴ ,	de ⁵ vous ⁶	
axxam'		-agi ²	-nni ³	nnəy ⁵	, maison' -ci ²	, en question ³ ,	de ⁵ nous ⁵	
" "		"	"	n' elžirañ ⁵	, " "	" "	des voisins ⁵	
" "		"	"	ameqq'wrañ ⁴	" "	" "	grande ⁴	
" "		"	"	i d-yuŷ ⁴	" "	" "	(qu') il ⁴ acheta ⁴	

Certaines cases de particules peuvent être vides (cf. ex. axxam·agi) mais cela ne change pas la place du paradigme.

Ce n'est pas par hasard que -nni(3) vient après 2 et avant les autres déterminations : le fléchage anaphorique n'est pas seulement en arrière mais aussi en avant. La particule adnominale ne se réfère pas seulement à son CN., mais appelle, introduit

1) pour le pluriel

et se réfère à un autre CN (ou CV) et devient ainsi "articulaire" ou particule d'appui pour ce CN déterminant. La même tendance qui fait que, en i.e., l'article et le démonstratif sont apparentés au relatif (cf. p. I, II3-II4), rend la particule ad-nominale déterminative du kabyle bipolaire: 30 à 40 % des emplois de -nni ont cet emploi en kabyle (cf. le F.P. n° II9 (1973): 71).¹⁾

Les déterminations qui viennent après les particules ont aussi un certain ordre: axxam¹ agi² nni³ ameqq⁴ ran⁵ n⁶ elziran⁷ i d. yu⁸, cette^{2,3} grande⁴ maison⁵ des⁶ voisins⁷ qu'il⁸ a⁷ achetée⁷. Le participe et l'adjectif qualificatif (cf. p. 271) sont plus liés à leur antécédent que le complément déterminatif avec n et la phrase relative.

13.4. Le déterminé et l'(in)défini

13.4.1 Définitions et exemples (cf. p. 107)

La définition de "déterminé" est formelle, celle de "défini" est sémantique. Nous entendons par un CN non-déterminé un CN seul, avec sa forme morphologique et syntaxique minimale, sans aucune expansion. Le CN est déterminé s'il est suivi d'une détermination, que ce soit des particules ad-nominales (cf. p. 219) ou d'autres expansions du CN (cf. p. 216). En ceci nous suivons la terminologie de Galand 1974: 210.

Un CN non-déterminé sera défini ou indéfini selon le contexte: p.ex. en kabyle: iwala¹ aqsiš²; mi³ iruh⁴ waqsiš⁵, ... , il vit un garçon²; lorsque³ le garçon⁵ partit, ...

Un CN déterminé par des particules ou pronoms recevra son caractère défini ou indéfini de ces morphèmes: p.ex. en chleuh:

argaz-nna² ... + dét., un homme, quel² qu'il soit², (qui)... : dét. mais indéfini.

argaz-lli²... + dét., l'homme en question², (qui)... : dét. et défini.

En touareg: aləs wā²/ aləs i⁴, homme celui² (l'homme)/ homme un⁴ (un homme³).

En kabyle un CN déterminé autrement que par des particules peut être indéfini: yiwən¹ waqsiš² ameqq³ ran⁴, un grand³ garçon²; yellá yiwən² wergaz³ ism⁴-is⁵ muhend⁶, il y avait un homme² qui s'appelait Mohand⁶; argaz-ennidən², un autre² homme.

1) Nous appelons alors -nni modalité nominale au lieu de particule ad-nominale.

13.4.2. Particules définies et indéfinies ?

En kab. un nom déterminé par des particules ad-nominales est toujours défini. Ceci vient de la perte en kab. de l'opposition défini/indéfini au niveau des particules ad-nominales et même au niveau des pronoms¹⁾, d'une part, et du caractère provisoire et non-obligatoire du morphème du défini (-nni) d'autre part. Car l'absence de la particule ad-nominale -nni ne constitue pas un morphème zéro, comme en anglais l'absence de l'article : \emptyset trees (des arbres) / the trees (les arbres, sit.)
les arbres, gén.)

\emptyset milk (du lait) / the milk (le lait)

"absence de l'article signifie une valeur d'article générique ou partitif.

L'absence de la particule en kabyle ne signifie rien de positif: le CN reste non-défini (ce qui peut signifier "défini", "indéfini", "générique" ou "situationnel").

axxam, (la)	maison	axxam-nni, la maison	(déf. anaphorique)
(une)		yiwan wəxxam, une maison	(indéfini)
non-défini			

Yiwan et -nni ne sont pas encore des morphèmes spécifiques de l'indéfini et du défini comme le sont les articles (définis et indéfinis) en anglais, français, allemand et néerlandais. Ceux-ci sont des modalités dont le CN a besoin pour fonctionner. Cette analyse confirme la nécessité de distinguer entre modalités et particules.

13.4.3. Particules et pronoms

Dans tous les parlers il y a un lien entre ces particules et les pronoms isolés ou autonomes cf. Destaing 1922 : 186-200, qui, malheureusement, sépare les deux dans ses tableaux. Comme pour l'oeuf et la poule, il reste difficile de décider lequel(le)s sont prioritaires. Est-ce que les particules sont suffixées à des pronoms qui prennent ensuite des modalités de genre et de nombre (pour le masc. sg. et pl. on a w- cf. p. 198-99, 204, 206-7, 208-9, 212 et Basset 1933 : 213-15) ou est-ce que les pronoms, perdant ces modalités, deviennent des particules ? En kabyle la forme non-marquée des particules est morphologiquement prioritaire :

1) Même wi, quiconque, ne s'oppose plus à win, celui qui (cf chap. 16.3.2. 2 p. 302-4)

w	<u>agi</u>	w	igi	déictiques
t		t		
				cf.p.217
w	<u>in(na)</u>	w	id ^{en} ak	anaphoriques
t		t		

Seule la partie soulignée se retrouve dans les particules adnominales.

1) La correspondance est loin d'être parfaite : 1) à la particule -nni ne correspond aucun pronom spécifique p.ex. *wanni : on emprunte une forme déictique : winna)
2) le plur.masc.et fém.du pronom ne correspond pas, au moins morphologiquement et synchroniquement, à une particule actuellement vivante.

13.4.4. La détermination en touareg et en kabyle

La détermination en touareg (cf.Galand 1974 : 205-24) ne se fait pas habituellement par des particules suffixées au CN : c'est un pronom autonome juxtaposé au CN qui reçoit les déterminations. Ce pronom reprend (anaphorique) et est nécessairement déterminé : ces deux relations divergentes, avec ce qui précède et ce qui suit, ressort bien des termes "pronom d'appui" (Prasse), "support de détermination" (Galand

Bien que syntaxiquement très différent, le rôle de ce pronom (surtout défini wa-) est comparable à la particule -nni en kabyle pour les déterminations autres que par particules cf.p.217,219-20.

Les particules en touareg sont presque toutes "ad-pronominales" : seuls -di (éloignement modéré) et -(h)în (éloignement absolu) peuvent se suffixer directement au CN : âles-di, homme-là, cet homme-là; âles-hîn, homme là-bas, cet homme là-bas. On préfère souvent : âles wa-di et âles wa-în (w-in). Cf. le tableau suivant :

t o u a r e g		k a b y l e	
I	âles wa-rəy, homme celui-ci;	argaz-agi, homme-ci	wagi, celui-ci
	âles wa-di in, homme celui-là;	argaz-inna, homme-là	win(na), celui-(là)
	âles wa-hin, homme celui de moi;	argaz-iw, homme (de) moi	winn-iw, celui de moi
II	âles wa n kəl A., h. celui des K.A;	argaz-(anni)n et..., l'h.de..	win(na) n at, celui de
	âles wa nəyəy, h. celui (que) j'ai vu;	argaz-(anni) zriy, l'h.(que) " " j'ai vu	win(na) zriy, celui (que) " " j'ai vu

1) entre la particule ad-nominale anaphorique et les pronoms autonomes anaphoriques

En kabyle les particules (en I) sont obligatoirement suffixées au CN lui-même, tandis que les autres déterminations (en II) peuvent être introduites, mais pas nécessairement, par -nni. En touareg wa- n'existe, en I et en II, que comme support de détermination et correspond bien au fr. celui-... En kabyle les pronoms autonomes wāgi, winna ne proviennent pas de *wa-gi, *wa-in(a); wa et win peuvent s'employer sans déterminations. Le pendant du wa- touareg en kab. est, en II, -nni, ou, si on prend un substitut pour le CN, le pronom win(na) p.ex. win(na) zriy, celui que j'ai vu (cf. p. 222). Mais -nni en kab. n'est pas un support morphologique de base pour les particules déictiques (en I), ni pour les pronoms autonomes. Il n'y a donc pas la même continuité entre I et II en kab. qu'en touareg avec wa-.

13.4.5. Défini et indéfini dans quelques parlars non-kabyles

Puisque le CN est non-défini en berbère (cf. p. 220-221) et qu'en kab. il n'y a pas de morphèmes spécifiques du défini et de l'indéfini, pourquoi maintenir cette distinction ?

La comparaison avec d'autres parlars berbères montre que l'absence de l'opposition déf./indéf. en kab. n'est pas un trait archaïque mais plutôt une perte d'un trait bien connu ailleurs. Cette distinction d'ailleurs ne se montre pas toujours au niveau des pronoms comme en touareg wa/i, celui-./ un.. ou en chaouia wa/wi. Elle peut être manifestée par un procédé syntaxique : p.ex. en touareg les pronoms indéfinis i, ti ne peuvent être suivis que d'un complément de nom avec CN défini (cf. Cortade 1969 : 88, 5), p.ex. amis¹ wâ²-reŷ³ i⁴ n⁵ Musa⁶, chameau¹ celui-ci² (est) un⁴ de⁵ Mousa⁶, ce chameau est à Mousa. Le CN (Mousa) doit être défini.

Il y a, dans les parlars berbères dits zénètes, une autre façon de découvrir si le CN est défini ou indéfini : c'est de regarder la nature de la détermination qualitative. De même qu'en touareg la nature des pronoms-supports trahit le caractère défini (si suivi par wa) ou indéfini (si suivi par i) du CN, ainsi dans ces parlars l'adjectif (épithète) ou le participe supposent un CN nécessairement défini.

Ce n'est donc pas comme l'adjectif en slave (cf. p. 33-34, 37-41) : celui-ci a une forme définie et indéfinie.¹⁾ Dans les parlers zénètes l'adjectif est toujours défini : l'adjectif (ou le participe) n'est employé qu'avec un CN défini. Après un CN indéfini on emploie une phrase verbale ou nominale (avec d) juxta-posée, donc :

CN défini + adjectif (participe)
 CN indéfini + phrase verbale ou nominale juxtaposée.

Exemples

- au Mzab cf. Dallet 1969 : 27-28 :

regbaʔ aydi amallal, j'ai vu le chien blanc

regbaʔ aydi d amallal, j'ai vu chien c'est blanc; j'ai vu un chien blanc

regbaʔ yewwa-č yennu f uyis-əs amazzan amallal, j'ai vu ton frère monté sur son petit cheval blanc

Yir-i yis d azəsluk d abərčan, chez moi (est) cheval c'est grand c'est blanc; j'ai un grand cheval noir.

- au djebel Nefoussa cf. Beguinot 1942 : 123-24, 136 ; Beguinot considère même les formes verbales des verbes de qualité comme des adjectifs indéfinis :

bušil aməškən, le petit garçon;

bušil məšək, garçon, il est petit; un petit garçon.

- pour le parler de Sened (Tunisie) Provotelle 1911 : 41 donne des "adjectifs commençant par un a- p.ex. amoqqrər" et "des adjectifs commençant par ا- au masc. (Ce sont les 3e pers. du singulier de l'aoriste sans particule) p.ex. iegzel, court." Dans le texte de la p. 92 on trouve l'exemple : Ergaz d amoqqrar... un homme âgé.

- au Bissa cf. F.P. n° 117 (1973) : 19-29 : ici l'adjectif ou le participe s'emploie avec un CN situationnellement défini ou de valeur générique, sinon on fait suivre une phrase nominale ou verbale :

yufa yig weryaz yettəf iɣzər s mart-is, il trouva un homme il tient ravin avec barbe (de) lui; il trouva un homme retenant un oued avec son menton.

1) i.e. épithète; dans la phrase nominale, après CN indéfini, l'adjectif fait partie du prédicat.

d'aryaz yawsar, c'est un homme il est méchant; c'est un homme méchant.

- en chaouia d'Ain Beïda (notes personnelles) :

yasy' ad ttaksi tahlā, il a acheté une voiture elle est belle; il a acheté une belle voiture.

ad' asyē, ttaksi d tazdit, j'achèterai une voiture c'est neuve; j'achèterai une voiture neuve.

N.B. La notation de Destaing (GLECS III 25-26) : ayyis' umlil, le cheval blanc; ayyis' igan' umlil, un cheval (étant) blanc pour le chleuh est à vérifier.

Si cette distinction de procédés de détermination représente un état ancien, on peut faire quelques remarques pour le berbère en général et pour le kabyle en particulier.

Pour le berbère en général :

- Cette différenciation profonde est peut-être une indication que 1) la véritable détermination ne se fait qu'après un défini et que 2) seule cette détermination est fondamentalement restrictive.
- Le caractère défini de l'adjectif épithète peut confirmer l'hypothèse de Vycichl (cf. p. 207) selon laquelle le préfixe d'état a- est un ancien article figé.
- Le phénomène n'est pas inconnu en sémitique car en arabe classique la seule phrase qui soit possible après un CN indéfini, est une phrase juxtaposée (sans morphème de syndèse).

Pour le kabyle en particulier :

- La perte de l'opposition déf./indéf. en kabyle a généralisé la construction avec adjectif épithète ou participe, en l'étendant même aux antécédents indéfinis :
argaz' ameqq' ran, homme grand; un homme grand; l'homme grand
argaz' iwæreñ, homme étant difficile; un homme difficile; l'homme difficile.
L'emploi de l'adjectif et du participe vont ensemble, surtout le participe des verbes qui indiquent, sémantiquement et non morphologiquement, une qualité ou un état.

1) cf. p. 271 et p. 277

Pour les verbes d'action l'opposition reste possible entre le CN indéfini, suivi d'une forme verbale personnelle et le CN défini suivi d'un participe :

yufa' yiwat¹ tmat²tut³ la' tleqq⁴wəd⁴ azəmmur⁵, il' trouva¹ une¹ femme³ elle⁴ ramassait⁴ des olive⁵
il trouva une femme, qui ramassait des olives.

yufa' tam²tut² iləq³wdəñ³ azəmmur⁴, il' trouva¹ la femme² qui³ avait³ ramassé³ des olive⁴

- l'ancienne construction est restée, en kab., dans les phrases existentielles (cf. p.347) p.ex. yella' yiwən² wergaz³ yəseá⁴ sin⁵ warrás⁶, il' y avait¹ un¹ homme³, il' avait⁴ deux⁵ enfants⁶; il y avait un homme, qui avait deux garçons.

Peut-être explique-t-elle également les nombreuses phrases nominales explicatives cf. p.180, dont certaines continuent l'ancienne construction, qui a perdu sa fonction.

γur' i' aq²wəzun³ d' aməllal⁵, chez¹ moi² chien³ c'est⁴ blanc⁵; j'ai un chien blanc.

llan' sin² d' atmatən³, il' y a¹ deux² c'est³ frères⁴; il y avait deux frères.

Conclusion de 13.1.

Alors que le CN seul est non-défini, on peut dire que le CN déterminé est en kab. :

- indirectement défini par des particules ad-nominales
- défini ou indéfini par l'adjectif épithète ou un participe équivalent
- indéfini par une détermination de forme verbale personnelle juxtaposée.

On voit donc que la question du défini et de l'indéfini garde son importance, même pour le kabyle, et qu'elle ne peut se traiter qu'après les déterminations du CN.

Dans les parlers zénètes le nom déterminé par un adjectif ne connaît plus d'opposition entre défini et indéfini (contre Trubetzkoy 1966 : 137) car il ne peut être que défini. En kab., par contre, dans le même cas, l'opposition n'existe pas, car le nom ainsi déterminé peut être défini ou indéfini.

13.5. Un article d'histoire ou (l')histoire d'(un) article.

Il nous reste une réflexion d'ordre comparatif, inspirée par Boulle 1972 et Kurylowicz 1950.

13.5.1 "Les carrés de détermination" (Boulle 1972 :I)

Nous avons déjà présenté celui de l'anglais (cf. p.109). Voici, à titre de comparaison, ceux du français et du berbère (kab.). Le carré représente les valeurs situationnelles, les antennes les valeurs générales, l'extraction est à gauche, le fléchage à droite, le sg. en haut, le plur. en bas.

un chien c'est mignon

le chien est un mammifère

ils ont	le chien
un chien	a jaim
ils ont	les chiens
des chiens	ont jaim

les chiens, c'est fidèle (CLASSE, GROUPE)

amsiṣ' ineqq iḡardayan
un chat tue des rats
le chat tue les rats

ḡur-əs amsiṣ'	amsiṣ'- nni ²	(le) chat en question ²
il a un chat	iruh ³	est parti ³
ḡur-əs imsaṣ'	imsaṣ'- nni ²	(les) chats en question ²
il a des chats	ruhen ³	sont partis ³

imsaṣ' neqqen iḡardayan

(les) chats tuent² (les) rats³

En anglais l'indéfini (a, Ø) s'oppose, au niveau des valeurs situationnelles, à the (cf. p.109). Au niveau des valeurs générales au sg. l'opposition est moins nette car dans les deux cas (a dog, the dog) c'est l'espèce ou la classe qui est représentée; au pluriel les antennes s'opposent comme Ø (classe) / the (groupe humain).

En fr. il n'y a pas de zéro (Ø) pour l'indéfini; classes et groupes ne sont pas distingués au plur. et sont tous deux indiqués par l'article défini.

Ces deux carrés diffèrent de celui du berbère, qui, en fait, n'est pas un carré: la division en gauche et droite (si on fait abstraction de -nni) n'est pas nécessaire car le non non-déterminé est polyvalent: il peut avoir toutes les valeurs, générales et situationnelles (cf. P.22I, I3.4.2.): même les antennes coïncident avec le carré.

Seule la particule -nni maintient le nom au niveau des valeurs situationnelles et ne se retrouve pas, comme en fr. et en angl., au niveau des valeurs générales.

Le nom non-déterminé est donc non-défini: il peut prendre 1) la valeur de l'indéfini (situationnel) 2) la valeur du défini (sit.) 3) la valeur de l'article générique (hors situation), qui indique une classe, groupe, espèce ou arché-type.

I3.5.2. Parallélisme d'évolution entre le système verbal et le système nominal

Boulle (o.c.34-40) propose une similitude des schémas d'évolution des aspects verbaux et des déterminations du nom.

On sait que les langues passent d'un état du nom sans article (latin) à une extension de l'emploi de l'article, qui élargit sa sphère jusqu'aux valeurs générales mais perd en même temps de son expressivité. Ainsi peut-on placer sur une échelle les langues selon leur degré d'évolution de l'article:

latin — vieux fr. — fr. actuel — basque — syriaque (article incorporé)
 ang. actuel — berbère

Au dernier stade (syriaque, berbère) l'article est intégré et le procès reconnaît à nouveau, une fois le bouclage atteint.

Pour le système aspectuel verbal l'hypothèse est plus délicate:

Verbe: Généralité — Inaccompli — Parfait — Accompli — Généralité etc.
 Nom: Classe — Extraction — Deixis — Fléchage — Classe etc.

Les liens entre classe et généralité, fléchage et accompli sont assez nets, car de même que classe et fléchage, bien que dérivés de la zone situationnelle et énonciative, échappent en quelque sorte à l'énonciateur, de même la généralité et

l'événement se placent se situent en dehors de la zone subjective (cf. o.c.35).
Le système nominal n'est pas toujours au même point d'évolution que le système verbal, p.ex. en anglais classe et fléchage sont séparés, mais généralité et accompli sont réunis. En fr. fléchage et classe sont ensemble mais généralité (présent, imparfait) et accompli s'opposent.

En berbère la similitude des deux systèmes semble plus grande : classe et extraction s'opposent à deixis et fléchage, généralité et inaccompli à parfait et accompli. Le nom non-marqué et le verbe non-marqué (aoriste) sont polyvalents c.a.a. l'aoriste peut indiquer la généralité et l'accompli. Il n'y a pas de boucalge pour le nom.

Cette correspondance entre système nominal et verbal était déjà suggérée par Basset (1969:14) quand il proposait les termes de précis, déterminé pour l'accompli, imprécis ou indéterminé pour l'aoriste.

13.5.3. L'évolution de l'article selon Kurylowicz

Kurylowicz, dans son article "La mimation et l'article en arabe" part de pré-supposés aprioristes : "Le système de l'article comprend toujours une opposition principale, celle de la détermination, reflétée par le couple nom sans article / nom avec article. Il comprend parfois aussi une opposition secondaire, fondée sur la première, celle de l'individualisation : nom sans article / nom avec article indéfini" (o.c.:324). On peut visualiser sa théorie par le triangle suivant :

\emptyset II	/	"le" I	opposition principale
"un" III			opposition secondaire (entre II et III)

Pour l'auteur il y a deux sortes d'individualisation :

1) l'individualisation positive ou déterminée (I), qui correspond à notre fléchage situationnel et qui s'oppose à \emptyset (II) comme à l'espèce (cf. vieux fr., angl. actuel) : c'est l'article défini (I).

2) l'individualisation négative ou indéterminée (notre extraction) : c'est l'article indéfini (III).

Dans les langues sans article indéfini II et III peuvent coïncider p.ex. en islandais
 hér er hestur-inn, ici est cheval-le; ici est le cheval Nom + art.déf.

hér er hestur- \emptyset , ici est cheval- \emptyset ; ici est un cheval. Nom + \emptyset

Il ne reste que l'opposition principale :

Nom + \emptyset (II) / Nom + art.déf. = individualisation indét. (ou espèce) / individualisation positive (dét.) = extraction / fléchage.

Ceci correspond en partie à la détermination du nom en berbère (cf. p. 220 sq., 228) avec cette différence que le nom en berbère est non-défini (sans \emptyset) et peut correspondre aux trois valeurs I, II, III. Ceci ne cadre pas avec la théorie de Kurylowicz, qui pose une opposition principale toujours exclusive. En berbère l'individualisation positive peut se faire sans détermination.

Le moteur de l'évolution de l'article et de son renouvellement est la pénétration de l'article défini dans les emplois du nom qui indiquent l'espèce c.a.d. l'occupation des antennes de droite dans le schéma de la p. 109 et 227 : les morphèmes de fléchage ne sont plus réservés aux valeurs strictement situationnelles, mais s'étendent à des valeurs générales (classe, groupe, espèce) avec emploi générique de l'article. Ceci s'est réalisé en fr. et partiellement en anglais, mais le berbère actuel n'a pas atteint ce stade. Ici il n'y a pas d'opposition fondamentale entre l'espèce et l'individu. Les trois valeurs de Kurylowicz I valeur déterminative (art.déf.=fléchage situationnel) II valeur générique III valeur d'individualisation (art.indéf.=extraction) ne correspondent pas, en berb., à une distribution exclusive. Nous ferons, plus loin, une remarque analogue pour l'acriste dans le système verbal.

Voyons comment l'auteur présente le renouvellement de l'article déf. en arabe classique : ici, dès la période du sémitique commun, le suffixe -n, appelé la nounation (avec valeur I) s'opposait à zéro (\emptyset) en II et III ; la nounation avait donc déjà

valeur d'article défini avant d'être remplacée par le démonstratif-article al :

	sém. commun	A	B	C	D (état actuel)
I	<u>nounation</u>	nounation	<u>al-</u>	al-	al-
II	zéro	<u>nounation</u>	nounation	nounation	<u>al-</u>
III	zéro	zéro	zéro	<u>nounation</u>	nounation

N.B. Les points de renouvellement ou changement sont soulignés.

Le stade suivant (E) serait : I ? II al- III al . Ce stade se réalisera probablement plus vite en arabe dialectal par un démonstr. (had-, dik-) se préfixant à l'article. En reprenant le schéma de Kurylowicz avec l'exemple walad, enfant, on obtient :

	sém. commun	A	B	C	D	E
I	<u>waladun</u>	waladun	<u>al-waladu</u>	al-waladu	al-waladu	<u>had-</u> al-waladu
II	walad	<u>waladun</u>	waladun	waladun	<u>al-waladu</u>	al-waladu
III	walad	walad	walad	<u>waladun</u>	waladun	al-walad

La nounation envahit le domaine de l'espèce au stade A. Par cette extension, où la nounation prend valeur générique, la détermination individualisante positive (I) perd son expressivité, d'où le renouvellement en IB car on sent le besoin de distinguer waladun I (l'enfant : fléchage) de waladun II (l'enfant = l'espèce). Ce renouvellement se fait par al- d'origine démonstrative (cf. p. II4).

Il existe beaucoup de traces de cet état B, en particulier l'équivalence de la nounation et de l'article défini al-, cf. les exemples o.c. : 326.

Il reste un problème, à savoir comment la nounation, évincée en I dès le stade B, en est arrivée, en C, à devenir le morphème de l'indéfini. Ceci est, selon Kurylowicz "une conséquence mécanique et nécessaire du remplacement du stade A par le stade B". En B on a l'opposition al-waladu/waladun = défini/générique et waladun/walad = générique / indéfini (sit.). On conçoit bien le massage de I (valeur situationnelle) à II (valeur générale), mais pas de II (valeur générale) à III (valeur sit.) .Ceci va contre le principe que les valeurs générales sont toujours des valeurs, dérivées de la zone situationnelle ou énonciative.

En essayant d'appliquer ce schéma d'évolution à l'article berbère (cf. p. 207), on peut constater pour le kab. le stade actuel : I argaz-nni II argaz III argaz. Voici ce que pourrait être la reconstruction, si on considère le préfixe vocalique comme un ancien article défini :

stade ancien	A	B	C
I <u>argaz</u>	argaz	<u>argaz-nni</u>	argaz-nni
II rgaz	<u>argaz</u>	argaz	argaz
III rgaz	rgaz	rgaz	<u>argaz</u>

Malheureusement il n'y a aucune trace du stade B : la chute de la voyelle initiale dans les parlers zénètes (cf. p. 213) est d'origine récente.

On voit mal comment le préfixe a-, à valeur d'article défini, se serait étendu à III en C, alors que le renouvellement le -nni n'est pas encore définitivement achevé.

Il se peut que les rapports entre le défini (I), le générique (II) et l'indéfini (III) ne soient pas les mêmes en berbère et en arabe. En tout cas cela affaiblit la portée de l'hypothèse de Kurylowicz et empêche son extension au domaine chamito-sémitique.

En berb. le générique et l'indéfini vont ensemble (excepté en chleuh cf. p. 220) en ceci qu'ils ne peuvent recevoir une détermination par particule ad-nominale, alors que le défini a tendance à une marque formelle. C'est au moins la situation en kabyle.

Au Biersa cependant le clivage se fait différemment au niveau syntaxique : ici le défini et le générique vont ensemble, étant suivis tous deux par un participe, alors que l'indéf. (sit.) est suivi d'une phrase juxtaposée (cf. p. 223-225) :

aydi¹ yet² yazzan² a³ h⁴ an⁵ an, chien¹ mordant² ils³ le⁴ tueront⁵; le chien qui mord on le tuera
hamttut¹ iw² eran² a³ das⁴-narz⁵em, la femme¹ (étant²) difficile² nous³ la⁴ divorcerons⁵.

Les noms aydi, hamttut représentent la classe et sont hors situation ou en situation généralisée. Par contre dans les exemples suivants il s'agit d'un nom indéfini (extraction, zone situationnelle), lequel ne prend jamais de participe :

d'aryaz² yeweax³, c'est un homme² (il³ est³) difficile³

d'aydi² yetyazz³, c'est un chien² il³ mord³; c'est un chien qui mord.

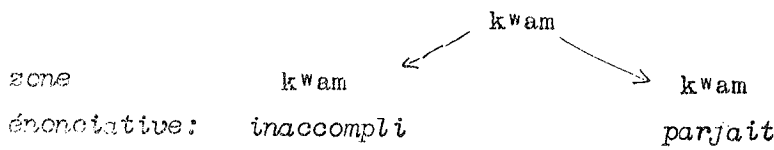
d'hamttut² heweax³ ag⁴ guya⁵, c'est une femme² elle³ est³ difficile³ qu'il⁵ a épousée⁵; c'est une femme difficile qu'il a épousée.

13.5.4. Une autre voie d'approche

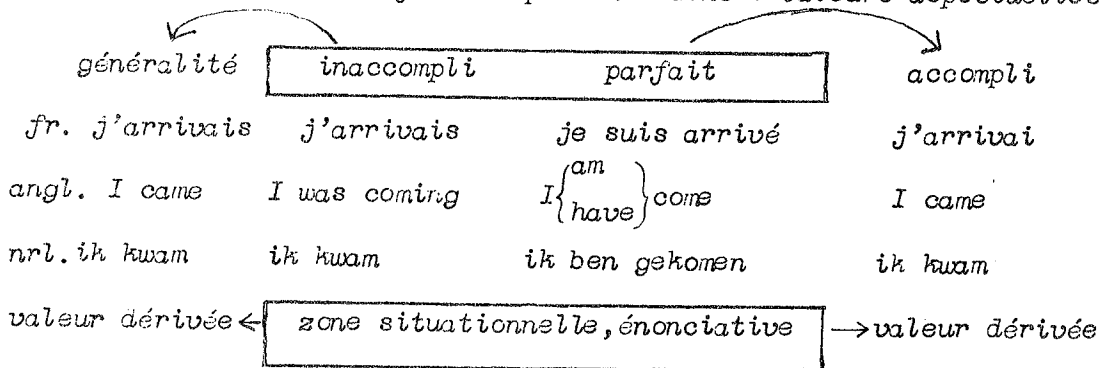
Nous préférons une autre approche, qui met à profit les résultats de notre première partie et qui permet d'utiliser les résultats obtenus en linguistique historique et comparés dans le domaine de l'évolution parallèle du système nominal et verbal.

De notre première partie (cf. p. II3-II4) ressort que les anaphoriques sont des aérivés d'un démonstratif d'éloignement affaibli. L'énonciation ou la situation (p. ex. lat. ille) est prioritaire par rapport à l'objectivité ou le fléchage (fr. le).

Pour l'aspect du verbe on part également de la zone énonciative c. a. d. le parfait (lat. vēnī) pour aboutir à l'accompli objectif (fr. je vins). Ceci est bien illustré par l'i. e., où le parfait gwoma (me voilà = je suis venu) est devenu en got. qam [kwam]. Cette forme prend également le sens de l'imparfait inaccompli (j'arrivais). On a donc :

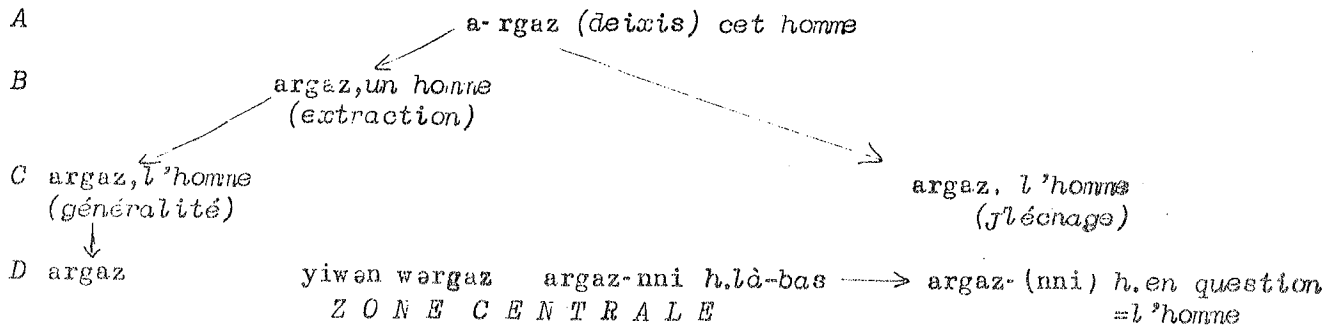


Ensuite l'inaccompli a étendu sa forme à la généralité et le parfait s'est étendu à l'accompli. Une seule forme représente donc 4 valeurs aspectuelles différentes :



Le point de départ est la zone centrale (parfait et accompli) énonciative, situationnelle et subjective; la zone objective et les valeurs correspondantes générales sont dérivées. Ainsi le parfait indo-européen *g^woma* devient un passé en germanique. Le renouvellement se fait dans et à partir de la zone situationnelle et énonciative.

Ceci rappelle, au moins en partie, le berbère et son système nominal. De même que le got. est indifférent à l'aspect (d'où une seule forme avec 4 valeurs), de même l'indifférence du berbère (ancien) à l'opposition de *exis/extraction* et son évolution peuvent se concevoir ainsi :



En D la zone centrale se renouvelle pour mieux distinguer extraction et fléchage : -nni perdant sa force déictique, peut devenir anaphorique et donc morphème de fléchage.

Ce schéma d'évolution n'est pas sans problèmes mais s'adapte mieux à la théorie générale de l'article et de la détermination telle que nous l'avons exposée dans la première partie. Il permet en plus d'établir un parallélisme entre système nominal et verbal.

C'est justement le système verbal que nous allons examiner dans le chapitre suivant car après avoir vu les caractéristiques propres au CN et ses déterminants, il nous reste à identifier le CV, non en tant que prédicat (cf. chap. I2) mais en tant que unité syntaxique minimale verbale ayant ses particularités morphologiques et aspectuelles, qui la distinguent du CN.

14. LE CONSTITUANT VERBAL

14.1. Thème et modalités

Le CV comme le CN se compose d'un thème et des modalités verbales. Le thème du CN (cf. p. 192, 195 sq.) est parfois inextricablement lié à une ou plusieurs modalités nominales p. ex. au nombre dans l'ex. suivant : amadun sg. malade, imudan pl. malades : (a)-a-u sg. / (i)-u-a pl. On peut extraire la racine \sqrt{dn} du thème -madun ou -mudan, mais on ne peut pas séparer thème et nombre (cf. p. 196).

Dans le CV il en est autrement : le thème ou radical est toujours dissociable des modalités verbales (indices de personnes affixés). Prenons les trois formes que prend la racine \sqrt{dn} , en devenant verbe : -ad \dot{a} n, - \ddot{t} ad \dot{a} n, -ud \dot{a} n. Ces trois thèmes contiennent les consonnes radicales (d, n) étouffées des voyelles a, u ou de la consonne \ddot{t} ; bien que ces thèmes soient spécifiques et indispensables au verbe, il manque encore la modalité verbale pour que le verbe puisse fonctionner comme un Constituant. Cette modalité est constituée par l'indice de personne (le sujet cf. p. 161 sq.) p. ex. ad \dot{a} n \dot{e} y, \ddot{t} ad \dot{a} n \dot{e} y, ud \dot{a} n \dot{e} y. Cet indice, typiquement verbal, ne s'affixe jamais au nom, exception faite pour y- et t (cf. p. 198).

On peut voir (cf. Galand 1977 : 280) "dans l'indice de personne un sujet..., le radical assumant la fonction prédicative". Mais indice et thème sont également indispensables l'un à l'autre pour qu'il y ait forme verbale ou CV.

Pourquoi ne pas appeler modalités verbales les voyelles du thème verbal ? (cf. le problème analogue pour les modalités nominales p. 195-6) Nous voyons trois niveaux de composition dans chaque Constituant (CN ou CV) cf. le schéma p. 195 :

- la racine, qui donne de l'information purement lexicale
- le thème, qui joint à l'information lexicale une information grammaticale
- les modalités, qui rendent le thème susceptible de fonctionner syntaxiquement.

Avec elles on atteint un autre niveau.

1) On comprend mal la formulation de Galand 1977 : 281 : "Accessoirement, les indices contribuent à signaler le caractère verbal..." (C'est nous qui soulignons).

Cependant thème et modalités ne s'excluent ni s'opposent : le thème se définit par rapport à la racine, les modalités par rapport au Constituant.

Cette triple division permet un parallélisme entre système nominal et verbal, une différenciation entre éléments centraux (thème) et périphériques (modalités); les morphèmes dérivatifs, verbaux, nominaux ou, s'il y en a, verbo-nominaux, font partie du thème : ils se trouvent dans quelques CN ou CV mais ne sont pas obligatoirement présents dans chaque CN ou CV.

Ce qu'il y a de particulier au CV en berbère comme d'ailleurs dans tout le domaine chanoito-sémitique et en vieil i.e. (p.ex. latin, grec), c'est que le CV contient nécessairement non seulement le prédicat, mais aussi le sujet (cf. v. I5I-63). Le CV constitue donc, contraintes sémantiques exclues, un énoncé complet. Là où en jr. contemporain dans "ils marchaient" conjugaison et aspect (imparfait) sont amalgamés alors que sujet (ils) et prédicat (marchaient) restent deux Constituants séparés, le berbère a ṭruhun : conjugaison et sujet coïncident (-n), alors que aspect (ṭruhu-) et sujet (-n), bien que réunis dans un seul C, restent dissociables.

Une vue d'ensemble du système verbal berbère est donnée par Galand 1977 : 275-303. Nous ne rappelons que l'essentiel pour le kabyle, en renvoyant pour une description plus complète à Basset-Picard 1948:104-46 et Dallet 1960 I : 21-47

14.2 Les indices de personnes, désinences ou modalités verbales

En kab. les indices de personne, applicables aux 4 thèmes, sont les suivants :

singulier		pluriel	
i	-----y	2) impératif	n..... 2) impératif
2 m	t.....d	-----∅	t.... ..m -----t
f	" " "		t... ..mt -----mt 1)
3 m	y.....	n
f	t.....	nt ¹⁾ outt (cf. p. II9)

1) aux A.M., comme ailleurs en kabylie, t est occlusif après n; mais t est spirant

2) après m aux A.M., parfois occlusif ailleurs (p.ex. Djema Sahariāj)

2) ne s'applique qu'aux thèmes I et II

N.B. Le préfixe de la 3e pers.masc.sing. est i-devant une seule consonne, y- devant une consonne tendue ou gémignée, devant deux consonnes, surtout en débit lent, et devant une voyelle pleine, p.ex. iruh, il partit; yəksəm, il entra; yanna, il dit; yufa, il trouva.

Contrairement à l'arabe, le berbère n'a qu'une seule conjugaison pour l'accompli et l'inaccompli (et l'intensif). Seuls les verbes, dits d'état, ont, à l'accompli d'autres indices (cf.p.162 et 239)

14.3. Morphologie des thèmes et leurs valeurs

L'aspect en germanique peut être exprimé par des procédés lexicaux de dérivation: einschlagen, s'enāormir; erschlagen, abattre; hingeben, donner en se privant. Le berbère connaît ainsi tout "un système dérivationnel verbal" (Chaker 1973), sans parler des nombreux procédés (aspects objectifs, Aktionsarten cf. Prasse 1973: 32) dûs à l'expressivité p.ex. langage enfantin, langage féminin etc.

Ce qui est commun à tous les verbes kabyles, simples ou dérivés, ce sont les trois thèmes de base, avec souvent un 4e, dérivé du 3e. Ceux-ci ont été étudiés pour le parler des A.M. par J.M. Dallet dans "Le Verbe kabyle", lexique partiel du parler des A.M., I Formes simples, 1953. C'est une œuvre monumentale de 3532 verbes. Pour chaque verbe l'auteur donne, en plus des 4 thèmes et des noms verbaux, de nombreux exemples, sentences et proverbes. Une classification très détaillée est proposée. Un lexique récapitulatif français-kabyle complète heureusement cet outil devenu indispensable (bien qu'épuisé) à toute étude sur le verbe berbère.

Voici les 4 thèmes du verbe bnu bâtir, construire :

I -bnu- II -bənnu III -bnⁱ_a IV -bni-

La terminologie de ces thèmes varie selon les auteurs d'après l'idée que l'on se fait de l'utilisation, fonction ou valeur de ces thèmes. Nous traiterons d'abord les fonctions ou valeurs de ces thèmes (14.3) pour ensuite revenir sur leurs formes morphologiques et leur terminologie (14.4)

Valeurs, fonctions, significations des thèmes aspectuels

11.3.1. Le thème III

Le thème III présente l'action, s'il s'agit d'un procès, comme achevée, terminée, accomplie. En symbolisant l'action par un trait, le début de l'action par une borne à gauche, la fin par une borne à droite, on peut schématiser ainsi : $\boxed{\text{—————}}$

En général le thème III s'intéresse plus à la borne de droite qu'à celle de gauche. En cas d'action instantanée les bornes coïncident I .

Cette valeur peut correspondre à

A) Un passé, p.ex. un passé absolu par rapport au présent. Chaker 1973 : 196 parle d'un "ponctuel ou déterminé précis" cf 13.5.2.p.229; on peut le traduire par un prétérit ou un passé simple. Souvent le récit avance :

^{III} tēka- y- asent- əd i tmeqq¹ raniñ- ənni, ddzent- ət², dčant- ət³, elle leur² donna³ à⁴ grandes⁵ en question⁵, elles⁶ le⁷ pilèrent⁶ et le⁹ mangèrent⁸; elle en donna aux plus grandes qui...

Le passé peut être relatif: le thème III, souvent dans une phrase subordonnée, indique alors qu'une action est achevée avant qu'une autre ne commence :

nakkwa¹ ur² k- anttelliq⁴ arə², alamma⁵ ^{III} tēkid- ay- ə aman⁸, nous² ne³ te⁴ lâcherons⁴ pas⁵ jusqu'⁵à ce que tu nous⁷ donnes⁶ de l'eau⁸;

wiñ¹ ^{III} t- iä- yəmlaləñ³ yin- əs⁵ ..., celui¹ l'¹ayant rencontrée³, disait⁴; celui qui la rencontrait, disait...

B) Un présent; il est possible que l'état, dont il s'agit, soit le résultat d'une action achevée (résultatif, permansif) comme p.ex. le "present perfect" de l'anglais :

I have lived, zədyəy, je me suis établi, (donc) j'habite : $\boxed{\text{—————}} \text{——}$

Mais il se peut aussi que l'état soit un héritage de l'époque où le thème III était un statif (cf. p.) En tout cas on traduit par le présent :

- certains verbes de perception : ^{III} walaḡ, je vois; ^{III} sliḡ, j'entends cf ^I waliḡ, ^I sləḡ
- les verbes de sentiments, en arabe appelés "les verbes du cœur" : ^{III} həmmələḡ, j'aime; ^{III} yəbḡa, il veut; ^{III} uḡadəḡ, j'ai peur.

- surtout les verbes dits d'état ou de qualité, caractérisés par une série spéciale d'indices de personnes pour ce thème :

singulier		pluriel
məqq ¹ w ² rə ³ γ ⁴ , je suis grand	—— γ	məqq ¹ w ² rit, nous sommes grands
məqq ¹ w ² rə ³ d ⁴ , tu es grand	—— d	" " vous êtes grand(e)s
məqq ¹ w ² r ³ , il est grand	—— ∅	" " ils sont grands
məqq ¹ w ² rət ³ , elle est grande	—— t	" " elles sont grandes

Mais ces verbes, morphologiquement marqués, ne sont pas seuls à indiquer un état ou une qualité : ^{III}yərwa, il est rassasié (thème I = yərwu) ; ^{III}yən¹ya-yi² fad³, la soif³ me² tue¹, j'ai très soif. (th. I inəγ)

I4.3.2. Le thème I et ses valeurs

Contrairement au thème III, le thème I s'emploie rarement seul en kabyle, qui se distingue, en ce point précis, du chleuh et du touareg. Les rares cas où le thème I s'emploie sans particules (ad, ara) représentent des cas archaïques. On peut les regrouper sous A°) le Narratif B°) Valeurs modales.

A) Le narratif

Dans les contes le th. I s'utilise parfois, dans des conditions imprévisibles, avec une valeur de passé absolu, prenant la place du th. III, ou relatif.

Passé absolu ponctuel :

^{III}təkkər¹ yemma² žida³, ^Itəgg⁴w⁵ əd⁶ tašəbbwat⁷, ^Itərr⁶ tafədrəqt⁷, ^{III}təssmar⁸ ə ayəfki⁹, ^Itg¹⁰ asənt¹¹ əi¹²
^{III}asəbb¹w²ad³, Yemma² žida³ se leva¹, pétrit² la pâte³, posa⁴ le poêlon⁵, versa⁶ du lait⁷ et leur⁸
 fit⁹ une tachebouate¹⁰ (C.K.In.II : 41)

^{III}ssəbh¹ ənni² akka³ ə-əkkreñ⁴, ^Iafəñ⁵ tadadašt⁶ bb⁷wəqšiš⁸

Le matin¹, quand² ils³ se levèrent⁴, ils⁵ trouvèrent⁶ le doigt⁷ de⁸ l'enfant⁹

^{III}tənnə-y-as : a lalla¹, ass-agi² ad³ niwəl⁴ d ənnwal⁵; ^Itərr⁶ uskir⁷ bbuzzal⁸ f əlkanun⁹

elle¹ (la servante) lui² dit³ : "Madame⁴, aujourd'hui⁵ faisons⁶ la cuisine⁷". Elle⁸ (madame) mit⁹
 sur¹⁰ le feu¹¹ un plat¹² en¹³ métal¹⁴. (C.K.In.II : 17)

ar d ləhhun^{II} ar d ləhhun^{II} ar d ləhhun^{II}, a-³tt⁴-a³ takwi^I yemma⁵ žida⁶, təssawəl məhduq^{III}
 Ils marchaient, ils marchaient, ils marchaient, (là)voilà³ (que) Yemma⁵ Jida⁶ se réveill
 elle⁸ appela⁸ Mehduq⁹: rrent^I-as² tsusaf³-ənni⁴ f əlkanun⁶, lui² répondit¹ le⁴ crachat³ près⁵
 du foyer.. (C.K.In. II : 51)

Passé relatif :

təkkat-əd^{II} gr ifassū-is; win³ ṭ⁴-iḏ-yəmlalen^{III} yin-as^I..
 Elle¹ battait¹ des mains²; celui³ qui⁵ la⁴ rencontrait⁵, lui⁷ disait⁶... (C.K.In II : 75)
 win^{III} ḏ-isəddan² ad³ asənt-yini^I: əyyamt⁶ s axxam⁷; inint-as^I..
 celui¹ qui² passait² leur⁴ disait³: venez⁶ à⁷ la maison⁸. Elles⁹ disaient⁹...

Nous revenons sur l'emploi du thème I (avec ou sans ad) avec valeur de l'imparfait dans les deux derniers exemples (yin-as, inint-as) cf. I.4.3.4

Sur une centaine de pages dans C.K.In II nous avons trouvé 36 occurrences du thème I comme narratif, inégalement réparties selon les récits et les verbes : af (10), trouver; ərr (5), rendre; akwi (3), se réveiller; awəd, (4), arriver, atteindre; ini (3), dire; əgğ (2), laisser; əddi (2), passer; une seule occurrence pour les verbes suivants : rnu, ajouter; əls, s'habiller, mettre; səl, entendre; əḏ, manger; əg, faire; əgğw, pétrir; səu-ḏ, enfanter. Tous ces verbes sont mono- ou bilitères et indiquent un procès ou événement qui fait avancer le récit.

Fréquemment le CV qui précède est du th. III mais il peut être aussi du th. I ou II sans que la valeur de narratif soit altérée. Le verbe qui précède peut se trouver dans une phrase subordonnée ou dans un participe. On peut noter de nombreux changements de sujet entre le th. I et le verbe précédent. Parfois le th. I commence presque absolument p.ex. kra'bbussan^I ərnun-ḏ³ ti⁴ s snat⁴, quelques jours² après ils³ ajoutèrent³ un⁴ deuxième⁴ (C.K.In II : 17). Le narratif en début absolu d'un conte se trouve à Ouargla p.ex. yas-d¹ argaz² yəmlək³ tamttut⁴, il fut¹ un homme² qui avait³ une femme⁴.

Tout ceci montre qu'en kab. il ne s'agit pas d'une forme verbale liée ou enchaînée comme c'est le cas pour le chleuh, le touareg et le chaoui (cf. Galand 1977 : 298-299) : ici le thème I prend la valeur du thème précédent, qui, à la manière d'une clef

en solfège, donne le ton c.a.d. la valeur du thème.

Il est probable que la fréquence d'emploi du thème I comme narratif dépend du narrateur ainsi que du groupe verbal auquel le verbe appartient.

N.B. Un emploi figé d'inchoatif se trouve dans yarnu, ou yarna avec le sens de "puis, en plus" cf. Basset-Picard 1948 : 308, § 677 et Dallet 1960 I : 136, § 92.

B Valeurs modales : le thème I exprime alors un souhait ou vœu, une possibilité ou éventualité.

1) Optatif, exhortatif.

I III
awin' ayən² sean³, qu'ils¹ emportent² ce² qu'ils³ ont¹.

win' yəb'yan² ad³ yəddu⁴, yəddu⁵; celui¹ qui² veut² partir^{3,4}, qu'il⁵ part⁵. Dallet 1960 I : 29

win' yəsean² kra³, irəbbi⁴-t⁵; que celui¹ qui² en³ (enfants)², les⁵ élève⁴.

- C'est ainsi que l'on peut comprendre l'utilisation du thème I à la "place d'un deuxième impératif pour exprimer un ordre consécutif à une première injonction"

(Dallet o.c. : 29). Basset-Picard 1948 parle du thème I "en séquence d'impératif".

Normalement l'impératif a des désinences propres (cf. p. 236), suffixables aux thèmes

I et II. Au lieu de ruḥat' awdət² ar³ tala⁴, partez¹ allez² à³ la source⁴, ⁽¹²⁾

on peut avoir : ruḥat' tawdəm ar tala, " " " " " " "

- Une deuxième souhait consécutif à un premier, exprimé par ad + thème I, suit le

même traitement : alkəhs¹, a k'-yanzū² rəbbi³ yənzū-y-ay⁴, la détresse¹, que² Dieu⁵ t'en pré-
servé⁴, qu'il⁶ nous⁷ en préserve⁶.

De ces valeurs de souhaits, de vœux et d'encouragements on passe graduellement aux valeurs d'une

2) Éventualité ou possibilité :

win' aa² yi³-ā-iyədlən⁴, yāwi-yi⁵ batəl⁶, celui¹ qui² m³ jette⁴ par⁴ terre⁴, m'⁶ emporte⁵ pour⁷ rien⁷

= qu'il n'emporte, ou, il peut m'emporter.

Cette valeur modale d'éventualité est surtout maintenue dans l'archaïque ula ..., il n'y a pas... :

⁽¹²⁾ Sur la "séquence d'injonctions" en arabe et berbère cf. notre communication au 3e Congrès Chamito-sémitique, Londres, Mars, 1978.

ula' ank² t-ia-wagban³, il' n'y' a' pas comment ils² lui⁴ répondront, comment pourraient-ils⁴ lui répondre !

ula' sani² ruha³, il' n'y' a' pas où j'irai³, où pourrais-je aller ?

ula' ansi² m-d-narr³ tašabbwat⁴ il' n'y' a' pas d'où nous⁴ renions⁵ la tachebouate, d'où devrions nous rendre la tachebouate ?

ula' i k-əhku³, il' n'y' a' pas ce² que je te³ dirai⁴; je n'ai rien à te dire; que veux-tu que je te dise.

On note l'absence de la particule ara, nécessaire dans l'expression équivalente ulaš d aš^u ara³ k-əhku³, il' n'y' a' pas quoi² je te³ raconterai⁵, que pourrais-je bien te raconter !

En chleuh l'expression "je n'ai pas de quoi." se traduit par le th. II v. ex.

ur' dar-i mā šəttay⁵, n'est pas chez moi³ ce⁴ que je mangerai⁵(s), je n'ai pas de quoi manger. En kab. ula i ččəy^I ou ulaš d aš^u ara ččəy^I.

En résumé on peut dire que le thème I seul, en kab., est rare et archaïque, un deuxième souhait ou impératif excepté. La valeur est donc surtout modale, mise à part quelque narratif occasionnel. Ces mêmes valeurs modales sont le plus souvent et plus couramment exprimées par le thème I précédé d'une particule (ara en phrase relative, ad ailleurs).

Le Thème I précédé d'une particule ad-verbale (modale).

Le procédé de loin le plus fréquent et le plus courant pour exprimer des souhaits et des éventualités est de faire précéder le thème I par a(d) ou ara¹⁾ :

a¹ Km-ig² rəbbi d lafnar³ bbwəxxam⁴, quā⁵ Dieu⁶ te⁷ rende⁸ (c'est) comme la lampe⁶ de ta maison⁷ (souhait à la fiancée).

Une des formes de l'éventualité est le futur (affirmatif) : ad iruh, qu'il aille, il se peut qu'il aille, il pourra(it) aller, il ira.

Mais le caractère modal reste toujours possible p. ex. dans a s-tini^d

1) ad, ara sont des particules ad-verbales qui peuvent s'associer aux thèmes I et I mais sont incompatibles avec le th. III

Cette expression illustre bien les deux sens 1) tu lui diras 2) on dirait que..

Voici un exemple du 2e sens :

III /
 yəqqim yəqqim yəqqim ar² almi² d yiwət³ taswiēt⁴ isəl⁵ ad⁶ as-tini⁶ d tizgi⁷ mm ləwhu⁸
 il attendit¹ il attendit¹ il attendit¹ jusqu'²à ce que² à un³ certain moment⁴ il entendit⁵
 on aurait dit⁶ une forêt⁷ pleine⁸ de bêtes⁹.

Il nous faut maintenant traiter l'emploi de ad + th.I (ou parfois le th.I seul récemment signalé par Galand 1977: 302-303 et qui semble correspondre à une des valeurs du th.II. Pour mieux voir s'il y a opposition, concurrence ou distribution complémentaire entre le th.I et II, dans ce cas précis, voyons d'abord les valeurs du th.II

14.3.3. Le thème II et ses valeurs

Remarque préalable

Dans l'étude des 3 thèmes il est essentiel de les opposer d'une façon systématique pour découvrir leurs valeurs propres; d'habitude on n'utilise qu'une opposition paradigmaticque c.a.d. on oppose le th.I p.ex. -ədd au th.II-təjj et III-dca. Nous pensons qu'il est utile de prendre également en considération les contrastes syntagmatiques p.ex. la valeur du th.III dans les exemples suivants est précisée ou sélectionnée par le thème qui le suit :

- 1) mi¹ tga² akka³, yanna⁴-y-as⁵.. lorsqu'elle² fit² ainsi³, il lui⁴ dit⁴ (passé simple)
 2) mi¹ tga² akka³, a⁴ s-yini⁵.. a°) quand elle² faisait² ainsi³, il lui⁴ disait⁴.. (répétition)
 b°) quand elle fait ainsi, il lui dira.. (éventualité)
 3) mi¹ tga² akka³, yin-as⁴.. soit 1) soit 2 a)

Les valeurs possibles du thème de la phrase subordonnée sont réduites à celle compatible avec le thème de la principale. (cf. 14.3.4).

Revenons aux valeurs du th.II, qui sont parfois difficiles à distinguer. En général ces valeurs ont en commun que l'action est considérée, non pas comme achevée ou accomplie (th.III), ni comme un chaînon dans une suite d'actions ou de procès (th.I) mais dans sa dynamique interne c.a.d. dans son déroulement, développement ou exten-

sion : on ne tient compte ni du début, ni de la fin. Si le propre du th. III est d'avoir sa borne de droite close, celui du th. I d'avoir la borne de droite ouverte, le th. II se caractérise par l'absence de bornes ou, ce qui revient au même, par l'étalement de l'action, étendue sur une seule période ou monnayée en plusieurs tranches. Le th. II a en commun avec le th. I que la borne de droite reste ouverte. [

On peut donc ainsi symboliser les 3 thèmes :

(ad. th. I ———— [th. II - - - - [th. III ————]

Le th. II peut avoir une valeur de continuatif, d'itératif ou une valeur modale.

A) Le continuatif

Lorsque le procès ou l'action s'étend ou se prolonge sans interruption, en continuant son cours en une seule fois, on peut parler de continuatif. On peut le comparer à la forme progressive en angl., bien que celle-ci ait un emploi plus restreint.

Le th. II, comme continuatif, s'accompagne de particules ad-verbales, réservées au seul th. II : aux A.M. *la, a la, ar*¹⁾; cette dernière a probablement une nuance d'intensité (cf. Galand 1973 : 95, § 5) p. ex. :

ar ləhhunt, ar ləhhunt ar ləhhunt, elles marchaient, marchaient, marchaient

ar yeɣxəmmim, il est en train de réfléchir; il réfléchissait

la iləɛɛəb, il est (était) en train de jouer.

a la yeɣɛəggid, il se mit à orier.

Le th. II peut contraster avec un autre : il y a alors incidence ou concomitance :

III, ² amsi³ la ⁴ iləɛɛəb, elle ¹ y ² trouva ³ un chat ⁴ en train ⁴ de jouer

III, ¹ yeslā i lewhu² la ³ tsuyun, il ¹ entendit ² les bêtes ³ orier

B) L'itératif ou habituel

Lorsque la même action ou le même état recommence après interruption ou en cas d'une habitude ou vérité générale, on peut parler d'un itératif ou habituel.

Les A.M., comme leurs voisins les Irjen, onstent alors les particules (a) *la, ar*.

1) ailleurs en Kabylie on trouve p. ex. *a, da*

II, ²hakkun-ay-d ³yam̄yaran ⁴əf ⁵wakkən ⁶xəddmən ⁷zik ⁸iməzwura-nnəy, Picard 1958, texte 8, l.25
Les vieillards racontent souvent comment faisaient nos ancêtres.

II ²akka' ay ³t̄tuzumən ⁴warras-ənnəy, Picard o. o. t. 6, l. 30

C'est ainsi que jeûnent nos enfants (habituellement).

II ²xəddmən ³azəggig ⁴am ⁵ibewən ⁶am ⁷z̄zilbant; ⁸t̄tawdant-əd ⁹zik, ¹⁰t̄təfən-tən ¹¹məddən d ¹²ləməawna
On fait des légumineuses aussi bien fèves que pois. Elles mûrissent de bonne heure.

Les gens y trouvent une aide. Picard o. o. t. II, l. 4-6

II ²uyalənt ³di ⁴z̄zəlbiba ⁵q̄qarənt ⁶A.M., ⁷elles ⁸devinrent ⁹folles ¹⁰de ¹¹peur ¹²et ¹³disaient ¹⁴constamment, ¹⁵de ¹⁶frayeur ¹⁷elles ¹⁸ne ¹⁹savaient ²⁰que ²¹dire ...

Il va de soi que très souvent il est impossible de distinguer entre itératif et continuatif, surtout pour des verbes qui indiquent un état ou une disposition mentale, p. ex. : ²am̄yar, ³t̄hadarən-t, le ⁴vieillard, ⁵on ⁶le ⁷respecte

II ²hakkmen ³yəf ⁴tmurt-ami, ⁵ils ⁶regnaient ⁷longtemps ⁸sur ⁹cé ¹⁰pays ¹¹(fin de conte,

Si nous distinguons quand même entre les deux, c'est que seul l'itératif semble parfois l'équivalent de ad + th. I.

C) Une valeur modale

- Le thème II indique aussi une aptitude ou potentialité et cela non seulement pour les verbes de perception (cf. p. 238 B) :

II ²argaz-agi ³yəfwali, ⁴mačči ⁵d ⁶aderyal, ⁷cet ⁸homme ⁹peut ¹⁰voir, ¹¹il ¹²n'est ¹³pas ¹⁴aveugle

II ²argaz-agi ³isəll, ⁴mačči ⁵d ⁶azəzuzug, ⁷cet ⁸homme ⁹peut ¹⁰entendre, ¹¹il ¹²n'est ¹³pas ¹⁴sourd.

II ²ad ³iyi- ⁴tnežrən ⁵asənduq ⁶iləhhun ⁷wəhd-əs, ⁸vous ⁹me ¹⁰feres ¹¹un ¹²coffre ¹³pouvant ¹⁴marcher ¹⁵seul
vous me ferez un coffre qui puisse marcher seul.

²a-³t̄t-⁴an ⁵təblat-⁶iuna, ⁷reffden-⁸t̄ ⁹rəbein ¹⁰əššbab ¹¹srusun-¹²t̄ ¹³rəbein ¹⁴əššbab, FDB, n°99:179 DJS
la voilà, cette dalle, 40 jeunes hommes peuvent la soulever, 40 jeunes hommes peuvent la reposer, il faut 40 jeunes hommes pour la soulever, 40 pour la reposer.

Le th. II indique ici un état ou une capacité : il sert donc plutôt à exprimer une description qu'une succession d'événements ; sous forme de participe il joue le rôle d'un adjectif épithète : asənduq iləhhun, un coffre "marchant".

- Cette valeur modale du th.II est grammaticalisée en kabyle dans l'emploi obligatoire de ce thème pour le futur négatif et la défense (impératif négatif); les expressions avec ammar, anda, ɣur-ək, fais attention à ce que .., en font partie :

ur' ^{II} iləhh' ¹u' ara', il' ²ne' ¹marchera' pas.
 ur' ^{II} ləhhu' ara', ne' ²marchez' pas
 anda' tyəllid' prends' garde' de ne pas' ²tomber

Nous avons déjà vu cette valeur de possibilité ou éventualité pour le th.I, précédés de ad ou ara (cf.p.241,2). Si, en plus, le th.I a une valeur d'itératif ou d'habituel (cf.Galand 1977: 302-3), on peut se demander si les deux thèmes, ad + th.I et le th.II, peuvent se substituer l'un à l'autre librement (variation libre) ou selon un certain conditionnement (distribution complémentaire).

Pour bien poser le problème, rappelons qu'en kab. le th.I s'emploie actuellement, en dehors de l'impératif et de quelques cas archaïques, toujours avec ad ou ara. Le th.II par contre a, en plus de ad et ara, ses particules propres, surtout présentes pour le continuatif (cf.p.244).

14.3.4. Oppositions et contrastes entre les thèmes I et II

L'opposition paradigmatique des deux thèmes précédés de ad ne pose aucun problème :

^I
 ad qəssrən, ils bavarderont, causeront;
^{II}
 ad əqəssirən, ils feront des brins de caouette

^I
 əfk' as- t', donné-le³-lui²

^{II}
 tək' as- t', donné-le³-lui² (toujours, souvent)

^I
 ad yəfk' alə³ ayən⁴ yəlhan⁵, il' ne' donnera' que³ ce⁴ qui⁵ est bon⁵

^{II}
 ad yəttək' alə³ ayən⁴ yəlhan⁵, il' (lui) donnera' souvent² de bonnes⁵ choses⁴

Le th.I envisage l'action comme un tout, le th.II comme divisible, sécable, se prolongeant ou se répétant.

Ce qu'il faut opposer c'est le th.II seul et le th.I précédés de ad, puisque

1) L'opposition au niveau de l'impératif serait moins efficace pour les parlars berabers du Maroc cf. Willms, 1972^a: 242, § 5II2I.

c'est ainsi que chaque th. représente une valeur itérative ou éventuelle.

Nous pensons cependant (cf. p. 243) que les valeurs propres de chaque th. resso-
tent mieux dans un contraste¹⁾ syntagmatique : l'aspect se précise dans une suite
de thèmes différents.

Dans une chaîne de verbes différents (a, b, c, ...), où l'ensemble se répète, mais
où chaque verbe ne se répète pas indépendamment de l'ensemble, on utilise ad + th.
Il y a une suite ou succession : le verbe b p. ex. vient après a et avant c. Prenons
la suite de deux aspects dans l'exemple suivant :

III I

wia ꞑ-iwalan, a s-yini

Le th. III présente l'action de "voir" (wali) comme achevée, accomplie par rapport à
l'action du th. I "dire" (ini) : il y a d'abord "voir", ensuite "dire". Mais le th. I
a la borne de droite ouverte (cf. p. 244) : c. a. d. la répétition cyclique de l'ensem-
ble ("voir-dire") est ni impliquée ni exclue ; cette répétition peut être aussi bien
dans l'avenir que dans le passé : celui qui la voit (l'aura vue), lui dira

celui qui la voyait, lui disait

Par contre le th. I seul, sans la particule a(d), permet bien la répétition dans le
passé, mais pas dans l'avenir : wia ꞑ-iwalan, yin-as : ici la borne de droite ne
reste ouverte que pour le passé, probablement à cause du caractère narratif du th. I
seul.

Comme le th. III se prête volontiers à exprimer une suite d'actions ponctuelle
dans le passé — — —, ainsi ad + th. I est éminemment apte à décrire une suite
d'actions éventuelles — — — dont l'ordre et la succession sont plus impor-
tants que leur réalisation, p. ex. dans une recette, un mode d'emploi. Ceci correspond
à l'infinitif français dans : "Prendre du lait, délayer la farine etc.". Le th. I garde
cette possibilité même s'il est précédé, dans une phrase subordonnée, par une th. III.
On peut symboliser de la façon suivante (a, b, c, ...) ^{1, 2, 3^x}, où a, b, et c sont du
th. I ou (a b) ^{1, 2, 3^x}, où a = th. III et b = th. I. L'exposant qui indique le nombre

1) En empruntant cette terminologie à la phonologie (opposition, contraste), nous ne
voulons point suggérer que la syntaxe s'organiserait comme la phonologie.

de répétitions n'est pas impliqué dans la valeur propre du th.I, mais est toléré ou admis.

Le th.II par contre s'est spécialisé pour indiquer une répétition individuelle de chaque action sans qu'il y ait ordre ou coordination de l'ensemble. On a donc (a² ^w) (b³ ^X) (c⁵ ^w) etc. Il peut y avoir simultanéité ou concomitance : le th.II a surtout un but descriptif, alors que le th.I (et III) favorisent l'aspect dynamique du récit.

Exemples

dəg wədrar ^{II} t̥t̥əzzilən ak^w məddən; kərrzən irdən t̥-^{II} t̥əmzɪn ...

A la montagne les gens ont quelques parcelles en culture; ils cultivent du blé et de l'orge.

t̥t̥əzzilən dəyən kra^{II} ibawən t̥-^{II} t̥zilbatt...qlil bbwin yəzzağawən (Picard 1958, t.10: Ils cultivent aussi un peu de fèves et de petits pois...rare est celui qui récolte assez pour vendre.

On voit que les procès sont juxtaposés, sans ordre ou relation entre eux. Par contr

Kull^I ass² Kull² ass² a² ā-teəddi t̥zəzert... a⁶ ā-təls^I di lehrir d⁸ əddhəb,

Tous les jours la gazelle passait...elle (la fille) mettait de la soie et de l'or,

a^I t̥-^I id-təseɪn t̥əseɪ w-təseɪn...təndint⁵ mərra ad⁷ et̥əgğbən di t̥zəzert⁹

99 la suivaient.. Toute la ville admirait la gazelle.

akken^{III} ā-teədda, t̥muqel^{III} t̥əq̥sišt, t̥ənnə-y-ās..

(Un jour) lorsqu'elle passa, elle regarda la fille et lui dit... (C.K. In II : 9)

Ce qui clôt la série itérative de ad + th.I ce sont les th.III t̥muqel, t̥ənnə-. C'est dans la dernière phrase que l'on passe de la répétition (imparfait) à l'événement ponctuel (passé simple). La répétition n'est pas la valeur propre du th.I. Si on enlevait la dernière phrase (akken...), on pourrait traduire, en s'imaginant un ordre du roi : Tous les jours la gazelle passera, elle mettra, 99 la suivront, et

L'exemple suivant décrit les activités d'un tailleur : certains verbes ont le

th. II, d'autres le th. I :

ad yeṭṭektili, ad yeṭeawad ad igəzgem tubbitin,

il mesure (plusieurs fois), il recommence, il coupe des petits morceaux

ad ixid^I s uməzger², ad iqiss^I i bab n əssi d-wamək ara ixid^I əlhağa-nni⁸ (Pic. t. 4, l. 5-7)

il coude en faufilant, essaie au client c'est alors qu'il coude (définitivement) la chose.

Les th. II indiquent des répétitions dont l'ordre et le nombre importent peu, tandis que les th. I sont à prendre dans l'ordre et constituent un ensemble qui se répète.

Prasse MGT VI 1973 : 38, appelant le th. I "imparfait" décrit ainsi cette valeur de ad + th. I : il "devient souvent un itératif virtuel, qui constate les faits isolés d'une chaîne d'événements reproductible... Il souligne ainsi le caractère itérable de la chaîne entière, bien que chaque fait singulier y soit un procès non itéré".

Voici encore d'autres exemples :

mi tga akka, a d-əylint^I ttəyyat⁶ uħəddur⁷

Lorsqu'elle faisait ainsi, les plis de feuilletées tombaient; rien que de faire le geste et les plis tombaient (C.K. In II p. 17).

La femme qui est moins bonne cuisinière, a droit au thème III (o.c.p. 19) :

mi tga akka i ifassn-is, naṭdan⁷.

Lorsqu'elle fit ainsi à ses mains, elles s'y collèrent.

tiyilt i yer² bbwden, ad as-inint^I.. (o.c.p. 85)

La colline vers où elles arrivaient, elles disaient; quand elles arrivaient à une colline, elles demandaient ..

La fréquence de la construction

La construction du th. III dans une phrase subordonnée suivie de ad + th. I dans la principale avec le sens d'une "chaîne reproductible" est très fréquente.

Chez Picard 1958 il y a, sur 152 pages de textes en kabyle, 230 occurrences

de mi + th.III comme phrase subordonnée. Quel est le thème dans la principale ?

IO ont le th.III, IO le th.II et 2IO le th.I, donc :

- IO mi + th.III, th.III

- IO mi + th.III, th.II

- 2IO mi+ th.III, th. I

Le verbe de la principale qui contient le th.III indique une action ponctuelle.

Le peu d'exemples du th.II dans la principale s'expliquent : le th.II (continuatif, itératif) s'accommode mal à une action précédente, présentée comme achevée (th.III).

Ce n'est pas par hasard que la plupart des exemples de th.III, suivi du th.II, indiquent un état ou posent un cadre temporel, simultanément à quoi l'action du th.II

peut se dérouler, p.ex. :

mi yəbbwəd¹ əlwəqt² ggifərr³, a ə-yəṭṭhadar⁴ ifərr⁵ (Pic.t.I6, p.53, l.2I)

Quand arrive le temps des feuilles, il en apporte de temps en temps

mi ə-təbbwəd¹ ššətwa², mkull³ yiwən⁴ izəmme⁵ əd isṭarən⁶

Quand arrive l'hiver, chacun ramasse (souvent, partout) du bois.

mi məzziyit¹, neṭruhu² al lakul³

Quand nous étions petits, nous allions à l'école.

wiṅ ur nesəl¹ izgarən², ineqqəs³ s ugelzim⁴

Celui qui n'a pas de boeufs, travaille à la pioche.

Il est clair de ces exemples que seul le verbe de la principale (thII) se répète, le th.III fournissant le cadre de concomitance. (l'action du th.III n'a lieu qu'une fois).

Il n'en est pas de même pour les constructions avec mⁱ ara + th.I : sur 100 occurrences de ce type, 50 sont suivies du th.II dans la principale, qui indique alors une habitude ou vérité générale. Contrairement à mi + th.III, mⁱ ara + thI peut suivre la principale.

mⁱ ara isəggen walbaəd¹ rəmdan², ṭṭawin-t wid i s-yəṭṭilin d anuzum³ (Pic.t.7, l.3-4)

lorsque quelqu'un fixe son (premier) ramadan, ceux lui étant (proches) l'amènent

1) "C'est souvent un procès qui constitue la circonstance dans laquelle un événement se déroule, exprimée par une subordonnée circonstancielle" (Prasse 1973 : 4I)

¹⁰
¹¹
 c'est jeûnant; lorsque quelqu'un fixe son premier ramadan, sa famille l'amène en premier jeûnant.

I II
 mⁱ ara ruhett tilawin ad ag^wmett, ṭṭsetṭḷett (Pic. t. 9, l. 6)

Lorsque les femmes partent pour puiser de l'eau, elles tardent...

On peut objecter que les textes des Irjen (Picard 1958) ne sont pas valables pour les A.M. C'est pour cela que nous terminons par deux passages qui veulent

tester et illustrer l'hypothèse sur les oppositions et contrastes des aspects aux

A.M.: yamma žida'...^{III} teaš-iten³ ar⁴ almi⁴ d'asmi⁴ bbwədn⁵ i⁵ mfaš⁶: kəssn-^{II} as əlmal⁷ ⁸ ils⁷ faisaient⁷ pař

Yemma žida' les³ nourrit² au point⁴ qu'ils⁵ commencèrent⁵ à être⁶ utilis⁶: trē les⁷ bētas⁷,

xəddamn-^{II} as əššy³wəl³, ṭṭsəggidn-^{II} as-⁵ əd⁵; nəṭṭa, uhḍiq, mⁱ i⁸ yəbbwəd⁹ ʔal¹⁰ ləxla¹⁰,

lui² faisaient¹ son travail³, chassaient⁴ pour elle⁵; (lui), Finaud⁷, arrivé⁸ à la campagne¹⁰,

a s-^I ə-² inəy³ rəbca⁴ tsək^wrin. ṇy⁵ əyan⁶ yufa⁷ kan, a s-^I t-⁸ id⁹ yawi; wayəd¹⁰, ungif¹¹, ass-¹² a¹³

tuait⁴ perdrix³. ou tout⁵ ce qu'il⁶ trouvait⁷, il⁸ le lui⁹ apportait⁹; l'autre¹⁰, Simplet¹², un jour¹³

a s-^I ə-² yawi³ tasəkkurt⁴, ass-⁵ a a s-^I ə-⁶ yawi⁷ afurux⁸... nəṭṭat⁹ ṭṭṭarra-y¹⁰ asən¹¹ ələiwad¹²

il³ lui² rapportait¹ une perdrix⁴, un jour⁵ un oiseau⁹. elle¹⁰ le leur¹² rendait¹¹

yibbwass¹ yanna-y-^{III} as wungif³: əsimi⁴, imi⁵ d'adadda⁶ məhduq⁷, ṭṭṭakd-^{II} as sin¹⁰ sin¹²...

Un jour¹ Simplet⁴ lui³ dit²: pourquoi⁵, puisque⁶ c'est⁷ mon frère⁸ M, tu lui⁹ donnes¹⁰ deux fois¹¹ plu¹²

tenna-y-^{III} as: a mmi², məhduq⁴ ṭṭaḳy-^{II} as sin⁵ sin⁶ ələaxatə⁷ inəqq-^{II} əd⁸ sin⁹ sin¹⁰ (C.K. Ir II:43)

Elle¹ lui² dit³: mon fils⁴, j'é donne⁵ à Finaud⁶ deux fois⁷ plus⁸ parce⁹ qu'il¹⁰ tue¹¹ le double¹².

Dans ce premier passage le th. II s'emploie volontiers dans une principale, non précédée d'une subordonnée (kəssən, xəddmən, ṭsəggidan): ces verbes (faire paître,

travailler, chasser) ne font pas partie d'une suite ordonnée: il y a soit explici-

tation soit simultanéité. Même dans la dernière phrase (ṭṭaḳy, inəqq-əđ, je lui don-

ne toujours.. il tue toujours) les deux verbes ne sont pas englobés dans une répé-

tition cyclique: ce serait: mⁱ i¹ genya² sin³, a s-^I ṭaḳ sin⁴, quand⁵ il⁶ en tuait⁷ deux⁸,

elle⁹ lui¹⁰ donnait¹¹ deux¹². C'est cette dernière construction que l'on trouve dans:

mⁱ i¹ yəbbwəd², a s-^I ə-^{II} inəy³, (chaque fois) quand⁴ il arrivait⁵, il lui⁶ tuait⁷. cf.:

mi¹ ə-^{III} ṭəbbwəd² ššətwə³, izəmme-^{II} əđ isyərən⁴, (une fois) l'hiver⁵ arrivé⁶, il ramassait⁷...

Dans le second passage, pris dans le conte "Moumouche l'aveugle anthropophage",

(CKIn.II: 83 sq.) un père veut abandonner ses filles :

^{III} /
ieəllq-asənt² tašabsəqt³ ed-wəzduz⁴ zdaxl-is⁵ d-təqzunt⁸,

Il' (leur²) accrocha' une boîte³ avec⁴ un maillet⁵ dedans⁶, (le tout) accompagné⁷ d'une chien⁸
nəŋŋa¹ irəwl-əð² s axxam³, yəgga-tənt⁴ diŋ⁷ ; taqzunt⁸ ad təŋnəggiz¹⁰

Lui' s'enfuit² à³ la maison⁴, il⁵ les⁶ abandonna⁵ là⁷; la chienne⁸ faisait⁹ des sauts¹⁰, (et)

tašabsəqt¹ yak² d-wəzduz³ ad tətəntunən⁵

la gamelle¹ avec² le maillet³ résonnaient⁵.

Ici les sauts de la chienne et les résonnances de la gamelle ne sont pas synchronisés : les deux actions ont lieu simultanément et dans le désordre. En synchronisant on obtient : taqzunt^I ad tənəggez^I, tašabsəqt^I ad tətəntən^I ou mi^{III} tənəggez² taqzunt³, ad tətəntən^I tsəbsəqt⁶, chaque fois que la chienne sautait, la gamelle résonnait.

Le th.II dans le même contexte serait incorrect :

* mi^{III} tənəggez² taqzunt³, ad tətəntən^{II} tsəbsəqt⁶, quand la chienne sauta, la gamelle ne cessait de résonner.

Il y a incompatibilité entre le th.III (tənəggez), qui présente l'action ponctuelle (elle sauta) comme achevée, et le th.II (tətəntən) qui exige la concomitance ou la simultanéité.

Conclusion de I4.3.4

L'opposition ad + th.I / ad + th.II (cf.p.246) devient impossible, lorsqu'il y a une contrainte syntagmatique aspectuelle (th.III avec valeur ponctuelle) ou, pour le dire autrement, si l'ensemble d'un énoncé, composé d'une subordonnée avec th.III (valeur ponctuelle) et d'une principale, doit subir une répétition cyclique, le verbe de la principale ne peut avoir que ad + th.I. On ne peut pas parler de neutralisation des deux aspects car le th.I ne prend pas la valeur spécifique du th.II, ni une valeur, synchroniquement commune aux deux. Si cependant le th.I ne s'oppose pas à une interprétation itérative à cause de sa valeur d'éventuel, cela s'explique

car le th.I a donné naissance, historiquement et morphologiquement, au th.II. Ce sont les différences morphologiques des thèmes qu'il nous reste à examiner ainsi que la classification des verbes. Ainsi après avoir vu les valeurs et la morphologie des thèmes, on comprendra plus facilement la terminologie, qui varie avec l'idée que l'on se fait du système oppositionnel aspectuel.

I4.4.I Morphologie et classification des thèmes

Nous suivons la classification du verbe kabyle telle que la présente Dallet 1953 dans son "Verbe Kabyle", qui est beaucoup plus qu'un glossaire. Par les exemples multipliés d'expressions, de sentences et de proverbes cette étude se propose d'étudier, à travers une langue parlée, un fait social. Elle comprend trois parties

- 1) un lexique kabyle-français du verbe (3532 articles) donne les thèmes principaux leurs racines et les ~~nom~~ verbaux ainsi que les exemples d'emploi.
- 2) La classification par "types de conjugaison" avec des tableaux
- 3) un lexique récapitulatif français-kabyle

Examinons de plus près cette deuxième partie (o.c.:373-427) : 7 groupes de verbes sont distingués d'après la place qu'occupent les voyelles par rapport aux consonnes radicales et d'après la présence ou l'absence d'alternance vocalique, aussi appelée "Umlaut" ou "apophonie", entre les thèmes I et III : la classification est donc surtout basée sur l'opposition morphologique du th.I (l'aoriste) au th.III (le prétérit). A l'intérieur de chaque groupe l'auteur fait une place aux différentes formations du th.II (aoriste intensif).

Dans une lettre du 11/8/51 A. Basset écrit à J-M. Dallet : "J'ai commencé à étudier cette splendide liste de verbes le 3 aout et je viens de terminer ce premier examen. J'en ai apprécié la précision et la rigueur du classement, fondé sur quelques critères bien nets. C'est à dire qu'il est parfaitement acceptable. Néanmoins je vais tacher de mettre sur pied... un classement parfois légèrement différent ; surtout un peu plus articulé, que le vôtre, puisque je tiens compte à la fois de l'aoriste, des prétérits positif et négatif et de l'aoriste intensif. J'ai besoin,

avant de vous l'envoyer, de le revoir encore, car, comme il s'agit en quelque sorte d'une quadrature de cercle, pas plus que le vôtre ne vous satisfait entièrement, le mien ne me satisfait absolument...".

Dans la même lettre il dit encore : "Je n'ose faire intervenir les noms verbaux (dans le classement), qui risqueraient de brouiller les choses".

Le 12 octobre il écrit de nouveau : "...Quand vous publierez les formes dérivées, vous pouvez joindre, en appendice, le rappel des noms verbaux de la forme simple, avec leur état d'annexion, renforcées et non renforcées, le cas échéant. La connaissance de l'état d'annexion des noms verbaux est en effet capitale pour l'étude des conjugaisons et je suis furieux contre moi-même, de ne pas vous l'avoir rappelé à temps..."

Résumons les critères possibles d'un classement de verbes :

- oppositions des thèmes de l'aoriste (th. I) et du prétérit (th. III)
- formation de l'intensif (th. II) et du prétérit négatif (th. IV)
- noms verbaux avec leur état construit

C'est le premier critère qui restera fondamental pour Basset et Dallet.

Voici quelques verbes de chaque groupe et le pourcentage de chaque groupe par rapport à l'ensemble des verbes (3448) regroupés sous les listes (séries et conjugaisons) p. 373-427

Groupe I : verbes à voyelle zéro : 2102 c.a.d. 60,9 % de l'ensemble.

	I	II	III	IV	Nom verbal
écrire	- ktəb-	- kəttəb-	- ktəb-	- ktib-	aktəb
enclore	- frəg-	- f̣ṭəfrəg-	- frəg-	- frig-	afrəg
piquer	- qqəs-	- təqqəs-	- qqəs-	- qqis-	tuqqəs
faire honte	- bbəhdəl-	- ḅḅəhdil-	- bbəhdəl-	- bbəhdəl-	əbəhdəl
continuer	- kəmməl	- ḳḳəmmil-	- kəmməl-	- kəmməl-	əkəmməl

Groupe 2 : 483 verbes (14%) à voyelle pleine

pancher	- mal-	- ṭmal-	- mal-	- mal-	amili, tumal
---------	--------	----------	--------	--------	--------------

1) le lexique kabyle-français de la première partie comprend 3532 verbes

	I	II	III	IV	Nom verbal
être terminé	-fukk-	-ʃfukku-	-fukk-	-fukk-	afukku afakk-
revenir	-uʃal-	-ʃʃuʃal-	-uʃal-	-uʃal-	tuʃalin

Groupe 3 (sans les n^{os} 3.II, 3.I2, 3.I3, 3.I4¹⁾) ne contient que 47 verbes (1,4%) à alternance vocalique préradicale : le nom verbal a une voyelle constante.

recommencer	-aləs-	-ʃʃaləs-	-uləs-	-ulis-	allus tullisi
prendre	-aʃ-	-ʃʃaʃ-	-uʃ-	-uʃ-	tuʃin tiʃin

Groupe 4 (sans les n^{os} 4.38, 4.39, 4.40, 4.41, 4.42¹⁾) rassemble 281 verbes (8,2%) à alternance vocalique intraradicale :

railler	-laqəb-	-ʃʃlaqəb-	-luqəb-	-luqəb-	alaqəb
rencontrer	-ʃʃəmlili-	-mlal-	-mlal-	-mlal-	əmlili
	-ʃʃimlil-				

Groupe 5 a, à peu près, la même extension que gr.4 : 273 verbes (8,2%) mais concerne l'alternance vocalique postradicale.

construire	-bnu-	-bənnu-	-bn ⁱ _a -	-bni-	bənnu
avoir en dégoût	ʃunfu-	-ʃʃunfu-	-ʃunfa-	-ʃunfa-	aʃunfu

Groupe 6, le plus petit groupe après gr.3, (auquel il faut ajouter les verbes 3.II-3.I4 et 4.38-4.42) ne concerne que 92 verbes (2,6%) à double alternance vocalique, préradicale et intraradicale, ou préradicale et postradicale, ou intra-et postradicale

Alternance préradicale et intraradicale :

mériter	-iklil-	-ʃʃiklil-	-uklal-	-uklal-	aklili, tuklali
---------	---------	-----------	---------	---------	-----------------

Alternance préradicale et postradicale

être	-ili-	-ʃʃili-	-ll ⁱ _a -	-lli-	tullin, tilin
------	-------	---------	---------------------------------	-------	---------------

Alternance intraradicale et postradicale

chercher	-nadi-	-ʃʃnadi-	-nuda-	-nuda	tanadit tunadin
----------	--------	----------	--------	-------	-----------------

Groupe 7 représente une classe de 170 verbes dits de qualité (4,9%) avec des traits morphologiques spécifiques et des indices de personnes spécialisés pour le th.III (cf.P.239) : -imʃur -ʃʃimʃur meqʃwəʃ- meqʃwəʃ təmʃər

¹⁾ Ces verbes des groupes 3 et 4 appartiennent au gr.6 (6.I-6.6) selon une remarque de A.Basset dans une lettre à Dallet du 27/5/54.

14.4.2. Terminologie et système oppositionnel aspectuel

Sur l'ensemble des 7 groupes de verbes, un quart seulement (les gr.3,4,5,6 et 7 c.a.d.25,3%) connaît l'opposition de l'alternance vocalique entre le th.I(aoriste) et le th.III(accompli) : le reste (75%) ne connaît pas cette opposition. L'alternance comme critère de classement ne touche que 25% des verbes (simples). Dallet, en suivant Basset, s'est plus appliqué à une description morphologique des thèmes qu'à un examen des valeurs aspectuelles de ces thèmes (cf.Galand1977:§ 3.7 et 3.8). Sa présentation du système aspectuel est donc surtout morphologique :

Le th.I(aoriste) s'oppose au prétérit (accompli)(th.III)

Le th.II(aoriste intensif) est une forme et valeur dérivée de l'aoriste.

Ce système, bien que juste historiquement et morphologiquement pour les th.I et II, ne correspond plus, selon Galand 1977, au fonctionnement actuel des thèmes. Il constate (o.c.:291) que les thèmes I et III sont souvent confondus. Nous venons de voir que cela est vrai pour 75% des verbes kabyles. L'auteur continue : "... Pour un énoncé affirmatif, comportant un seul verbe, le locuteur ne peut pratiquement pas employer l'aoriste seul... Le choix se fait donc entre l'aoriste intensif et le prétérit... L'aoriste aurait besoin de l'appui d'une particule... Les deux pôles du système sont donc aujourd'hui l'aoriste intensif (le th.II) et le prétérit (th.III) ". Puisque le prétérit s'appelle accompli, il appelle l'intensif l'inaccompli. On a donc une opposition binaire : th.II inaccompli/ th.III accompli.

Ceci est certainement une évolution et tendance panberbère et se réalise là où l'aoriste se situe en dehors de l'opposition binaire th.II/th.III, comme en chleuh et en touareg. Dans ces parlars-ci l'aoriste "se prête à l'expression de n'importe quel aspect et ne tient sa valeur que du contexte" (Galand 1977:298, § 4.3)c.a.d. le verbe précédent. De même qu'un phonème, se trouvant seul dans une case sans série ou ordre est dit "hors série", ainsi l'aoriste dans cette présentation se trouve en dehors de l'opposition binaire et est "hors série" mais avec cette différence que l'aoriste est plutôt au dessus du système oppositionnel qu'en

dehors car il peut inclure les autres thèmes ou aspects.

Cet emploi historiquement panberbère de l'aoriste ne se retrouve plus à l'extrême est et ne laisse en kabyle que des résidus (cf. 239-41). Le fonctionnement actuel de l'aoriste en kabyle se fait avec la particule *ad* et reprend d'ailleurs les mêmes valeurs que l'aoriste seul, y compris le sens itératif virtuel (cf. p. 240 et p. 247). La seule valeur que *ad* + *th. I* ne prend pas, est le narratif (cf. p. 239-40). L'aoriste en kabyle ne se trouve donc pas en dehors ou au dessus d'une opposition binaire : précédé de *ad*, il fait partie d'une opposition à 3 termes, même si l'opposition I/II n'est pas de même nature que celle de I/III. Si le locuteur kabyle ne peut pas employer l'aoriste seul, c'est qu'il n'existe plus seul en dehors de quelques archaïsmes. Mais le locuteur a bien le choix entre les trois thèmes à condition de faire précéder le *th. I* de *ad* ou *ara*. Ces particules sont pratiquement liées à l'aoriste tandis qu'elles ne sont pas indispensables au *th. II*. C'est là la différence avec le chleuh et le touareg. C'est peut-être pour cela que Dallet joignait dans l'écriture la particule *ad* au verbe : *adyædam*.

Nous préférons donc pour le kabyle une opposition à trois pôles à une opposition binaire, tout en sachant que les 3 termes ne s'opposent pas également. S'il faut faire un clivage, on aura d'un côté les *th. I* et *II* qui s'opposent ensemble à *III* de l'autre côté comme non-accompli/accompli. En ceci le kabyle s'écarte donc de l'évolution normale et logique telle qu'elle a eu lieu en touareg et en chleuh. Dans ces derniers parlars l' "a-oriste" est un véritable "non-défini" ou "a-déterminé" qui dérive ses valeurs d'un autre thème précédent, de même que dans le jeu de cartes le joker joue un rôle qui s'adapte aux valeurs ambiantes.

Ceci rappelle le système nominal (cf. p. 228-230) : le CN seul est non-défini et admet les deux valeurs de défini et indéfini. Ainsi l'aoriste, en chleuh et touareg reste ouvert aux valeurs des thèmes *II* et *III* d'une façon habituelle :

III
argaz-enni
I l'homme en question
argaz
un homme II
l'homme yiwən wərgaz
un homme

I
-bnu-
aoriste
"jokeʃ"

III
-bnⁱ-
a
II
-bannu-

forme non- formes marquées
marquée

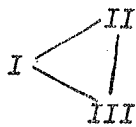
forme non-marquée

formes marquées

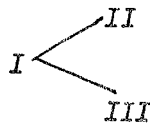
SYSTEME NOMINAL (cf. p. 221, 228 sq.)

SYSTEME VERBAL

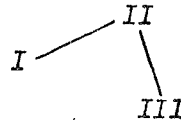
Avec 3 termes on pourrait s'imaginer les oppositions suivantes :



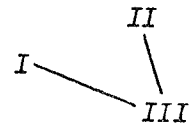
(a)



(b)



(c)



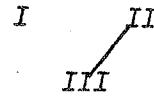
(d)



(e)



(f)



(g)

Soit tous les termes s'opposent l'un à l'autre (fig. a), soit deux termes s'opposent au 3e sans s'opposer l'un à l'autre (fig. b, c, d), soit deux termes s'opposent l'un à l'autre en mettant le troisième "hors jeu". (fig. e, f, g).

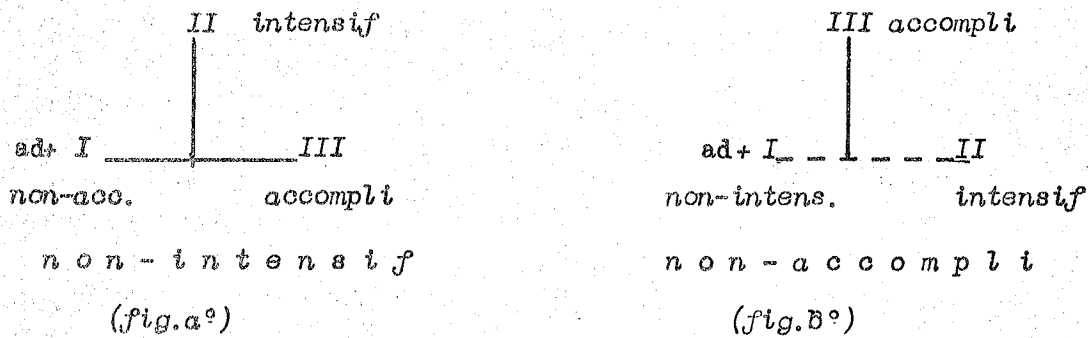
Historiquement on a eu d'abord I/III avec apparition secondaire de I/II (fig. b). Ensuite I a été renouvelé par II et on arrive, au moins là où I est hors série, à II/III (fig. g). En kabyle cependant I n'a pas seulement été renouvelé par II mais aussi par ad+I : l'ancienne opposition I/III passe donc à ad+I / III, en même temps on a la nouvelle opposition II/III : c'est donc la fig. d. Quant à I/II, cette opposition existe pour ad+I / ad+II (cf. p. 246), mais est parfois neutralisée, au sens large, ou rendu inopérante à cause d'un contraste aspectuel syntagmatique (cf. p. 247-52). On arrive donc à la fig. a, légèrement modifiée :



NON-ACCOMPLI

ACCOMPLI

La difficulté du système aspectuel en kabyle, sinon en berbère en général, vient du fait que l'on a deux axes (accompli/non-accompli; intensif/non-intensif) et 3 thèmes ou termes au lieu de 4 :



En fig. a le terme *n o n - i n t e n s i f* ne recouvre pas la même réalité que le terme *non-intensif* en fig. b, de même *non-accompli* (en a) et *n o n - a c c o m p l i* (en b). En tout cas, quel que soit l'axe que l'on choisit, l'aoriste (ad + th. I) est en même temps *non-accompli* et, en moindre mesure, *non-intensif* (d'où le trait interrompu, car le th. I et II ont en commun d'avoir la borne de droite ouverte cf. p. 244). C'est la valeur négative ou oppositionnelle de l'aoriste comme terme non-marqué. Car chaque terme non-marqué a toujours deux valeurs 1) une valeur négative ou oppositionnelle, qui est p. ex. dans le système nominal: la valeur de masc. et fém. cf. *ayyul âne/tayyult ânesse* 2) une valeur neutre ou générale (archi-valeur) qui est *ayyul l'âne* (en tant qu'espèce): *ayyul d'ayyul, un âne reste un âne*. Ainsi l'aoriste a comme forme non-marquée une double valeur négative ou oppositionnelle (*non-accompli, non-intensif*) et une double valeur neutre ou générale. En chleuh et en touareg l'évolution a fait disparaître les valeurs négatives ou oppositionnelles de l'aoriste, qui ne garde que sa valeur neutre de joker (cf. p. 257). Le kabyle a encore ou s'est refait un aoriste à valeurs oppositionnelles, alors que la valeur générale ou passe-partout du th. I seul ne se retrouve qu'en contexte neutralisé ou dans certains archaïsmes (narratif). L'aoriste seul est mis sur la touche et prend des valeurs modales.

On comprend mieux maintenant la terminologie qu'utilisent différents auteurs par rapport aux thèmes (la liste n'est pas exhaustive) :

	I	II	III	IV
Un ex. (groupe 5) :	-bnu-	-bannu-	-bn ⁱ _a -	-bni-
Basset-Pic. 1948	aoriste	aoriste-intensif	prétérit-affirmatif	prétérit négatif ²⁾
Dallet 1960	aoriste	aoriste-intensif	prétérit	prétérit négatif
Penchoen 1966	indéfini inaccompli projectif	extensif	défini accompli	
De Foucauld	indicatif futur	forme d'habitude indicatif aoriste	indic. passé ¹⁾	indic. aor. négatif
Cortade 1969	aoriste	aoriste intensif	prétérit ¹⁾	
Prasse 1973	imparfait	imparf. intensif	parfait simple	
Galand 1977	aoriste	inaccompli	accompli	

14.5 Variations dialectales

Ces trois thèmes ou formes de base, ou quatre, si on inclut l'accompli négatif, sont connues de tous les parlers berbères : certains en ont plus p.ex. le ouargli connaît un aoriste intensif négatif et le touareg a, en plus des formes déjà mentionnées, un prétérit ou accompli intensif¹⁾²⁾.

L'utilisation des aspects pour le même verbe diffère de dialecte à dialecte : là où le kab. emploie un accompli pour exprimer "il est assis" *yəqqim* (←**yəŷŷim*) le parler du Bissa dira : *yəttɣima* (th.II intensif) avec le même sens. Cf. encore :

il est en route *itəddu* (intensif de *ddu*) *idda* (accompli de *ddu*)
le mois prochain *aggur iḏ-itəddun* (int.) *ayyur-ad ḏ-yuṣkan* (acc.)
..de quoi manger *asū ara cčəy* (aoriste) *ma šəttay* (intensif).

1) Le touareg connaît un prétérit intensif (Cortade), appelé par de Foucauld ind. prés.

2) Le i du prétérit négatif (différent du i du th. III) n'est présent, en kab. que dans le th. IV des verbes du gr. 1, 3 et 5 (cf. p. 254-255). Selon Picard 1957 : 107-20, suivi par Chaker 1973 : 193, ce prétérit en i est un ancien prétérit intensif.

A Douiret, dans le sud tunisien (donc un parler de l'est) on utilise plus fréquemment, pour exprimer une habitude ou une vérité générale, ad + l'aoriste que l'intensif p.ex.:

kull¹ yum² tfuyt³ a⁴ d-tali^{I 5} [attali], chaque¹ jour² le soleil³ se lève^{4 5}.

On peut dire cependant: kull yum tfuyt tattali-d, mais c'est beaucoup plus rare.

De même: kull¹ islan² əlxalat³ ad⁴ əwinət⁵ taslit⁶,

A chaque¹ (cérémonie de)mariage² les femmes³ emportent^{4 5} la fiancée⁶.

Ici, comme partiellement en Kabylie, le renouvellement du th.I (aoriste) par le th.II (intensif) n'a pas été total: l'aoriste garde et partage les valeurs d'itératif et d'habituel avec l'intensif.

Comme le chleuh (cf. Galand 1977: 302) a introduit une distinction temporelle au moyen des particules (ad + aor./rad + aor. = valeur modale/ valeur temporelle), le dwiri emploie la particule a pour un souhait, une habitude, un futur incertain, tandis que sa se spécialise pour un futur certain et précis

14.6. Hypothèse sur l'évolution historique de l'aspect en berbère

Prenons comme thème de départ le thème non-marqué, l'actuel th.I. Supposons avec Prasse 1973: 30 (VI D 2 b(1)) que ce thème avait la valeur d'un *Fiens* qui indiquait l'action, complète ou incomplète, ponctuelle ou générale, face à un *Statif* (le th.III actuel) qui signifiait, comme en akkadien, un état ou repos. Cela correspond d'ailleurs au système verbal chamito-sémitique originel, tel que D.Cohen (1968: 1308, et 1972) le présente: "processif / statif-duratif". Les verbes kabyles d'état ou de qualité (cf. p.239, 255) auraient gardé ce sens d'un statif. Formellement l'opposition entre les deux thèmes (I, III) se faisait par redoublement consonantique p.ex. ili/ yella, être, imɣur/ maqq^wər, être grand, ou changement vocalique (Umlaut). Par sa valeur d'état le statif devient facilement un parfait objectif,

1) Il est peu probable que sa vient de l'arabe classique: sa (= sawfa); l'arabe tunisien emploie taw(wa) ou baš; celui de la Libye b(i) cf. Marçais 1977: 73

un permansif ou résultatif.

Le *Fiens* a une valeur négative ou oppositionnelle (non-état, action, mouvement) et une valeur neutre ou générale (l'archivaleur des deux thèmes, correspondant à un présent général ou un "infinitif conjugué").

Ce premier état expliquerait d'un côté les valeurs de présent que connaît l'actuel th. III (cf. p. 238-39), surtout pour les verbes d'état ou de qualité. Les suffixes spéciaux du prétérit de ces verbes (cf. p. 239) ont poussé certains auteurs (M. Cohen, O. Rössler) à y voir, même morphologiquement, le pendant du parfait ou accompli sémitique. Pour Prasse 1973 MGT VI:10 ces suffixes sont une innovation. De l'autre côté cela éclairerait l'emploi du th. I comme narratif (cf. p. 239-41) : comme en fr. c'est le temps non-marqué qui devient narratif.

Petit à petit le statif n'indique pas seulement l'état après l'action, mais aussi la fin ou l'achèvement de l'action c.a.d. un prétérit ou accompli. Par contrecoup le *Fiens* prend les valeurs d'une action non accompli. On a donc :

<u>Fiens</u>	<u>Mouvement</u>	<u>Action sans fin</u>	<u>inaccompli</u>
Statif	Etat, repos	Fin de l'action	accompli

A ce moment le *Fiens* ou inaccompli avait encore toutes les valeurs de continuatif, duratif, itératif en plus des valeurs modales, bref toutes les valeurs non actualisées ou imprécises. Par un procédé d'expressivité (redoublement d'une consonne radicale) ou de dérivation (par préfixe $tt \quad t\ddot{t}$ (= tt^s) en kab.) se crée un nouveau thème, marqué par rapport au *Fiens* (le th. II actuel). Comme nous avons marqué (cf. p. 233-34) le renouvellement se fait toujours dans la zone situationnelle et énonciative (expressivité). L'ancien *Fiens* ou inaccompli passe une partie de ses valeurs et oppositions, surtout celles qui sont situationnelles, au nouvel intensif : le continuatif (il est en train de manger), l'itératif (il mange souvent) : de celles-ci sont de nouveau dérivées des valeurs plus objectives : l'habituel (il mange toujours, il a l'habitude de manger) et le potentiel (il peut manger, il a de quoi manger) (cf. p. 243-46).

1) accompagnée ou non d'une voyelle a, i ou, plus rarement, u

Comme souvent, le thème qui a été renouvelé (th.I) est relegué lui-même dans le domaine des valeurs modales (souhaits, vœux, éventualités) mais peut par ses valeurs neutres ou générales rejoindre les valeurs concédées à l'intensif. C'est ainsi que dans les emplois archaïques (cf. p. 242) ou lorsqu'il y a neutralisation de l'opposition entre les th. I et II (p. 247-51), l'aoriste a des valeurs qui sont l'équivalent de celles de l'intensif.

Mais ce glissement ou renouvellement du th. I par l'intensif ne s'est pas fait partout d'une façon égale. A l'ouest et au sud, le *Fiens* a passé toutes ses valeurs oppositionnelles à l'intensif pour ne garder que les valeurs neutres ou a-oristiques : c'est un véritable "a-oriste", au sens grec du terme, sans valeur propre : c'est un joker verbal, qui dérive ses valeurs aspectuelles du verbe précédent.

A l'est et en Kabylie, l'aoriste semble avoir gardé des valeurs propres ou oppositionnelles : l'ancien *fiens* s'est dédoublé et le th. I a pris comme valeur spécifique (précédé de la particule *ad*) un inaccompli global : par sa borne de droite ouverte il s'oppose à l'accompli (non-accompli), par sa "globalité" il s'oppose à l'intensif et est non-intensif. L'aoriste devient apte à indiquer une suite d'actions, où chaque procès est inséré dans une chaîne et se situe par rapport à un "avant" et "après" : l'ensemble est itérable dans le passé (imparfait) ou l'avenir (éventualité). L'intensif, par contre, par son auto-centrisme et déroulement extensif, s'adapte mieux aux situations de simultanéité, de durée ou de progression.

D'après cette hypothèse il n'y a pas de place dans le système original pour un statif intensif, -ce qui serait une tautologie, car le statif est par définition duratif et indique déjà un état, résultat de l'action. Ce n'est qu'après le renouvellement de l'aoriste (*fiens*) par l'intensif, que le statif, devenu accompli, a pu sentir le besoin d'un accompli intensif. Mais est-ce pour combler la lacune du statif disparu ou par parallélisme avec l'aoriste-intensif ? Basset 1969 : 14 propose la dernière solution car il parle d'une "innovation dialectale" et garde le terme de "prétérit intensif". Nous préférons la première en l'appelant "résultatif".

Picard 1957:107-120 pense plutôt que le prétérit intensif a été panberbère, car il aurait donné naissance au prétérit négatif (th.IV), actuellement présent partout. Cela expliquerait la présence d'un thème en i car "la présence d'un thème spécifiquement négatif est selon les comparatistes inattendue, en berbère" (Basset 1969:15). L'argument que donne Picard pour considérer le prétérit négatif comme un emploi restreint du prétérit intensif est surtout basé sur l'utilisation du th.IV en kabyle pour le potentiel irréal. Mais on peut aussi bien affirmer que l'emploi du prétérit négatif s'est étendu à d'autres emplois (p.ex. le potentiel irréal), qui lui sont très proches sémantiquement: Dallet parle dans ce cas (1953:373) de "prétérit négatif irréal".

Une autre question est de savoir s'il y a parallélisme entre l'aoriste intensif et le prétérit intensif. Le seul procédé morphologique commun des deux intensifs est le jeu vocalique, mais alors que l'aoriste intensif utilise, en plus, des procédés expressifs, le prétérit intensif a ni redoublement consonantique ni morphème dérivatif. Au niveau des valeurs aspectuelles il y a encore moins de parallélisme malgré la suggestion de Chaker 1973:199 qui compare l'utilisation de l'aoriste intensif pour la négation de l'aoriste (cf.p.246) à l'utilisation du prétérit intensif pour la négation du prétérit. Mais l'utilisation de l'aoriste intensif pour la négation de l'aoriste s'explique autrement.

Comme l'a montré Rundgren 1963:92 l'impératif en i.e. et en sémitique est fondamentalement positif, c'est un "Gebot" et non pas un "Verbot" cf.:

hébreu: qatol, tue; al tiqtol, ne tue pas.

arabe :uqtul, " ; la taqtul, " " "

latin fac, fais ; ne facias(ne feceris) ne fais pas.

Il s'agit d'un injonctif négatif plutôt que d'un impératif négatif. Cela existe aussi en berbère p.ex. en kabyle on prend le th.de l'aoriste intensif au lieu de l'aoriste négatif (cf.p.246). Or les rapports entre prétérit et prétérit intensif ne sont

pas les mêmes que ceux entre aoriste et aor.-intensif. C'est la valeur commune aux thèmes I et II qui permet cet emploi particulier de l'aor. intensif. Ceci crée en même temps une distinction secondaire entre la négation d'un optatif (*a' wər² tawdēd³*, que tu n'aboutisses pas) et d'un futur (*ur təttawdēd² arā¹*, tu n'aboutiras pas).
tu ne pourras pas...)

S'il y a parallélisme des deux intensifs, il ne réside pas dans leur utilisation comme forme négative d'un autre thème (le th. II formant la négation du th. I, le th. IV celle du th. III) mais dans leur valeur propre positive. De même que l'aoriste intensif souligne l'acte en cours, la répétition ou l'habitude c.a.d. la durée ou l'extension de l'acte, ainsi le prétérit intensif du touareg (cf. Cortade 1969 : 30-33) indique un état permanent (Dassin təhōsey, Dassin est belle) ou une action qui se prolonge (karabat' taglā-d², la voiture vient ici) c.a.d. une durée dans l'état, un résultatif.

Notons enfin que le touareg actuel connaît simultanément un prétérit intensif et un prétérit négatif avec des procédés de formation différents

Résumé et justification de I.4.

Nous venons donc de définir le CV par ses caractéristiques morphologiques (indices personnels et thèmes). Les thèmes forment la base des valeurs aspectuelles avec leur système oppositionnel. L'utilité de ce chapitre est triple :

- souligner les correspondances entre système nominal et verbal (cf. p. 228sq., 233 sq et 258).
- montrer les limites morphologiques du CV comme unité syntaxique minimale. Comme nous avons distingué entre le CN seul (détermination compréhensive I.3.2) et le CN déterminé par des particules ad-nominales (détermination extensionnelle I.3.3) ainsi fallait-il délimiter le CV avant d'aborder ses expansions par "satellites" (pronoms personnels affixes ou particules ad-verbales d'orientation).
- pour savoir si l'aspect joue un rôle dans la détermination du CN par un CV (phrase relative), il fallait examiner d'abord l'aspect en lui-même.

15. SYNTAGMES DE DETERMINATION

15.1. Définition de syntagme et plan

Après avoir identifié le CN (chap.13) et le CV(ch.14) nous pouvons aborder les expansions du CN et du CV. Nous atteignons ici un degré supérieur de complexification syntaxique : la séquence de Constituants : le syntagme.

Le syntagme a ici un tout autre sens que chez Martinet (ELG 4-13) où il désigne toute combinaison de monèmes c.a.d.tout ensemble d'unités minimales significatives p.ex.le thème, le CN seul, le CN déterminé par des particules adnominales, le CV. Cette définition de Martinet reste donc au niveau sémantique ou morphologique. Pour nous le syntagme est une suite d'au moins deux Constituants; c'est donc une définition syntaxique (cf.p.128-29).

On peut avoir une suite de deux CN : c'est un syntagme nominal. Un CN peut être déterminé par un CV en tant que phrase relative : c'est le syntagme relatif. Une troisième possibilité est la suite de deux CV : la séquence de propositions (cf. ch.17). Dans ce chapitre nous ne parlerons que d'un CN déterminé par un autre CN ou par un CV c.a.d. des syntagmes de détermination.

Ces syntagmes sont tous hétérofonctionnels : les Constituants déterminés (DE) n'ont pas la même fonction que les Constituants déterminants (DA), toujours en fonction non primaire. L'ordre est toujours DE-DA.

Un syntagme est homofonctionnel quand les deux Constituants ont la même fonction, en d'autres mots quand ils sont coordonnés car la coordination, selon Dik 1972 : 25, est "une construction où au moins deux membres, équivalents quant à leur fonction grammaticale, sont liés ensemble au même niveau de hiérarchie structurale au moyen d'un mécanisme de liaison" (c'est nous qui traduisons de l'anglais).

A la suite des syntagmes(hétérofonctionnels)de détermination nous donnerons un exemple de CN coordonnés dans un syntagme homofonctionnel.

Cela nous donne le plan suivant :

- 15.2 Le syntagme complétif
- 15.3. Le syntagme qualificatif
- 15.4 Le syntagme relatif
- 15.4.1 La phrase relative
- 15.4.2 Le participe
- 15.5 Le syntagme prépositionnel
- 15.6 Le syntagme d'accompagnement
- 15.7 Le syntagme ordinal
- 15.8 Le syntagme appositionnel
-
- 15.9 Coordination de CN syntagme homofonctionnel

1)

15.2. Le syntagme complétif : complété(CE) - complétant (CA)

Le CA a la fonction de complément de nom, souvent appelé complément déterminatif. Comme en sémitique, le berbère offre deux possibilités de construction :

I) Une construction directe, immédiate ou synthétique (sans préposition) p.ex. :

at' wəxxam², ceux' (de la) maison²
 sut' tmurt², les femmes' (du) pays².

Le CE fait partie d'un inventaire très limité et est nécessairement suivi d'un CA toujours sous forme de CN à l'état d'annexion. Voici cette liste pour le kabyle : u fils de (toujours dans des noms propres, avec une exception pour u' laxert² celui de l'au-delà²); at, ceux, les gens de, la tribu de; m, celle de; sut, celles, les femmes de; bu, celui de;

Ce premier terme (CE) ne prend jamais l'état d'annexion.

L'ensemble de ce syntagme peut, à son tour, devenir CA dans une construction indirecte avec préposition (cf II) : asərdun' m² bu³ tamart⁴, le mulet' de² celui' (de) barbé⁴, le mulet de l'homme à la barbe.

1) Nous avons inversé les termes "complétif" et "déterminatif" de notre article dans le F.P.n°II9 : 49.

Seul at a la particularité dans ce cas d'être dispensé de la préposition n (de) :
 tudrin' at yanni' ou tudrin' n at yanni', les villages des At Yanni'
 larabea' at yiratañ ou larabea' n at yiratañ, (le marché de) mercredi des At Larba',
 (nom propre d'un village, qui indique son jour de marché). C'est peut-être une indi-
 cation que jadis il n'y avait que la construction synthétique (sans n) cf. F.P. n° II 9:
 66.

Ici encore on peut rapprocher le système nominal du système verbal. De même
 qu'en anglais certaines phrases existentielles (cf. p. 70-71, 86 sq.) sont suivies
 d'un "contact-clause" sans morphème de syndèse, ainsi on trouve en berbère une sé-
 quence de propositions du même genre : yalla' yiwəñ wərgaz' ism' is'.. il y avait un
homme, son nom était...; il y avait un homme appelé... Cette juxtaposition au niveau
 des propositions se retrouve ici dans la construction directe du syntagme complé-
 tif. Les termes u, at, m, sut, bu nécessitent syntaxiquement et sémantiquement un
 complément et ne sont que des supports de détermination : celui de, ceux de...¹⁾
 Ils ont moins d'autonomie que les pronoms (cf. p. 299), qui ont souvent un emploi ana-
 phorique. Ils ne peuvent pas recevoir une détermination par particules ad-nomi-
 nales (cf. p. 216-220) que ce soient des suffixes déictiques ou des pronoms suffixes
 personnels.

La construction directe du complément de nom s'emploie encore, en kab., pour...

les noms de nombre de I à IO : eašra' yərgazən', dix hommes'

tlata' warraš', trois enfants' (garçons)

Les noms de nombre peuvent s'employer seuls et être suivis des particules ad-nomi-
 nales : truh' ad təks snat' is taxsiwin', elle partit pour faire paître deux d'elle,
brebis; pour faire paître ses deux brebis.

C'est ici qu'il devient difficile de distinguer le complément de nom (construc-
 tion directe) du complément explicatif ou complément de reprise (cf. p. 164 sq.). Le
 compl. de nom (construction directe) n'est qu'une des formes que prend le complément
 explicatif. Celui-ci est une fonction syntaxique qu'assume un CN lorsqu'il reprend,

1) Brockelmann 1966 II: 246, § 168, donne d'autres exemples pour le sémitique p.ex.
 tal halip, celle du lait, laitière (maltais); il les appelle "freie Genitive".

sous forme d'expansion, soit 1) un élément pronominal a) indice de personne de personne du CV iruh waqsiš, il est parti, le garçon; ou b) pronom affixe : ism-is waqsiš, nom de lui, le garçon, le nom du garçon; soit 2) un nom de nombre (cf. p. 182). Il ne s'agit donc pas de deux compléments ou fonctions différentes.

C'est pour cela que l'on comprend facilement l'hésitation de Galand 1969:§ 4.1 et 4.3a et b et Galand 1967: 256 (§ 4.2) entre "complément explicatif" et "complément déterminatif (sans préposition)".

Dallet 1957: 17-18 résume bien, pour le kabyle, les emplois du complément reprenant ou explicatif, en les appelant, à tort d'ailleurs, "extension de l'emploi de l'état d'annexion" (c'est nous qui soulignons). Il n'y inclut pas le nom de nombre.

II La construction indirecte, médiate ou analytique utilise une préposition n qui sépare les 2 CN et qui, comme toutes les prépositions, demande l'état d'annexion. Dialectalement, et pour le masc. seulement, cette préposition s'assimile p. ex. en kabyle *n w- → *ww > bbw ; *n y- → *yy- > gg- ou disparaît de façon non expliquée dans des conditions connues c.a.d. devant les noms à l'état d'annexion, dont l'état libre présente une voyelle a initiale non constante, suivie d'une consonne brève :

kab. imi bbwərgaz < imi *wwərgaz < imi n wərgaz, la bouche de l'homme (assimilation et tension qui aboutit à l'occlusion).

kab. əgərru usərdun, la tête du mulet (disparition du n)

Mزاب tasmudi waman, la fraîcheur de l'eau (disparition du n) cf. F.P. n° II 9: 67-68

Bissa : imi wəryaz, la bouche de l'homme (" " " ")

Pour le fém. la préposition n est constante à Ouargla et au Bissa :

imi n tməttut, la bouche de la femme.

Pour le kabyle le comportement phonétique du n devant un nom fém. sg. ou pl. est plus complexe !¹⁾ Dallet 1960 I: 104-5 écrit : " La particule n sert à introduire, en complément déterminatif, tous les noms commençant par une consonne : yamma-s ən taqsiš, la mère de la fille.

1) Je remercie Galand et J. Lanfry d'avoir attiré mon attention sur ce point

"Devant les nombreux noms commençant par l il y a habituellement assimilation de l : akli l_lqayəd < akli n lqayəd, le serviteur du caïd... De même il peut y avoir assimilation avec les consonnes suivantes quand elles sont initiales du nom annexé : f, h, x, k, m, ʕ, q, t, t, et ε ; et quand cette consonne, brève, est suivie immédiatement d'une voyelle (voyelle pleine ou zéro (ə)) : ... ləhhu r_rəbbi < ləhhu n rəbbi, la bonté de Dieu; mais .. axxam n ərrəšid, la maison de Rachid".

Dallet mentionne donc le t comme consonne qui assimile la prép. n. Malgré cette constatation on ne trouve aux A.M. aucun exemple d'assimilation, par contre aux Irjen ou ailleurs, cela est fréquent, p.ex. cf. Bassot-Picard 1948 : 45, §III3 : awrən t_təmzin < awrən n təmzin, la farine d'orge. L'explication de l'absence d'assimilation aux A.M. est simple : ici la réalisation phonétique t_t est le résultat de d̄t - p.ex. tagi t_taqšist < tagi d̄taqšist, celle-ci est une fille; aqšis t_taqšist < aqšis d̄taqšist, le garçon avec la fille .

En dehors des A.M. ¹⁾ la réalisation de d̄t > t_t p.ex. t_taqšist < d̄taqšist, c'est une fille. Pour éviter la confusion entre d̄t et *n̄t on évite l'assimilation du n devant t aux A.M., tandis qu'ailleurs il n'y a pas de confusion possible. Donc :

<u>Écriture grammaticale</u>	Réalisation aux A.M.	ailleurs
tagi d̄ ¹ taqšis ² t ³	t_taqšist	t_taqšist c'est ² une fille ³
aqšis d̄ ¹ taqšis ² t ³	t_taqšist	t_taqšist ..avec ² la fille ³
awrən n ¹ təmzin ³	n təmzin	t_təmzin farine ¹ d'orge ³
awrən d̄ ¹ təmzin ³	t_təmzin	t_təmzin farine ¹ avec ² orge ³
ad̄ ¹ taxdəm	at_taxdəm	at_taxdəm, qu'elle travaille

Au cas où la préposition disparaît, au masc., il est difficile de distinguer entre construction directe ou indirecte. Nous avons essayé de résumer cette problématique dans Reesink 1973 : 64-73.

N.B. ¹⁾ Le nom de nombre n'a pas de construction propre : il se construit soit avec

¹⁾ et aux At Yanni ; peut-être y a-t-il encore d'autres tribus qui connaissent ces mêmes distinctions phonétiques.

un complément de nom, avec ou sans préposition, soit avec une phrase nominale explicative (avec prédicatif d) cf. p. 182 et Galand 1967 : 253-59.

2) L'état d'annexion ne s'emploie pas seulement pour le complément explicatif, mais aussi après une préposition p.ex. d-wərgaz, en compagnie de l'homme: ʔəf wəx-xam, sur la maison. En admettant que les prépositions soient dérivées d'anciens substantifs (cf. J. Harries 1973 : 98-110 et pour le sémitique Brockelmann 1966 II : 419-424, § 265) p.ex. ʔəf, sur ixəl, tête, le haut, on peut donc réduire, historiquement, un complément prépositionnel à un ancien complément de nom (constr. directe) et ainsi unifier, au moins diachroniquement, l'emploi du complément de reprise.

Points de convergence et de divergence entre syntagmes complétif et explicatif

COMPLEMENT DE NOM		COMPLEMENT DE REPRISE		
		(3 à 10)		
constr. indirecte	constr. directe	nom de nombre	pseudo-sujet	pronom affixe
+ n	sans n	P. 269, 2	p. 269 1a	p. 269 1b
bab n wəxxam	bu wəxxam	tlata yəxxamən	yəlha wəxxam	ism-is wəxxam
le propriétaire	celui de maison	3 maisons	elle est bien,	son nom, (à)
de la maison	celui qui a une m.		la maison	la maison

On comprend mieux pourquoi nous hésitons à appeler les compléments de reprise hétérofonctionnels car ce complément est une apposition à un morphème pronominal en 1a et 1b et à un nom de nombre en 2 (cf. tlata yəxxamən = tlata d ixamən) : syntaxiquement il s'agit d'une fonction non primaire.

Certains emplois du complément de nom avec préposition sont l'équivalent sémantique d'un complément explicatif : tamʔart' ggəmma (n̄ yəmmā), la vieille de ma mère, ma vieille mère (cf. 15.8).

15.3 Le syntagme qualificatif

C'est l'association d'un nom qualifié (QB) et d'un nom qualifiant (QA) : QB - QA.

On peut contester à ce syntagme le titre de "déterminatif" pour deux raisons :

a) Contrairement aux autres syntagmes déterminatifs la place du QE ne peut pas être occupée par un pronom

b) Le QA n'est pas nécessairement restrictif (cf. p. 225-226)

Le QA est une sous-classe de noms d'une structure morphologique bien précise, p.ex. $aR^1 \circ R^2 R^2 a R^3$, $aR^1 \circ R^2 R^3 a n$, $aR^1 R^2 a R^3 a n$.

La grande majorité de ces adjectifs sont dérivés, en kabyle, des verbes indiquant un état et surtout des verbes dits de qualité (gr. 7 cf. p. 255). Nous laissons donc de côté les adjectifs "dénotatifs" (Penachietti 1969: 30-39) dérivés des noms.

L'adjectif n'est donc pas une classe purement sémantique défini par son caractère qualifiant : le complément de nom, le participe qualifient autant.

Comme tout CN le qualifiant a des modalités de nombre et genre, mais il ne suit pas l'état d'annexion de son QE précédent. Employé seul, en dehors d'un syntagme qualificatif, l'adjectif ne se distingue pas d'un CN et prend toutes les modalités. Voyons les schèmes les plus fréquents en kab. des qualifiants :

th. I	th. III		<u>aR aRR aR</u> ¹⁾
I -imlul	məllul	être blanc	aməllal
-ilqiq	ləqqəq	être tendre	aləqqaq
-ismid	səmməd	être froid	asəmməd
-irqiq	rəqqəq	être mince	arəqqaq
-ilwiɣ	ləgɣwaj	être lisse	aləgɣaj
^u -ismin	səmmun	être aigre	asəmmam
-ifsus	fəssus	être léger	afəssas
-imsus	məssus	être fade	afəssas
-zəgzəw	zəgzaw	être bleu, vert	azəgzaw
-zəzəlməd	zəzəlməd	être à gauche	azəzəlməd
			<u>aRRaR</u>
-iwriɣ	wərraj	être jaune	awraj

1) C'est aussi le schème du nom d'agent cf. Akouaou 1976:329 sq. et Vychohl 1972:533
1974:53-55

	th. I	th. III		aRəRRan
1	-iy ^w zif	γ ^w ezzif	être long	aγ ^w əzfan
	-iwzil	wəzzil	être court	awəzlan
	-ibrik	bərrik	être noir	abərkan
	-izdig	zəddig	être propre	azədgan
	-imzi	məzzi(y)	être petit	aməzyan
	-imγur	məqq ^w ər	être grand	aməq ^w r an
	-iqriḥ	qərreḥ	faire mal	aqərḥan
	-iwsir	wəssər	être vieux	awəsran
3				<u>aRRaRan</u>
	-ihriw	əhraw	être large	ahrawan
	-irzig	ərzag	être amer	arzagān
	-ihliw	əhlaw	être doux	ahlawan
	-iqsiḥ	qəssiḥ	être rude	aqsaḥan
	-aelay	əelay	être haut	aelayan
	-azay	zay	être lourd	azayan
	-qqar	-qqr	être sec	aquran ¹⁾
	-izid	-zid	être sucré	azidan
	-reḡ	-ry ⁱ _a	être chaud, brûlant	arḡayan

Remarques

- Le sens donné est celui du thème de l'accompli.

- D'autres schèmes, plus rares sont possibles : uRRiR : urqim, coloré; uhriš, malin, finaud; unḡif, simple (d'esprit)

- Dans le schème I (p.272) il y a tension ou redoublement de la deuxième consonne radicale, comme au thème de l'accompli. Dans le schème II la deuxième radicale est non tendue ou simple, comme à l'aoriste. Ce double traitement de la deuxième consonne radicale (tendue ou non) se retrouve dans les variantes des noms verbaux, le schème primaire du nom verbal restant təRRər, p.ex. təγər, vieillesse.

1) Chaker 1973 : 216 écrit aqquran; dans ce cas l'E.A. serait *wəqquran. Or il est uquran

Ceci pose un problème pour aməq^wran : si le schème était celui de I, on devrait avoir *aməqqar avec tension passant à l'occlusive comme dans aləgg^way *aləwway . Le schème est cependant aRəRRan, on devrait avoir * aməγran avec consonne simple γ . La notation des auteurs varie. Chaker 1973 : 216 et 1977 : 180 écrit aməqq^wran. Picard 1958 II : 365-66 donne aməqq^wran, taməqq^wratt et taməqratt de même qu'il donne (p.360) aməzzyan, taməzz^wyatt et taməzyatt avec renvoi à Basset-Picard 1948 : 20-21 am(əz)zyan, tam(əq)qratt. Ce ne sont pas des lapsus car Picard 1958 I : 92 l.5 écrit əqərr^whan. Dallet a également hésité : dans l'introduction à la première édition du *Mariage en Kabylie* (FDB 1953) il écrit : "Nous avons respecté des leçons qui, intentionnelles chez l'auteur, ne manqueront pas de provoquer la réflexion, telles que taməqq^wrant et non taməq^wrant..." cf. également Dallet 1960 II : 71 d əlwašul aməqq^wran, c'est une famille nombreuse. Vers la fin de sa vie la notation semble constante en faveur de aməq^wran. Structurellement, selon le schème II A, le q (2e consonne radicale) reste simple comme pour tous les qualificants de IIA . Même phonologiquement (cf. Chaker 1977 : 196) la consonne simple s'impose car l'opposition q/qq en position interne se neutralise au profit de la simple entre voyelle et consonne, alors que seule la simple est attestée entre deux consonnes et que la tendue ne peut se rencontrer que dans le contexte u- c p. ex. tuqqa.

On peut se demander pourquoi le schème IIA ne redouble pas la 2e consonne radicale, rapprochant ainsi l'adjectif du thème et sens de l'accompli. Ce rapprochement sémantique est peut-être à la base des notations avec une tendue.

- On peut noter que le suffixe adjectival -an s'emploie de la même façon en araméen.

- Au syntagme qualificatif peuvent s'assimiler certains syntagmes d'apposition que Galand 1969 : 88-89, § 3.2 a, b appelle "reprise sans pause" (cf. p. 291) : ce terme ne souligne pas assez l'unité syntaxique du syntagme.

15.4. Le syntagme relatif

Le syntagme relatif est composé d'un CN ou pronom, déterminé par un CV qui fonctionne comme une détermination nominale. Sa place se trouve donc ici parmi les syntagmes de détermination plutôt que dans le chapitre sur les séquences des CV.

La phrase relative peut avoir une forme verbale personnelle (15.4.1) ou non personnelle (le participe 15.4.2).

15.4.1 La phrase relative (forme verbale personnelle)

Comme le CN a des expansions sous forme de particules ad-nominales démonstr. ou pron. personnels suffixes (cf. p. 216), ainsi le CV a des particules ad-verbales aussi appelées par Galand "satellites": elles comprennent, dans l'ordre, les pronoms affixes et les particules d'orientation. (i)ä, -n cf. Dallet 1960 I: 145 sq. L'ordre est toujours 1) pron. pers. affixe régime indirect 2) pr. pers. aff. rég. direct 3) particule d'orientation p. ex. yafkâ-y-ak-t-ia, il te l'a donné; awi-y-ay-an, emporte-nous là-bas. La différence avec les particules ad-nominales ne réside pas seulement dans l'ordre (cf. p. 219) mais aussi dans leur mobilité. L'ensemble des satellites peut se déplacer devant le verbe, en respectant l'ordre interne, mais après les particules modales ad, ara... p. ex. ad ak-t-ia yafk, il te le donnera. Les satellites ne "tournent" donc pas en changeant de place comme le terme pourrait suggérer p. ex. CV-I-2-3 *3-2-I-CV mais I-2-3-CV.

En chleuh certains adverbes se déplacent également ainsi que les compléments prépositionnels avec pronoms. Ceci se rencontre aussi aux Ayt Seghrouchen cf. Bentolila 1974: 344: maggms' urba-y-u da illan, qui est ce garçon qui est ici (litt. ici étant). Cette extension de l'inversion, par analogie avec les satellites (pronoms affixes et particules d'orientation), a eu lieu jadis en kabyle, comme le prouve la formule stéréotypée de salutation (réponse à la demande de nouvelles): a fell-ak isal elxir, qu'est le bien demandé pour toi des nouvelles.

Le berbère n'a pas de morphème spécialisé pour signaler la syndèse entre le

le CN et le CV. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de signes formels indiquant la subordination ? La première marque déjà mentionnée est l'inversion des satellites ou particules ad-verbales. La deuxième est que la particule modale *ad cède*, en proposition relative, à la particule *ara*. A ces deux marques fondamentalement berbères s'ajoute, pour le kabyle, dans des conditions qui seront précisées plus tard (ch. I6 p.322) le morphème *i* d'origine pronominale.

Exemples :

- (1) axxam' anni² twalad³, n' sliman⁵, la² maison¹ que tu³ vois³ est à⁴ Slimané⁵.
- (2) axxam' nni² ara³ twalid⁴ n' sliman⁶, la² maison¹ que tu⁴ verras³⁴, est à⁵ Slimané⁶.
- (3) a-t-an² wəxxam³ (i) dəg⁴ (i) luləy⁵, la² voici¹, la maison³ où⁴ je⁵ suis⁵ né⁵.
- (4) ad' yəfrəh² wəxxam³ (i) dg' ara⁵ ilul⁶ wəqšis⁷, la maison³ où⁴ naîtra⁵⁶ un garçon⁷, se réjouit¹.
- (5) ifukk' ibawn² anni³ yak⁴ ā-yugəw⁵, il' acheva¹ toutes⁴ les³ fèves² qu'il⁵ avait⁵ achetées⁵.
- (6) ayən' isən² yafka³, iəgb' itən⁵, ce' qu'il² leur² donna³, leur⁵ plut¹.

Ces mêmes marques de subordination se retrouvent dans toutes les propositions relatives déguisées ou dérivées, telles que :

- la mise en relief (cf. p.183-91)

- la phrase interrogative, qui n'est qu'une forme spéciale de la mise en relief (cf. Galand 1957 : 27-37). Nous reviendrons sur la parenté structurale entre phrases relatives et interrogatives (cf. p.326). On peut d'ores et déjà comparer les exemples suivants à ceux de la p.188 :

s' way əs' arā siyəy⁵ timəss⁶? (c'est) avec² quoi² (avec³) (qu⁴) j'allumerai⁵ le feu⁶ ?
dəg' way əg' i ilul⁵? (c'est) dans² quoi² (dans³) (qu⁴) il⁵ est⁵ né⁵ ? Où est-il né ?

N.B. Ces formes ont des variantes : dəg' wi dəg, s wi s (cf. p.188).

- propositions introduites par des morphèmes de syndèse (de subordination), demandant

l'inversion : *mi* et dérivés, *akkən* etc. cf. séquence de propositions p.354, p.ex. :

akkən' ā-yəkšəm², yanna³-y-ās⁴..., lorsqu'il² entra², il lui³ dit³..

On note l'absence dans les ex. (1)(2)(5) d'un pronom de rappel; la juxtaposition en (1) n'est qu'une apparence qui disparaît dès que l'on change d'aspect (2) ou

ou en présence des satellites(5)(6).

15.4.2 Le participe (phrase relative à forme verbale non personnelle)

Le participe est à la jonction du système verbal et nominal. Morphologiquement et syntaxiquement c'est une forme verbale non personnelle, même si historiquement le participe semble dérivé des formes personnelles. Il y a neutralisation des indices de personne (cf. p. 236) au profit d'un seul suffixe presque pan-berbère (y)n. Comme tout CV le participe connaît l'opposition de thèmes, y compris celui du thème négatif s'il existe, et l'expansion par particules ad-verbales ou par des compléments tels que le complément d'objet direct, le complément circonstanciel etc. Seul le complément explicatif est incompatible pour la raison évidente que le participe est une forme verbale subordonnée qui ne s'emploie que lorsque son indice-sujet se réfère à son antécédent c.a.d. en cas de coréférentialité : le participe correspond toujours à une phrase relative avec qui (who). En transformant le participe en proposition non subordonnée on obtient une phrase où l'antécédent du participe devient complément explicatif de la forme verbale personnelle :

argaz' yukrən¹... l'homme² ayant volé²...; yukər' wərgaz², il' a' volé¹, l'homme². Cf. :
argaz' yukər²... l'homme² qu'il vola²...; yukər' argaz², il' a' volé l'homme² (c.o.d.).

En kabyle on forme le participe affirmatif en suffixant au th. I, II ou III, à la 3e pers. masc. du sg. l'indice -n p.ex. yukrən, yeṭṭakrən, yak^{III}wrən; məqq^{II}wrən; meqq^Iwrən.

Le participe négatif n'existe que pour les th. II et IV : on fait précéder le th. voulu de n- p.ex. ur nukir, n'ayant pas volé; ur neṭṭak^Iwər, ne volant pas (hab.); ur nmeqq²wər, n'étant pas grand.

Le participe ne varie ni en genre ni en nombre; le ouargli connaît un accord en genre (ukrən, ukrənt), le chleuh en nombre (yukrn, ukrnin), le tahaggart en genre (au sg.) et nombre (yukərən, tukərət, ukər̄n̄in)²⁾

1) en tahaggart ce n se suffixe, dans la graphie de Prasse 1973 MGT.VI : I2(f), à la particule de négation wərən, wərät; cette graphie est contestée par Galand 1974^b:29

2) le ī, selon Prasse o.c. II, § 3b, serait pour dissocier les 2 n̄.

On peut ainsi résumer les différents procédés du participe (affirmatif) :

ouargli :	ukrən	ukrənt	ukrən	ukrənt								
chleuh :	y	u	k	r	n							
			u	k	r	n	i	n				
tahaggart :	yukərən	tukərət	u	k	ə	r	n	i	n			
kabyle	y	u	k	r	ə	n	y	u	k	r	ə	n

En dehors de la Kabylie le participe a donc des modalités de nombre et genre rappelant celles du CN. Et en kabyle le participe est fréquemment employé dans le sens d'une qualification. Syntaxiquement le participe et le qualifiant partagent la même fonction de détermination nominale. Qu'est-ce qui les différencie ?

L'inventaire lexical des qualifiants (cf. p. 272-3) est assez restreint, tandis que chaque verbe a son ou ses participes. Qu'en est-il d'un participe et qualifiant d'une même racine ? N'y a-t-il pas concurrence entre les deux ? Nous avons examiné cette question chez Picard 1958, Textes berbères dans le parler des Irjen, parler voisin des At Mangellat.

Sur 152 pages de texte kabyle nous avons relevé 24 emplois de aməqqran, dont 20 qualifiants contre trois participes (məqqʷrən). La même proportion se trouve pour aməzzyan, petit, (21) contre 3 participes (məzziyən). Aməllal est employé 7 fois seul comme CN et une fois comme participe (məllulən, blanc).

A une exception près, tous ces participes sont syntaxiquement conditionnés : ils suivent un pronom, support de détermination. Si ces pronoms sont suivis d'une détermination, c'est soit un participe ou une autre phrase relative, soit un complément de nom, mais jamais un qualifiant. (d'où nos remarques p. 272 a et b).

Voici quelques exemples :

llatt¹ tzəmriṅ² məqqrən³, llatt⁴ tid⁵ məzziyən⁶, Picard 1958, texte 27, l. 9
sont¹ des oliviers² étant³ grands³, sont⁴ ceux⁵ étant⁶ petits⁶; des oliviers, il en est de
grands, il en est de petits.

t_ɣikwal' atmatn-¹ annəy³ məqq⁴wrañ ṭɣərriqñ-⁵ aɣ' nək⁷wni s wid məzziyən⁸ ou nək⁷wni s iməz-
zyanən, Picard 1958, texte 80, l. 18.

Parfois¹ frères² de nous³ étant⁴ grands⁴, nous⁶ chassaient⁵, nous autres⁸ les petits⁹; par-
fois nos grands frères nous chassaient, nous, les petits.

En dehors des contraintes grammaticales, on a souvent le choix entre participe
ou qualifiant: d'əlwašul¹ aməq²wrañ = d'əlwašul² məqq³wrañ, c'est une famille nombreuse³.
Parfois il y a des contraintes d'usage: on dit toujours aman' yəhman², de l'eau (étant²
chaude², car le kabyle n'a pas de qualifiant pour cette racine; le participe a
donc un rôle de suppléance ici. Ce n'est pas le cas dans: aman' isəmmadən² (qual.),
de l'eau froide², car théoriquement on peut avoir aman' səmmdən² (part.), de l'eau
(étant²) froide².

On a plus facilement une suite de participes que de qualifiants p.ex. :
ul' zəddigən² yəšan³, un cœur (étant²) pur² (et) droit³. Dans cette expression on
n'emploie jamais les qualifiants correspondants: ul' * azdəgan šafi. Par contre on
dit: ... s' yiləs² yəlhan³ əd-wul⁵ azəḡgan⁶, .. avec langue², étant³ bonne³, accompagnée⁴ de cœur
pur⁶; avec des propos doux et des intentions pures.

Dans quelques cas un emprunt à l'arabe explique le choix d'un qualifiant:
leid' taməq²wrañ², la grande² fête cf. l'arabe əlleid' ləkbi²
leid' taməzyant², la petite² fête cf. l'arabe əlleid' əsṣyir²

L'ancienneté du participe se trouve confirmée par le toponyme tawri¹t məqq²wrañ²
(le grand éperon), mal noté sur la carte d'état major et l'administration: Taourirt
Amokrane.

Le participe, forme verbale déterminée ?

Marcy 1936 : 45-48 parle de pseudo-participe et appelle les indices suffixés
-netin "des pronoms relatifs sujets". Par des comparaisons hâtives interdialecta-
les et des références à la structure des pronoms égyptiens il reconstruit le
participe du proto- ou vieux berbère, prenant comme point de départ le touareg, qu'
il considère, à tort, comme le parler le plus archaïque :

	sg.	plur.	reconstruction		application au touareg	
masc.	-n	-in	inyi-n	yan-in	inyin	nyanin
fém.	-ten	-iten	tanyi-ten	nyant-in	tanyin	nyantin

Ce qui est plus intéressant est son analyse de -n; "dans le complexe relatif (verbe + pronom inyi-n) le -n ne paraît point distinct, quant à son étymologie, du démonstratif-relatif -anna, qui, partout, peut s'employer concurremment avec lui en construction pléonastique "(o.c.47). Le procédé pour déterminer une forme verbale serait le même que celui des morphèmes déterminatifs des formes nominales (cf. p. 216). Par ailleurs les ressemblances morphologiques avec le qualifiant, la différenciation en genre et nombre font penser aux modalités nominales. Ajoutons à cela que le participe, comme le qualifiant, ne s'emploie dans beaucoup de parlers (mais pas en kab.) qu'après un antécédent défini (cf. p. 223-26). Dans ce cas, qu'il s'agisse d'une particule ad-nominale ou d'une modalité nominale, transférée à une forme verbale, détermination et nominalisation de la forme verbale coïncident et se confondent à condition que le nom déterminé (antécédent) soit défini. En d'autres mots la détermination par participe (ou qualifiant) n'était à l'origine possible que lorsque le DE (déterminé) était défini. L'emploi du participe (et du qualifiant) après un nom indéfini ne serait qu'une extension de son emploi originel.

En faveur de cette hypothèse est la ressemblance avec le sémitique; p. ex. en arabe classique la phrase relative, le participe et l'adjectif sont syntaxiquement traités de la même façon: ils reçoivent l'article déf. (al), si le déterminé est défini et suivent en juxtaposition, si le déterminé est indéfini: (cf. p. 224-25)

al-bintu al-ḡamīlatu, la¹ fille² (la³) belle⁴; mais bintuḡ gamīlatuḡ, une² fille¹ belle⁴

al-bintu al-latī tazrī, la¹ fille² (la³ celle) qui court⁴; bintuḡ tazrī, une² fille¹ elle³ court⁴
qui

Ici la "relative" après un indéfini est juxtaposée en asyndète et est plutôt descriptive que restrictive (cf. p. 101 sq.), alors que les vraies phrases relatives, aussi bien en arabe qu'en berbère, sont en principe restrictives.¹⁾ Le fait qu'en kabyle

1) Les relatives avec alladī appelées par D. Bloh 1969:158-63 non restrictives s'expliquent autrement ou sont dûes aux influences étrangères.

Le participe et le qualifiant sont plutôt descriptifs¹⁾ que restrictifs et qu'ils diffèrent donc ainsi des autres syntagmes de détermination militent aussi en faveur de l'hypothèse.

Contre l'hypothèse de l'emploi général, sinon ancien, du participe après un nom indéfini non seulement en kabyle mais aussi en touareg et en chleuh, p.ex. chl.: yan¹ iran² a³ yak^{wr}⁴ tassumeit⁵, iyz⁶-as anū⁷, celui qui veut voler³⁴ un minaret⁵, doit creuser⁶ un puits⁷ Destaing 1940 : 234 (n°I877). On semble cependant trouver aussi la forme personnelle du verbe après yan p.ex. yan ira...celui qui voudra..Destaing o.c. : I53, n°I284.

Fonction du participe et du qualifiant

Syntaxiquement le participe et le qualifiant forment avec le CN déterminé une nouvelle unité syntaxique : le syntagme participial ou qualificatif. Mais à l'intérieur de cet ensemble il y a des rapports de dépendance :

iwala' arras²-enni³ imeq^wranen⁴ , il vit les³ grands⁴ garçons².
meqq^wren⁴

Aussi bien en fr. qu'en kab. le c/o.d. est formé par arras²-enni³ imeq^wranen⁴ (meqq^wren⁴); le participe (ou qualifiant) est en fonction non primaire car il est relié au prédicat non pas directement comme arras², garçons, mais indirectement par l'intermédiaire de arras², garçons. Malgré l'unité du syntagme il n'y a donc pas à l'intérieur du syntagme coordination ou juxtaposition de deux Constituants, mais subordination du participe ou QA au CN déterminé. Le syntagme reste donc hétérofonctionnel car les deux Constituants ne sont pas du même niveau syntaxique (cf. p.266).

Ceci est aussi valable pour certains syntagmes dont le premier terme (ncm propre) est suivi d'un surnom : mummuš aderyal moumouche l'aveugle (CKIn II:81); eeli wəsdiden-wəhdiden, Ali Ousdiden Ouhdiden; ou nom de fonction wəsmər aḡadarmi, Ou-Amar le gendarme. Galand 1969:88, § 3.2 appelle ceci "reprise sans pause" et applique le même terme à ce que nous avons nommé syntagme qualificatif. Le danger

1) Sur le caractère descriptif ou restrictif des adjectifs cf. Vendler 1968 : II-25 et Bach 1970 : 91-104

de cette appellation est de sous-estimer l'unité du syntagme et de faire croire à une juxtaposition ou coordination ("reprise").

Le cas des titres (Galand o.c. : § 3.2.b) est différent ; ici le non propre est précédé (et non pas suivi) d'un nom, pris dans un inventaire limité (baba, père; žeddi, grand-père; lalla, madame; nna, tante; termes non strictement limités à la famille et qui est presque l'équivalent d'un nom propre p.ex. žeddi mangellat, Djeddi Mangellat (l'éponyme de la tribu); lalla xədiğa, le sommet le plus élevé du Djurjura. (les cimes sont personnalisées et féminisées). Il est difficile de dire lequel des 2 CN est DA et lequel est DE.

Pour l'énumération, la reprise (avec pause), l'apposition cf. p. 289-91.

15.5. Le syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel, à distinguer du complément prépositionnel (= préposition, suivie de son régime), est un ensemble de deux CN reliés par une préposition. Nous en avons déjà vu une application dans le syntagme complétif, construction indirecte p. 269. Il en est d'autres :

leeli¹ d² axxam³, wa⁴ ɣef wa⁵, l'étage⁶ c'est⁷ une maison⁸, l'une⁹ sur l'autre¹⁰
 tamttut¹ agi² d³ yemma⁴ t⁵ sən⁶ bb⁷ arras⁸ agi⁹ di¹⁰ rəbea¹¹, femme-ci¹² c'est¹³ mère¹⁴ d'eux¹⁵ d'en-
 fants-ci¹⁶ dans¹⁷ quatre¹⁸; cette femme est la mère de ces enfants à quatre (4 enfants).
 lqahwa s uyefki, café avec lait, du café au lait;

Remarques

- 1) Un complément prépositionnel placé après un CN ne forme pas nécessairement avec celui-ci un syntagme prépositionnel car ce complément peut être relié directement au prédicat : taqšist¹ agi² tətəf³ waltma⁴ s⁵ dəg⁶ wfuš⁷, cette fille⁸ tient⁹ sa¹⁰ soeur¹¹ par¹² la main¹³.
- 2) Au syntagme prépositionnel on préfère souvent une construction de phrase relative où le 1er CN devient antécédent suivi du participe yallan, étant, qui devient le prédicat subordonné auquel se relie le complément prépositionnel :

ur' kkawn² ara³ lahwayz'-agi⁵ dag⁶ wqəšwal⁷ = lahwayz'-agi yallan⁸ dag⁶ wqəšwal, ces effets (étant) dans le panier ne sont pas secs.

15.6 Le syntagme d'accompagnement

Une application particulière du syntagme prépositionnel est le syntagme d'accompagnement, où la préposition d-¹⁾ avec, en compagnie de, et, en même temps que, connaît une forme renforcée : yak^w d-, lak^w d-, ak^w d- et une forme spéciale pour pronoms affixés : yid- ou id- :

nek^k id- ak³, moi avec toi; toi et moi.

axebbaš' fərrsən² yis-š³ tibhirin⁵ d-ləxlawi⁷ yəscən⁸ adya⁹ ak^w d-ləhšiš¹⁰, le râteau, on nettoie avec lui les jardins et les champs, ayant des pierres et de l'herbe.

La préposition seule (sans yak^w, dont l'origine signifie "totalité"), suivie de son régime, peut, comme chaque complément prépositionnel, être relié directement au prédicat : a' t-yawi¹ rəbbi⁴ d-wəbrid⁶, que Dieu l'amène avec le chemin, que Dieu le conduise sur le droit chemin.

yəṣrú d-wəbrid³, il pleuré avec la route, il pleura tout le long de la route.

chaouia : yəṣərgal-it² d-uqəyyal⁴, il le liait aux heures de midi.

Homofonctionnel (coordination) ou hétérofonctionnel (subordination) ?

Même si formellement ce syntagme est hétérofonctionnel (dans le syntagme d.+CN ne se rattache pas directement au prédicat comme le premier CN), sémantiquement il ressemble plus à un syntagme où il y a coordination des 2 CN p.ex. :

amšiš' d-uqərdā, le chat et le rat. On pourrait objecter que c'est la traduction en fr. qui fait croire à la coordination et que la vraie traduction serait : le chat (CN principal) avec le rat (CN secondaire, car subordonnée²⁾). Il n'en est rien : les deux ont sémantiquement le même poids p.ex. lqahwá d-uyəfki³, du café et du lait = ayəfki² d-əlqahwá³, du lait et du café : il n'y a pas de priorité (cf. par contre əl-qahwá s' uyəfki³, du café au lait.)

1) Nous distinguons dans la graphie d- préposition de d, particule prédicative nominale, toujours suivie de l'état libre cf. p. 173, 180.

2) Galand 1973 : 91 (§ I.2) : "Bien qu'on traduise presque toujours la particule d par "et", elle... crée une hiérarchie, en subordonnant le 2^e terme au 1^{er}".

Cette hésitation entre coordination et subordination se retrouve même au niveau formel. Si le complément prépositionnel (d-+ CN) était toujours subordonné, comme c'est le cas du complément de nom avec prép. n cf. p. 269, alors le premier CN devrait toujours représenter l'ensemble du syntagme lorsqu'il s'agit de l'accord du verbe ou de la reprise anaphorique par un pronom. Or, ce n'est pas le cas :

(1) aqšiš' d' əgmá' s' ruhen i sin, le garçon avec son frère sont partis tous deux.

(2) iruh' waqšiš' d' əgmá' s', est parti le garçon avec son frère

(3) aqšiš' d' əgmá' s' walaŷ' tən, le garçon avec son frère, je les vois

(4) walaŷ' t' waqšiš' d' əgmá' s', je le vois, le garçon avec son frère.

Pour tout autre complément déterminatif (compl. de nom, qualifiant, participe) on aurait en (1) et (3) le sg. (en fr. également si on traduit par "en compagnie de"). Si on dit que l'accord se fait selon le sens (cf. fr. "la plupart"), pourquoi alors ne pas avoir le pluriel en (2) et (4) ?

On semble être à la frontière entre coordination et subordination. Cela s'explique. Contrairement à l'arabe, le berbère n'a pas de véritable conjonction de coordination ni pour le système verbal, ni pour le système nominal.

L'arabe classique connaît le coordonnateur *wa* :

قَامَ وَخَرَجَ qāma wa xaraga, il se leva et sortit.

وَجَدْتُ الْوَلَدَ وَآخَاهُ wağadtū lwalada wa axā-hu, j'ai trouvé l'enfant et son frère.

Mais ce même morphème a un emploi comme préposition, appelé *waw ma'iyya*, le *wa* d'accompagnement :

مَشُوا وَالْقَمَرَ mašaw wa l-qamara, ils marchèrent avec (au clair de) la lune.

avec un verbe : daxala wa huwa yadhaku, il entra (accompli) et lui il rit (inaccompli); il entra alors qu'il riait (en riant). دَخَلَ وَهُوَ يَهْتَضُّ

La préposition berbère *d-* est peut-être en train d'acquiescer le même double statut que son équivalent arabe *wa*. Quelques exemples, en dehors de la Kabylie, suffiront pour montrer la tendance de *d-* à dépasser son rôle de simple préposition,

soit par le biais de son ancien régime nominal, soit exceptionnellement et marginalement et non seulement diachroniquement en libyque (cf. Galand 1973 : 95, note 3), comme morphème de coordination entre deux verbes.

d- + CN introduisant une nouvelle proposition :

chleuh, Galand 1973 : 91, § I:2 : " ar Sflady' i Zhrat² d³ taqurt⁴, d⁵ ugdrur⁶ iKa⁷ igNa⁸, j'é-
coute¹ les grondements² avec³(=et) la rumeur⁴, avec⁵(=et) la poussière⁶ elle⁷ monte⁸ vers
le ciel⁸; le nom de la poussière est joint aux précédents, bien qu'il ne puisse être rapporté à ar Sflady, j'écoute". Si cet exemple peut encore s'expliquer par une rupture de construction (Galand o.c.), cela n'est guère possible dans l'exemple suivant, venant du Mzab, Dallet 1969 : I02 :

sslugi'...yaqfēz² yaqf-s³, yaqf-i⁴ d⁵ uzəyyat⁶ yaqfēz⁷ f' uslugi⁸, le lévrier¹ sauta² sur lui³,
le⁶ tua⁵ avec⁷ le marchand⁸(= et le marchand) sauta⁹ sur¹⁰ le lévrier¹¹... Ici le nom du marchand (d-uzəyyat) n'est pas joint à un nom précédent mais à un verbe (yaqf-i), qui n'a pas le même sujet.

Le phénomène se trouve aussi à l'est du domaine berbère en Libye, à Fassato cf. Beguinot 1942 : I42 dernière ligne : ahfat' atāyred² d' atarid³, apprends¹ à lire² et
à écrire⁴. Ici d se trouve entre deux verbes comme morphème de coordination.

On voit donc les raisons et le sens de cette évolution de d.

Il nous reste à parler de deux syntagmes prépositionnels avec s : même si les différents sens de s peuvent être regroupés sous "collectivité" et "instrumentalité" (cf. p. 47-48), ces syntagmes se distinguent entre eux et diffèrent des autres syntagmes prépositionnels.

15.7. Le syntagme ordinal

La construction du nom de nombre ne correspond pas en berbère à une construction ou un syntagme unique (cf. p. 182, 268, 270-71 et Galand 1967:253-259); ainsi il n'y a pas de nombre ordinal en berbère. On y supplée par un pronom, support de

détermination, suivi de la préposition *s* suivi du nombre cardinal. Le touareg (cf. Prasse 1974 MGTV: 407) connaît une forme définie et indéfinie: *wa s essin*, celui qui fait deux, le deuxième; *i s essin*, un deuxième; *wa* varie en genre et nombre *wa, ta, wi, ti* tandis que *i* ne varie qu'en genre *i ti*.

Le kabyle ne connaît qu'une forme, que l'on traduit par le défini, avec différenciation en genre seulement: *wi s sin*, le deuxième; *ti s xamsa*, la cinquième. Dallet 1960 I: 83, § 54 dit qu'on "peut avoir pour le masculin: *wi s, wa s, wu s, bu s...*" Apparemment il y a donc confusion avec *u fils de, celui de*, et *bu, celui de* (cf. p. 267).

Cet emploi de *wi*¹ est à distinguer d'un autre *wi*² également un pronom, mais invariable en genre et nombre, nettement indéfini (quiconque, qui que ce soit) et sans référence lexicale précise comme *wi* du syntagme ordinal.

Malgré la perte de l'opposition en kabyle entre défini et indéfini (cf. p. 221, 223, 225, 280) il en reste des traces pour le pronom indéfini *wi=wu*, toujours suivi d'un participe ou d'une autre phrase relative et toujours indiquant une personne. Résumons les différences entre les deux *wi*:

<u>wi</u> ¹ <i>s setta_w tlatin, le 36e</i>	<u>wi</u> ² <i>bʎan, quiconque veut...*)</i>
-varie en genre <i>wi, ti</i>	- toujours au masc. sing.
- toujours suivi de <i>s</i> + nombre cardinal	- toujours suivi d'une phrase relative
- a une référence lexicale précise	- sans référence lexicale
- défini (par le contexte?)	- indéfini (par lui-même)
- pour personnes et choses	- pour personne seulement
- remplaçable par <i>w, bu, wu</i>	- remplaçable par <i>wu</i> (harmonie vocalique <i>wu_bʎun</i>)

Les points de divergence sont trop nombreux pour croire à un morphème unique *wi*. En plus, on voit mal comment un pronom indéfini (*wi*²) peut être susceptible d'une interprétation définie. Ne pourrait-il pas s'agir de deux morphèmes différents? Les caractéristiques de *wi*¹ ressemblent beaucoup à celles de *wa* (cf. p. 303).

*) Il y a encore *wi*³, l'état d'annexion de *i* cf. p. 188-89.

Bien que *wa*, pronom déictique, indique un degré de proximité et ne soit pas habituellement suivi d'une détermination, celle-ci est syntaxiquement possible. La spécialité de *wa* est d'indiquer un parcours dans la classe *wa...wa...*, un tel... un tel... Ajoutons à cela l'emploi de *i* comme support de détermination entre un antécédent-pronom et une détermination, que ce soit une phrase nominale qf (3) p.185 ou verbale (i⁴ p.322), et on peut suggérer l'hypothèse que le *wi*¹ du kabyle est à analyser comme : *w^a i*, *t^a i*, *wⁱ i*, *tⁱ i* : après élision il ne reste que *wi*, *ti*. Cela expliquerait ses caractéristiques et ses différences avec *wi*². On aurait donc *w^a i s sin*, celui (de la classe) qui est concomitant de deux : le deuxième.

Analyse et sens du syntagme ordinal.

Dans l'analyse du syntagme on suit d'habitude l'explication de Basset 1969 : 29 : "Comme nous a permis de le reconnaître une récente et belle étude de M. Benvéniste, "celui au moyen de trois" doit s'interpréter "celui au moyen (duquel) trois (est complet)", le nom de nombre ayant, au départ, une valeur terminale ". Basset ne donne pas la référence à l'étude de E. Benvéniste, mais il semble analyser *wi s tlata* comme un antécédent (*wi*) suivi d'une phrase (relative) nominale. Or une telle construction syntaxique n'existe pas en kabyle actuellement. Nous préférons donc une autre interprétation partant, avec Seiler 1960 : 148-153 et 1974 : 215-247, d'un autre sens de la préposition *s* que nous retrouverons en 15.8. (p.288-89).

Selon cet auteur l'instrumental a aussi une valeur de "Nennfunktion" (notre complément de reprise ou compl. explicatif), de concomitance et de collectivité.

Ceci permet de regrouper les différents emplois de la préposition *s* en berbère :

- 1) Instrumental : *yəgzəm' s² əlmus³*, il coupé avec² un couteau³.
 - 2) Concomitance : *təllə' s' tādīst¹*, elle¹ comporte² un ventre², elle est concomitante d'un ventre; elle est enceinte.
- (*chleuh*) *izall' s² mddn³*, il prié ensemble avec² les gens³; il fait prier les gens.

Ce sens de concomitance est encore présent quand s est morphème de syndèse :

chleuh (Galand, *Les Langues du monde* § 3.52) : nTa ʔir¹ iGiw² g Daw³ tmdrust⁴ s d⁵ trah⁶
yat⁷ tsrdunt⁸, justé il² s'était² assis² sous³ le rocher⁴, simultanément⁵ à(quoi) survint⁶
une⁷ mule⁸; à peine.. que.

kabyle : taqqan¹ tayat² ʔel³ lhid⁴ s imi⁵ ara⁶ truh⁷ ʔer⁸ tyessaw⁹t, la chèvre² est retenue⁹
au³ mur⁴ en attendant⁵ qu'elle⁷ aille⁸ pâturer⁹.

kab. wi¹ s sin(w² i s sin) celui¹ qui est concomitant² avec² deux³, qui se réfère à 2,
le deuxième.

3) totalité, collectivité et fonction explicative*) Ce 3e sens se trouve surtout
dans un autre syntagme prépositionnel avec s que nous appelons :

15.8 Le syntagme prépositionnel d'apposition, inclusive d'une classe

Le syntagme se compose d'un pronom au pluriel, suivi d'un complément préposi-
tionnel avec s (sens 2 et 3), indiquant une classe : dans sa totalité : le groupe ou
la classe précise l'extension du "nous", "vous". Le régime de s est à l'état d'an-
nexion comme le complément explicatif :

nek¹wni² s yergazen³, nous¹ les hommes³; nous qui formons la classe des hommes.

kunwi¹ s lašyax³, vous¹ les maîtres³ d'école; vous qui constituez l'ensemble des maîtres
kunnamt¹i yellan² dagi³ s tigd⁵ yasean⁶ arraw⁷. annk⁸went⁸.., vous¹, qui êtes² ici³, qui avez⁶
vos⁸ enfants⁷.

L'apposition avec la préposition équivaut à un complément de reprise ou complément
explicatif (Seiler parle de "epexegetisch" et de "Nennfunktion").

Nous avons déjà montré les apparentements et équivalences du complément ex-
plicatif avec la phrase nominale explicative (p.182) et avec le complément de nom
avec ou sans préposition (p.268-71). Ici on voit une troisième construction qui lui
ressemble. Cette équivalence des 3 constructions se voit dans la comparaison

*) s (sens 1 et sens 3) sont suivis de l'EA, tandis que s, vers, a son régime à l'é-
tat libre et ne s'emploie que devant une voyelle

interdialectale. Le syntagme appositionnel avec *s* est rendu en touareg par un syntagme complétif, p. ex. (cf. Caland 1974 : 214) nekkanid wi n tleqqewin, nous ceux de pauvres, nous les pauvres ; le complément de nom a donc un sens explicatif, que l'on trouve encore dans : wa n arab, celui d'arabe, l'arabe ; et moxammed wa n aklessu, Mohammed, celui (qui a pour surnom) Aklessou ; et wa n essin, celui de deux, le 2e. cf. en kab. tamɣart n yemma, la vieille de ma mère, ma vieille mère (p. 271).

Là où le touareg emploie une construction unique, le kabyle recourt à plusieurs constructions différentes, bien que sémantiquement apparentées.

Notons enfin l'expression, sémitique quant à la tournure :

kab. nek k s yiman iw, moi avec mon esprit, moi-même.

chleuh nttas ixf-nns, s ugayu-nns, lui avec sa tête, lui-même (Aspinion 1953:105).

Un syntagme complétif ou ordinal peut, à son tour, devenir DA (déterminant) d'un CN (DE) et constituer une apposition ou reprise (sans pause) par rapport au CN dans le nouveau syntagme :

CN	Dé	Da
DE		DA
mqidəs'	bu ² laħmum ³	Mkidech, celui aux soucis (sac à malice)
taqšišť	mm ² ətɣaltin ³	la fille celle aux collines, qui court les collines
argaz'	wi ² s ³ sin ⁴	l'homme celui référant à 2, le 2e homme

Malgré la juxtaposition il s'agit bien d'un nouveau syntagme déterminatif hétérofonctionnel, assimilable, du point de vue syntaxique, au syntagme qualificatif (cf. p. 281 en bas et 282). En touareg c'est le procédé normal pour former le complément de nom : aləs wa(n) ou des déterminations en général : homme celui (de), l'homme... (cf. p. 222 et ci-dessus).

15.9. Coordination de CN et syntagmes homofonctionnels

Jusqu'ici tous les syntagmes étaient hétérofonctionnels : ad extra le syntagme fonctionne comme une unité (cf. p. 281), ce qui permet au syntagme d'être repré-

senté par un seul substitut (au sg.), avec quelques hésitations pour le syntagme d'accompagnement (p.283). Ad intra le 2e CN (le DA) est en fonction non-primaire.

Lorsque, dans une phrase avec une suite de CN, chaque CN a la même fonction par rapport au prédicat ou par rapport à un autre CN, il s'agit d'un syntagme homofonctionnel (cf. p.266). Si les CN sont juxtaposés sans morphèmes de syndèse (coordinateur), ils forment à peine une "unité" syntaxique car chaque CN garde son autonomie syntaxique par des liens directs soit avec le prédicat, soit avec un CN.

1)
15.9.I L'exemple le plus clair est l'énumération par juxtaposition, où aucun élément de la chaîne n'inclut sémantiquement les autres (addition "exclusive"):

axxam¹ g² ara eallqən³ yažlulal⁴ laz⁵ asemmid⁶ (F.D.B. 1968 I n° 97, p. II)
une maison¹ où² pendent³ les vieilleries⁴, la faim⁵, le froid⁶.

Les 3 CN ont la même fonction (compl. de reprise ou compl. explicatif) et sont juxtaposés: seul le premier est à l'état d'annexion, les autres à l'état libre.

Dans 90% des cas cependant le dernier chaînon est précédé de d- avec, et en kabyle sans qu'il soit subordonné sémantiquement à l'ensemble de la série. Il est vrai que formellement on peut constater avec Galand 1969: 86, § 2.2. que "l'énumération perd donc un terme, mais reçoit un satellite". Nous pensons que le sens ne change pas en kabyle si on enlève la préposition d-, ce qui est rarement le cas.

Grâce au caractère sémi-obligatoire de d- en fin d'énumération et à son statut double (coordinateur et subordonateur cf. p.283-85) on peut dire que l'énumération garde sa structure de coordination. Exemples:

aɣessal¹ yaɣfəssil² asərwal³, ažəllab⁴ d-wəəmam⁶, le laveur¹ coupe² un pantalon³, une gandourā⁴ et un turban⁶.

teəzzin¹ imawlan², at wəxxam⁴ isqiqən⁵, at uxərrub⁷ d-at⁹ tyanimt¹⁰, ils¹ offrent¹ leurs¹ condoléances¹ aux parents², aux membres³ de la famille³, aux amis^{6,7} et aux proches^{8,9,10}.

Si dans l'énumération un élément inclut un ou plusieurs éléments de la suite, cela ne change rien à la fonction des CN de cette suite, qui restent coordonnés (et juxtaposés), même si on parle de reprise (avec pause) (Galand 1969: 87, § 3.I).

1) cf. aussi A. Basset, GLSCS VII pp. 1-5.

Peu importent les liens sémantiques (inclusion, exclusion, co-extension) des termes de l'énumération: cf.

ad ta² am³yar a⁴sem⁴ma⁴m, bu⁵ il⁶ef⁶da⁶n, bu⁷ t⁸ÿ⁸er⁸ru⁸si⁸n, bu⁹ in¹⁰ex¹⁰xi¹⁰me¹⁰n nig¹¹ el¹²ka¹²nu¹²n, FDB n°97:1
Elle sera mariée à un vieux malpropre, un crasseux, un ramasseur de déchets, quelqu'un qui crache au coin du feu.

La traduction de Dallet propose 4 syntagmes, qui ont tous la fonction de c.o.d., coordonnés par juxtaposition 1) am³yar a⁴sem⁴ma⁴m 2) bu⁵ il⁶ef⁶da⁶n 3) bu⁷ t⁸ÿ⁸er⁸ru⁸si⁸n 4) bu⁹ in¹⁰ex¹⁰xi¹⁰me¹⁰n. On peut aussi penser à 4 déterminations de am³yar coordonnées:

...am³yar 1) a⁴sem⁴ma⁴m 2) bu⁵ il⁶ef⁶da⁶n 3) bu⁷ t⁸ÿ⁸er⁸ru⁸si⁸n 4) bu⁹ in¹⁰ex¹⁰xi¹⁰me¹⁰n, ..un vieux, malpropre, crasseux, ramasseur de déchets, qui crache (au coin du feu).

La différence avec l'énumération à addition exclusive est que dernier terme n'est pas précédé de d- et que le pronom personnel, représentant de l'ensemble, reste au sg. car il s'agit du même référent (am³yar).

L'énumération, que l'addition soit exclusive ou inclusive, est un syntagme homofonctionnel. Ceci vaut donc aussi pour la reprise avec pause. Par contre la reprise sans pause, assimilable au qualificatif, est hétérofonctionnelle. Ces constructions sont donc syntaxiquement différentes, d'où une autre division des expansions nominales que chez Galand 1969. Comparons:

Division de Galand 1969

Notre division

Enumération	p.290		Syntagmes
Reprise avec pause	p.291		homofonctionnels
sans pause a) wæ ² me ² r a ³ ga ³ da ³ mi	p.281	} synt. qualificatif	} syntagmes hé- té- ro- fonc- tionnels
c) lwa ² ʃul a ³ meq ³ ʁan	p.274		
b) ʒæ ² ddi ma ³ ŋæ ³ llat	p.282		
d) a ² rgaz wi s sin am ³ yar bu il ⁶ ef ⁶ da ⁶ n taq ² ʃi ² st mm e ³ t ³ ÿ ³ altin	p.286 p.291 p.289		
Complément déterminatif, sans n, + n	p.267,269	compl.de nom	
Complément explicatif	p.288-89		

Ceci ne veut pas dire que nous éliminons les critères de l'intonation ou des liens sémantiques qui existent entre les termes d'une énumération. Ceux-là restent utiles pour distinguer l'énumération, avec addition exclusive, de la reprise avec pause (énumération avec inclusion).

Lorsque des qualificatifs sont coordonnés, la préposition *d-* ne peut jamais intervenir, ni en cours, ni en fin d'énumération.

15.9.2 Le syntagme distributif

Une forme spéciale de coordination est le syntagme distributif : la répétition d'un même CN au sg. indique un parcours à faire dans la classe :

aqsiš aqsiš, garçon par garçon;

yiwen yiwen, un par un

ttəddu-ā abrid abrid, elle marchait chemin après chemin; elle enfilait les chemins.

Ceci est à distinguer d'une autre forme de coordination où chaque CN (non-déterminé) représente la classe ou l'espèce; c'est l'archétype :

aqsiš¹ taqsiš² argaz³ tamttut⁴ amyar⁵ tamyar⁶ rowlən⁷ ak"⁸

Garçons¹ et filles², hommes³ et femmes⁴, vieux⁵ et vieilles⁶, tous⁷ s'enfuirent⁸.

L'utilisation du syntagme d'accompagnement enlève la valeur générique et donne une valeur de défini situationnel :

aqsiš¹ d-taqsiš², argaz³ d-tmattut⁴, amyar⁵ d-tamyar⁶ rowlən⁷ ak"⁸

Le garçon¹ et la fille², l'homme³ et la femme⁴, le vieux⁵ et la vieille⁶, s'enfuirent⁷ tous⁸. (à 6)

Par contre le sens générique est maintenu si chaque CN est précédé de *s*, préposition ayant le sens de la collectivité ou de la concomitance (cf. p. 287-88) :

ar ierred¹ asəbbad² i merrā³ i lyasi⁴ s wergaz⁵ s taqsiš⁶ s waqsiš⁷ s tmattut⁸

Il essayait le soulier à tous¹ : hommes², filles³, jeunes garçons⁴, femmes⁵ (CKIn II: 77)

N.B. La même répétition "distributive" se retrouve peut-être dans :

s əmkull¹ aggur², chaque mois³; s əttul¹ bb² ass³, toute la journée³.

ass s wass, un jour sur deux, tous les deux jours.

Il y a une autre préposition qui, d'une façon plus générale et également par coordination, peut rendre la totalité ou l'inclusion dans un ensemble : am, comme :
 am' nek² am' kačč³, aussi bien' moi² que³ toi³ (=aussi bien toi que moi).
 am' igellil² am' usači³, aussi bien' pauvre² que³ riche³.

Contrairement à l'ensemble des langues i.e., qui ont toutes un morphème de coordination correspondant à "et" "and" "und" etc., et à l'arabe, qui connaît wa (ou u) le berbère ne possède pas de morphème de coordination avec ce sens combinatoire ou copulatif. Nous avons mentionné quelques procédés pour y suppléer (l'énumération, le syntagme d'accompagnement, certains syntagmes dont chaque CN est précédé d'une préposition s ou am).

Il existe cependant un morphème pour la coordination alternative (au sens logique du terme), dont la forme simple est ney, ou (bien), p.ex. :

elhaga' n' eddheb ney n' alfetta, une chose' d'or² ou d'argent³.

Ce morphème sert aussi aux verbes : iruh' eny' ala? est-il' parti² ou pas³ ?

La forme d'insistance est ama...ama... p.ex. :

ama' deg' gid², ama' deg' wass³, soit' dans² la journée³, soit' dans³ la nuit³.

La forme négative est la...la...wala, ni...ni...ni...

Conclusion de I5.

Notre but n'était pas de traiter d'une façon exhaustive toutes les expansions nominales pour subordination ou coordination. Nous avons voulu montrer, surtout dans les syntagmes de détermination, comment une suite ou séquence de Constituants forme une nouvelle unité syntaxique, appelée "syntagme". Les syntagmes sont soit homofonctionnels soit hétérofonctionnels selon la fonction du 2e Constituant.

La variété des syntagmes déterminatifs ne vient pas seulement des constructions formellement différentes (directes ou indirectes, avec pronoms-supports de détermination ou sans, comme pour le qualifiant), mais aussi de différents degrés

de détermination : le complément de nom, le participe et le qualifiant peuvent être restrictifs et descriptifs (cf. aussi p. 101). Nous rejoignons donc, pour le kabyle sinon pour le berbère, les conclusions de la première partie sur la "détermination compréhensionnelle et extensionnelle" (ajp. 110, 111).

Dans les syntagmes déterminatifs considérés jusqu'ici, nous avons accordé peu de place aux pronoms comme supports de détermination. Nous y accorderons le chapitre suivant, qui, après un bref exposé sur la structure morphologique et oppositionnelle des pronoms surtout démonstratifs (déictiques et anaphoriques), traitera les déterminations de win(na), igad, wi et i. Les deux derniers (wi, i) sont des indéfinis-interrogatifs, qui se prêtent, comme dans les langues i.e., à renouveler les phrases relatives introduites par des prépositions.

16 PRONOMS REFERENTS SUBSTITUTS Supports de détermination

16.1. Difficulté de définir les pronoms

Comme il résulte de notre première partie (p. 1-116), les pronoms dans chaque langue sont importants, non seulement parce qu'ils peuvent être très anciens et différer ainsi morphologiquement des nominaux, mais aussi à cause de leur capacité d'évolution : les pronoms anaphoriques sont sémantiquement et syntaxiquement aptes à devenir des morphèmes de syndèse (cf. p. 113-116).

En berbère les pronoms fournissent également un des points qui permettent d'apparenter cette langue aux autres langues-chamito-sémitiques.

Où faut-il placer les pronoms dans une description ? Ce ne sont ni des CN ordinaires car leur inventaire est fermé et très structuré, ce ne sont pas non plus des morphèmes, car il s'agit d'une classe capable d'assumer des fonctions syntaxiques, en se substituant aux CN. C'est une classe à cheval entre les CN et les mor-

phèmes, d'où notre difficulté pour les placer dans le tableau de la p.133.

Comme le dit Martinet, ELG 4-47, "Les pronoms ont en commun avec les lexèmes leur emploi en fonction primaire... mais leur appartenance à des inventaires limités les place parmi les morphèmes" (cf. en fr. : *toi, tu, te, ton, tien*).

Selon Houis 1974 I: 37, § 4.5.0. " les pronoms sont des constituants syntaxiques caractérisés par leur aptitude à s'insérer dans un énoncé comme médiateurs d'un contexte signifié, soit en représentant les agents locuteurs, soit en représentant le signifié d'un segment d'énoncé, antécédent ou anticipé, soit en représentant une virtualité de signifié dans le cas d'une situation indéterminée".

Pour cet auteur les pronoms se composent de lexèmes, de morphèmes et de médiatèmes : ces derniers forment la base du pronom.

16.2 Morphologie des pronoms personnels et rapports syntaxiques

Pour le berbère la plupart des manuels (cf. pour le kabyle Dallet 1960 I:84, 93 et Basset-Picard 1948: 91, 147, 172) donnent une division morphologique, existant aussi en sémitique, en pronoms affixes ou joints (cf. en arabe *al-damir al-muttasil*) et pronoms isolés ou autonomes (ar. *al-damir al-munfasil*), qu'il s'agisse des pronoms personnels ou des pronoms démonstratifs.

Voici les pr. isolés (I) et affixes (II, III, IV, V, VI)

	isolés	rég.dir.	parenté	après noms	rég.indirect	prépositions
1	nekk(ani)	-iyi	cf VI	-(i)w	-iyi-	-i
2	kečč'(ini)	-(i)k	"	-ik	-ak-	-k
	kemm(ini)	-(i)kəm	"	-im	-am-	-m
3	nečča	-(i)t	"	-is	-as-	-s
	neččat	-(i)ṭ	"	-is	-is-	-s
1	nekk'ni	-(y)aɣ	-t-neɣ	-nneɣ	-aɣ-	-neɣ
2	kunwi	-(i)k'wən	-t-wən	-nnwən	-awən-	-wən
	kunnəmti	-(i)k'wənt	-t-k'wənt	-nnk'wənt	-ak'wənt-	-k'wənt
3	ⁱ nūt ⁱ ni	-(i)tən	-t-sən	-nnsən	-asən-	-sən
	ⁱ nūt ⁱ enti	-(i)tənt	-t-sənt	-nnsənt	-asənt-	-sənt
	I	II	III	IV	V	VI

Si on considère les fonctions des pronoms, on peut, avec Galand 1966 : 286-98, diviser les pronoms en 2 groupes : ceux qui représentent les noms à l'état libre (col.II) et ceux qui représentent les noms à l'état d'annexion (col.III à VI) : les col. III et IV sg. correspondent au complément de nom (construction directe), alors que la col. IV plur. correspond au compl. de nom (construction indirecte) ; la col. V représente un nom précédé de la préposition *i, à*, suivi de l'état d'annexion. La col. II représente le c.o.d. (pronom régime direct), toujours à l'état libre. La col. I représente les deux états du nom : l'état libre quand le pronom a la fonction de Repris (Indicateur de thème) ou de prédicat dans une phrase nominale, l'état d'annexion quand il a la fonction de Reprenant (complément explicatif) :

argaz' iruh ² , l'homme il ² est parti ²	; d'argaz ² , c'est un homme ²	}	Etat Libre
netta' iruh ² , lui, il ² est parti ²	d'netta ² , c'est lui ²		
iruh' wergaz ² , il' est parti ² , l'homme ²	fkiy'-as ² i ³ wergaz ² , je lui ² donnai ³ à l'homme ²	}	E; A
iruh' netta ² , il' est parti ² , lui ²	fkiy'-as ² i ³ netta ² , je lui ² donnai ³ à lui ²		

Mais les pronoms isolés ne peuvent jamais représenter un nom précédé d'une préposition de base (cf. p. 323).

Willms 1966 : 284-92 est arrivé aux mêmes conclusions quant aux "Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und den Personalsuffixen im berberischen Südmarokko's".

16.3. Pronoms démonstratifs

16.3.1 Manque de parallélisme entre les pr. suffixes et les pr. isolés

Les démonstratifs se divisent également en affixes et autonomes (isolés) :

A F F I X E S

déictiques : proximité : -a(gi)

éloignement -ⁱhin(na)
a

ou -inna

anaphorique (rappel) -enni

suffixes invariables

A U T O N O M E S

wa(gi)	ta(gi)	wigi	tigi
wahn(na)	tahn(na)	wibid ^{en} ak	tihid ^{en} ak
win(na)	tin(na)	wid ^(en) ak	tid ^(en) ak
masc.	fém.	masc.	fém.
singulier		pluriel	

Si on compare, dans les autres parlens berbères cf. Destaing 1922 : 186-200, les suffixes démonstr. aux démonstr. autonomes, on constate un parallélisme et une correspondance très poussée au niveau des déictiques de proximité et d'éloignement, qui vaut, en moindre degré, pour les anaphoriques p.ex. chez les Beni Bou Saïd :

A F F I X E S

déictiques : - u	wu tu yunu tunu
- in	win tin yinin tinin
anaphorique - anni	wanni tenni yinni tinni

Ce qui frappe en kabyle, est le manque de parallélisme, d'abord pour les déictiques d'éloignement pour le pluriel des démonstr. autonomes, ensuite au niveau des anaphoriques, non seulement entre le sg. et le plur. des démonstr. autonomes mais aussi entre suffixes et autonomes (les pronoms encadrés de p.296) : ainsi les pluriels wihidən, widak ne correspondent pas, morphologiquement, aux sing. wahin(na) et winna : ils semblent, historiquement, dérivés d'un ancien pronom *wad, plur. *wid-, augmentés d'une particule déictique (-ak) ou d'orientation (-n). Reste encore le manque de correspondance entre -anni et winna. Le tout ne forme donc pas un ensemble structural très homogène.

L'origine des affixes semble claire :

- a, étayé en - a-di, - agi, - agi-kana, - ahi, vient de *-ad
 - inna, étayé pour la deixis en - ahinna, vient de *-in
 - anni connaît encore une variante, non productive synchroniquement, -ən cf. ass-ən, un certain jour (in illa die), imir-ən, à ce moment-là, ensuite, wihidən = wid-anni.
- A la base se trouvent donc les deux particules d'orientation -d de proximité, -n d'éloignement. L'opposition vocalique a/i doit avoir joué surtout lors de la disparition du d de *.ad.

La spécification, opérée, au niveau des pronoms autonomes, entre déictique et anaphorique, avec affaiblissement du pronom déictique et réfection des deux, s'explique aisément si on se rappelle les conclusions de la première partie (p.II3-I6).

Dans le même ordre d'idées wihidak, réduit à widak, et wihiden, à widen, (cf. touareg tahala > tala) sont peut-être devenus des anaphoriques. Dans ce cas l'origine ne serait pas *wid-en, *wid-ak (cf. p. 297) mais *wi-..., comme wahinna peut avoir été réduit à winna. Cette hypothèse suppose cependant l'opposition entre wa-hin (éloignement) et wa-∅ (proximité). Or, actuellement wa (sans morphème zéro) a une valeur déictique de proximité par lui-même (cf. I6.3.2.4). Historiquement cela reste possible d'autant plus que l'on peut dériver wa de <*: wa-d > *wa-∅ > wa. Ainsi *wa serait historiquement un support (défini) de détermination, de même que wi (cf. I6.3.2.3) l'est encore aujourd'hui (indéfini).

S'il reste vrai, selon une loi générale, que les anaphoriques sont dérivés des déictiques et non pas l'inverse, et que l'usage en kabyle réserve wahin(na) et wihidak pour les déictiques, win¹⁾(na) et widak, widen pour les anaphoriques, les distinctions morphologiques, syntaxiques et sémantiques restent minimales.

Il est difficile et inutile de décider si historiquement les pronoms autonomes ont donné naissance aux suffixes ou inversement : aussi bien noms que pronoms (supports) ont probablement toujours eu des déterminations ad-(pro)nominales. L'ancienneté du suffixe -n a déjà été signalée. Pourquoi -n(ni) n'a pas donné en kabyle le pronom autonome *wanni comme p. ex. chez les Beni Bou Sa'id, les B. Iz-nacen, les Zkara et les Matmatta (cf. Destaing o.c.) ou *wa-n(uni) s'explique peut-être par l'hypothèse mentionnée ci-dessus : *wa-hin(na) > win(na).

Pour le nom, l'ordre et le statut des suffixes cf. p. 216-20.

16.3.2 Les pronoms et leurs déterminations

Nous ne mentionnons qu'en passant les pronoms personnels dont les fonctions ont déjà fait l'objet d'une discussion (p. 295-96). La détermination la plus fréquente d'un pronom personnel autonome est le participe :

a' nek¹ yeggan³ tamurt⁴ m⁵ baba⁶, ô' moi², ayant³ quitté³ le pays⁴ de⁵ mon père⁶ ; moi, qui...
kunnenti¹ yellan² dagi³, vous¹ qui² êtes² ici³.

1) Comme support avec le sens "celui qui" on a win.

16.3.2.I Les déterminations de win(na)

Comme corpus de textes nous prenons Picard 1958 I "Textes berbères dans le parler des Irjen" à cause du glossaire (Picard II), englobant 152 pages de texte berbère. Il est vrai que du point de vue méthodologique nous sortons du parler des A.M., mais nous émettons l'hypothèse, qui sera appuyée par des exemples, que sur ce point précis la syntaxe des A.M. est conforme à celle des Irjen.

Dans son glossaire Picard ne mentionne pas les variantes du pluriel widen, tidan à savoir wihidak, tihidak, widak, tidak. Par contre, dans la grammaire Basset-Picard 1948 :191, § 418, widak, tidak sont donnés comme pluriel de winna, tinna.

	<u>seul</u>	<u>s u i v i d' u n e d é t e r m i n a t i o n</u>					t o t a l
				phrase r e l a t i v e			
		-agi	-iw, -ik ..	participe	autre	compl. de nom	
		-enni	col. IV p.295				
win	2	0	0	105	4	12	123
tin	3	0	0	7	1	12	23
wid	0	0	0	93	4	4	101
tid	0	0	0	10	1	2	13
<hr/>							
winna	5	0	0	4	2	0	11
tinna	4	0	0	0	1	0	5
							<u>16</u>

On constate le rôle prépondérant des participes : 215 sur un total de 260 déterminations pour win, tin, wid, tid. Ceci s'explique en partie par l'impossibilité d'avoir un qualificatif après ces pronoms (cf. p.272,278).

On note également les inconvénients du corpus : certaines absences sont significatives comme celle d'un qualificatif après pronom, d'autres ne le sont pas du tout comme p.ex. l'absence des pronoms personnels suffixés (col. IV p.295) : ceux-ci sont bien attestés après win aussi bien aux Irjen qu'aux A.M. :

winn-iw, celui de moi, le mien; tid-is, tidak-is, celles de lui, les siennes

alln¹-enni² ines³ tizegzawin⁴ am⁵ tidak⁶-is⁷ nettat⁸, ces yeux bleus (de lui) comme les siens⁶⁷
(à elle⁸).

Mais le suffixe anaphorique -nni, particule ad-nominale bien présente comme détermination des CN, est incompatible avec win(na) tin(na) (contenant un -n d'origine déictique). Le pluriel wid, tid peuvent recevoir -n : wid-ən, tid-ən et -nni : wid-enni, tid-enni, ceux-là, celles-là. Ceci souligne encore le manque de parallélisme entre sg. et plur.

Un emploi idiotique est : a winnat, a tinnat, ô un tel, une telle (avec suffixe d'origine obscure).

On peut conclure que win(na) peut faire partie de tous les syntagmes déterminatifs exc. le syntagme qualificatif au même titre que les CN : dans ce sens on peut l'appeler un support de détermination (Galand) ou un pronom d'appui (Prasse 1972 : MGT III 185-97). Mais il n'est pas nécessairement toujours support, car il peut être anaphorique, sans aucune détermination. Dallet parle "d'emploi absolu". C'est là la différence avec le support pur du fr. "celui-", qui a obligatoirement une détermination : celui-là, celui-ci, celui quē.

Voici quelques exemples pris aux A.M. pour confirmer le comportement de win(na) fadma' tʒəbd-əd taxatəmt, təzzi-ʔ dəg-wdad-is, tin' tluə-ʔ id, (Belaid I : II l. 396) Fadhma' tira' la bague, la fit tourner sur son doigt et celle-ci (la bague) s'adressa à elle "

akkən' əkfan' wid(-ən) əlmakla', ... lorsque ceux-là finirent le repas, ... d' tin' i inəfən, wamma' ddunit' ur' təʒdum' arə, c'est celui-là (l'au-delà) qui est utile, alors que ce bas monde ne durera pas.

tid-ən yəʒməʒʒatən s' tadist', celles qui meurent enceintes ulas' win' ur' nəse' arə tasə f' ədderya-s, n'est pas celui n'ayant pas foi sur progéniture de lui; chacun est pris de pitié pour ses enfants.

tin' f' i yellə' laman', celle sur (qui) il y a confiance; celle en qui on peut avoir confiance.

yəmsəbda'-ə yid-əs s' wid-ən ən dir', il s'est séparé de lui avec ceux de mal (sur des paroles pénibles).

16.3.2.2. La détermination obligatoire de (w)igad, ceux...

Ce support est toujours au plur. et connaît deux formes : igad ou wigad, indépendamment de l'état : le w-n'est donc pas le signe de l'état d'annexion. Le fém. est tigad, celles ..

Contrairement à win, widak, etc. igad n'a pas d'emploi absolu et est nécessairement suivi soit de la particule ad-nominale -agi ou -ni, soit d'une détermination participiale, soit d'une particule et d'un participe en même temps.

Partout wigad et tigad peuvent commuter avec wid et tid. Voici des exemples pris chez Picard 1958 I :

at' izuʔar.¹.igad³.ənni¹ llaŋ⁵ ʔur⁶-səŋ⁷ iniyman⁸, (texte IO, p.32, l.14)
 Les gens¹ des plaines²..ceux³-là⁴, sont⁵ chez⁶ eux⁷ des figues⁸; ceux-là ont des figues.
 zərreən¹ ššlada² wigad³ iʔ⁴-yasean⁵ (wid¹ iʔ⁴-yasean)(t. II, p.34, l.3).
 sèment¹ la salade² ceux³ l'⁴ayant⁵; ceux qui l'⁶ont, sèment la salade.
 wigad¹.ənni² yəllan³ ʔ⁴ tama⁴ uzəkka⁵ la ččəhhidən⁶ (t.82, p.292, l.57)
 ceux-là² (étant³) à côté⁴ de la tombe⁵, récitent⁶ la chahada⁶.

Aux A.M. l'emploi est le même :

yəxdəm¹ am² wigad³.ənni⁴, il¹ fit² comme³ ceux-là⁴.
 am¹ wigad² iruhən, comme¹ ceux² qui³ étaient³ partis.
 tura¹ kunnəmti² yəllan³ daǵi⁴ s⁵ tigad⁶ yasean⁷ arraw⁸.ənnk⁹ənt, maintenant¹ vous² (étant³) ici⁴
 qui⁷ avez⁷ des enfants⁸;...

16.3.2.3 La détermination obligatoire de wi²

Il y a trois formes wi : wi³ est l'état d'annexion du pronom i(ay) cf. P.188-89
 wi⁴ variable en genre, avec référence lexicale précise, s'applique aux personnes et aux choses, commute avec bu et introduit un syntagme ordinal cf. p.285-87.

wi² quiconque qu., anyone wh-.

Ce pronom indéfini wi^2 est sans genre et toujours au sg., n'indique qu'une personne, souvent hypothétique (quelqu'un, s'il y en a un) et tend à commuter avec win, celui qui. Voici quelques exemples chez les Irjen (Picard 1958 I):

ma yella¹ wi² tət̄t̄t̄n^{II}, s'il² y a² quelqu'un³ mangeant⁴; si quelqu'un mange, (t. I, p. 3, l. 8).

d'əlsib¹ wi² znuzun^I, c'est honte² quiconque³ vendant⁴ (viande); c'est honteux si quelqu'un vend (de la viande) (t. 2I, p. 68, l. 19).

w^Iibyan^{III} ad isew⁴, isew⁵, quelqu'un¹ voulant² qu'il boive³, qu'il boive⁵; celui qui veut boire boit (t. 82, p. 290, l. 27).

Les exemples aux A.M. sont identiques :

mmi-s n wi^I [bbwi^{III}] ddrən⁵ ula w⁶ i⁷ yad⁸, yella⁹ baba-s, son² fils¹ de³ celui⁴ qui vit⁵, n'est pas⁶ celui⁷ à qui il⁸ fait⁸ pitié⁸, il y a⁹ son¹⁰ père¹⁰; celui dont le père est vivant, ne fait pas pitié, il a toujours son père.

mmi-s n wi^{III} mmutən, a fell-as⁶ teqqim⁸ yemma-s, son² fils¹ de³ celui⁴ étant mort⁵, pour⁷ lui restera⁹ sa⁶ mère¹⁰; celui dont le père est mort, que sa mère reste pour lui (sans se marier).

a d-yensef¹ rəbbi s w² ara yidiren^I, que¹ Dieu³ le remplace² par⁴ quelqu'un⁵ qui⁷ vivra⁷⁻⁶ (souhait de condoléance à la mort d'un bébé).

wi^{III} tufid, awi-yi-t-id, quiconque¹ tu² trouveras², amène³⁻⁶ le moi⁵ ici⁶.

Ce pronom indéfini est donc toujours suivi d'un participe ou d'une autre phrase relative. L'accord formel (du verbe de la principale) se fait au masc. sing.

Le thème aspectuel de la forme verbale, qui détermine wi^2 , est, comme dans toute phrase relative soit III, soit II, soit ara + I. La forme wu_{byun} (sans ara) est rare et archaïque : la voyelle u (wu) est dû à l'harmonie vocalique (cf. wu_{yur} , p. 326). wi tend à commuter avec win, comme Picard 1958 signale fréquemment. Le sens ne change pas cf. p. ex. :

ma yella¹ win² id-icəddan³, isəllm⁴ əd fell-as, a s-yini², si¹ quelqu'un² passe³ et le salue⁴, il lui dit⁸.. (t. 69, p. 23, l. 27).

1) Picard écrit : $w_{itətt̄n}$, $w_{iznuzun}$, w_{ibyan} cf. p. 32I

2) Rupture de construction cf. p. 357

lukán d ag_gellán² win³ yessnán⁴ ad yessiwél⁵ əlhənni⁶, s'il y avait² quelqu'un³ qui⁴ savait⁴ mener⁵ le jeu⁵ du henné⁶,.. (t. 74, p. 254, l. 32).

L'emploi de plus en plus rare de wi, la tendance à le remplacer par win, et la perte générale en kab. de l'opposition défini/indéfini au niveau des morphèmes, tout cela empêche d'opposer, synchroniquement, wi/win, comme indéfini/défini, comme ferait croire la traduction des exemples suivants :

wi_lluzán² ad yəčč⁴, quiconque² a faim², qu'il mangé⁴; celui qui a faim, mange.

abərnus·agi² d winn·iw⁵, ce burnous² est celui⁴ (précisément) de moi⁵, est le mien.

Win a donc un sens défini et indéfini.

Une commutation identique semble avoir lieu ailleurs : cf. les Ayt Seghrouchen, Bentolila 1974 : 135 : wimmutan = udin immutn, celui qui est mort, le mort.

On peut en kab. opposer wi indéf. à wa déf. (cf. Basset-Picard 1948 : 185, § 409) alors que win coïncide avec une partie des valeurs sémantiques et syntaxiques d'aussi bien wi que wa.

	wi ²	wa	win
genre	- d	+	+
nombre	- d	+	+
personnes	+	+	+
choses	- d	+	+
défini	- d	+ d	- +
détermination obligatoire	+ d	-	-
détermination possible	(d)	+rare	+
emploi anaphorique	-	- d	+
référence lexicale	- d	+	+
parcours hypothétique (sans extraction)	+	d -	-
parcours avec extraction	- d	+ d	-

Les différences (d) sont plus nombreuses entre wa et wi qu'entre wa et win.

En I6.3.I p.296-98 nous avons suggéré une hypothèse sur l'origine du pronom win, dérivé d'un support *wa- défini. On pourrait objecter que le sens indéfini du win actuel est difficilement compatible avec un support d'origine définie. Pourquoi donc ne pas dériver win de wi, pronom indéfini, suivi et déterminé par la particule -n, wi-n; on aurait donc l'opposition, diachronique, wi, celui quel qu'il soit quiconque / wi-n, celui précisément..

L'avantage de cette nouvelle hypothèse est qu'elle s'applique de la même façon à un autre pronom indéfini ay (=i^t) (cf. I6.3.2.5) : on a donc le parallélisme suivant :

wi celui quel qu'il soit wi-n celui précisément

ay ce quoi que ce soit ay-en ce précisément

Dans ce cas les pronoms autonomes ne viendraient pas tous d'un support unique *wa- comme nous suggérons (p.298) : il faudrait admettre deux supports :

- un support défini (wa-, ta-, wi-, ti-) à la base des pronoms isolés déictiques
- un support indéfini wi- pour personnes, ay- pour choses, à la base des pronoms isolés anaphoriques et des pronoms composés de ay.

L'inconvénient de cette nouvelle hypothèse est que les anaphoriques ou supports de détermination sont dérivés des pronoms indéfinis et non pas des déictiques, comme c'est généralement le cas (cf. Ière partie). En plus, comment expliquer que wi- invariable en genre et nombre a des dérivés avec genre et nombre, dont les particules déterminatives (..dæn, ..dak) se retrouvent chez les déictiques.

Il y a donc le pour et le contre dans chaque hypothèse. Mais le manque d'oppositions morphologiques claires dans le système pronominal (p.296-98), les commutations de wiet win, ay et ay-en et la perte de l'opposition défini/indéfini au niveau des particules rendent les hypothèses difficiles.

Cette opposition entre particules définies et indéfinies existe en chleuh :

Sud-ouest -lli/-nna, p.ex. walli, celui précisément/wanna, celui quel qu'il soit

Nord-est -da/-nn , p.ex. wada, " " " / wann , " " " " "

16.3.2.4. Pronoms et supports en touareg(tahaggart) et en kabyle

Bien qu'il soit utile de distinguer entre pronoms déictiques, supports de détermination et pronoms personnels (Galand 1974 : 207, §3), il est clair de notre première partie que ce sont les démonstratifs ou déictiques affaiblis qui fournissent les anaphoriques. Ceux-ci par leur autonomie syntaxique et contenu référentiel se prêtent volontiers à devenir des supports de détermination, comme cela arrive p.ex., synchroniquement, avec win , celui-là, en kabyle.

Les dialectes arabes modernes ne connaissent que deux degrés de deixis, un pour ce qui est près ou présent, un autre pour ce qui est loin, passé ou absent. En général ce sont les démonstratifs dā, dī, dū sémitiques qui ont fourni le point de départ (le support) des formations démonstratives. Parfois des formes d'origine non-démonstrative (p.ex. participe ḡādi, ḡādir) servent à exprimer comme troisième degré ce qui est très loin ou invisible (cf. Fischer 1959 : 35).

En kabyle les particules qui forment le 2e degré de deixis forment également le pronom d'absence ou pronom de rappel. Ceci explique d'un côté la distinction secondaire et minimale entre déictiques et anaphoriques et, de l'autre côté, si on fait abstraction d'une éventuelle reconstruction de supports wa- (p.298) ou wi- (p.204), la coïncidence d'anaphoriques et de supports, et de déictiques et de supports

En touareg(tahaggart) il n'en est pas ainsi : le support est un élément de base, commun à toutes les déterminations, mais sans aucune valeur déictique par lui-même. Ainsi wa en touar. n'indique aucun degré de proximité ou d'éloignement à moins qu'il ne s'agisse d'une marque zéro significative. La valeur oppositionnelle vient des suffixes : wa-rəḡ, celui-ci; wa-h = wa-∅, celui-ci; wa-di, celui-là; wa^a-in, celui-là (les degrés sont en ordre croissant d'éloignement).

En kabyle la particule -a(gi) s'oppose synchroniquement à -inna de même que les pronoms wa(gi) et win(na). La voyelle a en wa possède donc une valeur oppositionnelle. C'est pour cela que, dans une description synchronique, on ne peut pas

pcser wa-comme support de win comme le font De Foucauld et Galand 1974 : 2II, §8 pour le win (<wa-in) en touareg.

Une autre différence entre le wa(touar.) et le wa (kab) est que wa n'est pas habituellement suivi d'une détermination; on préfère la forme étoffée wagi pour la faire suivre d'un participe ou complément p.ex.:

yəbbwī-ḏ¹ isurḏiyən³ bb⁴watmatn⁵-is⁶, yərnā-ḏ⁷ wigi⁸ i nəs⁹, il' apporta l'argent de ses frères⁵, il⁷ y ajouta⁷ celui⁸ de lui⁹ (le sien).

Bien que wa s'emploie surtout avec un sens de parcours (wa...wa..., un tel...un tel celui-ci...celui-là...), on le trouve, mais rarement, suivi d'une détermination :

cf. Dallet 1960 II: p.28: lḥəqq n yərgazən...wa n tilawin, la part des hommes...celle des femmes...

Signalons enfin une dernière différence : en kabyle le pronom-support n'est pas précédé de son référent avec la même fréquence grammaticalisées qu'en touareg (cf. p.222 en bas):

touar. aləs wa n tamart, homme celui de barbe; l'homme à la barbe

kab. argaz-ənni s tamart, homme en question avec barbe; l'homme à la barbe

ou: argaz-ənni yəseən tamart, l'homme qui a une barbe

ou: win yəseən tamart, celui qui a une barbe

16.3.2.5 La détermination obligatoire de i¹ (=ay)

Nous avons déjà vu que i(ay), comme particule de mise en relief (p.187-89) est invariable en nombre, genre et état: en dehors de cet emploi i(ay) reste invariable en genre et nombre mais peut varier quant à l'état i, wi; ay way.

Aussi bien i que ay sont nécessairement suivis d'une détermination: ils peuvent commuter l'un avec l'autre lorsque la détermination est une phrase verbale (sans satellites inversés) ou nominale avec les restrictions suivantes:

- way ne peut pas commuter avec wi en fonction de Rt (cf. p.188-89)
- ay ne peut pas être suivi de l'aoriste seul comme i cf. i yaf p.187

- i et ay disparaissent devant ou sont remplacés par la particule modale ara, ce qui est normal si on admet que ara <* ay + une forme verbale figée de-ru,ra vouloir, cf. angl. will et Meillet 1965 I: 145.

Seul ay peut être suivi des particules déterminatives -agi, -n p.ex. ay-agi, ceci; ay-ən, cela. Ay-agi et ay-ən n'ont plus besoin d'une autre détermination p.ex. d ay-ən, c'est fini; c'est très bien.

Malgré la commutation possible les A.M.¹⁾ utilisent de préférence i, tandis que ay s'emploie plus souvent ailleurs (Picard 1958 met souvent i en note comme remplaçant de ay).

16.3.2.5.I L'emploi de i aux At Mangellat

En plus des exemples des pages 185-88 voici quelques autres :

(1) d'əssbər² i d'əddwā⁵ n' tasā⁷, c'est la patience² qui est le remède⁴ du foie⁶ (coeur) souffrant⁷

(2) mačči' di tizi³ n' zik i t⁵-mazal⁸, ce n'est pas dans la situation² d'autrefois⁵ qu'elle⁶ est encore⁸.

(3) asmi' mlalənt² i tənt⁴ əzri⁵, c'est quand elles² se rencontrèrent² que je les ai vues⁵

(4) i d-ižəmməe² d'isurdiyən⁴, ce qu'il ramassé (toujours²), c'est de l'argent⁴.

(5a) a sn-əfkən³ i dg arā nsən⁷, ils leur donneront où passer la nuit⁷ (en quoi..)

(5b) a sn-əfkən³ axxam⁴ i dg arā nsən⁸, ils leur donneront une maison où passer la nuit⁸

(6a) i ss² ara swəy¹, rəbbi yəlla, ce simultanément à quoi je vais boire, Dieu est là;

tant que je boive, Dieu est là (pour me protéger).

(6b) i ss² i əddan kən, uyalən-ə waman⁷, ce pendant quoi seulement ils traversèrent³, l'eau⁷ revint⁵; le temps qu'ils traversent et voilà l'eau revenue.

(7) ur təseid² i d'ir ədg-i a t-tgəzməd¹⁰, tu n'as pas ce qui est mal en moi pour que tu le coupes¹⁰; il n'y a rien de mauvais en moi pour que tu le coupes.

(8) d'wā² i ss⁴ inū⁵, c'est celui-ci qui est à moi⁵ (qui est le mien).

1) suivis en cela par les At Yehya, At Yanni

2) cf. les exemples avec s de I5.7 p.288

Les phrases (I) (2) (3) et (8) sont des mises en relief. La phrase (4) est, comme les exemples de la p.187 (2a,4a,9a,10a,11a), une MR. "retournée" ou "à l'envers".

Supports, particules modales et aspect

Nous avons déjà vu (p.276,302,307) que ara est la particule modale de l'aoriste (th.I) en phrase relative (et éventuellement de l'intensif): dans ce cas la particule est en même temps support de détermination, au moins quand ara a la fonction de Reprenant ou c.o.d. dans une phrase verbale (p.187). Le support i est réservé à l'accompli (excepté dans les expressions archaïques avec ula i p.241-42), ara à l'aoriste; l'intensif peut avoir i ou ara.

En changeant l'aspect, on obtient donc

(3') malmⁱ ará^I mlilənt³, ará^I tən^I-əzrəy⁶, c'est lorsqu'elles³ se³ rencontreront², que⁶ je⁶ les⁵ verrai⁴.

Dans les phrases (5a)(5b)(6a)(6b) et (7) il ne s'agit pas de i particule de MR car ce i, qui est devant la préposition, est indépendant de l'aspect du verbe:

(5a') fkan-asən^{III} i dæg ənsan^{III}, ils leur donnèrent ce en quoi ils passèrent la nuit; ils leur donnèrent où passer la nuit.

(5b') fkan-asən^{III} axxam² i⁴ dæg ənsan^{III}, ils leur² donnèrent une maison³ où⁴ passer⁶ la nuit⁶.

Le remplacement de i par ara n'a donc pas lieu si i a une fonction dans la phrase principale et est séparé du prédicat du verbe de la phrase relative par une préposition. Par contre quand i est directement relié au prédicat de la relative (p.ex.

le i après la préposition en (6b)), ce qui arrive dans la MR, le remplacement de

i par ara a lieu selon les règles normales de la phrase relative. Comparons:

axxam¹ i² dg³ i yənsə^{III},...la maison³ dans³ laquelle il⁴ passa⁴ la nuit⁴...

axxam¹ i² dg³ ará yənsə^I... la maison³ dans³ laquelle il⁵ passera⁵ la nuit⁵...

dæg wəxxam² i³ yənsə^{III}, c'est dans³ la maison² qu'il³ passa⁴ la nuit⁴.

dæg wəxxam² ará yənsə^I, c'est dans³ la maison² qu'il³ passera³ la nuit⁴.

d'isurdiyən² i¹ ð-yəzməe^{III}, c'est de l'argent² qu'il ramassa⁴.

d'isurdiyən² ará^I yəzməe^I, c'est de l'argent² qu'il ramassera³.

i¹ ð-yəzməe^{III} d'isurdiyən⁴, ce qu'il ramassa², c'est de l'argent⁴.

ará^I yəzməe^I d'isurdiyən⁴, ce qu'il ramassera², c'est de l'argent⁴.

i¹ ð-izəmən^{III} isurdiyən³ d'nəttā⁵, ce (lui) qui ramassa de l'argent³, c'est lui⁵.

ará^I izəmən^I isurdiyən³ d'nəttā⁵, ce (lui) qui ramassera de l'argent³, c'est lui⁵.

Comme on peut le constater, les déterminations de *i* sont principalement des phrases relatives, verbales ou nominales : un cas spécial de phrase relative est la MR où *i* s'est grammaticalisé comme particule de MR. (cf. p. I90).

Nous n'avons qu'une phrase nominale sans prédicatif *d* : la phrase (8) p. 307, que l'on peut aussi bien appeler un syntagme déterminatif cf. p. 287. Ces exemples sont rares. La détermination par un complément de nom n'est plus vivante synchroniquement et ne s'est maintenue que dans *inu*, à moi; *inək*, *inəm*, à toi; *inəs*, à lui, à elle (cf. p. 219 et p. 174, 176). Prasse 1972 MGT III : 171 note II8 préfère analyser *in-* comme la particule du génitif, c.a.d. une variante de la préposition *n* (cf. le F.P. n° II9 : 64). L'avantage de considérer ici *i* comme un support plutôt qu'une variante de préposition (*in*) est que le même support se retrouve, aussi pour le sg. seulement, pour la construction directe :

Construction indirecte (cf. p. 269) :

axxam-ənni i¹ n² u⁵, maison en question² ce de moi⁵; cette mienne maison; ou, si on prend *inu* comme prédicat : cette maison est à moi (est ce de moi)

Construction directe (cf. p. 267 et col. IV p. 295)

axxam-iw³, maison ce² (de) moi³; ma maison.

L'origine de la distribution *i*(ay) / *ara*.

L'absence de *i*(=ay) devant l'aoriste ou son remplacement par *ara* est à chercher dans l'origine de cette particule modale *ara* : *a*(y) + une forme figée de (*i*)ra, il veut, de même que la particule *rad* du chleuh (cf. Galand 1977 : 302) vient de

ira ad, il veut=il va=he will. Dans certains dialectes chleuhs le verbe est encore conjugué (cf. Aspinion 1953 : 123) : ira a iftu (=ra iftu), il va partir.

Ces particules, appelées par d'autres "préverbes", sont aussi fréquentes en sémitique cf. p. ex. Marçais 1977 : 72-3 : ʔa b-yədwi, il est venu pour parler; bbi nəm̄si, je vais, je veux, je peux m'en aller (Libye).

Si ay(i) est déjà contenu dans ara, on comprend donc l'incompatibilité de * ay ara.

N.B. La particule de négation ara n'a aucun rapport avec la particule modale ara.

L'origine probable, par analogie avec d'autres langues, est un mot signifiant chose cf. touareg harət, chose. (cf. pas, point en français, Meillet 1965 I : 248).

16.3.2.5.2 Les variantes de i : ay, a

Aux At Mangellat, At Yehya, At Yanni, pour ne nommer que quelques voisins, qui avec d'autres forment peut-être un ensemble¹⁾ plus vaste, le support reste de préférence i.

Ailleurs, en Kabylie ou en dehors de la Kabylie, il revêt plutôt la forme ay (forme non conditionnée) ou a (forme conditionnée).

Alors qu'au 19^e congrès international d'orientalistes Basset trouvait "la présence dans de nombreux parlars de ay à côté de a .. un fait obscur", il donne en 1948 : 174, § 388 la distribution des deux variantes. Lorsque la particule est séparée du verbe par un satellite anteposé (pronom affixe, particule d'orientation), une particule modale ou de négation, on emploie la forme conditionnée a (même si les exceptions sont nombreuses). Si rien ne s'intercale, on a ay ou ag_g- (ay y-).

Ce comportement se retrouve dans beaucoup de parlars : en Kabylie pour ad, a; ur, u; à Ouargla pour ag, a; alad, ala; le support ay(i) est traité comme une particule p. ex. (A.M.) : ad əfkəy, je donnerai; a s. əfkəy, je lui donnerai
ur yəseⁱ ara, il n'a pas; u tən-yəseⁱ ara, il ne les a pas.

1) Cet ensemble linguistique et socio-culturel plus vaste coïnciderait avec les Igawawen, terme indûment étendu à l'ensemble des tribus de la Grande Kabylie. (hypothèse émise par J. Lanfry).

d'naṭṭa ² ay iruḥan ⁴	mais	d'naṭṭa ² a ḥ-iruḥan ⁵	(Irjen)
c'est lui ² qui ³⁴ est parti ⁴		c'est lui ² qui ³⁵ est venu ⁴⁵	
d'albié ² ay yəznuzú		d'albié ² (i) ³ a la yəznuzú	
c'est du commerce ² qu'il fait(vend ⁴)(habit.)		c'est du commerce ² qu'il fait(maintenant ⁴)	

En Kabylie orientale (cf. Genevois 1955 FDB n° 49 passim) et chez les chaouis des Ayt Frah (cf. Penchoen 1973 : 198-201) ay fonctionne de la même façon.

Du côté de l'ouest, au Bissa, entre Tenes et Tipasa cf. p. 121, la situation est moins claire car ag(g) prédomine à première vue et synchroniquement (cf. F.P. n° II7 : 49-50) mais en éliminant les formes rares on retrouve la même distribution.

A Ouargla (cf. Delheure, Grammaire de la teggargrent, inédit, p. 79, 80, 131) on a ag (< ay+i) devant verbe et a lorsque le verbe est précédé d'un pronom affixe régime direct ou indirect, une particule d'orientation ou de la particule de négation ul.

Chez les Ayt Seghrouchen ay est appelé par Bentolila 1974 : 31 "anaphorique relatif conjonction". De l'étude de Destaing 1920 sur le même parler on peut conclure que ag s'emploie si le verbe ou la particule d suit immédiatement, ay si le verbe est précédé d'un pronom et a si le verbe est précédé de ur, ya (part. modale) et s (pronom affixe régime ind. 2e pers. masc. sing.)

En chleuh le support de détermination (ou la particule de MR) a une autre forme de base : ad avec variante a :

ad ššiY² d uYrum⁴, ce que j'ai mangé c'est du pain⁴
 aYrum⁴ ad ššiY², c'est du pain⁴ que j'ai mangé.

Ad peut rester devant pronom :

aYrum⁴ ad ak-ifká⁴, c'est du pain⁴ qu'il t'a donné

mais devient a devant préposition :

tigmmi⁴ nns a Y illá⁵ c'est sa maison² que dans³ il⁵ est⁵; c'est dans sa maison² qu'il est.

Bien que le support *ad* se distingue syntaxiquement de la particule *ad-nominale* *ad* (*argaz-ad, cet homme-ci*) et de la particule modale (*r*)*ad, il* a en commun avec la dernière une particularité phonétique : le support *ad* et la particule modale (*r*)*ad* perdent leur *d* devant un indice-préfixe de personne, soit seulement devant l'indice de la 3e pers.masc.sing et c'est le cas le plus général en chleuh :

(*r*)*ad* ššɣ̣, (*que*)*je mange(rai)* mais (*r*)*a* išṣ̌, (*qu'*)*il mange(ra)*

ayrum' ad' ššɣ̣, c'est du pain' que' j'ai' mangé; ayrum' a' išṣ̌a, c'est du pain' qu'il' a mangé
 Mais ayrum' ad' tššit, c'est du pain' que' tu' as mangé.

soit devant tous les indices de personne comme aux Infdwak :

ayrum' a' tššit, c'est du pain' que' tu' as mangé.

Ici le principe est donc que *ad* est seulement en contact direct avec le thème verbal, tandis que dans d'autres parlars rien ne doit le séparer du Constituant Verba

Le touareg ne connaît qu'une forme, sans variante : a p.ex. (*tahaggart*) :

a' tarid', akk'e', ce que' tu' veux, va' à lui' (Cortade 1969 : 89)

yiwan dawen a yammuten, c'est l'un de vous qui est mort (Galand 1974 : 220).

Dans l'ensemble le support a donc trois formes : *ay(i), ad, a*; les formes les plus longues sont les formes non conditionnées. Ce qui nous occupe n'est pas tellement de retrouver une seule origine commune à ces 3 formes, que d'établir, pour l'intérieur de la Kabylie, les rapports entre *ay* et *i*. Nous avons déjà montré la parenté structurale (p.189) des deux. La forme de base semble *ay* : elle est non seulement plus répandue, mais aussi très ancien, bien que rare, aux A.M. cf. *tasa d-way turaw* p.188 et son emploi comme interrogatif (cf. I6.3.2.8 p.326).

Comment expliquer le passage phonétique de *ay* à *i*? La diphtongue *ay* de la Kabylie orientale (*ayt, ayra*) p'ex. *aymaten, frères*, se réduit, pour l'ensemble de la Grande Kabylie, à *a* : *at, ara, atmaten*. Ceci explique ni la présence de *ay* dans la majorité des parlars kabyles, ni la présence de *i* aux A.M. (et voisins).

Quant à la correspondance *ay i* dans l'intensif des formes verbales, elle n'est

que sporadique : A.M.

Bedjaia (Bougie)

iyelli	yəṭṭəy lay	intensif de	ɣli	, tomber
yəṭṭimi	yəṭṭamay	" "	qqim	, rester
yəṭṭeəddi	yəṭṭeədday	" "	eəddi	, passer.

Quel que soit donc le "comment" de la réduction phonétique de ay à i¹, les A.M. ont en commun avec beaucoup d'autres parlers berbères d'utiliser ce pronom-particule comme support de détermination pour une phrase relative. Avant de voir quelques emplois de i comme supports propres aux A.M., nous voulons montrer que i peut être un morphème disjonctif.

16.3.2.6 ^{2,3} i comme morphèmes disjonctifs

16.3.2.6.I i² comme morphème disjonctif ou allomorphe du pronom affixe régime direct 3e pers. après verbe

Nous ne voulons pas développer ici l'hypothèse de i comme morphème disjonctif, mais de nombreux exemples dans des parlers très divers permettent de supposer que ce morphème eût comme rôle de séparer, dans les verbes à alternance postradicale d'abord et dans d'autres groupes après, une consonne radicale du lexème d'une consonne morphologique p.ex. indice de personne ou satellite. p.ex.

chaouia (Ain Beida) : rziṭ, j'ai cassé; harzid, tu as cassé; yerz^a id, il a cassé; yerzin, ayant cassé : yerz-it, il l'a cassé : i sépare les indices (de personne, de participe) et le pronom (t) de la consonne radicale z; par contre les formes verbales où aucun morphème suit ont a: narza, yerza. Parfois ce i n'est présent que si le verbe est suivi d'un pronom affixe : akṭbəm abrat, écrivez une lettre; mais : akṭbim-it, écrivez-la; akṭbim-as, écrivez-lui. De même : ketbəy, j'ai écrit, mais ketbiṭ-ihənt, je les ai écrites.

Dans la majorité des parlers cependant le disjonctif exerce son rôle non pas au niveau du CV, mais au niveau des particules ad-verbales et surtout du pronom

affixe régime direct : ce pronom a donc souvent deux formes : avec i, et sans i.

<u>Forme avec i²</u> (après cons. radicale)	<u>Forme sans i</u> (après morphème ou v. non-rad.)
kab. ənY-iṭ tue la	ənYiY-t, je l'ai tuée
ixədm-it, il le fit	yufa-t, il le trouva
ouargli yuf-in, il les trouva	tufim-tən, vous les trouxâtes
tahagg. ir-ə, il l'aime	riY-tən (riq-qən), je les aime
Bissa yədd-iš, il t'a mangé	əsYin-t, ils l'ont acheté (mais cf. F.P. n°II7:76 2°)

Au Mzab le conditionnement des deux formes dépend aussi de la syllabe précédente : la forme en i s'emploie après une consonne radicale double ou longue ou après une consonne radicale simple, mais précédée d'une voyelle pleine, la forme sans i après une consonne radicale simple (ou devant la particule d'orientation) :

yədz-i, il le fit	sufəY-t, fais le sortir
yuš-it, il la donna	irəggeb-t, il le regarde (intensif)

En kabyle la seule condition pour avoir la forme en i (cf. colonne II p.295) est que le CV termine sur une consonne radicale (c.a.d. non désinentielle).

Pour bien distinguer ce morphème i du support de détermination i¹, nous l'appellerons i², disjonctif. Il est le résultat, comme i³, d'une loi morpho-phonologique.

16.3.2.6.2 i³ comme allomorphe de satellites inversés

Une des marques de la phrase relative est l'antéposition des particules ad-verbales ou l'inversion des satellites (cf. p.275-76).

Nous venons de voir dans quelles conditions i² peut accompagner les satellites (surtout le pronom affixe régime direct) après verbe. Le pronom régime indirect 2e et 3e pers. sg. et plur. après verbe est précédé d'une voyelle a (cf. col. V p.295) : fkiY-ak, j'ai donné à toi ; yanna-y-as, il lui dit (à lui, à elle).

Lorsque, dans une phrase relative, un satellite se déplace devant le verbe,

il est précédé, aux A.M., d'une voyelle i ou, d'après un conditionnement phonétique, d'aucune voyelle, jamais d'une voyelle a. S'agit-il du support i^1 ?

Picard 1958 : II : 546 appelle ce i "pronom démonstratif seul". Mais la totalité des occurrences (136) représentent un i devant satellite inversé : 66 fois la particule d'orientation, 39 fois un pr. affixe régime indirect, 21 fois un pr. aff. rég. direct et 10 cas de MR avec en même temps une particule d'orientation. La présence de la voyelle est donc conditionnée par la présence d'un satellite antéposé.

Dans un autre parler voisin, celui des At Hichem, G. Lacust-Chantréaux (1957 : 64, 65) parle du "démonstratif i " introduisant des propositions subordonnées relatives. Elle ne distingue pas entre i^1 , particule de MR., et i^3 , allomorphe des satellites inversés. Elle se base, à tort, sur un exemple de MR en chaouia, cité par A. Basset en GLECS IV : 32.

Basset-Picard 1948 : I50, § 345, en parlant du pronom affixe avant verbe, dit :

"Quelle qu'en soit la raison à déterminer, en tête de proposition à valeur relative participiale incluse, et après consonne, l'élément pronominal à toutes les personnes ou non, est précédé d'un élément palatal : ik, is etc. llan wid is-yəqqarən, il y en a qui l'appellent. ..lešuyal iy-isərken, ..des choses qui nous sont communes".

Il donne une variante a(y), qui suggère qu'il s'agit du support de détermination : lešuyal a-y ay isərken (Picard 1958 I : p. 6, note 8 écrit lešuyal ay ay-isərken).

Cette variante, impossible aux A.M., peut correspondre au support i^4 (cf. I6.3.2.7). Picard 1958 I donne d'autres exemples de variantes en a qui sont cependant douteux à cause de la voyelle finale de l'antécédent (a) : elxədra, rəbea cf. :

a s-nərnə elxədra a d-nəkkəs (p. 90, l. 38), nous y ajoutons des légumes que nous cueillions.

ɣjalasən ti s rəbea a d-yəgʷran (p. 84, l. 8, note 4),

ils avaient droit au quart restant (litt. le quart qui restait en plus).

Ce a comme variante de i^3 (ou i^4) n'existe pas aux A.M., comme en témoignent

les variations de la phrase relative suivante :

əlwart^a i⁴ d ay-ā^l yəgga^c, l'héritage^a qu'il^c nous^l laissa^c

əlwart d ay-ā-yəgga, " " " "

əlwart i³y-ā yəgga, " " " "

Mais non pas : * əlwart *ay-ā yəgga .

Ailleurs ce a, correspondant au i³ des AM, existe sans aucun doute p.ex. Bou Noh, :
(en Kabylie occidentale près de Boghni cf. p. 121) : (cf aussi p. 372, 6).

asəgg^{was} aā-itəddun, l'année qui est en train de venir, l'année prochaine

A.M. : asəgg^{was} iā-itəddun, " " " " " " "

Deux ans plus tard (Basset 1969=1950 : 32) il écrit : " Avant verbe on a (pour le pronom affixe rég. ind.), dialectalement, voyelle a, voyelle i, voyelle zéro :
3 s.m. as, is, s mais le cas de la voyelle i est encore obscur".

C'est de cet i³ élargi à tous les satellites inversés qu'il sera question ici. Nous laissons donc de côté les cas où on a une voyelle a devant le pronom affixe rég. ind. avant verbe après une particule modale (ad, ara) ou lorsque le a du pronom se trouve protégé par un d ou autre consonne qui fait rupture d'hiatus (-y-) :

ad¹ as²-ini³y, je³ lui¹ dirai³
d¹ asu¹ ara³ as⁴ ini⁵y ? c'est¹ quoi² que³ je⁵ lui⁴ dirai⁵ ? Que lui dirai-je ?
amk¹ i² d as³-nəxdəm⁴ (amk is-nəxdəm) ? (c'est) comment¹ (que²) nous⁴ lui³ avons⁴ fait⁴ ?

Notons en passant que les formes dak, das ne se trouvent pas seulement dans les parlers orientaux, mais aussi en Kabylie et au Bissa (cf. F.P. n° II 7 : 74) ; elles ne sont peut-être pas aussi secondaires que ne laisse croire Prasse 1972 MGT III : 178 (4b+d) : " Les formes préverbaux à d initial (dās) qui ont été relevées dans l'aire touarègue du Sud-est et dans les parlers des oasis orientaux, sont tout à fait secondaires. Elles proviennent d'une fausse coupe à partir de constructions où hās ās etc. était précédé d'une conjonction ou particule à finale d p'ex. la particule de l'imparfait ad". Cette fausse coupe est valable ni en Kabylie ni au Bissa.

Voici ce que dit Prasse de i^3 (1972 MGT III : 178(4B1c)) : " En berbère du Nord on croit également avoir relevé des traces d'une forme préverbale particulière qui serait dépourvue de tout vocalisme initial (s pour as). Il s'agit à notre avis d'un emploi explétif du pronom d'appui i (=touareg a) après un nom ou pronom antécédent de la relative, le pron. aff. indirect ayant perdu sa voyelle initiale par aphérèse".* Prasse y voit donc le i^1 pronom d'appui, support de détermination, suivi de as, donc * i as -Verbe > i s Verbe. Si à la rigueur cela était possible pour le pron. rég. indirect, cette solution s'avérerait impossible pour les autres satellites avant verbe; or, comme nous le montrerons, il s'agit d'une règle unique pour toutes les particules ad-verbales antéposées.

Galand 1966 : 295-96 et note 2, considère¹⁾ aussi bien a dans $fkiy' - as a\gamma rum$, j'ai donné ce de lui (à savoir:) le pain, que i dans $idriman' i s tafkid$, c'est de l'argent ce (à) lui tu as donné. ". le kabyle semble éviter l'emploi de deux éléments supports en succession immédiate. On ne dit pas * $idriman i as tafkid$, l'argent (à savoir:) ce ce-de-lui tu as donné = l'argent que tu lui as donné : la présence de i , qui reprend $idriman$ et supporte la proposition relative, semble exclure celle de a, d'où l'énoncé : $idriman i s tafkid$ ".

Cette solution séduisante par sa simplicité et valable diachroniquement, n'explique pas la différenciation en as après verbe, is devant verbe, s'applique difficilement aux autres satellites et ne rend pas compte de l'absence de voyelle dans certaines conditions phonétiques.

Il faut donc chercher, sur le plan synchronique, le fonctionnement et le statut de i^3 . Pour mieux cerner le problème il faut écarter des constructions telles que la MR. qui nécessitent déjà l'emploi d'un i^1 . Prenons ensuite des propositions relatives dont on est sûr que ni l'antécédent ni la relative nécessitent ou permettent un i lorsque le verbe est sans satellites p.ex. le nom sans particules suivi d'un participe :

* chute d'une voyelle au début d'un mot.

1) à ajouter : comme support

argaz¹ yəsean² arras³ ən⁴ dir⁵ yərwa⁶ amdəggər⁷, l'homme¹ qui² a² des enfants³ de⁴ mal⁵, est⁶
rassasié⁶ de bousculades⁷: l'homme aux enfants de malheur a beaucoup de tracas.

Au A.M. on ne dit pas: argaz *i yəsean...

En remplaçant le c.o.d. par un pron. aff. rég. dir., on obtient:

argaz¹ itən² yəsean³, l'homme¹ les² ayant³; l'homme qui les a..

Un autre cas, où selon Dallet 1960 I: 140 le i n'est pas de mise aux A.M.:

išəggæ¹ tabraṭ² yəktəb³ i mmi-s⁴, il¹ envoya² la lettre³ qu'il³ écrivit⁴ à son fils⁵

Il serait incorrect de dire: tabraṭ *i yəktəb. En remplaçant i mmi-s par le pro-
nom rég. ind. on obtient:

išəggæ¹ tabraṭ² is-yəktəb³, il¹ envoya² la lettre³ qu'il⁴ lui³ écrivit⁴

Dans les deux cas on est sûr que la présence du i³ n'est conditionnée que
par la présence du pronom comme aux Irjen (cf. p. 315). Nous écrivons donc, comme le
fait Basset-Picard 1948, it, ik, iḏ et non pas i t, i k, i ḏ comme Dallet 1960 I:
136-140, qui appelle tous les i introduisant une proposition relative "pronom ou
relatif": comme Laoust-Chantréaux (o.c.) il ne distingue pas entre i¹ et i³.

Si on a en même temps MR et pronom, c'est le i¹, particule de MR, qui l'empor-
te: d nəṭṭa i t-ixədmən, c'est lui qui l'a fait. Ici nous écrivons i t- et non pas it.

Picard 1958 II: 546, énumérant les 136 emplois de "i seul", tous conditionnés
par un satellite, écrit: i-k, i-s, i-ḏ.

La règle énoncée par Basset-Picard 1948: 150 (cf. ici p. 315) vaut également aux
A.M.: elle est toujours possible, mais pas toujours nécessaire.

Voici quelques exemples où elle semble nécessaire:

akkn¹ is-ḏ-yəna³, comme¹ il³ lui² a dit³

ay-ən¹ isən-yəfka³, ce¹ qu'il³ leur² donna³

igužilən¹ is-ḏ-yəggā³, les orphelins¹ qu'il³ lui² laissa³

ay-ən¹ im-yəhwan³, ce¹ qui³ te² plaît³

Voici d'autres exemples où la règle est possible mais pas nécessaire:

akkn¹ t-tənyə³, lorsqu'elle² la tua³; ou akkn it-tənyə

win' ā-yufan². celui qui trouva², ou win iā-yufan

win' t-iā-yufan³, celui qui le trouva³, ou win it-iā-yufan

ay-ən' ā-yenna², ce qu'il dit², ou ay-ən iā-yenna

tilawin' ā-yəggāddərya³, les femmes qui laissent² des enfants³, ou tilawin iā-yəggān

Ceci est donc surtout le cas si le satellite est une dentale précédée d'une nasale dentale-n ā-, -n t- .

D'autres contextes, plus rares, sont les suivants : -n s-; -n k-; -l ā-; -š t-;

-k^w ā-; -t t-; -d ā-; -š ā-;

ay-ən' s iləzmən³, ce qu'il lui faut³, ou ay-ən is-iləzmən

kra' bbwin² (n win) s-yəttalasən⁴, tous ceux qui lui réclamaient⁴ (quelque chose), tous ceux à qui il devait (quelque chose), ou win is-yəttalasən

s win k-ixəlqən⁴, par celui qui t'a⁴ créé⁴, ou s win ik-ixəlqən

awal' ā-yəffɣən' səg' gmi-k⁵, la parole qui sort de ta bouche⁵; ou awal iā-yəffɣən

arraš' tən-yəttabəən³, les enfants qui les suivent³ ou arraš itən-yəttabəən

ifukk' ibawn-ənni yak^w ā-yugəw⁵, il acheta toutes les fèves qu'il avait achetées⁵, ou ifukk ibawn-ənni yak^w iā-yugəw

Yəbb'əd' yar' taddart' taməzwarut' t-iā-iqublən⁶, il arriva au premier village lui faisant face⁶, arrivé au premier village..ou ..taməzwarut it-iā-iqublən

igad' ā-yəbbwin³ əlməggət⁴, ceux qui apportèrent le mort⁴, ou igad iā-yəbbwin

əlqəšš' ā-yuradən², le linge qui vient d'être lavé², ou əlqəšš' iā-yuradən

Les traits phonétiques communs à toutes ces consonnes finales (n, l, š, w, t, d,) est leur caractère continu: ceci et la conformité à la phonologie de la syllabe (dont les règles sont encore à établir) expliquent probablement les exceptions à la règle de Basset-Picard 1948;150, exceptions dont ils ne font pas mention pour le parler des Irjen.

On peut conclure que le i³ au A.M. n'est pas synchroniquement un support, puisqu'il est lié à un conditionnement phonétique de morphèmes (satellites) avant

verbe. Le conditionnement est morphologique dans ce sens que i^3 est lié aux pronoms affixes avant verbe et à la particule d'orientation car sans ces satellites on n'aurait jamais i (exc. pour $akkən$); le conditionnement est aussi phonétique car i^3 , contrairement à i^1 , peut disparaître après des consonnes continues, surtout la nasale dentale, mais ce n'est pas une obligation.

Les satellites avant verbe n'ont jamais i dans les cas suivants :

le pron. aff. rég. ind. garde la voyelle a

1) Dans une phrase relative si le pronom est protégé par d : $dak, das..$ ou $-y$:
 $ay-ən^1 i d ak^2-ənni^3 (= ay-ən ik-ənni^3)$, ce que je t'ai dit
 $ay-ən i y-ak-ənni^3 (= " " " ")$, " " " " "

2) En dehors d'une phrase relative :

- après la particule modale ad , suivie de l'aoriste ou de l'intensif :

$ad^1 ak-ttəkəy^3 idrimən^4$, je te donnerai (souvent, constamment) de l'argent. Ou : $a k-ttəkəy^3$ avec réduction de la particule et du pronom, mais non pas $*ak-ttəkəy$ comme l'écrit Basset-Picard 1948 § 341.

- après la particule de serment : $w əllh^1 ar d as^2-ini^3$, par Dieu, je lui dirai..

Les autres satellites (pron. aff. rég. dir., particule d'orientation) avant verbe ne prennent pas i :

- après la particule modale $a ad$

$a^1 t-əzrəy^3$, je le verrai, je le saurai ; avec réduction obligatoire de ad

- après ur (avec réduction localement possible de ur) :

$ur^1 t-yuy^3 wara^4$, rien ne l'a pris, il n'a rien.

$ur^1 ə-yus^2 ar^1$, il n'est pas arrivé

- après la particule de serment (cf. Dallet 1957 : 19-20) :

$w əllh^1 ar t-ənyiy^3$, par Dieu, je l'ai tué

$w əllh^1 ar s^2-iniy^3$, par Dieu, je lui dirai

$ar t-yuy^2 əlha^3$, la situation le prit, il se trouvait qu'il..

L'ensemble des satellites avant verbe ne prend jamais i après les particules

modales la (intensif) et ara (aoriste ou intensif) :

1^a asən-təssirid, elle leur fait la toilette.

d nəṭṭa ar ak-ətn-in-yawin, c'est lui qui te les portera là-bas.

N.B. Il est difficile à dire quelle voyelle est élidée : .. la sən- ou 1^a asən; ara k-ətn-in..ou ar^a ak-ətn-in... Basset dans une lettre du 27/5/1954, reprise dans le F.D.B.n° 46 (1955), (cf. aussi Basset-Picard 1948 : 149, § 342), préfère écrire l asən təssirid, d nəṭṭa ar ak-ətn-in yawin selon le principe que c'est toujours la première des deux voyelles qui s'élide. Ceci n'est cependant pas toujours le cas : p.ex. la iləḥḥu (la yləḥḥu), il est en train de courir.

la yi-kkatən, ils sont en train de me frapper (mais ad iyi-kkatən)

wi byan, celui qui veut; wi ssən, qui peut savoir, à savoir; contractions de

*wi yəbyan; *wi yəssən. C'est l'indice de personne qui est élide cf.

ad iyi kəkəs (ad *iyi-yəkkəs), il m'enlèvera; ad yəkkəs, il enlèvera.

C'est peut-être pour cela que Dallet préfère écrire (cf 1960 II Dialogues p.77) :

la s- au lieu de l as.

Reste le cas où les satellites avant verbe sont dépourvus de tout vocalisme, lorsqu'ils peuvent s'appuyer sur une voyelle précédente a, u :

yəllā kra k- idyūyən ? Y a-t-il quelque chose qui t'a pris? As-tu quelque chose ?

winna t-yənyən, šukkəy-t d aməssəbrid, celui qui l'avait tuée, je le prenais pour un voyageur.

mačči ka d-nəggar tiyri, ce n'est pas peu que nous faisons de cris; nous criions pas mal.

təfhəm ašū s-d-tənnā, elle comprit ce qu'elle lui dit.

Dans tous ces cas on peut rétablir i³.

Jusqu'ici nous avons vu i¹, support de détermination (I6.3.2.5), i² et i³ morphèmes disjonctifs liés à des pronoms ou satellites (I6.3.2.6). Il nous reste à voir où i introduit une phrase relative sans qu'il s'agisse d'une MR ou de satellite

inversés. Ces emplois sont propres aux A.M.; ce sont des supports supplémentaires, jamais obligatoires. Bien que ce ne soient que des variantes de i^1 , on les distinguera, en les numérotant, i^4 d'une part, i^5 et i^6 d'autre part.

16.3.2.7 i comme support supplémentaire aux A.M.

16.3.2.7.1 i^4 introduisant une phrase relative sans satellites

Ce i^4 peut s'employer lorsque le c.o.d.d'une phrase principale devient antécédent d'une relative p.ex. taddar¹ tassəbəd² yiwən³ i^4 ubarrəh⁵, le village¹ a nommé² quelqu'un³ pour⁴ les annonces⁵ publiques⁵. En en faisant une relative on obtient: yəddəggis¹ lamin² ʔər³ win⁴ i^4 tassəbəd⁵ i^6 ubarrəh⁷, le chef du village envoie (toujours) (quelqu'un)¹ pour⁶ appeler⁷ (à la réunion du village).

yəllā¹ krā² i^4 təhwəgəd³? Y a-t-il¹ quelque² chose² que tu³ désires³ (dont tu as besoin)?

Aux Irjen ce i^4 manque tout à fait dans les textes de Picard 1958 I.

Aux A.M. i^4 ne serait pas admis, selon Dallet 1960 : I : 140, devant le préfixe indice de personne de la 3e pers.sg.masc. On peut donc dire : kra yəhwəg¹, quelque chose dont il a besoin, mais non pas kra * i^4 yəhwəg¹.

Notre informateur des A.M. a cependant reconnu comme correctes les phrases suivantes

axxam⁰ yuʔ² məqq³wər³, la¹ maison⁰ qu'il² a achetée² est³ grande³.

axxam⁰ i^4 yuʔ² məqq³wər³, " " " " (la maison ce il a acheté)

axxam⁰ ənni¹ yuʔ² məqq³wər³, " " " "

axxam⁰ ənni¹ i^4 yuʔ² məqq³wər³, " " " " " " " "

Ce i^4 bien que facultatif et invariable ressemble aux supports de déterminations en tahaggart (wa, ta, wi, ti) cf. Galand 1974.

La hésitation d'employer i^4 devant le préfixe désinentiel du verbe y- s'explique peut-être par l'impossibilité d'avoir ce support entre l'antécédent et le participe (sans satellites) commençant également par y- (cf. p. 277-278) au moins aux

1) à ajouter : à³ celui⁴ que le village a nommé⁵ pour⁶...

A.M. (cf. Dallet 1960 I:594 Ba) taməttut¹ iləq²wdən³ azəmmur, la femme² qui ramassait² des olives³, et non pas taməttut *i¹ iləq²wdən. Cette restriction de i⁴ pour les participes ne vaut qu'aux A.M. car d'autres parlors, plus ou moins voisins, (sauf les Irjen), n'hésitent pas à utiliser cette construction :

argaz¹-ənni² i³ ikərrzən⁴ ləxlá-y-agi⁵, l'homme² qui laboure³ ce champ⁴ (At Mehmed)

yəddm¹-eđ ayyuy² i³ yəmmutən, il¹ prit¹ l'âne² mort³ (Iwadiyen)

s¹ waman²-ənni³ i⁴ yəllan⁵ dəg⁶ gmi-s⁷, avec¹ l'eau² qui était³ dans⁴ sa bouche⁵ (cf. Laoust-Chantréaux 1957: 62, (I.9)) At Hichem.

Si i⁴ introduit une phrase relative sans satellites, cela ne veut pas dire que tout satellite soit exclu: seul le contact direct avec i⁴ d'un satellite est exclu. Si le pronom est séparé par une particule ou la rupture d'hiatus (cf. p.320, I), le support i est de nouveau possible:

a¹ kəmm i² la yi-yəttadər³ əlqu⁴, ó¹ toi² qui³ me⁴ parles⁵ de nourriture⁶ (Belaid)

d¹ əzzhū inəs² m³ i⁴ ara yəwqəm⁵ ləqđər⁶ i⁷ təqšiš⁸ yəšban⁹ tihuriyin¹⁰, yərna i¹¹ y-az-d-yən-
nan...c'était¹ son² plaisir³ d'honorer⁴ une fille⁵ ressemblante⁶ aux houris⁷, et qui⁸ en plus⁹ lui¹⁰ disait¹¹.. (Belaid).

16.3.2.7.2. i⁵ i⁶ accompagnant une préposition en tête de proposition relative

Un double élément i, dont le premier peut avoir la forme ay, accompagne, dialectalement et facultativement aux A.M., la préposition en tête d'une phrase relative. Toutes les prépositions cependant ne peuvent pas figurer en tête d'une proposition relative, mais seulement un nombre restreint que l'on peut appeler prépositions de base ou "groupe fondamental de prépositions" (Basset 1969: 39). Dallet 1960 I: 108-9 parle de "prépositions à valeur de liaison relative", Galand "particules de relation". Ce sont pour le kabyle: s, au moyen de, avec; Yər, vers; Yəf, sur; dəg, dans, de (angl. from); səg, de (angl. from). Pour d-en compagnie de cf. p.326.

Ces prépositions sont employées sans régime, mais ce ne sont pas des morphèmes

de syndèse, ni des relatifs. Ce ne sont pas non plus des "postpositions" ou des "subjonctions" (cf. P. Galand-Pernet GLECS VIII : 38-41). Elles ont bien, du point de vue sémantique, une valeur de liaison, mais syntaxiquement elles ne représentent pas de valeur de liaison relative : la préposition en soi n'a pas cette valeur. Par sa place et son emploi sans régime elle n'est qu'une indication de la phrase relative comme c'est le cas en anglais pour les contact-clauses : *the house he was in* (cf. p. 97-99). Puisqu'en berbère, contrairement à l'arabe, la phrase relative connaît ni relatif ni pronom de rappel, cette construction avec préposition en tête est fondamentalement la même que les autres phrases relatives :

axxam' (i²) zriY³, la maison' (cè²) je³ vois³; *the house I see ...*

axxam' (i²) dæg³ lliY⁴, la maison' (cè²) dans³ je⁴ suis⁴; *the house I am in...*

Aux A.M (cf. Dallet 1960 I : 142) et chez quelques voisins (p. ex. At Hichem, cf. Laoust-Chantréaux o. c.) cette préposition peut s'accompagner d'un double i. (i⁵ i⁶) Aux At Hichem la préposition "toujours réduite au seul élément consonantique", précédée et suffixée d'un i représente la tendance véritable du parler¹ (o. c. : 66). La disparition du premier i (ex. n° 58, 65, 66) est expliquée comme "chute accidentelle" ou résultat d'une "formule figée".

Aux A.M., par contre, le caractère facultatif des deux i et la possibilité (pas la nécessité) de la préposition ressort bien des variantes suivantes (Dallet o. c.) :

axxam^{ay}_i dæg i tlul ou axxam^{ay}_i g i tlul la maison dans (laquelle) elle est née

axxam^{ay}_i dæg ətlul ou axxam^{ay}_i g ətlul *the house she was borne in.*

axxam dg i tlul ou axxam g i tlul

axxam dg ətlul ou axxam g ətlul

Voici d'autres exemples :

' ayəfki³ d-yəttak³ əlmal⁴ ass dg⁵ ara yarəw⁷, c'est le lait² que donne³ le bétail⁴ le jour⁵ où⁶ il⁷ (le petit) naîtra⁷.

' ašū f i² ṭxəmmiməY³ d arraw-iw⁶, ce à⁴ quoi⁵ je réfléchis⁷ c'est mes⁵ enfants⁷.

..yefk-akwənt elqədrā s' ara tñ-īl-trəbbimt, qu'il vous donne la force avec laquelle vous puissiez les éduquer.
 a kwənt-yefk' dderyā i s' ara təkksəmt aqəlmun, qu'il vous donne des enfants au moyen desquels vous puissiez enlever le capuchon.
 widən i ʔər ruħən ugin, ceux vers qui ils sont allés, refusent.
 yellā way-ən dəg nəədəl, il y a ce en quoi nous sommes pareils.
 əssumā f i nhəddər, le prix sur lequel nous parlons...
 d' amān i ʔər i la iləħħu, c'est de l'eau vers où il court (le 2e i est de la MR)
 aḡw-ay-ū ibawən əd nəseu i ss' ara nsəqqi, achete-nous des fèves pour que nous ayons de quoi arroser le couscous.
 i ss' ara swəy, rəbbi yellā, ce simultanément à quoi je boirai, Dieu est là; tant que je boive, Dieu est là (pour me protéger).

Dans les deux derniers exemples i est indispensable car c'est le seul antécédent et support de la relative. Dans les autres exemples il se peut que le conditionnement phonétique joue un rôle dans la présence d'un des deux i, précédé ou suivi par la préposition réduite.

Analyse et tentative d'explications des deux i (i⁵ i⁶)

Le premier i (i⁵) n'est qu'une variante de i⁴ devant préposition: ceci est confirmé par son absence aux Irjen de même que i⁴ y est absent (cf. p. 322). Basset-Picard 1948:320, § 700 ne donne que l'emploi absolu de la préposition sans aucun i. La différence entre i⁵ et i⁴ est que i⁵ peut prendre la forme de ay comme i¹, bien que ce soit statistiquement rare, au moins (pour i⁵) comme support supplémentaire. La différence entre i⁵ d'une part, et i⁴ et i¹ d'autre part, est que i⁵ ne subit pas l'influence de l'aspect de la phrase relative et ne se transforme pas en ara, comme c'est le cas pour i⁴ et i⁶. Avec ces réserves on peut donc faire l'équivalence suivante: i⁴ = i⁵ = i¹.

Le deuxième i, celui qui suit la préposition (i⁶), se comporte syntaxiquement

comme i^1 . Sa présence se laisse expliquer par plusieurs arguments se renforçant mutuellement :

- une loi morpho-phonologique séparant la préposition mono-consonantique du verbe
- un apparentement au support ay(i) par confusion avec ou réduction d'une autre construction cf.p.328,332-333. . Ceci nous permettra de voir comment en kabyle comme ailleurs(cf.p.II4) la phrase relative se renouvelle à partir de la phrase interrogative. Pour faire cela nous sommes obligés de déborder le cadre strict des limites géo-linguistiques des A.M. D'un autre côté, cela fera ressortir la spécificité des A.M. par rapport aux autres parlars kabyles et l'innovation de l'ensemble des parlars kabyles par rapport aux constructions relatives panberbères.

16.3.2.8. wi^2 et ay comme pronoms indéfinis-interrogatifs et le renouvellement du "relatif".

Disons d'emblée qu'il ne s'agit pas de nouveaux pronoms supports, mais de wi^2 (cf.p.301) et de ay(p.310) qui se spécialisent dans une phrase interrogative.

Chaque parler berbère a, en plus de l'intonation, des termes propres à l'interrogation. La liste pour le kabyle se trouve chez Dallet 1960 I: 99 sq. et chez Basset-Picard 1948: 285 sq.

Leur origine est diverse : pronoms indéfinis ou supports (wi, ay), pronoms composés(an..), pronoms d'origine arabe (as.).

Nous allons les classer selon la place qu'occupe la préposition par rapport

à l'interrogatif :	<u>avant</u>	<u>après</u>	<u>avant et après</u>
wi, wu, qui (quelqu'un)		wi mi à qui	iwimi (iwumi imi umi), à qui
	imu à qui	mu mi " "	i mu mi " "
		wu ʔur chez qui	
		wu kud ¹⁾ avec qui	
ay quoi (ce)		ay ʔar pourquoi	s way əs avec quoi
		ay ʔəf " "	dəg way əg dans quoi
			f way (d)əg sur quoi

1) kud est peut-être une variante de ak^w d-, avec cf.p.283.

En dehors de ay et wi voici les autres interrogatifs :

	<u>avant</u>	<u>après</u>	<u>avant et après</u>
(an..où)			
anda, anida où (ani)	ɣər wani vers où	ani wər vers où	
	s ani " "	ansi d'òù (where..from)	
ašù quoi	i wašù pourquoi	ašimi pourquoi	
	ɣər wašù " "	ašù ɣər " "	
	f̄ wašù " " sur quoi	ašù ɣəf " "	
	s wašù avec quoi		

Remarques

- Prasse 1972 MGT III : I93, note I42, dérive ašù de l'arabe aš huwa, quoi lui. D'autres pensent qu'il s'agit de aš (de l'arabe 'ayyu šay) et d'un (ancien) démonstratif u
- Les formes imu, mumi, imu mi semblent un développement secondaire à partir de :
i wu mi, i wi mi, (iwmi, uni, imu, imi).
- contrairement aux autres prépositions (cf.p.323) i n'a pas d'emploi absolu et est remplacé, en tête de phrase relative, par (i)mi, cf. Galand 1966 : 296-97.

Le but de notre argumentation est de montrer comment les pronoms-supports wiet ay sont d'abord des indéfinis-interrogatifs suivis d'une phrase relative mais sans antécédent. Ensuite ils peuvent s'ajouter, comme supports supplémentaires à la manière de i⁴ (p.322), à un antécédent et renouveler ainsi, en kabyle, la construction relative introduite par les prépositions de base. Nous rappelons que le renouvellement du relatif en anglais s'est également fait à partir de l'interrogatif, d'abord employé avec des prépositions. En berbère il ne s'agit pas nécessairement d'un ordre historique, mais plutôt structural ou logique.

Revenons aux phrases relatives introduites par une préposition en emploi absolu

On peut transformer la phrase :

tlul' dæg wexxam, elle' est' née' dans' la maison', en
 axxam' dæg' etlul', ...la maison' où' elle' est' née'...

On s'attendrait donc, de pouvoir passer de

yəçça' ɣur' wərgaz, il' mangé' chez' l'homme', à
 * argaz' *ɣur' yəçça'., l'homme' chez' qui' il' mangé'...

Or, en fait, on trouve : argaz' wu' ɣur' yəçça', l'homme' ^{quelqu'un} _{qui} chez' il' mangé'; l'homme' ^{chez} _{qui} il' mangé'...

La présence de wu(=wi) est nécessaire, mais réservée aux personnes.

Là où les A.M. utilisent, pour les choses, la préposition en emploi absolu, précédée et/ou suivie ou non par i⁵ 6 (axxam (i) dæg (i)tlul), les autres parlens kabyles diront couramment : axxam' dæg' way' əg' etlul', la maison' dans' ce' dans' elle' est' née'.

Un parallélisme total avec wi' aurait donné : *axxam ay dæg etlul.

C'est ici que le recours et le retour aux phrases interrogatives s'impose, car, si on enlève aux deux relatives leur antécédent, on obtient des interrogatives :

wu' ɣur' yəçça' ? qui' chez' il' a' mangé', chez' qui' a-t-il mangé ?

dæg' way' əg' etlul' ? dans' quoi' dans' elle' est' née', dans' quoi' est-elle née ?

Voici quelques autres exemples pris dans le parler des At Smail (Bou Noh) :

f' way' dæg' akka' taqqiməd' ? Sur' quoi' es-tu assis' ainsi' ?

s' way' əs' txadəd' taqəndur' akki' ? Avec' quoi' as-tu cousu' cette' robe' ?

g' way' dæg' i' yellə' ug' wəffay' ? Dans' quoi' est' le lait' ?

Les A.M. emploient ici plutôt : f' wasu, sur' quoi; swasu, avec' quoi; dæg' wasu, en' quoi.

Il suffira de nouveau d'un antécédent pour transformer l'interrogative en relative tissegnit' s' way' əs' txadəd'. l'aiguille' avec' laquelle' tu' as' cousu'.

En germanique l'interrogatif et le relatif sont pareils : womit, avec' lequel; =waar- mee (néerl.). Il s'agit typologiquement de la même construction.

elkursi' f' way' dæg' taqqiməd'. la chaise' sur' laquelle' tu' es' assis' (cf. angl. where (up)- on; all. worauf; néerl. waarop).

tabuqalt¹ g² way³ dæg i⁴ yella ug^wəffay⁵. le pot¹ dans² lequel³ est⁴ le lait⁵. (angl. wherein; all. worin; néerl. waartn).

On connaît depuis longtemps le lien entre phrase interrogative et relative (cf. p. 23-28, 36, 57-58, 74, II5-II6) en linguistique générale; en linguistique berbère la phrase interrogative n'est qu'une forme particulière (MR) de phrase relative (cf. Galand 1957: 34-37). Ceci saute aux yeux si on compare question et réponse :

d'asū² i³ yəbʔa⁴? c'est¹ quoi² qu'il³ veut⁴? Que veut-il?

d'idrimən² i³ yəbʔa⁴. c'est¹ de l'argent² qu'il³ veut⁴.

s'ani² i³ iruh⁴? c'est¹ vers² où³ qu'il⁴ est allé? Où est-il allé?

s'aman² i³ iruh⁴. c'est¹ vers² l'eau³ qu'il⁴ est allé.

On pourrait donc objecter qu'il y a là rien d'étonnant à ce que la phrase interrogative devienne une relative puisqu'elle est déjà une relative déguisée. Ce sur quoi porte l'innovation de certains parlers kabyles, surtout en dehors des A.M., n'est pas la structure relative de l'interrogative, mais la façon dont la préposition introduit cette interrogative ou relative: dæg wayeg, s way əs...

Cette évolution a été possible en kabyle parce que ayetwi ne sont pas de vrais interrogatifs d'origine et parce que la préposition a changé de place par rapport au pronom.

Différence entre indéfinis et interrogatifs

D'autres parlers berbères ont de vrais interrogatifs caractérisés par un m: tahaggart: ma, quoi; mi, qui; chleuh: ma(d), qui, quoi. Cependant dès que l'on enlève m, les pronoms indéfinis ou supports ré-apparaissent p.ex. en tahaggart cf. Cortade 1969: 91: "mi et ma peuvent s'employer sans être interrogatifs dans les phrases exprimant l'ignorance ou le doute. Dans ces cas mi peut être remplacé par i et ma par a (la chose quelconque qui)"¹⁾:

ur essinəy mi iggəhən ehən } je ne sais pas qui est entré dans la tente.
ur essinəy i iggəhən ehən

¹⁾ Galand 1974: 220-23 appelle a non-défini

Nous avons déjà fait allusion aux ambiguïtés entre phrases relatives et interrogatives indirectes (cf. p. 90-92) en anglais. Cela existe dans beaucoup de langues cf. Fuchs et Milner 1974 : 20 sq. Or en kabyle cette confusion est encore facilitée par l'absence d'interrogatifs en m- : les indéfinis wi, ay sont employés comme interrogatifs. C'est ainsi que wi peut avoir trois interprétations : 1) quelqu'un qui 2) qui ? 3) celui qui.. (cf. l'anglais who p. 81-86) p. ex.

wu' byun² ad yədd⁴ quelqu'un¹ veut² manger^{3,4}? qui veut manger ?

wu' byun² (=wi' byan²) ad yədd⁴, yədd⁵ quiconque¹ veut² manger^{3,4}, qu'il⁵ mange⁵.

La place de la préposition

Selon une loi panberbère la place de la préposition en tête d'une phrase relative est (en emploi absolu) après l'antécédent, que celui-ci soit un pronom ou un nom p. ex. en tahaggart, cf. Cortade 1968 : 89, 91 :

ehən¹ daɣ² insə³, la tenté¹ dans² (laquelle) il passa³ la nuit³

ma' daɣ² insə³ ? dans² quoi¹ passa-t-il³ la nuit³ ?

ma' full²... sur² quoi¹, pourquoi² .. ?

En chleuh (Idaw Tanan) :

mani¹ ɣ² a dd³ i ttaškaṅ⁵ waman⁶ ? c'est d'où² (where from) que³ vient^{4,5} l'eau⁶ ?

aman¹ is² a bədda⁴ ttɣaman³ ɣik-lli⁵ f' llaṅ⁷ ? Est-ce que² l'eau¹ reste³ toujours⁴ ainsi⁵ sur⁶ (quoi) elle⁷ est⁷ ? Est-ce que l'eau a un débit constant ?

Ayt Seghrouchen, Bentolila 1974 : 30 : ma' x² tsald³? sur² quoi¹ tu³ interrogés³ ?

En chaouia de l'est :

ma' ɣəf² a ɖ-yusə⁴? C'est pourquoi² qu'il³ est arrivé⁴ ? Pourquoi est-il arrivé⁴ ?

Au Bissa :

ma' ɣəf² i t-yənɣu⁵? C'est pourquoi² qu'il³ l'a tuée⁵ ? Pourquoi l'a-t-il tuée⁵ ?

Les constructions en kabyle (p. 326-27) où la préposition se trouve après l'antécédent (le pronom) ne s'écartent donc pas de la norme.

Dans beaucoup de parlars, kabyles ou autres, la préposition se met aussi devant

le pronom, p. ex. au Bissa :

ar' manā, chez qui¹; ak' ed-manā, avec qui²; i' manā, à qui².

Ayt Seghrouchen : Y mani vers où (cf. Bentolila 1974 : 248)

Ainsi de même en kabyle : i wašu, f' wašu, pour quoi ? (cf. p. 326-27).

Parfois on a les deux procédés en même temps c. a. d. facultativement :

ašu ʔaf, f' wašu; aš^u imi, i wašu : pourquoi (f' wašu a aussi un sens locatif : sur quelle chose, sur quoi). Mais la plupart du temps on n'a pas de choix : l'ancien procédé reste de rigueur pour : wu ʔur chez qui; ani wər, ani ʔər, vers où; an si, d'où; tandis que le nouveau procédé est obligatoire pour s wašu, s ani.

Quelle est la raison du changement de place de la préposition ?

Aspinion 1953 : II invoque pour le chleuh l'absence de prédicat explicite. Ainsi Y mani, où; s mani, vers où, s'emploient "lorsque l'interrogation est employée seule ou en fin de phrase". Cet argument n'est pas valable en kabyle car p. ex. ay ʔər, pourquoi ? sans prédicat explicite, est très courant.

Nous pensons que le délogement de la préposition en kabyle est dû à la MR. A cause de la grammaticalisation de la MR la préposition passe souvent, mais pas nécessairement, au début de la MR (cf. p. 190). On a donc :

dəg wəxxam i llañ, c'est dans la maison qu'ils sont; plutôt que
d'axxam (i)dəg i llañ.

Cette dernière phrase peut être considérée comme une phrase relative sans MR : c'est la maison² (c'est) où⁴ ils⁵ sont⁵ = voici la maison où ils sont.

Le nouveau procédé s'est opéré, pour les pronoms indéfinis-interrogatifs, avec maintien¹⁾ de l'ancien : dəg way dəg. s way əs (ay prend la marque de l'état d'annexion après une préposition cf. p. 188).

Une autre raison qui peut avoir facilité le changement de place de la préposition est l'usure de la MR dans la phrase interrogative : en kabyle la particule de MR. est facultative dans une interrogative, qui reste néanmoins une relative, p.

ex. amək tallid ? Comment vas-tu ? = amək i tallid ? C'est comment que tu vas ?

1) La 2e préposition peut aussi disparaître : awrən s way arā niwləʔ səksu, la fari-ne, avec laquelle je préparais le couscous; ou rester amək : axxam ay dəg..

Cette usure peut même aboutir, p.ex. en chaouia, à la destruction de la phrase relative, lorsqu'il n'y a plus d'inversion de satellites :

ma' ʧəf yusi-ǰ ? pourquoi est-il arrivé ? (= ma' ʧəf a ǰ-yusa? C'est pourquoi qu'il est arrivé ?)

Nous venons donc d'expliquer l'origine et la structure des expressions : dæg way əg, s way əs qui introduisent, en dehors des A.M., une interrogative ou, s'il y a un antécédent, une relative.

Que se passe-t-il aux A.M. pour les interrogatives et relatives ?

Ce n'est pas un hasard que ay, rare aux A.M. comme particule de MR et support de détermination (cf. I87 sq., 307), ne se retrouve pas dans les interrogatives sous cette forme. On utilise de préférence : ašū : f wašū, sur quoi; s wašū, avec quoi; dæg wašū, dans quoi. p.ex. s' wašū la s-tməššəd? avec quoi elle (lui) peigné ?

Contrairement à ay, ašū ne s'emploie pas dans une relative avec antécédent défini :

* timšətt *s wašū la s-tməššəd... le peigne avec quoi elle peigne...

On dit : timšətt i ssⁱ i la s-tməššəd " " " " " (cf. p. 323 sq.)

La construction ailleurs en Kabylie serait :

interrogative : s' way əs la s-tməššəd ? avec quoi peigne-t-elle ?

relative + ant. : timšətt s' way əs la s-tməššəd, le peigné avec lequel elle peigné...

On trouve cependant aux A.M. ces constructions sous une autre forme, à laquelle on aurait pu s'attendre. Elle est rare et Dallet 1960 n'en fait aucune mention :

il s'agit de la réduction de ay(way) à i(wi), déjà rencontrée cf. p. I88, 310-12.

s wi s la s-tməššəd ? avec quoi peigné-t-elle ?

timšətt s wi s la s-tməššəd.. le peigné avec lequel elle peigné...

dæg wi dæg ǰ-dəbbwi aman ? Dans quoi a-t-elle apporté de l'eau ?

əššdəl dæg wi dæg ǰ-dəbbwi aman.. le seau dans lequel elle a apporté de l'eau...

i) Il faut donc rejeter l'analyse de A. Basset, suggérée dans sa lettre du 27.5.54 à Dallet : "timšətt is-s i l as-tməššəd, le peigne au moyen de lui ce elle peigne". Le redoublement du s est phonétique; en plus, il ne s'agit pas de la préposition suivie du pron. aff. yis-s, au moyen de lui, mais de la préposition en emploi absolu.

Ainsi, à partir de l'emploi absolu des prépositions en tête d'une phrase relative et grâce aux pronoms indéfinis(-interrogatifs) *wi ay*, se sont développées en kabyle deux constructions 1) celle avec *s way əs*, *dəg way əg*, *pankabyle* (devenu *s wis*, *dəg wi dəg* aux A.M.), s'est développée sous l'influence des interrogatives et de la MR. 2) Celle avec *i ss i*, *i ff i*, *i dg i* .., caractéristique pour les seuls A.M et voisins, s'est développée indépendamment des interrogatives : le premier *i* par analogie avec *i*⁴ (cf.p.322-23), le 2e *i*(*i*⁶) par confusion avec la construction *pankabyle s way (s)*, *dəg way (əg)*, qui après élimination de la 2e préposition, prend aux A.M. la forme de *s wi*, *f wi*, *dəg wi*, peut-être devenues après assimilation, *s_si*, *f_fi*, *dəg_gi*¹⁾. En tout cas *i*⁶ est structuralement identique au support *i*¹(*ay*) car il a la même distribution *i*, *ara*. (cf.p.308-9)

La première construction sert à former aussi bien des interrogatives que des relatives avec antécédent lexical, tandis que la deuxième est exclue pour la formation d'interrogatives.

Comme interrogatifs *wiet ay* ne peuvent pas commuter avec *win* et *ayən* (cf.p. I89,302) : on a donc :

wi d kəçç təççid ? avec qui as-tu mangé ?

argaz wi d kəçç təççid. l'homme avec qui tu as mangé...

Sont incorrects : **win d kəçç təççid ?* **argaz win d kəçç təççid ...*

Comme en anglais (cf.p.8I-86) on assiste donc à l'évolution d'un pronom indéfini (quelqu'un, quiconque) qui devient support de la phrase relative après un antécédent défini, suivi d'une préposition (cf.p.335).

Phrase relative et pronoms locatifs

Il nous reste quelques cas où l'utilisation de la préposition *dəg, g*, dans, fait problème :

əlKursi f_fay dəg təqqiməd... la chaise sur laquelle tu es assis (hors A.M.)

win g i ṭṭədduy, celui avec qui je marche (At Bu Chayeb)

1) Le *g* reste cependant spirant dans *(i) dg i*, *(i) g i*.

argaz wi g ā-əddiY A.M., l'homme avec qui je suis venu

argaz d-wi g ā-əddiY A.M., " " " "

argaz g iā-əddiY A.M., " " " "

Dans le premier exemple : əlkursi f_fay dəg. on s'attendrait à : f way*ʔəf, ou f way*əf. (f =ʔəf, sur). Par contre on a dəg, (=g), dans, comme dans les autres exemples

De même que l'on a montré l'interférence entre pronoms personnels et adverbes de lieu (cf. Galand, GLECS 1971-72:93-97), ainsi peut-on constater une origine locative (interrogatif locatif ou adverbe de lieu) pour de nombreuses constructions relatives (cf. Autran 1947: I29-I36) ou interrogatives.

Chez les Touaregs de l'Aïr (cf. Petites Soeurs 1968: 29, 51) l'interrogatif locatif (où? mani) peut prendre le sens de "comment":

mani əddaz ? Comment va la fatigue ? (o.c. 29)

Chez les Ioullemeden de l'est mini, où, quel endroit, remplace parfois ma, quò
mini ehən nək ? Où est ta maison ?

mini isəm nək = ma isəm nək ? quoi nom de toi, quel est ton nom ?

En chaoui de l'est des composés de -ani deviennent des morphèmes de syndèse :

mani, lorsque; ggʷani, jusqu'à ce que;

En sémitique (hébreu) əšər a évolué de "lieu > là où > qui", exemple rare-il est vrai, contesté par Brockelmann 1966 II: 566 e. Ce même auteur (o.c. § 359b) donne l'évolution en assyrien de ema, lieu où > comme, quand.

Dans les langues i.e. les exemples abondent : l'interrogatif-locatif devient relatif en néo-persan (kuğa), en grec moderne pou που; le lat. quom était à l'origine un locatif, de même que ubi est passé d'un sens locatif à une conjonction temporelle ou causale. Mais ce sont surtout les langues germaniques qui utilisent les adverbes, interrogatifs et relatifs locatifs à la place des pronoms relatifs (cf. p. 100). Nous avons déjà vu que les particules du gotique ei (p. 52-54), du v.all. the (p. 61-63), et du v.angl. the (p. 67, 73) sont probablement d'origine locative. Johansen 1935: 184-5 signale l'emploi de der wo, qui, en Oberdeutsch.

Dans ce langues womit(all.), wherewith(m.a.), waarmee (néerl.) signifient en même temps "avec quoi ? (litt. où avec)" au sens interrogatif et "avec lequel, laquelle" au sens d'un pronom relatif.

C'est peut-être le long de cette voie que l'on peut essayer d'expliquer la présence de la préposition *dəg* dans la construction relative en kabyle.

L'interrogatif-relatif germanique d'origine locative a des restrictions d'emploi: il est réservé, au moins en néerl. et all., en principe, aux choses et est toujours associé à une préposition postposée, qui est en fait un adverbe.

Les pronoms supports *wi*, *ay* connaissent également des restrictions quand ils passent d'une phrase interrogative (sans antécédent lexical) dans une relative (avec antécédent lexical).

Comme interrogatif *wi* peut avoir les fonctions de prédicat ou c.o.d. p.ex.:

wi tufid ? qui as-tu trouvé ?

wⁱ i ikəšmən ? c'est qui qui est entré ? Qui est entré ?

Par contre comme support supplémentaire d'un antécédent lexical, *wi* n'est pas admis :

*argaz *wi tufid..* l'homme que tu trouvas .. Il faut dire : *argaz (i⁴) tufid*

*argaz *wⁱ i ikəšmən ..* l'homme qui entra... " " " : *argaz ikəšmən* (cf. p. 323)

Pour que *wi* soit admis il faut une préposition :

i wi mi təkfid aḡrum ? A qui as-tu donné du pain ? (i, mi sont des prépos.)

argaz⁰ i wi mi təkfid aḡrum .. l'homme à qui tu as donné du pain...

L'interrogatif-indéfini anglais *hw* a également débuté, comme relatif, après des prépositions (cf. p. 85).

Contrairement à *wi*, *ay* ne peut pas, comme interrogatif, s'employer sans prépositions : on ne peut donc pas dire : **ay tufid ?* Qu'as-tu trouvé ?

Il faut dire : (d¹) *ašū (i³) tufid⁴ ?* C'est quoi que tu as trouvé ? Qu'as-tu trouvé ?

Par contre : *ay-en*, pourquoi; *ay ɣər*, pourquoi;

dəg way² (d) əg i yellá³ ? Dans quoi est-il ? (A.M. *dəg wašū (i) yella?* Où est-il ?)

lKas⁰ dəg way² (d) əg i yellá³ .. le verre où il est. (A.M. *lKas i dg i yella...*)

16.3.2.9 Résumé des emplois de ay(i)

ay(i) est un pronom toujours suivi d'une détermination. Celle-ci peut être

A) une phrase relative, verbale ou nominale

1) ay(i) s'emploie sans antécédent lexical

- avec distribution ay(i)/ ara

i' tennid² d' əssəhh³, ce que tu² dis² est³ vrai⁴ (cf. p. I85-89, 307-9 : E.A. way(wi))

ay¹ telhid¹, (ce) que² tu² es² bon² ! (exclamation)¹⁾

particule de MR : invariable en état :

d' əssəhh² i tennid³, c'est vrai² que³ tu⁴ dis⁴ : tu dis la vérité (p. I89-90)

- toujours ay(i) : sans commutation avec ara :

i' yar¹ tellā² d' lamin⁴, ce vers² quoi est³ l'affaire c'est le chef⁴; cela incombe au chef (p. 308).

2) i support supplémentaire avec antécédent lexical :

- avec commutation i ara

axxam¹ i⁴ wala².. la maison¹ que je² vois² p.322 (toujours i, typique avec A.M.)

axxam¹ dg² i⁶ tellā³ la maison¹ où² elle³ est³ p.333 (" " " ")

- sans commutation avec ara

axxam¹ i⁵ dg² ara³ tili⁴.. la maison¹ où² elle⁴ sera³. p.308, 333 (i away, spécial pour A.M)

3) ay comme interrogatif est toujours suivi d'un particule (ay-an) ou d'une pré-

position : dæg way² dæg yella³ ? Dans¹ quoi² (où) est-il³ ? (A.M. dæg wi² dæg, cf. p.328)

4) Ce complexe prépositionnel interrogatif, précédé d'un antécédent lexical,

devient une phrase relative : axxam¹ dæg way² dæg yella³ (A.M. dæg wi² dæg), la maison¹ où il² est³... = axxam ay dæg yella (ancienne construction p.331).

B) Une particule ad-nominale : ay-an, ce qu.; ay-agi, ceci;

N.B. i²eti³ ne sont pas des supports de détermination, mais des morphèmes de disjonction : i² (p.313) panberbère, lié au pron. aff. rég. dir. après verbe; i³ fonctionne syn-chroniquement, en kabyle, comme allomorphe de satellites inversés. (p.314).

1) i et ara ont un emploi exclamatif cf. Dallet 1957:21-22

Conclusion de I6

En anglais les formes de l'interrogatif en *wh-* (*who, what, which, where, whereto, where from*) sont devenues des relatifs à partir du niveau compréhensionnel (cf. p. 93 et II5).

L'allemand a forgé son relatif le plus courant à partir de l'article-démonstratif c.a.d. à partir du niveau extensionnel et ne recourt au locatif-interrogatif (*wo-*) qu'en association avec une préposition-adverbe (*womit, worauf, worin...*).

Le néerlandais suit l'allemand pour les cas "directs" (sujet, c.o.d.), en utilisant comme relatif un démonstratif (*die, dat*), mais se conforme à l'anglais pour les cas obliques (génitif: *wiens*; datif *aan wie*; après prép. *met, tegen, op...wie*) par l'emploi des formes en *w-*. Il y a une tendance, en langage populaire, à étendre ces formes p.ex. *het meisje wat...*, la fille qui(que)... au lieu de la forme "correcte":

het meisje dat " " "

Cette tendance, nettement perceptible en anglais (cf. p. 81, 93), a même abouti en *afrikaansch*, dérivé du néérl., à la constitution d'un relatif *wat, qui, que*, facilitée par le fait que l'ancien démonstr. néérl. *die* est devenu en *afrikaansch* l'article défini.

Bien que le berbère n'ait pas de relatif au sens strict du terme, on peut dire avec Moscati 1969 § 13.34 qu'il rejoint les langues sémitiques là où la phrase relative (plus que le pronom relatif) est reliée aux ("connected with") pronoms démonstratifs, ou plutôt pronoms-référents-supports.

En kabyle ces pronoms peuvent recevoir les mêmes déterminations que le CN, exception faite pour le qualifiant: c.a.d. un participe ou autre phrase relative, une particule ad-nominale (*...-t*) et un complément de nom. (*i'* n'est pas suivi d'une particule; *wi*² et *ay* ne peuvent pas recevoir un complément de nom).

Presque partout en berbère la phrase relative est traitée comme une des déterminations nominales: elle est accrochée

I) soit à un pronom support

Ceci a lieu en touareg : le pronom (tahaggart wa, ta, wi, ti pour le défini; i, ti pour l'indéfini) est juxtaposé à un antécédent lexical et devient référent par rapport à son antécédent, support par rapport à sa détermination.¹⁾ Il peut aussi être détaché de son antécédent tout en gardant sa référence lexicale (cf. p. 107, 222).

2) soit directement à un CN, lui-même renforcé par des particules ad-nominales (chleuh - elli, kabyle - enni cf. aussi p. 304). Ces particules peuvent même devenir indispensables : ainsi - din aux Ayt Seghrouchen (cf. Bentolila 1974 : 345). Pour le kabyle - enni, pas encore grammaticalisé à ce point, cf. p. 220 et le F.P. n° II9 (1973) : 71.

La détermination par particules se joue au niveau extensionnel. Ce n'est qu'exceptionnellement que le berbère, en kabyle, part du niveau compréhensionnel pour former des phrases relatives avec wiet ay, qui à cause de leur sens indéfini-interrogatif sont comparables au wh- anglais, ou plus généralement, au w- germanique. On peut donc faire la comparaison suivante entre interrogatif et "relatif" en kabyle et en germanique : la numérotation indique les fonctions du morphème :
 1 = sujet; 2 = c.o.d.; 3 = morphème précédé de préposition; 4 = morphème suivi de préposition; 5 = morphème précédé et suivi de préposition.

	<u>I N T E R R O G A T I F</u>					<u>R E L A T I F</u>				
fonctions	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
kab. wi	+	+	-	+	-	-	-	-	+	-
ay	-	-	+	+	+	-	-	+	+	+
m, angl. hw-	+	+	+	+(where-)		-	+	+	+(where-)	
angl. mod.	+	+	+	+	" "	+	+	+	+	
alm.	+	+	+	+(wo-)		-	-	-	+wo-	
<u>néerl.</u>	+	+	+	+(waar-)		(+)	-	+	+waar-	

1) En kabyle cela se réalise pour i⁴ et les complexes prépositionnels en tête de proposition relative : ay dæg, dæg way dæg; s way, s way as p. 331-35.

Une des grandes différences entre le touareg et le kabyle est qu'en touareg les mêmes séries de pronoms introduisent toutes les déterminations, qu'il s'agisse de compléments de nom ou de phrases relatives. En kabyle *wi* et *ay* peuvent introduire, avec certaines restrictions, des phrases relatives mais ne supportent pas de compléments de noms.

Comme les autres déterminations nominales la phrase relative est en fonction non-primaire : c'est déjà une forme de subordination. Mais la véritable marque de syndèse de la relative est l'inversion des satellites (p.275-76) et indirectement la présence d'un support (*i*⁴ ou *ay*).

Le berbère offre donc deux possibilités pour développer un "relatif" : un pronom-support, qui p.ex. en ouargli (cf. p.363) est devenu indispensable comme morphème de syndèse, et les particules ad-nominales telles que *-din* chez les Ayt Seghrouchen, déjà obligatoire, et *-nni* en kabyle, qui tend à devenir marque du défini et du déterminé (cf. *der* en allm.).

On peut se demander si, en dehors de la relative enchâssée et intégrée dans la principale, il y a d'autres formes de relatives ou de subordination p.ex. sans inversion de satellites. C'est pour cela que nous allons examiner les séquences de propositions.

I7. SÉQUENCE DE PROPOSITIONS

Après quelques considérations générales sur la terminologie (syndèse, asyndète; coordination, subordination) et la difficulté d'interpréter l'asyndète comme coordination ou subordination (I7.1), nous donnerons deux exemples d'asyndète : la phrase nominale explicative ou reprenante (I7.2) et la phrase existentielle (I7.3). C'est le point de départ pour montrer différentes formes d'asyndète et de syndèse. (I7.4). Nous terminons sur la séquence de propositions relatives (I7.5).

17.1. Syndèse, asyndète; coordination, subordination; juxtaposition

Les termes "parataxe", "hypotaxe", "coordination", "subordination", "syndèse" "asyndète" sont susceptibles d'autant d'interprétations qu'il y a de linguistes qui les utilisent (cf. Buysens 1974 : 19-24).

Waterhouse 1963 : 45-53 appelle "phrases dépendantes" toutes celles qui ne peuvent pas initier un discours et nécessitent un renvoi anaphorique c.a.d. toutes celles qui commencent par un pronom, un adverbe ou complément adverbial p.ex. "par conséquent", "donc" etc. Or, dans un discours, que ce soit un conte, un récit ou un dialogue, toutes les phrases sont nécessairement liées sémantiquement.

Nous ne considérerons pas ici les procédés d'enchaînement de phrases tels qu'adverbes de lieu ou de temps (cf. Dallet 1960 I:III-12) : imir-en, alors, ensuite ssi-en (> ssyan), à partir de là, ensuite; etc. Ces procédés, utiles pour lier aussi bien des phrases que des propositions ou segments de propositions, ne sont pendant pas de véritables morphèmes de syndèse : il en est autrement pour walak mais, salaxatər car, ou certains verbes figés : yənu, en plus (cf. Basset-Picard 308, § 677), yəyal, ensuite. Un des critères d'un morphème de coordination (=coordinateur) est (cf. Dik 1972:34-35) qu'il ne peut pas être suivi d'un deuxième morphème syndèse : or, on peut dire : yəcčə' walakin² wəmbəəd³ iruh⁴, il' mangéa' mais ensuite il lit⁴. Mais on ne peut pas dire : yəcčə' salaxatər² *walakin³ iruh⁴, il' mangéa' car * il⁴ partit⁴.

Ce qu'on appelle communément des adverbes de lieu ou de temps ne change rien au problème de la syndèse ou de l'asyndète des propositions :

yəcčə', yəttəs², (wəmbəəd³) iruh⁴; il' mangéa', il² dormit², (ensuite³) il⁴ partit⁴ (3 propositions dans une phrase.)

yəcčə', yəttəs². (wəmbəəd³) iruh⁴; il' mangéa' (et) il² dormit². (Ensuite³) il⁴ partit⁴ (2 phrases, dont la 1ère contient deux propositions). La présence ou l'absence de l'adverbe wəmbəəd, ensuite, n'y change rien. Seule l'intonation fait la différence.

Dans ce qui suit nous parlerons donc de la séquence de propositions et non pas de la séquence de phrases.

Appelons syndèse la présence d'une marque formelle dans l'une ou l'autre des deux propositions liées (syndèse partielle) ou dans les deux propositions simultanément (syndèse totale) : parfois le morphème de syndèse se trouve, strictement parlant entre les deux propositions, alors qu'en fait on l'accroche à la 2^e proposition. On a donc :

$P_1' P_2$ ou $P_1 P_2'$ ('= la marque de syndèse) : syndèse partielle

$P_1' P_2'$ syndèse totale.

$P_1 ' P_2$ à réduire à $P_1 P_2'$

L'asyndète existe quand il y a absence de marque formelle.

On peut donc avoir un asyndète avec coordination (par juxtaposition) :

yəččá yəttəs². Il¹ mangeá (et) (il²) dortit².

mais également un asyndète avec subordination (aussi par juxtaposition) :

yufá yig² weryaz³ yəttəf⁴ iyzər⁵ (Bissa), il¹ trouva un² homme³ il⁴ retient un oued⁵; il trouva un homme retenant un oued (cf. p. 224).

Les termes "asyndète" et "juxtaposition" n'ont pas de définition syntaxique et peuvent correspondre aussi bien à la coordination qu'à la subordination.

Dans la mesure où la juxtaposition est asyndétique, elle s'oppose donc à la syndèse

Houis 1977 : 59 présente ainsi la syndèse : "Lorsqu'il y a syndèse, il apparaît donc un morphème qui marque le fait qu'une proposition est associée à une autre dans une relation de dépendance grammaticale. Une proposition ainsi marquée est une proposition syndétique P' par rapport à P. " Et plus loin (o.c. : 61) : "La syndèse additive est le type de séquence de propositions telle que la proposition P' est en relation avec la totalité de la proposition P et non avec l'un des ses constituants nominaux" (ce qui serait une syndèse intégrée). Schématiquement : $P_1 / ' P_2$

Nous pensons que dans la syndèse de coordination (au moins s'il s'agit d'un

morphème unique et qu'il n'y a pas de syndèse totale), qui est une forme de syndèse additive, il y a ni dépendance grammaticale, ni proposition marquée : le morphème n'appartient pas plus à l'une qu'à l'autre proposition d'où : $P_1 / ' / P_2$ au lieu de $P_1 \overline{P_2}$. C'est parce que la coordination est autre chose que le contraire de la subordination. Ces deux termes ne s'opposent pas comme affirmatif, négatif, masc, fém; ils couvrent des réalités très différentes. Alors que la subordination est difficile à englober dans une définition précise et unique, la coordination se laisse plus aisément saisir. La coordination (Dik : 1972 : 25) "est une construction, où deux membres, au moins, équivalents quant à leur rôle ^{*} grammatical, sont liés ensemble au même niveau de hiérarchie structurale par un mécanisme de liaison". La coordination peut être syndétique ou asyndétique p.ex. par juxtaposition. On voit tout de suite que cette définition est plus facilement exploitable au niveau de la coordination des segments d'une phrase qu'au niveau de l'enchaînement des propositions. La difficulté vient de ce que la structure de la proposition coordonnée est la même que celle de la phrase. Or la phrase a une structure terminale et ne s'insère pas, syntaxiquement, dans un ensemble plus vaste (cf. p. 125) : la phrase (et donc la proposition) n'a pas de fonction syntaxique.

Pourtant on traite souvent des propositions, surtout subordonnées, comme des "parties du discours". Cette équivalence a son fondement dans la commutation. Mais, comme nous avons vu, il y a des degrés de détermination : le complément de nom, le qualifiant et la phrase relative ont en commun d'être des DA (déterminants) et ^{sont} donc en fonction secondaire par rapport au DE (déterminé=antécédent) cf. p. 266, 281. La phrase relative a, en plus, l'inversion des satellites et souvent un morphème de syndèse : elle est donc un cas de syndèse intégrée.

Comment analyser une proposition P_2 liée asyndétiquement par juxtaposition à une proposition P_1 : peut-on parler d'asyndète intégrée (lorsque P_2 est une expansion

* Nous traduisons le mot angl. "function" par "rôle" car le mot "fonction" a une autre acceptation chez Dik que chez nous (p. 129).

d'un segment de P_1) ou d'asyndète additif (quand P_2 s'ajoute à la totalité de P_1)? Les exemples de la p.224-25 montrent des propositions en asyndète intégrée: c'est une forme de subordination, différente de celle qu'on trouve dans la proposition relative avec inversion.

Dans d'autres cas (p.ex. la propositions explicative cf. I7.2, et la phrase existentielle cf. I7.3) on hésite à trancher entre asyndète intégrée (subordination) et asyndète additif (coordination).

Bref, il reste difficile et hasardeux de parler de coordination ou subordination de propositions en asyndète car il y a absence de marques formelles. D'où le danger de recourir à des critères psychologiques, logiques ou sémantiques (cf. Brondal 1937: 241-49). On ne peut pas toujours éviter le recours au sémantisme des verbes, p.ex. pour ceux appelés par Dallet 1960 I: 136 des "inchoatifs". Ce sont des verbes principalement de mouvement (uḡal, revenir; eqq^uel, revenir; akker, se lever; eaddi, passer; ruh, partir; ammeḡ, foncer etc) qui suppléent au système aspectuel verbal, parfois incapable d'exprimer des débuts ou changements de procès (se mettre à, recommencer à..) pour les phrases nominales: uḡal d argaz, il est devenu un homme; ou les verbes indiquant un état ou ^{une} qualité. Ce sont des verbes "auxiliaires", qui ont perdu leur sens plein et appartiennent à un inventaire limité: formellement il y a asyndète par juxtaposition, sémantiquement l'auxiliaire est "subordonné" au prédicat (principal): win' yedda² d' win' yelha⁵, ad' uḡal' ula d' neḡḡa' yelha⁰; celui qui accompagne² celui qui est bien⁵, deviendra⁷, lui aussi⁸, quelqu'un de bien⁰ (litt. il⁷ deviendra⁷ il⁶ est bien⁰).

Le cas contraire se présente quand, dans une séquence d'injonctions, la deuxième ne reçoit pas les désinences propres à l'impératif, mais les désinences avec préfixes (cf. p.236): aksem' teqqima², entre, (et) assieds-toi (cf. p.241): aspectuellement et formellement la deuxième injonction est marquée: l'aspect est dépendant. Mais il y a équivalence totale et absolue avec la construction où les deux

impératifs sont coordonnés : əksəm¹ əqqim², entre¹ (et) assieds-toi²⁻².

Sémantiquement il y a coordination; l'emploi grammaticalisé de l'aoriste représente une rupture de construction. Basset-Picard 1948: 305, § 670 in fine, parle même de "deux principales" dans un chapitre sur "juxtaposition et coordination".

La difficulté d'interpréter l'asyndète comme une forme de coordination ou de subordination se voit encore chez Dallet 1960 I: 133-35 et Basset-Picard 1948: 309-10. Dallet parle de juxtaposition avec a) absence d'éléments de coordination p.ex. ulint¹-əd uyalənt² s axxan³; elles montèrent¹ (et) elles revinrent à la maison²⁻³. ou b°) "absence d'éléments de subordination" p.ex.

ruhəy¹ nawəly² imənsi³, je suis allé, j'ai préparé le souper¹; je suis allé préparer²...

L'interprétation est sémantique: il y a absence d'éléments de subordination, lorsque la seconde proposition est, dans la pensée^{*}, plus ou moins subordonnée à la première" (Dallet o.c.)

"Deux propositions peuvent être simplement juxtaposées, en asyndète, alors qu'elles sont ou tendent à être de valeur différente^{*}, la seconde étant effectivement dans la pensée^{*}, ou tendant à être dans la pensée^{*}, subordonnée à la première" (Basset-Picard o.c.).

Tous les exemples de Basset-Picard 1948: 309-10, § 679 et de Dallet 1960 I: 134 b peuvent être regroupés comme asyndète avec implication sémantique. Cette implication peut venir du sémantisme des verbes de la première proposition (p.ex. dire, vouloir, croire; aller se mettre à, commencer), de l'enchaînement des thèmes verbaux aspectuellement différents et en particulier lorsque la deuxième proposition contient un aoriste précédé de ad(cf. p.242) exprimant aussi bien l'éventualité que le but ou l'intention. Cette deuxième proposition, complétive par son sens, est souvent rendue, dans nos langues occidentales, par une proposition subordonnée, introduite par "que" ou par un infinitif, précédé ou non de "pour", p.ex.

ad¹ iruh² ad yəxdəm³, il ira¹ il travaillera²; il ira travailler, il partira pour travailler³

* C'est nous qui soulignons.

Tant que le berbère ne fournisse aucun moyen de distinguer entre asyndète avec coordination et asyndète avec subordination, autrement que sémantiquement, il restera délicat, sinon impossible, d'appliquer les termes de "subordination" et "coordination" en dehors de la syndèse.

Nous allons considérer deux constructions d'asyndète, différentes de l'asyndète avec implication sémantique; dans les deux cas nous tâcherons d'établir quel lien syntaxique lie P_2 à P_1 , en absence de toute marque dans l'une ou l'autre des propositions.

17.2. La proposition nominale reprenante ou explicative

Le kabyle emploie fréquemment la phrase nominale avec prédicatif d, c'est. (cf p. 180 sq.) Elle peut constituer une phrase principale autonome : ayyul' d' ayyul', un âne est (reste) un âne.

Elle peut aussi s'ajouter en asyndète à une proposition ou phrase P_1 . Basset-Picard 1948 : 85, § 200 l'appelle proposition nominale "dépendante" : cela revient à dire qu'il s'agit d'un asyndète intégré : la proposition nominale est une expansion d'un élément de P_1 et non de sa totalité. Comme la phrase relative et d'autres déterminations elle est en fonction non-primaire. Contrairement à la phrase relative elle est en asyndète (sans morphème de "liaison") et sans inversion. Dans d'autres exemples la phrase nominale ne semble pas intégrée ou "enchâssée", mais s'ajouter (en asyndète additif) à la totalité de P_1 : dans ce cas il y a coordination, mais ce cas semble plus rare.

(1) yattardəq' d' imətti, il éclata c'est larme, il éclata en pleurs.

(2) yəččur' d' aman, il est plein c'est (de l')eau, il est plein d'eau.

(3) a) ašū' təbyamt' d' imənsi ? Que voulez vous c'est souper, que voulez vous comme souper ?

b) d' ašū' i təgrəd n wəksum ? qu'as tu mis (en fait) de viande, comme viande ?

(4) šukkəy-t d' aməssəbrid, je l'ai cru c'est un passant; je l'ai pris pour un passa

- yur-¹ i² aq³w⁴zun⁵ d⁶ amellal⁷, chez¹ moi² un³ chien⁴ c'est⁵ blanc⁶, j'ai un chien blanc. (5)
- (6) aš¹ hal² d³ abrid⁴.. combien¹ c'est² fois³, combien de fois...
- (7) xillan¹ i² t³t⁴t⁵ d⁶ afrur⁷(=waf⁸rur), (Bou Noh), (c'est) beaucoup¹ qu'elle² mange³ c'est⁴ poudre⁵, c'est beaucoup de poudre qu'elle demande.
- (8) taddart¹ truh² akken³ t⁴tay⁵wazfatt⁶, le village¹ parti² ainsi³ c'est⁴ long⁵, le village était tout en longueur (Belaid).
- (9) tsah¹ əd² t³taməz⁴tuht⁵ ənni⁶, le sort¹ tomba² c'est³ la⁴ petite⁵; le sort tomba sur la petite.
- (10) izəm¹ ihəsb² i³ d⁴ yellī⁵ s⁶, le lion¹ la² considéra³ c'est⁴ sa⁵ fille⁶, comme sa fille.
- (II) d¹ yiwən² yellā³ di⁴ sšəneā⁵ s⁶ d⁷ axəggad⁸, c'est¹ un² il³ est⁴ dans⁵ son⁶ métier⁷ c'est⁸ un couturier; il y avait quelqu'un, couturier de métier.
- (I2) armi¹ d² imirən³ i⁴ t⁵əq⁶lant⁷ t⁸təryəl⁹, (ce n'est que) jusqu'à¹ ce moment² qu'elles³ l'ont⁴ reconnue⁵ c'est⁶ une⁷ ogresse⁸, ce n'est alors qu'elles reconnurent que ce fut une ogresse
- (I3) krā¹ n² win³ yəseā⁴ d⁵ əhbib⁶, tout¹ (ce) (en fait) de² celui³ il⁴ a⁵ c'est⁶ ami⁷, tous ceux qu'il avait comme amis.
- (I4) d¹ ayən² i³ yəseā⁴ d⁵ əššy⁶wəl⁷, c'est¹ cela² qu'il³ a⁴ c'est⁵ travail⁶, c'est cela son travail.

Dans les ex. (3a)(6) et (7) la proposition nominale est une expansion de resp. ašu, ašhal, xillan: elle prend la même place et peut commuter avec un complément de nom. Il y a donc asyndète intégré et subordination.

En général on peut dire que la proposition nominale reprend et précise, en spécifiant, soit le contenu du prédicat précédent (cf. I, 2, 8), soit un des éléments de la proposition précédente, P. ex. ašu en 3, -t en 4, -t en 10 et 12.

Cette reprise d'un élément précédent a également lieu dans le Rt ou complément explicatif (cf. p. 166) mais alors que le complément explicatif reprend un morphème précédent en l'identifiant, la proposition nominale qualifie ce qui précède (morphème ou lexème) plutôt qu'il ne l'identifie (cf. cependant p. 180-82).

Comme chez le Rt il importe peu de savoir quelle est la fonction de ce qu'il reprend, de même il importe peu de savoir si la proposition nominale reprenante reprend l'ensemble de P₁ (asyndète additif) ou simplement un de ses segments (asyndète intégré).

Sur l'équivalence du complément de nom, complément explicatif et de la proposition nominale explicative cf. p. 182, 271.

17.3. La phrase existentielle

Lyons 1969 : 390 note que les phrases dites existentielles sont souvent aussi des phrases locatives : fr. il y a; angl. there is; ital. ci sono; arabe dialectal, tamma. L'interférence entre adverbes d'origine locative ou déictique et pronoms personnels est connue depuis longtemps.

Dans plusieurs langues sémitiques on connaît la construction suivante :

	préposition + pron.pers.aff.	Nominal
ar. cl.	einda ¹ - hu ²	waladun ³ , chez lui ² un enfant ³ : il a un enfant
éthiop.	bō - tū	kel'eta welūda, " " 2 fils; il a 2 fils.

Nous avons déjà rencontré cette construction en berbère. C'est une application du schème IV p. 174 : ʔur¹-es² aqšiš³, chez lui² un garçon³, il a un garçon.

Le sens de cette expression peut être double 1) chez lui est, il a, il possède 2) il y a (there is). Habituellement on suit Brockelmann, en admettant l'évolution du pronom pers. en adverbe de lieu (le contraire de ce qui se passe en fr. "j'y pense"). Braumann 1953 : § II3-19 conçoit une évolution en sens inverse : le sens d'origine serait 1) chez là-bas est, .. évoluant ensuite en 2) chez lui est.

Il se base sur l'éthiopien bō.., bō-tū, l'akk. baš-u et quelques dialectes arabes modernes fi-h, bi-h où le suffixe du pron.pers.aff. 3e pers. peut indiquer une localisation existentielle : il y a. C'est selon lui le sens primaire.

Un argument non négligeable est que cette construction, utilisée largement en chamito-sémitique pour rendre le verbe "avoir" fait toujours et nécessairement suivre la préposition d'un pron.pers.suffixe, jamais d'un nom p.ex. :

éthiop. be'esi bō-tū kel'ēta welūda, un homme, chez lui 2 enfants

Est incorrect : * ba be'esi , chez un homme..

ar.algér. kāyen¹ wāhəd² er_rāgəl³ eand⁴-u⁵. étant un² homme³ chez⁴ lui⁵; il y avait un homme qui... Mais on ne dit pas : * eand wāhəd er_rāgəl...chez un homme...

De même en berbère : idir¹ ʔur²-əs³ aqsiš⁴, Idir¹ chez² lui³ un garçon⁴, Idir a un garçon. (kab.) Mais non pas : *ʔur yidir aqsiš , chez Idir un garçon.

D'une façon plus générale l'interférence entre adverbes de lieu ou de temps, conjonctions et les pronoms personnels existe aussi en berbère cf. kabyle day-netta, c'est pourquoi, aussi, par conséquent; dwiri sahanitent , là-bas (sanskrit. tat, alors), comme cela existe dans beaucoup d'autres langues.

Les phrases existentielles ne sont locatives en berbère que dans quelques parlars libyens (cf. Galand 1972 : 93 § 2) p.ex. Beguinot 1942: 159 :

di-s² aterras³ ism⁴ annes⁵, il y avait (litt. en lui²) un homme nommé^{4,5}.

Est-ce un calque sur les parlars arabes environnants (berb. di-s = ar. fi-h) ? cf. p.ex. gumās¹ fi² walā³ ma⁴ fi⁵ ? Du tissu, y en a-t-il² ou³ pas⁴ ? (ar. du Tchad, Fauré 1969 II: 47) où on peut dériver fī < fi-h avec amenuisement et disparition du h.

Mais la plupart du temps, au moins en kabyle, les phrases existentielles, surtout en début de conte, utilisent le verbe ili, être.

Voici quelques exemples :

yellá¹ yiwen² yeséá³⁽¹⁾ taʔat⁴, il y a¹ un² il a³ une chèvre⁴, un homme avait une chèvre.

yellá¹ yiwen² wergaz³ ism⁴-is⁵ muhend⁶, il y avait un² homme³ appelé^{4,5} Mohand⁶.

yellá¹ yiwen² wergaz³ yeséá⁴ tlatá⁵ warraw⁶-is⁷, il y avait un² homme³ il⁴(qui) avait⁵ 3⁶ enfants⁷

tellá¹ yiweť² tetʔerreb³, il y avait une² femme elle³(qui) partit³ loin³ de chez³ elle³.

tellá¹ yibb²ass² yiwet³ tmettút⁴ d⁵ tuzyint⁶ am⁷ waggur⁸, il y avait un² jour² une³ femme⁴, (c'est⁵) belle⁶ comme⁷ la lune⁸.

māšahu¹ ʔef² yiwen³ tammūt⁴-as⁵ etmettút⁶-is⁷, tagga⁸-y-as⁹-ā emmi¹⁰-s d¹¹ iləmzi¹², histoire¹³ sur¹³ un³, sa⁷ femme⁶ lui⁵ mourut⁴, elle⁸ lui⁹ laissa⁸ un fils¹⁰ c'est¹¹ un jeune¹² homme¹³; il y avait un

1) En plus de la construction avec ʔur le kab. s'est forgé un verbe "avoir" à partir d'une racine arabe ; kab. seu (ar. saēā, courir, s'astreindre à, viser)

homme dont la femme mourut, lui laissant un fils encore jeune.

llan' sin² watmatən³ məsgallən⁴ (Djemaa Saharidj), il y avait deux² frères³ ils⁴ (qui) s'étaient⁴ juré l'un à l'autre⁴.

llan' sin² d' atmatən⁴, yiwən⁵ yəseā⁶ aqsīs⁷, wayəd⁸ ur⁹ yəse¹⁰ ara⁹, sont deux² c'est³ frères⁴, un⁵ à un garçon⁷, autre⁸ n'a pas⁹; il y avait deux frères dont l'un avait un garçon et l'autre n'en avait pas.

yella' yiwən² wergaz³ d' aməybūn⁵, yəseā⁶ səbeā⁷ yəssi⁸-s yak⁹ d-sin warraš¹⁰ d' iməžtuħən¹¹, il' y avait un² homme³ il (qui) était pauvre⁵ et avait 7⁶ filles⁸ et deux¹⁰ petits garçons¹².

llan' sin² n' maddən³ d' əlxəyyəān⁵, il y avait deux² hommes³ ils (qui) étaient voleurs⁵.

yella' yiwən² ur³ yəse¹ ara³ dderyā⁵, il y avait un² (homme) qui n'avait pas³ d'enfants⁵.

Yəf' sin² yəlməzyən³ ruħən⁴ a⁵ d-səggdān⁶, sur⁶ deux² jeunes gens³ ils⁴ sont partis pour⁵ qu'ils⁶ chassent⁶; deux jeunes gens partirent à la chasse.

māsahū¹ Yəf' yiwən³ wergaz⁴ Yur⁵-əs⁶ tamttūt⁷ əd-yelli⁸-s, l'histoire d'un homme² il (qui) avait une femme⁵ et une fille⁸.

yella' yiwən² uməxluq³ d' argaz⁴ aməq⁵ ran⁶ d' amussnaw⁸, il' y a un être² c'est homme⁵ grand⁶ (d'âge) c'est⁷ connaisseur⁸, il y avait quelqu'un c'était un vieux sage.

yella' yiwən² wawāl³ Yur⁴ ləqbayəl⁵ ṭṭawin⁶. ṭ. iħ d' ləmtəl⁸, il' y a une parole² chez les kabyles⁵ (qu'⁷) ils citent⁶ comme⁸ dicton⁹

llan' tsitā² kkatənt³ s' əlgər⁵ wiñ itəzzgən⁶, il y a des vaches² qui donnent³ des coups de pied⁵ à celui⁶ qui les traite⁷, au point de laisser⁵ des traces⁵.

Dans toutes ces phrases (exc. la dernière), le verbe "être" (au sens d'exister concrètement) est suivi d'un nom indéfini, lui-même suivi d'une proposition nominale ou verbale en asyndète. Penchoen 1973 : 94-95 parle de "propositions apposées à un nominal". Le critère de l'intonation joue ici un rôle important : non seulement l'intonation est montante sur le nom indéfini, mais encore une pause est possible, ce qui n'est pas le cas pour la proposition nominale explicative.

Le caractère existentiel de la 1ère proposition vient de ce que le nom indéfini correspond à un emploi situationnel (cf. p. 108-9) avec extraction d'une classe,

individualisation, identification et existence concrète, d'où le terme "phrase existentielle". Comme nous avons déjà vu en anglais (p. 70, 86), ces phrases n'apportent pas beaucoup d'information : la proposition qui suit complète nécessairement :

yella	'	2	ism-is ..	il y avait	'	2	3	son nom.. nommé ..
ssaltan		3	qqarn-as	un		2	3	ils l'appellent.. appelé..
			yezdəy					il habite.. qui habitait..
			yelha					il est bien (il y avait un bon roi)

Peut-on dire que la 2e proposition détermine ou qualifie le nom indéfini (asyndète intégré, donc subordination) ou est-elle une expansion de la totalité de P₁ (asyndète additif et donc coordination)? Le choix est ici encore plus difficile que pour la phrase nominale explicative, étant donné que le seul nom présent dans la phrase existentielle est obligatoirement l'antécédent de l'asyndète apposé. Ici il n'y a pas de différence entre asyndète intégré et additif. On est à la limite de la subordination et ^{de la} coordination. Un argument en faveur de l'asyndète intégré pourrait être que la 2e proposition est parfois une proposition nominale explicative. Un argument en faveur de l'asyndète additif peut se trouver dans l'intonation.

La majorité des langues sémitiques ne connaissent pas de détermination d'un indéfini par une phrase relative, puisque le pronom relatif est relié au pronom démonstratif cf. Moscati 1969: II3 § I3.43, surtout dans les langues où "pronoms déterminatifs" (o.c. § I3.42) et pronoms relatifs coïncident, comme p. ex. en akk. *ša* et en ar. litt. *dū*, précédé de l'article *al* (*alladī*): ces pronoms, supports de la phrase relative ne peuvent accompagner que des noms définis. (cf. p. 280, 384-5).

En berbère c'est surtout en touareg que le système des pronoms-supports est très vivant et développé: ces pronoms peuvent avoir une existence autonome ou reprendre le nominal précédent, ils peuvent être définis ou indéfinis et être suivis indifféremment d'un complément de nom, d'une phrase relative ou d'une autre détermination (cf. p. 305, 338).

En kabyle, que l'antécédent soit situationnel (défini, indéfini) ou générique, on peut toujours employer le participe ou le qualifiant (p. 272) même là où d'autres

parlers berbères n'emploient ceux-ci qu'après un nom défini ou de valeur générique (cf. p. 223-25, 363, 367, 369, 375) p. ex. :

kab. $yuy' tamttut^1 iwæren^3$, il épousa une femme² (étant³) difficile³. Participe

Bissa: $yuyá hamettut^2 tæwæç^3$, il épousa une femme² (elle³ est³) difficile³. Verbe en asyndète

Dans les deux cas le nom (tamttut) est indéfini situationnellement.

Comment se fait-il alors qu'en kabyle, malgré l'extension du participe et du qualifiant aux antécédents indéfinis, l'antécédent indéfini de la phrase existentielle ne soit jamais suivi d'un participe ou qualifiant ? C'est qu'ici la distinction est maintenue entre phrase explicative et restrictive (cf. p. 101 sq.). La phrase existentielle ne fait qu'extraire de la classe un élément situationnellement et concrètement existant : celui-ci n'admet qu'une proposition explicative. Il y a donc incompatibilité entre phrase existentielle et détermination restrictive. Ou, en d'autres mots, si le verbe "être" est suivi d'un nom indéfini qui reçoit quand même une phrase relative comme détermination restrictive (avec inversion), il ne s'agit plus d'une phrase existentielle, mais d'une phrase où le nom est¹⁾ générique (hors situation). Quelques exemples illustreront la différence :

$yella' yiwæn^2 wergaz^3 tammut^4 as^5 tmættut^6 is^7$, il y avait un² homme³, lui⁵ mourut⁴ sa⁷ femme⁶ ;
il y avait un homme, dont la femme mourut. (phrase "progressive" ou "continuante" p. 10)
C'est une phrase existentielle avec un nom situationnellement indéfini, suivi d'une proposition explicative en asyndète.

$yabb'd' iyî^2 d wergaz^3 i' wu^5 mi tammut^6 tmættut^7 is^8$, est venu à moi² un¹ homme³ à⁴ qui⁵ est morte⁶ sa⁸ femme⁷.

Ici l'antécédent, situationnellement défini ou indéfini, est suivi d'une restrictive (non-progressive) (avec inversion). Cependant, s'il y a coréférentialité (même sujet en P_1 et P_2), la différence entre restrictive et explicative est neutralisée, en kabyle, au profit du participe ou du qualifiant, p. ex.

$ufiy' yiwæt^2 tmættut^3 ilæq' dæn^4 azæmmur^5$, j'ai trouvé une² femme³ qui⁴ a⁵ ramassé des olives⁵.

(phrase relative, participe)

1) à ajouter : soit situationnellement indéfini ou défini, soit...

Mais : tella' yiwet² tməttut³ telq'əd⁴ azəmmur⁵, il' y' avait une² femme³ elle⁴ (qui) ramassa⁴ des olives⁵. (phrase existentielle suivie d'une proposition en asyndète).

Quand l'antécédent représente un non générique, suivi d'une détermination restrictive, la différence avec les phrases existentielles est nette :

llant' tzəmriñ² məqq'rən³, llant' tidak⁵ məzziyan⁶, sont des oliviers² (étant³) grands³, sont⁴ ceux⁵ (étant⁶) petits⁶; il y a de grands oliviers et il y en a de petits.

llan' leibad² ibəttun³ tasa⁴ d-way⁶ turəw⁷, il' y' a des gens² qui³ séparent³ le foie⁴ (l'affection maternelle) de⁵ ce⁶ qu'il⁷ a enfanté⁷.

llant' tilawin² yəssəmxillifən³ ddərya⁴ nnsənt⁵, il' y' a des femmes² qui³ traitent³ inégalement³ leurs⁵ enfants⁴.

ulaš' leəbd² ur³ nəsə⁴ i⁵ ara³ tasa⁵ f' əddərya⁷ s⁸, il' n'y' a pas d'être² humain² n'ayant⁴ pas³ de foie⁵ sur⁶ ses⁸ enfants⁷; personne ne manque d'affection pour ses enfants.

La différence peut se résumer ainsi :

<u>phrase existentielle</u>	<u>autres phrases avec llan</u>
- il y a <u>un</u> ... qui <u>est</u>	- il y a <u>des</u> ... qui <u>soient</u>
- un=quelque=indéfini situat.	- des=classe= nom générique
- non suivi d'une prop.explicative (asynd.)	- suivi d'une relative restr. (synd.)
- jamais d'un participe ou qualifiant	- toujours d'un participe ou qualifiant
- niveau extensionnel	- niveau compréhensionnel

Malgré cette différence il y a des cas frontières où la valeur générique et situationnelle se touchent comme c'est le cas en anglais : passengers are asked to wait here (cf. p. IIO). En berbère (kab.) la même possibilité de confusion existe entre la classe (p'ex. les vaches, angl. cows) et quelques unités extraites de la classe "des vaches" (=quelques vaches, some cows) d'où le dernier exemple de p. 349 :

llant tsita kkatənt s əlğərr... au lieu de l'attendu :

llant tsita yəkkatən s əlğərr (avec participe).

Penchoen 1973 : 94-95 met ensemble, pour le chaouia de l'ouest, des phrases avec

implication sémantique, ajoutées en asyndète, des phrases existentielles et des phrases avec llan, suivi d'un nom générique : les propositions en asyndète pourraient selon lui être remplacées par des propositions relatives (cf. o. c. : 95, § 7-II) sans changement de sens. Nous avons vu qu'en kabyle la neutralisation de l'opposition entre restrictive et explicative n'existe que pour le participe et le qualifiant et cela toujours en dehors de la phrase existentielle, toujours suivie d'une explicative.

17.4 . Formes d'asyndète et de syndèse

Pour montrer comment il reste difficile de classer les nombreuses variétés d'asyndète, nous essaierons de les graduer en partant de l'asyndète comme équivalent d'une coordination jusqu'à la syndèse de subordination :

Asyndète additif

Sans implication: yəčča, yəttas, il mangea (et) dormit (coordination)

Avec implication:

- à cause du sémantisme des verbes : croire, dire, voir etc.

- à cause d'une séquence de thèmes verbaux aspectuellement différents :

III, I
iruh¹ ad yəxdəm², il partit¹ il³ travaillera²; il partit pour travailler

- à cause du contraste des verbes d'état et verbes d'action, verbes affirmatifs et verbes négatifs : ruhən¹ mazal² d-yəkkir³ yitiž⁴, ils partirent¹, le soleil n'est pas² encore² levé³; ils partirent avant que le soleil ne se lève.

II, II
ad nəmmal i mēddən³ ur⁴ aḡ⁵ əmmalən, que nous montrions constamment aux gens³, qu'ils ne nous⁵ montrent pas⁶; que nous éclairions les gens sans avoir besoin de leur lumière.

Dans ce dernier exemple l'implication est sollicitée par la traduction.

Entre asyndète additif et asyndète intégré

Les propositions nominales explicatives non intégrées cfp. 346-47

Les phrases existentielles non intégrées (s'il y en a) cf. p. 350.

1) L'inversion vient de la négation contenue dans mazal.

Asyndète intégrée

C'est la première forme et la plus faible de subordination: P_2 s'ajoute à un segment de P_2 . Ici se situent les exemples de p.224-25, les propositions nominales explicatives intégrées (les ex. (3a)(6)(7) de p.345-46) et peut-être les phrases existentielles.

Il faut cependant avouer que l'interprétation reste très subjective, même à l'intérieur de ce cadre. Comment p.ex. classer :

ufiy'-t¹ ulas³-it⁴, jé l'²ai trouvé il⁴ n'est³ pas³ là³; je l'ai trouvé absent.

ufiy'-t² la ixaddem³, jé l'²ai trouvé (il est) en train³ de travailler³.

Formes de syndèse

A côté des morphèmes de syndèse de coordination, faciles à évaluer (cf. p.341-342), il y a différentes formes de syndèse de subordination: P_2 est marquée par rapport à P_1 .

- la marque est un morphème de syndèse, mais il n'y a pas d'inversion et pas de phrase relative: ma, si et composés, p.ex. alamma, jusqu'à ce que (pour futur); ulamma, même si; et quelques autres morphèmes: (ma) siwəd, dès que; ammar, de peur qu xas, bien que, même si (cf. Dallet 1960 I: 124-25).

N.B. Ceux qui établissent une équivalence entre subordination et phrase relative, ne peuvent pas parler ici de morphèmes de subordination. Pour nous le terme "subordination" n'est pas univoque, au même sens que "coordination" (cf. p.342).

- la marque est un morphème de syndèse qui demande l'inversion des satellites (cf. p.275) car il s'agit en fait de phrases relatives dérivées ou déguisées. Cela concerne tous les morphèmes contenant le i(ay) support de détermination p.ex. i ss i, i ss ara, le temps que, et tous les emplois de mi: asmi, lorsque; səg mi, səgg^wasmi, depuis que; armi jusqu'à ce que (pour le passé); məlmi, depuis que; et quelques autres timeski, məski, tiški, lorsque; akkən, quand, dès que; məskud, tant que; ar (d), jusqu'à ce que; lukən, limmar, si (irréel, potentiel) cf. Dallet 1960 I: 120-25.

- la marque ne s'exprime pas par un morphème mais par l'absence d'un pronom de

rappel et par l'inversion des satellites, accessoirement et indirectement accompagnée de i^4 ou i^5 (ay) (cf. p. 322, 326) ou de la particule aspectuelle ara.

C'est la phrase relative, forme la plus forte de syndèse intégrée de subordination.

La syndèse peut aussi être totale : P_1 et P_2 sont marquées, p. ex. :

alamma' yabbw²d¹ əð əlwəqt³ n̄ lxədmā⁵, d-wamk⁶ arā⁷ kəšməy⁸ al⁹l¹⁰biru, (ce n'est que) jusqu'
à ce que l'heure³ de travail⁵ soit² arrivée² que⁶ j'entrera⁸ au⁹ bureau¹⁰.

armi' tfukk² ššəywl³ is' i⁵ xəllsəy⁷, (ce n'est que) lorsqu'elle² a eu² fini² son travail³.
que⁵ je⁷ ne l'ai⁷ payée⁷. Je ne l'ai payée que lorsqu'elle a eu fini son travail.

Dans ces cas les deux propositions sont subordonnées mais aucune n'est subordonnée à l'autre (cf. Bröndal 1937 : 247-49) ; cela arrive en français :

A peine fut-il entré, que tous se levèrent.

Un autre exemple de syndèse totale est l'irréel :

limmar' d² yir³ tməttut⁴, yili⁵ ad tssəhrəs⁶ araw⁷ is, si c'était une mauvaise femme³, elle⁴
éduquerait⁶ ses enfants⁷ à la ruse⁶.

Peut-on distinguer la syndèse totale d'un morphème de syndèse discontinu ou double comme il en existe pour la coordination? p. ex. (cf. Basset-Picard 1948 : 305, § 67Ib) : ur' ssinən² la³ ad əyrən⁴ walā⁵ ad ketbən⁶, ils² ne savent² ni lire⁴, ni écrire⁶.
ama' yəxdəm², ama' yəqqim⁴. soit² qu'il travaille², soit⁴ qu'il ne travaille⁴ pas⁴.

Les morphèmes de coordination peuvent aussi servir à lier deux propositions subordonnées.

Les morphèmes de subordination avec inversion sont faciles à reconnaître. Il est plus difficile de distinguer les morphèmes de subordination (sans inversion) des morphèmes de coordination. Un des critères est la place (cf. p. 341).

Reste le problème des corrélatifs p. ex. la..la.. (wala), ni...ni..; ama...ama..., soit..soit...; simmal..simmal..., plus...plus.... Les deux propositions qui sont liées par ces morphèmes sont de même rang : on conclurait donc à la coordination. De l'autre côté les deux propositions sont marquées, donc dépendantes. Les deux propositions dépendantes forment ensemble une phrase principale indépendante, cf. en français :

lus il travaille, plus il gagne.

n voit combien il est arbitraire de parler de "principale" ou de "subordonnée".

ieux vaut parler de proposition marquée ou non marquée.

7.5. Séquence de propositions relatives

Que ce soient des participes ou des formes verbales à désinences personnelles, ces propositions relatives peuvent être coordonnées par simple juxtaposition :

r̄r̄uh' yelhan² yəsfan³ zəddigan⁴, un esprit bon², droit³ (et) bien intentionné⁴.

əhhun' yəf' ufus² n̄ yiwən⁴ izəmran⁵ id-əṭṭextirin⁶ gar-asən⁸, ils sont conduits par la
in d'un² homme capable⁵ (et) qu'ils⁶ choisissent⁶ parmi eux⁸.

B. La phrase relative à forme personnelle (id-əṭṭextirin) peut aussi déterminer ensemble de yiwən izəmran, dans quel cas il n'y pas de juxtaposition).

'idəylən² d'ul³ dəg⁵ yəllā⁶ ənnhas⁷ əṣṣərr⁸ ləbx⁹ əl dəg¹⁰ tellā¹¹ ənnəq¹² ma, un cœur
chant² est un cœur⁴ dans⁵ lequel il y a⁶ jalousie⁷, malveillance⁸, manque⁹ de conscience⁹,
ans¹⁰ lequel il y a¹¹) esprit de contradiction¹².

Parfois le 2e participe est introduit par i⁴ :

taqšist¹ yəšban² tihuriyin³ yərna⁴ i y-as-ā-yənnan⁶. une fille¹ ressemblante² aux hou-
s, et -en plus- qui⁶ lui⁵ disait⁶..

La plupart du temps une ou plusieurs des propositions relatives consécutives sont pas coordonnées mais perdent leurs marques de syndèse : il y a "rupture de construction" cf. A. Basset GLECS IV:30, GLECS VII:3.

C'est un phénomène bien connu que la proposition relative, en s'éloignant de l'antécédent, perd sa force.¹⁾ Jespersen dans son *Modern English Grammar* III §5.5 parle de "exhausted relative clauses" : Anny, whom I now dressed like a gentlewoman I made her my companion.., Annie, que j'habillais comme une dame de noblesse et faisais d'elle ma compagne...

utilisation en anglais du pronom personnel (her) au lieu du pronom relatif (whom) entre l'endroit où la construction est rompue.

cf. le slave p.34

En berbère les caractéristiques de la phrase relative (inversion des satellites, absence de pronom personnel pour le c.o.d., présence éventuelle en kab. de ³ ou ⁴) disparaissent au moment de la rupture de construction pour laisser place à l'ordre normal des satellites (après le verbe) et la présence d'un pronom personnel dit "rappel" : formellement la proposition n'est pas marquée, sémantiquement elle est coordonnée à une prop. relative.

' d leəbd² am³ nek⁴ d-kəmm⁵ iā-ibədden⁶ ɣr-i id⁷ Kaməl ihəddr-iyi-ā, sūr⁸ c'était un
re³ commē⁴ toi⁷ et moi⁶, qui⁸ se tenait à côté⁹ de moi¹⁰ toute¹² la nuit¹¹ et il m'a parlé¹³
qui¹⁴

lieu du participe avec préfixation du pronom personnel et de la particule d'orientation (i yi-ā-ihəddrən, on a ihəddr-iyi-ā, il m'a parlé.

əmdulləh imi² ā-yusā³ bxir⁴ yufa-ā⁵ arraw-is⁶ bxir⁷, Dieu soit loué⁸ puisqu'il² est re-
nu³ en bonnē⁴ santē⁵ et (qu') il⁵ a trouvē⁶ ses⁷ enfant⁸s bien portants⁸ (Dallet 1960I:133)
tazəkukt² iw id-yuḡalən³ si lexlā⁴ tñawəl⁵ tuḡal-ən⁶, c'est (donc) ma³ queuē² qui⁴ est
venue⁴ des⁵ champ⁶s, qui⁷ (elle⁷) a fait⁷ la cuisinē⁷ et est retournēe⁸ là-bas⁹.

Cette rupture de construction a un emploi plus général, p.ex. dans le système verbal quand il s'agit d'une séquence d'injonctions ou de vœux (cf. p. 241, 343).

' yəhrəz wi-ā-yaqqimən⁴ inəzzf-əḏ s əlxir⁷, qu'il garde² ceu³x qui restent⁴ (les vi-
vants), (qu') il⁵ remplacē⁵ (le mort) par⁶ le biēh⁷.

En rupture on aurait : a ḏ-inəzzef s əlxir (avec particule modale a(d)).

En guise de complément et à titre contrastif nous faisons suivre quelques exemples de propositions relatives, pris dans d'autres parlers berbères moins connus plus périphériques, linguistiquement ou géographiquement parlant. Les régions concernées sont Ouargla (I8.1), Douiret (I8.2), Ain Beida (I8.3) et le Bissa (I8.4). Sur les trois dernières régions nous ne disposons que des résultats de nos propres enquêtes, brèves et partielles, et donc provisoires. Nous terminons sur un tableau comparatif (I8.5).

18.1 La proposition relative en ouargli (teggargrent)

Le ouargli, parlé dans la ville de Wargla (cf. p. 121), a été décrit par J. Delheure 1972. C'est à lui que nous devons les exemples suivants.

Propositions relatives avec participe, variable en genre (cf. p. 277-78) :

tini-n i bhant d-tini-n i y ul əbhint, celles qui étant belles avec celles-là qui ne pas étant belles; celles qui sont belles et celles qui ne le sont pas.

argaz' alad usən.. l'homme qui donnera..

argaz' i ul xəddəmən.., l'homme qui ne travaillera pas

argaz' i ul xdimən,.., l'homme qui n'a pas travaillé..

argaz' ala s' (ou al^a as-) usən.. l'homme qui lui donnera ..

argaz' ala tət-usən.. l'homme qui la donnera..

argaz' i tət-usin.. l'homme qui l'a donnée..

d nəsšin ala ten-d-awin, c'est moi qui les amènerai.

Propositions commençant par un régime indirect :

argaz' a s-usiy.. (ou as-usiy), l'homme à qui j'ai donné ...

..sənt təkdəyin a z-d-yəzzū baba-s, deux lopins de terre que son père lui avait laissés (cf. kab. iz-d-yəgga)

ul n təzdayt a s-nəqqar agruz d aməllal am uyi, le cœur du palmier, que nous appelons "agrouz" est blanc comme du lait (cf. kab. is-nəqqar)

səgg' a s-tənnid.. quand tu lui as dit.

səgg' i d-tlul, quand elle fut née

On note que le ouargli ne distingue pas :

l'homme à qui j'ai donné.. argaz' a s-usiy (kab. argaz i wu mi fkiy)

l'homme que je lui ai donné.. argaz' a s-usiy (kab. argaz is-əfkiy).

Devant les pronoms pers. régime indirect 2e et 3e pers., on ne trouve jamais même s'il s'agit de l'accompli. Puisque l'on a seulement a devant les pronoms a rég. indirect, on peut penser qu'il s'agit de la voyelle du pronom -ak, -as, etc.

Une autre possibilité est de considérer ce a comme un support de détermination, comme i devant les pronoms rég.dir. (donc a k-, a s-).

Le morphème de négation u (ou w) fait réapparaître le i, qui est donc différent du i³ kabyle (cf. p. 314).

llan' ini-n i² w³ asen-iεæzžeb⁶ alhal⁷, il y a ceux à qui la situation⁷ ne⁴ plaît⁶ pas.

Propositions avec i sans pronom de rappel

Ce sont des propositions dont l'antécédent serait c.o.d., si on transformait la proposition relative en principale : (cf. i⁴ en kab. p. 322)

iwalen' i² u³ tessined⁴, des paroles que² tu⁴ ne³ connais pas³.

lhiyat' i² tteggan day⁴ wargren⁵, des choses qu'ils³ font³ seulement⁴ (à) Ouargla⁵.

imuran' ikhihen² i³ tellid tezzared⁵, de petits murs que³ (tu⁴ es⁴) tu⁵ vois⁵.

Propositions avec i avec pronom de rappel

aman' i² netqasa³ fell-asen⁵, l'eau que² nous³ trimons³ pour⁴ elle⁵; l'eau pour laquelle...

ayziw' i² nniy ism-es⁵, le garçon que² j'ai dit³ son nom⁵; le garçon dont j'ai dit le nom

d'amezday-ennsen³ i⁴ d-effyen si-s⁷, c'est leur³ habitat que⁴ ils⁵ sortent⁵ de lui⁶; c'est

leur habitat d'où ils sortent.

id-bab-en' i² di-sen imrabden⁵, ceux que² en eux⁴ sont esprits⁵; ceux dans lesquels il y a des esprits.

ini-n' i² n ayr-ennsen idrimen⁶, ceux que² chez eux⁵ (est) argent⁶; ceux qui ont de l'argent.

Ce pronom de rappel, inexistant en kabyle, indique la fonction (cf. p. 94-95) que le connectif ou la conjonction i, invariable, ne peut pas exprimer.

Dans les deux derniers ex. i introduit une proposition nominale (schème IV p. 174); i peut aussi introduire d'autres propositions nominales avec ou sans prédicatif d (c'est) : idammen ttahen s bab i ayeggal am deggid⁸. les teints de peau vont de celui qui est noir comme la nuit⁸. Ou : s bab i d ayeggal...

ad' yəyres² wən³ i⁴ eallali⁵ nsən⁶, il² égorgera² celui³ qui⁴ (est) le plus beau⁵ d'entre eux⁶.

De même que i s'emploie après les pronoms wən et inin : wən i, ini-n i, on trouve ay et ay-ən suivis de i : *ay i > ag(g), ce que, ce qui; ay-ən i, cela que, cela qui.

ag' d-usin² iəzəb-as⁴, ce qui² vient², lui⁴ plaît³.

ad' ga²(Y) ag³ əxsá⁴, je² ferai^{2'} ce³ que je veux⁴.

yattis-an² ed ag³ nəxs⁴, il¹ nous² donne¹ ce³ que^{3a} nous⁴ voulons⁴.

ay-ən i³ nəxs^{3a} " " " " "

g' ag² əggurən³ di-s⁴ at wargrən⁷, dans¹ ce² que les gens⁶ de Ouargla⁷ marchent³ en⁴ lui⁵;

dans ce selon quoi les gens de Ouargla se conduisent.

ttəqqələn¹ n² ag³ tiwi⁴ d'irgazən⁵, ils¹ regardent¹ vers² ce³ qu'elle⁴ a apporté⁴ c'est⁵ hommes⁶; ils considèrent les maris qu'elle a déjà eus.

Ce procédé *ay i > ag fonctionne aussi comme particule de mise en relief en distribution complémentaire avec ala(d) (cf. en kab. i(ay) et ara); la forme non conditionnée est ag, conditionnée a.

tiwəssarin¹ ag² fərrənənt³ tayziwt⁴, ce sont les vieilles¹ qui choisissent² la fille³.

n' nəsš² a(g) tən⁴-šəmmərən⁵, c'est moi² qui les³ ai⁵ portées⁵.

d' nəsš² ala³ t-afən⁵ d' amizzar⁷, c'est moi² qui le³ trouverai⁵ le premier⁷.

d' wən² ag³ əxsá⁴, c'est celui-là² que³ je⁴ veux⁴.

am_mu' ya ag² yəttəg³ imkərd⁴, c'est ainsi¹ que² procède³ le voleur⁴.

De même que d'autres particules p.ex. alad, ald, awd s'anénuisent en ouargli (et ailleurs cf. p. 189-90, 310 sq.) lorsqu'elles sont séparées du verbe par ul(ne.. pas) ou par un pronom affixe, ainsi en est il pour ag, réduit à a, ce qui prouve que ag est, synchroniquement, traité comme une particule unique :

d' nəsš² a ul³ ukirən⁵, c'est moi² qui n'ai³ pas⁵ volé⁵.

d' nəsš² a u d-ttisən⁵, c'est moi² qui ne³ viendrai⁵ pas⁴.

d' ayziw² a s-t-usin⁶, c'est un garçon² qui le³ lui⁵ a donné⁶.

D'autres emplois de i sont :

- après un interrogatif : ma i, (c'est) quoi que, qui

s¹ matta² i nessen³, d'où nous savons³.

N.B. Après l'interrogatif on a normalement a : m^a a , quoi..

- après une conjonction : mak i, selon ce que; biha i, parce que, car.

Cette relation entre relatif et conjonction est fréquente en latin, grec et en germanique (cj. angl. that) (cf. p. 10, 26, 28, 37, 96).

- après des expressions temporelles devenues comme des conjonctions :

imar- u i au moment où; saet- in i à l'heure où; p. ex. :

saet- in i sella² i wawal- u⁵. quand j'ai² entendu²³ cette parole⁴.

- après une préposition :

n¹ əyr- əs² tmantəəs³ n iylan⁴ n səgg⁵ i d- tlul⁸, vers¹ chez² elle³ 18⁴ ans⁵ de⁶ depuis⁷ qu'elle⁷ est née⁸; elle a 18 ans depuis qu'elle est née.

- à la place d'une deuxième conjonction, qui ainsi n'a pas besoin d'une répétition :

matta¹ llan² ššatən³ i yili⁵ awal⁶, lorsqu'ils frappent²³ (donnent un rythme) et que⁴ ce soit un air⁵ Ici i est comparable au fr. que.

Tous ces emplois trahissent évidemment l'origine démonstrative de i, dont la grammaticalisation a fait - ce qui est rare en berbère - un morphème de syndèse ou connectif.

Avant d'aborder une construction caractéristique pour le ouargli et qui permet d'élargir ou d'étendre les limites de la proposition relative tout en la simplifiant, il faut parler de l'emploi du verbe ili, être, comme verbe auxiliaire, renforçant ou remplaçant l'intensif : yalla yatsawal, il est en train de parler. L'utilisation de ili, sous forme de participe ou de forme verbale personnelle, dans la prop. relative coupe l'effet de l'inversion :

šəknim¹ i lli² ssawal⁴- akum⁵, vous¹ que² je³ suis³ je⁴ vous⁵ parlé⁴; vous à qui je suis en train de parler.

nəššin¹ ag² ellan³ šəmmerən- tant⁵, c'est moi¹ qui² étant³ portant⁴ les⁵; c'est moi qui les porte.

Le verbe qui suit le participe llan peut rester au participe s'il s'agit du

même sujet : šakk¹ ag² allan³ u⁴ dd-usin⁵, c'est toi qui étant ne pas étant venu; c'est toi qui n'es pas venu.

Mais le verbe peut être également à la forme personnelle :

i šakkin¹ i llan² diŷ³ w⁴ ayən-tessinəd⁵, à toi qui étant tu ne nous connais pas encore; à toi qui nous connais pas encore. .

Par ce biais commode on peut raccrocher toute sorte de propositions à un antécédent :

igəm¹_m²wawal³(igən wawal) i llan⁴ u⁵ t-ttetta⁶, un e parole qui étant ne l'oublie pas; une parole que tu ne dois pas oublier.

..tersal¹ n² uŷrur³ n⁴ izbad⁵ i llan⁶ d'əššunčət⁷, ..montants de la poutre de tirage qui étant c'est minaret; les montants d'un puisard qui sont comme les minarets .

..d-uliŷ¹ i llan² d'ləblaša³ ..et du puits qui représente la placée
g¹ ag² ggurən³ di-s⁴ at⁵ wargrən⁶ i llan⁷ əžžin-t-id⁸ imizzar⁹ a¹⁰ k-əmlaŷ¹¹ iggat¹² i d-əttawin¹³
en ce que marchent en lui les gens de Ouargla qu'étant les ancêtres ont laissé je
te rapporterai une qui ayant trait à; parmi les coutumes des gens de Ouargla que
les ancêtres ont laissées, je t'en raconterai une qui a trait à..

iŷulad¹ izəlak² am³ tzəmmatin⁴ i llan⁵ tzunant⁶ tikənnunin⁷, les rues grandes (sont) comme sentiers qui étant séparant les tas; les rues principales sont comme les sentiers qui séparent les groupes.

En ajoutant ainsi i llan(t) à un antécédent, on peut faire suivre une proposition telle quelle, sans changement ou inversion, en ajoutant seulement un pronom de rappel. C'est donc une tournure qui évite ou contourne la véritable prop.rel.: nous l'appellerons la construction paraphrastique. Elle permet aussi d'enlever des ambiguïtés (cf.p.358 en bas) :

argaz a s-ušiy = argaz i llan ušiy-as, l'homme à qui j'ai donné..

argaz a s-ušiy = argaz i llan ušiy-t, l'homme que j'ai donné.

Voici encore d'autres exemples de la construction paraphrastique :

iħənka¹ i llan² ndəlləg³ di-sən⁴ taəəmmart⁵, arceaux qui étant nous tendons dans eux

pavillon⁷; des arceaux sur lesquels nous tendons une sorte de tente.

n'neali¹-y²-u³ llant⁴ di⁵ tisunan⁶ i⁷ llant⁸ ntatf⁹-əd sid-ənsənt s¹⁰ uylad¹¹, vers¹² cette¹³
chambre² il⁴ y⁴ a⁴ aussi⁵ des escaliers⁶ qui⁷ étant⁸ nous⁹ entrons⁹ au moyen¹⁰ d'eux¹¹ de¹² la¹³
on accède à cette chambre haute par d'autres escaliers, qui permettent d'entrer
directement de la rue.

L'antécédent indéfini situationnel, suivi d'une proposition non restrictive et continuative n'est pas suivi d'une relative : il y a donc absence de i zriy¹ taməttut² tətəkkər³ tətqima⁴, j'ai¹ vu¹ une femme² elle³ (qui) se levait³ (et) s'asseyait.⁴

Conclusion et résumé :

En résumant les caractéristiques de la prop. rel. en ouargli on peut dire ceci : contrairement au kab. où i n'est qu'une marque indirecte et facultative dans certaines prop. rel., le ouargli en a fait un véritable morphème de syndèse, un connectif de phrases, marque nécessaire de toute prop. rel., en distribution complémentaire avec alad pour l'aoriste, et avec a devant pronoms rég. ind. préfixés.

L'inversion reste de rigueur. La grande différence avec le touareg, le chleuh et le kabyle est l'introduction d'un pronom de rappel. La dissociation des deux rôles qui incombent habituellement au pronom relatif (cf. p. 94-95) est prise en charge par le connectif i d'une part, invariable en nombre, genre et état, et le pronom de rappel d'autre part.

Cet écart de la structure panberbère est probablement dû à l'influence de l'arabe dialectal où əlli joue le même rôle que i. Il faudrait voir si l'absence d'un pronom de rappel pour le c.o.d.^{1°)} est un calque sur la construction arabe ou une réminiscence de la construction d'origine berbère.

Quoi qu'il en soit, ce pronom de rappel ouvre une brèche dans la construction originale berbère, brèche encore agrandie par la construction paraphrastique (i llan(t)), qui, grâce à l'emploi particulier de ili, permet de dispenser de l'inversi

1°) En hébreu, éthiopien, et parfois en arabe classique, le pronom de rappel manque en cas d'objet direct.

et qui constitue un nouveau morphème de syndèse composé d'emploi plus simple et plus large car avec la construction paraphrastique il n'y a plus de distinction de particules i, a, alad, et il n'y a plus besoin d'inversion de satellites.

18.2. La proposition relative en dwiri

Les habitants de Douiret, situé dans le sud tunisien à 20 km. à l'ouest de Fom Tatahouine¹⁾, sont tous, aussi bien femmes qu'hommes, parfaitement bilingues : ils parlent l'arabe et le berbère. Leur idiome berbère en porte des traces.

Les exemples suivants proviennent de notes personnelles.

La première caractéristique de ce parler est l'absence du participe :

id·na¹t redme²n tamett³t i⁴ tamet⁵, hier ils² ont enterré la femme³ qui⁴ était morte⁵.
 ašš·a¹ sa² nardem³ afrux⁴ i⁵ yemmet⁶, demain nous³ enterrerons l'enfant⁴ qui⁵ est mort⁶.

Une deuxième irrégularité, qui s'étend d'ailleurs aux autres parlers berbères tunisiens, au chaouia de l'est, et même dialectalement à la Kabylie, est la perturbation des lois de l'inversion des satellites (cf. p. 275). Le pronom personnel affixe rég.dir. reste postfixé I) lorsqu'il y a déjà un pron. aff. rég. indir. préfixé,

2) avec la particule modale ad p.ex. :

d¹ argaz i² k·yuš³i·tant⁴, c'est un homme² qui te³ les⁴ a données⁵; au lieu de

d argaz *i k·tant·yušⁱ

ad uš¹·asən·t·id², je le³ leur⁴ donnerai⁵; au lieu de

* a sən·id·uš^ə

Malgré l'absence du participe ou peut-être à cause de cela, la construction paraphrastique du ouargli est bien connue (i llan). Elle revêt également une autre forme d'origine mystérieuse : i nnan, inan, à moins que n soit une variante (allophone) de l (cf. plus loin : wal = wan) p.ex. :

tazaqqa¹ i llan² nešnin³ dyess⁴ bahya⁵, l'habitation¹ où nous^{2,4} sommes³ est bien⁵.
 i nan

1) mot berbère tittawin, les yeux (cf. Tetouan, au Maroc)

yūndi i llan² ḥəssləy·t^{3 4} nʔəzz·ət^{5 6}, le rat de sable que j'ai attrapé, nous l'avons mangé.⁵

iyāndiyin i llan² ḥəssləy·tən^{3 4}, nʔəzz·in^{5 6}, les rats de sable que j'ai attrapés, nous les avons mangés.⁵

anilta yəyʔi² uššan³ i llan⁴ iʔəzz⁵ aberkus⁶, le berger tua le chacal qui mangea l'agneau
ayyul i llan² rəkbeʔ³ fell·as^{4 5}.., l'âne sur lequel je suis monté...

ayrum i llan² yəddər³, le pain qui vit c.a.d. le pain non-cuit.

tə·din i llan² wəl³ tətəffəy^{4 5} s³ s⁵ təzzant⁶ ayən d^{7 8} taslit⁹, celle qui ne sortira pas du réduit aux provisions, c'est la fiancée.

wu·din i llan² wəl³ yətəffəy^{4 5} s³ (ou wən yətəffəy^{4 5} s³) ayən d^{6 7} asli⁸, celui qui ne sortira pas, c'est le fiancé.

taməttut i llan² yadzi·s^{3 4} (ou yaʔi·s^{3 4}?) tamət⁵ təʔru⁶, la femme dont la mère est morte, pleure.⁶

əyyi·din i llan² ʔər·sən^{3 4} tɒundqin⁵..ceux qui ont des fusils (litt.chez qui sont..)

əyyi·din i llan² id n³ wəsli⁴ (id m³ wəsli⁴), ceux qui (sont) avec le fiancé.

tyazit i llan² sa³ təyres·t^{4 5} ašš·ā⁶, la poule qu'elle égorgera demain..

iʔid i llan² nʔəzz·ət^{3 4} islan⁵..le chevreau que nous avons mangé (aux) nocés..

lyagmi i llan² sa³ dd·əswā^{4 5} ašš·ā⁶.. le lait de palmier que je boirai demain..

a s·əkkən² ləḥwayz·is^{3 4} i llan⁵ yird·in^{6 7} qbəl⁸, on lui enlève ses habits qu'il avait mis auparavant.^{6 8}

lwəqt i llan² sa³ nəbda⁴ nkərrəz⁵, le temps que nous commençons nous labourons; lorsque nous commençons les labours...

taw i llan² dar·is^{3 4} yəədab·t^{5 6}, le moment où son pied le fait souffrir; lorsque son pied lui fait mal..

En dehors des cas où l'antécédent de i llan constitue le sujet de la prop.rel. et en dehors des deux derniers exemples avec lwəqt et taw, la construction paraphrastique utilise partout un pronom de rappel. Elle est la seule forme possible de prop.rel. pour l'oriste car le dwiri n'a pas de particule spéciale comme p.ex.

le kabyle (ara) ou le ouargli (alad).

La prop.rel.normale avec i reste cependant possible pour l'accompli et l'intensif. Comme à Ouargla, le pronom de rappel se trouve après la préposition.

aɣyul' i¹ rəkbeɣ' fell' as⁵, l'âne' sur lequel²⁵ je³ suis³ monté³..

u-din' i² dd-usiɣ' id' əs⁵, celui' avec⁴ qui²⁵ je³ suis³ venu³..

irzi' i² dd-əffɣən sy' əss iwdan' ənnā la grotte' dont²⁴⁵ sont³ sortis³ nos⁷ gens⁶

tamurt' i² tluləd' dy' əss , le pays' où²⁴⁵ tu³ es³ né³..

wə-ddin' i² əəmmra ɣr' əs..celui' chez⁴ qui²⁵ j'³habite³

Contrairement à ce qui se passe en ouargli, le pronom de rappel pour le c.o.d. est possible mais pas obligatoire :

yundi' i² t-həssla'.., le rat de sable' que² je⁴ l'³ai attrapé⁴; le rat de sable que j'ai⁴..

aɣrum' i² t-ɣezza'.. le pain' que²³ j'ai⁴ mangé⁴..

Ce pronom de rappel, qui subit l'inversion, est très peu orthodoxe et montre l'effondrement de la construction originelle panberbère.

Le pronom de rappel manque

- s'il y a une particule d'orientation :

lyagmi' i² dd-əswiɣ' yəhlaw, le lait de palmier' que² j'ai bu³ est⁴ bon⁴.

- là où d'autres parlent utiliseraient un participe :

šaw' taməttut' i² tɣəyyəb' aɣrum⁵, voici' la femme² qui³ a cuit⁴ le pain⁵.

D'autres emplois de i :

- comme particule de mise en relief :

d' argaz' i² k-yusi-tənt, liš d' taməttut⁹, c'est' un homme² qui³ te⁴ les⁶ a donnés⁵, pas⁷ une femme⁹.

d' uššən' i² dd-əzriɣ' liš d' aydi, c'est' un chacal² que³ j'ai vu⁴, (ce n'est⁵) pas⁵ un chien⁷.

La phrase interrogative garde l'inversion :

d' wili' d-yusi² ? Qui' est-arrivé² ? (avec maintien du i pour le thème verbal)

Mais la réponse montre une proposition en asyndète :

d' yuma' yusa' d, c'est' mon frère² il³ est arrivé³; c'est' mon frère qui est arrivé.

- après mag, ce que, suivi de l'accompli :

mag' i k-əm̄iY liš' ših⁵, ce que je t'ai dit n'est pas vrai.

Mais : mag' sa² tafəd, qam⁴-ət. ce que tu trouve(ras), prends-le.

- après certains "adverbes" ou particules qui deviennent ainsi des conjonctions :

taw' i s-usiY-tət wəl iru⁶ š, quand je la lui ai donnée, il n'a plus pleuré.

Yir' i dd-yusi s tunəs, a yawi ddullaət, quand (chaque fois qu') il revient de Tunis, il apporte une pastèque.

- i seul peut également fonctionner comme conjonction :

i' nədšī.. lorsque nous avons mangé,...

i' dd-usin.. quand ils arrivèrent...

Les phrases interrogatives sont parfois avec i :

d wili taməttut i tdayyeb berkukəs ? Qui est la femme (quelle femme) (qui) a préparé le berkoukes ?

s' tiddart m² _muyli (n wili) i dd-əffən ? De la maison de qui sont-ils sortis ?

Parfois sans i :

ma Yər' thəbdəd wan m² m⁵weryaz (n weryaz) ? Pourquoi as-tu frappé cet homme ?

mattá mmalən ? Que disent-ils ?

L'inversion des satellites (cf.p.364) est aussi irrégulière dans les questions

i' mattá thədət-tən ? Pourquoi les as-tu frappés ? (sans inversion).

i' mattá iyi-thəbdəd ? Pourquoi m'as-tu frappé ? (avec inversion).

ləm̄mi d-yusi ? Quand est-il arrivé ? (" " ")

d wili d-yusi ? Qui est-arrivé ? (" " ")

d wili təzrit-t ? qui tu l'as vu; qui as-tu vu ? (sans inversion)

Comme à Ouargla (cf.p.363), l'antécédent situationnellement indéfini, n'est pas suivi d'une proposition relative :

əssbəh' YəzzəY tazləqquyt təmrawwəb, ce matin j'ai mangé un oeuf il est mou (à la coque)

əssbəh' YəzzəY tazləqquyt təddər , " " " " " il est vivant (cru).

Même l'antécédent à valeur générique (non-situationnel) est traité ainsi, contrairement à ce qui se passe en ouargli et en kabyle :

tamattut¹ tadqel² sa taru³ afrux⁴, femmé, elle² est enceinte², enfantera³ un enfant⁴; la femme enceinte enfantera un enfant.

aryaz¹ yattakar²...l'homme¹ il² volé².. (tout) homme qui vole...

Conclusion

On voit donc comment l'absence de participe, la perturbation dans l'inversion des satellites et la construction paraphrastique—parfois la seule qui soit possible—éloignent le dwiri de la structure classique de la proposition relative berbère telle qu'elle existe en touareg, chleuh et kabyle. Alors qu'à Ouargla la construction paraphrastique était une évolution naturelle du parler lui-même, à Douiret, elle n'est plus intégrée dans le système actuel de la langue car bien qu'il existe i comme connectif-relatif, le participe y est inconnu, tandis que le ouargli connaît synchroniquement les deux.

18.3 La proposition relative en chaouia du nord-est

Le parler chaouia d'Ain Beida, que nous ne connaissons que d'après une enquête personnelle assez rapide et partielle, diffère notablement de celui des Ait Frah, décrit par Penchoen 1973.

Les exemples sont tirés des notes personnelles.

I) La perturbation dans les règles de l'inversion du pronom pers. aff. rég. dir., déjà rencontrée à Douiret (cf. p. 364), continue ici: ce pronom reste postfixé au verbe — obligatoirement s'il y a déjà un pron. pers. rég. indir. de préfixé :

a¹ s-yu²-it³, il³ le⁴ lui² donnera³.

ahu¹ imi² usi³-it⁴, le garçon¹ à qui² je³ l'⁴ai³ donné³...

d'netta¹ a s-yu²sin-it³, c'est lui² qui³ le⁴ lui⁵ a donné⁵.

d'netta¹ ha s-yu²sin-it³, c'est lui² qui³ le⁴ lui⁵ donnera⁵.

- facultativement s'il est seul après a (particule modale) + aoriste :

a t̄asnub̄s̄id̄²i¹t̄³ , tu l̄e² p̄inc̄er̄as²; ou

a h-t̄asnub̄s̄əd̄ , " " "

Par contre la préfixation a lieu si le pron.pers.rég.dir. n'est pas accompagné d'un pron.rég.indir. ou facultativement après la particule modale a :

d̄ n̄att̄a² ah-yu³s̄in⁴ , c'est lui² qui l'³a⁴ donné⁵.

d̄ n̄att̄a² a h-yu³t̄an⁴ , c'est lui² qui l'³frappera⁴

d̄ n̄att̄a² a h-yu³t̄in⁴ , c'est lui² qui l'³a⁴ frappé⁵.

a t̄-yu²t̄³ , il l'³frappera².

Dans ce cas la spirante t̄ (du pronom masc. seulement, le pron.fém. étant t) passe à la laryngale h; ceci a également lieu dans les noms féminins mais ici la variation est libre et la laryngale peut disparaître : t̄ > h > ∅ p.ex. t̄addart̄, haddart̄, addart̄ .

2) Le participe existe :

yən̄ya, il a tué ; yən̄yin, ayant tué.

yus̄^a-id, il est arrivé; ..d-yusin, étant arrivé.

yu^as̄a, il a donné; yu^as̄in, ayant donné.

Pour ces verbes, formant un groupe à part, on a , à l'accompli, -a en finale absolue -i- devant un suffixe (indice personnel ou indice de participe), p.ex. :

u^as̄in, ils ont donné. Les verbes ili, être, et ini, dire, n'ont pas cette élision :

llan, ils sont, et non pas *llin . Normalement le participe devrait donc être

yellan, étant, car l'indice de la 3e pers. se prononce ya- s'il est suivi de deux consonnes ou une voyelle pleine, i- s'il est suivi d'une consonne. Et c'est bien

ainsi que l'on prononce le verbe à la forme personnelle : yella, il est. (Une exception se trouve dans la phrase : yattaqal¹ fərhat² illā³ šā⁴ haḍ⁵ yaḍ⁶, Ferhat² regardait s'il y avait³ de quoi⁴ trouver⁶). Or la construction paraphrastique est toujours illan et non pas *yellan. S'il n'y avait pas de l tendu, on pourrait penser au verbe ili, posséder; ilan, possédant (cf. du en arabe).

3) Le nominal situationnellement indéfini ne peut pas être déterminé par un

1) La présence d'un i dans tasnub̄s̄id̄.. est due à un morphème de disjonction (cf. p.313-14)

qualifiant (cf. p. 271) ou une prop. rel., y compris le participe.

əyzin' əlbir² yəyməq³, ils' ont' creusé un puits² (il³ est³) profond³
 təhut-aya² ʔər-s³ iri⁵ yəhla⁶, cette² fille² chez³ elle⁴ (est) un cou⁵ il⁶ est⁶ beau⁶; cette
 fille a un joli cou.

yəzra' san² təyyult³ d' tameqrant⁵ u d' taberkant⁸, il' vit¹ une² ânesse³ (elle est⁴) grande⁵
 et⁶ (elle est⁷) noire⁸.

Ceci vaut probablement pour le nom générique :

dima' ntətt² dhan³ iməlləh⁴, nous² mangeons toujours du beurre (il est⁴) salé.
 ukan' əyr-i³ isərdəy⁴, ad' əbniy⁵ addart⁷ təhla⁸, si' j'avais de l'argent^{2,3}, je construisais^{5,6}
 une maison⁷ (elle est⁸) belle.

Le qualifiant, le participe et toute autre forme de prop. rel. sont donc réservés au nominal défini situationnellement :

yəzra' əlbir-in-in³ iyəmən⁴, il' a' vu ce³ puits² (étant⁴) profond⁴.
 zriy' təyyult² tameqrant³ u taberkant⁵, j'ai' vu l'ânesse² grande³ et noire⁵

4) Le participe illan, si au moins il s'agit du participe, sert à la construction paraphrastique, laquelle peut remplacer une proposition relative :

yəzra' əlbir-in-in³ illan⁴ yəyməq⁵, il' vit ce³ puits² (étant⁴ il⁵ est⁵) profond⁵.
 əsəbhit-aya² argaz³ illan⁴ zriy-it⁶ idəlli⁷, yutlay yid-i⁸, ce² matin cet homme³ que j'ai⁵
 vu hier⁷, m'a parlé⁸.

ləəbad' ukkwəl² həəzab-asən³ taksi⁵ illan⁶ yiwi-t⁷ si fransa⁹, les gens¹ en totalité², leur⁴
 plaît³ la voiture⁵ étant⁶ il⁷ l'a apportée⁸ de France⁹; tous s'émerveillent de la voiture
 re qu'il a apportée de France.

argaz' illan² ad' ruhəy yid-əs⁶ həəšwit-aya⁷, d' amddukl-inuy⁹, l'homme¹ avec lequel je⁵
 partirai⁴ cet après-midi⁷, est mon compagnon⁹.

Cette construction sert également à la MR : elle est même considérée comme plus forte que la mise en relief avec la particule a.

5) La MR. (cf. p. 183, 310) : la particule de MR chez les Oulad Ma'ammer de Ain Beida

n'est pas ay comme chez leurs voisins de l'ouest, les Ayt Frah, mais a ou ag .
 Pourtant on a ag (<ay i-) si la particule se trouve directement devant l'indice de la 3e pers. sg. ou du participe. Avec ag comme forme conditionnée on s'attendrait donc à ce que la forme non conditionnée soit ay . Or ce n'est pas le cas, on a a.
 d'ayrum² a čč³in⁴, c'est du pain² qu'ils ont mangé⁴. Ou, avec la formule paraphrastique.
 d'ayrum² illan³ čč⁴in⁵, " " " " (sans pronom de rappel).
 d'sakk² (čč³akk) a zriy⁴ idelli⁵, c'est toi² que j'ai³ vu⁴ hier⁵. Ou bien :
 d'sakk illan zriy-is⁴ idelli, " " " " " (avec pronom de rappel)
 d'nəčč² ag_əčč³in⁴ ayrum⁵, c'est moi² qui ai³ mangé⁴ du pain⁵.
 d'məmmi-s² a t-yən³in⁴, c'est son fils² qui l'a tué⁴.
 mənhu' ag_ruh²ən³ ? c'est qui¹ qui est parti² ? Qui est parti ?
 = mənhu illan iruh² ? qui étant il est parti ? " " " "

La MR. s'applique surtout aux noms qui auraient eu la fonction de sujet ou c.o. d. dans une phrase sans MR. Les compléments circonstanciels se laissent difficilement mettre à la MR: bbiy-it² s uxədm³i, je l'ai coupé avec un couteau.
 s uxədm²i bbiy-it³, (c'est) avec un couteau (que) je l'ai coupé

On peut cependant le faire dans les questions :

id ən mən a d-yusa⁴ ? c'est avec qui² qu'il est venu⁴ ? Avec qui est-il venu ?
 mə' yəf a d-yusa⁴ ? Sur quoi est-il arrivé ?

En comparant la particule de MR ouarglie à celle du chaouia de Ain Beida, on constate que dans aucun des deux parlers ay n'apparaît en surface, mais les raisons de cette absence sont différentes. En ouargli la particule normale, non conditionnée, est ag c.a.d. ay suivi du connectif indispensable i :

d'netta ag ukrən, c'est lui qui a volé. On analyse ainsi :

d'netta *ay i ukrən, c'est lui ce qui ayant volé.

Pour la réduction de ag ena cf. p. 360.

En chaouia ag est la forme conditionnée devant i- (y-) indice personnel du verbe ou indice de participe. Devant les autres indices personnels préfixés, en absence

de satellites inversés, on a a : d'ayrum² a dcin⁴, c'est du pain² qu'ils³ ont mangé⁴.
 Comment analyser ce ag ? Si on prend comme forme non-conditionnée a, on devrait avoir : d natta^{*} a yukrən d ayrum^{*} a yuker . Or on a dans les deux cas ag.
 Plusieurs solutions se présentent :

A) La sonante palatale se redouble phonétiquement entre deux voyelles (shua y compris) donc : d natta a yukrən > ayyukrən > ag(g)ukrən.

Cette solution est peu probable car elle ne trouve pas d'appui à l'intérieur du parler. Dans certains pronoms (ayya-ya) la sonante, même redoublée, ne passe pas à l'occlusive. D'autres (wa-ya) gardent une sonante simple entre deux voyelles.

B) Il y a confusion et équivalence avec un pronom support de détermination a (cf.

Ces deux s'emploient dans les mêmes conditions devant satellites inversés. Cf. :

d' natta² a d-ixaldan⁴, c'est lui² qui³ est venu⁴

d' natta² a d-yasən⁴, c'est lui² qui³ arrivera⁴ (*ad d- a d)

dadda² s a h-yutan⁵, c'est son père² qui³ le⁴ frappera⁵. (*ad t a h-)

dadda² s a h-yutin⁵, c'est son père² qui³ l'a⁴ frappé⁵.

d' natta² a s-yusən⁵, c'est lui² qui³ lui⁴ donnera⁵. (*ad as- a s-).

d' natta² ad³ yutan⁴, c'est lui² qui³ frappera⁴. (sans satellites inversés)

La particule modale had ou ad, correspondant dans ces phrases au ara kab., est réduite devant satellites inversés à a. On pourrait croire que la particule de MR, ici a, soit également conditionnée et rétablir ay, s'il n'y a pas de satellites. Mais pourquoi alors seulement devant le préfixe i-(ye) ?

6) Le pronom, support de détermination a. (cf⁴ kab. p.322)

Bien que la construction paraphrastique soit très fréquente, on trouve quelques emplois avec a :

laebad' ukkwəl heezab-asən taksi a d-yiwi si fransa, la voiture⁵ qu'il⁶ avait⁷ apportée⁷ de France⁸ leur⁴ plut³ tous^{1,2}.

taksi a d-awiY, la voiture¹ que j'²apporterai² (cf. plus haut sous B)

argaz a d-yusin yid-i. l'homme¹ qui² est venu² avec³ moi⁴...

Le corpus n'est pas assez varié pour savoir s'il s'agit d'une forme conditionnée¹⁾ d'un pronom support ou si le support est toujours a. L'exemple suivant n'est pas probant car la particule ad-nominale termine déjà sur une voyelle a :

essaksw-aya² a ntatt³ hig-it⁴ tamttut⁶-inama⁷, ce² couscous¹ que nous³ mangeons³ maintenant³ cette⁷ femme⁶ là-bas⁷ l'a⁵ fait⁴.

7) La préposition connaît l'emploi absolu :

alkursi¹ ef² qqimey³ yarrəz⁴, la chaise¹ sur² laquelle je suis assis³ est cassée⁴.
ma¹ deg² husid-d³ (husid), en² quoi es-tu arrivé³ ? (sans inversion).

8) Dans les questions et avec certaines conjonctions il y a choix entre l'inversion au moins partielle (cf. p. 368 sous I) et l'ordre normal :

m^wəkšā¹ yusi-d² ? Comment est-il venu² ?

m^wəkšā¹ a d-yusa² ? C'est comment qu'il est venu³ ? Comment est-il venu³ ?

max¹ hutid-it² ? Pourquoi l'as-tu frappé² ?

max¹ a h-tutid² ? C'est pourquoi que tu l'as frappé² ?

ga¹ welliy-d.. lorsque j'étais revenu²..

ga d-welliy.. " " "

Conclusion

L'existence de la prop. rel. en chaouia du nord-est est encore assurée par l'existence du participe(2), la mise en relief(5), l'inversion au moins partielle des satellites(I,8), l'emploi absolu des prépositions (7) et l'absence de pronom de rappel.

Elle est cependant menacée d'un procès de désintégration par l'inversion incomplète des satellites(I,8), la possibilité d'absence d'inversion (8), l'impossibilité dans les phrases affirmatives de mettre en relief un complément circonstanciel(5) et par la construction paraphrastique (4) tendant à remplacer et supplanter la mise en relief.

1) la présence de a après gg^wani, jusqu'à ce que, trait dans ce sens (cf. i à Ouargla p. 361) : yeččat gg^wani a t.yənʃa, il (la) frappait jusqu'à ce qu'il la tua.

18.4. La proposition relative au Bissa

Le parler berbère de la montagne du Bissa, aussi appelé "kabyle" par les habitants, se situe au Maghreb central, au nord de Al Asnam (ex Orléansville) et donc au nord de l'Ouarsenis, chaîne atlassienne jadis berbérophone. Il va de Tipasa jusqu'à une quarantaine de km. de Ténès (cf. p. 121 zones berbérophones au Maghreb central). Géographiquement c'est maintenant le dernier maillon vivant, linguistiquement et numériquement, qui relie les parlers de l'Algérie du Nord d'une part (les Kabyles et les parlers marocains du nord (rifain) ou centre (tamazight) d'autre part.

On en trouve une brève description dans le F.P.n° II7, 1973 I.

Les exemples seront pris dans ce fascicule et dans des notes personnelles.

Nous soulignerons les spirantes.

1) Les règles de l'inversion sont scrupuleusement observées :

ḏ sakk² ala³ das-ih-yawyən⁴, c'est toi¹ qui le² lui³ emporteras⁴.

Une seule exception se trouve dans la défense générale :

u qqar² as³ əs', ne lui³ dis² jamais¹.

Cette défense générale se distingue ainsi de la défense "ad actum" :

u das² qqar³ əs', ne lui² dis³ pas¹ maintenant (cf. o.c. :46).

2) Le participe existe cf. o.c. :47-50.

Si nous l'avons appelé forme impersonnelle, c'est à cause d'un emploi caractéristique de ce parler, à savoir après des verbes indiquant un état, une habitude ou disposition mentale :

yessən¹ ag² gətturarən³, il sait¹ jouer²³, il est bon joueur.

hegg¹ wəd² ala³ ieəyydən³, elle avait¹ peur² de crier³

iruh¹ a isərən³, il partit¹ pour² garder³ le bétail.

Mais il y a aussi l'emploi classique du participe dans sa forme affirmative :

ayerziz¹ ala² irəwlən³ a h-id-nəttəf⁶, le lièvre qui³ s'enfuira³², nous⁶ l'attrap⁶erons⁶.

mana¹ yəxsən² a iruh⁴ ? Qui voulant¹ qu'il vienne⁴ ? Qui veut venir⁴ ?

mana / sm-isellken ? Qui t'ayant sauvée ? Qui t'a sauvée ?

thəwswən f weryaz-ənni h-yənʔin, ils se mirent à la recherche de l'homme qui l'avait tué.

matta s-yuyan ? Quoi t'ayant pris ? Qu'est-ce qui te prend ? Qu'as-tu ?

3) Le nominal situationnellement indéfini n'est jamais suivi d'une prop. rel. ou d'un qualificatif. :

yəggur ʔalmi yufa yiḡ weryaz ikerrez f wuʃnan, il marcha jusqu'à ce qu'il trouva un homme, il laboura avec des chacals;... un homme qui labourait avec...

yəqqim yiḡ ibəččər əlkull, il restait un homme tout en haillons.

Ceci ne s'applique pas seulement aux phrases existentielles (p. 347 sq.) mais aussi là où le kab. utiliserait un participe ou qualificatif.

d hamttut həwəər, c'est une femme (elle est) difficile. (kab. d tamttut iwəərən)

d aqzin yetʔəzz, c'est un chien il mord; c'est un chien qui mord.

həssiʔ-as-id aʔi d abərkan, elle lui donna du lait (c'est) noir.

Ces propositions sont qualificatives ou descriptives plutôt que restrictives.

Le participe et le qualificatif sont donc réservés à la détermination restrictive soit

- quand le nom est situationnellement défini (extraction et fléchage) :

əwktiʔ aryaz-nni iwəərən, j'ai frappé cet homme (étant) difficile

isəbq-əd uəllus abərkan, le bélier noir arriva le premier

yəqqim nətta t-tməttut-ənni hanəggart, il resta lui et la dernière femme.

- soit quand il s'agit d'un nom générique :

hamttut iwəərən a das-nərzəm, une femme difficile (= la femme difficile), nous la divorcerons.

aqzin yetʔəzzən a h-nənʔ, un chien qui mord (= le chien qui mord), nous le tuerons.

Mais on revient à l'indéfini situationnel dans l'exemple suivant :

d aryaz iwəər a hək̄tim, c'est un homme difficile que vous avez frappé.

4) La construction paraphrastique existe mais est rare. Ceci s'explique car la prop.rel.est bien vivante. Cette construction s'utilise pour distinguer les deux valeurs de l'intensif négatif (neutralisées en kab.cf.p.246) :

ḍ netta² ag_gellan³ u' ixaddm⁵ əs⁶, c'est lui² qui³ ne⁴ travaillera⁵ pas⁶.

ḍ səkk² ag_gellan³ u' hellid⁵ əs⁶ əhxəddməḍ⁵, c'est toi² qui³ n'es⁴ pas⁵ en train⁵ de travailler⁵

N.B. Le participe négatif se forme de deux façons :

- soit comme en kabyle : p.ex. wanni¹ wer² nəswi³..celui¹ n'ayant³ pas² bu³; celui qui n'a pas bu..

- soit à partir de la forme du participe affirmatif, précédé de u et suivi de ḥ (d'origine arabe) : wanni¹ u² yəswin³ əs², celui¹ qui³ n'a² pas³ bu³.

Un autre emploi de la construction paraphrastique est la MR.d'une phrase nominale : ḍ yəssi²⁻³ ag_gellan⁴ ḍ tizeimin⁶, ce sont ses³ filles² qui⁴ sont⁵ belles⁶.

5) La MR est très fréquente. La particule de l'aoriste est ala, comme il convient à toute prop.rel.avec aoriste :

ḍ nəčč² ala³ yəqqimən⁴ ass-ū⁵, c'est moi² qui³ restera⁴ aujourd'hui⁵.

Pour l'intensif ou l'accompli la particule est a ou ag(g); chaque fois que le verbe est séparé de la particule par un satellite préfixé, on a a :

ḍ əssəltən² a³ d-yəwwḍən⁴, c'est le roi² qui³ est arrivé⁴.

ḍ nəčnin² a³ h-yənḡin⁵, c'est nous² qui³ l'avons⁵ tué⁵.

ḍ əssgərt² a³ danəy-yəsduryən⁵, c'est un arbre² qui³ nous⁴ abrite⁵.

ḍ ašəwrid²-u³ a⁴ š-yəzrin⁶ id-naḍ⁷, c'est ce³ garçon² qui⁴ t'a⁵ vu⁶ hier⁷.

Lorsque rien ne sépare la particule du verbe, on a , de préférence, mais pas nécessairement, a quand le verbe commence par un indice à préfixe h (t) (2e pers. sg.et plur.; 3e pers.sg.fém.) :

ḍ haqbakt² (>taqbakt²) a³ həflū⁴, c'est la robe² qu'elle³ a⁴ tissé⁴. Ou ag həflu

ḍ hamurt² a³ hkerzəm⁴, c'est du terrain² que³ vous⁴ avez⁴ labouré⁴

Il se peut que l'indice de pers.h soit confondu avec le h pron.pers.masc.rég.dir. à cause de la ressemblance phonétique.

Devant les autres indices de personnes on a habituellement ag et moins souvent a :

la variation est libre, p.ex. :

d' amza² agg³ ənyɪ⁴, c'est un ogré² que³ j'ai⁴ tué. Ou : a y¹) ənyɪ

d' amza² ag³ gənyú⁴ wəw⁵, c'est un ogré² qu'a³ tué⁴ celui-ci⁵. Ou : a yənyu

d' aqzi² ag³ grəwlən⁴, c'est un chien² qui³ s'est⁴ enfui⁴. Ou agg irəwlən ou a irəwlən

Les deux dernières variantes sont possibles mais considérées comme rares.

On emploie ag(g) aussi devant un préfixe-indice avec consonne :

t¹ thaqult² agg³ nəktú⁴, c'est une perdrix² que³ nous⁴ avons frappée⁴; c'est sur une perdrix que nous avons tiré.

La particule non conditionnée semble donc ag. Ceci est confirmé par une vieille expression figée, où la phrase interrogative, contrairement à l'usage actuel, a gardé la structure de la MR. Il s'agit du verbe məs, être de la famille, tribu de; être originaire de :

m aggəmsəy	qui suis-je ?	m a həmsəd ?	qui es-tu ?
m ag gəms	qui est-il ?	m a həms ?	qui est-elle ?
m agg nəms	qui sommes nous ?	m a həmsəm(t) ?	qui êtes-vous ?
m agg əmsəm(t)	qui sont-ils(elles) ?		

Comme en chaouia (cf. p. 371-72) le problème se pose de la dérivation synchronique et diachronique de ag. Alors que la forme réduite a s'explique par la présence de satellites préfixés ou par un indice de personne h-, la présence de ag est plus difficile à justifier car ag se trouve non seulement, comme en chaouia, devant l'indice y-(i) mais encore devant la 1ère pers. sg. et plur. et devant la 3e pers. plur. Or il ne s'agit pas d'une assimilation, comme à Ouargla (cf. p. 360), ag < ay i. Au Bissa i n'existe pas comme support d'une prop. rel. Par contre ay existe :

- dans le complexe présentatif : ha-š-ay-u, te voici; ha-š-ay-ən, te voilà;
ha-hn-ay-u, les voici; ha-hn-ay-ən, les voilà; à moins que ce soit : ha-š-a-y¹)u

1) y est pour la rupture d'hiatus cf. o.c. : 15

- ay-u, ceci

- ay œ.. əlkul' ay¹ tətəyəd³, tout¹ ce² que tu³ chasses³.

Si *ay était latent dans la particule ag, il faudrait alors un autre son palatal pour provoquer le passage à l'occlusive g : ay¹i > ag¹g. D'où viendrait-il en dehors de l'indice de la 3e pers.? Constatons d'abord un cas parallèle d'absence ou de présence de g dans d'autres propositions relatives.

6) Ni le participe ni la prop.rel.dont l'antécédent serait c.o.d.après transformation en phrase principale, est introduite par i :

ixiss-it² wəfrux³ l⁴ləxbur⁵ əd-yəttawyən⁶ ləxbur⁷, il lui² manque l'oiseau³ de nouvelles⁵ qui⁶ apporté des nouvelles⁷.

ayərziḏ-ənni² hənḏid³ yədeəf⁴, le² lièvre que tu³ as tué³, est faibl⁴.

ayī-y-ənni² nəswū³ d'asəmman⁵, le² lait que nous³ avons bu³, est aigr⁵.

axxam-ənni² bnañ³ yəggwəz⁴, la² maison qu'ils ont³ construite, est loin⁴.

Le i de la particule ad-nominale (-nni) peut provoquer le passage à l'occlusive d'un autre son palatal p.ex. y-(préfixe du verbe), p.ex.

axxam-ənni yəbna ..ou axxam-nni_gəbna, la maison qu'il a construite..

Ce phénomène est bien connu: ..nni y- > nni g.

Mais comment interpréter alors :

axxam-ənni zriy ou axxam-ənni g əzriy.. la maison que j'ai vue..

anuḏi-y-ənni nnuḏən ou anuḏi-y-ənni g ənnuḏən, la dispute qu'ils avaient...

D'où vient le deuxième élément palatal ? On peut peut-être penser au y, rupture d'hiatus, d'un emploi très fréquent pour éviter la rencontre de deux voyelles p.ex a y iniy, je dirai; u y ufiy, je n'ai pas trouvé; i y əlwaḏun, à la famille.

Ainsi axxam-nni g əzriy viendrait de axxam-nni y əzriy

anuḏi-y-ənni g ənnuḏən

anuḏi-y-ənni y ənnuḏən

Les contextes sont les mêmes que pour ag. (c.a.d.devant personnes sans indice-pré fixe, 1ère pers.sg., 3e pers.plur.; la 1ère pers.plur.a suivi le paradigme des autre

N.B. Il faut mettre à part l'emploi de la préposition g dû à l'intensif ¹⁾ :

1) cf. notre communication au 3e congrès chamito-sémitique, mars 1978, Londres.

ibenná g' wəxxam, il' est en train de construire une maison².

axxam' g' ibenná... la maison² qu'il' est en train de construire...

7) La préposition en emploi absolu

axxam' ənni² g' i eəsrəy⁴.. la² maison' où³ j'habite⁴

mani' s' alá d-yas⁴ ? d'où² viendra-t-il⁴ ?

ma' yef² das³-həggim⁴ hamm-ú⁵ ? Pourquoi² lui³ avez-vous fait⁴ ceci⁵ (ainsi) ?

8) La phrase interrogative (avec des morphèmes spécifiques de l'interrogation) est toujours une proposition relative et garde donc l'inversion des satellites. Elle n'est cependant pas sur le modèle de la MR., exception faite pour ala suivi de l'aoriste.

mana' das²-yənnan³ ? qui¹ lui² ayant³ dit³ ? Qui lui a dit ?

mattá s²-yuyán³ ? quoi¹ t'² ayant³ pris³ ? Qu'est-ce qui te prend ?

manək' das²-qqarən³ ? comment¹ (à) lui² disent-ils³ ? Comment l'appelle-t-on ?

Comme en Kabylie (cf. p. 327, 330) les prépositions se mettent aussi avant l'interrogatif :

s' mattá h³-yəwktú⁴ ? Avec¹ quoi² l'³a-t-il⁴ frappé⁴ ?

ar' mana² alá hruhəd³ ? Chez¹ qui² irás-tú⁴ ?

f' mattá hallid³ ? Sur¹ quoi² es-tú³ ? De¹ quoi s'agit-il ?

Conclusion

Grâce à la régularité et la stabilité de l'inversion des satellites, grâce au participe et à la mise en relief, à l'absence du pronom de rappel et à la présence de la préposition en emploi absolu, la prop. rel. est très vivante au Bissa : elle est maintenue et renforcée par la phrase interrogative. Le kabyle du Bissa ne connaît pas de pron. support de prop. relative tel que i⁴ ou ay en Grande Kabylie, le i connectif à Ouargla et Douiret, le support a en chaouia du nord-est. La présence d'une vélaire sonore g aussi bien dans la particule de la MR qu'entre la particule ad-nominale de l'antécédent défini et certaines formes verbales de la prop. rel. s'explique soit par une assimilation de deux palatales (la 2e étant y

de la rupture d'hiatus, soit par une extension de l'emploi de g ou ag devant la 3^e pers. masc. sing. à d'autres personnes.

18.5. TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROPOSITION RELATIVE

	OUARGLA	DOUIRET	CHAOUI	BISSA	KABYLIE A.M.	ailleurs
Participe	+	-	+	+	+	+
Inversion totale	+	-	-	+	+	+
partielle	-	+	+	-	-	-
Particule de l'aoriste	ala(d)		(h)a(d)	ala	ara	ara
Particule de MR (accompli)	a(g)	i	a(g)	a(g)	i	ay
Pronom support de la prop. rel. (acc.)	i connectif	i conn.	a	ay ?	i ⁴	(facult.) a
Emploi absolu de la proposition (en prop. non-interrogative)	-	-	+	+	(i)+(i)	+ ou interrogatif composé
Connectif i avec pronom de rappel	+	+	-	-	-	-
Phrase interrogative:	exc. c. o. d.	aussi c. o. d.				
- M.R.	-	-	+	-	+	+
- prop. rel. (avec inversion)	+	+	-	+	+	+
- prop. sans inversion	-	+	+	-	-	-

N.B. En tenant compte de l'ensemble des caractéristiques on peut établir une hiérarchie des parlers, selon ce qu'ils respectent la structure d'origine berbère de la prop. rel. ou s'en écartent: en ordre décroissant:

I) le kabyle 2) le parler du Bissa 3) le chaoui 4) le ouargli 5) le dwiri.

19. FORMES DE DETERMINATION DANS QUELQUES LANGUES SEMITIQUES

19.1. Les langues sémitiques et chamito-sémitiques

Le sémitique comprend :

- le sémitique oriental : l'akkadien
- le sémitique occidental :
 - le nord: l'ougaritique
le cananéen (phénicien, punique, hébreu, moabite)
l'araméen
 - le sud: l'arabe
le sud-arabique
l'éthiopien sémitique (le guèze, l'amharique...)

Le chamito-sémitique comprend le berbère, les langues couchitiques d'Éthiopie, le copte (ancien égyptien), les langues sémitiques, et les langues tchadiennes dont le haoussa. En pays anglo-saxon on préfère parler de langues afro-asiatique ou "(c)hamito-semitic".

Diakonoff, dans une lettre à J. Bynon, lue au congrès de Londres 1978, propose un nouveau nom (afroasiatique) et une nouvelle division : un groupe nord-sud, contenant les langues tchadiennes et le copte, et un groupe est-ouest avec le berbère, le couchitique et le sémitique.

19.2. Termes : état construit et annexion

Une forme très ancienne de détermination en sémitique est l'état construit. C'est un syntagme déterminatif (cf. p. 266) dans lequel un nominal, le Déterminé (DE) est directement et sans connectif suivi d'un autre nominal ou pronom suffixe le Déterminant (DT). Cette construction syntaxique est caractérisée par :

- l'absence d'une flexion casuelle du DE, p.ex. en akk. :
bīt awīlim, la maison (de) l'homme.
- l'absence de nounation et de l'article (al) pour le DE, p.ex. en arabe littéraire

bābu l-dāri, porte la maison (gén.), la porte de la maison.

- une vocalisation plus courte et une accentuation plus faible, comme en hébreu :
debar hammelek , parole le roi; la parole du roi.

Nous avons déjà vu que l'état d'annexion du berbère (p.201) est autre chose qu'un état construit. Pourtant le terme d'annexion directe est aussi employé pour indiquer l'état construit de l'arabe.

Dans la plupart des dialectes arabes modernes cette construction synthétique cède ou coexiste avec une construction plus analytique ou annexion indirecte le connectif qui apparaît entre les deux termes du syntagme prend son origine soit d'un nom soit d'une préposition soit d'un démonstratif.

Ces deux constructions existent aussi en berbère cf. p.267, 269.

Mais le Dt n'est pas seulement un nom : la détermination en sémitique se fait encore par une prop. rel. ou qualificante. Comme l'i.e. le sémitique a formé ses morphèmes de syndèse pour la prop. rel. à partir de l'article, du démonstr. et, en noir être mesure, de l'indéfini-interrogatif.

Nous voulons montrer comment le démonstr. et l'article sont non seulement des morphèmes de détermination nominale, mais peuvent aussi introduire, tels quels ou étoffés, une forme verbale. Même là où une spécialisation et différenciation s'est opérée entre morphèmes de détermination nominale et morphèmes de syndèse, ces deux catégories deviennent interchangeables dans certains parlars arabes d'influence berbère.

19.3. Détermination par particule (akk.)

En fr. et angl. une phrase ne peut recevoir l'article qu'accidentellement : les qu'en-dira-t-on, un-je-ne-sais-quoi. Cette lexicalisation de passage est appelée par Fleisch 1966:247-84 désignation.

L'article ne peut jamais introduire un complément de nom : * le de la ville. En sumérien la particule ad-nominale -a détermine, comme suffixe, une forme nomina

Ningursu-k-a ,le de Ningursu; celui de Ningursu.

Le même suffixe "postposé à une phrase libre la transforme en phrase relative "
(Benvéniste 1966:213) :

lu¹ é² mu³-du⁴ , l'homme¹ il a bâti^{3,4} un temple² .

lu é mu-du-⁵(l'homme il a bâti un temple)-le⁵; l'homme qui a bâti un temple.

lu é mu-du-a še⁶, (l'homme il a bâti un temple)-le-pour⁶; pour l'homme qui a...

La meilleure preuve de la véritable nominalisation de cette phrase est son emploi comme déterminant dans un complément de nom :

ud lu é mu-du-a le jour (l'homme a construit le temple)-le; le jour de la construction du temple par l'homme.

Cté Complétant le jour quand l'homme a construit le temple.

En akkadien c'est au démonstratif qu'incombe ce double rôle de détermination (cf. le touareg p.222) : šu, ša :

bitum ša šarrim, maison celle du roi; la maison du roi.

bitum ša ipuš-u maison celle il a construit; la maison qu'il a construite..

ša qašti, celui de l'arc; l'archer.

Que l'on appelle ša connectif de noms, exponent du génitif, morphème d'annexion indirecte ou morphème de syndèse, c'est toujours la même fonction, celle de support de détermination.

En dehors d'une phrase nominale, la construction directe (avec état construit du nom déterminé) reste possible :

šarr matim, le roi (du) pays

bit ipuš-u, la maison (qu') il a construit(e); the house he built.

N.B. Le suffixe d'aspect verbal -u est expliqué différemment. Labat le considère comme une voyelle finale -u de l'ancien indicatif, protégé par -ni (caractéristique de la prop. subordonnée). Kienast 1960:151-67 le prend pour une marque du mode relatif, Fleisch (1966) pour une marque de subordonnée. Eilers (1968) parle d'une marque d'un ancien indicatif devenu nécessaire dans les relatives pour

des raisons phonétiques.

Quoi qu'il en soit, la phr. rel. *ipus-u jous* par rapport au 1er terme le même rôle syntaxique que le complétant *matim* par rapport au *šarr*. Ce sont tous les deux des déterminants. La même analyse s'applique à la construction indirecte avec *ša*.

Selon Fleisch (1966) seule la phrase avec *ša* est la vraie phrase relative tandis que la construction avec le verbe sans *ša* c.a.d. celle qui ressemble à un état construit, ne serait qu'une forme évoluée de relative. Ceci va contre l'ancienneté de l'état construit et contre le parallélisme entre détermination nominale et verbale.

19.4. Démonstratif et relatif

Dans l'arabe de Tayyi le morphème de syndèse est un démonstratif pur :
du, fém. dātu, plur. dawātu : *bi'ri du hafartu*, mon puits celui j'ai creusé; mon puits que j'ai creusé.

aba mri'i lqaysi du samieta bi-hi, le père de Imru Lqays celui tu as entendu de lui; le père de Imru lqays dont tu as entendu.

En éthiopien le démonstr. *za, fém. 'enta, plur. 'ella* se fige au profit de *za* :
marsēt za mōta metā, la fiancée celle est mort son mari; dont le mari est mort.
qēddusāni-ka za ba samāyat, tes saints, ceux aux cieux; tes saints qui (sont) aux cieux.

Nous avons déjà vu (cf. p. 337-38) comment le berbère utilise les démonstr. dans les syntagmes déterminatifs, particulièrement dans la prop. rel.

19.5. Article et relatif

L'article de l'arabe était jadis un démonstr. (cf. p. 230-31) : il en reste une trace dans : *al-yawma*, ce jour = aujourd'hui.

Contrairement au berbère, où la détermination peut comprendre un complément de nom, une prop. rel. ou un qualifiant, l'arabe classique analyse la phrase rel. comme un adjectif syntaxique, égal en fonction à un adjectif qualificatif épithète,

s'accordant en genre, nombre et cas avec son antécédent :

'ara razulan hasanan	'ara al razula al-hasana
je vois un homme (un) bon	je vois l'homme (le) bon
'arā razulan yaẓrī	'arā al-razula alladī yaẓrī
je vois un homme il court	je vois l'homme le celui il court
ṣawṭun min al-ḥālī	al-ṣawtu alladī ^{q u i} bayna nā
une voix d'en haut	la voix la celle d'entre nous; le bruit qui est..

Certains parlars arabes modernes utilisent l'article tel quel comme relatif (les ex. sont pris dans Brockelmann 1966, à moins d'autres références plus explicites) :

l'irakien: lumman ṣār al-woqt al wācada bi-h, lorsque vint le moment le -(il a pris rendez-vous pour lui); lorsque vint le moment pour lequel il a pris rendez-vous..

le tunisien: ha l ẓa voici le-il est venu; voici celui qui est venu (Marçais 1977: 198.)

l'arabe du Tchad: al raẓil al šift-ah l'homme le (quel) j(e l') ai vu (Faure 1969: 35)
naḥaṣṣil lē-k al-bakan al tabini fog-ah, je t'explique l'endroit le-tu construis sur lui; sur lequel tu construiras (Faure 1969 textes: I4).

l'hébreu: kol ha hiqdīš šəmuēl, tout le- a consacré Samuel; tout ce que Sam....

Dans les parlars arabes maghrébins l'article, utilisé comme morphème de syndèse a été étoffé: alli, elli, lli, li alors qu'en arabe classique l'article s'est adjoint un élément démonstr. al + du(di) alladī, allati etc. (le possesseur de).

On peut donc dire avec Dieter Blohm 1969: I23 que "les phrases relatives en arabe (classique) ne sont pas introduites par un pronom relatif mais par des allomorphes de l'article". Ceci vaut également pour les formes maghrébines, qui cependant ne sont pas dérivées de alladī.

19.6. Un autre statut de la phrase relative

Il y a des indications que l'arabe traite la prop. rel. parfois comme un complément de nom (annexion directe) comme c'est le cas en akk. (cf. p. 383).

La conjonction *hina*, lorsque, est d'origine nominale ; *hin*, moment cf. *hina'idin*, à ce moment-là; *min hinin li'axara*, de temps en temps; la conjonction représente le 1er terme d'un complément de nom; le 2e terme est la prop. subordonnée, Le premier terme est dépourvu de l'article :

hina xaraga, daxaltu, le moment de - il est sorti, je suis entré; le moment où (quand) il sortit, j'entrai.

Les conjonctions équivalentes en arabe maghrébin, données par Marçais 1977: 232 sont : *sact-elli, waqt-elli*; (*sacat*, heure; *waqt*, temps). Elles sont aussi sans article. Mais en arabe algérois on peut aussi bien dire :

woqt-elli kunt yayeb, (le) temps de - j'étais absent; lorsque j'étais absent, ...
alwoqt-elli kunt yayeb, le temps le-(quel) j'étais absent, ...

Les formes avec *al-* ne sont pas mentionnées par Marçais.

La phrase relative en arabe a donc deux statuts 1) celui d'adjectif syntaxique
 2) celui de complément syntaxique.

Le berbère n'ayant pas d'article, ni l'état construit au sens sémitique des termes, utilise la particule ad-nominale *-n(hi)* cf. p. 217-23 pour introduire la plupart des déterminations, nominales ou verbales.

Est-ce que l'absence de *al-*, dans l'ensemble de l'arabe maghrébin, peut être expliquée par un calque sur le berbère ?

19.7. Interférences entre l'arabe et le berbère

Nous avons déjà vu (I9;4, I9.5) que l'article et le démonstr. introduisent tous deux une détermination, que celle-ci soit un nom ou un verbe, et ceci non seulement en arabe mais aussi en i.e. (cf. première partie). La problématique de savoir si la particule du génitif devient relatif ou vice versa est donc un faux problème. En conformité avec la 1ère partie il est plus probable que le démonstr. ou/et l'article sont historiquement prioritaires. En plus, l'annexion directe en sémitique est très ancienne; pour la remplacer ce sont, entre autres,

1) Peut-être faut-il chercher ici l'origine de *nhar-en* (Marçais o.c.:232) plutôt que par un recours à 'an de l'arabe littéral.

les démonstratifs qui fournissent les connectifs ou particules du génitif. Nous ne suivons donc pas Braumann 1961:386-94 qui conteste l'origine démonstrative de ces morphèmes proposée par Philippi 1871.

Une confusion entre "relatifs" et "morphèmes de compléments" se trouve au maghreb pour les particules *əddi* et *əlli* et ceci probablement sous influence de la syntaxe berbère.

On sait que les "relatifs" d'emploi général au maghreb, pour l'arabe, sont *əlli*, *mən* (ce dernier n'est jamais précédé d'une préposition à Alger et ne s'emploie pas après un antécédent défini) p.ex.

ləbeir əlli šrina, le chameau que nous avons acheté (Grand Henry 1976: 87)

lanwae lli eand-i, les espèces que j'ai

et *trig əlli žit mən-ha*, le chemin par où je suis venu

Marçais (o.c.:204) dit que "əddi, parfois réduit à *di*, est usuel au Maroc et jusqu' en Oranie (Tlemcen) et s'entend à Alger et Dellys; c'est la forme habituelle du relatif dans le Nord-Constantinois (Djīdjelli, Collo)". Or tous ces parlars sont en contact immédiat avec des berbéorphones, excepté Alger, habitée par de nombreux kabyles. On est donc tenté de chercher l'origine de ce morphème en berbère.

Mais il y a plus. Voyons les exemples :

əššay əddi qult lak, la chose que je t'ai dite (Marçais o.c.205)

et *triq əddi l-iiyəš žit*, le chemin par lequel je suis venu (Willms 1972: 72)

et *trēq əddi lmdina=et-trēq d əl-mdina*, le chemin de la ville (Marçais: 169)

əlxəmmas d əammi, l'ouvrier (agricole) de mon oncle " "

əl-klām d əl-žāra d-dār-na, les propos de la voisine de notre maison. " "

əl-qoffa ddi-li; le couffin de moi; mon panier (à marché) " "

f əššhar d rəmdan (Maroc), au mois de Ramadan

Dans les deux premiers exemples *əddi* introduit une prop.rel., dans les autres *əddi* ou *d* est connectif dans une annexion indirecte. Contrairement à la particule ad-nominale kabyle *-nni*, *əddi* peut s'employer seul (cf. *ša aħt.*)

Par analogie avec *eddi* et par ricochet, *alli* dans le Nord-Constantinois, s'emploie également comme connectif dans une détermination nominale :

et-treḡ alli lamdīna, le chemin de la ville (cf. Margais, o.c. :168)

Si dans ces régions la prop. rel. et le complément de nom peuvent interchanger leur support de détermination, c'est qu'ils jouent le même rôle syntaxique. Morphème de syndèse et morphème de détermination nominale coïncident comme en berbère, akk. éthiop., grec, etc. Le fait qu'en d'autres régions ces morphèmes se différencient en *alli* (pour la prop. rel.) et *mtae* (pour le compl. de nom) et que c'est seulement près des régions berbérophones que s'interchangent relatif et connectif (de noms), nous semble une indication suffisante pour admettre une influence de la syntaxe berbère sur celle de l'arabe.

Ceci n'explique pas l'origine de *eddi*. Lévi-Provençal 1922 : 35 suggère que *ddi*, par abréviation, pourrait venir de *dyal*, connectif marocain pour l'annexion indirecte. Colin (GLECS II:19) pense à une dérivation de *du* (ar.). Mais selon Willms 1972 : 38 *dyal* est réservé au seul Maroc : *eddi* dans le nord-constantinois ne pourrait donc pas venir de *dyal*.

Nous proposons une autre hypothèse : nous avons vu, à maintes reprises, comment le berbère établit une équivalence entre le complément explicatif, le complément de nom et la prop. nominale reprenante (cf. p. 271, 279, 345) avec *d*, c'est. D'autre part l'équivalence en arabe entre connectif et relatif ont fait que *d*, à l'instar de *lli*, s'est étoffé en *eddi*.

L'hypothèse est encore renforcée si on apprend que la particule prédicative *d du* berbère a été adoptée telle quelle par l'arabe du nord-constantinois (cf. Willms 1972^b : 46) :

d fātma, c'est Fatima

drebt d mhammed, j'ai frappé c'est Mohammed; j'ai frappé Mohammed

tkessrat d l-idūra, c'est le pot qui s'est cassé (litt. il s'est cassé, c'est le pot)

ksemt-u d attraf, je l'ai divisé c'est morceaux; je l'ai divisé en morceaux.

Cette même hypothèse s'applique probablement au dialecte arabe des *Jhala*, voisins des rifains berbérophones (cf. Lévi-Provençal 1922:35).

Il nous reste à signaler une autre influence ou interférence possible. A l'intérieur des parlars arabes, certains parlars bédouins de l'Algérie, des parlars du sud-tunisien et de la Libye, du Fezzan, du Tchad et du Maroc ont un connectif (ou particule d'annexion indirecte) variable en genre et nombre (cf. Margais 1977:168). C'est le cas pour *mtāc*, *ntāc*, *tāc* en Algérie, *dyāl*¹⁾ au Maroc, *žna* au Fezzan et *hana* au Tchad. C'est donc le contraire de ce qui se passe en éthiop. (*za*) et akk. (*ša*) car ici les connectifs, d'origine démonstrative, se figent et perdent leurs modalités de nombre et genre. Ces parlars arabes traitent donc les connectifs comme des démonstratifs et le complément de nom est considéré comme une qualification. Ainsi phrase rel. et complément de nom ont le même statut syntaxique malgré des morphèmes différents :

el ržal el li + verbe, les hommes les-; les hommes qui (allomorphe de l'article)
 el ržal mtācin + nom, les hommes ayant; les hommes de (équivalent du démonstr.)
 mtāwe étant
 ceux

19.8. Interrogatif et relatif

En sémitique on trouve le même glissement de l'interrogatif vers le relatif qu'en i.e. Mais l'interrogatif (p'ex. en arabe *man, ma*) garde son caractère de pronom indéfini et ne devient pas relatif lié à un antécédent défini, comme c'est le cas en germanique et en kabyle (cf. 338-39).

Voici des exemples en arabe littéraire :

man yunagği-kum min dulumāti l-barri wa l-bahri, tadeūna-hu tadarruean,
 qui (conque) vous sauvera des ténèbres de la terre et de la mer, vous l'appelez en suppliant.

ayna man yarwī šiera cantarata? Oū est celui qui (quel qu'il soit) puisse nous

1) *mtāc* < *mataē(un)*, chose, ustensile, objet

raconter des vers d'Antar ?

Le caractère indéfini de l'interrogatif-relatif (quiconque, angl. whosoever) (cf. p. 23, 42) apparaît bien dans la formule : mā...min, ce qu'ⁱ en fait de, p. ex. : mā kāna min hilfin fi l-žahiliyyati, ce qu'il y avait d'alliés sermentés à l'époque pré-islamique ; angl. whatever people there were (if there were any) (cf. p. 110-112).

L'hébreu et le phénicien emploient mi, celui qui.

Voici les relatifs de l'arabe classique tels que les énumère Ibn Yaïche dans son traité, cités par Pryn 1868 :

الأمر أن الموصولات تسعة وهي الذي و التي و تنيتها
 و جمعها و من و ما بمعنىها و الأمر بمعنى الذي و أي و
 ذو في لغة طيبي و ذا إذا كان معها ما و الألى في معنى
 الذين

"Les relatifs sont neuf, à savoir : alladī, allatī avec leur duel et pluriel, man, mā, al- dans le sens de alladī, ayyu, du dans la langue de Tayyi, da accompagné de mā, ulā avec les sens de alladīna".

On y retrouve l'article et ses allomorphes, des démonstratifs et des interrogatifs.

CONCLUSION GENERALE

Le berbère s'accorde donc avec le sémitique et les langues issues de l'indo-européen (cf. p. 64, II3-II6) pour utiliser les morphèmes du défini, pronoms ou particules déterminatives (cf. p. 338) comme morphèmes de détermination, nominale ou verbale (cf. p. 107).

L'indéfini-interrogatif évolue dans ces mêmes langues en relatif: ceci n'arrive que sporadiquement en berbère avec le kabyle (cf. p. 326-335), non seulement comme relatif-indéfini (quiconque), comme cela arrive aussi en sémitique, mais aussi comme relatif après un antécédent lexical non-générique (cf. 337-339) selon les mêmes lignes d'évolution que le *hw.* anglais et germanique (cf. 83-86):

Par ailleurs le kabyle participe aux structures typiquement berbères de la détermination, en particulier à cette forme de détermination qu'est la phrase relative: sa marque caractéristique est l'inversion des satellites (cf. p. 275). C'est la forme la plus forte de subordination de syndèse (cf. p. 354) qui est à la base de nombreuses propositions subordonnées avec conjonctions, et qui s'applique également dans les phrases interrogatives.

L'originalité du berbère -et du kabyle à l'intérieur du berbère- ne l'empêche donc pas d'évoluer pour ce qui concerne la détermination dans le sens des langues issues de l'indo-européen.

B I B L I O G R A P H I E

- ABDELMASSIH, E.T. A reference grammar of Tamazight, Middle Atlas berber, Center for Near Eastern and North African Studies, The University of Michigan, Ann Arbor, 1971.
- AKOUAOU, A., L'expression de la qualité en berbère, le verbe. Parler de base : le tasehhit de Tiznit; thèse de 3e cycle, E.P.H.E. 1976.
- ANDREW, S.O., Relative and demonstrative pronouns in old english, dans Language (12) 1936, pp.283-93.
- ASPINION, R., Apprenons le berbère, initiation aux dialectes chleuhs, Rabat, Moncho, 1953.
- AUTENRIETH, Entwicklung der Relativsätze im Indo-Germanischen, Nurnberg, 1893.
- AUTRAN, Ch., Note sur l'une des origines du relatif, dans Revue des Etudes Indo-européennes, (Geuthner) 1947, fasc. I-2, pp. 129-136.
- BACH, E., 1965, On some recurrent types of transformations, Georgetown University, Monograph 18 (1965)
- " , 1970, Nouns and Noun-phrases, dans Universals in linguistic theory, Bach, Harms, a Holt Intern. Ed., pp.90-104.
- BALLY, Linguistique générale et linguistique française, Berne, 1965.
- BARON, Le pronom relatif et la conjonction en grec, thèse, Paris, 1891.
- BASSET, A., 1923, Notes de linguistique berbère (le nom de l'aiguille), dans Hespéris, 1er trim. pp. 73-81.
- " 1929, La Langue Berbère, Morphologie, Le Verbe, Etude de thèmes, Paris, Leroux.
- " 1932, Notes sur le genre dans le verbe et dans le nom en berbère, dans Cinquantenaire de la Fac. de Lettr. d Alger, pp.63-71.
- " 1933, Note sur le démonstratif en berbère, dans B.S.L.34, pp.213-15
- " 1942, Sur le pluriel nominal berbère, dans R.A., pp.255-60

- BONVINI, E., Traits oppositionnels et traits contrastifs en kasim, P.O.F. Etudes, Paris, I.N.L.C.O., 1974.
- BOULIFA, S., Methode de Langue Kabyle, Alger, Jourdan, 1897, 1913.
- BOULLE, J., Sur les opérations des déterminations des noms, ronéotypé, Charles V, Univ. de Paris VII, 1972.
- BOURCIER, G., Sur les propositions relatives en vieil anglais, 3 vol., thèse ès lettres, Université de Paris VII, 1972.
- BRAUNE, W., Abriss der althochdeutschen Grammatik, Tübingen, 1964.
- BRAVMANN, M., Genetic aspects of the genitive case in semitic languages, dans J.A.O.S., 81 (1961), pp. 386-94.
- BROCKELMANN, Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen, Berlin t. I 1908, t. II 1913; rééd. Hildesheim, Olms, 1966.
- BROECK, J. v. de, Determiners and relative clauses, dans Leuvense Bijdragen, 1973 (62) pp. 37-59.
- BRONDALL, V., The problem of hypotaxis, dans Mélanges Linguistiques offerts à M. Aleksanda Belic, 1937, pp. 241-49, repris dans Syntactic Theory, I, 1972, pp. 23-30.
- BRUGMANN, Kurze vergleichende Grammatik der Indogermanische Sprachen,
- BUYSSENS, E., 1967, La communication et l'articulation linguistique, PUF.
1974, Juxtaposition, parataxe et asyndète, dans La Linguistique, 1974/2, pp. 19-24.
- BYNON, J. et Th., Hamito-Semitic, Londres, 1975. (cf. Prasse 1975)
- CANTINEAU, L'emphase en arabe, dans B.S.L.P. 43 (1947) pp. 193-207, et 47 (1951) pp. 64-105).
- CHAKER, S., 1971, Spirantisme en berbère, dans G.L.E.C.S. XVI, 1971-72, pp. 3-7.
" 1973, Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle), t. I, t. II, thèse de 3e cycle, E.P.H.E., IVe section, Paris.

BASSET, A.,

- " 1957, *Sur l'anticipation en berbère*, dans *Mélanges de W. Margais*, G.P. Maisonneuve, 1957, pp. 17-27, repris dans *Articles de Dialectologie*, Klincksieck, 1959, pp. 90-100.
- " 1959, *Quelques considérations sur la langue berbère*, dans *Articles de Dialectologie berbère*, Klincksieck, pp. 17-28.
- " 1959, *Sur la voyelle initiale en berbère*, dans *R.A. 1945*, pp. 82-88, repris dans *Articles de Dialectologie berbère*, Klincksieck, 1959, pp. 83-89.
- " 1969 *La Langue Berbère*, *Handbook of African Languages, Part I*, London, Dawson of Pall Mall, 1969. (préface de A. Basset de 1950).

BASSET, A., et CROUZET, J., *Cours de berbère*, Alger, 1937.

BASSET, A. et PICARD, A., *Éléments de grammaire berbère*, (Kabylie-Irjen), Alger, 1948.

BASSET, R., *Étude sur la Zenatia du Mزاب, de Ouargla et de l'oued Righ*, Paris, 1892.

BEGUINOT, F., *Il berbero Nefusi di Fassato*, Roma, 1942.

BEN KHOUAS, A., *Notions succinctes de grammaire kabyle*, Alger, Jourdan, 1881.

BENTOLILLA, F., 1969, *Les modalités d'orientation du procès en berbère, parler des Ayt Seghrouchen d'Oum Jeniba*, dans *La Linguistique*, fasc. I, pp. 65-96, fasc. 2, pp. 91-III.

- " 1974, *Le parler berbère des Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, *Étude des Unités significatives*, thèse d'état, Paris.

BENSEDIRA, B., *Cours de Langue Kabyle*, Alger, Jourdan, 1887.

BENVENISTE, E., *La phrase relative, problèmes de syntaxe générale*, dans *B.S.L. 53 (1957-58) fasc. I*, repris dans *Problèmes de Linguistique Générale*, Paris, N.R.F. 1966, pp. 208-222.

BLAKE, Fr., *Comparative Syntax of constructions formed by the noun and its modifiers in Semitic*, dans *J.A.O.S.*, 1912, pp. 135-267.

BLOHM, D., *Der Relativsatz im modernen Hocharabischen*, Diss., Leipzig, 1969.

- CHAKER, S., 1975 a, *Les paramètres acoustiques de la tension consonantique en berbère*, T.I.P.A., vol. 2, pp. 151-68.
- 1975 b, *Types de syntagmes prédicatifs en berbère*, dans C.L.O.S., pp. 75-8
- " 1977, *Problèmes de phonologie berbère*, dans T.I.P.A., vol. IV, pp. 173-214.
- COHEN, D., *Les langues chamito-sémitiques*, dans *Le Langage, Encycl. de la Pléiade* 1968.
- " 1972, *Problèmes de linguistique chamito-sémitique*, dans R.E.I., XL, pp. 43-68.
- " 1972, *La mutation aspectivo-temporelle dans quelques langues couchitiques et le système verbal chamito-sémitique*, dans *Langues et Techniques, Nature et Société, Mélanges Haudricourt, Paris, I* pp. 57-63.
- " , *Les formes du prédicat en arabe et la théorie de la phrase chez les anciens grammairiens*, dans *Mélanges Marcel Cohen, Mouton*, pp. 224-28.
- " , *Le parler arabe des juifs de Tunis*,
- COLIN, G.S., *Noms de parenté et démonstratifs-relatifs-possessifs en arabe*, dans G.L.E.C.S. pp. 18-20.
- CORTADE, J.-M., *Essai de grammaire touareg (dialecte de l'ahaggar)*, Univ. d'Alger, 1969.
- COUSIN, J., *Evolution et structure de la langue latine*, Paris, 1944.
- CULIOLI, A., *Les formalisations en linguistique*, dans *Les Cahiers pour l'Analyse*, n° 9, 1968, (*Le Seuil*), pp. 106-117.
- CURME, G.O., *The history of the development of the relative pronoun in the germanic languages*, dans *Journal of english and german philology*, (10) 1911, pp. 335-377.
- " 1912, *The history of the english relative construction*, dans *Journal of english and german philology*, pp. 10-29, 180-204, 355-380.
- DALLET, J.-M., 1953, *Le Verbe Kabyle, Formes simples*, Fort-National, F.D.B.
- 1957, *Notes détachées pour servir à l'étude de la syntaxe d'un parler*,

- dans *Memorial A. Basset, A. Maisonneuve, 1957, pp. 17-26.*
- DALLET, J.-M., 1969, *Oued Mzab, Pour une vérification des notations berbères de E. Gourliou, Fort-National, F.D.B.*
- DALLET, J.-M., et DE VINCENNES, Sr L., *Initiation à la langue berbère, (kabyle), t. I Grammaire, t. II Exercices, Fort-National, F.D.B. 1960.*
- DALLET, J.-M., et DEGEZELLE, J., *Les Cahiers de Belaid, I textes, II traduction, Fort-National, F.D.B., 1964.*
- DELBRÜCK, 1871, *Syntaktische Forschungen, t. I.*
- DELBRÜCK, , *Vergleichende Syntax*
- DELHEURE, J., *Grammaire de la teggargrent, 1972, dactylographié, inédit.*
- DESTAING, E., *Etude sur le dialecte berbère des Ait Seghrouchen, Paris, Leroux, 1920.*
- DESTAING, E., 1922, *Note sur le pronom démonstratif en berbère, dans M.S.L.P., t. 22, pp. 186-200.*
- DIK, S.C., *Coordination, Amsterdam, 1968¹, 1972².*
- DIK, S.C. et KOOY, J.G., *Beginselen van de algemene taalwetenschap, Aula, 1970.*
- DRUBIG, B., *Preliminary remarks on relative clauses, dans P.A.K.S.I (1968) pp. 1-58.*
- EILERS, *Der sog. Subjunktiv des Akkadischen, dans Studien zur Sprachwissenschaft und Kulturkunde, Gedenkschrift für Brandenstein, 1968 = Innsbrücker Beiträge zur Kulturwissenschaft 14 (1968) 241-6.*
- EINENKEL, E., *Die Quelle der englischen Relativellipse, dans Anglia 13 (1891), pp. 348-52 et 14 (1892) pp. 122-32.*
- ERNOU, A., *Morphologie historique du latin, Klincksieck, 1945.*
- FAURE, P., *Introduction au parler arabe de l'est du Tchad, Afr. et Lang., Lyon, 1969.*
- FIJN VAN DRAAT, P., *The omission of the nominative relative, dans Anglia (36), 1912, pp. 493-506*
- FISCHER, W., *Die demonstrativen Bildungen der Neuarabischen Dialekte, Mouton, 1959.*
- FLEBBE, H., *Der elliptische Relativsatz im Englischen, dans Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 60 (1878), pp. 85-100*

- FLEISCH, H., *Phrase relative en accadien*, dans *Mélanges de l'Université de St Joseph*, 1966, pp. 247-84.
- FRANCIS, W. N., *The structure of american english*, New York, 1958.
- FRANCOIS, F., *L'énoncé minimal dans l'enseignement du français*, dans *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, PUF, 1962, pp. 45-56.
- FREI, *Interrogatif et Indéfini*, Paris, Geuthner, 1940.
- FRIES, C. C., *The structure of english*, New York, 1952.
- FUCHS, C., et LE GOFFIC, P., *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette Univ., 1975.
- FUCHS, CULIOLI, PECHEUX, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, *Doc. de Linguist. Quantitative*, n° 7, 1970.
- FUCHS, C., et MILNER, J., *A Propos des Relatives*, ronéotypé, 1974, à paraître aux Editions de la S.E.L.A.F.
- GABELENTZ et LOEBE, *Grammatik der göthischen Sprache*, Leipzig, 1846.
- GALAND, L., 1953, *La phonétique en dialectologie berbère*, dans *Orbis*, t. II, n° 1, p. 225-233.
- " 1957, "L'anticipation renforcée" et l'interrogation en berbère, dans *Memorial A. Basset*, A. Maisonneuve, pp. 27-37.
- " 1960, *La phrase berbère et la vie kabyle*, dans *R.A.*, 3e et 4e trim., t. CIV, pp. 425-432.
- " 1964, *L'énoncé verbal en berbère*, *Etude de fonctions*, dans *C.F.S.*, 21, pp. 33-53.
- " 1966, *Les pronoms personnels en berbère*, dans *B.S.L.P.*, fasc. I, pp. 286-98.
- " 1967, *La construction du nom de nombre*, dans *Verhandlungen des zweiten internationalen Dialektologenkongresses*, (Marburg Sept. 1965) pp. 253-59.
- " 1969, *Types d'expansion nominales*, dans *C.F.S.* 25, pp. 83-100
- " 1970, *Unité et diversité du vocabulaire berbère*, dans *Atti della Settimana Maghribina*, (Cagliari, Maggio 1969), pp. 5-16.

- GALAND, L., 1972, *Exemples berbères de l'interférence entre pronoms personnels et adverbess de lieu*, dans G.L.E.C.S., t.XVI, 1971-72, pp. 93-97.
- " 1973, *Observations sur l'enchaînement du récit en berbère*, dans Actes du Ier Congrès d'Etudes des Cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère, Alger, S.N.E.D., pp. 91-97.
- " 1974, *Défini, indéfini, non-défini; les supports de détermination en touareg*, dans B.S.L.t.LXIX, fasc. I, pp. 205-24.
- " 1974b, *Introduction linguistique*, dans Contes Touaregs de l'Air, Petites Soeurs de Jésus, S.E.L.A.F., pp. 15-41.
- " 1977, *Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère*, dans B.S.L.P.t.LXXII, fasc. I, pp. 275-303.
- " *Le Berbère*, dans Langues du Monde, (à paraître).
- GALAND-PERNET, P., *Préposition et subjonction. Quelques faits berbères*, dans G.L.E.C.S.VIII, pp. 38-41. (1958).
- " 1959, *Nom et verbe en berbère*, dans Travaux de l'Institut de Linguistique, t. IV, pp. 35-47.
- " 1965, *Emphase et expressivité*, dans Communications et Rapports du Ier Congrès de Dialectologie Générale, (Louvain-Bruxelles 1960), III, pp. 39-47.
- GAMILLSCHEG, *Zum romanischen Artikel und Possessiv-pronomen*, dans Sitzungsber. der Preussischen Akademie der Wissenschaften, 3 phil.hist.klass., 1936, pp. 329 sq.
- GARDINER, A.H., *The theory of Speech and Language*, Oxford, 1932.
- GENEVOIS, H., *Ayt Embarek, Notes d'enquête linguistique*, F.D.B.N° 49, 1955.
- GOLDENBERG, J., *Imperfectly transformed cleft sentences* dans Proceedings of the 6th World Congress of Jewish Studies (Jerusalem 1973), Jerusalem, 1977, pp. 127-33.

- GONDA, J., 1954 a, *The original character of the Indo-european relative pronoun*, dans *Lingua IV*, pp. I-41
- " 1954 b, *The history of the Indo-european particle que*, dans *Mnemosyne*, 7 pp. II7-214 et 266-296.
- GOODWIN, *The Homeric use of the Article*,
- GRESILLON, A., *Problèmes liés à la définition et à la reconnaissance de deux types de relatives*, *Dép. de Rech. Linguist., Univ. de Paris VIII*, ronéo 9, 1974.
- " 1975, *Les relatives dans l'analyse linguistique de la surface textuelle: un cas de région frontrière*, dans *Langages*, n° 35, pp. 99-121.
- GROOT, A. W. de, *Inleiding tot de algemene taalwetenschap*, Groningen, 1968.
- GEOS, M., *Méthodes en Syntaxe (régime des constructions complétives)*, Paris, Hermann, 1975.
- GROSSMANN, H., *Der angelsächsische Relativ*, Diss. Berlin, 1906.
- HANOTEAU, *Essai de Grammaire Kabyle*, Paris, Challamel, 1858.
- HARRIES, J., 1971, *Verbless sentences and "verbe of being" in tamazight*, dans *Papers in African Linguistics*, Edmonton, Alberta, Canada, pp. II3-21.
- " 1973, *Locatives and prepositions in some berber dialects*, dans *Actes du Ier Congrès des Cult. Méditerran. (Mars 1972)*, Alger, 1973, pp. 98-110.
- " 1974, *Tamazight Basic Course*, Univ. of Wisconsin, U.S.A.
- HARTUNG, J. A., *Lehre von Partikeln der griechischen Sprache*, I, 1832-33.
- HEINRICHS, *Studien zum bestimmten Artikel in den Germanischen Sprachen*, Gressen, 1954.
- HELLER, L., *Le démonstratif en indo-européen (titre exact inconnu)*, dans *Word (I2)* 1956, pp. 6-7.
- HENRY, P., *Constructions relatives et articulations discursives*, dans *Langages*, n° 37 (1975), pp. 81-98.
- HJELMSLEV, L., *Le Langage, Une Introduction*, Ed. de Minuit, 1966.

- HILL, A.A., *An Introduction to Linguistic Structures*, New York, 1958.
- HIRT, *Indogermanische Grammatik*, Heidelberg 1921.
- HOCKETT, *Problems of morphemic analysis*, dans *Language*, 23 (1947), pp. 321-343.
- " 1955, *A Manual of phonology*, (*International Journal of American Linguistics*, *Memoire II*), Waverly Press, Baltimore.
- HOFFMANN et LEUMANN, *Lateinische Grammatik*⁵, Munich, Beck, 1928.
- HORN, W., *Sprachkörper and Sprachfunktion*, dans *Palaestra*, 135 (1924), pp. 67-74.
- HORNEY, *A guide to patterns and usage in english*, London, 1954.
- HOUIS, M., 1967, *L'Enoncé en situation*, dans *Word, Linguistic Studies presented to A. Martinet*, (23) 1-2-3, pp. 321-24.
- " 1974, *La description des langues négro-africaines*, dans *Afrique et Langage*, 1er sém. 1974, pp. 11-20, 2e sém. pp. 5-39
- " 1977, *Plan de description systématique de langues négro-africaines*, *Ann. d'Afrique et Langage*, 1er sém. (65 p.).
- JACOBSSON, B., *On the use of that in non-restrictive relative clauses*, dans *Moderna Språk*, 57 (1963), pp. 406-16.
- JAKOBSON, R., 1936, *Beitrag zur allgemeinen Kasus-lehre*, dans *T.C.L.P.* 6, pp. 240-88.
- " 1963, *Essais de Linguistique Générale*, *Éd. de Minuit*.
- JAKOBSON, FANT et HALLE, *Preliminaries to Speech Analysis*, M.I.T., 1969.
- JESPERSEN, O., *A modern english grammar on historical principles*, part III,
- JOHANSEN, H., *Zur Entwicklungsgeschichte der Altgermanischen Relativsatz-Konstruktionen*, Kopenhagen, 1935.
- JOHNSON, O., *On some uses of the indefinite relatives in old english and on the origine of the definite relatives*, dans *Anglia* 37 (1913), pp. 281-302.
- JOLLY, J., *Ein Kapittel vergleichender Syntax*, München, 1872.
- KIENAST, *Das Punktalthema *yaprus und seine Modi*, dans *Orientalia*, 29 (1960), pp. 151-167.

- KLINGHARDT, *Die Syntax der göthischen Partikel ei*, dans *Zeitschrift für deutsche Philologie*, VIII, 1878, pp. 289-329.
- KOCK, E.A., *The english relative pronouns*, Diss., Lund, 1897.
- KRETSCHMER, P., *Sprache dans Gercke-Norden*, Einleitung in die Altertumswissenschaft, I², 1912, pp. 518-519.
- KRUISINGA, E., *Adjective Clauses*, dans *English Studies*, 3 (1921), p. 97 sq.
- " 1924, *On the origine of the anaphoric relative that*, dans *English Studies*, 6 (1924), pp. 141-44.
- KURODA, *English Relativisation and certain related problems*, dans *Language* 44 (1968), pp. 244-66.
- KURYLOWICZ, J., *La mimation et l'article en arabe*, dans *Archiv Orientalni*, vol. XVIII, Mai, 1950, pp. 323-328.
- LABAT, R., *Indicatif et subjonctif en akkadien*, dans *G.L.E.C.S.II* (1935) pp. 11-12.
- LANFRY, J., *Ghadamès, I, Etude linguistique et ethnographique*, Fort-National, F.D.B., 1968.
- LAOUST, E., *Mots et choses berbères (dialectes du Maroc)*, Challamel, 1920.
- LAOUST, E., 1924, *Cours de Berbère (Dialectes du Maroc Central)*, Rabat.
- LAOUST-CHANTREAUX, G., *Sur l'emploi du démonstratif i introduisant la proposition subordonnée relative dans le parler des Aït Hichem*, dans *Memorial A. Basset*, 1957, pp. 61-68.
- LAURAND et LAURAS, *Manuel des études grecques et latines, t. I*, Paris, Picard, 1963.
- LEVI-PROVENCAL, *Textes arabes de l'Ouargha, Dialecte des Jbala (Maroc Septentrional)*, Paris, Leroux, 1922.
- LYONS, J., *Introduction to theoretical linguistics*, Cambr. Univ. Pr., 1969.
- MAGNIN, V., *Grammaire comparée du grec et du latin, t. II Morphologie*, Les Ed. Franç. Nlles,
- MARCAIS, Ph., *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Maisonneuve, 1977.

- MARCY, G., Note sur le pronom-relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères, dans B.S.L.P. 37 (1936) fasc. I, pp. 45-57.
- MAROUZEAU, La Linguistique, Paris, Geuthner, 1944.
- MARTINET, A., 1960, Elements of functional syntax, dans Word 16 pp. I-10.
- " 1965, De la morphologie, dans La Linguistique, n° 1, pp. 16-31.
- " 1968² La linguistique synchronique, P.U.F.
- " 1971, Fonction
dans Travaux de la Fac. de Philos. et de Lettres de l'Univ. de Louvain, VIII, section de philologie germanique, pp. I-12.
- " 1972, Cas ou fonctions, dans La Linguistique, 1972/2 n° 8.
- " 1966, Eléments de Linguistique Générale, Paris, Colin.
- MATZNER, E., Englische Grammatik, Berlin, 1885.
- MEILLET, A., 1922, dans B.S.L. (1922) 23, pp.
" , sans date, Aperçus d'une histoire de la langue grecque, 5e éd., Hach.
- " 1937, Introduction à l'étude comparée des langues indo-européennes, Paris
- " 1952, 1965, Linguistique historique et linguistique générale, t. I Paris, Champion, 1965; t. II Klincksieck 1952.
- MEILLET, A., et VAILLANT, Le Slave Commun, Paris, Champion, 1965.
- MEILLET, A., et VENRYES, Le traité de grammaire comparée des langues classiques, Paris, Champion, 1927².
- MEUNIER, Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif, dans Mémoires de la Soc. de Linguistique 2 (1875) pp. 246-260
- MITCHELL, T.F., Long consonants in phonology and phonetics, dans Studies in linguistic analysis, Philol. Soc., Oxford Pr., 1957, pp. 182-205.
- MOSCATI, An introduction to the comparative grammar of the semitic languages, Wiesbaden, 1969.
- MOSSE, F., Manuel du gotique, Paris, Aubier, 1955³.

- MOSSE, F., Manuel de l'allemand du moyen âge, des origines au 14e siècle, Aubier, .
- MOSSE, F., Manuel de l'anglais du moyen âge, des origines au 14e siècle; I, Vieil anglais, t. premier: grammaire et textes, Aubier, 1955².
- NECKEL, G., Die germanische Relativpartikeln, Berlin, 1900.
- NOACK, P., Eine Geschichte der relativen Pronomina in der englischen Sprache, Diss. Erlangen, 1882.
- PALMER, F., Grammar, Penguin Books, 1971.
- PALMER, H., and BLANDFORD, A grammar of spoken english, Cambridge, 1955.
- PELLAT, Ch., Am et am(ā), "comme" en berbère, dans Mémorial A. Basset, 1957, pp. 97-105
- PENNACHILETTI, F. A., La classe degli aggettivi denotativi nelle lingue semitiche e nelle lingue berbere, dans Actes Paris, 1969, pp. 30-39.
- PENCHOEN, Th., Etude syntaxique du parler berbère (chaouia) des Ait Frah (Aurès), d'après les textes d'A. Basset, thèse 3e cycle, (2 fasc.), Paris, 1966.
- PENCHOEN Th., 1973, Etude syntaxique d'un parler berbère, (Ait Frah de l'Aurès), Centro di Studi Magrebini, Napoli, 1973.
- PETITES SOEURS DE JESUS, Initiation à la langue des Touaregs de l'Air, Agadès, 1968.
- PHILIPPI, Fr. W., Wesen und Ursprung des Status Constructus im Hebräischen, ein Beitrag zur Nominalflexion im Semitischen überhaupt, Weimar, 1871.
- PHILLIPS, K. C., Asyndetic relative clauses in late middle english, dans English Studies, 44 (1965), pp. 323-329.
- PICARD, A., Du prétérif intensif en berbère, dans Mémorial A. Basset, 1957, pp. 107-20.
- " 1958, Textes berbères dans le parler des Irjen, t. I textes, t. II Glossaire, Alger.
- " 1960, De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen, Alger.
- PIKE, K., Phonemics, Ann Arbor, The Univ. of Michigan Pr., 1947.

- PIKE, K., 1947, *Grammatical prerequisites to phonemic analysis*, *Word*, vol. III, pp. 155-72.
- PORZIG, W., *Die Hypotaxe im Rig-Véda*, dans *I.F.* 41, 1923, pp. 210-304
- POUTSMA, H., *A grammar of late modern english*, I-II, Groningen, 1914-1929.
- PRASSE, K. G., 1959a, *Notes sur la langue touarègue*, dans *Acta Orientalia*, fasc. I-2, pp. 43-III.
- " 1959b, *Analyse sémantique des verbes dérivés par préfixe t-*, dans *Acta Orientalia*, 24, pp. 147-60.
- " 1972-74, *Manuel de grammaire touarègue (M.G.T.)*
1972, I-III, *Phonétique, écriture, pronom.*
1973, VI-VII, *Verbe.*
1974, IV-V, *Nom.* Copenhagen, Akademisk Verlag.
- " 1975, *The reconstruction of proto-berber short vowels*, dans *Hamito-Semitic, Proceedings of a colloquium held by the historical section of the linguistic association at the S.O.A.S. London, 1970; The Hague/Paris, 1975*, pp. 215-231.
- PRIETO, *Principes de noologie*, La Haye, Mouton, 1964.
- PROKOSCH, E., *A comparative germanic grammar*, Baltimore, 1938.
- PROVOTELLE, *Essai sur la Tamazir't ou Zenatia de Qalaât Es-sened (Tunisie)*, Paris, Leroux, 1911.
- QUIRK, R., *Relative clauses in educated spoken english*, dans *English Studies*, 38(1957), pp. 97-109.
- PRYM, E., *De enuntiationibus relativis semiticis*, Bonn, 1868.
- REESINK, P. et DELHEURE, J., *Le morphème n en ouargli*, dans *F.P.* II9(1973), pp. 48-73.
- RENOU, L., *Terminologie grammaticale du sanskrit*, t. I,
" 1930, *Grammaire sanskrite*, A. Maisonneuve.
- RENNHARD S., *Das Demonstrativum im Mittelenglischen (1200-1500)*, Winterthur, 1962.

- ROBINS R.H., *General Linguistics*, Longmans, 1964, 1967.
- RÖSSLER, O., *Der semitische Charakter der libyschen Sprache*, dans *Zeitschrift für Assyriologie und vorderasiatische Archäologie n.F.*, 1952, (16) -
- " 1964, *Libysch-Hamitisch-Semitisch*, dans *Oriens (Leiden)*, 17, pp. 199-216.
- ROUX, A., *Compte Rendu de A. Basset, La Langue berbère*, dans *Hespéris* 1954, pp. 265-71.
- RUNDGREN, F., *Erneuerung des Verbalaspekts im Semitischen*, dans *Acta Universit. Uppsala*, 1:3.
- RYDEN, M., 1968, *Relative constructions in early 16th century english*, Uppsala, 1968.
- " 1974, *On notional relations in the relative clause complex*, dans *English Studies*, vol. 55, n° 6, Déc. 1974.
- SANDFELD, Kr., *Syntaxe du français contemporain, t. II les propositions subordonnées* Droz, 1965.
- SCHEURWEGHS, G., *The relative pronouns in the 16th century Plays "Roister Doister and "Respublica"*, dans *English Studies presented to R.W. Zandvoort*, on the occasion of his 70th birthday; Amsterdam, 1964, pp. 84-89.
- SCHULZE, O., *Über einschränkende Relativsätze*, dans *Englische Studien*, 20 (1895), pp. 403-408.
- SCHWARZ, A., *General Aspects of Relative Clause Formation*, ronéotypé, University of California, Santa Barbara, May, 1971.
- SCHWYZER, E., *Die nominale Determination in den Indogermanischen Sprachen*, dans *Kuhn's Zeitschrift*, 63 (1936).
- SEILER, H-J., 1960, *Relativsatz, Attribut und Apposition*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- " 1974, *The principle of concomitance: instrumental, comitative, and collective*, dans *F.L.I2*; pp. 215-47.
- Al-Shartount, *Mabadi u lerabiyya*, vol. IV, Beyrouth.
- SMITH, C., *Determiners and relative clauses in a generative grammar of english*,

- SWADESH, *The phonemic principle*, dans *Language*, vol. X, 1934, pp. 117-29, repris dans *Phonology*, Fudge, 1973, pp. 35-46.
- SWEET, H., *A new english grammar*, I-II, Oxford, 1900-03.
- TOGEBY, *Les pronoms interrogatifs-relatifs et les conjonctions de subordination*, dans *Bull. de la Fac. de Philos. et de Lettres de l'Univ. de Liège*, CLXXV, 1966, pp. 131-139.
- TRUBETZKOY, N. S., 1929, *Sur la morphologie*, dans *T. C. L. P. I.*, pp. 85-88
- " 1939-1966, *Le Rapport entre le déterminé, le déterminant et le défini*, dans *Mélanges de Linguistique offerts à Ch. Bally*, (Geneva, Georg) 1939, pp. 75-82, repris dans *Readings in Linguistics*, II, Univ. of Chicago Pr., pp. 133-138 (1966).
- VAILLANT, *Manuel du vieux slave*, I-II, Paris, 1964.
- VARENNE, J., *Grammaire du Sanskrit*, PUF, 1971.
- VENDLER, Z., *Conjunctions and relative clauses*, dans *Adjectives and nominalizations*, Mouton, La Haye, 1968, pp. 11-25.
- VENDRYES, *Le Langage*, Albin Michel, 1921.
- VYČIHL, W., 1952, *Punische Spracheinfluss im Berberischen*, dans *Journal of Near Eastern Studies*, vol. XI, n° 3, July 1952, pp. 198-204.
- " 1954, *Der Umlaut im Berberischen des Djebel Nefusa in Tripolitanien*, dans *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, Roma, 1954, pp. 145-52.
- " 1955, *Der Umlaut in den Berbersprachen Nord-Afrika's*, dans *W. Z. K. M.*, Vienne, 52 Band, 1955, pp. 304-25.
- " 1957, *L'article défini du berbère*, dans *Mémorial A. Basset*, 1957, pp. 139-46.
- " 1958, *Amesmir und Azarif, zwei berberische Wörter Punischen Ursprungs*, dans *Aegyptus*, fasc. III-IV, pp. 147-50.
- " 1972, *Berberische Nomina Actoris im Dialekt des Djebel Nefusa*, dans *Orientalistische Literaturzeitung*, nr. II-12, 1972, col. 533-35.

- WYČIČHL, W., 1973a, *Les Etudes Chamito-sémitiques*, dans Actes du Ier Congrès des cultures méditerr. d'influence arabo-berbère, Alger, 1973, pp. 128-35.
- " 1973b, *Zwei Ägyptische Nomina aktorisi der hamito-semitischen Nominalklasse katul*, dans Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde, vol. 99, cah. 2, pp. 138-39. (Berlin).
- " 1974, *Zwei Formen des berberischen Verbalnomen*, dans Studi Magrebini, vol. VI, Napoli, pp. 51-55.
- " 1975, *Begadfekat im berberischen*, dans Hamito-Semitaica, 1975, pp. 315-17.
- WALDE, A., et POKORNY, J., *Vergleichendes Wörterbuch der Indo-german. Sprache*, I, 1930.
- WATERHOUSE, V., *Independent and dependent sentences*, dans I.J.A.L., vol. 29, 1963, pp. 45-54, reprise dans *Syntactic Theory I*, 1972, pp. 66-81.
- WEGENER, Ph., *Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens*, Halle, Niemeyer, 1885.
- WIJK, Van,
dans *Germano-slavica*, 3 (1935)
- WILLMS, A., *Zur Phonologie der langen Konsonanten im Kabylischen*, dans Zeitschrift für Phonetik, 15 (1962), pp. 103-109.
- " 1964, *Sekundäre Kontrastierung in Ergänzung der Konsonantenlänge im Berberischen Süd-Marokko's*, dans *Afrika und Übersee*, 48 pp. 289-93
- " 1965, *Die tonale Prosodie des Kabylischen*, dans Zeitschrift für Phonetik, 18, pp. 37-49.
- " 1966, *Die Beziehungen zwischen dem Status des Nomens und die Personal-suffixen im berberischen Süd-Marokko's*, dans *Neue Afrikanische Studien*, Hamburg, 5, pp. 284-292.
- " 1972a, *Grammatik der südlichen Berberdialekte*, Hamburg.
- " 1972b, *Einführung in das Vulgararabische von Nord-Afrika*, Leiden, Brill.

WINDISCH, E., *Ursprung des Relativpronomens in den Indogermanischen Sprachen*, dans G. Curtius *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik*, t. II pp. 201-419, Leipzig, 1869.

WISSEMAN, H., *Zur nominalen Determination I (Bestimmte Adjektiv im Baltischen und Slavischen)*, dans I. F., 63 (1957), p. 61 sq.

ZANDVOORT, R. W., *A Handbook of english grammar*, London, 1965.

A B R E V I A T I O N S

a.	anglais	pr. pers.	pronom personnel
acc.	accusatif	pp.	pages
akk.	akkadien	pol.	polonais
all.	allemand	rég. dir.	régime direct
A.M.	At Mangellat	skr.	sanskrit
angl.	anglais	sq.	et pages suivantes
o. o. d.	complément d'objet direct	v. a.	vieil anglais
cf.	voir	v. b.	vieux bulgare
dém.	démonstratif	v. h. a.	vieux haut all.
fr.	français	v. s.	vieux slave
gr.	grec		
i. e.	indo-européen		
kab.	kabyle		
lat.	latin		
lit.	lithuanien		
M. R.	mise en relief		
néerl.	néerlandais		
o. c.	op. cit. œuvre citée		

S I G L E S

- B.S.L.P. *Bulletin de La Société de Linguistique de Paris.*
- C.F.S. *Cahiers de Ferdinand de Saussure.*
- C.L.O.S. *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et de Slavistique.*
- F.D.B. *Fichier de Documentation Berbère.*
- F.P. *Fichier Périodique. (suite du F.D.B.)*
- F.L. *Foundations of Language*
- G.L.E.C.S. *Groupe Linguistique d'Études Chamito-sémitiques. (Gauthner).*
- I.F. *Indo-germanische Forschungen.*
- J.A.O.S. *Journal of the American Oriental Society.*
- M.G.T. *Manuel de Grammaire Touarègue.*
- P.A.K.S.
- R.E.I. *Revue d'Études Islamiques.*
- T.I.P.A. *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Alger.*
- T.C.L.P. *Travaux du Cercle Linguistique de Prague.*
- W.Z.K.M. *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes.*

T A B L E D E S M A T I E R E S

Introduction	p. I
<u>P R E M I E R E P A R T I E</u>	3
I <u>DETERMINANTS ET RELATIFS</u>	
I.1 <u>Pronoms démonstratifs</u>	
I.1.1 <i>En sanskrit</i>	4
I.1.2 <i>Démonstratif et relatif en avestique</i>	6
I.1.3 <i>Démonstratif en grec</i>	8
I.1.4 <i>Démonstratif en latin</i>	10
I.2. <u>Relatif et article</u>	12
I.2.1 <i>Relatif en sanskrit</i>	12
I.2.2 <i>Relatif en avestique</i>	15
I.2.3 <i>Relatif et/ou article en grec</i>	20
I.3. <u>Relatif et interrogatif</u>	23
I.3.1 <i>Morphologie du relatif et de l'interrogatif en latin</i>	23
I.3.2 <i>Quelle évolution et comment ?</i>	24
I.3.3. <i>Le pronom indo-européen io selon Gonda</i>	28
I.3.4. <i>Relatif qu- et particule -que en latin</i>	29
2 <u>LA DETERMINATION EN SLAVE</u>	31
2.1. <i>Le démonstratif en slave</i>	31
2.2.1 <i>L'adjectif déterminé</i>	33
2.2.2 <i>Conditions d'emploi</i>	
2.3. <i>Relatif et anaphorique</i>	35
2.4. <i>Relatif et interrogatif</i>	36
2.5. <i>Relatif et adjectif déterminé : théories, appellations, hypothèses</i>	37
3 <u>INTERROGATIF ET INDEFINI</u>	

4.	<u>LA SYNTHÈSE DE BENVENISTE</u>	44
4.1	La synthèse de Benveniste	44
4.2	Quelques questions	44
4.3	L'accord en avestique	46
4.4	Avestique et berbère	47

LE GERMANIQUE

5	<u>Le GOTIQUE</u>	50
5.1.	Morphologie et emplois du démonstratif	50
5.2.	Pronom Personnel	51
5.3.	Origine et évolution du démonstratif	51
5.4	Particules en gotique	52
5.5.	Démonstratif ou relatif ?	54
5.6.	Conclusion	58
6	<u>LE VIEIL ALLEMAND</u>	60
6.1	Morphologie des pronoms	60
6.2	Emploi du démonstratif-relatif	61
6.3	Accord et attraction	63
7	<u>L'ANGLAIS</u>	
7.1	<u>LE VIEIL ANGLAIS</u>	65
7.1.1	Morphologie et emplois des pronoms	65
7.1.2	Démonstratif ou relatif ?	67
7.1.3	Le relatif zéro ou la construction apo koinou	70
7.1.4	La distribution de the, se, se the	71
7.1.5	Origine et emploi de la particule the	73
7.1.6	Evolution et renouvellement du démonstratif-relatif	74
7.1.7	L'asyndète dans les gloses de Lindisfarne	75

7.2	<u>LE MOYEN ANGLAIS</u>	p. 77
7.3	Interprétations, hypothèses, théories sur la construction relative en v.a. et m.a.	78
7.4	La phrase elliptique	86
8	<u>LA PHRASE RELATIVE EN ANGLAIS MODERNE</u>	
8.1.	Division formelle	89
8.1.1	Phrases relatives avec wh.	89
8.1.2	Phrases relatives avec that	94
8.1.3	Contact-clauses	97
8.2	Division logique ou sémantique	101
8.2.1	Définitions et formes	101
8.2.2	Division logique et division formelle	103
8.2.3	Caractère fluctuant de l'opposition restrictif/non-restrictif	104
8.2.4	Relatives nécessaires non-déterminatives augmentatives	105
8.2.5	Antécédent et restriction	105
9	<u>DEFINI ET DETERMINE</u>	107
9.1	Définitions	107
9.2	Emploi situationnel ou générique de l'article	108
	<u>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE</u>	113
	<u>S E C O N D E P A R T I E</u>	117
10.1	Objet, méthode, plan	117
10.1.1	Méthodes extensive et intensive; diachronique et synchronique	117
10.1.2	Synchronie et comparaison dialectale	117
10.1.3.	Délimitation géographique	118
	Carte d'état major des A.M.	120
	Carte de la Kabylie et des zones berbérophones	121
10.1.4	Méthode	121

10.2	Notions opératoires, définitions	p.	125
10.2.1	Enoncé		125
10.2.1.1	Enoncés en situation		126
10.2.1.2	Enoncé minimal		127
10.2.2	Le Constituant		128
10.2.3	Le morphème		129
	Tableau de morphèmes		133
II	<u>REMARQUES SUR LA PHONETIQUE ET LA PHONOLOGIE DU KABYLE</u>		134
II.1	Difficultés, diversité, unité		134
II.2	Un tableau unique ?		135
II.3	Spirantisme et sonorité		135
II.4	Etat actuel des études		137
II.5	Tableaux phonétiques du kabyle		138
II.6	Tension et occlusion		140
II.7	Préliminaires à une analyse phonologique		142
II.7.1	Prémises théoriques		142
II.7.2	Peut-on classer les longues ?		144
II.7.3	La valeur phonologique de la longue ou de l'occlusion		147
II.7.4	Les occlusives simples et leurs rapports avec les longues et les spirantes		151
II.8	Limites de la phonologie synchronique		155
II.8.1	Phonologie interdialectale, typologique et diachronique		155
II.8.2	Phonologie et morpho(pho)nologie		157
II.8.3	Souhaits		159
I2	<u>LA SYNTAXE DE LA PHRASE</u>		161
12.1.1	La phrase verbale		161
12.1.2	La phrase nominale		163
12.2	Pseudo-sujet ou complément de reprise		164

12.3.1	Schémas principaux d'énoncés nominaux	173
12.3.2	Phrases nominales sans nom	176
12.3.3	La phrase nominale explicative ou reprenante	180
12.3.4	Un cas particulier de phrase nominale: la mise en relief	183
13	<u>LE CONSTITUANT NOMINAL</u>	
13.1	Définitions	191
13.2	Les modalités nominales ou la détermination compréhensionnelle	197
13.2.1	4 ^e genre	197
13.2.2	Le nombre	199
13.2.3	L'état	201
13.2.3.1	Définition	201
13.2.3.2	Formation et analyse de l'état d'annexion	202
13.2.3.3	La voyelle initiale: ancien article figé	207
13.2.3.4	Les hypothèses de Prasse	209
13.2.3.5	Résumé des hypothèses et position de Galand	212
13.2.3.6	La chute de la voyelle initiale	213
13.2.4	L'ordre des modalités nominales	
13.3	La détermination par particules ad-nominales ou la détermination extensionnelle	216
13.4	Le déterminé et le défini (indéfini)	220
13.4.1	Définitions et exemples	220
13.4.2	Particules définies ou indéfinies ?	221
13.4.3	Particules et pronoms	221
13.4.4	La détermination en touareg et en kabyle	222
13.4.5	Défini et indéfini dans quelques parlers non-kabyles	223
13.5	Un article d'histoire ou (l')histoire d'(un) article	227
13.5.1	Les "carrés" de détermination	227

I3.5.2	Parallélisme d'évolution entre le système nominal et verbal	228
I3.5.3	L'évolution de l'article selon Kurylowicz	229
I3.5.4	Une autre voie d'approche	233
I4	<u>LE CONSTITUANT VERBAL</u>	
I4.1	Thème et modalités	235
I4.2	Les indices de personnes, désinences ou modalités verbales	236
I4.3	Morphologie des thèmes et leurs valeurs	237
I4.3.1	Valeurs, fonctions, significations des thèmes aspectuels	238
I4.3.2	Le thème I et ses valeurs	239
I4.3.3	Le thème II et ses valeurs	243
I4.3.4	Oppositions et contrastes entre les thèmes I et II	246
I4.4.1	Morphologie et classification des thèmes	253
I4.4.2	Terminologie et système oppositionnel aspectuel	256
I4.5	Variations dialectales	260
I4.6	Hypothèse sur l'évolution historique de l'aspect en berbère	261
I5	<u>SYNTAGMES DE DETERMINATION</u>	
I5.1	Définition et plan	266
I5.2	Le syntagme complétif	267
I5.3	Le syntagme qualificatif	271
I5.4	Le syntagme relatif	275
I5.4.1	La phrase relative	275
I5.4.2	Le participe	277
I5.5	Le syntagme prépositionnel	282
I5.6	Le syntagme d'accompagnement	283
I5.7	Le syntagme ordinal	285
I5.8	Le syntagme prépositionnel d'apposition inclusive d'une classe	288
I5.9	Coordination de CN et syntagmes homofonctionnels	289

15.9.1	L'Énumération	p. 290
15.9.2	Le syntagme distributif	292
16	<u>PRONOMS REFERENTS SUBSTITUTS SUPPORTS DE DÉTERMINATION</u>	
16.1	Difficulté de définir les pronoms	294
16.2	Morphologie des pronoms et rapports syntaxiques	295
16.3	Pronoms démonstratifs	296
16.3.1.	Manque de parallélisme entre les pronoms suffixés et les pr. isolés "	
16.3.2	Les pronoms et leurs déterminations	298
16.3.2.1	Les déterminations de winna	299
16.3.2.2	La détermination obligatoire de (w)igad	301
16.3.2.3	La détermination obligatoire de wi ²	301
16.3.2.4	Pronoms et supports en touareg et en kabyle	305
16.3.2.5	La détermination obligatoire de i(ay)	306
16.3.2.5.1	L'emploi de i aux At Mangellat	307
16.3.2.5.2	Les variantes de i :ay eta	310
16.3.2.6.1	i ² comme morphème disjonctif ou allomorphe du pronom régime direct après verbe	313
16.3.2.6.2	i ³ comme allomorphe des satellites inversés	314
16.3.2.7	i ⁴ comme support supplémentaire aux A.M.	322
16.3.2.7.1	i ⁴ introduisant une phrase relative sans satellites	322
16.3.2.7.2	i ⁵ i ⁶ accompagnant une préposition en tête de prop. relative	323
16.3.2.8	wi ² etay comme pronoms indéfinis-interrogatifs et le renouvellement du "relatif"	326
	- la place de la préposition	330
	- phrase relative et pronoms locatifs	333
16.3.2.9	Résumé des emplois de ay(i)	336
	Conclusion de 16	337

I7	<u>SEQUENCE DE PROPOSITIONS</u>	p. 339
I7.1	Syndèse, asyndète; coordination, subordination, juxtaposition	340
I7.2	La proposition nominale reprenante ou explicative	345
I7.3	La phrase existentielle	347
I7.4	Formes d'asyndète et de syndèse	353
I7.5	Séquence de propositions relatives	356
I8	<u>LA PHRASE RELATIVE EN DEHORS DE LA KABYLIE</u>	357
I8.1	La phrase relative en ouargli	358
I8.2	" " " en dwiri	364
I8.3	" " " en chaouia du nord-est	368
I8.4	" " " au Bissa	374
I8.5	Tableau récapitulatif des caractéristiques de la phrase relative	380
I9.	<u>FORMES DE DETERMINATION DANS QUELQUES LANGUES SEMITIQUES</u>	
I9.1	Les langues sémitiques et chamito-sémitiques	381
I9.2	Etat construit et annexion	381
I9.3	Détermination par particules (akk.)	382
I9.4	Démonstratif et relatif	384
I9.5	Article et relatif	385
I9.6	Un autre statut de la phrase relative	385
I9.7	Interférences entre l'arabe et le berbère	386
I9.8	Interrogatif et relatif	389
	CONCLUSION	391
	BIBLIOGRAPHIE	392
	Abréviations	408
	Sigles	409
